



HAL
open science

Analyse diachronique du Trésor de la Langue Française et de l'Oxford English Dictionary : le traitement des emprunts

Sabine Albert

► **To cite this version:**

Sabine Albert. Analyse diachronique du Trésor de la Langue Française et de l'Oxford English Dictionary : le traitement des emprunts. Linguistique. Université de Cergy Pontoise, 2018. Français. NNT : 2018CERG0936 . tel-02069067

HAL Id: tel-02069067

<https://theses.hal.science/tel-02069067v1>

Submitted on 15 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UFR de Lettres et Sciences Humaines
École doctorale « Droit et Sciences Humaines »
Laboratoire LT2D, Lexique, Textes, Discours, Dictionnaires

Thèse de doctorat
Pour obtenir le grade de
Docteur en sciences du Langage

Présentée et soutenue le 17 décembre 2018 par

Sabine ALBERT

Sous la direction de monsieur le professeur Jean PRUVOST

**Analyse diachronique du *Trésor de la Langue Française*
et de l'*Oxford English Dictionary* :
Le traitement des emprunts**

Membres du jury :

Monsieur Fabrice ANTOINE, professeur à l'Université de Lille (examineur)

Monsieur Danh Thành DO-HURINVILLE, professeur à l'Université de Franche-Comté (rapporteur)

Madame Christine JACQUET-PFAU, maître de conférences au Collège de France (examineur)

Madame Natalie KÜBLER, professeur à l'Université Paris-Diderot (Paris VII) (rapporteur)

Monsieur Jean PRUVOST, professeur émérite de l'Université de Cergy-Pontoise (directeur de thèse)

Monsieur Christophe REY, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise (examineur)

**ANALYSE DIACHRONIQUE DU *TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE*
ET DE L'*OXFORD ENGLISH DICTIONARY* :
LE TRAITEMENT DES EMPRUNTS**

RÉSUMÉ

Il n'est pas de langue dont le lexique ne s'enrichisse au gré des emprunts, qui permettent d'accroître et de renouveler le fonds lexical au fur et à mesure que se développent les relations entre les pays et entre leurs cultures. Les langues anglaise et française, en raison de leur rayonnement sur tous les continents, ont acquis un contingent très important de mots venus d'ailleurs, qu'elles se sont en outre souvent partagé. En effet, du fait de leur proximité géographique et d'une histoire commune d'une grande richesse, l'anglais et le français ont été amenés à s'interpénétrer pendant plus de dix siècles. Nous avons voulu, dans cette étude, montrer l'impact des emprunts sur les deux langues, et analyser la façon dont ils sont traités dans les dictionnaires les plus extensifs qui soient de part et d'autre de la Manche : le *Trésor de la Langue Française* et l'*Oxford English Dictionary*.

Dans une première partie, nous étudions la constitution des lexiques anglais et français au fil du temps en fonction des apports étrangers, avant de définir la notion même d'emprunt et d'en montrer la complexité. Enfin, nous présentons le corpus sur lequel repose ce travail.

La seconde partie est consacrée à la présentation du *Trésor de la Langue Française* et de l'*Oxford English Dictionary*. Après avoir retracé l'histoire des dictionnaires de langue et la genèse de ces deux dictionnaires, leurs caractéristiques sont mises en évidence et leur constitution finement analysée, tant sur le plan macrostructurel que sur le plan microstructurel. Nous avons également montré les atouts que représente leur informatisation.

La dernière partie s'arrête plus précisément sur le traitement des emprunts en fonction de leur type dans ces ouvrages et sur les indications données à leur sujet, avant de faire porter l'accent sur les particularités propres au traitement des emprunts et sur les difficultés inhérentes à la description lexicographique des mots venus d'ailleurs.

MOTS CLÉS : lexicologie – lexicographie – emprunts – histoire de la langue –
morphologie

**THE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AND
THE OXFORD ENGLISH DICTIONARY :
A DIACHRONIC ANALYSIS OF LOAN-WORDS**

ABSTRACT

There is no language that does not expand thanks to loan-words : they allow the lexical stock to get richer and refreshed as the relationships between cultures and countries are developed. The English and French languages, since they have been spreading over all continents, have acquired a lot of words from other horizons, which, moreover, they have often shared. Actually, we cannot but notice that their geographical proximity and the richness of their history have led to an important interpenetration for more than ten centuries. That is why the aim of this study was to show the impact of loan-words on both languages, and to analyse the way the most extensive dictionaries on either side of the Channel — the *Trésor de la Langue Française* and the *Oxford English Dictionary* — deal with them.

In the first part of this dissertation, we study how the French and English lexicons were built over time thanks to foreign contributions, and we define the very notion of loan-word in order to show how complex it is. Then, we present the corpus on which this study rests.

The second part is dedicated to an exhaustive presentation of the *Trésor de la Langue Française* and the *Oxford English Dictionary*. After a historical overview of language dictionaries and of the creation of those two dictionaries, their main features are highlighted and their constitution thoroughly examined, macrostructurally as well as microstructurally. We also point out the advantages of their digitization.

In the last part, we look more precisely into how the different types of loan-words are treated and what kind of indications are given about them. Then, we point out the distinctive characteristics of the way loan-words are dealt with and the lexicographical difficulties in describing those words from elsewhere.

KEY WORDS : lexicology – lexicography – loan-words – history of language –
morphology

SOMMAIRE

Remerciements	p. 13
INTRODUCTION	p. 14
I. LES EMPRUNTS DANS LES LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE	p. 22
1. Constitution des lexiques français et anglais	p. 22
1. 1. Constitution du lexique français	p. 25
1. 1. 1. Quelques vestiges gaulois	p. 26
1. 1. 2. Le fonds latin	p. 27
1. 1. 3. L'influence germanique	p. 28
1. 1. 4. Les Vikings	p. 30
1. 1. 5. La mosaïque médiévale	p. 32
1. 1. 6. La Renaissance	p. 33
1. 1. 7. Le XVII ^e siècle : l'époque classique	p. 36
1. 1. 8. Le XVIII ^e siècle : encyclopédisme et Révolution	p. 38
1. 1. 9. Le XIX ^e siècle	p. 42
1. 1. 10. Les XX ^e et XXI ^e siècles	p. 45
1. 2. Constitution du lexique anglais	p. 49
1. 2. 1. L'héritage celtique	p. 50
1. 2. 2. Les apports germaniques.	p. 50
1. 2. 3. Le fonds latin	p. 51
1. 2. 4. Les Vikings	p. 52
1. 2. 5. Guillaume le Conquérant et les apports normands	p. 53

1. 2. 6. La Renaissance	p. 61
1. 2. 6. 1. Période pré-Renaissance	p. 61
1. 2. 6. 2. Les emprunts à la Renaissance	p. 62
1. 2. 6. 2. 1. L'anglais et les langues anciennes	p. 62
1. 2. 6. 2. 2. L'apport des langues contemporaines	p. 67
1. 2. 7. Du XVII ^e au XIX ^e siècle, l'époque moderne	p. 69
1. 2. 7. 1. Instaurer une norme linguistique ?	p. 69
1. 2. 7. 2. De nouveaux apports français	p. 71
1. 2. 7. 3. Le vocabulaire scientifique et les langues anciennes	p. 72
1. 2. 7. 4. Des mots venus d'Europe	p. 73
1. 2. 7. 5. Influence des langues orientales	p. 75
1. 2. 7. 6. Les autres langues	p. 76
1. 2. 8. De 1850 à nos jours, la période contemporaine	p. 76
1. 2. 8. 1. Les voies classiques de la création lexicale	p. 77
1. 2. 8. 2. Les autres voies de création lexicale	p. 79
2. La notion d'emprunt	p. 82
2. 1. Pourquoi emprunter ?	p. 83
2. 1. 1. Principales causes	p. 84
2. 1. 2. Accueil réservé à l'emprunt	p. 86
2. 1. 3. Identification des emprunts	p. 90
2. 2. Le périphe de l'emprunt	p. 92
2. 2. 1. Langues sources	p. 92
2. 2. 2. Étapes de l'emprunt	p. 96

2. 2. 3. Adaptation des emprunts	p. 101
2. 2. 4. Effets de l'emprunt sur le lexique	p. 108
2. 3. Types d'éléments empruntés	p. 109
2. 3. 1. Les éléments formants	p. 110
2. 3. 2. Les lexies	p. 112
2. 3. 3. Les syntagmes et tournures syntaxiques	p. 116
2. 3. 4. Cas particuliers	p. 117
3. Présentation du corpus	p. 122
3. 1. Quels emprunts ?	p. 122
3. 1. 1. Éléments définitoires	p. 122
3. 1. 1. 1. Quelle langue explorer ?	p. 123
3. 1. 1. 2. Quelles sources ?	p. 124
3. 1. 1. 3. Que recenser ?	p. 127
3. 1. 2. Le corpus	p. 129
3. 1. 2. 1. Choix des lexies	p. 129
3. 1. 2. 2. Types de lexies	p.131
3. 1. 2. 3. Emprunts visibles et cachés	p. 133
3. 2. Données recueillies	p. 136
3. 2. 1. Aspects diachronique, diatopique et thématique	p. 137
3. 2. 1. 1. Périodes et datation	p. 137
3. 2. 1. 2. Mouvements	p. 139
3. 2. 1. 3. Domaines	p. 141

3. 2. 2. Aspects linguistiques	p. 142
3. 2. 2. 1. Aspect graphique	p. 143
3. 2. 2. 2. Aspect phonétique	p. 144
3. 2. 2. 3. Aspect morphologique	p. 145
3. 2. 2. 4. Aspect sémantique	p. 146
II. LE <i>TLF</i> ET L'<i>OED</i>, TÉMOINS DE LA LANGUE	p. 148
1. Genèse des deux dictionnaires	p. 155
1.1. Bref historique des dictionnaires de langue : des premiers glossaires aux dictionnaires monolingues	p. 156
1. 1. 1. Origines	p. 157
1. 1. 2. Antiquité	p. 158
1. 1. 3. Moyen Âge	p. 158
1. 1. 4. XVI ^e et XVII ^e siècles	p. 159
1. 1.4. 1. Dictionnaires de « mots difficiles »	p. 161
1. 1. 4. 2. Inclusion des mots communs	p. 162
1. 1. 5. XVIII ^e siècle, le tournant	p. 164
1. 1. 5. 1. Précurseurs	p. 164
1. 1. 5. 2. Samuel Johnson	p. 166
1. 1. 6. XIX ^e et XX ^e siècles : les fondations du <i>TLF</i>	p. 168
1. 1. 6. 1. Emile Littré	p. 168
1. 1. 6. 2. Pierre Larousse	p. 169
1. 1. 6. 3. Paul Robert	p. 170

1. 2. L' <i>OED</i> : « the whole world of english words »	p. 171
1. 2. 1. Naissance du <i>NED</i>	p. 171
1. 2. 2. Du <i>NED</i> à l' <i>OED</i>	p. 175
1. 3. Le <i>TLF</i> , pionnier en France	p. 180
1. 4. Grandes caractéristiques du <i>TLF</i> et de l' <i>OED</i>	p. 183
1. 4. 1. Des dictionnaires monolingues	p. 184
1. 4. 2. Des dictionnaires extensifs	p. 186
1. 4. 3. Des dictionnaires de langue	p. 187
1. 4. 4. Des dictionnaires descriptifs	p. 189
1. 4. 5. Des dictionnaires scientifiques	p. 193
2. Constitution des ouvrages	p. 195
2. 1. Informations générales	p. 196
2. 1. 1. Contributeurs	p. 196
2. 1. 2. Sources	p. 199
2. 1. 3. Méthodes de travail	p. 203
2. 1. 4. Synchronie et diachronie	p. 205
2. 1. 4. 1. L' <i>OED</i> et la diachronie	p.206
2. 1. 4. 2. Le <i>TLF</i> et la synchronie	p. 207
2. 2. Macrostructure	p. 209
2. 2. 1. Lectorat	p. 210
2. 2. 2. Nomenclature	p. 213
2. 2. 3. Quelle place pour les emprunts ?	p. 219

2. 3. Microstructure	p. 223
2. 3. 1. Structure des articles : des choix différents	p. 223
2. 3. 2. Présentation et terminologie	p. 228
2. 3. 2. 1. Classification	p. 228
2. 3. 2. 2. Terminologie	p. 232
2. 3. 2. 3. Abréviations	p. 238
2. 4. L'informatisation ou la révolution lexicographique	p. 240
2. 4. 1. Suivre le progrès	p. 241
2. 4. 2. Stratégies de consultation	p. 246
2. 4. 3. L'analogie retrouvée	p. 250
III. TRAITEMENT DES EMPRUNTS DANS LE <i>TLF</i> ET L'<i>OED</i>	p. 257
1. Etapes de l'emprunt et captation lexicographique	p. 263
1. 1. Où débusquer l'emprunt ?	p. 267
1. 2. Degré d'intégration	p. 270
1. 3. Parcours	p. 272
2. Traitement des différents types d'éléments empruntés	p. 276
2. 1. Eléments formants	p. 276
2. 2. Lexies et syntagmes	p. 282
2. 2. 1. Langues anciennes : l'exemple du latin	p. 282
2. 2. 2. Langues actuelles	p. 285
2. 2. 2. 1. Lexies simples	p. 285

2. 2. 2. 2. Lexies complexes	p. 289
2. 3. Emprunts partiels	p. 293
3. Indications données	p. 298
3. 1. Etymologie	p. 298
3. 1. 1. Etymons	p. 299
3. 1. 2. Datation	p. 300
3. 2. Traitement des adaptations	p. 301
3. 2. 1. Adaptation graphique	p. 301
3. 2. 2. Traitement phonétique	p. 303
3. 2. 3. Traitement morphosyntaxique	p. 306
3. 2. 4. Traitement sémantique	p. 308
3. 3 Traitement sociolinguistique	p. 313
4. Particularités du traitement des emprunts	p. 317
4. 1. A la frontière du bilinguisme	p. 317
4. 1. 1. Equivalences et concurrence	p. 318
4. 1. 2. Indications linguistiques	p. 320
4. 1. 3. L'intertextualité lexicographique	p. 321
4. 2. L'encyclopédisme	p. 322
4. 3. Description et norme	p. 325
4. 4. Difficultés de traitement	p. 332
4. 4. 1. Difficultés générales	p. 332
4. 4. 1. 1. Périodes	p. 333
4. 4. 1. 2. Nomenclature	p. 335

4. 4. 1. 3. Variation dans la rédaction	p. 336
4. 4. 2. Difficultés propres au traitement des emprunts	p. 341
4. 4. 2. 1. Graphie et datation	p. 342
4. 4. 2. 2. Hypothèses multiples	p. 344
4. 4. 2. 3. Erreurs	p. 346
CONCLUSION	p. 350
BIBLIOGRAPHIE	p. 357
INDEX	p. 371
ANNEXES	

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier avec la plus grande chaleur monsieur le professeur Jean Pruvost, qui m'a initiée aux mystères des dictionnaires, qui m'a révélé leurs inépuisables richesses, et qui a accepté d'encadrer mes recherches avec autant de bienveillance que de patience. Qu'il trouve ici l'expression de mon immense gratitude.

Toute ma reconnaissance va également à l'université de Cergy-Pontoise et à l'équipe du laboratoire LT2D — anciennement LDI — qui m'a accueillie, conseillée et soutenue sans faillir et à tout moment. Parmi ses membres, je ne peux manquer d'évoquer Sylvie Bruneau, Liset Diaz, Nicole Cholewka, Hélène Manuelian et la regrettée Anne-Marie Hetzel : nos discussions du mardi sont pour beaucoup dans l'aboutissement de ce travail.

Ma famille a aussi été très présente à mes côtés, à commencer par ma mère, qui a suivi de très près les différentes étapes de mes recherches avec un intérêt et une confiance jamais démentis, et qui a vécu les étapes finales de la rédaction avec tout autant d'intensité que moi : je ne saurai jamais assez te remercier, Mounette, d'avoir été près de moi chaque jour, à chaque instant. Mon frère m'a constamment encouragée à persévérer sans jamais cesser de me témoigner son affection. Son amour et son soutien m'ont été très précieux : il sait ce que c'est que de rédiger une thèse... Tout comme Julien, qui m'a accompagnée, conseillée et épaulée avec la fougue et la détermination qui le caractérisent : merci pour tes soins et ton attention, merci de si bien m'entourer, et merci de partager ma vie. Enfin, je voudrais remercier mon fils, Martin, pour ses encouragements d'enfant qui donnent tant de force aux grands.

Pendant toutes ces années, je sais que l'ombre de mon père a veillé sur moi. Il aurait été fier et heureux de voir ce travail achevé. Cette thèse est pour toi, Papa.

INTRODUCTION

Les mots, on le sait, sont le reflet de la relation qu'entretient l'homme avec le monde qu'il habite et de la manière dont il perçoit l'univers. Leur origine reste cependant, dans de nombreux cas, obscure. C'est ce que démontre Ferdinand de Saussure dans son *Cours de linguistique générale*¹ lorsqu'il évoque l'arbitraire du signe, c'est-à-dire le fait qu'en-dehors de cas tels que les onomatopées, rien ne justifie que l'idée de l'oiseau, par exemple, se matérialise dans la langue par le mot *oiseau* en français, *bird* en anglais ou encore *pájaro* en espagnol : le rapport entre signifiant et signifié apparaît alors immotivé, sans relation évidente, en d'autres termes, arbitraire.

La question de l'origine du langage est très ancienne, et dès l'antiquité grecque, Platon et Aristote ont cherché à percer son mystère. Ainsi, dans le *Cratyle*², Platon établit une première réflexion sur le langage au cours d'un dialogue portant sur le rapport entre les mots et le monde, dans lequel deux protagonistes, Hermogène et Cratyle, sont renvoyés dos à dos par Socrate. Pour Hermogène, le langage et ses formes ne sont que pure convention : « Aucun objet ne tient jamais son nom de la nature, mais de l'usage et de la coutume de ceux qui l'emploient et qui en ont créé l'habitude. »³ Socrate met en évidence la nécessité d'un moyen stable de communiquer, indépendant du locuteur, avant de se lancer dans une analyse étymologique, souvent très fantaisiste, qui vise à prouver qu'aux noms propres comme aux noms communs correspond la réalité des êtres. Cratyle, en accord apparent avec Socrate au sujet d'un rapport stable et juste entre les mots et les choses, se voit opposer la variété des usages, et l'altération possible de la forme sonore du mot. Dans le fond, c'est à la distinction entre signifié et signifiant que Platon aboutit.

¹ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot, Paris, 1978.

² Platon, « Cratyle » in *Protagoras - Euthydème - Gorgias - Ménexène - Ménon - Cratyle*, GF-Flammarion, Paris, 1967, p. 391-473.

³ *Id.*, [384d], p. 392.

Aristote pour sa part, dans la *Poétique*, la *Rhétorique* et plus encore dans la *Logique*, ne reconnaît pas de caractère naturel au langage, dont l'origine est avant tout une convention : un mot n'est ni vrai, ni faux, mais s'inscrit dans le *logos*, l'assemblage de noms et de prédicats. Il s'intéresse alors à l'analyse des composants de la chaîne discursive ainsi qu'aux variations formelles, dont la dérivation, en tant que mécanisme de la langue.

Platon et Aristote ont donc posé les bases de ce qui devait s'appeler plus tard la réflexion linguistique, qui s'efforce de comprendre les rouages subtils de la langue. Comment, en effet, parvient-on à transmettre un sens à l'aide des mots ? Comment une langue, et plus particulièrement le français ou l'anglais, parvient-elle à traduire la réalité ? Comme le disait déjà Sylvius au XVI^e siècle, « c'est une rude tâche de découvrir une raison dans le français »,⁴ d'autant que la langue, instrument d'échange, est amenée à se transformer au contact d'autres cultures, et donc d'autres langues.

Car la langue n'est pas figée : l'arrêter dans son mouvement équivaldrait à une condamnation à mort. Elle vit et s'enrichit de ce qui l'entoure dans un va-et-vient incessant, dans lequel tantôt elle donne, tantôt elle prend des mots, des sens, des structures. Il n'existe pas, en effet, de langue « pure », évoluant en autarcie dans son propre système linguistique. Et le phénomène est ancien, signale Salah Stétié :

Ainsi est-il arrivé que le latin, par un surplus d'élaboration et de ductilité interne, s'emparât du grec ; que l'arabe s'emparât du persan ; que le français, au temps des croisades et plus tardivement surtout, au temps des colonies, s'emparât de l'arabe ; que le japonais s'emparât du chinois après que celui-ci, au fil des millénaires, se fut emparé de tout ce qui lui était voisinage : autres langues,

⁴ Jacques Dubois dit Sylvius, cité par Delphine Denis et Anne Sancier-Château dans la préface de la *Grammaire du français*, coll. « Les Usuels de poche », Le Livre de Poche, Paris, 1994, p. XX.

dialectes, idiomes, etc. Que l'anglais, notamment dans sa variante américaine d'aujourd'hui, s'emparât d'une façon ou d'une autre d'un certain pouvoir global sur les capacités de formuler de la planète.⁵

On en arrive alors à l'une des questions cruciales de la linguistique : de quelle manière et à quel point une langue peut-elle être influencée par une autre ?

Parfois ressenti comme un problème de « fierté nationale » pour reprendre les propos d'Ambroise Quéffelec,⁶ l'emprunt fait pourtant partie des principes fondamentaux d'une langue, puisqu'il lui permet de renouveler à la fois son fonds lexical et son fonds sémantique, témoins tous deux de sa vitalité. « Les linguistes et les historiens savent qu'aucune langue vivante ne peut répondre aux besoins de la désignation dans un monde qui évolue vite sans recourir à l'emprunt »,⁷ déclare Alain Rey dans son ouvrage *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*. Et en effet, on pourrait presque dire que l'emprunt coule de source. Lorsqu'une nouvelle réalité, étrangère, est découverte, quoi de plus naturel que d'adopter le mot en même temps que la chose ? Lorsqu'entre en jeu le savoir-faire d'une civilisation, que l'on pense au sport pour l'anglais ou à la gastronomie pour le français, pourquoi ne pas utiliser le lexique déjà en place ? Et pourquoi ne pas s'approprier les mots des peuples dont on apprécie le rayonnement économique et culturel, comme ce fut le cas au XVIII^e siècle, quand la France applaudissait ce que l'on aimait à nommer « le modèle anglais » ? Enfin, lorsqu'il s'agit de combler une lacune lexicale, emprunter un mot, ou plus exactement un signifiant, n'apparaît-il pas comme une solution d'une grande simplicité ?

⁵ Salah Stétié, « La Preuve par le fruit » in *Cette Langue qu'on appelle le français : l'apport des écrivains francophones à la langue française*, Internationale de l'imaginaire, nouvelle série n° 21, Babel, Paris, 2006, p. 197.

⁶ Propos recueilli lors de la *Journée des dictionnaires*, colloque organisé le 14 mars 2007 par Jean Pruvost sur le thème *Dictionnaires et mots migrants*, à l'université de Cergy-Pontoise.

⁷ Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Perrin, Paris 2007, p. 1239.

Mais qu'est-ce au juste que l'emprunt ? Selon Louis Guilbert, « l'emprunt consiste dans l'introduction, à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système », ⁸ ce à quoi il convient d'ajouter que les biais de ce transfert ainsi que ses sources peuvent être multiples dans la mesure où l'on peut parler d'emprunts externes (d'une langue à une autre) aussi bien que d'emprunts internes (au sein d'une même langue), d'emprunts directs (qui passent d'une langue A à une langue B sans intermédiaire) tout autant que d'emprunts indirects (pour lesquels une ou plusieurs autres langues servent de relais).

Que l'emprunt représente une nécessité est un fait, mais il faut aussi prendre en compte la façon dont ce dernier est perçu. Il faut dire qu'il n'est bien souvent pas aussi simple que ce que l'on pourrait croire d'identifier sa provenance. Il arrive en effet que certains mots semblent étrangers alors qu'ils ont été forgés sur place, ou que l'on attribue à telle langue l'origine de tel mot alors qu'il provient de tout à fait autre part, d'autres enfin ont été si bien assimilés, et depuis si longtemps, qu'ils ont perdu tout caractère exogène et qu'il ne viendrait presque pas à l'idée de se renseigner sur leur étymologie.

Il va sans dire que plus des peuples sont proches, plus les nations procèdent à des échanges, et plus l'emprunt trouve sa raison d'être. Ainsi, depuis un millénaire, le français et l'anglais se sont constamment trouvés en contact, non seulement en raison de la proximité géographique des deux pays, mais encore pour des raisons historiques de conquêtes et de pouvoir, qui ont favorisé l'interpénétration des deux langues, à des rythmes différents, entre la bataille d'Hastings en 1066 jusqu'aux avancées récentes de l'informatique, qui ont amené avec elles leur cortège lexical anglo-américain.

⁸ Louis Guilbert, *La Créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, p. 90.

L'attitude des locuteurs peut varier de manière tout à fait sensible lorsqu'il s'agit d'emprunt. Ainsi, si le français a connu de nombreuses périodes d'ouverture aux mots d'ailleurs, il a aussi été marqué par des phases de rejet au cours desquels on dénonçait, par exemple, les italianismes au XVII^e siècle (mais il s'agit aussi du siècle au cours duquel fut constituée l'Académie française, qui veillait en un sens à la pureté de la langue), ou encore les anglicismes au XX^e siècle qui hérissaient des linguistes tels que René Etiemble. Il peut ainsi arriver, que l'on tente de remplacer les emprunts par des mots constitués à partir d'éléments préexistant dans la langue, qu'on pense par exemple à la politique linguistique menée au Québec. Les commissions de terminologie en France ont également pour vocation de veiller au caractère approprié des termes empruntés, il est parfois possible, en effet, de trouver un équivalent dans la langue. Toutefois, c'est toujours l'usage qui détermine la survie d'un mot. L'anglais, pour sa part, a globalement toujours accepté avec bienveillance les mots des langues avec lesquelles il était en contact, ce qui explique aussi certainement en partie la richesse de son lexique. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le nombre d'entrées traitées dans le *Trésor de la Langue Française (TLF)* et dans l'*Oxford English Dictionary (OED)*, chacun de ces dictionnaires représentant le dictionnaire de langue le plus volumineux, respectivement du français et de l'anglais. Le constat est sans appel : 100 000 entrées pour le *TLF*, 300 000 pour l'*OED*.

Marqués par l'Histoire, étant donné qu'une langue se transforme en même temps que la société qui la porte, les emprunts témoignent de l'évolution du lexique, et même des lexiques puisque, comme Otto Ducháček, on peut s'interroger sur l'homogénéité lexicale :

Le lexique d'une langue nationale est-il une entité unitaire ou un agglomérat de plusieurs entités, c'est-à-dire des lexiques de langues "fonctionnelles" (langue des groupes de gens ayant une même profession ou appartenant à une seule classe

sociale, etc.) ? Et les langues fonctionnelles, à leur tour, ont-elles une existence réelle ? Leur lexique ne se compose-t-il pas d'innombrables vocabulaires individuels ?⁹

Or c'est justement l'analyse de ces lexiques que proposent les dictionnaires, analyse d'autant plus ardue que la langue est en perpétuelle évolution.

Comment les dictionnaires abordent-ils cette question complexe et éclairent-ils l'univers parfois nébuleux qu'est le monde des emprunts ? Comment parviennent-ils à rendre compte de leur périple et de leurs métamorphoses ? Comment contribuent-ils à l'assimilation progressive d'un mot dans la langue qui l'accueille ? C'est au travers du *Trésor de la Langue Française* (TLF) et de l'*Oxford English Dictionary* (OED) que nous essaierons d'élucider l'adaptation et l'intégration des mots empruntés dans la langue emprunteuse.

Dans un premier temps, nous dresserons un panorama du paysage lexical français et anglais : après avoir montré combien chacune de ces langues a été modelée par des emprunts de tous horizons au fil des siècles, nous définirons plus finement la notion même d'emprunt afin d'en éclairer les différentes facettes. A la lumière de ces premiers éléments, nous présenterons en détail le corpus réuni pour cette étude, un corpus assez vaste pour être représentatif, qui couvre les périodes évoquées précédemment et des domaines suffisamment variés pour aborder les réalités de la société. Nous montrerons aussi les aspects graphiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques qui ont plus particulièrement retenu notre attention.

Après avoir effectué ce balayage lexical, nous nous concentrerons plus précisément sur les deux dictionnaires au cœur de cette étude : le *Trésor de la Langue Française* et

⁹ Otto Ducháček, « Sur le problème de la structure du lexique et de son évolution » in *Cahiers de lexicologie* vol. XXVIII, Jacques et Demontrond, Besançon, 1976, p. 92.

l'Oxford English Dictionary. Afin de mieux comprendre les options retenues par les lexicographes des deux ouvrages, nous commencerons par les inscrire dans une perspective historique qui permette de les catégoriser, avant de présenter une analyse détaillée de leur constitution, tant macrostructurelle que microstructurelle, et de montrer les nombreux atouts que représente leur informatisation.

Tous ces éléments étant réunis, nous plongerons au cœur-même des articles pour mettre en évidence la façon dont le *Trésor de la Langue Française* et *l'Oxford English Dictionary* rendent compte des différents types d'éléments empruntés et nous repérerons la nature des indications données à leur sujet, ce qui déterminera d'une part la façon dont ils les intègrent à la langue et dont ils mesurent le degré de cette intégration, et d'autre part les spécificités inhérentes au traitement des unités lexicales allogènes dans l'analyse lexicographique. A partir des constats établis, nous relèverons plus particulièrement les difficultés que soulève l'approche des mots venus d'ailleurs dans les plus extensifs des dictionnaires de langue.

I.
LES EMPRUNTS
DANS
LES LANGUES ANGLAISE ET
FRANÇAISE

Les modifications [des langues] qui surviennent sont produites par des causes organiques inhérentes à l'esprit des hommes qui parlent la langue et à cette langue qui est parlée par eux. Les perturbations extrinsèques, qui sont effectives sans doute, n'ont qu'une action restreinte et n'empêchent pas les événements grammaticaux de se produire. Les événements grammaticaux : ce mot n'échappe pas à mon insu de ma plume, il sera la conclusion de cette introduction, car il rappelle que les langues ont des événements, que ces événements en font l'histoire, et qu'ils se lient de toutes les façons au développement social, politique, littéraire des peuples,¹⁰ écrivait Émile Littré, rassemblant sous l'intitulé général d'*Histoire de la langue française* les articles qu'il avait disséminés dans le *Journal des savants*, le *Journal des débats* et la *Revue des deux mondes*.

Il met ainsi en relation les liens essentiels qui unissent transformations de la société et évolution de la langue.

Cette étude, qui se veut diachronique, ne saurait en aucun cas faire abstraction de l'importance de l'Histoire dans la constitution du lexique et dans l'acquisition de ces néologismes d'un type particulier que sont les emprunts. Aussi est-il indispensable, pour présenter le panorama le plus complet possible des mots venus d'ailleurs, de revenir sur la constitution des lexiques français et anglais, de manière à montrer par quels biais ils se sont enrichis d'emprunts au fil du temps. Grâce à ce portrait, nous pourrions préciser la notion même d'emprunt et en envisager les différents aspects, qu'il s'agisse des raisons qui poussent à l'adoption de nouveaux mots, du trajet parcouru par les emprunts ou des types d'éléments

¹⁰ Émile Littré, *Histoire de la langue française*, Hachette, Paris, 1862, p. lix.

empruntés. C'est à la lumière de ce travail de repérage et de définition de l'emprunt qu'a pu être constitué le corpus sur lequel reposent les investigations ultérieures. Nous achèverons donc ce chapitre en exposant les critères qui ont présidé au choix et au traitement des lexies étudiées.

1. CONSTITUTION DES LEXIQUES FRANÇAIS ET ANGLAIS

Si l'on en croit Paul Bacquet,¹¹ on compte environ 100 000 mots en français et 250 000 en anglais. Loin derrière ces deux langues se situent l'allemand, l'espagnol et l'italien. D'où provient cette richesse lexicale ? Les deux langues ont bénéficié de nombreux apports provenant de différents horizons, et elles ont aussi montré, au cours de leur histoire, une même faculté à se répandre hors de leur terre natale : sur les cinq continents, on trouve en effet des communautés qui perpétuent l'usage de la langue française et celui de la langue anglaise.

« Étudier l'histoire d'une langue — et surtout celle de son vocabulaire —, c'est nécessairement s'occuper de l'histoire du pays qui parle cette langue »,¹² on ne pouvait donc se dispenser d'une première approche historique, qui mette en évidence la façon dont le français comme l'anglais ont peu à peu intégré des termes étrangers à leur fonds lexical. Nous présenterons donc en préambule la constitution des deux lexiques, en nous attachant à faire ressortir ce que chacun d'eux doit aux autres langues.

1. 1. Constitution du lexique français

Comme c'est le cas pour toute langue, le lexique français n'a pu se constituer qu'au fil du temps, au rythme des peuplements, invasions, guerres, rapprochements, liens commerciaux, et les diverses influences ont laissé des traces d'importance variable. Ainsi, les premières influences aquitaines, ibères ou ligures ne se retrouvent plus guère que dans la toponymie ou la choronymie. Interrogé à la recherche de ces vestiges, le *TLF* ne recense guère qu'une trentaine de mots provenant du ligure, de l'ibère ou du basque (qui descend de la langue des Aquitains), répertoriés ci après :

¹¹ Paul Bacquet, *Le Vocabulaire anglais*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1982.

¹² *Id.*, p. 10.

IBÈRE	<i>Argamasse, arroyo</i>
LIGURE	<i>Avalanche, aven, bagues, bouse, chaumes, écueil, monégasque</i>
BASQUE	<i>Alise, alpargate, bagarre, bourdaine, bourg-épine, cacolet, carcotte, chamarre, chistera, etche, euscarien(ne), gabarre, gorra, hoche, isard, jokari, mallon, mante, orignal, pelotari</i>

Encore faut-il observer que, si ces mots portent la marque de langues pour certaines disparues, un certain nombre d'entre eux n'existait pas à des époques reculées : parfois, seul un suffixe a été utilisé, parfois leur création a eu lieu sur un terreau plus ancien.

Ce n'est qu'à partir de la période gauloise qu'on commence à relever des traces lexicales plus fiables, qui restent toutefois peu nombreuses. Deux raisons expliquent leur rareté : l'aspect essentiellement oral de la langue gauloise d'une part, et, d'autre part, l'appropriation progressive du latin, la langue du peuple qui s'était emparé de la Gaule après eux.

Un fonds latin important se dépose, mais avant d'aboutir au français, il aura fallu que s'exercent de nombreuses autres influences, à commencer par celle des Francs et autres tribus germaniques, suivies ensuite par les Vikings qui s'installèrent en Normandie. Les apports divers font de la France médiévale une marqueterie de parlers, dont l'unification n'aura lieu que beaucoup plus tard, alors que de nouveaux apports venus de l'étranger continueront à enrichir la langue.

1. 1. 1. Quelques vestiges gaulois

Peuple celte, les Gaulois ont occupé la plus grande partie de la France, qui était alors nommée d'après ses occupants la Gaule. Leur langue est mal connue, surtout parce qu'elle n'a

laissé que très peu de témoignages écrits, les druides se refusant à transmettre leur savoir autrement qu'à l'oral. Mis à part des toponymes, seuls quelques mots gaulois sont parvenus jusqu'à nous, la plupart étant en relation avec le domaine agricole et la désignation des réalités rurales, comme le prouvent ces quelques exemples puisés dans le *TLF* : *alouette, bec, charrue, if, mouton, soc, talus*.

La quasi absence d'écrits gaulois n'explique pas, seule, l'extinction de la langue. Ce qui signa sa fin est avant tout la conquête romaine, qui commença bien avant la victoire de Jules César à Alesia en 52 av. J.-C. En effet, aux environs de 120 av. J.-C., les Romains s'étaient déjà installés dans la Provincia Narbonensis, et la romanisation toucha vite, en particulier dans les villes, les personnes les plus en vue et les marchands, du fait des contacts établis. La langue latine, associée au raffinement et au pouvoir, prit le dessus et se répandit dans la communauté, absorbant certains mots des locuteurs natifs, en majeure partie pour ce qui concerne les produits locaux ou les coutumes locales, sans toutefois provoquer de changements radicaux. C'est ainsi que le latin s'instaura après s'être lui-même enrichi d'une très faible proportion de mots issus des dialectes gaulois.

1. 1. 2. Le fonds latin

Si l'on en croit Mireille Huchon,¹³ plus des quatre cinquièmes des mots français sont d'origine latine, qu'ils soient directement issus du latin ou d'emprunts effectués au cours des siècles. Le latin avait commencé à s'implanter en Gaule avec la création de la Province Narbonnaise. Lorsque l'ensemble de la Gaule fut conquis, les Gallo-Romains abandonnèrent leur langue celtique au profit d'un latin qui n'était déjà plus celui de Rome car il portait les spécificités du langage des légions romaines, et était mêlé de gaulois. Loin de rejeter la langue de l'envahisseur, les mieux dotés envoyaient volontiers leurs enfants recevoir un

¹³ Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Le Livre de poche, Paris, 2002.

enseignement en latin. Parlé par des Gallo-Romains bilingues, ce latin s'était déjà beaucoup modifié.

Ce sont donc en premier lieu les zones urbaines qui adoptèrent le latin, le gaulois n'étant plus utilisé que dans le milieu rural. La christianisation contribua à répandre le latin, langue véhiculaire de la religion, dans les campagnes, et l'on estime qu'à partir du V^e siècle, le gaulois avait disparu.

Toutefois ce latin qui s'était déjà considérablement transformé porte aussi une empreinte germanique, avec l'installation des Francs à partir du III^e siècle dans l'extrême Nord du pays, suivis, au V^e siècle par les Alamans à l'Est (dont la langue s'est maintenue et a pour actuel descendant l'alsacien), puis les Burgondes en Savoie et dans les régions voisines, qui, pour leur part, abandonnent leur langue au profit du latin. L'influence des Wisigoths arrivés au début du V^e siècle dans le Sud de la Gaule reste très faible, et c'est dans cette zone, où les Gaulois avaient eu le moins d'influence sur les populations ligures¹⁴ et qui fut le moins exposée aux invasions germaniques, que les dialectes provençaux ont pu rester le plus proches du latin.

1. 1. 3. L'influence germanique

Si des populations franques s'étaient déjà établies dans le Nord de la Gaule et s'étaient installées, en un siècle, sur un territoire allant du Rhin à la Somme, c'est surtout avec le roi Clovis (466-511) que s'étend l'influence franque. En trente ans, en effet, Clovis élargit le royaume de la Somme à la Loire : toute la moitié nord de la France, à l'exception de la Bretagne, se trouve alors sous l'influence franque. Pour autant, cette zone, bien que fortement marquée par la présence germanique, ne renonce pas à sa langue : la conversion de Clovis, un

¹⁴ Se reporter à Pierre Bec, *La Langue occitane*, collection « Que sais-je ? », n° 1059, P.U.F., Paris, 1963, p. 18-21.

événement majeur de son règne, renforce au contraire la position du latin et confirme sa prédominance.

Bien entendu, une telle présence ne pouvait manquer de rejaillir sur le lexique, d'autant que la grande invasion franque du V^e siècle avait été précédée par une longue période de contacts constants entre Romains, Celtes romanisés et populations germaniques qui favorisait naturellement la cohabitation des trois langues dans des échanges quotidiens.

Ainsi, sur les quelques 400 mots recensés par le *TLF* qui nous sont parvenus du germanique, une bonne moitié est antérieure à l'invasion franque du V^e siècle. On trouve parmi eux en majorité des termes liés à la guerre (*baron, guerre, heaume, sénéchal*), mais aussi au monde rural (*bûche, chouette, roseau*), maritime (*bouée, écume, falaise*) à l'artisanat (*étai, feutre, maçon*), à la vie quotidienne (*banc, cruche, flacon, poche*) ou encore aux couleurs, qui se substituent aux termes venus du latin (*blanc, bleu, blond, brun, gris*), ce qui prouve que les relations entre les populations n'étaient pas uniquement belliqueuses.

D'autres traces encore perceptibles de l'influence germanique apparaissent au niveau phonétique, avec l'apparition du /h/ aspiré d'une part, et avec la chute de la voyelle finale au profit d'un *e* muet du fait d'une accentuation forte sur la première syllabe, d'autre part.

Finalement, du VI^e au VIII^e siècle, c'est un latin très évolué, teinté de germanique, qui se parle au nord de la Gaule. À cette période se met en place une sorte de mosaïque linguistique avec la langue d'oïl au Nord, qui correspond approximativement au territoire occupé par les Francs, la langue d'oc au Sud, peu influencée par le germanique, et le francoprovençal, qui partage certains traits avec la langue d'oïl et d'autres avec la langue d'oc dans une zone intermédiaire qui recouvre le bassin moyen du Rhône et englobe les régions de Lyon, de Genève et de Grenoble. La fragmentation en variétés dialectales plus petites (normand, picard, limousin, gascon, etc.) n'interviendra que plus tardivement.

Ce n'est qu'avec le règne de Charlemagne (742-814), dont la langue était pourtant un dialecte germanique, que le latin reviendra au goût du jour : en faisant venir des savants tels qu'Alcuin (originaire d'Angleterre), il compte bien lui redonner tout son lustre. Or le latin n'était déjà plus parlé depuis bien longtemps, il avait subi de multiples modifications et s'était mué en une langue romane. D'ailleurs, le concile de Tours, en 813, avait préconisé l'usage des langues vulgaires dans les homélies et prêches, signe que le peuple ne comprenait plus le latin. Pour donner accès au latin classique, il était en conséquence devenu indispensable de créer de nouveaux instruments de travail, les glossaires, ancêtres des dictionnaires, qui présentent en vis-à-vis le mot latin et son équivalent roman, le plus connu d'entre eux étant les *Gloses de Reichenau*, qui contribuent aussi à la stabilisation de la langue. C'est à la suite de ces événements que put naître le français, dont il est convenu de considérer que les *Serments de Strasbourg*, échangés en 842 entre deux des petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve pour se jurer assistance contre leur frère Lothaire, représentent le premier texte. Bien qu'identifiée, la langue française n'était pas encore assise, et d'autres influences devaient se faire sentir.

1. 1. 4. Les Vikings

Des siècles après les invasions franques, alamanes, burgondes, un nouveau peuple devait venir s'établir sur les rivages français. Dès la fin du VIII^e siècle, les Vikings commencent des incursions sur les côtes de la Manche, et au début du X^e siècle, ils s'installent durablement dans le duché de Normandie, cédé en 911 par le roi Charles le Simple (879-929). La langue scandinave, une langue germanique qui se distingue cependant du germanique de l'ouest par un certain nombre de traits, a également eu des répercussions, quoique faibles, sur le lexique français. Il faut dire que les Vikings ont très rapidement adopté la langue du pays où ils s'installaient, car, devenus sédentaires, ils ont épousé des femmes de

la région, et de ces unions sont nés des enfants, dont la langue s'éloignait au fur et à mesure du scandinave. Au bout de trois générations, l'intégration des Normands est définitive, et ce ne sont plus que quelques traces de leur langue qu'on retrouve en français.

Parmi celles-là, on trouve essentiellement des mots ou des racines apportés par les Vikings dans les toponymes, mais aussi quelques termes qui se sont infiltrés dans la langue française commune, bien souvent dans le domaine maritime (*cingler, dune, écoute, harpon, marsouin, turbot, varech*).

Bien que l'incidence scandinave demeure bien faible en français, le rôle des Vikings est déterminant outre-Manche, puisque ce sont eux qui y ont amené la langue française à la suite de Guillaume le Conquérant en 1066. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'on trouve encore à l'heure actuelle des points communs entre l'anglais et le patois normand. Dans son ouvrage *L'Anglais par le français*, Jean Autret relève les similitudes suivantes¹⁵ :

PATOIS NORMAND	ANGLAIS
<i>Acclamper</i> , « attacher »	<i>Clamp</i> , « crampon »
<i>Eslingue</i> , « fronde »	<i>Sling</i> , « fronde »
<i>Grigner</i> , « grincer », « montrer les dents »	<i>Grin</i> , « sourire de toutes ses dents »
<i>Itou</i> , « aussi »	<i>Too</i> , « aussi »
<i>Quenel</i> , « chenil »	<i>Kennel</i> , « chenil »
<i>Trosseures</i> , « habits »	<i>Trousers</i> , « pantalon »

On remarquera au passage la présence du *e* épenthétique en normand, disparu en anglais, ainsi que l'utilisation du phonème /k/ plutôt que /ʃ/ comme en français central, deux traits caractéristiques. L'influence scandinave reste donc très marginale et avant tout limitée à la zone définie qu'est la Normandie, ce qui constitue aussi un reflet de ce qu'est le français à l'époque médiévale : une mosaïque de parlers.

¹⁵ Cf. Jean Autret, *L'Anglais par le français*, « clés anglaises », Belin, 1993, p. 260-5.

1. 1. 5. La mosaïque médiévale

Nous avons déjà évoqué la répartition tripartite entre les zones de langue d'oïl, de langue d'oc et de francoprovençal. Au Moyen-âge, la langue est encore fragmentée à l'intérieur de ces zones, et il faudra plusieurs siècles pour que soit marquée la présence du français d'Île de France.

Mis à part le basque, qui a résisté à la vague celte des Gaulois, et le breton, une langue celtique, une multitude de parlers s'est développée suivant les zones géographiques : dialectes issus du germanique pour l'alsacien, le francique lorrain ou le flamand, du latin pour diverses variétés des langues d'oc ainsi que pour le catalan, sans compter le normand, le picard, les dialectes d'oïl du nord et d'oïl de l'ouest, provenant du latin mais à l'évolution plus poussée sous l'influence germanique, les variétés du francoprovençal... Autant dire qu'il n'existe pas à l'époque de véritable unité linguistique.

Parmi tous ces parlers, c'est celui d'Île de France, le français, qui parvient à s'imposer. La situation centrale et très favorisée de Paris en avait fait la résidence favorite des rois de France dont le domaine s'est progressivement étendu au cours du Moyen-âge. C'est aussi dans cette région que sont créées, à la fin du XI^e siècle, les premières chansons de geste, qui contribuent à la diffusion de la langue, tout comme le roman courtois qui voit le jour au XII^e siècle. La fondation de la Sorbonne au XIII^e siècle, bien que l'enseignement y soit bien entendu prodigué en latin, renforce la prédominance du dialecte d'Île de France puisque les élites se retrouvent à Paris. Petit à petit, le français s'est donc imposé, même s'il s'est teinté de colorations venues entre autres de la langue d'oc (*aubade, ballade, estrade*) du fait du prestige des troubadours.

Mosaïque de variétés internes, le français du Moyen-âge a aussi bénéficié des apports d'autres langues, en particulier de l'arabe, qui a fourni un nombre de termes assez important,

et ce, pour trois raisons principales. La première concerne les avancées de la science arabe, médecine – et surtout pharmacopée, astronomie et mathématiques en tête, qui ont amené avec elles des termes tels qu'*algorithme* (« Empr. à l'a. esp. *alguarismo*, attesté au sens de "art de compter, arithmétique", dep. 1256-76, *Libros del Saber de Astronomia* ds COR., s.v. *guarismo*. L'esp. *alguarismo* est issu de l'ar. *Al Huwarizmi*, littéralement "celui de Huwarizm [territoire de l'Asie Centrale]", surnom du mathématicien ar. du IX^e s. Abdallah Muhammad ibn Musa, dont les trad. ont introduit l'arithm. dans l'Europe médiév. », précise le TLF), *zénith* (« Empr. au lat. médiév. *zenit*, *cenith*, *zenith* ; ces formes sont issues par mauvaise lecture (*ni* pour *m*) de *semt*, *zemt*, transcr. de l'ar. *samt*, pour *samt ar-ra's* "zénith (proprement: chemin [au dessus] de la tête)" ») ou encore *élixir* (« Empr. à l'ar. *al-iksir* "la pierre philosophale" par l'intermédiaire du lat. médiév. *elixir*, *exir*, *elexis*, *elexir*. L'ar. est lui-même empr. au gr. ξηρίου "poudre siccatrice que l'on met sur les blessures", dér. de ξηρός "sec" »).

Le commerce et les échanges ont également joué un rôle très important, et par les contacts établis lors des relations commerciales sont arrivés de nouveaux mots, *camelot*, *bougie* par exemple. Ces emprunts ont rarement été directs, puisqu'ils ont souvent transité par l'espagnol, l'italien, voire le latin pour les termes scientifiques. En revanche, les emprunts postérieurs, effectués à l'occasion des croisades, n'ont pas eu à cheminer par d'autres langues : *calife*, *gazelle* que l'on trouve dans la *Vie de saint Louis* de Joinville¹⁶ en sont des exemples.

1. 1. 6. La Renaissance

Alors que commence la Renaissance, le français peut donc être considéré comme une « marqueterie de parlers »,¹⁷ d'où émerge peu à peu le dialecte d'Île de France qui sort peu à peu de sa condition de parler quotidien pour gagner véritablement celle de langue dotée de

¹⁶ Joinville, *Vie de Saint Louis*, Classiques Garnier, 1995.

¹⁷ L'expression est de Frédéric Duval in Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Perrin, 2007, p. 488.

fonctions de prestige. Pour autant, ce seul dialecte francilien ne suffit pas à définir la langue de l'époque qui a montré un grand enrichissement lexical du fait d'apports très variés.

La Renaissance marque tout d'abord une période d'ouverture plus étendue sur les autres et sur le monde. Avec les grands voyages entrepris, des mots nouveaux, correspondant à des réalités fraîchement découvertes, font leur apparition en français, par le biais de la langue de ceux qui sont partis à leur rencontre. On voit ainsi apparaître un vocabulaire exotique venu par l'espagnol (*cacao*, *tomate* du nahuatl, *alpaga*, *caoutchouc* du quechua, *iguane*, *ouragan* de l'arawak) ou par le portugais (*ananas*, *tapioca* du Tupi, *cachou*, *mangue* du tamoul, *typhon* du chinois, *bambou*, *jonque* du malais).

En plus de ces nouveautés venues de très loin, le français se tourne vers l'italien, qui exerce une forte séduction en partie en raison des deux reines venues d'Italie, Catherine puis Marie de Médicis. La langue italienne paraît alors particulièrement prestigieuse et est associée au raffinement des arts mais aussi à la vie quotidienne, la gastronomie ou la guerre. Le *TLF* relève de nombreux italianismes, 2 000 environ, importés à cette période, parmi lesquels on peut citer les mots *alerte*, *balustre*, *costume*, *dégrader*, *dessin*, *figurine*, *grandissime*, *pantoufle*, *frangipane*, *manège*, *ritournelle*, *soldat*, *vermicelle*, dont certains ont connu un destin international. Cet engouement pour la langue de Dante a même donné naissance à de faux italianismes tels que *sgarbartement*¹⁸ (« grossièrement ») qui apparaît en français alors que l'adverbe *sgarbatamente* était alors absent du lexique italien. Les milieux érudits en viennent ainsi à percevoir cette italianisation comme un risque et une menace.

Enfin, dans le but de préciser et de nuancer son lexique, le français emprunte beaucoup au latin, qui perd peu à peu ses prérogatives scientifiques. Jusque là, en effet, le latin était communément employé pour exprimer la pensée scientifique, mais la Renaissance marque un

¹⁸ L'exemple tiré des *Deux Dialogues* d'Henri Estienne est cité par Gilles Siouffi in Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, op. cit, p. 531.

tournant avec les premières publications en langue vulgaire, à l'instar des ouvrages d'Ambroise Paré (*Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instrumens nécessaires à icelle, Traicté de la peste, de la petite verolle & rougeolle...*), père de la chirurgie moderne. Or, pour mieux s'exprimer en français, il devient indispensable de trouver des mots capables d'exprimer les nuances de la pensée. Ces derniers sont puisés dans le fonds latin, qui devient ainsi source de renouvellement lexical, quitte à ce que se mettent en place des doublets issus d'un même terme latin, l'un, de formation populaire, ayant suivi son évolution phonétique et sémantique, l'autre étant le fruit d'un emprunt savant à des fins de désignation, et dont le sens comme la forme sont parfois très éloignés. Et les emprunts ont aussi concerné le grec, désormais revalorisé, et qui ne passe plus en français par l'intermédiaire du latin mais dans lequel on puise désormais directement, comme c'est le cas pour *disque*, *épithète*, *hémistiche*, *sympathie* ou *tropique*.

Si le français a reçu au XVI^e siècle des apports de langues voisines, anciennes ou très lointaines qui ont contribué à son enrichissement, c'est aussi à cette période qu'il a acquis ses lettres de noblesse. L'ordonnance de Villers-Cotterêt, édictée en 1539, qui préconise l'emploi du français à la place du latin dans les documents officiels institutionnalise un état de fait déjà bien implanté. Langue juridique et légale, le français est aussi revendiqué par Joachim du Bellay, dans son célèbre manifeste *Défense et Illustration de la langue française* (1549) comme langue littéraire. Et l'on n'hésite pas à innover hardiment, en enrichissant la langue de mots nouveaux puisés dans d'autres langues ou forgés à partir du fonds savant gréco-latin.

Langue officielle, langue littéraire, le français mérite donc d'être étudié, sa structure, examinée, et son vocabulaire, analysé. Ce n'est pas un hasard si les premières grammaires du français sont écrites au XVI^e siècle, celle de Palsgrave, d'abord, en 1530, rédigée en anglais, suivie en 1531 de celle de Jacques Dubois, dit Sylvius, en latin, et finalement la grammaire du

lyonnais Meigret,¹⁹ en français, qui propose un système graphique harmonisé et dans laquelle sont distingués bon et mauvais usage. Outre les premières grammaires, le XVI^e siècle voit aussi naître les premiers dictionnaires monolingues, et si l'année 1539 est marquée par l'ordonnance de Villers-Cotterêt, c'est également l'année de la parution du *Dictionnaire françoislatin* de Robert Estienne, texte inversé du *Dictionarium latino-gallicum* publié l'année précédente, le premier dictionnaire dédié en quelque sorte au thème, ce qui prouve que la langue française avait désormais obtenu la préséance. A sa suite, le *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, de Jean Nicot (1606) ouvre le XVII^e siècle sur une nouvelle lexicographie, en apportant des précisions sur la prononciation, la graphie, la grammaire, en présentant des citations (surtout d'auteurs latins), en ajoutant des remarques prescriptives à l'occasion. Cet ouvrage encore hybride car il n'est pas totalement rédigé en français, accorde pour la première fois une place prédominante à la langue française et propose de nombreux passages d'où le latin est totalement absent.

À la fin du XVI^e siècle, le français a donc peu à peu remplacé le latin, pour devenir par la suite et dans tous les pays d'Europe la langue de la diplomatie et de la haute société.

1. 1. 7. Le XVII^e siècle : l'époque classique

Après la grande période d'enrichissement lexical qu'a constitué la Renaissance, le XVII^e siècle montre un repli sur soi de la langue, et, mis à part quelques hispanismes en vogue dans les années 1620-1630 (période du Siècle d'Or espagnol, qui correspond à l'expansion des possessions territoriales espagnoles, y compris dans le Nord-Est de la France) au nombre desquels on peut compter *cédille*, *gitan*, *moustique* ou *tornado*, les emprunts ne sont plus tellement au goût du jour. À l'inverse, le français assied sa noblesse, s'exporte en Amérique du Nord, et sert de langue littéraire à des auteurs étrangers comme l'allemand Leibniz. Les

¹⁹ Louis Meigret, *Le Tretté de la grammere françoeeze*, Paris, 1550, Genève, Slatkine Reprints, 1970.

nouveautés lexicales au XVII^e siècle ne doivent en fin de compte que peu aux emprunts, la créativité qui s'exprime avec la préciosité joue davantage sur la métaphore portée par un lexique préexistant.

Au foisonnement de la Renaissance succède au XVII^e siècle une nécessité de formuler des règles, de fixer l'orthographe et de normaliser la prononciation. Pour ce qui est de cette dernière, depuis le XVI^e siècle, on hésitait sur la façon de prononcer les consonnes finales ou encore sur le fait de faire entendre ou non le <e> en fin de mot. C'est donc au siècle suivant qu'on s'est interrogé en profondeur sur la pertinence de la graphie et sur les raisons d'être de la prononciation, quitte à essayer d'édicter des règles la concernant.

De fait, dès 1550, des réformateurs voulaient avec Ronsard adapter la forme graphique à la forme phonétique alors que les conservateurs restaient partisans de l'ancienne orthographe, qui, selon l'Académie française, « distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes. »²⁰ L'orthographe devient donc l'art d'écrire selon un modèle décidé par l'Académie française. Créée par Richelieu en 1635 sur le modèle de l'Accademia della Crusca en Italie dont le premier dictionnaire fut publié à Venise en 1612, son projet initial était de relever l'ensemble des termes employés par « les auteurs morts qui avaient le plus purement écrit dans notre langue. »²¹ Finalement, l'Académie y renonce au profit de la langue contemporaine des « honnêtes gens », une mission qui consiste à entériner l'usage.

Dans sa première édition, en 1694, le dictionnaire de l'Académie propose 17 532 mots qui ne décrivent l'usage que d'un seul milieu, celui « de la Cour et des meilleurs auteurs ». Pour décrire ce « bel usage », les mots sont présentés par familles, en commençant par les « mots primitifs » suivis des dérivés et des composés, ce qui rend l'ouvrage peu pratique à la

²⁰ Cité par Jean-Pol Caput, *L'Académie française*, « Que sais-je ? » 2322, PUF, Paris, 1986, p. 54.

²¹ Préface de la première édition de 1694, dans Quémada, B (dir), *Les Préfaces du dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, Paris, Champion, 1997, p. 153-164.

consultation. Enfin l'Académie observe certains principes : forger des exemples et exclure toute citation, donner la préférence à l'orthographe étymologique et ne pas inclure « les termes des Arts et des Sciences » qui feront l'objet d'un ouvrage séparé dirigé par Thomas Corneille (1694). Ce dictionnaire résolument normatif suit donc la tradition puriste qui refusait tout archaïsme, tout régionalisme, tout terme technique employé métaphoriquement et qui n'acceptait les emprunts, même ceux au latin classique, que si leur introduction dans la langue française n'entraînait aucune ambiguïté.

Le travail sur le sens des mots et la volonté d'établir des nuances vont de pair avec la réflexion sur la prononciation (doit-on dire *formage* ou *fromage*, *materas* ou *matelas*, *courbeau* ou *corbeau* ?) et l'examen de l'orthographe, qui rétablit certaines formes archaïques avec des consonnes superflues (*corps*, *temps*) tout en concédant à l'usage (*devoir* et *février* sont adoptés à la place de *debvoir* et *febvrier*).

Le Grand Siècle présente donc, en-dehors d'un repli sur sa propre langue, le développement d'une réflexion sur celle-ci qui a pour objectif de la clarifier et de l'uniformiser, ce qu'illustre la parution des premiers dictionnaires tout en français de Richelet (1680) ou encore de Furetière (1690) dont la publication est antérieure à celle du dictionnaire de l'Académie. La *Grammaire de Port-Royal* (1660), pour sa part, qui propose une grammaire fondée sur la raison et non sur l'usage, montre que l'on commence à considérer la langue comme un système, et pose ainsi les bases de la linguistique moderne.

1. 1. 8. Le XVIII^e siècle : encyclopédisme et Révolution

Au cours du XVII^e siècle, nous l'avons vu, la langue française a commencé à véritablement s'uniformiser. Toutefois, si elle s'était imposée dans les villes, les patois étaient encore majoritairement parlés dans les campagnes. C'est au XVIII^e siècle qu'elle s'étend, surtout sous l'influence de la Révolution française. En effet, pour consolider la République

« Une et Indivisible », il semblait indispensable que la langue suivît le même chemin, et que les langues locales fussent supplantées par la langue nationale. Dans ce but, des instituteurs furent nommés dans chaque commune pour diffuser, non seulement le savoir, mais encore la « bonne » langue. C'est pour cette raison que furent créées les écoles normales, dont l'appellation porte en elle l'idée de norme, qui était déjà si chère à l'Académie française.

Parallèlement à cette volonté de normaliser la langue présente dès le XVII^e siècle, le XVIII^e siècle montre un attrait renouvelé pour les mots nouveaux. Si, pour l'Académie, « la néologie est un art, le néologisme un abus », ²² il apparaît assez vite que le fonds lexical est devenu insuffisant. C'est ce que déplore Fénelon lorsqu'il déclare : « Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases ; il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. » ²³

C'est tout d'abord dans le domaine des sciences, en pleine explosion au siècle des Lumières, que le vocabulaire fait défaut : il faut de nouveaux termes en lien avec la théorie, la recherche, les expériences nouvelles. Avec l'esprit des Encyclopédistes, le lexique s'accroît avec plus de liberté, du fait du besoin de nommer de nouveaux objets et concepts.

Des naturalistes comme Buffon remettent à la mode des mots anciens (*répulsion*, *scorie*) ou des mots nouveaux (*pétrissable*, *quartz*), la naissance de la chimie avec Lavoisier rend indispensable l'élaboration d'une nomenclature rigoureuse, pour gagner en précision, et c'est majoritairement vers les langues anciennes, latin en tête, que se tournent les scientifiques de l'époque, pour nommer leurs découvertes. Le succès de la diffusion des travaux de Newton, qui a formé la *gravitation* sur le modèle latin, contribue ainsi au passage de nombreux anglicismes discrets dans la langue française.

²² La formule est citée par Gilles Siouffi in Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, op. cit., p. 788.

²³ Fénelon, *Œuvres*, tome troisième, Auguste Desrez éditeur, 1837, p. 211.

Et ce sont bien les anglicismes qui dominent le paysage lexical du XVIII^e siècle car l'Angleterre représente une puissance majeure en Europe, en particulier à la fin du siècle avec la proto-industrialisation qui annonce la Révolution industrielle à venir. Les intellectuels français connaissent bien les idées anglaises et le vocabulaire qui les exprime, et l'on assiste, dès les années 1740-1750 à une véritable « anglomanie ».²⁴ À un moment où il devient nécessaire de trouver des mots nouveaux pour une société qui change, en mouvement, des mots nouveaux pour un monde nouveau, en somme, c'est vers l'anglais que se tournent les penseurs français. Ainsi, les grandes notions de civilisation telles que l'*opinion publique*, la *bienfaisance* (qui remplace l'ancienne *charité*) font leur apparition dans le sillage du modèle anglais.²⁵ Avec la Révolution française, le phénomène s'accélère. Auparavant, en effet, les emprunts à l'anglais étaient pour ainsi dire insignifiants. À la fin du siècle, les mots sont dérivés sur le modèle anglais (on utilise par exemple *confortable*, *libéraliser*, *utiliser* alors que jusque là seuls existaient les noms et adjectif *confort*, *liberté*, *utile*), des expressions telles que *outlaw*, *honeymoon* ou *to take into consideration* sont traduites et intégrées au lexique sous la forme *hors-la-loi*, *lune de miel* ou *prendre en considération*.

Les domaines de prédilection de ces emprunts sont divers, la finance, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les sciences, les arts, le mode de vie (*spleen*, *cottage*), mais s'il en est un qui se détache nettement, c'est bien le domaine politique, ce qui s'explique aisément à la lecture du contexte. Étant donnée l'admiration des philosophes des Lumières pour le modèle anglais à un moment où se refonde la société française, il était tout à fait naturel de retrouver dans le lexique emprunté à l'anglais une dimension politique affirmée. Des termes tels que *vote* (venu de l'anglais alors que le verbe *voter* existait déjà en français), *session*, des

²⁴ Le terme est de Joséphine Grieder in *Anglomania in France, 174-1789, Fact, Fiction and Political Discourse*, Droz, Genève-Paris, 1985.

²⁵ Voir à ce sujet l'article d'Agnès Steuckardt, « L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18^e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation », *Mots. Les langages du politique* n° 82, ENS éditions, Lyon, 2006/3, p. 9-22.

traductions d'expressions figées telles qu'*esprit public* (*public spirit*), *libre-penseur* (*free-thinker*), *vertus sociales* (*social virtues*) en sont autant d'exemples.

Ces emprunts pourtant massifs à l'anglais demeurent cependant parfois difficilement reconnaissables car il s'agit bien souvent de termes de formation latine ou encore de réemprunts, c'est-à-dire de mots que le français avait donnés à l'anglais et qui sont revenus plus ou moins modifiés par leur séjour outre-Manche. Si l'on s'arrête sur le domaine politique et juridique, le vocabulaire anglais est bien souvent d'origine française et peut donc passer inaperçu. C'est le cas de la *popularité* qui avait jusque là, selon le *TLF*, le sens de « manière d'agir d'une personne qui cherche à gagner la faveur du peuple, du plus grand nombre », et qui prend désormais celui de « faveur du peuple, crédit dont dispose auprès du peuple, du plus grand nombre, une personne connue et appréciée par lui » (même source) sous l'influence de l'anglais *popularity*, lui-même issu du français. D'autres termes se sont adaptés aux particularités graphiques, phonétiques ou morphologiques du français :

MOT ANGLAIS	MOT FRANÇAIS
<i>Country dance</i>	<i>Contredanse</i>
<i>Packet boat</i>	<i>Paquebot</i>
<i>Partner</i>	<i>Partenaire</i>
<i>Riding coat</i>	<i>Redingote</i>

Certains ont été traduits, comme *hors-la-loi*, *lune de miel*, *prendre en considération* qui avaient déjà été évoqués, ou encore *franc-maçon* qui garde l'adjectif qualificatif antéposé de *free mason*. Enfin, il peut arriver que seul le sens soit importé : *désappointé* ou *motion* existaient des deux côtés de la Manche, mais ils n'avaient pas connu la même influence sémantique. Sous l'influence de l'anglais, *désappointer* qui avait alors le sens de « destituer quelqu'un de sa charge » prend celui de « tromper quelqu'un dans ses attentes ou dans ses espérances ». De la même manière, la *motion*, « action de mouvoir, de mettre en

mouvement », se charge du sens anglais « proposition faite dans une assemblée délibérante par un ou plusieurs de ses membres » (les définitions sont tirées du *TLF*).

À la fin du XVIII^e siècle, la société française est donc transformée par les bouleversements politiques, et le français, reflet de ceux qui le parlent, est lui-même marqué par un grand renouvellement lexical et par un net accroissement du lexique, tant dans les domaines des sciences et techniques que dans les domaines philosophiques et politiques. Il est alors prêt à entrer dans l'ère contemporaine.

1. 1. 9. Le XIX^e siècle

La stabilisation et l'uniformisation du français qui avaient connu leurs prémices dès la Renaissance se font véritablement sentir au XIX^e siècle, au cours duquel se développe l'enseignement primaire d'État. La grammaire normative de Noël et Chapsal, rendue obligatoire en 1823, les cours des écoles primaires organisés par Guizot sur des livres en français et non en latin à partir de 1832, l'orthographe devenue primordiale pour les examens, les actes administratifs et l'accès aux emplois de la fonction publique la même année et, bien entendu, à la fin du siècle, les lois Ferry (1881-1886) rendant l'enseignement laïc gratuit et obligatoire sont autant de facteurs de standardisation de la langue. De fait, les hésitations des siècles précédents se résorbent incontestablement : l'orthographe redevient étymologique et les origines grecques sont remises à l'honneur. Ainsi, dans son édition de 1835, l'Académie française rend son <h> au *misanthrope* ou encore son <y> à l'*analyse* et aux *amygdales*, et entérine la graphie <ai> à la place de <oi>. Dans le même temps, la grammaire se fige, avec les règles et les exceptions, les singuliers et les pluriels sont unifiés, et la prononciation parisienne bourgeoise tend à devenir la norme. C'est aussi au XIX^e siècle que naît l'histoire de la langue en tant que discipline d'étude.

« XIX^e siècle... Siècle des mots : mots du roman, de la poésie, de la politique, du positivisme, des utopies ; mots du dictionnaire, de la grammaire, de la linguistique, de la science, des arts ; mots de la dégénérescence et du progrès ; étendards flottant au gré des discours et claquant au gré des vents de discours prolixes et profus... », ²⁶ écrit Jacques-Philippe Saint-Gérard. En effet, le lexique et son emploi sont devenus des enjeux importants, comme le montre l'opposition des Romantiques au français classique lorsqu'ils revendiquent l'utilisation de mots aussi bien « nobles » que « bas », ou font appel sans scrupules à des emprunts teintés d'exotisme.

Il faut dire que la colonisation en Afrique du nord a favorisé les emprunts, notamment à l'arabe algérien, de termes tels que *bled*, *ramdam* (une altération de *ramadan* qui avait déjà été emprunté auparavant puisqu'il est attesté dès 1762 dans le dictionnaire de l'Académie française) ou *toubib* assez vite passés de l'argot militaire à la langue courante. Pour certains autres mots, en revanche, le domaine d'application reste celui du pays d'origine (*razzia*, *méchoui*) lorsque ce dernier fait référence à une réalité étrangère. Ces emprunts demeurent toutefois relativement peu importants, surtout en comparaison de ceux qui ont pu être introduits dans le vocabulaire technique, par exemple.

En effet, le renouveau lexical du vocabulaire technique, amorcé au siècle précédent, se répand désormais dans le domaine courant. La langue scientifique connaît alors une grande productivité et emprunte beaucoup au grec, que ce soit pour la physique, la chimie ou la médecine. De nouveaux termes sont créés (*analgésique*, *hydrothérapie*, *homéopathie*) et de nombreuses particules d'origine grecque deviennent des éléments de composition usuels du français, quitte à être liées à des éléments provenant d'autres langues, comme c'est le cas pour la *bicyclette*, formée d'un *bi-* latin, du *cycle* grec et du suffixe *-ette*, français. Il est à noter que

²⁶ Jacques-Philippe Saint-Gérard, « L'Histoire de la langue française au XIX^e siècle : ambitions, contradictions, réalisations », *L'Information grammaticale*, 90, 2001, p. 5.

de nombreux termes techniques viennent de l'anglais, et passent inaperçus du fait de leur origine grecque ou latine. Les avancées technologiques liées à la Révolution industrielle née dans le Black Country (Nord de l'Angleterre riche en charbon) amènent avec elles toute une terminologie qui se retrouve jusque dans les œuvres des écrivains réalistes et naturalistes de la fin du siècle.

L'influence de l'anglais, déjà mentionnée au XVIII^e siècle, continue en effet à se faire sentir, et s'accroît du fait du prestige de l'empire britannique, sur lequel, à l'époque, le soleil ne se couchait jamais. Outre le commerce et l'industrie, les sciences et techniques (les travaux de Faraday ont fourni la majeure partie des termes relatifs à l'électricité), les domaines privilégiés où s'exercent ces emprunts sont le sport (*handicap, outsider, pedigree, poney, turf*), la mode (*dandy, tweed, jersey, spencer*) ou encore le voyage (*touriste, chemin de fer, rail, tunnel, train, terminus*).

Force est de remarquer que, bien souvent, ces termes sont en fait des réemprunts, comme c'est le cas pour *pedigree, rail* ou *tunnel*. Le phénomène n'est cependant pas étonnant : le français a tellement donné à l'anglais par le passé qu'il était pour ainsi dire inévitable que des mots reviennent, même des siècles plus tard, colorés par leur séjour outre-Manche.

Un autre mouvement mérite qu'on s'y arrête : à partir du XIX^e siècle, on voit apparaître les premiers pseudo-anglicismes ou faux anglicismes, à l'instar de *recordman* (en anglais *record holder*) ou *shake-hand* (en anglais, *handshake* ou *handshaking*). Ces mots, confectionnés en France sur un modèle anglais, montrent bien le prestige dont jouit la civilisation britannique, un prestige suffisant pour qu'on ait envie de l'imiter jusque dans ses mots, et qui se poursuivra au siècle suivant.

1. 1. 10. Les XX^e et XXI^e siècles

Dans sa période la plus contemporaine, celle des XX^e et XXI^e siècles, la langue française poursuit son uniformisation tout en continuant à acquérir des termes nouveaux. Le rôle joué par la Première Guerre mondiale est prépondérant à cet égard : les soldats, venus d'horizons très divers, amenés à se côtoyer sur les champs de bataille, partagent leurs mots et contribuent à unifier une langue qui doit être comprise de tous. À cette occasion aussi se produisent des emprunts aux langues étrangères : *cagna* de l'annamite, *jerrycan* de l'anglais, *ersatz* de l'allemand, ou *guitoune*, au sens d'« abri de tranchée », de l'arabe.²⁷

Mais la guerre n'est pas la seule cause du renouvellement lexical. L'immigration qui s'amplifie au cours de cette période amène avec elle un vocabulaire venu d'ailleurs et fournit au français l'occasion de s'enrichir de termes arabes (*harissa* ou *fellagha*, ce dernier ayant été emprunté lors de la guerre d'Algérie), portugais (*matchiche*), italiens (*cannelloni*), espagnols (*intégrisme*), catalans (*sardane*) et aussi tsiganes (*manouche* de *manus*, « homme »). De la même manière, de nouveaux mots sont introduits grâce aux échanges et au commerce facilités par les innovations technologiques propres aux deux derniers siècles.

Ces mots gagnent vite en popularité, et sont rapidement adoptés par tous car ils sont véhiculés par les médias, en particulier la radio et la télévision, dont le rôle devient de plus en plus prépondérant. En effet, si ces dernières contribuent à la propagation des termes empruntés, elles font aussi office d'exemple pour les auditeurs et téléspectateurs, en reflétant et en créant l'usage en même temps. Par la même occasion, elles offrent un modèle de prononciation qui explique aussi le fait que les « accents » s'atténuent et convergent vers une prononciation plus neutre, telle qu'elle s'élabore dans le bassin parisien, mais qui n'est pas non plus l'« accent » parisien.

²⁷ Agnès Steuckardt a commenté le phénomène du dialogisme interlinguistique induit par la Première Guerre mondiale dans son article « L'emprunt, lieu et modèle du dialogisme », *Cahiers de Praxématique* (57), 2011, pp. 101-114.

Et pendant toute cette période, la langue qui a le plus donné au français est sans conteste l'anglais, qui avait commencé à exercer son charme au XVIII^e siècle, et est devenu irrésistible au cours du XX^e. À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, c'est-à-dire après la Seconde Guerre mondiale, c'est l'anglais des États-Unis qui enrichit le plus le lexique, non seulement du fait des mots empruntés, mais encore à l'aide de termes ou d'expressions traduits (*souris* – d'ordinateur, *chaises musicales*, *jeter le bébé avec l'eau du bain*), tout en le perturbant par l'ajout de sens nouveaux pour des termes préexistants tels qu'*initier* ou *supporter* qui signifient désormais aussi et respectivement « faire démarrer » et « soutenir ». On trouve par ailleurs beaucoup d'anglicismes aussi dans le langage parlé (*in, out, off, Black, cool, because, OK*), ce qui montre l'importance de l'influence de la langue anglaise, encore accrue aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale du fait du prestige dont jouissaient les Alliés.

Ces emprunts à l'anglais s'appliquent encore à des domaines tels que la mode avec des termes tels que *blazer, pull-over, socquette* ou *sweater*, respectivement introduits en 1920, 1925, 1930 et 1902 selon le *TLF*, mais ils concernent aussi des idées plus récentes. L'anglais d'Amérique fournit ainsi un lexique important autour du cinéma (*casting, flash-back, rushes, star, starlette, western...*) ou de l'informatique, même si *ordinateur* et *logiciel* ont assez vite remplacé *computer* et *software*. On peut même dire qu'au début du XXI^e siècle, l'anglais est la langue qui influence le plus non seulement le français mais encore toutes ses voisines, que ce soit dans le domaine des sciences et techniques, de la musique ou même des drogues.

Si la terminologie technique est souvent caractérisée par des emprunts purs et simples à l'anglais, le mot étant introduit en même temps que la chose (*compact-disc, tuner*), il arrive que les emprunts soient plus difficiles à repérer lorsqu'il s'agit d'acronymes ou

d'« anglisigles »²⁸ (*laser* de *Light Amplification by the Stimulated Emission of Radiation*, *Radar* de *Radio Detection And Ranging*, *hi-fi* de *high-fidelity*) ou lorsqu'ils sont inconscients (*biodégradable*, *coloriser*, *cortisone*, *décoder*, *ergonomie*). Ces emprunts passent d'autant plus inaperçus que, comme le signale Mireille Huchon, « les termes de la langue scientifique introduits par le monde anglo-saxon, anglicismes contre lesquels réagissent les commissions de terminologie, sont souvent tels que le français aurait pu les former avec un matériel gréco-latin. »²⁹

Les calques sont également très discrets : le mot ou l'expression, du fait de sa traduction, n'affiche aucun caractère exogène à première vue comme on peut le voir pour la *souris* informatique, ou la *cerise sur le gâteau* dans lesquelles on décèle difficilement *mouse* ou *cherry on the cake*. Il reste cependant des anglicismes plus visibles et si bien intégrés qu'ils ont produit des dérivés, qu'il s'agisse de substantifs (*microprocesseur*, *radariste*) ou de verbes tels que *flipper*, *speeder*, *flasher*, *stresser*, dont on remarquera au passage qu'ils ont été créés sur le modèle des verbes français en *-er*, ce qui tend à montrer un processus de normalisation.

Cette vague d'anglicismes a bien entendu beaucoup fait parler d'elle et certains en sont venus à penser que la langue française était en danger, comme on pensait au XVII^e siècle que les italianismes la corrompaient. Cette angoisse face à des anglicismes considérés comme bien envahissants est particulièrement bien représentée dans le pamphlet *Parlez-vous français ?*³⁰ que publie René Etiemble en 1964, et la pureté du français devient peu à peu une question d'importance nationale. Des mesures de protection sont ainsi prises par l'État : en 1975 est promulguée la loi Bas-Auriol relative à l'obligation de rédiger en français toutes les notices

²⁸ Le mot est d'Alain Rey in *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, op. cit., p. 1201.

²⁹ Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Le Livre de poche, Paris, 2002, p. 249.

³⁰ René Etiemble, *Parlez-vous français ?*, coll. « Folio actuel », éd. Flammarion, Paris, 1991.

accompagnant les produits commerciaux,³¹ laquelle ne touchait que les services de la répression des fraudes. En 1985, un élargissement de la législation linguistique est préparé par le gouvernement, mais aucun projet de loi n'est finalement déposé.³²

Par ailleurs, des instances très sérieuses réfléchissant sur la langue sont mises en place. Ainsi, le Comité d'étude des termes techniques français créé en 1954 sur une initiative privée mène une activité importante en matière de néologie et conseille des solutions de remplacement, en particulier pour les anglicismes. La Commission générale de terminologie et de néologie se penche également sur la question, voici quelques-unes de ses propositions, suggérées en 2000 :

TERME EMPRUNTÉ	REPLACEMENT PROPOSÉ
<i>E-mail</i>	<i>Courrier électronique</i>
<i>Disc-jockey</i>	<i>Animateur</i>
<i>Bug</i>	<i>Bogue</i>
<i>Leasing</i>	<i>Crédit-bail</i>
<i>Club-house</i>	<i>Foyer</i>
<i>Marketing</i>	<i>Mercatique</i>
<i>Kit</i>	<i>Prêt-à-monter</i>
<i>Design</i>	<i>Stylisme</i>

Ces initiatives vont de pair avec le développement de la Francophonie, qui lie tous les pays qui partagent la langue française, et dont la langue est de moins en moins considérée, en France métropolitaine, comme des variantes plus ou moins dialectales de la « vraie » langue française, mais bien comme des variétés à part entière de la langue.

Le sujet, on le voit, soulève des questionnements jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. Mais qu'en est-il des locuteurs eux-mêmes ? Il se trouve que l'opinion publique se montre

³¹ Cf. Claude Hagège, *Le Français et les siècles*, Odile Jacob, Paris, 1987, p. 122-123, ainsi que Haut Comité de la langue française, *La Loi relative à l'emploi de la langue française*, La Documentation française, Paris, 1975.

³² Cf. Gabriel de Broglie, *Le Français, pour qu'il vive*, Gallimard, Paris, 1986, p. 205-209.

toujours hostile à ce genre de mesures, qu'elle ressent comme une atteinte à la liberté individuelle, cette liberté qu'elle accepte pourtant d'aliéner, aussi bien dans son respect pour une orthographe contraignante que dans sa propension à adopter inconsidérément les mots à la mode au moment où ils passent.

Qu'en est-il donc du français en ce début de XXI^e siècle ? Toujours oscillant entre tradition et modernité, il est tout de même parlé sur les cinq continents et, dans une étude de 2010³³, l'Organisation Internationale de la Francophonie estime qu'on peut compter près de 220 millions de locuteurs répartis sur 77 pays et territoires. Langue officielle et langue de travail à l'ONU, l'OTAN, l'UNESCO, le français a beaucoup exporté son lexique et occupe le deuxième rang mondial des langues les plus parlées, très loin cependant derrière l'anglais, qui lui a tant donné et à qui il a tant donné. C'est à la constitution du lexique de ce dernier que nous attacherons à présent.

1. 2. Constitution du lexique anglais

Comme de très nombreuses langues à l'exception des isolats, l'anglais est le fruit d'un long brassage avec d'importantes origines germaniques dont il s'éloigne depuis plus de dix siècles. Les nombreuses influences exercées ont évidemment joué un rôle prépondérant dans la constitution du lexique, mais elles ont été secondées par la très grande réceptivité de la langue anglaise qui constitue sans aucun doute l'un des plus grands forums internationaux en matière de lexique. Ainsi que le signale Paul Bacquet, « [l'anglais] n'a jamais craint les emprunts, sauf peut-être au cours de périodes xénophobes. »³⁴ Il consiste donc, pour la plus grande partie, en une fusion de termes germaniques et français ainsi que de vestiges celtiques.

³³ Cf. <http://www.francophonie.org/Denombrement-des-francophones.html>.

³⁴ Paul Bacquet, *Le Vocabulaire anglais*, « Que sais-je ? » n° 1574, PUF, Paris, 1982, p. 5.

1. 2. 1. L'héritage celtique

On trouve surtout les séquelles celtiques dans la toponymie, avec le suffixe *-ric* par exemple, et dont l'*OED* précise qu'il a le sens de royaume, présent dans *bishopric* ou *abbotric*. Même après l'installation des tribus germaniques en Angleterre, des termes celtes ont survécu car ils ont été adoptés par les nouveaux venus, c'est le cas de mots tels que *bin*, *brock*, *dun* ou encore *comb*. Le fonds celtique demeure cependant peu important : une recherche assistée dans l'*OED* montre un total de 1 332 entrées réparties comme suit :

LANGUE	NOMBRE D'ENTRÉES
Celtique	12
Ecossais	171
Irlandais	315
Gaélique	478
Gallois	366

Cela représente en conséquence une très faible proportion, comparée aux quelque 300 000 entrées de l'*OED*. Qui plus est, la plupart des mots d'origine celtique de l'anglais moderne, c'est-à-dire des mots tirés du gallois, de l'écossais et de l'irlandais, correspondent à des emprunts relativement récents.

1. 2. 2. Les apports germaniques

À partir du VIII^e siècle, une série d'invasions s'abat sur les côtes anglaises. Les Jutes, d'abord, venus du Jutland (actuel Danemark), suivis des Frisons, s'installent dans la partie méridionale de l'île. Viennent ensuite les Angles qui s'établissent dans le Nord de l'Angleterre, puis les Saxons qui occupent le Sud-Ouest du pays. En conséquence, les peuplades celtes sont confinées à l'Ouest, c'est-à-dire dans le secteur du Pays de Galles et de la Cornouailles. L'héritage germanique légué par ces tribus comporte essentiellement des termes de marine, liés à la vie quotidienne, désignant des animaux, des parties du corps, des

liens de parenté, ou encore des verbes exprimant des actions habituelles ou des adjectifs qualificatifs, ce qui représente en vieil anglais environ 40 000 mots, selon Paul Bacquet³⁵. Le contingent germanique peut donc être considéré comme relativement important.

1. 2. 3. Le fonds latin

En plus de cet héritage, l'anglais dispose d'un important fonds d'origine latine, dont une partie s'était implantée avant même l'arrivée de Guillaume le Conquérant et de ses barons normands. Trois grandes périodes peuvent être distinguées :

La première correspond aux contacts entretenus entre les Germains du Nord et les légions romaines. Les emprunts germaniques au latin des légions concernent avant tout la construction (*chalk, port, street, tile, wall* provenant respectivement du latin *calx, portus, strata, tegula* et *vallum*) ou la vie quotidienne (*butter, plum, kitchen, copper* du latin *butyrum, prunum, coquina* et *cuprum*).

Une deuxième phase correspond à la période de l'invasion de la Bretagne par les Germains (Angles, Jutes et Saxons) entre 450 et 650. L'implantation latine avait commencé sous Claude, c'est-à-dire au I^{er} siècle après Jésus-Christ, un siècle après l'échec de Jules César. C'est à cette période que furent introduits un certain nombre de noms d'animaux (*cat* de *cattus*, *cock* de *coquus*) ou de termes de la vie quotidienne tels que *fork* (de *furca*) ou *chest* (de *cesta*).

La troisième influence latine marquante est liée à la christianisation. On peut recenser des mots d'origine chrétienne dès le IV^e et le V^e siècles, mais c'est surtout avec la conversion de la Bretagne menée par le pape Grégoire le Grand, en 597, que le processus s'accéléra. La période qui s'étend du VIII^e au XII^e siècles marque en outre une extension de la culture avec le développement des bibliothèques, des monastères et des écoles, des facteurs toujours très

³⁵ *Id.*, p. 5.

favorables à l'implantation durable du lexique. Bède le Vénérable (673-735), auteur de l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* et traducteur des œuvres grecques et latines des premiers pères de l'Église, et Alcuin (730- 804), qui fut à la tête de l'Académie palatine en sont des figures marquantes. Un certain nombre de termes du lexique anglais actuel provient donc d'emprunts au latin ecclésiastique, en particulier pour ce qui est du lexique religieux (*creed, idol, martyr, mass, paradise, pope* issus de *credo, idolum* — lui-même provenant du grec *εἰδωλον*, *martyr, missa, paradisus, pāpa*).

1. 2. 4. Les Vikings

Les peuplades venues de Scandinavie ont tenté à plusieurs reprises de s'emparer du territoire anglais. Après avoir employé une technique de harcèlement à la fin du VIII^e siècle, des invasions massives eurent lieu au siècle suivant, et plus particulièrement la conquête du Northumberland entre 867 et 869 et celle de l'Est-Anglie entre 866 et 870. Le traité de Wedmore, consécutif à la victoire du roi Alfred le Grand sur l'armée danoise et signé en 878, amenant la paix, les tentatives d'invasion menées par les Vikings régressent, jusqu'à la fin du X^e siècle, où se produisent de nouvelles incursions depuis l'actuel Danemark vers 980, puis de Norvège en 991. La langue des envahisseurs demeure proche de celle des tribus germaniques, Angles, Saxons et Jutes, qui avaient déjà marqué de leur empreinte le territoire linguistique, ce qui explique la création d'un certain nombre de doublets dont il sera question plus en détail par la suite.

Les Scandinaves ont fourni un apport lexical important, qu'on peut même retrouver dans la toponymie, avec des suffixes tels que *-by*, « habitation », *-thorpe*, « village » ou encore *-thwaite*, « enclos ». Les patronymes en *-son* montrent aussi l'influence scandinave de cette période. Les termes scandinaves adoptés relèvent de toutes les catégories grammaticales. On peut compter parmi eux :

- des substantifs : *awe, bull, crook, loan, skill, wing...*
- des adjectifs qualificatifs : *happy, low, week...*
- des verbes : *to anger, to happen, to raise, to scare...*
- des pronoms : *they, them*
- des adverbes, prépositions et conjonctions : *again, ay, fro, though, till*

Il est à noter que le groupe phonique /sk/ est souvent le signe d'une origine scandinave, et qu'il peut entrer dans un micro-système de doublets qu'illustrent les termes *skirt* et *shirt*. Ce fait peut être rapproché du doublet /k/-/ʃ/ que l'on retrouve entre réalisation normande et réalisation plus centrale.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments lexicaux scandinaves remplacent des termes de vieil anglais au fil du temps, en même temps que se substituent des formes scandinaves à celles préexistant. Enfin, si les mots empruntés sont souvent des termes d'usage courant, force est de remarquer que l'emprunt de termes grammaticaux montre aussi une incidence du passage des Vikings sur la syntaxe même de la langue anglaise.

1. 2. 5. Guillaume le Conquérant et les apports normands

Le véritable tournant dans l'évolution du lexique anglais a finalement lieu en 1066, lorsque Guillaume le Conquérant remporte la victoire à la bataille d'Hastings. Il est le fils né hors mariage de Robert le Diable (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est aussi nommé Guillaume le Bâtard), lui-même affilié au pouvoir outre-Manche puisque sa tante Emma, la sœur du duc Richard I de Normandie, était mariée à Ethelred et mère du roi Édouard le Confesseur, qui avait pour sa part été élevé en Normandie de 1016 à 1041, avant son accession au trône en 1042. Édouard, sans héritier, avait promis son trône à Guillaume, mais il aurait également pris le même engagement vis-à-vis d'Harold, fils de Godwin. Le règne

d'Harold dura neuf mois, et la guerre pour le trône trouva sa résolution en une seule journée, lors de la bataille d'Hastings, le 14 octobre 1066.

A partir de cette date, Guillaume peut légitimement prétendre au trône d'Angleterre. L'influence française déjà exercée avant 1066 à la Cour et dans le haut clergé s'accroît. Pour asseoir son autorité et son pouvoir, Guillaume dépouille les nobles de leurs titres, qu'il confie à des nobles français. Le clergé jouant un rôle prépondérant à cette époque, il fait en sorte que les plus hautes fonctions ecclésiastiques reviennent à des Normands. Enfin, de nombreux marchands et artisans qui avaient accompagné les armées et les barons normands s'installent finalement définitivement en Angleterre. Ce seront au total quelque 20 000 Normands qui s'établissent outre-Manche. Il va sans dire qu'une population aussi importante amène forcément avec elle tout un bagage lexical de taille à influencer durablement le fonds en place.

Il n'est pas inutile de préciser également qu'à cette époque, la Normandie était en plein essor, dans les domaines économique, politique, social, culturel, administratif et militaire en particulier, ce qui contribuait à son prestige, et donc au prestige de la langue qui en provenait. Et ce prestige est encore renforcé par les mariages unissant les membres de la noblesse normande à ceux des familles anglaises fortunées. Le français, qui était déjà la langue la plus importante d'Europe, devient aussi la langue de la classe dirigeante en Angleterre, alors que l'anglais demeurait la langue des vaincus et des parias d'une société close fondée sur l'argent, les liens féodaux et la tutelle normande.

En conséquence, le vocabulaire emprunté est marqué par les besoins et les préoccupations d'une élite riche, raffinée et cultivée en contact étroit avec des propriétés d'Outre-Manche. Et ce n'est qu'à partir de la perte de la Normandie (1204) que commencera le processus d'anglicisation des Normands installés en Angleterre.

Les XI^e et XII^e siècles constituent la première période d'emprunts au français, même s'il s'agit là d'un français mâtiné d'influences scandinaves dans la mesure où les Vikings s'étaient installés en Normandie. Parmi les termes empruntés à cette époque, on peut remarquer la prédominance du vocabulaire appartenant au domaine légal et social ou encore servant à désigner des titres, états ou fonctions, ce qui s'explique du fait des responsabilités attribuées aux nouveaux arrivants. Parmi ceux-là, on peut citer *crown*, du vieux normand *corune*, « couronne », *honour*, *justice*, *obedience* ou encore *warrant*, du vieux normand *warrant*, une variante de l'ancien français *guarant*. Pour ce qui est des titres, on peut relever les mots *abbot*, *baron*, *countess*, *prince* ou encore *prior*.

Toutefois les emprunts concernent également d'autres domaines, dont celui de la vie quotidienne comme en témoignent des termes tels que *basin*, *catch* (du vieux normand *cachier*, *chacier* en ancien français, qui a donné le français *chasser*), *furnace*, *savour*, *strive* (forme aphétique de l'ancien français *estriver* qu'on retrouve dans le picard *s'estriver à*, « s'acharner à), *table* ou encore *wait* (du vieux normand *waitier*, variante de *guaitier* qui a donné par la suite *guetter*).

Par la suite, avec Henri II Plantagenêt (1154-1189), Jean sans Terre (1199-1219) et Henri III (1216-1272) apparaît un nouveau courant français, d'origine poitevine, aquitaine et provençale : les Angevins prennent le relais des Normands, et contribuent à la promotion d'un nouveau contingent de termes français. Mais la guerre des Barons (1258-1265) au cours de laquelle Simon de Montfort, comte de Leicester et français de naissance, s'oppose au roi Henri III provoque, pour la première fois, la naissance d'un sentiment nationaliste et anti-français.

Mais c'est surtout la guerre de Cent ans (1337-1453) qui va marquer une hostilité déclarée pour la langue de l'usurpateur, et dès le milieu du XIV^e siècle, l'anglais reprend de

l'importance sur son territoire. Ainsi, en 1362, le discours d'ouverture du Parlement a lieu en anglais et en 1399, l'acte de déposition de Richard II ainsi que la proclamation d'Henri IV Lancastre se font en anglais. Dès 1350, l'anglais était enseigné dans quelques grammar schools, et peu à peu, toutes les écoles suivent le mouvement. Le français n'est plus alors qu'une langue écrite, celle des actes officiels de moyenne importance, alors que l'anglais, langue orale, du peuple, devient celle de la nation et de l'avenir national. La bataille d'Azincourt gagnée en 1415 par Henri V, héros national et nationaliste, représente une victoire culturelle et linguistique pour l'anglais.

C'est en pleine guerre de Cent ans que culmine la courbe des emprunts au français, dont certains s'éteindront vite et sont marqués d'un obèle dans l'*OED*, comme tous les termes ayant disparu. C'est le cas du verbe *to atiffe*, « orner », ou des noms *corbin*, « corbeau » ou *noces*. La plupart d'entre eux ont cependant survécu et se trouvent aujourd'hui d'un usage tout à fait courant. Encore une fois, la quantité de termes liés aux domaines légal et social, aux noms de personnes, en particulier pour ce qui est des titres, états et fonctions ou à la vie quotidienne est d'une importance assez considérable. En voici quelques exemples, puisés dans l'*OED* :

Domaine légal et social	Titres, états et fonctions	Vie quotidienne
<i>Alliance</i>	<i>Advocate</i>	<i>Basket</i>
<i>Assembly</i>	<i>Apothecary</i>	<i>Carry</i>
<i>Charter</i>	<i>Constable</i>	<i>Chattel</i>
<i>Heritage</i>	<i>Emperor</i>	<i>Cortine</i>
<i>Jurisdiction</i>	<i>Lieutenant</i>	<i>Dinner</i>
<i>Nation</i>	<i>Messenger</i>	<i>Kerchief</i>
<i>Parliament</i>	<i>Nurse</i>	<i>Manner</i>
<i>Reign</i>	<i>Sovereign</i>	<i>Silence</i>
<i>Throne</i>	<i>Squire</i>	<i>Sponge</i>
<i>Treaty</i>	<i>Surgeon</i>	<i>Wardrobe</i>

Cette longue période, de quatre siècles, au cours de laquelle l'anglais emprunte massivement au français marque un véritable tournant pour la langue du fait de l'enrichissement du lexique. Il est à noter que certains des termes empruntés ont depuis disparu en français : *bacon*, *nice*, *plenty* ou encore *purchase* n'ont plus d'équivalent en français, et le verbe *bargain* ne se trouve plus guère que dans l'expression *sans barguigner*, présentée comme « vieillie » dans le *TLF*. Pour les autres, ils s'éloignent parfois de leurs ancêtres continentaux, soit parce qu'ils maintiennent des traits devenus archaïques en français actuel, soit parce qu'ils ont subi une série d'acclimatations.

Ainsi, du point de vue phonologique, la diphtongue /ei/ originaire du vieux normand se maintient dans des termes tels que *veil* ou *leisure*, alors qu'elle a cédé le pas au /wa/ actuel pour le français *voile* ou *loisir*. De la même manière, le <s> est souvent maintenu avant le <t> alors qu'il n'est plus matérialisé que par l'accent circonflexe en français (*tempest* / *tempête*, *priest* / *prêtre*).

L'accentuation différente tend aussi à masquer les ressemblances : l'accent porte en général sur l'initiale en anglais tandis qu'il frappe plutôt la finale en français. Ainsi, à l'audition, il est difficile d'établir nettement un lien entre le [paRlɔmã] français et le ['pa:lɪmənt] anglais.

Enfin, l'évolution sémantique se poursuit de façon indépendante des deux côtés de la Manche, et il arrive que le sens des termes empruntés s'éloigne de façon parfois assez considérable et l'on peut avoir du mal, de nos jours, à associer l'anglais *curtain*, « A piece of cloth or similar material suspended by the top so as to admit of being withdrawn sideways, and serving as a screen or hanging for purposes of use or ornament » (une pièce de tissu ou de matériau semblable accrochée par le haut de façon à pouvoir être tirée de part et d'autre, et servant d'écran, ou pendant dans un but décoratif) selon l'*OED*, autrement dit un rideau, avec

le français *cortine*. Parfois aussi, et à l'instar des remarques faites plus haut concernant la phonologie, le sens en anglais moderne demeure plus proche de celui que revêtait le terme en ancien français que de celui prédominant en français actuel : *journey* signifie toujours en anglais « a day's travel; the distance travelled in a day or a specified number of days », c'est-à-dire un voyage d'une journée, sens qu'il avait au moment de l'emprunt, tandis qu'il désigne aujourd'hui en français essentiellement une période de vingt-quatre heures.

Il résulte de ces emprunts massifs au français une importante mixité du lexique puisque coexistent des termes provenant aussi bien du vieil anglais que du français, et un certain nombre de synonymes approximatifs sont utilisés de manière concomitante de telle sorte que l'anglais facilite la compréhension du français. Ce procédé déjà exploité au Moyen-âge dans les traductions et les gloses se retrouve dans les doublets *my herte and my corage*, *wepe and crye*, *huntyng and venerye* ainsi que le signale Paul Bacquet.³⁶ On rejoint ici la rhétorique conventionnelle qui se retrouve dans des expressions telles que *my lord and master* ou encore *my last will and testament* d'usage courant en anglais actuel.

Les zones sémantiques peuvent également être redéfinies dans la mesure où deux termes coexistent au lieu d'un seul, ce qui conduit à une spécialisation de chaque terme : si l'on observe des définitions proposées par l'*OED* pour les termes *doom* et *judgement*, en se concentrant uniquement sur les sens qui se sont maintenus (ceux marqués d'un obèle ont été retirés pour une meilleure lisibilité), on s'aperçoit qu'au fil du temps, et bien que les sens restent proches, *doom* s'est plutôt spécialisé dans un domaine divin et négatif, tandis que *judgement* reste plus humain et lié à la justice. Bien souvent, d'ailleurs, les acceptions les plus proches trouvées dans l'entrée consacrée à *doom* sont étiquetées « obsolètes », « rares » ou « archaïques ».

³⁶ Paul Bacquet, *Le Vocabulaire anglais*, op. cit., p. 35.

DOOM (du vieil anglais)	JUDGEMENT (du français)
<p>1. A statute, law, enactment; gen. an ordinance, decree. Obs. exc. Hist.</p> <p>2. A judgement or decision, esp. one formally pronounced; a sentence; mostly in adverse sense, condemnation, sentence of punishment.</p> <p>4. Fate, lot, irrevocable destiny. (Usually of adverse fate; rarely in good sense.) Final fate, destruction, ruin, death.</p> <p>5. The action or process of judging (as in a court of law); judgement, trial. arch.</p> <p>6. The last or great Judgement at the end of the world; also, a pictorial representation of this. arch. (Now chiefly in phr. crack of doom.)</p> <p>7. day of doom: the day of judgement</p>	<p>1. The action of trying a cause in a court of justice; trial. (Now rare or merged in 3.)</p> <p>2. The trial of moral beings by God (or Christ) as Judge; spec. (in full, the Last Judgement), the final trial of the subjects of God's moral government at the end of the world: = doom n. 6. Often in day of judgement: = doomsday.</p> <p>3. The sentence of a court of justice; a judicial decision or order in court. Law. (ellipt.) An assignment of chattels or chattel-interests made by judgement or decree of court; the certificate of such judgement as a security or form of property.</p> <p>4. Divine sentence or decision; spec. a misfortune or calamity regarded as a divine visitation or punishment, or as a token of divine displeasure.</p> <p>5. Any formal or authoritative decision, as of an umpire or arbiter. (Now rare.)</p> <p>6. The pronouncing of a deliberate opinion upon a person or thing, or the opinion pronounced; criticism; censure.</p> <p>7. The formation of an opinion or notion concerning something by exercising the mind upon it; an opinion, estimate.</p> <p>8. The faculty of judging; ability to form an opinion; that function of the mind whereby it arrives at a notion of anything; the critical faculty; discernment. Good or sound judgement; discernment, discretion, wisdom, understanding, good sense. Reason, senses, wits.</p> <p>9. The action of mentally apprehending the relation between two objects of thought; predication, as an act of the mind. With pl. A mental assertion or statement; a proposition, as formed in the mind.</p> <p>10. In various biblical uses, chiefly as rendering of Heb. mishpāt, in its different uses. a.10.a Justice, righteousness, equity.</p>

Cette spécialisation se retrouve dans un certain nombre de doublets tels que *ask* / *demand*, *hearty* / *cordial*, *hide* / *conceal*, *main* / *principal* ou encore *wish* / *desire* dans lesquels l'un des termes revêt un sens plus fort que l'autre. Si *ask* correspond à « demander », *demand*, pour sa part, marque une demande plus impérieuse, qui concorde davantage avec le sens français du verbe *exiger*.

Ces doublets peuvent également aboutir à un certain nombre d'associations tautologiques : *courtyard*, *mansion-house*, *salt-cellar* comprennent tous un élément provenant du vieil anglais et un élément provenant du français. Des hybrides de plusieurs sortes se sont considérablement développés à partir de l'introduction du lexique français dans le fonds vieil

anglais. Ainsi, à partir de l'ancien français *gentil* dont la première attestation remonte à 1225 d'après l'*OED* (« 1225 Ancr. R. 166 Noble men and **gentile** ne bereð nout packes » lit-on en exemple), l'anglais a d'une part composé *gentlewoman* en 1230 (« c 1230 Hali Meid. 9 Biset uuele as **gentile wimmen** mest alle nu oworlde ») et *gentleman* en 1275 (« 1275 Prov. Ælfred 706 in O.E. Misc. 138 Hic ne sige nout bi þan, þat moni ne ben **gentile man** »), et d'autre part créé les dérivés *gentleness* en 1300 (« 1300 Cursor M. 28562 Ði smale sinnes comand of vr **gentilnes** »), *gently* en 1330 (« c 1330 R. Brunne Chron. (1810) 134 Ðe sonne cam also suiþe, & cried his fader mercy, Ðe kyng þerof was bliþe, forgaf him **gentilly** »), et *gentlemanly* en 1433 (« 1433 Lydg. S. Edmund ii. 128 This said Lothbrok was riht **gentilmanly** in al his demenyng »).

La composition et la dérivation constituent bien entendu des signes clairs d'assimilation, mais la survie de la force productive des affixes anglais ainsi que des termes indigènes qui servent de support à des composés indique aussi une situation de bilinguisme et non une simple juxtaposition de deux systèmes de langues. Et si des affixes anglais ont pu être greffés sur des emprunts au français (le vieux normand *aisé* — *aisié* en ancien français — donne l'anglais *easy* en 1200, dérivé en *uneasy* en 1290 et *uneasiness* en 1387), l'extension lexicale s'effectue aussi par la greffe d'affixes français sur une base anglaise. Le suffixe *-able* a ainsi permis la constitution d'un grand nombre d'adjectifs qualificatifs (*eatable*, *bearable*, *speakable*, *breakable*, *wearable*...), et de nombreux substantifs ont pu être créés à partir des suffixes *-ance* (*rememberance*, *abidance*, *abearance*, *forbearance*, *furtherance*, *hinderance*, *riddance*...), *-age* (*breakage*, *brewage*, *cleavage*, *steerage*, *wreckage*...) ou en *-ess* (*murderess*, *quakeress*...). Parallèlement, avant la Renaissance, certains préfixes anglais perdent de leur productivité, comme le préfixe *with-* qui marque l'opposition, et plusieurs termes disparaissent peu à peu au profit de synonymes d'origine française. C'est le cas, par

exemple, de *withsay* ou encore de *withset* auxquels se substituent respectivement *renounce* et de *resist*, qui sont d'ailleurs les termes employés par les rédacteurs de l'*OED* dans le texte de définition.

1. 2. 6. La Renaissance

La Renaissance, du fait d'une ouverture nouvelle sur le monde liée aussi aux grandes découvertes et aux voyages entrepris afin de découvrir des terres inconnues et des routes inexplorées, représente une autre période d'enrichissement du vocabulaire anglais.

1. 2. 6. 1. Période pré-Renaissance

Juste avant la Renaissance, malgré une chute sensible du nombre des emprunts, l'anglais puise tout de même encore dans le fonds français, et selon Mary Serjeantson,³⁷ on recense 13% de mots français chez Chaucer, l'auteur des célèbres *Contes de Canterbury*. Elle estime en outre qu'on trouve davantage encore d'emprunts au français chez Langland (1331-1400) et Leydgate (1370-1451). Il est cependant parfois difficile de savoir si le mot provient du français ou du latin car le français est parfois très proche encore de sa source latine. L'*OED*, dans sa rubrique étymologique, signale souvent l'hésitation quant à l'identification de la langue source par la mention « a. F. [...] or ad. L. [...] », qui signifie « adoption of French [...] or adaptation of Latin [...] ». De plus, le remodelage de termes français sur le schéma latin, comme *aventure*, refaçonné au XV^e siècle sur le modèle d'*advenire* sous la forme *adventure*, est susceptible de brouiller les pistes. De manière directe ou indirecte, ce sont, selon Mary Serjeantson, plus de 1 000 termes qui sont empruntés durablement, et qui permettent parfois d'ajuster le système adjectival ou verbal au système substantival, quitte à créer une discordance morphologique au sein d'une même famille. Ainsi, *mind* a pour adjectif *mental* (*ment(em) + -al*), *mouth* se trouve lié à *oral* (*or(em) + -al*) ou encore *stone* à *petrify*

³⁷ Mary S. Serjeantson, *A History of Foreign Words in English*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1935, 2nde impression, 1961.

(*petr(am) + -ify*), même si le verbe *to stone* existe, mais dans le sens d' « empierrer ». C'est aussi par l'intermédiaire du latin ou du français que l'anglais reçoit à cette période un contingent de mots d'origine grecque dont certains (*acrobat, character, logic, spasm, tragedy...*) sont passés dans le vocabulaire courant.

Toutefois, les emprunts aux langues anciennes et au français ne sont pas les seuls dans la période qui précède la Renaissance, car les relations économiques mises en place entre l'Angleterre et les Pays-Bas, notamment pour ce qui est de l'industrie et du commerce lainier, amène de nouveaux mots, d'origine germanique cette fois, qui prennent quelque peu le relais dont *bowsprit, clock, groat, orlop* ou *spool*, pour ne citer qu'eux. Parmi ceux-là, certains se sont par la suite intégrés au lexique français. Mais c'est surtout à la Renaissance que le lexique anglais connaît un foisonnement de termes empruntés à plusieurs autres langues.

1. 2. 6. 2. Les emprunts à la Renaissance

Entre 1515 et 1650, c'est-à-dire la période que couvre la Renaissance anglaise, deux grands facteurs exercent une influence notable sur le lexique : le bouillonnement intellectuel et le partage des idées, et donc des mots, d'une part, et les progrès de l'imprimerie avec quelque 20 000 livres publiés en deux siècles d'autre part, infléchissent à la fois la langue parlée et la langue écrite.

1. 2. 6. 2. 1. L'anglais et les langues anciennes

Les langues anciennes tout d'abord, à savoir le latin et le grec, connaissent un regain d'intérêt, et leur utilisation montre une appartenance à une certaine classe cultivée de spécialistes. Cependant, l'usage de termes empruntés à d'autres langues n'est pas du goût de tous et le courant nationaliste, qui se manifeste aussi dans le rapport établi à la langue, représente l'un des traits majeurs de la Renaissance. Les ennemis de l'emprunt à cette période sont les successeurs de ceux qui, au XIV^e siècle, s'opposèrent à l'ingérence des vocables

français dans le lexique anglais. Les adversaires de la latinité, tels que sir John Cheke, Thomas Chaloner ou sir Thomas Wilson, s'en prennent aux mots savants récemment introduits qu'ils nomment *inkhorn terms* (des mots d'encrier) et considèrent comme des insultes à la pureté de la langue anglaise. Sir John Cheke écrivait à ce sujet en 1561 dans une lettre à sir Thomas Hobby : « Our own tung shold be written cleane and pure, vnmixt and vnmangeled with borowing of other tungen »³⁸ (notre langue devrait s'écrire avec pureté et netteté, sans ces mélanges et ces mutilations qui lui viennent d'emprunts à d'autres langues). Dans cette mouvance, des remplacements sont suggérés pour garantir la pureté de la langue, et des termes tels que *mooned* pour *lunatic*, *gainbirth* pour *regeneration* ou *foresayer* pour *prophet* sont proposés. À l'opposé se dressent les défenseurs d'une latinité qui peut être source d'inspiration, au nombre desquels on peut compter sir Thomas Elyot, Richard Mulcaster ou George Pettie. Ce dernier jugeait qu'il était nécessaire de recourir à l'emprunt : « I know no reason why I should not use them [foreign words] : for it is indeed the ready way to inrich our tongue, and make it copious, and it is the way which all tongues have taken to inrich themselves »³⁹ (Je ne vois aucune raison pour laquelle je devrais ne pas les employer [les mots étrangers] : il s'agit en effet du moyen adéquat et immédiat d'enrichir notre langue et d'en augmenter l'abondance ; c'est la voie que toutes les langues ont empruntée pour s'enrichir). De cet affrontement découlent trois conséquences majeures :

Tout d'abord, un tri est effectué parmi les emprunts aux langues anciennes. Les mots qui forment un doublet avec des termes préexistants sont écartés : *attemptate*, *cautionate*, *aspectable* sont inutiles puisque figurent déjà *attempt*, *caution*, *visible* dans le fonds lexical. Il est toutefois difficile parfois de savoir pourquoi certains termes sont adoptés ou au contraire

³⁸ Cet extrait est présenté sur le site de l'OED : <http://public.oed.com/aspects-of-english/english-in-time/early-modern-english-an-overview/>

³⁹ Keith Johnson, *Shakespeare's English : A Practical Linguistic Guide*, Routledge, New York, 2013, p. 42.

rejetés, et ce même au sein d'une même famille : *discongruity* est évincé (il est étiqueté comme étant obsolète dans l'*OED*) alors qu'*incongruity* est maintenu, par exemple.

Ensuite, la dérivation et la composition entrent en scène dans quantité de mots nouveaux et contribuent à les angliciser. Cette capacité à la dérivation et à la composition contribue à la pérennisation du lexique emprunté, et explique dans le même temps l'extrême richesse du fonds lexical anglais.

Enfin, même les puristes adoptent parfois le compromis, lorsque celui-ci est guidé par le bon sens. Il semble en effet naturel d'utiliser des termes d'origine grecque ou latine si ces derniers sont adoptés et compris. Même un adversaire de l'inkhornisme comme Puttenham reconnaît l'utilité de certains termes tels que *function*, *method* ou *penetrate*. Pour ce qui est des mots latins, il est parfois difficile de savoir s'ils ont été puisés directement dans le fonds latin ou s'ils sont arrivés par le biais du français, et l'*OED* relaie ces incertitudes, comme nous l'avons déjà évoqué. Il est aussi possible que les mots aient été introduits plus ou moins en même temps dans les deux langues ou que le sens soit renforcé par l'utilisation de l'autre côté de la Manche. Ainsi, si les verbes en *-ate* (*confiscate*, *congratulate*...) proviennent forcément du latin, la forme française étant différente, les substantifs en *-ty*, *-sion*, *-tion* ou les adjectifs qualificatifs en *-able* peuvent découler aussi bien du français que du latin.

On peut également relever des emprunts durables et admis au grec, qui se sont faits tantôt directement, tantôt par le biais du français ou du latin. Le tableau ci-après présente quelques-unes des formes empruntées au grec recensées dans l'*OED* en fonction de leur origine :

Emprunts directs au grec	Emprunts au grec par le latin	Emprunts au grec par le français	Emprunts au grec par le latin ou le français
<i>Acme</i> <i>Criterion</i> <i>Pathos</i> <i>Strophe</i>	<i>Anemone</i> <i>Anonymous</i> <i>Enigma</i> <i>Lexicon</i> <i>Idyll</i>	<i>Despot</i> <i>Hyacinth</i> <i>Labyrinth</i> <i>Philtre</i> <i>Trophy</i>	<i>Chaos</i> <i>Enthusiasm</i> <i>Rhythm</i> <i>System</i> <i>Thermometer</i>

Le grec entre aussi dans la composition d'un grand nombre de termes savants dans lesquels on trouve associés tantôt deux substantifs (*hemicycle, macrocosm*), tantôt une préposition et un substantif (*amphibian, hyperbole*), ou encore dans lesquels un substantif figure en deuxième élément (*-archy, -graph*). Cette tendance connaîtra une vogue considérable au XVIII^e siècle et lors des siècles suivants pour constituer des mots savants devenus nécessaires avec le développement des sciences et des techniques. Ces mots sont d'ailleurs communs, à peu de choses près, à beaucoup de langues modernes.

Or il se trouve que les termes provenant du grec ou du latin et exprimant de nouvelles notions doivent être compris, et pour ce faire expliqués, afin d'être véritablement intégrés. C'est dans ce but que se développèrent les dictionnaires de mots difficiles (*hard words*), qui n'avaient pas encore pour but de fournir l'étymologie comme le demandait dès 1582 Richard Mulcaster et comme le fera au début du XVIII^e siècle le dictionnaire de Nathan Bailey (*Universal Etymological English Dictionary*). Au-delà des dictionnaires, les textes littéraires eux-mêmes recourent à différents moyens afin d'éclaircir le sens des mots venus des langues anciennes. Parmi ceux-là, on peut citer l'explication, utilisée par exemple par Thomas Elyot, dans *The Book named the Governour* : « *circumspection, which signifieth as much, as beholding on every part* ». ⁴⁰ La coordination unissant un terme savant à un élément plus

⁴⁰ Thomas Elyot, *The Book named the governour*, chapitre 24, John Hernaman and Ridgway & sons, Londres, 1834 (première édition : 1564), p. 78.

fréquent est aussi régulièrement employée : « education or bringing up children », « agility and nimbleness »...

Du fait de ces emprunts, qu'Albert Baugh chiffre à 10 000 environ à la Renaissance,⁴¹ l'anglais présente une grande richesse en synonymes, qui se chargent de sèmes de plus en plus précis au fil du temps. Alors que le vieil anglais, pour exprimer l'idée de nouveauté, ne possédait que l'adjectif *new*, les emprunts, notamment au français, lui fournissent *fresh* au XIV^e siècle, *novel* au XV^e siècle, *modern* et *recent* au XVI^e siècle. Et, bien entendu, les mots poursuivent leur évolution sémantique. Si l'on s'arrête sur le cas de *catastrophe*, son sens premier était, pour l'*OED* « 'The change or revolution which produces the conclusion or final event of a dramatic piece' (J.); the dénouement. » (« retournement de situation ou bouleversement qui conduit à la conclusion ou à l'épilogue d'une œuvre dramatique » (Johnson) ; dénouement), illustré par une citation de Spenser : « 1579 E. K. in Spenser's Sheph. Cal. May, Gloss., This tale is much like to that in Aesops fables, but the catastrophe and ende is farre different ». Un siècle plus tard, et dans la deuxième définition proposée (« 'A final event; a conclusion generally unhappy' (J.); a disastrous end, finish-up, conclusion, upshot; overthrow, ruin, calamitous fate. » — « épilogue, conclusion généralement malheureuse » (Johnson) ; fin, dénouement, conclusion, aboutissement désastreux ; chute, ruine, destin funeste) illustrée par une citation de Shakespeare (« 1601 Shakes. All's Well i. ii. 57 On the Catastrophe and heele of pastime When it was out ») le terme a pris le sens de « fin désastreuse », son sens s'est donc étendu. Parfois, à l'inverse, on assiste à un gommage sémantique lorsqu'un sens disparaît au profit d'une signification nouvelle : le premier sens d'*invent*, au XV^e siècle, depuis disparu et marqué en conséquence

⁴¹ Albert C. Baugh, *A History of the English Language*, Routledge & Kegan Paul, 2nde édition, Londres, 1959 (première édition : 1935).

d'un obèle dans l'*OED* était celui de « trouver ». Il s'est effacé au XVI^e siècle au profit de celui d' « inventer », toujours en usage.

1. 2. 6. 2. 2. L'apport des langues contemporaines

Mais si les langues anciennes jouent un rôle important dans l'expression de la pensée humaniste, il n'est pas question pour autant de les utiliser telles quelles pour rédiger : une volonté puissante d'écrire dans la langue vernaculaire est née, à l'instar de ce que recommandait Joachim du Bellay outre-Manche dans son ouvrage *Défense et Illustration de la langue française* en 1549. Cette tendance s'allie néanmoins à de considérables apports des langues contemporaines, qui vont de pair avec l'ouverture sur le monde et sur les autres portée par la Renaissance. Selon James Murray qui fut le rédacteur en chef de l'*OED* de 1878 à 1915, les emprunts que l'on peut répertorier en anglais proviennent de plus de cinquante langues différentes, les plus nombreux étant issus du français, de l'italien et de l'espagnol⁴².

Le français a déjà joué un rôle de première importance durant la période du moyen anglais et a permis l'introduction de termes d'origine latine. Mais son influence ne s'arrête pas là et s'exerce en particulier dans le domaine militaire et dans celui de la marine (notamment sous les Tudor et plus spécialement sous le règne d'Élisabeth I^{re}) avec des termes tels que *cartridge*, *colonel*, *corsair* ou *dragoon*. Le commerce qui a toujours eu une importance capitale dans l'histoire de l'Angleterre amène aussi son contingent lexical (*cabochon*, *portmanteau*, *vase*), tout comme les arts, très importants en plein Humanisme (*grotesque*, *scene*). Enfin, le mode de vie français laisse des traces dans la culture anglaise à l'aide de termes tels qu'*accolade*, *coquette*, *demoiselle* ou *table-d'hôte*. Source d'emprunts directs, le français a aussi servi de vecteur à d'autres langues, ce que la géographie explique assez facilement puisque la France est la zone continentale la plus proche de l'Angleterre.

⁴² Cf. James Murray, *New English Dictionary*, préface au volume VII, Oxford, 1909.

L'italien a offert aussi quantité de mots, souvent par le biais du français. Entre 1500 et 1650, l'importance des auteurs italiens (Pétrarque, Boccace, l'Arioste, le Tasse pour ne citer qu'eux) ainsi que l'influence du traducteur et lexicographe John Florio, auteur *D'A World of Words* (1598), favorise la pénétration de mots italiens en anglais. Les termes liés aux activités de la vie quotidienne (*balloon, cascade, parasol, regatta*) ou aux arts (*canzone, fugue, madrigal, serenade, sonnet*) y sont tout particulièrement représentés, aux côtés de mots concernant le commerce (*artisan, bankrupt, contraband, mercantile*), le monde militaire (*batallion, citadel, musket, pistol*) ou la gastronomie (*macaroni, vermicelli*).

La zone ibérique, en l'occurrence l'Espagne et le Portugal, n'est pas en reste. Malgré une vague anti-hispaniste due à la défaite de l'Armada en 1588, la littérature espagnole a exercé une influence certaine, et a permis l'introduction de nouveaux mots. Encore une fois, le français a souvent servi de lien entre l'Angleterre et le continent. Parmi les termes empruntés à l'espagnol, on peut relever *armada, cargo, hidalgo, renegade, saraband, toreador*, tandis que le portugais a fourni *buffalo, flamingo* ou *mandarin*. C'est aussi par le biais de l'espagnol ou du portugais que l'anglais a eu accès au lexique issu des parlers d'Amérique centrale ou du sud (*alligator, banana, mulatto, potato...*)

Les Pays-Bas ont pour leur part continué à jouer un rôle important dans le lexique naval (*filibuster, freebooter, reef, smack* « bateau de pêche », *yacht*) ainsi que pour le commerce et l'industrie (*brandy, cambric, muff, smuggle*).

Enfin les autres langues, si leur incidence demeure moins marquante, ont aussi contribué à l'enrichissement lexical :

- Allemand : *hamster, lansquenet, protestant*
- Arabe : *admiral, alchemy, alcove, alembic, calibre, hazard, muezzin sultan*
- Hébreu : *cherubim, jubilee, leviathan, Sabbath*

- Hongrois : *hussar, coach*
- Inde (Malayâlam ou tamoul) : *calico, curry, pariah*
- Ourdou : *chintz, nabob*
- Parlers d'Amérique du Nord : *moccasin, sachem, squaw*
- Parlers d'Amérique du Sud : *canoe, chocolate, manioc, potato, tobacco, tomato*
- Persan : *arsenic, kiosk, taffeta, tulip, turban*
- Russe : *czar, moujik, rouble*
- Turc : *bergamot, caviar, coffee, horde*

Ces mots, qui existent aussi en français, sont souvent le reflet de réalités étrangères et restent longtemps attachés à leur contexte d'origine. Pour ceux provenant de l'arabe et du persan, ils ont fréquemment transité par le français, ce qui explique leur coexistence dans les deux langues. Quant à ceux venant d'Amérique du Sud, comme cela avait déjà été évoqué précédemment, ils ont généralement été relayés par l'espagnol ou par le portugais.

1. 2. 7. Du XVII^e au XIX^e siècle, l'époque moderne

La période qui s'étend de la révolution parlementaire (1642) au lendemain de la révolution industrielle (1850) témoigne d'un grand cosmopolitisme lexical, qui s'inscrit dans la lignée de la Renaissance. Mais comme bien souvent lorsqu'il est question d'adoption de termes, les avis sont partagés entre partisans d'une norme conformiste et adeptes de la nouveauté.

1. 2. 7. 1. Instaurer une norme linguistique ?

Les multiples créations de la Renaissance et l'effervescence shakespearienne en matière de langue n'ont pas manqué de paraître extravagantes et excessives aux yeux d'un certain nombre de normalisateurs désireux de défendre la langue anglaise comme une institution. Dans ce but, une campagne fut lancée à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle

afin de créer une académie anglaise inspirée de l'Accademia della Crusca italienne (1582) et de l'Académie française (1635). Il s'agissait d'imposer et de diffuser des normes et des prescriptions pour fixer la langue, jugée trop luxuriante. C'est ce que demande, en 1712, Jonathan Swift, avec l'appui de John Dryden et de Daniel Defoe, dans sa lettre *A Proposal for Correcting, Improving and Ascertaining the English Tongue*⁴³, dans laquelle il écrit :

My lord, I do here, in the name of all the learned and polite persons of the nation, complain to your lordship, as first minister, that our language is extremely imperfect; that its daily improvements are by no means in proportion to its daily corruptions; that the pretenders to polish and refine it, have chiefly multiplied abuses and absurdities ; and that in many instances it offends against every part of grammar.⁴⁴ (Monsieur, je veux ici, au nom de tous les individus érudits et raffinés de la nation, me plaindre à votre grâce, en tant que premier ministre, de l'extrême imperfection de notre langue, dont les progrès quotidiens ne sont en aucun cas proportion de ses corruptions, dont ceux qui prétendaient lui apporter lustre et raffinement ont avant tout multiplié les abus et absurdités, et dont, dans la plupart des cas, la grammaire est en tous points maltraitée.)

Cette volonté de purifier la langue se retrouve aussi, un peu plus tard, chez le docteur Samuel Johnson, l'auteur du fameux dictionnaire, notamment dans le combat qu'il mène pour purger l'anglais de l'argot. Cependant, l'académie anglaise ne verra jamais le jour, et les mots étrangers continueront à enrichir le lexique anglais.

⁴³ Cette lettre peut être lue sur le site

http://books.google.fr/books/about/A_Proposal_for_Correcting_Improving_and.html?id=5FMJAAAAQAAJ&redir_esc=y

⁴⁴ Jonathan Swift, *op. cit.*, p. 8.

1. 2. 7. 2. De nouveaux apports français

Sous la restauration, c'est-à-dire à partir de 1660, les gallicismes étaient plébiscités à la cour d'Angleterre, d'autant que pendant son exil, le roi Charles II avait passé dix années en France. Les milieux aristocratiques et bourgeois sont alors saisis d'une véritable francomanie. Ce goût pour la langue française se maintiendra durant toute la seconde moitié du XVII^e siècle, et l'anglais acquiert à cette occasion un nouveau contingent de termes français, souvent en lien avec la vie sociale (*ballet, faux-pas, liaison, malapropos, pis-aller, tête à tête*). En revanche, contrairement à ce qui avait eu lieu précédemment, ces gallicismes ne sont pas acclimatés et il est de bon ton de leur conserver une couleur exotique, marque du raffinement français.

Au XVIII^e siècle, les emprunts se poursuivent et sont parfois introduits par des personnages en vue qui jouent un rôle important (lord Chesterfield a amené *empressement* — l'*OED* le note d'ailleurs en texte d'exemple, puisqu'il s'agit de la première attestation du mot : « 1749 Chesterfield *Lett.* No. 202 (1792) II. 262 You must do it with alacrity and *empressement* » — ou encore *persiflage* — « 1757 Chesterfield *Lett.* (1774) IV. 103 Upon these delicate occasions you must practise the ministerial shrugs and *persiflage* »). Les écrivains ont aussi contribué à la diffusion de termes nouveaux, c'est le cas d'Horace Walpole, de Samuel Richardson ou d'Henry Fielding. Et ces emprunts peuvent concerner des domaines très divers, qu'il s'agisse de l'habillement et des accessoires (*bandeau, chignon, pompon, velours*), de la vie quotidienne (*fête, picnic, soubrette, valse*), des arts (*conservatoire, coterie, nuance, vaudeville*), de la vie militaire (*bivouac, espionnage, manœuvre, ricochet*), de la gastronomie (*casserole, liqueur, meringue, rissole*), de la géographie (*glacier, moraine, plateau*), de la décoration (*chaise, escritoire, fauteuil, salon*). Le nombre important de

domaines concernés montre aussi l'importance de l'influence de la vie à la française sur la société anglaise.

Les emprunts au français se poursuivent encore pendant la première moitié du XIX^e siècle, et dans les domaines précités, on peut relever dans l'*OED* les termes suivants :

- habillement et accessoires : *beret, blouse, décolleté, lingerie, trousseau*
- Vie quotidienne : *bric-à-brac, convenance(s), genre, soirée*
- Arts : *fabliau, flamboyant, motif, renaissance, rococo*
- Vie militaire : *debacle, entente, rapprochement*
- Gastronomie : *bain-marie, gourmet, mayonnaise, restaurant, sauté*
- Géographie : *aiguille, crevace, ravine*
- Décoration : *jardinière, jalousie, oubliette, parquet, secrétaire*

Il ne s'agit bien entendu pas là d'un relevé exhaustif, mais plutôt d'une série d'exemples visant à montrer que, tout bien considéré, l'influence française n'a jamais vraiment cessé de se faire sentir depuis le XI^e siècle.

1. 2. 7. 3. *Le vocabulaire scientifique et les langues anciennes*

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, de nouveaux mots latins, surtout liés au domaine scientifique, sont introduits par les lettrés. Il faut dire que le latin était à l'époque la langue internationale, en particulier celle des publications scientifiques dans la mesure où il était lu, écrit et compris de tous les érudits. *Addendum, antenna, copula, lacuna* ou *stimulus* pour ne citer qu'eux ont été puisés dans le fonds latin à cette époque.

Au XVIII^e siècle, le recours au latin est toujours d'actualité, même s'il tend à s'infléchir. Il pourvoit toujours le domaine des sciences (*herbarium, humus, nucleus*), mais aussi celui du droit avec *alibi*, celui de l'économie avec *bonus, deficit, extra* ou encore celui des arts avec *opus*.

Au XIX^e siècle, les emprunts au latin se font plus rares car il a été peu à peu supplanté par les langues modernes pour ce qui est de la recherche et des publications. C'est tout de même au cours de la première moitié du XIX^e siècle qu'apparaissent les mots *animus*, *ego* ou *sanatorium*.

Les emprunts au grec sont bien moins nombreux que ceux dont le latin était la source entre 1642 et 1850. Certains d'entre eux sont des emprunts directs (*cosmos*), d'autres transitent par le latin (*myth*, *pharynx*), le français (*phase*), le latin puis le français (*botany*, *siphon*). C'est un peu plus tard que le grec connaîtra un regain d'intérêt pour répondre à de nouvelles nécessités de désignation.

1. 2. 7. 4. Des mots venus d'Europe

Après le français et les langues anciennes, de nombreuses langues contemporaines ont aussi fourni de nouveaux mots à l'anglais entre 1642 et 1850. Seuls quelques mots celtiques pénètrent le vocabulaire anglais : l'irlandais a fourni *tory*, l'écossais, *clan*, *loch* et *whisky*, le gallois, *cromlech*, le cornouaillais, *dolmen*, le breton d'Armorique, *menhir*, mais les exemples restent rares et marginaux, et très souvent en lien avec des réalités propres à chaque région. Les emprunts au scandinave, tels que *rune* et *troll* sont également assez rares.

En revanche, les emprunts au bas-allemand et au néerlandais représentent un volume un peu plus important, non seulement dans la tradition des termes de marine (*hooker*, *sloop*, *smack*, *yawl*), mais aussi parce que le néerlandais a servi de véhicule pour des termes provenant d'Afrique du Sud (*colza*, *gin*) ou même d'Amérique. À la consultation de l'*OED*, on découvre en effet que *boss* provient du néerlandais *baas*, « maître », la notice étymologique indiquant : « ad. Du. *baas* master (older sense 'uncle'), supposed to be related to Ger. base female cousin, OHG. *basa* 'aunt' ». La définition elle-même relie le terme à une réalité américaine : « An orig. American equivalent of 'master' in the sense of employer of

labour ; applied also to a business manager, or anyone who has a right to give orders. In England at first only in workmen's slang, or humorously [...] ; now in general use in Britain » (équivalent américain de *maître* au sens d' « employeur » ; aussi utilisé pour désigner un chef d'entreprise, ou quiconque a le droit de donner des ordres. En Angleterre, d'abord employé seulement dans l'argot des travailleurs ou de manière humoristique [...] ; maintenant répandu en Grande Bretagne).

Pour ce qui est de l'allemand, on peut constater que la majorité des emprunts, lorsqu'ils ne réfèrent pas à une réalité culturelle (*sauerkraut, field-marshal, waltz*), concernent les sciences (*cobalt, nickel, quartz, satellite, zinc*), preuve de l'activité allemande en ce domaine. Certains mots, tels que *paraffin, protein, schnapps, vermouth* ou *zigzag* sont également arrivés en anglais par le biais du français, qui joue toujours le rôle de véhicule entre l'Angleterre et le continent.

L'italien, langue commune pour les élites culturelles, a fourni de nombreux termes à cette période, surtout dans le domaine artistique sur lequel l'Italie exerce un très grand rayonnement. Parfois acclimatés de manière à paraître plus anglais (*burlesque, bronze, bust, mandolin, spinet*), ils apparaissent aussi parfois sous leur aspect d'origine, ce qui révèle le prestige dont jouit la langue italienne à l'époque : *chiaroscuro, dilettante, intermezzo, virtuoso*... L'influence italienne se fait tout particulièrement sentir dans le lexique de la musique, et d'ailleurs, jusqu'à nos jours, les termes italiens sont utilisés partout dans le monde : *adagio, concerto, oratorio, trio*...

Autre langue latine, l'espagnol n'a eu que peu d'incidence sur le lexique anglais de la période moderne, et la plupart des mots importés sont arrivés par le français (*esplanade, parade, quadrille*). Il sert cependant de véhicule pour amener tout un lexique venu des Amériques : *avocado, alpaca, gaucho, patio, rodeo, vanilla*. Le portugais, pour sa part,

n'amène que peu de termes, eux aussi souvent venus des territoires colonisés (*pagoda, verandah*).

Les langues slaves, de leur côté, ont avant tout donné des termes liés à des réalités étrangères. Ainsi, le russe a apporté les mots *steppe, astrakhan, ukase, samovar, troika, vodka*, le tchèque a fourni la *polka*, le polonais, la *mazurka*.

1. 2. 7. 5. Influence des langues orientales

Bien que plus éloignées géographiquement, les langues orientales ont tout de même offert quelques termes à l'anglais, ce qui s'explique aussi par l'ouverture grandissante sur le monde qui s'opère depuis la Renaissance. De la *carafe* à la *razzia*, en passant par la *hourri*, le *genie* et le *marabout*, l'arabe a légué quelques mots, souvent amenés par le français, qui a aussi relayé des termes persans (*khaki, purdan*) ou turcs (*odalisque, chibouk* qui s'orthographe aussi <chibouque>, à la française).

L'installation sur le continent indien enrichit aussi l'anglais d'un lexique souvent spécifique et lié à ce pays (*bungalow, maharadjah, ranee*). Les langues parlées étant aussi nombreuses que le territoire est vaste, les emprunts proviennent d'origines diverses :

Du bengali	<i>Jute</i>
D'un dialecte d'une zone himalayenne de l'ouest	<i>Cashmere</i>
De l'hindi	<i>Bungalow, sari, shampoo</i>
De l'ourdou	<i>Lascar, pyjamas</i>
Du tamoul	<i>Curry, pariah</i>

Ces emprunts se sont, par la suite, diffusés dans d'autres langues, en particulier en français.

Le chinois contribue aussi à livrer de nouveaux termes, autour du thé par exemple qui commence à connaître une grande vogue (*tea* par l'intermédiaire du néerlandais, *peko*, *souchong*). Mais ces derniers demeurent assez rares, tout comme ceux empruntés au japonais qui témoignent plutôt d'une meilleure connaissance du mode de vie nippon : *sake*, *mikado*, *hara-kiri*.

1. 2. 7. 6. *Les autres langues*

Grâce à l'amélioration des transports et des voies de communication, grâce aussi à une meilleure connaissance des pays en raison de vagues de découvertes et d'exploration, de nouvelles langues apportent de nouveaux emprunts. C'est ainsi que l'anglais acquiert des mots venus d'Australie (*bung*, *koradji*, *gibber*), d'Afrique (*chimpanzee* d'Angola, *gnu* d'Afrique du Sud, *tsetse* du Botswana), d'Amérique du Nord (*totem* de l'algonquin, *moccasin* du powhatan, *sachem* du micmac) ou du Sud (*pampa* du quechua, *tapioca* du tupi, *colibri* d'un dialecte des Caraïbes).

Ces emprunts à des langues jusqu'ici méconnues sont révélateurs d'un nouveau rapport à l'autre et au monde, établi dans la continuité des perspectives ouvertes lors de la Renaissance. Ils annoncent une nouvelle mouvance dans l'acquisition du langage, celle de l'époque contemporaine.

1. 2. 8. De 1850 à nos jours, la période contemporaine

À partir de 1850, on pourrait croire le lexique anglais plus ou moins stabilisé. Ce serait une erreur car rien n'est plus fluctuant ni plus imprévisible que la langue. Les influences continuent à se faire sentir et le vocabulaire à se spécialiser, en adoptant parfois de nouveaux moyens, de nouvelles méthodes pour se diversifier. Si le recours aux langues anciennes, l'emprunt et la création lexicale à base de dérivation et de composition sont des processus toujours en vogue, d'autres formes néologiques voient le jour ou se développent :

antonomases, variations sémantiques, transferts catégoriels, abréviations et acronymes, onomatopées.

1. 2. 8. 1. Les voies classiques de la création lexicale

Le recours à l'emprunt demeure l'une des principales filières d'importation lexicale depuis 1850. Dans la plupart des cas, il permet de nommer une réalité étrangère totalement associée au pays des locuteurs. On verra d'ailleurs dans le tableau suivant que l'*OED* précise ce fait en texte de définition :

LANGUE	MOT	DÉFINITION DE L' <i>OED</i>
Anglais d'Afrique du Sud	<i>Apartheid</i>	Name given in South Africa to the segregation of the inhabitants of European descent from the non-European (Coloured or mixed, Bantu, Indian, etc.); applied also to any similar movement elsewhere; also, to other forms of racial separation (social, educational, etc.).
Arabe	<i>Safari</i>	A journey; a cross-country expedition, often lasting days or weeks, orig. in E. Africa and on foot, especially for hunting; now often with motorized vehicles, for tourism, adventure, or scientific investigation.
Congolais	<i>Okapi</i>	A rare ungulate mammal, <i>Okapia johnstoni</i> , of the family Giraffidæ, about the size of a horse and reddish-brown in colour, with horizontal white stripes on the legs; native to forested regions of the Congo , where it was discovered in 1900 by Sir Harry Johnston (1858–1927), the English explorer.
Hongrois	<i>Goulash</i>	A stew or ragout of meat and vegetables highly seasoned. Often called Hungarian ragout .
Japonais	<i>Samurai</i>	In Japan during the continuance of the feudal system, one of the class of military retainers of the daimios; sometimes in wider sense, a member of the military caste, whether a samurai proper or a daimio. Also applied to any Japanese army officer.
Russe	<i>Pogrom</i>	An organized massacre in Russia for the destruction or annihilation of any body or class: orig. and esp. applied to those directed against the Jews.

Il arrive cependant aussi que ces réalités soient totalement intégrées : le *ski*, par exemple, ne renvoie plus immédiatement à la Norvège, pas plus que l'*anorak* ne fait penser aux Esquimaux du Groenland.

Phénomène nouveau à la période contemporaine, l'anglais emprunte à l'anglais, ou plus exactement l'anglais britannique puise dans l'anglo-américain. Les deux langues ayant suivi leur cours des deux côtés de l'Atlantique, bien qu'elles soient restées proches, leurs lexiques se sont éloignés comme le prouve la marque « orig. U.S. » communément utilisée dans l'*OED* pour signaler ce fait. *Base-ball*, *bazooka*, *blues* ou *bulldozer* font partie des termes créés outre-Atlantique et adoptés ensuite en Grande-Bretagne.

Enfin d'autres mots venus d'ailleurs rejoignent le contingent lexical anglais, en conservant une coloration exotique : *fiasco*, *risotto*, *scenario* gardent bien une forme italienne qui permet d'identifier immédiatement leur origine, même s'ils sont d'emploi courant en anglais. Il en va de même pour ce qui est des termes issus de l'allemand, en particulier pour ceux qui relèvent des langues de spécialité (*angst*, *gestalt*, *leitmotiv*, *ohm*...).

En ce qui concerne les gallicismes, leur emploi s'est considérablement modifié : ils sont désormais globalement sentis comme étrangers, et leur prononciation approximative, souvent peu anglicisée, signe souvent une certaine affectation de classe culturelle. Au XIX^e siècle, l'anglais a accueilli, par exemple, les mots ou syntagmes *aide-mémoire*, *ballon d'essai*, *chic*, *flair*, *jeune premier*, *raison d'être* qui sont utilisés avec un certain maniérisme. Mais peu importe dans le fond que le mot ait l'air ou non étranger, il s'intègre à partir du moment où il répond aux besoins de la désignation.

Les langues anciennes ont également contribué à l'expansion lexicale, en particulier, et il s'agit là d'un phénomène mondial et non limité à la seule zone linguistique de l'anglais, dans le domaine scientifique. Grâce à l'utilisation des racines grecques ou latines, on forge

des termes dont le nom correspond à la définition, ce qui rend la désignation plus accessible pour ceux qui maîtrisent lesdites racines. Cette tendance s'est particulièrement développée à la période contemporaine en raison des progrès impressionnants dans le domaine des sciences et des techniques, et l'on reconnaît immédiatement dans le *cardiotonic* anglais tout comme dans le *cardiotonique* français une substance susceptible de stimuler le muscle cardiaque.

Ces racines donnent lieu à des compositions de toutes sortes, qu'il s'agisse d'unir deux éléments grecs (*ionosphere*), deux éléments latins (*pesticide*), un élément grec et un élément latin (*technicolor*) ou encore un élément anglais et un élément tiré d'une langue ancienne (*anglophile*), ce qui prouve que les racines sont désormais considérées comme des éléments formants à part entière, et non pas, seulement, comme des éléments étrangers.

La dérivation et la composition ont toujours fait partie des moyens traditionnels et très productifs de création lexicale en anglais. Cette tendance ne ralentit pas à la période contemporaine et de nouvelles compositions prennent leur place dans le paysage lexical (*teenage, newsreel*) en même temps que les dérivations élargissent les familles de mots (*starters* sur *start* + *-er* pour désigner les « hors d'œuvre », *sexy* sur *sex* + *-y* pour qualifier une personne attirante, *programming* sur *program* + *-ing* pour exprimer le fait de programmer...). Mais on peut aussi faire naître de nouveaux mots par rétro-formation (il est indiqué dans l'*OED* qu'*housekeep* est une « back-formation from next [i. e. *housekeeper* or *housekeeping*] ») ou encore en fusionnant un verbe et une post-position (*black-out, check-up, pin-up*...). Il existe toutefois d'autres moyens encore d'enrichir la langue, qui seront détaillés ci-après.

1. 2. 8. 2. Les autres voies de création lexicale

Jusqu'ici, seuls ont été explorés les emprunts ainsi que les procédés de dérivation et de composition. D'autres voies existent cependant, à commencer par l'antonomase, qui consiste

« en l'utilisation d'un nom propre au lieu d'un nom commun, ou inversement, pour les qualités qu'il possède à un haut degré. »⁴⁵ L'anglais a créé ses propres antonomases, qui parfois, d'ailleurs, se sont répandues de manière internationale. On peut évoquer le *sandwich*, dont l'*OED* précise « said to be named after John Montagu, 4th Earl of Sandwich (1718–1792), who once spent twenty-four hours at the gaming-table without other refreshment than some slices of cold beef placed between slices of toast. » (qu'on dit être nommé d'après John Montagu, quatrième comte de Sandwich (1718-1792), qui passa une fois vingt-quatre heures à une table de jeu sans se nourrir d'autre chose que de tranches de rôti froid placées entre des tranches de pain). Des antonomases venues d'ailleurs ont aussi été adoptées, c'est le cas du *bain-marie* au sujet duquel on lit dans l'*OED* : « F.; ad. L. balneum Mariæ (14th c.), lit. 'the bath of Mary,' so called, Littré thinks, from the gentleness of this method of heating. » (mot français ; adaptation du latin *balneum Mariae* (XIV^e siècle), littéralement « le bain de Marie », ainsi nommé, selon Littré, en raison de la douceur de cette méthode de cuisson). Ceci constitue donc une forme double, emprunt et antonomase à la fois.

Un autre point prépondérant des XX^e et XXI^e siècles concerne l'emploi des abréviations, d'abord utilisées dans la langue parlée commune puis peu à peu inscrites dans l'usage, et qui contribuent parfois à angliciser certains termes : *fridge* masque l'origine latine de *refrigerator*, *gents* dissimule l'emprunt *gentle* dans la forme composée *gentlemen*. De la même manière, on peut remarquer un véritable culte voué aux initiales, parfois lexicalisées (*NASA* : « Acronym f. the initial letters of *National Aeronautics and Space Administration*, set up in 1958 »), parfois prononcées indépendamment (*VIP* : « An abbrev. f. the initial letters of 'very important person', esp. a high-ranking guest ») ou encore accolées à un mot non abrégé (*D-Day* : « *D* for *day* »).

⁴⁵ Jean- François Sablayrolles, *La Néologie en français contemporain*, Honoré Champion, Paris, 2000, p. 229.

Le lexique anglais a donc connu de profondes mutations et, comme dans toutes les langues, il montre une forte évolution. Comme la langue anglaise a beaucoup emprunté aux autres langues, en particulier et de façon très massive au français, elle a acquis une faculté d'adaptation qui lui permet d'intégrer les formes venues d'ailleurs avec une aisance extrême.

L'aptitude des mots à naître, à se mouvoir d'une zone à une autre, à disparaître reflète la rapidité des changements sociaux, les bouleversements dans la vie et dans les préoccupations des individus. Parmi les différentes possibilités existant pour affiner et enrichir la langue, l'emprunt, on l'a vu, représente un recours très fructueux, que ce soit pour l'anglais ou pour le français. Afin de mieux cerner les liens établis entre ces deux langues, il paraît indispensable de définir au préalable et de manière étendue cette notion qui, nous le verrons, nécessite bon nombre de précisions.

2. LA NOTION D'EMPRUNT

Il existe plusieurs manières d'enrichir le vocabulaire d'une langue : on connaît bien la dérivation, qui consiste à ajouter un préfixe ou un suffixe à une base existante, comme c'est le cas pour le mot *émerveillement* en français, ou *partnering* en anglais, ou encore la composition qui joint deux termes, on peut penser notamment au *portemanteau* ou au *pèse-lettre*, *post-office* en est un exemple anglais. Dans ces deux cas, la langue peut créer à partir de ses propres ressources. Il est cependant fréquent, comme nous avons pu le constater précédemment, de puiser de nouveaux termes dans d'autres langues, et l'emprunt fait partie des moyens usuels qui permettent d'augmenter et parfois de préciser notre fonds lexical. Selon Josette Rey-Debove, « l'emprunt lexical au sens strict du terme [est] le processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fixe et déterminé) ». ⁴⁶ Sur les quelque 7 000 langues parlées dans le monde, dont une centaine sont également écrites, combien ont influencé le français et l'anglais, et à quel point ?

Il est toujours très hasardeux de donner des chiffres, surtout dans le domaine du lexique qui varie à chaque instant. Toutefois, si l'on se fie à une étude de 1991, ⁴⁷ on trouve un peu plus de 8 600 mots d'origine étrangère en français, dont 4 200 environ sont d'emploi courant. Parmi ces derniers, 25 % nous viennent de l'anglais, 16,8 % de l'italien, 13 % du germanique ancien, 11,5 % des dialectes gallo-romans, 5,1 % de l'arabe, 3,9 % de l'allemand, 3,8 % des langues celtiques, 3,7 % de l'espagnol, 3,6 % du néerlandais, 2,6 % du persan et du sanskrit, 2,4 % des langues amérindiennes, 2 % des langues d'Asie, 1,3 % des langues chamito-sémitiques, 1,2 % des langues slaves et baltes et 3,4 % d'autres langues au rang

⁴⁶ Josette Rey-Debove, « La Sémiotique de l'emprunt lexical » in *Tralili* XI, 1973, p.109.

⁴⁷ Ces données ont été puisées chez Henriette et Gérard Walter, *Dictionnaire des noms d'origine étrangère*, Larousse, Paris, 1991.

desquelles on peut compter les langues pré-indo-européennes, l'hébreu, les langues de l'Océan Indien, le portugais, le turc, les langues scandinaves modernes, les langues africaines et d'autres langues telles que le hongrois, le finnois, le basque, l'arménien...⁴⁸

Pour ce qui est de l'anglais, les emprunts les plus récents proviennent majoritairement du français (25%), suivi de l'espagnol et du japonais (8% pour chaque langue), de l'italien et du latin (7%), des langues africaines, de l'allemand et du grec (6%), du russe et du yiddish (4%), du chinois (3%), et en beaucoup plus faible proportion, de l'arabe, du portugais, de l'hindi, du sanskrit, de l'hébreu, de l'afrikaans, de langues malayo-polynésiennes, du vietnamien, de langues amérindiennes, du suédois, du bengali, du danois, de l'indonésien, du coréen, du persan, de l'amharique, de langues eskimo-aléoutes, de l'irlandais, du norvégien et d'une trentaine d'autres langues.⁴⁹

Si les emprunts sont inhérents à toute langue, comme on peut le constater, c'est majoritairement à l'anglais que le français a emprunté, et le contingent le plus important des emprunts en anglais provient du français. Quelles motivations sous-tendent ces emprunts ? Nous nous interrogerons ici sur les raisons de l'emprunt, avant d'en repérer les différentes étapes, de préciser la nature des éléments empruntés, et finalement d'en étudier la typologie.

2. 1. Pourquoi emprunter ?

« Il n'est pas plus possible de prévoir la naissance ou le destin d'un mot que ceux d'un individu »⁵⁰ écrit Pierre Guiraud. Parfois, des mots venus d'ailleurs abordent les rivages d'une langue et s'y installent, ou bien ils disparaissent avec la même fugacité qu'ils sont arrivés. Pour quelles raisons ces mots migrent-ils ? Quel accueil leur réserve-t-on de part et d'autre de

⁴⁸ Ces statistiques sont données par Henriette Walter dans *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Le Livre de Poche, Paris, 1999, p. 17 à 22.

⁴⁹ Cf. John Algeo et Carmen Acevedo Butcher, *The Origins and Development of the English Language*, 7th edition based on the original work of Thomas Pyles, Wadsworth, Stamford, 2013, p. 296.

⁵⁰ Pierre Guiraud, *La Sémantique*, coll. « Que sais-je ? », n° 655, PUF, Paris, 1972, p. 72.

la Manche ? Comment les identifie-t-on ? Ces trois questions devraient permettre d'éclairer les différentes facettes de l'apparition de ces mots nouveaux que sont les emprunts.

2. 1. 1. Principales causes

Pourquoi aller puiser dans le patrimoine lexical d'autres langues ? Les raisons sont multiples, et peuvent être simplement liées aux différences culturelles évidentes entre pays. Il arrive en effet qu'une langue prenne connaissance de réalités étrangères et qu'elle se les approprie. Elle adopte alors par la même occasion le mot qui renvoie à cette réalité : c'est le cas pour le *méchoui*, que le français a pris à l'arabe, la *corrida*, empruntée à l'espagnol aussi bien par le français que par l'anglais, ou encore le *kimono*, du japonais.

Les motivations qui poussent à emprunter peuvent aussi être plus pratiques et refléter le savoir-faire d'une civilisation. On découvre ainsi qu'en français la plupart des termes du sport empruntés au XIX^e siècle, le *football*, le *green*, ou encore le *fair-play*, proviennent de l'anglais. En anglais, le vocabulaire gastronomique doit beaucoup au français : *galantine*, *orangeade*, *petit-four*, *vinaigrette*. Un certain nombre de termes scientifiques, aussi bien en anglais qu'en français ont été légués par l'arabe : l'*algèbre* ou *algebra*, l'*alchimie* (*alchemy* en anglais) en sont quelques exemples. Le néerlandais a été prodigue de termes maritimes, *dune*, *yacht*, et a amené la harengaison, le hareng *saur* en anglais s'est aussi dit *sore* avant d'être obsolète et qu'on lui substitue le terme de *red herring*... Nombreux sont les domaines qui révèlent l'origine de telle ou telle connaissance, de tel ou tel savoir-faire.

Par ailleurs, l'emprunt est également indissociable de données historiques, voire politiques, et reflète alors le rayonnement économique et culturel d'une civilisation. La domination normande en Angleterre à partir du XI^e siècle a permis l'introduction de termes en lien avec le domaine légal et social ou politique (*abjure*, *adjournment*, *govern*, *judge*, *marriage*, *resign*, *warrant*). De la même manière, la vague des italianismes au XVI^e siècle en

France s'explique par l'alliance du trône avec la famille des Médicis (en 1533), et surtout par la régence de Catherine de Médicis (à partir de 1560) qui fait vivre la France à l'heure italienne. Le français doit à cette période l'*opéra*, la *cadence*, le *concert*, mais aussi la *douche*, la *fourchette* ou encore l'*intrigue*. Et c'est parce que les intellectuels français de la fin du XVIII^e siècle sont à la recherche d'une société idéale qu'ils s'inspirent du modèle anglais, lui empruntent des idées et les mots qui les véhiculent. Apparaissent alors le *vote*, la *session* parlementaire, mais aussi le *libre penseur* ou les *vertus sociales*, traductions de *free thinker* et *social virtues*. Les emprunts sont donc aussi liés aux changements sociétaux et aux évolutions du mode de vie : en français, la tranche de bœuf n'avait aucune raison de devenir un *beefsteak* puis un *steak*, ces termes sont nés avec l'apparition des viandes grillées.

Enfin, l'emprunt peut permettre d'enrichir et de préciser le vocabulaire. Les linguistes le savent, il n'y a pas de création linguistique *ex nihilo* et tout nouveau signe dans une langue prend appui sur d'autres signes. Or la création lexicale est une condition *sine qua non* lorsqu'il s'agit de combler ce que l'on appelle communément les lacunes lexicales, c'est-à-dire, en quelque sorte, les « trous » du lexique : en français, il n'existe pas, par exemple, de substantif exprimant le fait de boire. Parfois cependant, d'autres langues possèdent, dans leur fonds lexical, des signifiants recouvrant des signifiés qui ne sont pas encore lexicalisés dans la langue cible. Ainsi, on ne peut pas trouver, en français, d'équivalent exact au grec *logos* ou encore au *bluff* anglais, tout comme l'anglais a dû s'inspirer du français *gentilhomme* pour créer *gentleman* et répondre ainsi au besoin de la désignation. Le français comme l'anglais empruntent donc les termes qu'ils ne sauraient traduire et qui leur font défaut. Au fil du temps, les contacts entre civilisations ont favorisé les emprunts, qu'ils soient guidés par la recherche de nouvelles terres à conquérir et à exploiter, ou par le commerce international. Et la nécessité de ces mots se fait plus pressante encore à une époque où les réalités des autres

s'approchent des nôtres à l'aide de moyens de communication et de transport qui ont permis de rendre la planète plus petite.

Pour ce qui est du cas particulier du français et de l'anglais, les emprunts obéissent aussi à des raisons tant géographiques qu'historiques. D'une part, la proximité des deux territoires explique la facilité des contacts ainsi que des échanges importants, toutes époques confondues, que ces derniers soient d'ordre commercial ou intellectuel. D'autre part, l'histoire des deux nations n'a fait que renforcer les liens géographiques préexistants, que l'on pense à la conquête normande en 1066 et à ses conséquences sur le lexique, au modèle anglais de monarchie éclairée en vogue chez les intellectuels du XVIII^e siècle, ou encore à la domination américaine, étendue non seulement sur la France mais bien sur une bonne partie du monde, de l'après Seconde Guerre mondiale. Tous ces événements, évoqués plus en détail lors du chapitre précédent, éclairent les causes des va-et-vient lexicaux de part et d'autre de la Manche.

Qu'elles soient justifiées par l'histoire ou la géographie, menées par la volonté d'enrichir le lexique, de combler une lacune, ou bien qu'elles représentent un phénomène de mode, multiples sont les explications qui justifient l'emprunt et prouvent sa nécessité pour la vitalité de la langue, nécessité qu'illustre Alain Rey lorsqu'il écrit, dans *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, « les linguistes et les historiens savent qu'aucune langue vivante ne peut répondre aux besoins de la désignation dans un monde qui évolue vite sans recourir à l'emprunt. »⁵¹

2. 1. 2. Accueil réservé à l'emprunt

Bien que nécessaires, les emprunts ne connaissent pas tous un accueil des plus chaleureux en France où ils sont souvent perçus comme des envahisseurs, alors qu'ils ont

⁵¹ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Perrin, Paris, 2007, p. 1239.

généralement été mieux acceptés au Royaume-Uni. Inévitablement, tout dépend du prestige dont jouit la langue source et ceux qui la parlent, ou au contraire du mépris dans lequel ils sont tenus. Les mots empruntés peuvent alors se colorer en fonction de connotations péjoratives ou mélioratives : le *bicot* ou le *crouille* arabes arrivés en français à l'époque de la colonisation sont évidemment moins favorables que le *clergyman* ou le *gentleman* anglais adoptés au XIX^e siècle. Comme le signale Henri Cottez, « les mots sont des instruments non seulement de *désignation*, mais aussi d'*appréciation* des réalités. Les signes sont rarement neutres »⁵² et la valeur prise par les termes empruntés est tout à fait révélatrice de l'image que l'on a de l'autre à une époque donnée.

Il en va de même pour l'accueil réservé aux emprunts, et de l'enthousiasme ou des récriminations qu'ils suscitent. Les réactions ont ainsi toujours oscillé entre engouement et protestation : les langues anciennes, le latin et le grec, par exemple, sont très en vogue chez les intellectuels des XVI^e et XVII^e siècles, signe de la révérence ressentie pour les « géants » sur les épaules desquels se juchent les penseurs de l'époque. À l'inverse, on lutte beaucoup en France, à la même période, contre l'« italianomanie » et l'Académie française répugne à admettre dans son célèbre dictionnaire des mots qu'elle juge inutiles pour le lexique français, attitude que critique sévèrement Fénelon :

J'entends dire que les Anglais ne se refusent aucun des mots qui leur sont commodes ; ils les prennent partout où ils les trouvent chez leurs voisins. De telles usurpations sont permises. [...] Les paroles ne sont que des sons dont on fait arbitrairement les signes de nos pensées. Ces sons n'ont en eux-mêmes aucun prix. Ils sont autant au peuple qui les emprunte qu'à celui qui les a prêtés.

⁵² Henri Cottez, « Sur quelques problèmes de dénomination » in *Cahiers de lexicologie* vol. L, Didier Erudition, Paris, 1987 I, p. 77.

Qu'importe qu'un mot soit né dans notre pays, ou qu'il vienne d'un pays étranger ?⁵³

À cette même période, c'est-à-dire au XVII^e siècle, les défenseurs d'un anglais purifié souhaitent également la création d'une Académie anglaise, à l'image de celles qui existent déjà en Italie ou en France, c'est-à-dire d'une institution qui statue sur l'à-propos des termes utilisés et, en particulier, sur la pertinence des emprunts. Mais le mouvement, mené entre autres chefs de file par Jonathan Swift ne connaîtra finalement pas d'écho et l'Académie anglaise ne verra pas le jour. Peut-être peut-on expliquer, du fait de son absence, la plus grande tolérance de l'anglais à l'égard des mots venus d'ailleurs.

Pourquoi certaines langues sont-elles stigmatisées alors que d'autres paraissent plus acceptables ? Jean-Claude Boulanger et Anna Malkowska amènent quelques éléments de réponse :

Les causes de la stigmatisation sont historiques et elles reposent souvent sur des facteurs extra-linguistiques comme le pouvoir politique, le poids économique, les développements techniques et scientifiques, la domination culturelle, etc. Le prestige de la langue véhicule à la fois une image positive et l'idée d'intrusion qui vient perturber profondément la langue d'accueil. Comme l'italien au XVI^e siècle, l'anglais est aujourd'hui senti comme une menace pour l'avenir du français, alors que toutes les autres langues ne sont pas perçues comme des forces perturbatrices. Le cortège des emprunts faits à ces langues n'entame pas la précellence du français, au contraire ils en constituent des ornements bien vus, des enrichissements bien reçus. Ces langues exercent peu d'influence et elles savent

⁵³ Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, cité par Frédéric Houbert dans « Les Emprunts dans les dictionnaires juridiques » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, 2008, p. 213.

garder leur place. Quant à lui, l'anglais est trop visible ; il agace et il attire sur lui la désapprobation. Et les jugements viennent souvent de ceux qui le maîtrisent le mieux.⁵⁴

En réalité, cette stigmatisation dont l'anglais fait l'objet aujourd'hui comme l'italien hier est assez amusante : le lexique anglais comporte lui-même un grand nombre de termes provenant du français, importés à l'occasion des invasions normandes du XI^e siècle puis de la domination de ces mêmes Normands à la cour d'Angleterre, et quelques-uns des mots actuellement frappés d'ostracisme ne sont ni plus ni moins que des termes français. C'est le cas du *challenge*, mais nous y reviendrons. D'autre part, il semble que les emprunts soient mieux acceptés lorsqu'ils « font » français. Les termes élaborés pour des raisons scientifiques, quel que soit le côté de la Manche où ils ont vu le jour, se sont en effet beaucoup appuyés sur les langues anciennes, et les désignations en latin moderne choisies par Harvey pour la *circulation* (sanguine) ou par Newton pour la *gravitation* n'ont jamais été remises en cause. De la même manière, les termes *crédible* ou *visible* n'ont jamais été sujets à controverse, et pourtant ce sont bien des anglicismes. Leur physionomie latine les rendrait-elle plus acceptables aux yeux des puristes ?

En tout état de cause, depuis le désormais célèbre *Parlez-vous franglais ?*⁵⁵ de René Etiemble, nombreuses sont les commissions qui se sont réunies afin de proposer des solutions de remplacement pour ces anglicismes décidément très envahissants. C'est ainsi que la Commission générale de terminologie et de néologie a proposé, en 2000, une liste de termes, dont il a déjà été question, à employer de préférence. Mais peut-on réellement influencer sur les habitudes de langage des usagers ? Si le *baladeur* a effectivement destitué le *walkman* (qui était à l'origine une marque), la *planche à roulettes* n'est jamais parvenue à supplanter le

⁵⁴ Jean-Claude Boulanger et Anna Malkowska, « Itinéraires croisés des emprunts en alimentation : "Les années Petit Robert" » in *Dictionnaires et mots voyageurs, op. cit.*, p. 124-125.

⁵⁵ René Etiemble, *Parlez-vous franglais ?*, *op. cit.*

skate-board, ce qui donne raison à Vaugelas lorsqu'il assurait, au XVII^e siècle qu' « il n'y a qu'un maître des langues qui en est le roi, c'est l'usage. »⁵⁶

2. 1. 3. Identification des emprunts

L'une des premières difficultés qui se pose lorsque l'on parle des emprunts est de bien les identifier. Si le *smoking*, le *bel canto*, le *ketchup* ou la *razzia* qu'on rencontre en français sont immédiatement ressentis comme étant d'origine étrangère, tout comme les termes *chiaroscuro*, *je ne sais quoi*, *sauerkraut* en anglais. Il est en revanche plus difficile de déceler l'origine italienne de la *biscotte* ou le caractère anglais de la *redingote* ; quant aux *chenapans*, ils ne sont pas reconnus comme n'étant que de nationalité allemande, et l'on imagine mal en anglais l'origine bas-allemande de *clock*, chinoise de *ketchup* ou française d'*oyster*.

Le problème qui se pose est que l'on a tendance à attribuer une nationalité aux mots en fonction de leur apparence. Or, un certain nombre d'emprunts avérés n'ont pas du tout l'aspect exotique qui caractériserait, pour certains, les mots d'origine étrangère. On peut donc établir qu'il existe, au sein des emprunts deux grandes catégories bien distinctes : ceux qui ressemblent à la langue cible, et ceux qui, au contraire, s'en différencient par la prononciation (le *jazz* et la *pizza* faisant retrouver au français les affriquées du Moyen Âge, *bas bleu* ajoutant le phonème [ø] à l'anglais), la graphie (du *zénith* ou des *lieder* dans les deux langues) ou la structure. Ces derniers seront nommés, en reprenant la terminologie proposée par Pierre Lerat⁵⁷ et par John Humbley,⁵⁸ des allogènes.

Ce sont les allogènes qui produisent le sentiment d'emprunt, sentiment qui, d'ailleurs, peut être trompeur : le *ketchup*, en français, paraît anglais, ou plus exactement anglo-

⁵⁶ Propos cité par Ana Goldis dans « "Calque linguistique" dans le cadre du contact entre deux langues apparentées : le français et le roumain in *Cahiers de Lexicologie* vol. XXVIII, Didier Érudition, Paris, 1976, I.

⁵⁷ Pierre Lerat, « Le Traitement des emprunts en terminographie et en néographie » in *Cahiers de Lexicologie* vol. L, *op. cit.*, p. 137-144.

⁵⁸ John Humbley, « Emprunts, vrais et faux, dans le *Petit Robert 2007* » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, *op. cit.*, p. 221-238.

américain. N'en met-on pas dans les *hamburgers* ? Mais il est en réalité chinois. Un *macho* ou une *marina* semblent espagnols, ils ont été empruntés à l'anglais. Et qui penserait que le *stockfish* est d'origine néerlandaise ? De la même manière, des termes empruntés reposant sur des constructions savantes à base grecque ou latine seront moins considérés comme des « intrus » : qui remettrait en cause le *chromosome*, pourtant façonné en allemand, ou la *gravitation* forgée par Newton en anglais sous l'influence du latin ?

À cela, il convient d'ajouter le phénomène des faux-emprunts ou pseudo-emprunts. Là encore, il est question de ressenti. Le *smoking* paraît anglais, soit. Il est la contraction de la *smoking jacket* des Britanniques. En revanche, on leur attribue un peu hâtivement le *footing*, le *parking* ou l'*aquaplaning* qui sont des produits français créés à l'aide d'une dérivation en *-ing* qui apporte une touche anglaise à des termes forgés en France. De la même manière, on trouve en anglais *double entendre* ou *bon viveur*, qui n'existent en français que sous la forme *double sens* et *bon vivant*, mais que tout locuteur anglophone identifie immédiatement comme étant français. Le phénomène n'est pas nouveau et son existence s'explique par le rayonnement d'un peuple, et donc d'une langue, à une époque donnée. Nous avons déjà vu l'importance de l'influence italienne au XVI^e siècle : dès cette époque, une certaine affectation consistait à mettre au goût du jour de pseudo-emprunts italiens. Gilles Siouffi⁵⁹ en cite un exemple lorsqu'il évoque le *sgarbatement* employé par Henri Estienne dans les *Deux dialogues* : si *garbo* existe bien en italien au sens de « courtoisie », « élégance », « amabilité », on n'y trouve en revanche pas trace d'un **sgarbatamente*. Dans le même ordre d'idée, de faux latinismes avaient été inventés en français, sans doute à partir de plaisanteries d'étudiants. C'est le cas de *motus*, *rasibus*, et du *vulgum pecus*, cette dernière forme étant une aberration morphologique dans la mesure où elle est constituée à partir de deux noms neutres,

⁵⁹ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, op. cit., p. 531.

vulgus et *pecus*, mais dont le premier est traité comme s'il s'agissait d'un adjectif neutre. L'anglais connaît de nos jours le même sort et l'on peut croiser, en français, des termes qui affichent un aspect anglophone tout en étant inconnus, au moins dans leur sens français, en anglais, comme le *pressing* ou le *camping-car*.

La multiplicité de ces emprunts ou pseudo-emprunts met-elle en péril le système linguistique, comme d'aucuns tendraient à le croire ? Rien n'est moins sûr. Saussure affirmait déjà que « le mot emprunté ne compte plus comme tel dès qu'il est étudié au sein du système : il n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel signe autochtone »⁶⁰. Il convient donc de relativiser les querelles entre esprit de clocher de puristes et laisser-aller de laxistes, et de se concentrer plutôt sur la façon dont les emprunts parviennent à se glisser dans le lexique français.

2. 2. Le périple de l'emprunt

Un mot nouveau n'apparaît pas subitement dans une langue; et il ne saurait s'y greffer sans un long processus. Le trajet que doit parcourir l'emprunt est nécessairement jalonné d'étapes avant qu'il puisse s'implanter durablement. Et même lorsqu'il est parvenu dans la langue cible, il poursuit bien souvent ses métamorphoses afin de faciliter son adoption. Nous nous pencherons donc d'abord sur les langues sources qui fournissent les termes empruntés, avant de suivre les étapes de leur voyage puis d'examiner les adaptations qui marquent leur entrée dans les langues française et anglaise.

2. 2. 1. Langues sources

Fénelon disait de la langue française qu'elle n'était « qu'un mélange de grec, de latin et de tudesque, avec quelques restes confus de gaulois. »⁶¹ On ne peut pas nier en effet qu'elle

⁶⁰ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot, Paris, 1978, p. 42.

⁶¹ Propos cité par Chérif Khaznadar dans l'avant-propos de *Cette langue qu'on appelle le français : l'apport des écrivains francophones à la langue française*, Internationale de l'imaginaire, nouvelle série n° 21, Babel, Paris, 2006, p. 18.

tienne ses racines des langues anciennes, qui ont fourni les mots dits héréditaires. Il en va de même pour l'anglais, dont le fonds lexical s'est trouvé si considérablement influencé par le français à partir du XI^e siècle que les racines gréco-latines s'y sont ancrées. Evidemment, ce stock est loin d'être stable puisque certains de ces mots sont appelés à disparaître ou à voir leur sens évoluer en fonction des besoins créés par les transformations de la société. À côté de ces mots hérités, on a parfois tendance à oublier que les langues anciennes, grec et latin en tête, ont aussi fourni bon nombre de termes scientifiques et techniques, empruntés, voire créés à partir d'emprunts, bien plus tardivement.

En ce qui concerne le grec, identifiable de manière générale à certains morphèmes, *th*, *ph*, *y* entre autres, il a permis, au XVI^e siècle, d'enrichir notablement les fonds lexicaux français et anglais. À cette époque, une vague d'hellénismes déferle, amenant dans son sillage le *disque*, l'*épithète*, l'*hémistiche*, l'*hypothèse* et la *sympathie* (*disc*, *epithet*, *hemistich*, *hypothesis* et *sympathy* en anglais). Par ailleurs, les particules grecques ont servi, très tôt, à composer des mots savants, dans le domaine de la médecine par exemple, de l'*encéphale* au *cathéter* (*encephala* et *catheter* en anglais), ou des sciences et techniques, comme le montrent, plus proches de nous, le *téléphone* ou le *cinéma*, abrégé de *cinématographe*, qu'on trouve en anglais sous les formes (*tele*)*phone*, *cinema* et *cinematograph*.

Le latin a également fourni un grand nombre d'emprunts, et ce, dès le Moyen Âge. Il était en effet la langue de l'Église dont l'importance n'est plus à rappeler pour la période, et a laissé une empreinte vivace dans le vocabulaire de la liturgie, de l'*agnus dei* à l'*ave Maria*, mais aussi et de manière plus étonnante, le *lavabo*. Au-delà de ce domaine, il était aussi la langue véhiculaire de la connaissance et de l'écrit, et les savants de l'époque éprouvaient la plus grande difficulté à s'en affranchir comme en témoigne ce propos de Mahieu le Vilain : « [...] je me suis entremis à translater vous le devant livre de mot à mot, si comme je pourray

miex, en langue franchoise. Mes sachiés : l'en ne puet si proprement translater science en franchois comme en latin. »⁶² On doit donc au latin un certain nombre de mots d'origine savante, tels le *calcaneum* ou le *foetus*. Plus tardivement, les travaux et les découvertes de Newton l'ont amené à puiser dans le lexique latin : la *gravitation*, ensuite passée en français, en est une illustration. Les emprunts au latin furent si nombreux et couvrent tant de périodes différentes de la langue latine que l'on précise souvent, dans les dictionnaires, le type de latin emprunté : latin médiéval, ecclésiastique, médical, populaire, scientifique, des naturalistes...

L'enrichissement du vocabulaire ne s'est toutefois pas contenté des seules langues anciennes et les langues modernes ont aussi fourni matière à compléter ou préciser le lexique. Parmi celles-ci, celles de nos plus proches voisins ont été particulièrement prodigues car les échanges commerciaux et culturels étaient évidemment facilités par la proximité. L'italien a ainsi amené une partie du lexique de la guerre, avec l'*alarme*, la *cavalerie*, l'*escadron* ou l'*infanterie* (qu'on trouve en anglais, que l'emprunt ait été direct ou non, sous les formes *alarm*, *cavalry*, *squadron*, *infantry*) , mais aussi des beaux-arts : la *fresque* (*fresco*), le *sfumato*. L'anglais du XIX^e siècle a donné le vocabulaire du chemin de fer, les *rails*, les *wagons* et autres *tunnels*. Le français a amené à l'anglais tout son savoir-faire en matière de galanterie (*rendez-vous*, *femme fatale*, *tête à tête*). Enfin, la *morphologie* et l'*anthropologie* (*morphology* et *anthropology*), bien que constituées sur des bases grecques, démontrent l'intérêt porté à la recherche en Allemagne.

Le cas de l'espagnol et du portugais est légèrement différent : s'ils ont bien sûr apporté certains de leurs mots (*paso-doble* et *sarabande* en français, *saraband* en anglais, pour l'espagnol, *auto-da-fé* et *pintade*, *pintado* en anglais, pour le portugais), ils ont aussi contribué à faire passer en français certains des mots de ceux qu'ils côtoyaient. C'est ainsi que

⁶² Propos cité par Joëlle Ducos, *La Météorologie en français au Moyen Age (XIII-XIV^e siècles)*, Paris, 1988, p. 182 et retranscrit par Frédéric Duval dans *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, op. cit., p. 315.

l'espagnol a permis à des termes d'Amérique du Sud, en général arawaks (le *maïs* qu'on trouve en anglais sous la forme *maize*) ou aztèques (le *nopal*) d'apparaître en français et que le portugais a ramené l'*ananas* du tupi-guarani.

Bien entendu, les emprunts reflétant les connaissances de leur société d'origine, certains mots ont pu pénétrer les langues anglaise et française sans qu'il y ait eu de réel contact direct. C'est le cas de l'arabe dont le rayonnement intellectuel au Moyen Âge a influencé la science dans l'Europe entière : les *algorithmes* (du nom propre du mathématicien Al-Huwarizmi), que l'on retrouve à peu de choses près dans toutes les langues européennes en sont un témoignage. On peut également signaler que l'imaginaire oriental a suffisamment fait rêver l'Occident pour y introduire, à l'aide des *Mille et une nuits* en particulier, son cortège de *califes*, d'*émirs* et de *djinns*, *calif*, *emir* et *jinn* en anglais.

Il faut ajouter, de plus, que les emprunts peuvent être porteurs de surprise : à y regarder de plus près, ils ne sont pas toujours aussi exotiques que ce que l'on pourrait imaginer au prime abord. Le français a beaucoup emprunté, certes, mais il a aussi beaucoup donné aux autres langues, à tel point que certains termes empruntés tirent leur origine du français, et qu'une quantité non négligeable de ceux qui passent pour de nouveaux arrivants sont en réalité des voyageurs de retour dans leur terre natale. Prenons l'exemple de l'italien, qui, nous l'avons déjà signalé, a fourni un contingent très important de mots. Si l'italien est la langue qui a le plus donné au français, jusqu'au milieu du XX^e siècle tout du moins, elle est également celle qui a le plus reçu, si bien que « parfois on ne peut pas savoir lequel a donné à l'autre », ⁶³ indique Henriette Walter. Ainsi, l'italien nous a légué la *forfanterie* à partir de *forfante* ou *furfante*. Or ce terme provient lui-même du *forfait* français. De manière analogue, les va-et-vient entre français et anglais ont été si intensifs que bien des emprunts effectuent en

⁶³ Henriette Walter, « Les Mots français émigrés » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, op. cit. p. 70.

réalité leur retour, parfois légèrement modifiés, dans le giron du français : le *fuel* est ainsi une survivance du français *fouail* (bois de chauffage), l'*humour* anglais provient à l'origine de l'*humour* française, et le *verdict* n'est ni plus ni moins que le *vrai dit* des tribunaux médiévaux. Quant à la *paella* espagnole, elle est une descendante de la *poêle* française, passée par métonymie de l'ustensile de cuisine au mets culinaire qu'on y prépare.

Nous avons jusqu'ici considéré les emprunts essentiellement en rapport avec les langues étrangères. Il ne faudrait pas oublier que des emprunts peuvent avoir lieu au sein d'une même langue, lorsque des termes passent d'un domaine technique à un autre : le *menu*, par exemple, venu du français en anglais et bien connu des amateurs de bonne chère comme terme gastronomique, est passé par la suite et dans les deux langues à l'informatique où il désigne, par image, le choix proposé entre différents programmes. Le *cockpit*, emprunté à l'anglais, désignait au départ l'habitacle d'une automobile, avant de passer par extension au domaine de l'aviation puis de l'aéronautique. Il arrive aussi que la langue commune s'empare de termes techniques : que l'on pense au *complexe*, utilisé à l'origine dans le cadre de la psychanalyse, dorénavant employé de manière usuelle aussi bien en anglais (*complex*) qu'en français. Enfin un mot peut transiter d'un registre de langue à un autre, indiquant ainsi l'élargissement de l'emploi de termes autrefois uniquement employés par une catégorie particulière de population : qui se rappelle aujourd'hui que les termes *narquois* ou *abasourdir* appartenaient au fonds lexical argotique avant de passer dans la langue commune ? Dans tous ces cas où les mots voyagent au cœur de la langue, on parle d'emprunts internes.

2. 2. 2. Étapes de l'emprunt

Quel parcours l'emprunt suit-il avant de devenir une unité à part entière de la langue ? Trois scénarios sont envisageables : l'emprunt peut être direct, c'est-à-dire que le mot emprunté passe directement de la langue source à la langue emprunteuse. Ainsi, le *disque* est

passé sans intermédiaire du grec au français, tout comme le *samovar* est parvenu en anglais directement du russe. Il peut aussi arriver qu'une autre langue serve de relais ; dans ces conditions, l'emprunt est dit indirect : l'*algarade*, par exemple, est un terme arabe (*algara*), passé en français par le biais de l'espagnol (*algarada*), et le terme arabe *sultan* est parvenu en anglais véhiculé par le français. Remarquons que, dans la mesure où le mot a transité par une autre langue, cette dernière est susceptible d'imposer une première transformation à l'emprunt. Enfin, l'emprunt peut parvenir dans la langue après de nombreuses escales : le nénuphar, originaire du sanskrit *nilotpala* a traversé le persan *nilufar* puis l'arabe *nainufar*, *ninufar*, *nilufar* avant d'apparaître sous la forme *nenuphar* dans le latin médiéval qui le légua tel quel en français. De la même manière, le *vampire*, venu du turc, est passé par les langues slaves, le hongrois puis le français avant de s'implanter en anglais. Bien sûr, plus les escales sont nombreuses, plus les modifications altérant la forme originelle se multiplient, et plus le terme s'éloigne de son étymon.

Chacun de ces scénarios s'explique assez facilement, et l'on peut aisément déterminer les raisons qui poussent l'emprunt à pénétrer directement dans la langue ou, au contraire, à transiter par différents intermédiaires. Si des contacts commerciaux et culturels sont établis entre deux pays, l'emprunt tendra à être direct et, naturellement, les termes les plus facilement hérités proviennent des plus proches voisins. Ces derniers seront également plus à même de transmettre les mots qu'ils ont eux-mêmes empruntés au gré de leurs échanges. C'est ainsi qu'au Moyen Âge, de nombreux termes persans ont été relayés par l'arabe, qui, lui-même, n'arrivait de manière générale en français qu'après une escale italienne (puisque l'Italie dominait le commerce sur la Méditerranée), espagnole (le Sud de l'Espagne ayant été occupé par les Maures) ou latine (le latin était, à cette époque, la langue majoritairement employée pour les sciences). L'hébreu, pour sa part, a fourni un grand nombre de termes du domaine

religieux (*abbé, alléluia...*) en raison des traductions de la Bible. Or, ces traductions étaient effectuées en grec ou en latin, qui jouaient donc le rôle d'intermédiaire. Le français a aussi grandement contribué à l'enrichissement du fonds lexical anglais du fait de la proximité géographique des deux pays, et du statut insulaire de l'un et continental de l'autre : les termes venus d'Italie ou d'Espagne ont ainsi souvent abordé les côtes anglaises portés par le français.

Le périple de l'emprunt ne s'arrête toutefois pas au moment de son arrivée. Il connaît en effet de multiples métamorphoses avant de se fixer dans la langue française. Selon Michaël Clyne, cité par John Humbley dans son article « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », ⁶⁴ trois étapes principales peuvent être repérées. La première est celle du transfert, de l'emploi individuel (idiolectique) à l'emploi multiple. Lors de la deuxième, le mot acquiert plus de stabilité mais demeure considéré comme un élément étranger, utilisé dans le contexte de la langue source. Enfin, au terme de son voyage, il devient un élément emprunté, codifié et employé par l'ensemble de la communauté linguistique, et qu'aucun autre terme ne peut remplacer. Il est vrai qu'il existe une nuance de taille entre le mot étranger, renvoyant par essence à une autre culture et une autre civilisation, et le mot d'origine étrangère, déjà plus assimilé par les locuteurs de la langue emprunteuse.

À son premier stade, on ne saurait prévoir quelle sera l'évolution de l'emprunt, et, comme le signale Alain Rey, « tel emprunt peut être effectivement réalisé, et fonctionner très peu, ou dans un modèle trop restreint pour avoir la moindre importance dans la langue. [...] De même, les récits de voyageurs comportent-ils souvent des emprunts pittoresques qui peuvent rester des hapax. » ⁶⁵ On nomme généralement les emprunts désignant des réalités propres à une autre culture des xénismes : le *kibboutz*, *kibbutz* en anglais, employé uniquement pour désigner une communauté agricole de l'État d'Israël, en est une illustration.

⁶⁴ John Humbley, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXV, Didier-Larousse, Paris, 1974 II, p. 46-70.

⁶⁵ Alain Rey, « Néologisme, un pseudo-concept » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXVIII, 1976 I., p. 14.

Notons également que la succession de consonnes *tz* ainsi que son pluriel, *kibboutzim* ou *kibbutzim* selon la langue, lui conservent une physionomie étrangère, bien inhabituelle pour la graphie et la morphologie qu'elles soient françaises ou anglaises.

Lors de l'étape suivante, l'emprunt prend le statut de pérégrinisme, et commence à subir différents niveaux de transformation, qu'elle soit phonétique et graphique (le *packet-boat* anglais devenu *paquebot*, la *mêlée* française transformée en *medley*), morphosyntaxique lorsqu'intervient, par exemple, un phénomène de dérivation (le *stress* ayant donné naissance au verbe *stresser* et à l'adjectif *stressé*, ou, en anglais, *uneasiness* constitué du radical *easy*, de l'ancien français *aisié* sur lequel on a greffé le préfixe *un-* et le suffixe *-ness*, tous deux d'origine britannique) ou encore sémantique quand le sens du mot emprunté est modifié ou déplacé (c'est le cas pour le *building* qui désigne n'importe quel type d'édifice en anglais, mais qui indique, en français, que le bâtiment comporte plusieurs étages, ou du verbe *to demand* en anglais dont la zone sémantique a été redéfinie du fait de la concurrence avec *to ask* et dont le sens est devenu celui d'« exiger » plutôt que celui de « demander »). Ces adaptations sont riches en enseignement sur le degré d'intégration du terme emprunté, et nous y reviendrons un peu plus tard.

Mentionnons au passage un type très particulier d'emprunt : le calque. Ce dernier consiste à transposer un mot étranger dans la langue cible : le *gratte-ciel* est ainsi une traduction calquée de l'anglais *skyscraper*. Le calque peut concerner un mot, mais aussi une expression (les *siècles des siècles*, de l'hébreu par traduction de la Bible) ou une image (la *cerise sur le gâteau* issue de l'anglais *cherry on the cake*). Parfois même, lorsque le signifiant local ressemble au signifiant étranger, seul le sens, ou signifié, est assimilé. Il s'agit alors de ce qu'on nomme calque sémantique : en utilisant le terme *opportunité* non pour désigner

l'« à-propos », la « convenance », mais l'« occasion », on calque le sens du mot anglais *opportunity*.

De ce fait, un certain nombre de paires apparaît (nous avons vu l'exemple du doublet *opportunité/occasion*, il serait possible d'y adjoindre le doublet *contrôler/dominer*), un peu à l'image des doublets créés au XVI^e siècle avec les emprunts tardifs au latin. Ces derniers cependant relevaient d'une logique un peu différente puisqu'ils s'étaient constitués de manière à enrichir, compléter et préciser le lexique français. Prenons l'exemple du doublet *nager/naviguer* : le verbe *nager* résultait de l'évolution naturelle du *navigare* latin, son sens s'étant restreint au fait de se déplacer dans l'eau à l'aide de mouvements appropriés. L'emprunt *naviguer* était devenu indispensable pour rendre le sens initial de faire avancer une embarcation, ce qui le légitime. En revanche, les calques sémantiques constituent une extension de sens d'un mot préexistant alors qu'un autre signifiant est déjà investi de ce signifié : lorsque l'on calque le sens du verbe anglais *to control*, alors que *contrôler* signifie essentiellement « vérifier » en français, on le rapproche du verbe *dominer* qui possédait ce sens dès l'origine.

Jusqu'ici ont surtout été évoqués les emprunts aux langues étrangères, qu'elles soient anciennes ou vivantes, parlées par un grand nombre de locuteurs ou au contraire peu diffusées, que l'on appelle emprunts externes. Cependant, l'emprunt peut avoir lieu au sein d'une même langue : on parle alors d'emprunt interne. Ainsi, on est confronté à un emprunt interne lorsque la langue commune s'empare d'une variante géographique (emprunt diatopique), la *mijaurée* ou le *guignolet*, tous deux d'Anjou en sont deux exemples. Le même cas de figure se présente si un terme ancien, totalement tombé en désuétude, est remis au goût du jour : on peut penser au verbe *abominer*, couramment employé du XII^e au XVI^e siècle, tombé dans l'oubli pendant trois siècles, qui réapparaît au début du XIX^e siècle (emprunt

diachronique). Il faut aussi ajouter à ce sujet que les emprunts externes sont susceptibles de faire réapparaître des mots qu'on croyait disparus, à l'instar du *challenge*, qui doit sa résurrection en français à sa réintroduction par le biais de l'anglais. Enfin, les mots sont parfois trouvés dans un autre registre de langue (emprunt diastratique), et si le *cambricoleur*, du fait de son sens, montre encore son origine argotique, on oublie parfois que le *polisson* était un terme d'argot avant de passer dans la langue commune. Signalons aussi que, tout comme les mots peuvent passer d'un niveau de langue à un autre, ils voyagent parfois d'un domaine technique à la langue commune ou vice-versa. Nous avons déjà évoqué le *complexe* (*complex*) émané de la psychanalyse ; de manière inverse, l'*adaptation* (de forme identique en anglais), l'*aliénation* (*alienation*), l'*hallucination* (*hallucination*) ou la *phobie* (*phoby*) existaient déjà dans les fonds lexicaux français et anglais avant d'être investies de nouveaux signifiés psychanalytiques. Enfin, un terme peut voyager d'un domaine technique à l'autre, qu'on pense au *menu* gastronomique devenu informatique ou à la *divergence* passant de la physique aux mathématiques, et ce, dans les deux langues.

Nombreuses sont donc les étapes qui jalonnent le parcours de l'emprunt avant son installation dans une autre langue. Cependant, avant d'être véritablement intégrés, il leur est parfois nécessaire de subir quelques adaptations qui les acclimatent à la langue emprunteuse.

2. 2. 3. Adaptation des emprunts

Lorsqu'un mot voyageur se greffe sur le fonds lexical pré-existant, il ne peut manquer de subir diverses modifications qui permettent de l'intégrer dans le système de langue. Qu'il s'agisse de transformations graphiques, phonétiques morphologiques ou sémantiques, toutes jouent le rôle d'indicateurs révélant le degré d'intégration de l'emprunt, dans la mesure où plus la forme empruntée se dépouille de ses caractéristiques allogènes, mieux elle s'intègre dans le système indigène.

La graphie est certainement l'un des premiers indices mettant l'utilisateur sur la piste de l'emprunt, à l'exception des cas de translittération qui proposent, par essence, une orthographe fortuitement conforme à la langue source et à la langue emprunteuse. Si de nos jours, alors que se multiplient les contacts entre civilisations et que progresse l'enseignement des langues étrangères, la tendance est à respecter l'orthographe originelle des termes empruntés, on a pensé pendant longtemps que « les mots empruntés se doient rendre domestiques en les habillant de notre liuree, e leur ballant vne teinture qui ne s'an alhe à l'eau fort, ni à la çandree. »⁶⁶ Les transformations ayant affecté le *bowling green* devenu *boulingrin*, le *riding coat* métamorphosé en *redingote* ou l'*espinette* qui a finalement donné *spinet* ne pourraient plus avoir cours à présent. En revanche, alors que l'on ne francise ni n'anglicise que peu ou plus la forme graphique, des hésitations peuvent se présenter : ainsi, le *goulasch* hongrois peut aussi s'orthographier *goulache* en français, *goulash* ou même *gulyas* en anglais, et le *bifteck* a connu de nombreux avatars⁶⁷, qu'on l'écrive *beefsteak* (à l'anglaise), *beefstake* (comme George Sand dans sa *Correspondance* en mai 1831), *beefsteck* (ainsi que le note Simone de Beauvoir dans *Les Mandarins*) ou encore *beefteak* (ce que fait Balzac dans son roman *Physiologie du mariage*).

Il faut également remarquer que si la forme graphique est respectée, la phonétique est souvent modifiée et les sons étrangers se trouvent remplacés par des équivalents locaux : si le *shampooing* voit son orthographe calquée sur le modèle anglais, sa prononciation est, pour sa part, très nettement francisée, tout comme la *raison d'être* perd en anglais le son [R] au profit du son [r]. Par ailleurs, le même graphème peut connaître diverses réalisations phonétiques (<ea> peut être prononcé aussi bien [i], dans *speaker* par exemple, que [ɛ], dans *break*) et la prononciation est même susceptible de varier d'un usager à l'autre comme en témoignent les

⁶⁶ Jacques Peletier cité par Mireille Huchon in *Histoire de la langue française, op. cit.*, p. 145.

⁶⁷ Les exemples suivants ont été puisés chez Maurice Grevisse, *Le Bon Usage*, 12^e édition refondue par André Goosse, § 152, p. 206.

anglicismes en <-er> tantôt réalisés en [ɛ:R], tantôt en [œ: R]. Remarquons, en outre, que les emprunts transportent parfois de nouveaux phonèmes, qui se trouvent intégrés dans la prononciation de la langue emprunteuse : ainsi, le son [ŋ] de *parking*, importé de l'anglais, a trouvé sa place au milieu des sons français, contrairement au [ð] de *think* ou au [θ] de *that*. De la même manière, en adoptant l'expression *je ne sais quoi*, l'anglais prononce [ʒ] alors que les graphèmes <j> sont traditionnellement prononcés de manière affriquée. L'accent tonique et la prononciation peuvent d'ailleurs altérer l'apparence des mots empruntés, dont la graphie finit par rejoindre la prononciation : on reconnaît difficilement *quelque chose* derrière le *kickshaw* anglais.

Un autre type d'acclimatation s'impose en matière d'emprunts : il s'agit d'adaptation morphologique. Se pose d'abord le problème du genre : certaines langues, le latin, l'allemand par exemple, possèdent un neutre qui n'existe pas en français, langue dans laquelle tout nom doit être masculin ou féminin. On constatera que les formes latines en *-um*, marque du neutre, sont systématiquement traitées comme des masculins. De la même manière, *das Chromosom* devient un *chromosome* en français. En revanche, il peut se produire que des termes changent de genre, ainsi *die Mark*, féminin en allemand, devient masculin en français, sans doute sous l'influence du masculin attribué à la monnaie (le franc, l'euro) en France. Dans le cas d'emprunts de l'anglais au français, la question ne se pose pas dans la mesure où le genre n'existe pas réellement dans la langue anglaise. En revanche, force est d'attribuer un genre aux substantifs anglais empruntés en français. On peut remarquer, dans ce cas encore, que très souvent, le masculin prédomine.

Mais le genre n'est pas le seul point qui nécessite des adaptations : le pluriel se révèle parfois un problème épineux. Dans un grand nombre de cas, le pluriel est francisé en *-s* (on parle plus souvent d'*étymons* (*etymons*) que d'*étyma* (*etyma*) et l'on préfère la forme *touareg*

(*tuareg*) au singulier, *touaregs* (*tuaregs*) au pluriel à la possibilité plus affectée *targui* au singulier et *touareg* (*tuareg*) au pluriel). Cependant, les éléments de flexion de la langue prêteuse sont parfois empruntés (un *tempo*, des *tempi*, un *brunch*, des *brunches*, un *lied*, des *lieder*), mais sans véritable stabilité des règles du pluriel, quitte alors à donner dans l'hypercorrection : on peut en effet rencontrer le pluriel *lieders*, où la flexion française s'ajoute à la flexion allemande déjà présente, ce dont découle un singulier *lieder*. Pour la morphologie comme pour la graphie, on se trouve donc confronté à des hésitations qu'on ne peut lever tant qu'aucune règle n'est mise en place. Face à ces doutes, Jean-Claude Boulanger et Anna Malkowska proposent la solution suivante : « le pluriel des emprunts doit être régi par le code de la langue d'accueil et non pas par celui de la langue donneuse. Ce mécanisme de régularisation contribuerait à la domestication des emprunts. »⁶⁸ Ces incertitudes se limitent cependant aux formes nominales, car les verbes empruntés sont, pour leur part, en français, toujours conjugués à la française, en général sur le modèle des verbes en *-er* (*stresser* de l'anglais *stress*, *courtiser* de l'italien *corteggiare*, *hisser* de l'allemand *hissen* ou *masser* de l'arabe *massa*). On peut toutefois remarquer que, du point de vue syntaxique, des changements de régime ont parfois lieu et il arrive d'entendre *jouer l'adversaire*, ce qui constitue un calque de la construction anglaise du verbe *to play*.

Si la graphie et la morphologie sont souvent modifiées à l'arrivée d'un emprunt, les changements sémantiques sont également à prendre en considération. En effet, lorsque le terme étranger s'implante, son sens peut se particulariser, comme nous l'avons déjà vu avec l'exemple du *building* ou du verbe *to demand*, mais il peut aussi s'élargir (c'est le cas du *calibre* qui, du moule où l'on verse les métaux en arabe, devient un diamètre en français), ou se déplacer (le *sifr* arabe, à l'origine du mot *chiffre* en français, signifiait « vide, néant »).

⁶⁸ Jean-Claude Boulanger et Anna Malkowska, « Itinéraires croisés des emprunts en alimentation : "Les années Petit Robert" » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, op. cit., p. 130.

Certaines modifications sémantiques s'opèrent également sur des formes françaises sous l'influence des formes anglaises, comme nous l'avons déjà dit en évoquant le calque sémantique : c'est le cas du vendeur *agressif* au sens d' « entreprenant ». Cela dit, certaines de ces innovations sémantiques auraient pu avoir lieu même en-dehors d'un phénomène de calque, et le sens anglais de « se rendre compte » pour *réaliser* aurait pu survenir lors d'une évolution naturelle. Signalons aussi que les changements sémantiques peuvent porter sur le niveau de langue dans lequel on classe l'emprunt, et que le *caïd* qui, au sens de « chef » est considéré comme familier, populaire, voire argotique en français, appartient à un registre tout à fait courant en arabe.

Il faut dire que le sens s'insère à l'étroit dans la zone sémantique d'accueil, Souvent, les mots gardent le sens fort premier alors qu'ils le perdent au fil du temps dans la langue source. C'est le cas du verbe *to annoy*, pris au XIII^e siècle au français *anuier*, *anoier* qui a donné par la suite *ennuyer* en français actuel, alors que son sens était encore proche de celui du bas-latin *inōdiare*, « rendre odieux, détestable ». Il arrive aussi que le sens soit déformé : l'adjectif qualificatif *nice* provient ainsi de l'ancien français *nice*, aujourd'hui presque disparu si ce n'est au niveau dialectal, qui signifiait « stupide, simple d'esprit », lui-même issu du latin *nescius*, « ignorant ». Au XIII^e siècle, *nice* avait le sens de « sot », puis celui de « dissolu » au XIV^e, celui de « précis » au XVI^e et enfin celui d' « agréable » à partir du XVIII^e. On voit bien dans ce cas que la zone sémantique s'est élargie au détriment de l'exactitude, et il est parfois difficile d'établir le cheminement exact de ces sens, ce dont rend compte l'*Oxford English Dictionary* dans la rubrique étymologique consacrée à ce mot : « The precise development of the very divergent senses which this word has acquired in English is not altogether clear. In many examples from the 16th and 17th centuries it is difficult to say in what particular sense the writer intended it to be taken. » (Le

développement précis des sens très différents acquis par ce mot en anglais n'est pas totalement clair. Dans de nombreux exemples du XVI^e et du XVII^e siècles, il est difficile de dire quel sens exact l'auteur comptait utiliser).

On peut aussi signaler des formes d'adoptions approximatives : c'est le cas lorsqu'on reprend *interférence* au latin pour *ingérence*, ou encore *convertible* pour *transformable*. Ces formes qui passent souvent inaperçues se retrouvent aussi dans l'emploi des armes *conventionnelles* pour traditionnelles ou classiques (contrairement à des armes atomiques ou chimiques), dans le verbe *contacter* pour *prendre contact*. *Déodorant* pour *désodorisant*, *digital* pour *numérique*, *label* pour *étiquette de garantie*, ou encore *éditeur* pour *responsable d'une publication* en sont d'autres exemples.

Les transformations subies par les emprunts permettent de mesurer leur degré d'intégration. Il apparaît en effet assez clairement que le mot *abricot*, pourtant emprunté, présente une apparence moins allogène en français que le mot *clown* et que *kickshaw* est bien plus naturalisé en anglais que ne l'est *coup de théâtre*. Quels critères privilégier alors pour déterminer le niveau d'assimilation des emprunts ?

L'intégration phonétique fournit une première base de réflexion. Si un mot présente un phonème inusité en français, par exemple les affriquées de *pizza* ou de *jogging*, ou en anglais comme le [ʒ] de *joie de vivre*, il ne peut être considéré comme parfaitement intégré au système de langue. Le critère phonétique rejoint assez rapidement le critère graphique, car certains emprunts ne se prononcent pas comme l'exige leur graphie, c'est le cas du *shampooing* ou encore du *speaker* en français, ou du *point* de couture en anglais, prononcé [pwɛ̃] et non [pɔ̃nt]. Mais le point le plus révélateur est sans doute le critère morpho-syntaxique : en français, un adjectif qui ne s'accorde pas ne peut pas être considéré comme intégré. Prenons l'exemple de l'adjectif *cool*. Parfaitement intégré du point de vue phonétique

(il se prononce en effet comme *coule*), il pêche selon le critère graphique (car si <oo> existe en français, on est censé le prononcer comme dans *zoo*) et plus encore selon les règles morphologiques (on dira des gens *cool*, une musique *cool*, sans jamais accorder).

Un autre indice d'intégration morfo-syntaxique est la capacité d'un mot à fournir des dérivés. Comme le disait Louis Guilbert, « un mot étranger, dès le moment où il sert de base à une dérivation selon le système morfo-syntaxique français est véritablement intégré à notre langue. »⁶⁹ Le fait que le *strip-tease* ait donné naissance à la *strip-teaseuse* montre bien l'assimilation du terme, et il en va de même lorsqu'on compose *gentleman* à partir de *gentle* (de *gentil* déjà adapté à l'anglais) en lui accolant *man*. Toutes ces modifications n'interviennent cependant pas forcément au même moment : « l'intégration linguistique peut se poursuivre à des cadences différentes aux différents niveaux de langue »⁷⁰ signale à ce sujet John Humbley dans son article « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », dans lequel il donne l'exemple du mot *sandwich*, phonétiquement et lexicalement très intégré, mais dont l'intégration graphématique et morphémique reste imparfaite.

Ainsi donc, on pourrait considérer qu'à un premier niveau d'intégration, le mot emprunté est reproduit comme dans la langue d'origine, en assimilant ses phonèmes à ceux qui s'en approchent le plus dans la langue emprunteuse. À un niveau plus avancé d'intégration, seuls quelques traits se maintiennent, et l'intégration est totale lorsque tous les traits étrangers à la langue emprunteuse disparaissent. Toutefois, et comme le précisent Jean-Claude Boulanger et Anna Maklowska, « nombre d'emprunts fonctionnent parfaitement en français sans avoir été digérés par l'orthographe, la morphologie ou la grammaire »,⁷¹ ce qui est également valable en anglais. Tout dépend en fait du désir d'identifier l'autre et si le

⁶⁹ Louis Guilbert, *La Créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, p. 97.

⁷⁰ John Humbley, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXXV, Didier-Larousse, Paris, 1974 II, p. 69.

⁷¹ Jean-Claude Boulanger et Anna Malkowska, « Itinéraires croisés des emprunts en alimentation : "Les années Petit Robert" in *Dictionnaires et mots voyageurs*, op. cit., p. 121-122.

comportement graphique, la productivité morphologique, tout comme l'enrichissement sémantique constituent autant d'indices de l'intégration des mots empruntés, ces derniers sont parfois laissés libres d'afficher fièrement leur origine.

2. 2. 4. Effets de l'emprunt sur le lexique

Il reste cependant que l'arrivée de termes nouveaux dans une langue ne peut s'effectuer sans retentissement sur le lexique préexistant. La première conséquence évidente en est l'accroissement du fond lexical. Ainsi selon Henriette Walter, « plus des deux tiers du vocabulaire anglais sont d'origine française alors que les emprunts de notre langue à l'anglais sont de l'ordre de 4% », ⁷². ce dernier chiffre étant vraisemblablement bien supérieur, dans la mesure où elle considère ici que les réemprunts ou allers-retours ne sont pas exactement des emprunts à l'anglais mais la récupération de termes français oubliés.

L'augmentation du lexique n'est toutefois pas la seule conséquence, avec l'emprunt naissent parfois des doublets, et il arrive que, lorsque plusieurs termes existent pour nommer un même objet, l'un d'entre eux disparaisse. C'est ainsi que *fenester* et *window* ont cohabité durant quelques temps jusqu'à la disparition du premier, et que *renounce*, *resist* et *contradict*, d'origine française se sont peu à peu substitués à leurs équivalents en vieil anglais *withsay*, *withset* et *withspeak*. Le même cas de figure se présente avec *attemptate* et *cautionate*, inutiles du fait de la présence d'*attempt* et de *caution*. Parfois aussi, les termes coexistent mais l'un d'entre eux demeure nettement moins employé que l'autre, comme c'est le cas de *malady*, bien moins courant que *disease* ou *illness*. On assiste toutefois très fréquemment, sous l'influence de l'emprunt, à une redéfinition de la zone sémantique : *gâteau* en anglais ne s'emploie que lorsque la pâtisserie est à la crème, sinon, on lui préfère le terme *cake*, et, de la

⁷² Propos tirés d'une interview d'Henriette Walter disponible à l'adresse http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://mondalire.pagespersoorange.fr/Henriette_walter.htm&title=%C2%AB%C2%A0Henriette%20WALTER%2C%20Interview%C2%A0%C2%BB.

même manière, on préfère *tie* à *cravat*, qui n'est utilisé que pour désigner ce que nous nommons une lavallière.

C'est finalement dans le cas de la coexistence, lorsque deux termes se trouvent en concurrence alors qu'ils recouvrent la même zone sémantique, que se pose la question de la nécessité de l'emprunt, qui semble alors provenir d'un phénomène de mode ou encore dénoter une certaine affectation : pourquoi, par exemple, employer le terme *best of* en français alors que l'on dispose déjà du *florilège* ? Ce type de questionnement favorise la réflexion sur la langue et la naissance de propositions de remplacement comme y invitent les recommandations officielles, ainsi que cela avait été évoqué précédemment.

Nous avons retracé le périple des emprunts, depuis la langue source jusqu'à l'intégration, partielle ou totale, dans la langue emprunteuse et évoqué leurs répercussions sur le lexique de la langue cible. Ce parcours demeure cependant insuffisant pour permettre une identification précise des emprunts : un portrait complet nécessite également un repérage détaillé des éléments empruntés.

2. 3. Types d'éléments empruntés

Lorsqu'il est question d'emprunt, on a tendance, un peu hâtivement, à ne penser qu'aux éléments purement lexicaux, les mots (lexies simples), éventuellement les associations de mots (lexies complexes et composées). Or le phénomène de l'emprunt dépasse le cadre de la lexie, même si cette dernière est essentielle et que l'on emprunte plus facilement des noms, des verbes ou des adjectifs. *Le Bon Usage* signale en effet que « des langues dont le prestige est grand et auxquelles on prend beaucoup de mots donnent aussi d'autres éléments : mots grammaticaux, suffixes et procédés de formation, tours syntaxiques, graphies, plus rarement des sons. »⁷³ Nous nous attacherons ici à détailler les types d'éléments empruntés, en commençant par les plus petites unités, les éléments formants, puis en considérant le cas des

⁷³ Maurice Grevisse, *Le Bon Usage*, *op. cit.*, § 252, p. 206.

différentes sortes de lexies, avant de nous intéresser aux syntagmes et tournures syntaxiques et enfin de nous arrêter sur les cas particuliers que constituent les acronymes et les faux emprunts.

2. 3. 1. Les éléments formants

Le français comme l'anglais doivent beaucoup aux langues anciennes, latin et grec en tête. Ces deux langues ont laissé des traces non seulement dans le vocabulaire mais encore dans les préfixes et suffixes qui permettent de dériver les mots. Si l'on prend l'exemple du préfixe grec *a-*, dit privatif, on le trouve bien entendu dans des formations grecques (*amorphe*, *amorphous* en anglais, du grec *ἀ-μορφοϛ*, littéralement « sans forme déterminée »), mais aussi dans des formations beaucoup plus récentes comme le prouve l'adjectif *amoral*, commun aux deux langues, dont seul le préfixe est grec. De manière analogue, le suffixe *-ique* qu'on trouve sous la forme *-ics* en anglais,⁷⁴ vestige du latin *-icus* lui-même fruit du grec *-ικόϛ*, se montre extrêmement productif, en particulier dans les domaines les plus à la pointe de la technologie, l'*informatique* (*informatics*), l'*astronautique* (*astronautics*), l'*électrotechnique* (*electrotechnics*) ou la *cybernétique* (*cybernetics*) en sont autant d'exemples. On peut remarquer également que certains préfixes sont sujets à des mutations grammaticales : si l'on prend l'exemple du *super* latin, d'abord préposition puis élément formant, au sens de « au-dessus », il a donné de très nombreux dérivés, en français aussi bien qu'en anglais, de la *supercherie* (qui a été utilisée jusqu'en 1811, selon l'*OED*, en anglais) à la *superposition* en passant par le *superhéros* (*superhero* en anglais). Mais il s'est aussi métamorphosé, sans doute en raison de son sens, en adjectif qualificatif, d'ailleurs peu intégré morphologiquement en français car invariable (« J'entendais papa, hier, qui disait que lui aussi il aurait pu écrire

⁷⁴ Il faut remarquer à ce sujet qu'avant 1500, les noms de ce type, c'est-à-dire essentiellement des noms de sciences ou de théories, se présentaient au singulier (*arithmetic*). Par la suite, une marque de pluriel a été ajoutée, à l'image de ce qui se faisait en grec, pour les titres de traités. Actuellement, les noms de sciences prennent en anglais un *-s* pluriel mais sont considérés comme singuliers pour l'accord verbal.

ses souvenirs sur Mai 68 et qu'il aurait beaucoup de choses *super* à raconter qu'il est seul à savoir », « His wife Lee, said : Isn't it *super* ? We can't get over it. »⁷⁵), en adverbe (« *Le public était super content* », propose le *TLF* en exemple) et en interjection (*super !*).

De manière un peu inverse, certaines lexies grecques sont devenues uniquement des éléments formants. Ces particules, utilisées pour créer des mots composés sont légion, en particulier dans les domaines techniques. Elles peuvent provenir aussi bien de verbes, comme *graph-* (de *γράφειν*, « écrire »), que de noms, à l'exemple de *-logue* (de *λόγος*, « parole », « mot », « discours ») ou d'adjectifs, tels que *caco-* (de *κακός*, « mauvais »). À l'aide de ces particules, on compose des mots savants qui ont la particularité de respecter l'ordre grec, identique d'ailleurs à l'ordre anglais, déterminant-déterminé : *anthropophage* (*anthropophagi* en anglais), par exemple, est formé à partir d'*άνθρωπος*, « homme » et de *φάγος*, « glouton ». Or l'*anthropophage* n'est pas un « homme glouton », mais bien « glouton d'hommes ». De la même manière, le *phagocyte* est une cellule gloutonne et non pas un élément qui se nourrit de cellules. Mais le français s'est aussi emparé de lexèmes plus récents comme en témoigne l'utilisation du *-man* anglais qui a permis la création du *tennisman* ou du *rugbyman*, alors que le *footballeur* a été créé par dérivation française, peut-être pour ne pas cumuler trois particules (*foot*, « pied », *ball*, « ballon » *-eur*, marque nominale). En anglais, la racine *vice-* a aussi été utilisée dans bon nombre de compositions, et, de *vice-admiral* à *vice-warden*, l'*OED* en compte 30. Parmi ceux-là, on croise le même cas de figure qu'avec le *footballeur* français : *viceroys* est en effet constitué de *vice*, « à la place de », *roy*, « roi » et *ship*, « condition », ce dernier élément n'étant pas d'origine française.

La composition est donc un biais très productif dans la création lexicale, et l'on s'est attaché, pendant très longtemps, à n'associer que des particules partageant la même origine en

⁷⁵ Ces exemples ont été puisés respectivement dans le *TLF* et dans l'*OED*.

respectant les codes grammaticaux de la langue source. Au fil du temps cependant ont commencé à émerger des formes hybrides, en plaquant par exemple des racines empruntées sur la morphologie du français, ou bien en combinant des racines d'origines différentes. On peut illustrer le premier cas de figure avec le verbe *stresser*, de l'anglais *stress* auquel on a joint une désinence verbale en *-er*, ou à l'aide du *débriefing*, de *to brief* en anglais, « expliquer », avec le suffixe anglais *-ing* permettant de nominaliser, sur lesquels on a greffé le préfixe *de-*, « à partir de ». Les hybrides se rencontrent également dans la composition : le *dysfonctionnement*, qu'on trouve sous la forme équivalente *dysfunctioning* en anglais, est ainsi confectionné à partir d'un préfixe grec, *δυσ-*, qui marque une idée de difficulté, de mauvais état, et du dérivé d'un mot d'origine latine, *functio*, « accomplissement », « exécution ». Un phénomène d'hybridation similaire se produit avec des termes comme *porte-container* dont le premier élément est français tandis que le second est anglais.

2. 3. 2. Les lexies

Bien entendu, le contingent le plus important de termes empruntés est celui des lexies. Nous avons déjà dit que ces dernières pouvaient être réparties suivant les trois grandes catégories que constituent les xénismes, les pérégrinismes et les calques. Les xénismes, du point de vue sémantique, renvoient obligatoirement à une réalité étrangère, qu'il s'agisse de tradition culturelle, comme la *corrida* espagnole, culinaire, les *sushis* japonais, d'un mode de déplacement jusqu'alors inconnu, le *kayak* esquimau, qui existent à l'identique en français et en anglais... Il semble d'ailleurs que ces mots qui portent en eux l'exotisme de leur origine soient les mieux acceptés, comme s'ils ne pouvaient pas « contaminer » le lexique des puristes, une crainte plus aiguë en France qu'outre-Manche. Les pérégrinismes représentent un autre type d'emprunt, plus intégrés dans les réalités françaises. Selon le dictionnaire *Linguistique et Sciences du langage*, le pérégrinisme « renvoie encore à la réalité étrangère,

mais la connaissance de son sens est supposée partagée par son interlocuteur », ⁷⁶ comme la *pérestroïka* (*perestroïka* en anglais), qui n'est employée qu'en référence à l'URSS. Il s'agirait donc d'une sorte d'étape intermédiaire, d'utilisation occasionnelle, avant le stade ultime de l'emprunt auquel le mot, parfaitement intégré à tous points de vue, peut être dérivé ou composé. Il semble cependant que cette définition doive être nuancée car, comme nous l'avons vu, les critères d'intégration d'un mot nouveau dans la langue cible sont multiples (phonétiques, graphiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques...) et n'interviennent pas forcément de manière simultanée. On ne peut donc limiter l'intégration d'un emprunt à sa seule valeur sémantique, et nous considérerons désormais comme pérégrinisme toute forme d'emprunt ne relevant pas exclusivement de réalités propres à un autre pays, mais dont l'intégration reste très incomplète.

Un autre type d'emprunt mérite de plus amples développements, il s'agit du calque, rapidement évoqué précédemment, et qui nécessite une analyse particulière. Il requiert plusieurs approches car ses manifestations peuvent être très diverses. Il peut en effet être question de calques de graphie : lorsqu'au XVI^e siècle on remplace *avorir* par une forme plus proche du latin originel (*abhorrescere*), *abhorrer*, on calque la forme du mot sans en avoir altéré le sens. On parle alors de relatinisation formelle. Mais le calque s'apparente aussi parfois à la traduction littérale, que ce phénomène concerne un seul mot, comme le *surhomme* – *superman* – (de l'allemand *Übermensch*) ou une expression entière, à l'image du *cheval de bataille* que l'on doit à l'hébreu par le biais des traductions de la Bible, et que l'on a habillé, en quelque sorte, de mots français. Les métaphores font d'ailleurs souvent l'objet de calques, qu'on pense à la *cerise sur le gâteau* (*cherry on the cake*) ou à l'expression *ce n'est pas ma tasse de thé* (*it is not my cup of tea*) : on comprend aisément que leur sens passe plus

⁷⁶ *Linguistique et Sciences du langage*, Larousse, Paris, 2007, article *Xénisme*, p. 542.

facilement à l'aide de la traduction. Enfin, et il s'agit là de sa manifestation la plus complexe, le calque peut accaparer un signifié étranger qu'il glisse dans un signifiant autochtone : c'est ce que l'on nomme calque sémantique. Le phénomène est ancien, et apparaît en français dès le Moyen Âge lorsque, par exemple, l'adjectif *accepté* qui signifiait alors seulement « consenti » reprend le sens « bien accueilli », « agréable » de son aîné latin *acceptus*. De nos jours, les calques sémantiques portent bien moins sur les langues anciennes, mais leur pratique n'a pas pour autant cessé et l'anglais a servi de support à de nombreux emprunts de cet ordre. Ainsi le verbe *supporter* dont le sens français demeure celui de « tolérer », s'est vu investi relativement récemment d'un sens supplémentaire, « encourager », venu directement de l'anglais *to support*. Inévitablement, il résulte de ces emprunts sémantiques un accroissement de la polysémie et l'on rencontre d'assez nombreux cas de termes possédant un sème français et un sème d'origine étrangère, le plus souvent anglaise d'ailleurs.

Remarquons aussi que, s'il est possible de calquer une lexie ou un sens, on peut également rencontrer le calque d'une image quand un mot est employé dans un sens métaphorique ou métonymique. C'est le cas de la *racine* mathématique dont Frédéric Duval reproduit ainsi l'histoire : « le côté du carré est en sanskrit la "base" (*pada*), mais ce terme désigne aussi la "racine", de là l'arabe *jidhr*, naturellement traduit par le latin *radix*, en français *racine*. »⁷⁷ Et l'on peut constater que le phénomène s'applique aussi en anglais où la racine mathématique se dit *root*.

Il serait cependant réducteur de limiter l'emprunt aux seules langues étrangères, même si ces dernières jouent sans aucun doute un rôle prépondérant en ce domaine. Les lexies empruntées peuvent en effet provenir du français ou de l'anglais eux-mêmes, sous des formes anciennes, régionales, ou même du transfert d'un nom propre devenu nom commun. Dans le

⁷⁷ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, op. cit., p. 449.

cas des archaïsmes, on peut tout à fait considérer que l'on a affaire à un phénomène d'emprunt car, si l'on ne se fonde pas sur une langue étrangère, on se base bien sur un autre état de langue, un état de langue ancien. Dès le XVI^e siècle, la volonté d'enrichir le lexique français se marque par l'utilisation de nombreux archaïsmes, au XVIII^e siècle, Buffon remet à la mode la *répulsion* et les *scories*, et de nos jours les jeunes revitalisent des mots anciens tels que *thune* ou *daron*. Remarquons aussi que des termes désuets sont parfois réintroduits dans la langue par le biais de l'emprunt aux langues étrangères et si, étudié en synchronie, le *management* prisé du vocabulaire économique est un anglicisme, il apparaît en revanche en diachronie que cette forme trouve son origine première dans le lexique français médiéval.

Parallèlement à ces emprunts de type diachronique que sont les archaïsmes, il convient d'étudier aussi les emprunts de type diatopique fournis par les variétés régionales. N'oublions pas, en effet, que la zone d'influence du français couvre un très large territoire, bien supérieur à l'espace national : la Belgique, la Suisse en Europe, le Canada et la Louisiane en Amérique, les îles du Pacifique, le Liban, la Syrie, les pays du Maghreb, le Bénin, le Congo, le Mali, le Niger, Pondichéry en Inde pour ne citer qu'eux sont tous francophones, et susceptibles de développer un français régional auquel on peut emprunter. Cette marqueterie de parlers a bien évidemment laissé son empreinte dans la langue commune, encouragée par Ronsard (« ne se fault soucier si les vocables sont Gascons, Poitevins, Normans, Manceaux, Lionnois ou d'autres païs, pourveu qu'ilz soyent bons & que proprement ilz signifient ce que tu veux dire »⁷⁸) ou Montaigne (« c'est aux paroles à servir et à suyvre, et que le gascon y arrive, si le François n'y peut aller »⁷⁹). C'est ainsi que nous devons les *cèpes* au gascon, *mitonner* à un dialecte de l'ouest et la *pissaladière* au niçois. Souvent cependant, les emprunts aux terres

⁷⁸ Pierre de Ronsard, *Abbrégé de l'Art poétique François, oeuvres complètes*, éd. Laumonier, t. xiv, p. 10-11, cité par Gilles Siouffi dans *Mille ans de langue française : histoire d'une passion, op. cit.*, p. 493.

⁷⁹ Michel de Montaigne, *Essais*, I, XXVI, cité par Mireille Huchon dans *Histoire de la langue française, op. cit.*, p. 142.

francophones plus lointaines couvrent des réalités venues d'autres langues, comme le montrent le *toboggan*, venu de l'algonquin par le français du Canada, ou le *chimpanzé*, d'une langue du Congo. Le phénomène se produit bien entendu en anglais également et de nombreux vocables proviennent de variétés diatopiques : *bazooka* provient ainsi de l'anglais des États-Unis, *slogan* de l'écossais et *kangaroo* émane de l'anglais d'Australie.

Enfin les noms propres ont aussi fourni leur contingent de lexies. Souvent, ces noms sont ceux des inventeurs du concept porté par la lexie. C'est le cas de l'*algorithme* déjà évoqué, du *calepin*, toujours utilisé en français mais désormais obsolète en anglais, du patronyme du savant italien Ambrogio Calepino dont le dictionnaire latin *Cornucopiae* connut une très large diffusion, ou plus prosaïquement de la *poubelle*, du préfet du même nom, ou du *sandwich* qui doit son existence à John Montagu, comte de Sandwich (1718-1792). On emprunte aussi parfois à la toponymie comme en attestent le *camembert* et le *bordeaux*, la couleur *magenta* ou le *champagne*, qu'on croise aussi bien en français qu'en anglais.

2. 3. 3. Les syntagmes et tournures syntaxiques

Si les lexies fournissent un grand nombre d'emprunts, il est possible d'emprunter des unités plus étendues, et ce, dans des domaines variés. Qu'on se réfère par exemple à la musique : dans le cas des chants *a cappella*, on utilise un syntagme italien entier. La dialectique est, pour sa part, marquée par le latin, sans doute en raison de la tradition des *disputatio*. Se multiplient ainsi les locutions adverbiales : *a priori*, *a posteriori*, *a fortiori*, *mutatis mutandis*, mais aussi adjectivales : *sine qua non*.

L'emprunt n'est toutefois pas toujours aussi facilement décelable que dans les cas exposés ci-dessus, en particulier lorsque le syntagme provient d'un calque. Si l'origine anglaise de l'expression imagée *ce n'est pas ma tasse de thé* se reconnaît assez facilement, il

est plus difficile d'établir l'étymologie de *n'avoir que la peau sur les os* (hébreu), ou *donner le feu vert* (anglais) tant ces calques sont bien intégrés. On les décèle finalement plus aisément lorsqu'ils présentent une structure non conforme à la syntaxe française : le *Sud-Africain*, si l'on suit les exigences syntaxiques françaises, devrait être un *Africain du Sud*. Il en va de même avec les tournures syntaxiques relevées par John Humbley : dans des expressions telles que *dépannage service*, *TV location* ou *riviera express*, l'ordre anglais des mots est calqué. De la même manière, on peut relever des antépositions adjectivales de forme anglaise dans des expressions telles que *virtuel état de siège*.⁸⁰ Cette irrégularité de structure se retrouve aussi dans des formes telles que le *C.D.*, *compact-disc* au lieu de *D.C.*, *disque compact*. Enfin, parmi les emprunts syntaxiques, on peut rencontrer des constructions verbales allogènes comme *jouer l'adversaire* déjà présenté plus haut, ou encore des tournures du type *il sera procédé à un examen* très nettement calquées de l'anglais.

2. 3. 4. Cas particuliers

En plus des éléments typiquement empruntés, éléments formants, lexies, syntagmes, tournures syntaxiques, métaphores voire expressions imagées, il est nécessaire d'indiquer deux cas très spécifiques, qui ne relèvent d'aucune des catégories précitées. Le premier est celui de l'acronyme et de la siglaison, qui permettent d'abrégé un groupe de mots en n'en utilisant que les initiales, comme l'*URSS* pour l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Certains acronymes sont empruntés, mais dissimulent ce fait derrière leurs initiales : les Etats-Unis d'Amérique, au lieu d'être abrégés en **E.U.A.* se trouvent en effet sous la forme *USA* (*United States of America*). Qui plus est, certains acronymes ou sigles, ayant perdu leurs lettres capitales, ne peuvent plus du tout être perçus comme des produits empruntés. Prenons le cas du *laser*, abrégé de *Light Amplification by the Stimulated Emission*

⁸⁰ Tous ces exemples sont développés dans l'article « Vers une typologie de l'emprunt linguistique » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXV, *op. cit.*, p. 46-70.

of Radiation, tout comme le *radar* (*Radio detecting and ranging*) il ne laisse plus percevoir son étymologie anglophone et se comporte à tous points de vue de manière parfaitement intégrée. Citons aussi pour l'anecdote le *nylon* qui se dispute deux origines potentielles, la première voulant qu'il découle de *-nyl-* de *vinyl* (*vinyle* en français) et *-on* de *cotton* ou *rayon* (*coton* et *rayonne* en français), la seconde, sans doute plus fantaisiste, précisant qu'il s'agit d'un acronyme pour *Now You are Lost Old Nippons* (« maintenant, c'en est fait de vous, vieux Japonais ») qui s'expliquerait par le contexte de guerre pendant lequel a été inventé le nylon, en 1942. On peut ranger au côté des acronymes ce qu'Alain Rey nomme les « anglisigles »,⁸¹ devenus indéchiffrables. Pensons à la *hi-fi*, rendue par *haute fidélité* : en aucune manière on ne peut la rattacher désormais à son origine, *high fidelity*.

Le deuxième cas de figure concerne les faux emprunts, aussi nommés pseudo-emprunts qui nous ramènent à la question du ressenti, ou plus justement du sentiment d'emprunt car ils sont perçus comme tels alors qu'ils ont été construits en français à partir de matériaux étrangers, certes, mais déjà suffisamment intégrés pour servir de base à la composition. Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, qui se penchent plus particulièrement sur les anglicismes, retracent ainsi les circonstances de leur naissance: « il arrive souvent qu'un mot emprunté soit mal connu ou méconnu, et que nous entérinions un contresens, de telle sorte que l'emprunt véritable se limite à la suite matérielle des lettres et des sons. Tel est le cas de *smoking*, *speaker*, *slip* et de *pressing* déjà évoqués comme faux amis. Il nous arrive aussi d'utiliser le nom propre d'un Anglais pour désigner un objet en français (par exemple *carter*, du nom de l'inventeur, en anglais *chain-guard*, *sump*, *casing*). Ces emprunts purement formels sont qualifiés de faux-anglicismes ou pseudo-anglicismes. »⁸² De façon analogue, on

⁸¹ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, op. cit., p. 1201-1208.

⁸² Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, coll. « les Usuels du Robert », Le Robert, Paris, 1980, p. IX.

trouve des termes en anglais provenant de noms ignorés en français comme c'est le cas pour *marcel*, qui désigne en anglais une « ondulation » capillaire, et dont l'*OED* précise qu'il a été nommé d'après Marcel Grateau, un coiffeur français inventeur de la méthode (« from] the name of François Marcel Grateau (1852–1936), French hairdresser who invented the method. »). Deux possibilités apparaissent donc : ou le mot, créé dans la langue cible, n'existe pas dans la langue source, ou bien il existe, mais avec un autre sens.

De nos jours, les faux-emprunts les plus fréquents en français sont les anglicismes, vraisemblablement en raison de l'impact de l'anglais sur l'économie mondiale. Parmi ceux-ci, précisément détaillés par John Humbley,⁸³ se dégagent plusieurs modèles : les faux-emprunts provenant véritablement de termes anglais mais dont une partie a été supprimée — ce qu'illustre le *smoking (jacket)* ou le *dancing (hall)* — ou ajoutée, comme dans le *pin's* ou le *peps*, les faux-emprunts composés à partir d'éléments déjà intégrés et connus en français, le *baby-foot* ou le *camping-car*, et enfin les faux-emprunts dont la formation répond aux exigences de la langue source, sans que le mot ainsi construit y soit attesté. Dans ce dernier cas, on remarquera l'utilisation fréquente de particules telles que *-man* ou *-ing*, la première apparaissant dès le XIX^e siècle dans le vocabulaire sportif (on trouve aujourd'hui le *recordman*, *record-holder* en anglais), la seconde jouant le rôle de nominalisateur dans des termes tels que *footing*, *parking* ou *surbooking*. Ces particules jouent en somme le même rôle que celles, émanées du grec ou du latin, que l'on rencontre dans les constructions savantes. On peut par ailleurs compter au nombre des faux-emprunts tous les mots qui résultent d'une dérivation française sur des mots anglais, comme *relooker* ou *débriefefer*.

Ajoutons que, si les faux anglicismes dominant de nos jours en français, le même phénomène s'était déjà produit au XVI^e siècle avec la prolifération des faux italianismes.

⁸³ John Humbley, « Emprunts, vrais et faux, dans *Le Petit Robert 2007* », in *Dictionnaires et mots voyageurs*, op. cit., p. 221-238.

Ainsi, des mots ont été refaits sur le modèle italien : la *canaille*, qui existait alors sous la forme *chenaille* doit son allure à la *canaglia* italienne. De la même manière, c'est à cette époque que les suffixes d'origine italienne *-esque* et *-issime* deviennent productifs. On les retrouve, entre autres, dans les termes *barbaresque*, *gargantuesque*, *carnavalesque*, *richissime*, *élégantissime* ou encore *énormissime*. Et si le suffixe *-issime* ne s'est pas implanté de l'autre côté de la Manche, le français a servi de vecteur pour le suffixe *-esque* qu'on trouve en anglais dans des termes tels que *burlesque*, *grotesque* ou même *picturesque*.

Les phénomènes évoqués ci-dessus pour la langue française se sont aussi produits en anglais, même si les faits sont plus anciens dans la mesure où les emprunts massifs au français sont bien antérieurs aux emprunts actuels à l'anglais. Les aphérèses, par exemple, ont été fréquentes : *égyptien* a donné *gipsy*, *defence*, *fence*, *essample*, *sample*, *disport*, *sport* et *bus* provient d'*omnibus*, ces trois dernières formes étant revenues par la suite en français. De façon plus marquée, *mayday* est issu d'une large coupe dans la phrase *venez m'aider*, et son emploi tout comme sa forme l'ont éloigné de son origine. Dans ces conditions, les emprunts sont d'autant plus difficilement identifiables que les modifications qu'ils ont subies sont anciennes et qu'ils ont perdu tout ou partie de leur caractère allogène. Il en va de même pour les procédés de dérivation et de composition, déjà évoqués en français, qui mêlent un élément allogène à un élément, comme on peut le constater avec des termes tels que *demeanour*, *delicacy*, *gainful*, *priesthood* ou *textbook*. Ces cas d'hybridité ne sauraient relever du simple emprunt, ils témoignent au contraire d'une évolution qui fait quitter peu à peu au mot emprunté la sphère d'influence de la langue source pour l'intégrer peu à peu dans la langue cible.

La question de l'emprunt, on l'a vu ici à grands traits, est donc très complexe, qu'on ait affaire à des xénismes, pérégrinismes, calques formels, calques sémantiques, réemprunts

(allers-retours) ou faux emprunts. Et cette complexité est accrue par la variabilité du statut car, comme tout autre mot appartenant au fonds lexical d'une langue, l'emprunt est susceptible d'évoluer et sa condition de changer : si l'on s'arrête sur le cas du mot *square*, il est resté un certain temps un xénisme avant de devenir un pérégrinisme (on trouve actuellement de nombreux squares dans l'odonymie française), tout en étant un réemprunt puisque *square* est lui-même issu de l'ancien français *esquirre*, *esquierre*, qui est à l'origine d'*équerre* au sens d'« équerre » et de « rectangle, carré ».

Maintenant qu'ont été abordées les constitutions des lexiques anglais et français et qu'a été éclairée la notion d'emprunt, il reste désormais à définir un corpus précis, sur lequel reposeront les investigations ultérieures.

3. PRÉSENTATION DU CORPUS

Avant de se pencher plus avant sur le traitement des emprunts dans ces deux immenses dictionnaires de langue que sont le *TLF* et l'*OED*, il a été nécessaire de préparer en amont un corpus qui soit à la fois représentatif et opératoire. L'idée première en était d'effectuer un relevé exhaustif des mots empruntés en français et en anglais, mais il est vite apparu, devant l'ampleur de la tâche, qu'il fallait savoir raison garder, et inventer d'autres biais. Nous nous attacherons, dans les pages qui suivent, à présenter tout d'abord le corpus de manière globale, en tentant d'explicitier les choix qui ont présidé à sa mise en place. Par la suite, l'analyse porte sur les aspects diachronique, à travers les périodes, diatopique, à travers les mouvements, puis thématique, à travers les domaines. Enfin, ce sont des aspects plus strictement linguistiques – adaptations graphiques, phonétiques, morphologiques, sémantiques – qui font l'objet d'un examen plus approfondi, à la lumière des jalons précédemment posés.

3. 1. Quels emprunts ?

Dans un premier temps, c'est la définition même de ces mots empruntés qui sera envisagée de manière à en mettre en évidence les présupposés qui ont guidé la constitution du corpus. Ensuite, nous présenterons les sources consultées à partir desquelles ont pu être sélectionnées les entrées du corpus. Enfin, cette présentation sera conclue en exposant les choix mis en œuvre par le biais d'un examen méthodique des caractéristiques des lexies relevées.

3. 1. 1. Éléments définitoires

Avant toute chose, il a semblé indispensable de clarifier la notion d'emprunt dans les deux langues. Pour aborder cette dernière de façon cohérente, il est indispensable de commencer par cibler la langue explorée, avant d'indiquer quelles sources ont été consultées.

Par la suite, ce sont les lexies et leurs provenances qui sont analysées, afin de donner une image plus claire des mots « bipatrides ».

3. 1. 1. 1. *Quelle langue explorer ?*

Une langue étrangère est susceptible d'exercer divers types d'influence : celle-ci peut en effet rester littéraire, officielle, scientifique, et n'avoir de retentissement que sur certaines couches de la société. Le propos ici, étant donnée la quantité des emprunts tant en français qu'en anglais et l'importance des va-et-vient entre les deux langues, est avant tout de se concentrer sur la langue commune, accessible au plus grand nombre et utilisée par une majorité de locuteurs. Cela ne revient pas à dire que les langues de spécialité ont été délibérément laissées de côté, mais il a semblé que l'impact d'une langue étrangère se mesure différemment lorsque la langue étudiée demeure l'affaire de spécialistes, et trouve donc moins sa place dans des dictionnaires de langue tels que le *TLF* ou l'*OED*.

Toutefois, et bien que la langue commune ait été privilégiée, on trouvera dans le corpus des termes de spécialités, dans la mesure où ces derniers connaissent un emploi régulier dans la vie courante, quitte, parfois, à ce que leur sens se soit quelque peu éloigné de celui qu'ils revêtent dans la terminologie technique, comme c'est le cas du *complexe* déjà évoqué, passé en français comme en anglais du domaine de la psychanalyse à la langue usuelle.

C'est donc l'anglais et le français courants qu'on a voulu ici parcourir, en gardant à l'esprit que les frontières entre langue commune et langue de spécialité sont parfois bien ténues, et que les choix effectués reflètent aussi en partie la subjectivité de l'auteur de ces lignes. Afin que le corpus soit, autant que faire se peut, représentatif, on s'est donc attaché à étudier le plus de lexies possible, dans le cadre cependant de ce qu'il était possible de réunir pour une telle étude, en se fondant sur les sources ci-après détaillées.

3. 1. 1. 2. Quelles sources ?

Le corpus ici réuni n'est pas apparu *ex nihilo* : d'importants travaux lexicologiques, qui recensent des emprunts dans l'une ou l'autre langue, ont été menés, et il s'est avéré indispensable de les consulter. Bien entendu, la liste qui suit n'est en rien exhaustive et nous ne présenterons que quelques ouvrages, à titre indicatif.

Parmi ceux-là, on trouve tout d'abord des études portant sur l'influence de l'anglais sur le français, à commencer par un bon nombre d'ouvrages d'Henriette Walter (*L'Aventure des langues en Occident*,⁸⁴ *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*,⁸⁵ *Le Français dans tous les sens*⁸⁶ et surtout *Honni soit qui mal y pense*,⁸⁷ dans lequel sont explorées les relations lexicales entre l'anglais et le français). On peut y ajouter un certain nombre d'études générales portant sur l'histoire de la langue française, au nombre desquelles figurent l'*Histoire du vocabulaire français*⁸⁸ d'Olivier Bertrand, l'*Histoire de la langue française des origines à nos jours*⁸⁹ de Ferdinand Brunot, la *Nouvelle Histoire de la langue française*,⁹⁰ publiée sous la direction de Jacques Chaurand dont l'*Introduction à l'histoire du vocabulaire français*⁹¹ a également été consultée. *La Naissance du français*⁹² de Bernard Cerquiglini, ou *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*⁹³ d'Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, ainsi que des travaux portant sur les emprunts en général (*Les Mots étrangers*⁹⁴ de Pierre Guiraud

⁸⁴ Henriette Walter, *L'Aventure des langues en Occident*, Robert Laffont, Paris, 1994.

⁸⁵ Henriette Walter, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Robert Laffont, Paris, 1999.

⁸⁶ Henriette Walter, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1988.

⁸⁷ Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense*, Robert Laffont, Paris, 2001.

⁸⁸ Olivier Bertrand, *Histoire du vocabulaire français*, Éditions de l'École Polytechnique, Palaiseau, 2011.

⁸⁹ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Colin, Paris, 1905-1937, rééd. 1966-1967.

⁹⁰ Jacques Chaurand (dir.), *Nouvelle Histoire de la langue française*, Le seuil, Paris, 1999.

⁹¹ Jacques Chaurand, *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Bordas, Paris, 1977.

⁹² Bernard Cerquiglini, *La Naissance du français*, « Que sais-je » ? n° 2576, PUF, Paris, 1991.

⁹³ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, op. cit.

⁹⁴ Pierre Guiraud, *les Mots étrangers*, « Que sais-je » ? n° 1166, PUF, Paris, 1965.

ou les *Mots sans frontières*⁹⁵ de Sergio Corrêa Da Costa), et à l'anglais en particulier (*Parlez-vous français ?*⁹⁶ De René Etiemble, *Les Mots anglais du français*⁹⁷) ont enfin été consultés avec profit.

Comme l'objet de la présente étude est de cibler plus particulièrement les mots que partagent l'anglais et le français, il a aussi été indispensable de consulter des ouvrages portant sur l'histoire de la langue anglaise : *A History of the English Language*⁹⁸ (Albert C. Baugh et Thomas Cable), *The Story of English*⁹⁹ (Robert McCrum, William Cram et Robert MacNeil), *Growth and Structure of the English Language*¹⁰⁰ (Otto Jespersen), *l'Histoire de la langue anglaise des origines à nos jours*¹⁰¹ (Georges Bourcier), *l'Histoire de la langue anglaise*¹⁰² (François Chevillet) et *Deux mille ans de langue anglaise*¹⁰³ (André Crépin) ont été extrêmement utiles, tout comme des études s'attachant tout spécialement à la constitution du lexique anglais, *Le Vocabulaire anglais*¹⁰⁴ et *L'Étymologie anglaise*¹⁰⁵ (Paul Bacquet) ou le *Précis de lexicologie anglaise*¹⁰⁶ (Jean Tournier). Concernant l'influence du français sur l'anglais, des renseignements et des items précieux ont été relevés dans les travaux de Jean Autret (*L'Anglais par le français*¹⁰⁷) et dans l'étude incontournable de Mary S. Serjeantson (*A History of Foreign Words in English*¹⁰⁸).

⁹⁵ Sergio Corrêa da Costa, *Mots sans frontières*, éditions du Rocher, Paris, 1999.

⁹⁶ René Etiemble, *Parlez-vous français ?*, op. cit.

⁹⁷ Jean Tournier, *Les Mots anglais du français*, coll. « Le français retrouvé », Belin, Paris, 1998.

⁹⁸ Albert Baugh et Thomas Cable, *A History of the English Language*, op. cit.

⁹⁹ Robert McCrum, William Cran, Robert MacNeil, *The Story of English*, Penguin Book, London, 1993.

¹⁰⁰ Otto Jespersen, *Growth and Structure of the English Language*, Blackwell, Oxford, 1967.

¹⁰¹ Georges Bourcier, *Histoire de la langue anglaise du Moyen- Âge à nos jours*, Bordas, Paris, 1978.

¹⁰² François Chevillet, *Histoire de la langue anglaise*, « Que sais-je ? » n° 1265, PUF, Paris, 1994.

¹⁰³ André Crépin, *Deux mille ans de langue anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

¹⁰⁴ Paul Bacquet, *Le Vocabulaire anglais*, op. cit.

¹⁰⁵ Paul Bacquet, *L'Étymologie anglaise*, « Que sais-je ? » n° 1652, PUF, Paris, 1976.

¹⁰⁶ Jean Tournier, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, Paris, 1993.

¹⁰⁷ Jean Autret *L'Anglais par le français*, op. cit.

¹⁰⁸ Mary Serjeantson., *A History of Foreign Words in English*, op. cit.

Enfin, la consultation de dictionnaires a été riche d'enseignements, qu'il s'agisse de dictionnaires spécialisés dans le repérage des emprunts tels que le *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*¹⁰⁹ élaboré par Henriette et Gérard Walter, le *Dictionnaire des anglicismes*¹¹⁰ de Manfred Höfler ou encore le *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*¹¹¹ de Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, ou des dictionnaires de langue plus précisément étudiés ici, en l'occurrence le *Trésor de la Langue Française* et l'*Oxford English Dictionary*, dont l'appréhension aussi extensive que faire se peut de la langue livre des informations de première importance tant sur l'existence des emprunts que sur leur intégration dans la langue cible. Par ailleurs, le fait que ces deux derniers ouvrages existent également dans un format électronique constitue une aide considérable : grâce aux services de recherche complexe et assistée proposés, l'extraction de termes empruntés, et, par conséquent, l'établissement du corpus en sont grandement facilités. Mais nous y reviendrons plus en détail dans la deuxième partie de cette étude.

Il va sans dire que les quelques ouvrages présentés ci-dessus ne constituent qu'un échantillon de ce qu'il a été nécessaire de consulter. Nombreuses sont en effet les sources qui donnent accès aux mots d'origine étrangère, y compris en-dehors des ouvrages de référence ou d'orientation plus spécifiquement linguistique. Tout document écrit, en effet, est susceptible de livrer des informations quant à l'emploi des termes empruntés, qu'il s'agisse d'œuvres littéraires, documentaires, de presse... Les médias apportent aussi des témoignages oraux, riches d'enseignement non seulement pour ce qui est de la pénétration des emprunts, mais encore en ce qui concerne leur prononciation et leurs éventuelles adaptations

¹⁰⁹ Henriette et Gérard Walter, *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, op. cit.

¹¹⁰ Manfred Höfler, *Dictionnaire des anglicismes*, Larousse, Paris, 1982.

¹¹¹ Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, op. cit.

phonétiques dans la langue d'accueil. Enfin, l'Internet permet une accélération tout à fait notable des échanges et de la création lexicale, même si les vocables ainsi transmis ne peuvent être immédiatement recensés dans les dictionnaires : lors de la captation lexicographique, les rédacteurs doivent d'abord s'assurer de la stabilité du terme emprunté avant d'en proposer une retranscription et une étude.

Au cours de ce travail de recensement ont été repérées des lexies, mais aussi un certain nombre d'informations importantes concernant leurs aspects phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique, qu'il a fallu par la suite confronter aux éléments proposés tant par le *Trésor de la Langue Française* que par l'*Oxford English Dictionary*, afin de déterminer les choix opérés par les deux dictionnaires et de mettre ainsi en évidence les intentions et objectifs qui les sous-tendent. Avant de se pencher sur ce point, il semble opportun de présenter selon quels critères ont été choisis les différents éléments constituant le corpus.

3. 1. 1. 3. *Que recenser ?*

La notion de partage entre les langues peut paraître, de prime abord, relativement simple : il s'agit avant tout de mots, mais aussi parfois d'expressions ou de tournures, présents à la fois en anglais et en français. Nous avons donc pris le parti de nous focaliser, dans un premier temps, sur les termes directement empruntés au français par l'anglais (*vignette, table d'hôte...*), ou à l'anglais par le français (*football, sandwich...*).

Or comme on a pu le constater précédemment, ce type d'emprunts est loin d'être le seul qui ait pu se produire. En effet, l'anglais comme le français ont servi au cours de l'histoire de langues véhiculaires et ont légué des mots venus de contrées plus lointaines. L'anglais a notamment joué un rôle de vecteur pour les langues liées à l'Empire britannique puis au Commonwealth (on peut ainsi penser au *shampooing*, vraisemblablement d'origine hindi, ou encore à la *véranda*, de l'hindi qui l'avait lui-même emprunté au portugais), tandis

que le français a relayé bon nombre de termes européens (*lansquenets*, de l'allemand, *caramel*, de l'espagnol, *mandolin*, de l'italien...) et africains (en particulier des termes venus de l'arabe). L'emprunt indirect ne pouvait donc pas être laissé de côté.

Enfin, un troisième cas ne pouvait manquer d'être souligné, celui des mots venus d'ailleurs qui sont venus compléter le fonds lexical anglais ainsi que le fonds lexical français, sans pour autant transiter par l'une ou l'autre langue. Il s'agit ici en quelque sorte de mots cousins, qui ont connu des destins parallèles de chaque côté de la Manche sans ressentir d'influence antérieure ni de l'anglais, ni du français, et qui ont poursuivi leur évolution indépendamment dans chacune des deux langues. C'est le cas, par exemple du *goulasch*, orthographié *goulash* en anglais, emprunté directement au hongrois aussi bien par le français que par l'anglais.

Le fonds ainsi obtenu ne pouvait manquer d'être extrêmement substantiel : outre les cas qui présentent la particularité d'être en même temps homographes et synonymes, on trouve aussi des emprunts parfois seulement de signifiants, ou de signifiés, des calques et traductions, de faux anglicismes et de faux gallicismes, et des termes qui ont parfois tellement évolué et dans la forme et dans le sens qu'ils se sont éloignés de leur ancêtre commun au point de n'avoir plus grand-chose en commun. En effet, au fil du temps, la graphie, la phonétique ont pu se modifier pour s'ajuster au système en vigueur dans la langue emprunteuse, les sens ont pu évoluer en fonction de la société dont ils rendent compte, et les termes empruntés ont pu donner lieu à des phénomènes de dérivation ou de composition attestant de leur vitalité et de leur intégration. Et comme bien souvent en matière de langage, les délimitations paraissent floues et il peut arriver qu'on en arrive à ne plus vraiment savoir qui a donné à qui, en particulier lorsqu'on est confronté à des phénomènes de réemprunt ou d'aller-retour.

On ne peut pas dire de ces mots, termes et expressions si proches alors qu'ils évoluent dans des systèmes de langue si éloignés, qu'ils n'appartiennent vraiment à aucune des deux langues. Bien au contraire, ils ont trouvé leur place dans les deux lexiques, et ont trouvé leur légitimité dans chacun d'eux ; quitte à former un néologisme, on pourrait dire d'eux que, loin d'être apatrides, ils sont devenus, au fil du temps, bipatrides. Et c'est sur la recension de ces vocables et sur le repérage des informations les concernant que nous allons désormais nous pencher.

3. 1. 2. Le corpus

Afin d'analyser les particularités de traitement de ces mots très particuliers que sont les emprunts partagés entre le français et l'anglais, il a été nécessaire de constituer un corpus que l'on souhaite représentatif, toutes précautions gardées évidemment, car on sait qu'on ne peut jamais être totalement sûr, lorsqu'il est question d'une matière qui vit telle que la langue, que ce qui est vrai à l'instant T le sera encore quelques années plus tard. Le corpus qui sera détaillé dans les pages qui suivent doit être considéré comme une photographie d'un état de langue, qui révèle certes le passé, mais ne saurait en aucun cas présumer de l'avenir. Nous nous attacherons ici à expliquer selon quels protocoles ont été retenues les différentes lexies, à en exposer les différents types répertoriés, et à montrer que certains emprunts peuvent se révéler particulièrement trompeurs.

3. 1. 2. 1. Choix des lexies

Il est coutume de compter environ 100 000 mots en français, et 250 000 en anglais, auxquels il convient d'ajouter quelque 100 000 dérivés et composés dans la mesure où l'anglais présente une très forte capacité à accroître son fonds lexical en fonction des besoins. Nous avons déjà vu qu'une bonne part du lexique anglais avait été importé du français à partir de la victoire de Guillaume le Conquérant à la bataille d'Hastings, ce qui amène à considérer,

de manière générale, que la moitié du lexique anglais provient du français, ou en tous les cas du dialecte normand imposé suite à l'installation de Guillaume et de ses barons en Angleterre. Pour autant, parmi les mots empruntés alors, certains ont disparu depuis de la langue française, ou encore sont revenus sous la forme de réemprunts, remettant ainsi au goût du jour des termes depuis longtemps tombés en désuétude. Il apparaît donc très nettement que la quantité de ces mots en partage est tout à fait considérable.

Si à l'origine il était question de recenser de façon exhaustive tous les mots, syntagmes, calques, images, traductions qui unissent les deux langues, il est vite devenu manifeste qu'un tel inventaire prendrait des proportions inouïes, et il a bien fallu revenir à de plus raisonnables ambitions. Dans cet objectif et par souci de représentativité, il a été décidé de retenir de façon prioritaire des termes appartenant avant tout à la langue commune, car il arrive en effet que l'emprunt ne touche qu'une certaine couche de la société ou ne concerne qu'une petite partie de la population, ce qui est souvent le cas avec les langues de spécialité, par exemple. Après avoir confronté les différents relevés préexistants et les avoir passés au crible des dictionnaires, en l'occurrence le *Trésor de la Langue Française* et l'*Oxford English Dictionary*, 7 675 lexies ont été retenues (voir annexe I), ce qui représente, nous l'espérons, un échantillon convenable des différents types de mots empruntés en partage que l'on peut rencontrer. Bien que parfois de nature plus française (comme *parking*, par exemple, qui n'existe pas en anglais sous le sens que nous lui donnons en français) ou plus anglaise (on ne peut dire que *double entendre* soit véritablement attesté en français), nous avons pris le parti de considérer que l'ensemble des termes retenus appartenait aux deux langues, et nous n'avons pas estimé judicieux de les classer plus particulièrement dans l'une d'entre elles. En revanche, nous avons jugé utile de noter que certains d'entre eux (156 répertoriés dans le corpus) se trouvent dans une situation de concurrence avec un terme local (voir annexe VIII),

concurrence qui se résout souvent, à terme, ou par la disparition de l'un des deux, ou par une spécialisation sémantique de chacun qui leur offre ainsi une légitimité.

Quelle que soit la raison d'être de ces emprunts qui appartiennent désormais à deux systèmes de langue, qu'ils soient apparus sous la forme de xénismes, qu'ils aient permis de combler une lacune lexicale ou encore qu'ils soient le fruit d'une forme d'affectation, tous apparaissent à présent dans les dictionnaires et sont donc intégrés à leur langue d'accueil. Nous allons à présent nous arrêter sur les spécificités de ces mots en partage, et en repérer les grands types.

3. 1. 2. 2. Types de lexies

Bien évidemment, le premier type de lexies recensées concerne les termes qui présentent une identité totale, tant du point de vue graphique que du point de vue sémantique. Ces homographes synonymes sont au nombre de 3 172, soit un peu plus de 40 % du corpus étudié (voir annexe VII). Mais s'ils représentent une quantité très importante de lexies, et qu'ils correspondent en tous points à la notion de mots empruntés en partage, les étudier seuls eût été tout à fait insuffisant.

En effet, de nombreux autres termes se retrouvent dans le fonds lexical du français et de l'anglais, même si leur forme, leur sens ou leurs conditions d'emploi ont évolué de manière différente. On remarquera cependant que la majeure partie d'entre eux appartient à la grande catégorie des variables et qu'à l'exception de quelques formes adverbiales (être *in*, *out*, même si ces formes sont quelque peu passées de mode, ou encore, beaucoup plus récemment *juste*, désormais investi du sens « tout bonnement », « tout simplement » calqué sur l'anglais), l'immense majorité des termes en partage est constituée de substantifs, d'adjectifs et de verbes, certaines lexies, au cours de leur histoire, pouvant changer de classe grammaticale ou, plus précisément, dériver de manière à faire, par exemple d'un nom un verbe, ce phénomène

étant très répandu en anglais, et ce, sans ajout d'affixe particulier, contrairement à ce qui se passe en français où il est indispensable d'ajouter une désinence verbale.

Dans ce relevé, on trouve une majorité de lexies simples, plus ou moins intégrées suivant le moment et les conditions de leur emprunt, et nous reviendrons un peu plus tard sur l'importance de la datation. Parmi celles-là, on peut noter un certain nombre de toponymes (*champagne*) et d'antonomasies (*sandwich*), bien souvent homographes et synonymes, dont on comprend aisément qu'ils n'aient pas pu trouver d'équivalent dans la langue cible. D'autres unités lexicales sont plus trompeuses, car bien que présentes dans les deux langues, elles peuvent recouvrir des réalités fort différentes. Ainsi, si le *marcel* est en français un type de débardeur, en anglais, il désigne un type de boucle obtenu au bigoudi. Même mot, donc, mais origine différente et sens sans relation. On a pourtant jugé utile de faire figurer ce mot dans le corpus, non en fonction de l'acception française, mais parce que le terme anglais est nettement indiqué, dans l'*Oxford English Dictionary*, comme étant une antonomase, provenant du nom du coiffeur qui mit au point la méthode.

Il est à noter que ces lexies simples, une fois bien assimilées dans le système de langue, se comportent de la même manière que les termes locaux, et se prêtent donc à la dérivation ainsi qu'à la composition, ces deux derniers phénomènes attestant d'ailleurs d'une bonne intégration.

Dans la mesure où certaines lexies ont ouvert le champ à la dérivation ou à la composition, il a semblé opportun de s'arrêter également sur les éléments formants, parfois partagés eux aussi. Les préfixes et suffixes ont fait l'objet d'un traitement particulier, ainsi que les racines fréquemment utilisées dans la composition tant anglaise que française. Si ces derniers peuvent paraître peu nombreux en comparaison de l'ensemble du corpus, il faut garder à l'esprit qu'ils sont également présents dans un certain nombre d'items relevés.

A l'opposé, on trouve également un certain nombre d'apocopes (*tram*) ou d'aphérèses (*bus*), qui se sont répandues de part et d'autre de la Manche (voir annexe XI). Il nous a semblé intéressant de nous interroger aussi sur la façon dont l'*Oxford English Dictionary* et le *Trésor de la Langue Française* rendent compte de ce phénomène, commun aux deux langues.

Mais si les lexies simples constituent une part importante du corpus, on ne pouvait manquer de répertorier à leurs côtés un certain nombre de lexies complexes, syntagmes (*coup de force, de foudre, de glotte, de grâce, de maître, de poing, de soleil, de théâtre, d'éclat, d'essai, d'état, d'œil* par exemple) et locutions (*jeter le bébé avec l'eau du bain, la cerise sur le gâteau...*), présentes dans les deux langues (voir annexe II). Peut-être mieux que tout autre, ces unités lexicales montrent en effet l'importance de l'aspect culturel lors de l'emprunt.

Enfin, deux derniers types de lexies ont été analysés : les sigles et acronymes, tout d'abord, qui, du fait de leur nature cryptique, révèlent difficilement leur origine, et dont l'emploi est de plus en plus fréquent, et les onomatopées qui ont pu passer telles quelles d'une langue à l'autre (*hue !*), ou donner naissance à des dérivés comme on le constate avec *blizzard* (voir annexe XI).

Il va sans dire, dans la mesure où ce relevé présente des termes empruntés à des périodes très différentes, que le degré d'intégration des lexies est très variable : certaines paraissent désormais autochtones, alors que d'autres ont conservé, pour des raisons très diverses, un caractère allogène. C'est le point sur lequel nous allons à présent nous arrêter.

3. 1. 2. 3. *Emprunts visibles et cachés*

Dans la cohorte des emprunts, certains affichent très nettement une origine exogène (*je-ne-sais-quoi* est immédiatement senti comme français, tout comme *black-out* apparaît comme anglais) alors que d'autres passent inaperçus (*riding coat* s'est totalement intégré en devenant *redingote*, et l'on a bien du mal à discerner le *mousseron* sous *mushroom*). Dans ces

derniers cas, on constate que les termes empruntés ont subi toutes les modifications nécessaires pour être parfaitement assimilés dans le système de langue emprunteur. Le degré d'intégration des termes empruntés dépend d'une série de facteurs tels que la période de l'emprunt, ou son domaine d'application. En revanche, l'emploi d'emprunts visibles, instantanément associés à une langue étrangère, révèle avant tout, en particulier lorsque l'emprunt est présent depuis un temps relativement long et qu'il aurait eu le temps de s'acclimater, la suprématie attribuée, à tort ou à raison, à la culture porteuse de cette langue. De nombreux termes liés à la gastronomie sont ainsi présentés sous leur forme française en anglais (*compote, gourmet, mousse...*), alors que les unités lexicales du sport gardent souvent leur aspect d'origine anglaise en français (*fair-play, football, green...*). Toutefois, dans certains cas, la forme affichée, bien qu'apparemment exogène, n'existe pas véritablement dans la langue qu'on considère, à tort, comme en étant la source. C'est le cas des pseudo-anglicismes (*parking, brushing, baby-foot...*) et des pseudo-gallicismes (*bon viveur, toque blanche, liqueur de tirage...*), forgés à partir d'éléments étrangers, et révélateurs eux aussi de l'estime dans laquelle la pseudo-langue source est tenue pour ce qui est du domaine concerné. Par ailleurs, une forme d'affectation peut pousser à afficher un certain exotisme en utilisant à loisir un lexique emprunté, qui n'est pas toujours indispensable.

C'est dans ce cas que peut se poser le problème de la concurrence : pour 156 items du corpus (voir annexe VIII), on a relevé des termes utilisés en parallèle. Ainsi, en anglais, on trouve à la fois *to ask* et *to demand*. Pour autant, ces deux termes ne sont absolument pas synonymes et si *to ask* a conservé le sens général de « demander », *to demand*, pour sa part, s'est spécialisé dans le sens plus précis d'« exiger ». Certains termes sont également associés à des réalités plus locales. Si *meadow* indique n'importe quelle prairie, *prairie* n'est employé que pour désigner celles d'Amérique du Nord. Enfin, certains doublets sont nés par

recommandation officielle, en particulier pendant les périodes de « fermeture » à l'emprunt. Ainsi, sir Thomas Hoby a proposé, au XVI^e siècle, de remplacer *lunatic, proselyt, paraphrase, crucified, prophet, regeneration* par des termes reposant sur le fonds lexical anglais (*mooned, freshman, byword, crossed, foresayer, gainbirth*). De la même manière, depuis le XX^e siècle, bon nombre de recommandations officielles suggèrent de remplacer *leasing, design, kit, marketing* par *crédit-bail, stylisme, prêt-à-monter, mercatique...* puisés dans le fonds lexical français. Mais c'est comme toujours l'usage qui décide de la survie ou non des termes empruntés.

Parallèlement à ces emprunts visibles, les emprunts cachés sont légion. Outre les termes qui ont évolué de manière à être totalement acclimatés, les calques et traductions passent le plus souvent inaperçus. Parmi les traductions, on peut compter la *souris* d'ordinateur, de *mouse*, le *bas-bleu*, pour lequel on a postposé l'adjectif, forcément antéposé dans la forme anglaise *blue stocking*, la *machine à vapeur* qui a nécessité lors de sa traduction l'ajout d'une préposition, inutile dans la forme anglaise *steam engine*, et des locutions entières (*ce n'est pas ma tasse de thé, it is not my cup of tea*, ou encore *la cerise sur le gâteau, cherry on the cake*). Le calque révèle davantage son origine étrangère : ainsi le *libre penseur* ou le *franc-maçon* trahissent leur origine anglophone par la place de l'adjectif, qui est resté antéposé comme dans *free thinker* et *freemason*, respectivement à l'origine des deux termes cités.

On trouvera aussi dans le corpus un certain nombre d'adoptions de sens, ou calques sémantiques : au cours de ce processus, la langue emprunteuse ajoute un signifié à un signifiant commun, comme c'est le cas pour le verbe *contrôler* qui signifie, en français, « vérifier » mais dont l'horizon sémantique s'est élargi pour accueillir le sens anglais de « dominer ». Enfin, les emprunts que l'on pourrait qualifier d'inconscients sont

particulièrement discrets : des termes tels que *biodégradable*, *coloriser*, *décoder*, constitués sur une base latine, auraient tout à fait pu naître en français sans être introduits par l'entremise de l'anglais.

Il reste à signaler le cas très particulier des réemprunts, qui ont effectué un aller-retour entre les deux langues (voir annexe III). On en a relevé 31 dans le corpus, à l'instar d'*humour*, qui provient du français *humour*, ou encore d'*artiste*, une réintroduction d'*artist* en anglais sous l'influence du français, sous une autre forme graphique (ajout du <e> final, caractéristique du français), et avec une nuance sémantique supplémentaire puisque *artist* a eu tendance à se spécialiser dans la désignation des peintres. Les aller-retour ont souvent connu une évolution très différente de part et d'autre de la Manche : ainsi, si la *moire* présente, en français, un aspect chatoyant, le *mohair* (on notera au passage le changement de genre) en appelle plus au toucher qu'à la vue, puisqu'il évoque la légèreté et le caractère soyeux de l'étoffe. Les évolutions parallèles des réemprunts et le jeu de chassé-croisé des formes et des sens représentent un phénomène qu'on ne pouvait omettre dans une étude telle que celle-ci.

Il était nécessaire d'expliquer selon quels critères le corpus a été constitué, et nous en avons exposé les différents enjeux. La mise en place de ce corpus s'est accompagnée d'un repérage détaillé des éléments permettant de mettre en lumière les étapes marquant l'évolution des termes inventoriés. Ce sont ces éléments que nous nous attacherons maintenant à présenter.

3. 2. Données recueillies

Alors qu'étaient collectés les emprunts, les informations concernant leur histoire et leur constitution se sont fait jour. Ces dernières ont été méticuleusement recueillies et classées, de sorte qu'apparaissent nettement les spécificités et éléments remarquables de

chacun d'entre eux. Bien entendu, il n'était pas utile de faire figurer toutes les notes de travail dans les relevés, nous n'avons conservé que les faits nous paraissant les plus pertinents.

Deux grands angles d'observation se détachent distinctement. Le premier prend en compte les données les plus générales, c'est-à-dire les éléments liés à la datation, l'origine géographique et les domaines des mots en partage. Le second, plus linguistique, présente des analyses d'ordre graphique, phonétique, morphologique, voire morpho-syntaxique, et sémantique. Ils seront détaillés ci-après.

3. 2. 1. Aspects diachronique, diatopique et thématique

On ne peut étudier efficacement les emprunts sans tenir compte des conditions qui entourent leur arrivée dans la langue cible. Parmi celles-ci, la période de l'emprunt ainsi que les questions de datation sont primordiales. De la même manière, il était opportun de repérer les différentes étapes géographiques qui ont jalonné ses trajets. Enfin, les domaines d'application ont été soigneusement recensés, de sorte qu'en apparaissent les implications culturelles.

3. 2. 1. 1. Périodes et datation

La question de la datation est toujours un peu épineuse en matière de lexique. En effet, avant qu'un terme n'apparaisse dans un écrit, ce sur quoi se fondent les dictionnaires pour déterminer les premières attestations, il a bien souvent d'abord été utilisé dans la langue orale, pendant un temps qu'il est difficile de mesurer. Aussi faut-il considérer avec beaucoup de circonspection les datations précises, qui révèlent uniquement le premier emploi écrit (et encore, il arrive régulièrement que des emplois antérieurs soient finalement repérés).

Si la question de l'emprunt peut être étudiée en synchronie, en portant toute l'attention sur un état de langue à un instant donné, il nous a semblé essentiel de l'envisager ici sous un angle diachronique, afin d'être en mesure d'en retracer l'évolution, de définir les adaptations

éventuellement subies, et de se pencher en connaissance de cause sur la façon dont le *Trésor de la Langue Française* et l'*Oxford English Dictionary* rendent compte de son histoire. C'est pourquoi il nous a paru indispensable de relever des données précises concernant la datation et la chronologie des emprunts.

On trouvera dans ce corpus 2 052 indications temporelles précisant la période, voire la date, d'introduction des termes empruntés (voir annexe V). Parmi celles-là, 89 dates précises sont indiquées, réparties entre le XIV^e et le XX^e siècle : c'est bien entendu l'invention puis la généralisation de l'imprimerie qui permet de dater très précisément, bien que, comme nous l'avons déjà évoqué, on ne puisse jamais se montrer péremptoire lorsqu'il s'agit d'attribuer une datation précise en matière de lexique. Le plus gros contingent de termes (1 318) est inventorié par siècle selon la distribution suivante :

SIÈCLE	NOMBRE D'ITEMS
V ^e	4
XI ^e	4
XII ^e	45
XIII ^e	41
XIV ^e	105
XV ^e	38
XVI ^e	322
XVII ^e	244
XVIII ^e	219
XIX ^e	208
XX ^e	88

On constate, là encore, que de plus nombreux termes ont été relevés à partir de l'invention de l'imprimerie. Ajoutons que nous avons compté, dans le repérage par siècle, les lexies pour lesquelles nous disposions également d'une date précise, ou encore de la moitié du siècle qui a vu apparaître le mot (indiquée entre parenthèses, (1) pour la première moitié, (2) pour la seconde).

Enfin, dans de très nombreux cas, le relevé est beaucoup plus imprécis, et propose une période bien plus vaste. Il peut s'agir de relevés à cheval sur deux siècles (135 items par exemple ont été relevés sur les XI^e et XII^e siècles, 486 sur les XIII^e et XIV^e siècles...), sur une période beaucoup plus large (du V^e au VIII^e siècle, du VIII^e au XII^e siècle, période de la Renaissance), ou encore antérieurs à telle ou telle période (avant 1016, avant la fin du XIII^e siècle).

Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de faire en sorte que les relevés soient équilibrés tout en restant représentatifs des différentes périodes. Outre la difficulté de la datation, qui apparaît de manière certaine, on peut constater sans surprise que les périodes les plus anciennes sont les plus floues, tandis que la datation pose moins de difficultés sur les périodes les plus récentes.

La datation permet également de mettre en évidence les périodes d'ouverture et de fermeture aux mots d'ailleurs, ainsi que celles marquant une accélération de l'emprunt : le français a, ainsi, plus emprunté à l'anglais depuis la Seconde Guerre mondiale qu'en quatre siècles. À la faveur des échanges, des événements historiques, du contexte, on emprunte nécessairement de manière différente. C'est la raison pour laquelle la datation est aussi à lier aux mouvements qu'ont suivis les emprunts.

3. 2. 1. 2. Mouvements

Les relations lexicales entre le français et l'anglais ont commencé très tôt du fait de la proximité géographique des deux territoires et, par voie de conséquence, du fait des relations historiques entre la France et la Grande-Bretagne. La notion de mots empruntés en partage implique dans un premier temps les emprunts dits directs, en d'autres termes les mots qui sont passés directement de l'anglais au français ou du français à l'anglais. Il peut arriver toutefois que ces emprunts concernent des variantes régionales plutôt que des termes de la langue

commune. Ainsi, dans un premier temps, la prise de pouvoir de Guillaume le Conquérant a amené un grand nombre de termes, présentés comme *Anglo-French* ou *Anglo-Norman* dans l'*OED*, fort proches de l'actuel patois normand, et dont un peu plus de 160 sont présentés dans le corpus (voir annexe III). Parmi ceux-ci, on trouve aussi bien des substantifs que des verbes ou des adjectifs, comme on le verra dans le tableau ci-dessous qui reprend quelques exemples représentatifs :

ANGLAIS	PATOIS NORMAND	FRANÇAIS	CLASSE GRAMMATICALE
Jewel	Joel	Bijou	Substantif
Kennel	Kenil	Chenil	Substantif
Surgeon	Serurgien	Chirurgien	Substantif
Carry	Carier	Charrier	Verbe
Catch	Cachier	Chasser	Verbe
Move	Mouvoir	Mouvoir	Verbe
Easy	Aisié	Aisé	Adjectif
Jolly	Jolif	Joyeux	Adjectif

Le corpus contient également, toujours dans un souci de représentativité, de nombreux termes empruntés à d'autres langues que le français ou l'anglais. On a pu remarquer au cours des recherches dans le *TLF* et dans l'*OED* que les langues sources sont présentées sous cinq grandes formes :

D'une part, on trouve des noms de langues, qu'elles soient anciennes (latin, grec, sanskrit) ou non (telles que l'algonquin, l'arabe, l'espagnol, le hongrois l'italien, le japonais, le maori, le persan, le russe, le tamoul, le tchèque, le turc...). Tous les continents sont représentés, mais le contingent le plus volumineux provient tout de même de langues géographiquement proches. Parfois cependant, ce ne sont pas des langues qui sont indiquées, mais des noms de pays (Angola, Brésil, Inde, Philippines...), voire de régions (Antilles, langue d'Afrique centrale, parlers d'Amérique du Nord ou du Sud, Yucatan, Zone himalayenne de l'Ouest...). Il arrive aussi que soit précisée une variété (dialecte australien, anglais des Etats-Unis, gaélique irlandais, vénitien...), en particulier pour le latin

(ecclésiastique, profane, des légions romaines...), ou qu'à l'inverse, le mot soit renvoyé à un ensemble dialectal sans autre précision (germanique, inuktitut, langues sémitiques...). On s'est efforcé de relever le plus grand nombre d'origines possible, de manière à examiner comment était traitée chacune d'elles, en fonction de son type (voir annexe IV).

Les transits ont également été envisagés et l'on a pris soin de considérer aussi bien les emprunts directs que les emprunts indirects, d'autant que ces derniers favorisent la métamorphose de l'étymon, dans la mesure où les lieux par lesquels il est passé agissent comme autant de prismes susceptibles de le modifier. Il s'agit là d'un phénomène qui concerne aussi les aller-retour ou réemprunts, dont 32 cas ont été étudiés.

Certains étymons relèvent en outre d'un état de langue différent en diachronie : on retrouve ainsi des emprunts à l'ancien français, au vieux normand ou encore au scandinave des Vikings (voir annexe III). En effet, on ne saurait envisager la seule provenance de l'emprunt, et l'époque à laquelle il a eu lieu est également primordiale puisque c'est son contexte qui justifie de son adoption, et, il est tout aussi important de s'interroger sur les champs qu'ils recouvrent.

3. 2. 1. 3. Domaines

Etant donné leur diversité, on trouve des emprunts dans tous les domaines. On a donc jugé utile de classer 4 916 lexies du corpus, soit près de 65%, suivant leur champ d'application (voir annexe VI). 29 domaines ont été définis que l'on peut répartir de la façon suivante :

- Ce qui est de l'ordre de l'individu, voire de l'intimité représentée, avec ses 1 882 termes, le champ le plus étendu. On y inclut tout ce qui a trait aux qualités physiques et morales, aux noms de personnes, mais aussi ce qui concerne la vie au sein du foyer, qu'il s'agisse de la décoration, de l'habillement, de la gastronomie ou de la sexualité. On a ensuite

élargi ces aspects aux éléments de la vie quotidienne en général et aux divertissements, en accordant une attention particulière aux mots du sport.

- Le deuxième axe, riche de 725 lexies, concerne essentiellement le rapport au monde, à l'espace et au temps. En plus du lexique de la géographie et du temps, on a considéré les mots de la nature en général, ainsi que ceux de la faune et de la flore. Les couleurs, qui représentent 25 termes du corpus, ont également été recensées.

- L'organisation de la société constitue un troisième axe, représenté par 487 lexies. Trois aspects y dominent nettement : l'économie, la politique et le domaine légal et social.

- Nous avons également remarqué que 333 termes relevaient de l'urbanisme (construction, ville, transports), ce qui semble montrer que l'Homme transforme son langage en même temps qu'il agit sur le monde.

- Enfin, bien que nous ayons pris le parti de nous intéresser avant tout à la langue commune, on ne pouvait faire abstraction de certains termes de spécialité qui demeurent toutefois à la portée du plus grand nombre. Ainsi, il a semblé légitime d'observer les mots des arts, de l'école, de la médecine, des sciences et techniques, de la marine et de la religion, ainsi que ceux du domaine militaire.

Bien entendu, du fait de la polysémie et des glissements sémantiques, les catégories mises en place ne peuvent être considérées comme rigoureusement étanches. Pour les établir, il a fallu se concentrer sur le sème dominant, ainsi que sur le lien avec le sens étymologique. Ce corpus ne pouvait en effet être constitué sans un intérêt particulier porté aux aspects linguistiques.

3. 2. 2. Aspects linguistiques

Si les emprunts viennent de l'étranger, il ne faut pas perdre de vue que de nombreux termes ici traités ont complètement perdu leur aspect exogène, que ce soit en français ou en

anglais, car ils ont été adoptés depuis si longtemps qu'ils sont désormais totalement naturalisés. Nous avons mesuré le degré d'intégration de 680 emprunts de manière à déterminer leur appartenance aux xénismes, pérégrinismes et calques. 437 étymons ont été plus particulièrement examinés, en relation avec le fruit de leur évolution en anglais ou en français. Une fois posées ces premières données, nous avons relevé plus précisément les lexies qui présentaient une évolution graphique, phonétique, morphologique ou sémantique digne d'intérêt.

3. 2. 2. 1. Aspect graphique

3 318 lexies ont fait l'objet d'une attention particulière concernant leur aspect graphique (voir annexe IX). Les homographes, que nous avons déjà mentionnés un peu plus tôt, en constituent une part très importante, même si ces derniers font parfois l'objet d'une concurrence graphique comme c'est le cas pour <bisque> / <bisk>, concurrence parfois tombée en désuétude (les formes <arter> ou <artere> ont cédé le pas à <artery>).

La présence d'accents en anglais est révélatrice parmi les semi-homographes, puisqu'elle témoigne d'une intégration partielle, qui peut être liée à des aspects sémantiques : <décor> ne porte son accent aigu en anglais que lorsqu'il est question d'un décor de théâtre. Les variations graphiques peuvent donc s'expliquer par des variations sémantiques, mais elles peuvent aussi être induites par des évolutions parallèles des langues : le <s> de <hasten>, <honest> ou <tempest> est à imputer à un état de langue ancien, désormais caduc en français où il a été remplacé par l'accent circonflexe.

Certains termes ont également été remodelés au fil du temps pour retrouver une graphie plus proche de leur étymologie (<fault>, <hellebore>, <april>), et il arrive que soient attestées de très nombreuses orthographe pour un même terme. Ainsi, *blancmanger* a connu une vingtaine d'avatars depuis le XIV^e siècle : <blancmanger>, <blancmangere>,

<blankmanger>, <blankemangere>, <blamanger>-, <blammanger>, <blanmanger>, <blaumanger>, <blamyngere>, <blanc maungere>, <blaunchemanger>, <bloncmanger>, <blawemanger>, <blanger mangere>, <blowmanger>, <blanchmanger>, <blanckmanger>, <blankemanger>, <blomange>, <blamange>, <blancmange>, <blancmanger>. Parfois d'ailleurs, on constate que sont corrigées des erreurs, et <profane> a perdu, en français comme en anglais, son <ph>, vraisemblablement dû à une assimilation un peu hâtive avec <prophète>.

Les biais repérés pour les adaptations graphiques ont donc été scrupuleusement examinés, non seulement lorsque les mots sont adaptés de manière à s'insérer au mieux dans le système graphique de la langue emprunteuse, mais aussi dans les cas de translittération qui imposent le passage d'un système graphique à un autre.

3. 2. 2. 2. Aspect phonétique

La graphie des emprunts peut être modifiée pour correspondre au système en vigueur, mais elle montre aussi souvent les adaptations phonétiques dont le mot emprunté a fait l'objet (voir annexe X). La *redingote* est ainsi tellement assimilée au français qu'on ne perçoit plus, derrière sa prononciation actuelle, *riding coat* [raɪdɪŋ kəʊt] dont elle est pourtant issue. De la même manière, le rôle de l'accent tonique en anglais a été déterminant pour l'assimilation phonétique de nombreux termes, ce qui explique l'éloignement entre *sacristain* [sakRistɛ̃] et *sexton* [sɛkstən]. Même pour des termes demeurés graphiquement proches, les similitudes peuvent demeurer masquées à l'audition : ainsi, l'accent frappe l'initiale de /parliament/ en anglais, entraînant une dégradation de la partie non accentuée, alors qu'il appuie sur la finale en français (/parlemént/).

Les diphtongues matérialisent une autre forme d'évolution phonétique, dans la mesure où elles se produisent volontiers en anglais. C'est ainsi que *tower*, de l'ancien français *tur* qui

possédait encore un /ū/ en anglais médiéval a évolué de manière à présenter à présent la diphtongue /au/. En revanche, les diphtongues de l'ancien français se sont maintenues dans des termes tels que *leisure* ou *veil*, et marquent donc une trace de la prononciation médiévale.

De la même manière, certains termes originellement monosyllabiques ont pu devenir dissyllabiques : *dais* est maintenant plus généralement prononcé [deɪs] en anglais, ce qui l'éloigne de la forme [dɛ] qu'il revêtait pourtant lors de son adoption.

De plus, la prononciation peut également marquer des hésitations ou demeurer approximative. *Campanile* en anglais peut aussi bien se réaliser à l'italienne [kampanile], qu'à la française [kãpanil], ou montrer ses formes anglicisées [kæmpənɪl] ou [kæmpənail], et nous avons déjà évoqué le fait que *docker* peut être prononcé en français avec une finale en [ɛR] ou en [œR].

Enfin, le phénomène de l'emprunt va de pair avec l'apparition de phonèmes nouveaux tels que [ŋ] en français, ou encore les nasales, dont l'*OED* signale la prononciation dans la notice consacrée au *blancmanger* : « often garnished with a French nasal, by those who know French » (souvent agrémenté d'une nasale française, par ceux qui parlent français). En plus de ces sons inouïs, ils permettent également la réintroduction de sons disparus, comme les affriquées en français, que l'on entend à nouveau grâce au *jazz*. Ces remarques phonétiques concernent 139 mots du corpus.

3. 2. 2. 3. Aspect morphologique

La morphologie des emprunts a requis une attention toute particulière et 730 lexies du corpus ont été analysées sous cet angle, qui s'avère multiple (voir annexe XI). La marque du genre et du nombre a été soigneusement examinée, de manière à mettre en évidence les difficultés que peut présenter sa transposition dans la langue emprunteuse. On trouve ainsi l'apparition de féminins en anglais (*authoress*), et de nombreuses hésitations, tant en anglais

qu'en français, sur la marque du pluriel : *brunch* admet, en français, le pluriel *brunches*, mais reste prononcé [brœnʃ], et l'on ne sait trop si l'on doit conserver le <e> pour le pluriel de *match*. En anglais, on hésite entre le pluriel *bureaux*, conforme à l'étymon, et *bureaus* qui calque les règles morphologiques locales, et l'on admet aussi bien *sera* que *serums* pour pluriel de *serum*.

En plus des questions de genre et de nombre, les phénomènes de dérivation et de composition ont été observés, qu'il s'agisse de procédés d'affixation qui témoignent de la vitalité de l'emprunt et de sa légitimation dans la langue emprunteuse, ou des compositions, parfois hybrides (*porte-container, textbook*), voire tautologiques (*courtyard, mansion-house*). Les rétro-formations (*extradite* à partir d'*extradition*) et transferts catégoriels (du substantif *savage* est né le verbe), tout aussi révélateurs de l'intégration de l'emprunt, ont également été examinés.

En outre, on a répertorié divers phénomènes de troncation,¹¹² apocopes (*tram*), aphèreses (*van*) et mécoupures (*lacrosse, rear, amiral*), ainsi que des siglaisons et acronymies (*NASA, nylon, ufologie, radar, laser, hi-fi...*) qui perdent parfois de leur transparence en passant d'une langue à l'autre.

Les onomatopées (*coucou, cuckoo, ping-pong*) n'ont pas été oubliées, et nous avons pris soin de les faire figurer dans le corpus afin que ne soient pas laissées de côté ces créations lexicales proches de l'interjection, elle aussi représentée (*chut, alas*).

3. 2. 2. 4. Aspect sémantique

Dernier aspect indispensable, le point de vue sémantique ne pouvait pas être occulté (voir annexe XII). En effet, si l'on trouve un certain nombre d'adoptions pures et simples (même forme, à peu de choses près, même sens), on a pu constater que certains emprunts ne

¹¹² Voir à ce sujet l'article de Fabrice Antoine « Des raccourcis qui en disent long : les mots tronqués en français et en anglais », in *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n°32, 2006, pp. 5-15.

sont que formels, les faux-amis, pseudo-anglicismes et pseudo-gallicismes, par exemple. Il était dès lors intéressant de mesurer le décalage sémantique entre ces jumeaux à la personnalité bien différente.

A l'inverse, les traductions semblent autochtones alors qu'elles reflètent une idée venue d'ailleurs. Parfois elles calquent le modèle original (*paper money* > *papier monnaie*, *free-thinker* > *libre-penseur*) révélant ainsi un peu leur origine, parfois elles consistent en de véritables adaptations (lorsque l'adjectif est postposé quand *blue stocking* devient *bas bleu* ou dès lors qu'on insère une préposition de manière à ce que *steam-engine* soit rendu sous la forme *machine à vapeur*).

On a aussi intégré dans le corpus les calques sémantiques, lorsque le signifié des termes autochtones est enrichi par des sèmes venus d'ailleurs, ce que l'on retrouve avec *initier* au sens de « commencer » ou encore *contrôler* pour « dominer ». Ces emprunts partiels et presque clandestins en disent long sur l'interpénétration des langues.

Ces modifications de sens de mots indigènes nous amènent tout naturellement à l'évolution sémantique des mots empruntés : au fur et à mesure de leur acclimatation, les emprunts voient en effet leur sens s'élargir, parfois même à plusieurs domaines, se réduire, se spécialiser ou glisser. On ne pouvait faire l'économie d'un examen scrupuleux de ces évolutions sémantiques, qui ont été mesurée dans 3 388 lexies, à la lumière des analyses proposées par le *TLF* et par *l'OED*.

C'est en effet au travers de ces deux dictionnaires que nous mesurerons l'impact de l'emprunt sur les langues anglaise et française, mais avant de montrer comment ils rendent compte de ce phénomène, il a paru opportun d'en présenter les caractéristiques.

II.
LE *TLF* ET L'*OED*,
TÉMOINS
DE LA LANGUE

S'il est un lieu où se retrouvent autant que possible les mots qui constituent les langues, c'est sans conteste le dictionnaire, un type d'ouvrage populaire dans tous les pays et considéré, à plus d'un chef, comme nécessaire.

Toutefois, tout comme la notion de mot est difficile à saisir, l'idée même de dictionnaire mérite d'être explicitée. Au tout début de la lexicographie anglaise, Edward Phillips, dans son *New World of Words* présente le dictionnaire comme un ouvrage essentiellement dédié à l'explicitation des mots « compliqués » (« a Book wherein hard words and names are mentioned, and unfolded »¹¹³). A la même époque, alors que la lexicographie française commence à prendre son envol, Richelet le définit comme un « livre qui contient les mots d'une langue, d'un art ou d'une science par ordre alphabétique »¹¹⁴ (remarquons au passage que cette définition est située dans la sous-entrée « dictionnaire », placée dans l'article « Diction », puisque Richelet défend une macrostructure double, les dérivés suffixés étant repris à l'alinéa). De la confrontation de ces deux définitions émergent déjà deux conceptions différentes, presque idéologiques : d'un côté, il s'agit de clarifier le sens de mots moins usuels, de l'autre, d'enregistrer dans un certain ordre, l'ordre alphabétique, *les* mots, c'est-à-dire tous les mots d'une langue.

Qu'en disent nos dictionnaires contemporains, et plus particulièrement ceux sur lesquels repose cette étude ? Dans l'*OED*, on lit sous l'entrée « Dictionary » la définition suivante :

A book dealing with the individual words of a language (or certain specified classes of them), so as to set forth their orthography, pronunciation, signification and use, their synonyms, derivation, and history, or at least some of these facts : for convenience of reference, the words are arranged in some stated order, now, in

¹¹³ Edward Phillips, *The New World of Words*, Londres, 1658, dans l'article « dictionary ».

¹¹⁴ Pierre Richelet, *Dictionnaire françois*, Jean Herman Widerhold, Genève, 1680, dans l'article « Diction ».

most languages, alphabetical ; and in larger dictionaries the information given is illustrated by quotations from literature. (un ouvrage qui traite des mots propres à une langue (ou de certains d'entre eux), de manière à présenter leur orthographe, prononciation, signification et usage, leurs synonymes, dérivations et histoire, ou au moins quelques-uns de ces points. Pour des raisons de commodité, les mots sont classés dans un ordre établi, alphabétique pour la plupart des langues. Et dans les dictionnaires les plus complets, l'information donnée est illustrée par des citations tirées de la littérature).

Pour sa part, le *TLF* présente le dictionnaire comme un « recueil de mots d'une langue ou d'un domaine de l'activité humaine, réunis selon une nomenclature d'importance variable et présentés généralement par ordre alphabétique, fournissant sur chaque mot un certain nombre d'informations relatives à son sens et à son emploi et destiné à un public défini. »

D'un point de vue scientifique, la définition la plus rigoureuse qu'on puisse trouver est sans doute celle que propose Josette Rey-Debove :

Un dictionnaire est un ouvrage didactique qui décrit un ensemble défini (généralement structuré) d'éléments linguistiques, présentés en messages séparés et ordonnés, permettant la consultation. Les éléments, qui se situent entre la lettre et l'unité supérieure à la phrase, sont suivis ou non d'un énoncé (deux structures ou une seule structure). L'information implicite (une structure) ou explicite (deux structures) réalise un programme, et concerne toujours, au moins partiellement, le signe. Dans l'information explicite qui semble ne concerner que la chose, la présence de la définition vaut comme information sur le signe.¹¹⁵

¹¹⁵ Josette Rey-Debove : *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Walter de Gruyter, La Hague, 1971 p. 27.

En tout état de cause, les définitions, on le constate d'emblée, se sont élargies et détaillées : en deux siècles, la lexicographie s'est affinée et a précisé ses missions. Cependant, on constate là encore des variations dans la conception énoncée, ce qui prouve combien est ardue la tâche de définir le dictionnaire lui-même. Pour Bernard Quémada, qui dirigea le *TLF* de 1977 à 1994 après le décès de Paul Imbs, « un dictionnaire est avant tout un catalogue de mots destiné à donner un accès facile à des éléments d'information dont la quantité et la nature sont laissés à l'appréciation de l'auteur »¹¹⁶, une assertion qui montre bien qu'il n'existe pas *un* mais *des* dictionnaires, et que chacun dépend d'une politique qui lui est propre, attachée à différentes contraintes liées aussi bien à l'état du savoir scientifique qu'aux attentes éditoriales ou au lectorat visé.

C'est ce point que relève Henri Béjoint lorsqu'il écrit :

Dictionaries are so familiar to us all, such faithful companions, such subtle mirrors of the characteristics of ourselves and our societies that it may be easier for the outsider to see how strange they are, and how different they could have been. The dictionaries that we know are the result of a complex interaction between what the public needs and wants and what the publishers and the lexicographers are capable of producing, and the lexicographic traditions that have solidified over the centuries are now so deeply ingrained in our societies as to go unnoticed.¹¹⁷ (les dictionnaires nous sont si familiers, des compagnons si fidèles et de tels miroirs de nos caractéristiques ainsi que de celles de nos sociétés, qu'il est plus facile pour un œil extérieur de voir combien ils sont étranges et combien ils auraient pu être différents. Les dictionnaires que nous connaissons sont le résultat d'une interaction complexe entre ce dont le public a besoin et ce qu'il recherche,

¹¹⁶ Bernard Quémada, *Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863 ; étude de leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier 1968.

¹¹⁷ Henri Béjoint, *The Lexicography of English*, Oxford University Press, Oxford, 2010.

et ce que les éditeurs et les lexicographes sont capables de produire. Et les traditions lexicographiques qui se sont consolidées au cours des siècles sont désormais enracinées de telle sorte dans nos sociétés qu'elles passent inaperçues).

Parmi ces traditions profondément enracinées, et pour reprendre le propos de Josette Rey-Debove, dans la mesure où le dictionnaire est une série organisée d'éléments, il est indispensable de mettre en place un système qui permette à l'utilisateur de trouver rapidement ce qu'il cherche. Plusieurs définitions insistent sur le classement alphabétique : courant chez les Grecs et redécouvert en Europe au Moyen-âge, l'ordre alphabétique apparaît comme étant le plus simple et le plus rapide pour l'utilisateur, une fois qu'a été surmonté l'éventuel problème des mots portant des signes diacritiques. En outre, il donne l'impression de présenter toutes les lexies d'une langue, un sentiment d'exhaustivité, en quelque sorte. Ensuite, comme tout livre didactique, le dictionnaire doit être compréhensible, objectif, scientifique, impersonnel, faire autorité tout en restant agréable à la consultation pour l'utilisateur. De ce fait, de nouveaux facteurs se sont ajoutés à la tradition lexicographique et ont influencé les dictionnaires à la fin du XX^e siècle : la linguistique, l'informatique et l'étude de l'utilisateur. C'est en effet ce dernier qui détermine l'orientation du dictionnaire en fonction de ce qu'il compte y trouver.

Il n'existe donc pas une seule utilisation du dictionnaire mais plusieurs. Ainsi, pour les linguistes, le dictionnaire permet de recenser les unités lexicales d'une langue, pour les éditeurs, il contient un abrégé des réponses aux questions les plus fréquemment posées, pour les politiciens et les juristes, il fixe le sens des mots, pour les enseignants, il constitue une aide précieuse ainsi qu'un guide pour s'approprier l'usage linguistique, pour les journalistes, il aide à s'assurer une prose claire et persuasive, pour des parents, c'est un moyen de statuer sur ce qui est convenable ou non, pour un élève, un outil pour faire ses devoirs...

Il existe ainsi un très grand nombre de façons d'utiliser un dictionnaire, dont certaines ont peu à voir avec les intentions des lexicographes : instruments pour apprendre tout seul, thesaurus de la littérature, lecture « de première classe », ¹¹⁸ cadeau de Noël, béquille pour terminer ses mots croisés, objets placés en évidence pour impressionner les visiteurs, livres purement décoratifs sur l'étagère, objets de fierté, rehausseurs pour les jeunes enfants, le seul livre à prendre sur une île déserte... Notons que pour presque tous ces emplois, le dictionnaire dans sa version papier se révèle supérieur au modèle électronique.

Quelle que soit la motivation qui pousse à s'emparer d'un dictionnaire, ce dernier est fait avant tout pour être consulté, rarement pour être lu. Souvent, l'utilisateur s'arrête sur une entrée, ou juste sur une partie d'une entrée. Bien sûr, on trouve toujours des lecteurs de dictionnaires. Starnes et Noyes nous apprennent ainsi que William Pitt, premier comte de Chatham, trouvait la lecture du dictionnaire de Bailey à la fois distrayante et profitable ¹¹⁹ et Robert Browning lut tout le dictionnaire de Johnson pour se « qualifier » en tant qu'auteur. A l'inverse, la consultation du dictionnaire était méprisée de Diderot qui pensait que seuls les gens dépourvus de l'éducation nécessaire pour lire les sources originelles ou les paresseux pouvaient le consulter. Quant à Flaubert, dans le *Dictionnaire des idées reçues*, il livre ce commentaire très ironique: « En dire : N'est fait que pour les ignorants » ¹²⁰...

En tous les cas, l'image du dictionnaire est souvent très éloignée de la réalité : liste exhaustive de tous les mots de la langue, source infaillible pour les sens, autorité ultime sur les usages linguistiques et sur tout..., ces mythes sont importants car le public achète ce dictionnaire imaginaire plutôt que celui produit par les lexicographes. L'emploi généralisé du

¹¹⁸ L'*OED* a été nommé « first class reading » par John Considine dans son article « Why do large historical dictionaries give so much pleasure to their owners and users ? » in Fontenelle *et al.* (eds), *Actes EURALEX' 98*, Université de Liège, Liège, 1998, p. 580.

¹¹⁹ De Witt T. Starnes et Gertude E. Noyse, *The English Dictionary from Cawdrey to Johnson (1604-1755)*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1946, p. 100.

¹²⁰ Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, Le livre de Poche, Paris, 1991 (première édition : 1913), article « Dictionnaire ».

singulier, *le* dictionnaire, corrobore cet aspect mythique. On dit *le* dictionnaire comme *la* Bible, mais pas la grammaire, le livre de cuisine ou l'encyclopédie (sauf, naturellement, pour celle publiée sous la direction de Diderot et d'Alembert). Sa simple possession donne l'impression d'appartenir au groupe social le plus prestigieux. Comme la Bible, il s'agit d'un livre épais, solennel, précieux, qu'on ouvre avec révérence. Ainsi que le relève Jean Pruvost dans la préface du *Dictionnaire encyclopédique Quillet* de 1934, « La Bible d'aujourd'hui, c'est le dictionnaire. A la Bible, les peuples anciens demandaient une révélation ; au dictionnaire, les peuples modernes demandent la connaissance. »¹²¹

La façon dont sont abordés les mots empruntés en partage entre le français et l'anglais est évidemment fonction des options choisies par les lexicographes. Pour les comprendre, il est indispensable de s'intéresser plus particulièrement aux choix qui ont présidé à leur rédaction. Pour ce faire, après avoir présenté la genèse des deux ouvrages, nous en étudierons la constitution, puis nous nous pencherons plus précisément sur la mise en place des entrées ainsi que sur leur structure.

¹²¹ Jean Pruvost, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, « écritures électroniques », Presses Universitaires de France, Paris, 2000, p. 116.

1. GENÈSE DES DEUX DICTIONNAIRES

On a vu que définir un dictionnaire était beaucoup plus complexe que ce qu'on peut imaginer au prime abord tant ses avatars sont multiples. Même avec les types basiques, la taxinomie s'avère tout à fait ardue. On peut en effet considérer les dictionnaires suivant une série d'opposition :

- Les dictionnaires alphabétiques et non alphabétiques ou partiellement alphabétiques, comme les dictionnaires thématiques.

- Les dictionnaires pour adultes et les dictionnaires pour enfants. Ces derniers proposent traditionnellement un nombre d'entrées réduit.

- Les dictionnaires monolingues et les dictionnaires bilingues. Un dictionnaire est monolingue lorsque la langue de description est la même que le mot d'entrée. Il existe de nombreuses sous-variétés pour chacun des deux types.

- Les dictionnaires pour locuteurs natifs et les dictionnaires pour apprenants.

- Les dictionnaires généraux et les dictionnaires de spécialité. Ils peuvent être l'un ou l'autre dans la macrostructure, dans la microstructure ou dans les deux. Si un seul type d'information est donné, par exemple la prononciation, on parle de microstructure spécialisée.

- Les dictionnaires encyclopédiques, ou dictionnaires « de choses », et les dictionnaires de langue ou « de mots ». Les noms propres relèvent en principe par nature du dictionnaire encyclopédique.

- Les dictionnaires papier et les dictionnaires électroniques : pour certains, le dictionnaire électronique n'est ni plus ni moins que le texte correspondant à la version papier (c'est le cas du *TLFi*), pour d'autres, il s'agit d'une version provisoire de ce qui sera ensuite publié sur papier (ainsi, l'*OED₃*).

A ces types basiques s'ajoutent des typologies fonctionnelles. Wagner distingue, par exemple, dictionnaires extensifs et dictionnaires sélectifs¹²² quand Jean et Claude Dubois opposent dictionnaires extensifs (à nomenclature étendue) et dictionnaires intensifs (dont la microstructure est privilégiée, qui présentent moins d'éléments mais avec davantage d'informations sur chacun d'eux).¹²³ Georges Matoré, pour sa part, évoque les dictionnaires qualitatifs et quantitatifs,¹²⁴ une idée qui reprend plus ou moins celle des dictionnaires extensifs ou intensifs. Alain Rey, enfin, dans un essai de typologie génétique, différencie les dictionnaires fonctionnels des dictionnaires non fonctionnels.¹²⁵ Saisir toutes les subtilités des différents types de dictionnaires, on l'aura compris, n'est pas une mince affaire. Afin de mieux comprendre où se situent le *TLF* et l'*OED* dans cette forêt de dictionnaires, nous commencerons par évoquer brièvement l'histoire des dictionnaires, avant de présenter les grandes caractéristiques de ces géants de la lexicographie.

1.1. Bref historique des dictionnaires de langue : des premiers glossaires aux dictionnaires monolingues

Le *TLF* et l'*OED* s'inscrivent naturellement dans une tradition lexicographique, et l'on ne pouvait faire l'économie d'un aperçu de l'histoire des dictionnaires. Etymologiquement, *dictionnaire* provient de *dictio*, « fait de dire » ou « mot », lui-même issu du verbe *dicere*, « dire ». La première apparition du mot *dictionarius* remonte à 1225, avec le poète et grammairien Joannes de Garlandia ou John of Garland(e) (1195-1272). Il s'agit du titre d'une compilation de vocables latins, expressions et maximes classés par thèmes, avec gloses en français ou en anglais, publié à Paris, à l'usage des étudiants.

¹²² Robert-Léon Wagner, *Les Vocabulaires français I. Définitions. Les Dictionnaires*, Didier, Paris, 1967.

¹²³ Jean et Claude Dubois, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Larousse, Paris, 1971.

¹²⁴ Georges Matoré., *Histoire des dictionnaires français*, Larousse, Paris, 1968.

¹²⁵ Alain Rey, « Typologie génétique des dictionnaires », *Langages* 19, 1970, pp. 48-68.

D'après l'*OED*, c'est en 1526 qu'on trouve la première trace du *dictionary* en anglais, chez William Boude dans *A Pilgrimage of Perfection*. En français, le *TLF* indique la première attestation du mot *dictionnaire* dans *Le jardin de Plaisance et fleur de rhétorique*, une collection de textes publiés en 1501 environ par Antoine Vérard. Quelques dizaines d'années plus tard, en 1538, Robert Estienne fait figurer le mot dans le titre de son *Dictionnaire françois-latin*.

Si le mot *dictionnaire* fait aujourd'hui autorité, de nombreux autres termes ont aussi été utilisés : *abecedarium*, *alphabetum*, *alvearium*, *biblioteca*, *declaratio*, *descriptio*, *glossarium*, *(h)ortus*, *lexicon*, *liber floridus*, *manipulus*, *medulla*, *promptuarium*, *promptorium*, *repertorium*, *summa*, *tabula*, *terminarius*, *thesaurus*, *vocabularius*, *vocabularium*, *vulgaria*, etc. En français, avant que ne s'impose le *dictionnaire*, on trouve les termes *alphabet*, *vocabulaire*, *glossaire*, *syllabaire* et même *préservatif* ou *omnibus du langage*, ainsi que *trésor* depuis le *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne* de Jean Nicot en 1606. En anglais aussi les termes sont multiples : *alveary*, *expositor*, *glossary*, *lexicon*, *table alphabetical*, *thesaurus*, *treasury*, etc. La multiplicité de ces mots témoigne de réalités que nous saisirons plus finement en nous penchant sur les origines des dictionnaires avant d'évoquer la naissance de l'*Oxford English Dictionary* puis celle du *Trésor de la Langue Française*.

1.1.1. Origines

Au tout début de l'histoire des dictionnaires se trouvent les listes sumériennes. Il s'agit de 14 000 mots tracés sur des tablettes d'argile datant du troisième millénaire avant Jésus-Christ. Ces listes font figure d'ancêtres pour nos dictionnaires et encyclopédies, des sortes de pré-dictionnaires ou proto-dictionnaires, même si elles sont, par nature, très différentes de nos dictionnaires actuels.

1.1.2. Antiquité

Dans la Grèce antique, Aristophane de Byzance crée une école de lexicographie pour l'étude des dialectes du III^e siècle avant Jésus-Christ.

A Rome, Varron, que ses contemporains appelaient le plus érudit des Romains rédige au premier siècle avant Jésus-Christ un dictionnaire thématique qui constitue une partie du *De Lingua Latina*. Quelque trois siècles plus tard, Julius Pollux compose l'*Onomasticon*, un dictionnaire de synonymes et expressions de l'Attique arrangés par thèmes.

1.1.3. Moyen-âge

Le développement des dictionnaires est facilité par l'apparition du *codex*, en forme de livre, de consultation plus aisée que le *volumen* (rouleau), qu'il remplace entre le II^e et le IV^e siècle après Jésus-Christ.

Au VII^e siècle, les *Etymologiae* d'Isidore de Séville forment une sorte d'encyclopédie restée influente jusqu'au XV^e siècle. Dans son ouvrage, il propose une analyse étymologique des mots (le plus souvent farfelue, d'ailleurs) dans le but de transmettre à son lecteur une culture classique en rendant compte, autant que faire se pouvait, du savoir antique.

Parallèlement se développent les gloses, ancêtres directs des dictionnaires européens. Ces gloses sont des ajouts aux manuscrits latins du Moyen Âge de manière à aider le lecteur dans sa compréhension des textes. Ecrites dans la marge (gloses marginales) ou entre les lignes (gloses interlinéaires), d'abord en latin, puis en langue vulgaire, elles sont bientôt collectées à la fin du volume pour former un glossaire. On les trouve à partir du VII^e siècle, en anglais. Pour ce qui est du français, les Gloses de Reichenau sont vraisemblablement rédigées vers 750.

Notons qu'à l'époque, ces proto-dictionnaires étaient le plus souvent onomasiologiques, c'est-à-dire organisés par sens. Le plus ancien qu'on trouve en anglais est

le *Nomina multarum rerum anglice*, un glossaire réuni par Aelfric, abbé d'Eynsham près d'Oxford (v. 955-v. 1010) : rédigé aux environs de l'an 1000, il présentait 18 sections commençant par *God, Heaven, Angles, Sun, Moon, Earth, Sea*. Outre le fait qu'il s'agisse du plus vieux document décrivant la langue anglaise, ce glossaire latin-anglais est l'un des plus importants du Moyen-âge, et pendant plusieurs siècles on produira ce style d'ouvrage un peu partout en Europe.

Bien plus tard, au XIII^e siècle, la lexicographie naissante franchit une nouvelle étape avec Barthélemy l'Anglais (ou Bartholomeus Anglicus). Son *Liber de proprietatibus rerum* (1247) est considéré comme l'une des premières encyclopédies de vulgarisation du savoir scientifique.

Entre les glossaires et les ouvrages à vocation encyclopédique commencent à émerger les fondations de la lexicographie moderne. Mais ce qui marquera véritablement une étape décisive est la naissance de l'imprimerie en Europe au XV^e siècle, importée par Jean Heynlin et Guillaume Fichet en 1470 en France et en 1476 en Angleterre grâce à William Caxton.

1.1.4. XVI^e et XVII^e siècles

A l'aube du XVI^e siècle, les premiers dictionnaires imprimés étaient encore bilingues, voire plurilingues. Il ne s'agissait plus seulement d'éclairer le latin – le plus souvent d'Eglise – mais aussi de faciliter le commerce alors que se multipliaient les échanges entre les pays. C'est à Ambrogio Calepino que l'on doit les premiers dictionnaires imprimés de l'histoire de la lexicographie : le *Dictionarium latinarum e grecopariter derivantium* (1502) puis le *Dictionarium decem Linguarum*, finalement appelé *calepin*, et publié en 1585. Ces ouvrages ouvrent la voie à un genre qui ne va cesser de se développer, et que Robert Estienne contribue à codifier en mettant en place les premiers éléments de typographie dans son *Dictionnaire françois-latin* (1539) : on constate ainsi des retours à la ligne pour chaque mot en vedette ainsi

que des variations de type et de corps de police pour mettre en évidence différents éléments de l'article (vedettes, exemples d'emploi). Dans sa préface, il indique aussi avoir « mis l'explication de la plupart des mots difficiles », ¹²⁶ une tendance qui deviendra prédominante au XVII^e siècle alors qu'apparaissent les premiers dictionnaires monolingues.

Avant de nous pencher sur cette nouveauté que représentent les dictionnaires monolingues, il semble important de signaler que des liens étroits se sont rapidement noués entre les langues française et anglaise au travers des ouvrages bilingues, tels que *The Introductory to Wryte and to Pronounce French* d'Alexander Barclay (1521), ou encore *Lesclaircissement de la langue françoise* de John Palsgrave (1530). Le tout premier véritable dictionnaire bilingue français-anglais, *A Dictionarie French and English*, est publié en 1567 ou 1568 (la seule édition restante date de 1570), par Thomas Chaloner ou Claude de Sainliens (qui signait en anglais Claudius Hollyband ou Holliband et en latin Claudius a Sancto Vinculo). Le second, *The Treasurie of the French Tong*, est une nouvelle édition du précédent, publiée en 1580 par Claudius Hollyband, et sera suivi d'une nouvelle version en 1593, *A Dictionarie French and English*. Les travaux de Claude de Sainliens ont quelque peu précédé le XVII^e siècle qui s'ouvre avec l'œuvre magistrale de Randle Cotgrave, *Dictionary of the French and English Tongues : Brief Directions for such as desire to learne the French Tongue* (1611), qui propose de nombreuses citations en illustration, dont des citations littéraires, extraites de Rabelais, par exemple. Par la suite, même si la lexicographie bilingue trouve toujours une place très importante dans l'édition, une véritable révolution se met en route avec les premiers dictionnaires monolingues.

¹²⁶ Robert Estienne, *Dictionnaire françois-latin*, Slatkine reprints, Genève, 1972 (première édition : 1549), p. 2.

1.1. 4. 1. Dictionnaires de « mots difficiles »

C'est en effet au tout début du XVII^e siècle que voient le jour les premiers dictionnaires qui ne soient plus bilingues, avec le *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne* de Nicot en 1606, et, outre-Manche, avec *A Table Alphabeticall, conteyning and teaching the true writing, and vnderstanding of hard vsuall English wordes, borrowed from the Hebrew, Greeke, Latine, or French. etc.* publié par Robert Cawdr(e)y en 1604. Ce dernier ouvrage présente 2 500 mots collectés à partir du *Dictionarium Linguae Latinae et Anglicanae* de Thomas (1587) et de *The English Schoole-Maister* d'Edmund Coote (1596) qui comportait une liste de « mots difficiles », principalement extraits de *The First Part of the Elementarie* de Richard Mulcaster (1582). L'ouvrage de Mulcaster contenait un répertoire de 8 000 mots difficiles, mais sans la définition.

Contrairement à ce que laisse présager le titre, le dictionnaire de Cawdr(e)y n'est pas tout à fait alphabétique. Sa microstructure est d'une grande simplicité : le mot en vedette est expliqué par un ou deux synonymes (parfois trois ou quatre), ou une courte glose. *A Table Alphabeticall* connaîtra quatre éditions jusqu'en 1617, ce qui témoigne de son succès.

Les premiers dictionnaires monolingues s'étaient donc fixé pour mission de recenser les mots qui paraissaient le plus compliqués et d'élucider leur sens. Parmi ces mots considérés comme difficiles, on trouve souvent des emprunts et lorsque John Bullokar publie en 1616 *An English Expositor, Teaching the Interpretation of the Hardest Words Used in Our Language*, il se penche effectivement sur de nombreux termes empruntés. Son ouvrage propose quelques illustrations, et c'est surtout le premier dictionnaire à indiquer le domaine auquel appartient chaque mot, mettant ainsi en place un début de classement ontologique.

C'est en 1623 que figure pour la première fois le terme *dictionary* pour un dictionnaire monolingue dans un titre : Henry Cocker(r)am, dans *The English dictionarie : or, An*

Interpreter of Hard English Words présente des termes « vulgaires » glosés par des équivalents plus raffinés, ce qui révèle une volonté pédagogique d'aider à s'exprimer avec élégance. Son ouvrage propose également quelques noms propres et illustrations, ce qui introduit petit à petit une tradition encyclopédique dans la lexicographie.

En 1656, Thomas Blount dans son *Glossographia : or, A Dictionary Interpreting all such Hard Words of whatsoever language, as are now used in our refined English Tongue* propose en plus des illustrations, des citations. Il est en outre le premier à mentionner les étymologies et à citer les autorités consultées.

Tout bien considéré, ces premiers dictionnaires monolingues que sont les dictionnaires de mots difficiles, et qui seront publiés jusqu'au XVIII^e siècle, constituent des listes de mots assez pauvres comparés aux dictionnaires bilingues qui les ont précédés. Leur importance est toutefois considérable pour ce qui est des emprunts. En effet, Tom McArthur les considère comme des dictionnaires *crypto-bilingual* « because they served to explain many foreignisms that were pouring into English at the time »¹²⁷ (parce qu'ils permettaient d'expliquer de nombreux mots étrangers qui se glissaient en anglais à l'époque).

1.1. 4. 2. *Inclusion des mots communs*

Le premier dictionnaire qui tente véritablement de rendre compte de la langue et non seulement des mots difficiles est sans conteste celui que publie Edward Phillips en 1658, *The New World of English Words : or a General English Dictionary*. Fort de ses 11 000 mots et noms propres, il s'agit du premier dictionnaire anglais publié en folio. On n'y trouve pas d'illustrations, mais des indications de domaines et des informations concernant l'histoire de la langue, une première dans la lexicographie anglaise. Il met aussi en place les toutes premières marques diastriques en s'arrogeant le droit de juger quels mots étaient « bons »

¹²⁷ Tom McArthur, *Living Words : Language, Lexicography and the Knowledge Revolution*, Exeter U Press, Exeter, 1998, p. 202.

ou « mauvais », ¹²⁸ ce qui fit de lui l'un des lexicographes préférés de Johnson. On y trouve toutefois de nombreuses erreurs étymologiques et lexicales, ainsi qu'un plagiat manifeste de Blount. *The New World of Words, or Universal English Dictionary*, que publie John Kersey en 1706 en est une version corrigée et augmentée, en particulier à l'aide de mots américains alors que les lexicographes ne s'y étaient jusqu'alors jamais intéressés.

Les variétés dialectales avaient pourtant déjà fait l'objet d'un traitement lexicographique lorsqu'en 1676, Elisha Coles fait paraître *An English Dictionary* : 25 000 mots, essentiellement dans la tradition des « hard words », incluant argot et dialectes, ce qui était totalement inédit dans la lexicographie générale, ainsi que des noms propres avec développement encyclopédique.

Certains tentent aussi de mettre la lexicologie à l'honneur. On attribue à Stephen Skinner le *Gazophylacium Anglicanum* (1689), puis, en 1691, une seconde édition intitulée *A New English Dictionary Showing the Etymological Derivation of the English Tongue* qui présente en une première partie l'étymologie de tous les mots anglais avant de consacrer la seconde partie à des notices de type encyclopédique.

En France, il faut attendre 1680 pour assister à la naissance du premier véritable dictionnaire monolingue, le *Dictionnaire français contenant les mots et les choses* de Pierre Richelet. Il s'agit d'un dictionnaire de langue, qui s'attache à donner la prononciation des mots et à proposer des citations des meilleurs auteurs. Il est ensuite suivi, en 1690, par le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, à vocation beaucoup plus encyclopédique, qui explique avec soin les termes de spécialité, mais sans illustrations, et en proposant quelques citations littéraires. Et ce n'est qu'en 1694 que le *Dictionnaire de l'Académie française* voit le jour, après presque soixante ans d'élaboration.

¹²⁸ Se reporter à l'article de Ian Lancashire, « Johnson and the seventeenth-century English glossographers », in *International Journal of Lexicography* 18/2, 2005, p. 166.

1.1.5. XVIII^e siècle : le tournant

Si le XVII^e siècle a posé de nets jalons dans l'histoire de la lexicographie, le XVIII^e siècle marque un tournant décisif. Bien entendu, quelques ouvrages s'inscrivent encore dans la tradition ouverte au siècle précédent, à l'instar du *New English Dictionary : Or, a Compleat Collection of the Most Proper and Significant Words, Commonly Used in the Language ; With a Short and Clear Exposition of Difficult Words and Terms of Art* publié en 1702, sans doute par John Kersey, qui propose encore une collection de mots difficiles ainsi que des termes techniques. Mais le siècle des Lumières, du fait d'une fascination générale pour le savoir et sa propagation, avec davantage de gens qui écrivent, à un public plus large, et des journaux qui apparaissent dans de nombreux pays, voit grandir une nécessité plus pressante de jouir d'ouvrages de référence, en particulier sur le sens des mots.

1. 1. 5. 1. Précurseurs

Nathan Bailey ouvre la voie à une lexicographie plus précise et plus représentative de l'usage lorsqu'il publie, en 1721, l'*Universal Etymological English Dictionary*. Ce dictionnaire est beaucoup plus vaste que ceux de ses prédécesseurs, et couvre un champ plus large : 40 000 mots, des plus communs à ceux employés par Chaucer, Shakespeare et illustrés par des citations, ainsi que des expressions obsolètes et des proverbes constituent son ouvrage, dans lequel on trouve également des mots grossiers (marqués par un poignard) et tous les mots bas qu'il était préférable de ne pas employer. A l'inverse, les mots approuvés étaient marqués d'un astérisque. Dans la seconde édition, il ajoute l'indication de la place de l'accent tonique, une précision phonétique que personne jusqu'alors n'avait jugé bon de mentionner.

En 1730, avec les quelque 48 000 mots du *Dictionarium Britannicum : or a more complete universal etymological English dictionary than any extant*, Bailey s'est fixé un but

d'exhaustivité. Il inclut des termes techniques et difficiles, des noms de personnes et de lieux ainsi que les grossièretés. S'il abandonne les proverbes, il ajoute des provincialismes, et fournit les étymologies, des conseils de prononciation, voire, parfois, des planches pour illustrer le mot lorsque la définition n'est pas assez explicite. Les dernières éditions du *Dictionarium Britannicum* comptent plus ou moins 60 000 mots.

Alors que Bailey fait autorité pour les dictionnaires de langue, Ephraïm Chambers s'impose, en 1728, avec la première encyclopédie anglaise, organisée en courts articles classés alphabétiquement, *Cyclopaedia, or an Universal Dictionary of Arts and Sciences*, qui, par ailleurs, représente la source d'inspiration principale de Diderot et d'Alembert pour leur *Encyclopédie*, parue en 1751. Chambers a pour vœu, dans une optique très dix-huitièmiste, de compiler le savoir moderne, et il est aussi très favorable à la création d'une autorité du langage similaire à l'Académie française. En effet, les lexicographes surveillent de près ce qui se rédige de part et d'autre de la Manche, de manière à en tirer le meilleur parti pour décrire la langue avec le plus de pertinence possible. Et d'ailleurs, Chambers, qui parlait français, a utilisé, lui aussi des sources françaises.¹²⁹

De la même manière, le *New General English Dictionary*, de Thomas Dyche, publié à titre posthume en 1735 et qui présente 20 000 mots à l'usage d'enfants ou d'adultes peu éduqués sera par la suite traduit en français par Pézénas et Féraud sous le titre de *Nouveau Dictionnaire des Sciences et des Arts* (1753).

Enfin le mathématicien Benjamin Martin, en 1749, a l'idée de numéroter les définitions et d'adopter un ordre logique pour les différents sens des mots polysémiques (sens étymologique puis figuré ou métaphorique). Les 24 500 entrées du *Lingua Britannica*

¹²⁹ Henri Béjoint, « Lexicographie anglaise et lexicographie française : un splendide isolement », in *Au bonheur des mots : hommage à Alain Rey*, Publications Universitaires de Rouen, Le Havre, 2014, pp. 27-50.

Reformata montrent ainsi un véritable souci de rigueur et de cohérence dans la rédaction des définitions.

1. 1. 5. 2. Samuel Johnson

Grand adversaire de Nathan Bailey, Samuel Johnson est une figure marquante, sinon la figure, de la lexicographie anglaise. Il publie en 1755, après neuf ans de travail, *A Dictionary of the English Language, in which the Words are deduced from their Originals, and illustrated in their Different Significations by Examples from the Best Writers*, dont il enverra un exemplaire à l'Académie française. Fort de ses 42 000 entrées, l'ouvrage qui se présente sous la forme de deux ou quatre volumes de taille différente, propose également une brève histoire de la langue anglaise ainsi qu'une grammaire et une préface, précieuse au plus haut point pour les métalexicographes.

Ses objectifs sont multiples : d'une part, Johnson souhaite expliquer les mots de la vie quotidienne, d'autre part, il lui paraît essentiel de préserver la pureté et d'asseoir le sens de la langue anglaise. Dans ce dictionnaire à la fois descriptif et prescriptif sont donc définis des mots communs et des mots difficiles, des mots composés, des expressions, des termes techniques et scientifiques, ainsi que des mots dialectaux, assortis de nombreux commentaires en fonction de ce que Johnson pensait être le bon usage.

Comme il n'existait pas de loi sur le copyright, tous les lexicographes ont fait largement usage des travaux de leurs prédécesseurs, et Johnson ne fait pas exception. Tout en prenant appui sur les œuvres de Phillips, Bailey, Chambers, Martin entre autres, il rédige des définitions claires et parfois spirituelles dans lesquelles il s'efforce de traiter avec le plus grand soin la polysémie, préfigurant ainsi l'*OED* dans la recherche des nuances les plus subtiles. Les citations utilisées, qui prouvent l'existence du mot, sont toujours tirées d'œuvres

littéraires, même s'il s'agit uniquement d'œuvres qu'il appréciait, et classées dans un ordre chronologique dans le but de montrer l'évolution du sens du mot.

On peut sans doute reconnaître de nombreuses faiblesses au dictionnaire de Johnson, à commencer par la nomenclature établie, parfois discutable : de nombreux mots obsolètes figurent dans le dictionnaire tandis que beaucoup de termes communs sont oubliés, par exemple.

Pour ce qui est des étymologies proposées, très importantes à ses yeux car l'étymologie doit révéler le « vrai sens » du mot, elles sont souvent fautives, vagues ou erronées par méconnaissance de certaines langues. De la même manière, les indications de prononciation sont parfois vagues.

Quant aux définitions, quoique souvent délicieuses, on peut leur reprocher un certain manque de cohérence par endroits. Certaines sont très brèves alors que d'autres proposent de très longs développements ou ne sont qu'enfilades de synonymes. Les marques de jugement nuisent parfois à l'objectivité et à la neutralité du propos, et certaines définitions, extrêmement obscures, s'avèrent particulièrement difficiles à comprendre. Il arrive aussi que Johnson fasse aveu d'ignorance dans certains articles, ainsi qu'il l'avait déjà signalé dans la préface « some words there are which I cannot explain, because I do not understand them »¹³⁰ (il y a des mots que je ne peux expliquer, car je ne les comprends pas).

On peut enfin regretter que les citations ne soient que très vaguement identifiées, à l'aide d'abréviations imprécises (*M.* pour *Milton*), ou différentes pour un même auteur (*Shakes*, *Shak* pour *Shakespeare*). Certaines, données de mémoire, sont fautives, lorsque Johnson ne se cite pas lui-même sous *anonyme*. Il s'attribue même une citation de Pope...

¹³⁰ Samuel Johnson, *A Dictionary of the English Language*, Frederick Westley and A. H. Davis, Londres, 1834, préface, p. iii.

Johnson ne se fait toutefois pas d'illusions sur la perfection de son travail. Il indique en effet dans sa préface : « Every other authour may aspire to praise, the lexicographer can only hope to escape reproach »¹³¹ (quand tout autre auteur peut aspirer aux éloges, le lexicographe ne peut qu'espérer échapper aux reproches). Concernant les dictionnaires, il les compare aux montres : « like watches, the worst is better than none, and the best cannot be expected to be quite true ».¹³² (comme les montres, le pire vaut mieux qu'aucun, et l'on ne peut attendre du meilleur qu'il soit tout à fait juste).

Malgré ses faiblesses, le dictionnaire de Johnson est considéré d'emblée comme un grand travail, d'un intérêt au moins égal à celui de l'Académie française et salué par l'*Encyclopédie*, même si d'un point de vue commercial, son succès demeure confidentiel. On peut considérer toutefois que ces travaux marquent une étape pré-scientifique dans la lexicographie. A partir de Johnson, les dictionnaires assument une fonction normative et font figure d'autorité, et ses travaux seront exploités par tous les lexicographes ultérieurs, en particulier par ceux qui ont œuvré sur l'*OED*.

1.1.6. XIX^e et XX^e siècles : les fondations du *TLF*

Si le XVIII^e siècle a fourni les impulsions qui détermineront les contours de l'*OED*, ce sont, en France, les ouvrages du XIX^e et du XX^e siècles qui joueront un rôle d'une importance capitale dans la mise en place du *TLF*. Si l'on veut s'en tenir à trois prédécesseurs magistraux, on ne peut manquer d'évoquer les travaux d'Emile Littré, de Pierre Larousse, et de Paul Robert.

1. 1. 6. 1. Emile Littré

Grand érudit et familier des langues anciennes, Emile Littré nourrit dès 1841 le projet de rédiger un dictionnaire étymologique. Si ce projet n'aboutit pas, dès 1859, Littré

¹³¹ Samuel Johnson, *id.*, p. i.

¹³² Samuel Johnson, *id.*, p. iv.

commence à remettre les manuscrits de son *Dictionnaire de la langue française* dont les quatre volumes seront publiés entre 1863 et 1873, bientôt suivis d'un supplément en 1877.

Bercé par la pensée positiviste d'Auguste Comte, Littré veut mettre en place une description de la langue qui repose sur la représentation des faits et sur la mise en relief de leur enchaînement historique. Pour ce faire, il utilise un énorme corpus de citations, plus de 250 000, qui partent de la fin du XVI^e siècle jusqu'à plus de la moitié du XIX^e siècle. Son classement des sens pour chaque mot est fondé sur un enchaînement logique et sémantique, ce qui fait du *Dictionnaire de la langue française* le premier grand dictionnaire diachronique illustrant la lexicographie philologique et historique.

Il faut toutefois signaler que, dans sa présentation de la langue, Littré favorise les emplois du grand Siècle, érigeant ainsi la langue du XVII^e siècle en modèle.

1. 1. 6. 2. Pierre Larousse

Alors que Littré se place en figure de proue pour ce qui est des dictionnaires de langue, Pierre Larousse, avec sa formation d'instituteur qui lui confère une solide volonté didactique, cherche à diffuser le plus largement possible les savoirs. Son *Nouveau Dictionnaire de la langue française* (1856), qui préfigure le *Petit Larousse illustré*, connaît un succès considérable. Dans la préface de cet ouvrage, il offre de nombreuses réflexions sur les composantes d'un dictionnaire de langue, notamment sur le rôle des exemples, et prône une vision synchronique de la langue : « C'est au lexicographe à observer, à suivre attentivement cette transformation et à daguerréotyper pour ainsi parler, cette physionomie au moment où il écrit, ainsi qu'à utiliser les richesses que les langues vivantes acquièrent avec le temps. »¹³³

En même temps que Littré travaille sur le *Dictionnaire de la langue française*, il rédige son *Grand Dictionnaire universel*, dont la parution s'échelonne de 1865 à 1876, suivi

¹³³ Propos cité par Jean Pruvost dans *Les Dictionnaires de langue française*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 2002, p. 58.

de deux suppléments, en 1878 et 1880. Si ce dictionnaire est connu pour son caractère nettement encyclopédique, chaque article est toutefois structuré en deux parties, dont la première est consacrée à la description de la langue, que Larousse s'efforce de rendre vivante. Pour cela, il n'hésite pas à faire appel aux auteurs du XIX^e siècle (Hugo, Renan, Zola...).

Ajoutons que l'œuvre de Pierre Larousse est loin de disparaître avec lui : tout le XX^e siècle, ainsi que le début du XXI^e, est couvert par les versions millésimées du *Petit Larousse illustré* ainsi que par différents ouvrages publiés par la maison d'édition Larousse.

1. 1. 6. 3. Paul Robert

Après les figures marquantes de la lexicographie du XIX^e siècle que sont Littré et Larousse, on ne peut faire l'économie d'évoquer Paul Robert, qui donne une impulsion nouvelle aux dictionnaires du XX^e siècle. Dès avant 1950, il a l'idée d'un grand dictionnaire de la langue française qui s'inscrirait dans la continuité du Littré.

C'est sous la houlette d'Alain Rey et de Josette Rey-Debove que s'élabore le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, publié en 1964. En prenant appui sur un riche corpus de citations provenant d'œuvres littéraires du XIX^e et du XX^e siècles, il présente 80 000 mots dont les étymologies sont traitées avec soin et les sens précisément datés. Dans un souci de clarté, chaque article est présenté en arborescence, et les mots sont également organisés en réseau sémantique. Trois ans plus tard, en 1967, paraît le premier *Petit Robert* qui, avec ses 50 000 mot, reprend les caractéristiques du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, tout en en condensant le contenu.

« Un dictionnaire doit toujours beaucoup à ceux qui l'ont précédé : celui-ci plus qu'un autre, peut-être, en certaines de ses parties », ¹³⁴ déclarait Paul Robert. Tout lexicographe s'est nécessairement appuyé sur les travaux antérieurs pour mener sa tâche à bien, et il ne fait nul

¹³⁴ Propos relevés par Jean Pruvost, *Les Dictionnaires de langue française*, op. cit., p. 70.

doute que l'œuvre de Robert, au même titre que celle de Littré et de Larousse, a représenté un maillon essentiel dans l'élaboration du *TLF*.

1. 2. L'*OED* : « the whole world of english words »

Véritable monument de la lexicographie anglaise, l'*OED* ressort dans la forêt dictionnairique par sa formidable longévité et son histoire hors du commun.¹³⁵ Nous retracerons cette dernière en évoquant sa naissance avant de nous pencher sur les transformations qui ont fait de lui un modèle pour de nombreux lexicographes.

1. 2. 1. Naissance du *NED*

Le XIX^e siècle est une période foisonnante pour ce qui est de l'étude de la langue puisque c'est à cette période que la philologie connaît de formidables développements. Dès 1786, William Jones (qui avait travaillé pour Johnson) avait fait part de son intuition que le grec, le latin et le sanskrit provenaient d'une même origine. Rasmus Rask au Danemark, avec un essai sur le vieux norrois en 1818, Franz Bopp en Allemagne avec une étude comparative des verbes en 1816 et Jacob Grimm qui compile une grammaire de l'allemand entre 1819 et 1837, posent alors les bases de la linguistique comparative. Franz Passow, un lexicographe allemand, publie en 1812 un essai dans lequel il préconise l'utilisation de citations classées de manière chronologique pour montrer l'évolution sémantique d'un mot, et il met sa théorie en œuvre dans un dictionnaire qui influença Henry George Liddell et Robert Scott pour leur *Greek-English Lexicon Based on the Work of Franz Passow* (1845), avec une préface qui sera plus tard citée par l'*OED* : « Our Plan has been that marked out and begun by Passow, viz. to make each article a History of the usage of the word referred to. » (notre projet est le même que celui qui a émergé et commencé avec Passow, à savoir que chaque article retrace l'histoire du mot auquel il est consacré).

¹³⁵ On peut consulter pour cela le site de l'*OED* : <https://public.oed.com/history/>

Ces avancées philologiques ont naturellement amené à s'interroger sur la pertinence et sur la valeur des dictionnaires jusqu'alors utilisés. C'est ainsi qu'en novembre 1857, Richard Chenevix Trench, Doyen de Westminster qui devait devenir archevêque de Dublin, présente à la société philologique de Londres un article en deux parties, publié par la suite sous la forme d'un seul document sous le titre *On Some Deficiencies in Our English Dictionaries*, dans lequel il déplore l'état de la lexicographie anglaise. Il regrette ainsi que les termes obsolètes ne soient pas inclus suivant une méthode cohérente, que les familles et groupes de mots ne soient pas enregistrés de manière pertinente, que l'étude de sens anciens soit défectueuse, alors qu'elle est essentielle pour bien comprendre le développement historique du mot, que les distinctions entre synonymes soient négligées, que la littérature ait été inopportunément utilisée pour illustrer le premier usage d'un mot, son étymologie et son sens, et enfin qu'un florilège d'informations hors de propos et redondantes rende certains dictionnaires particulièrement confus. Il ajoute également qu'il serait sans conteste profitable de trouver des exemples antérieurs et ultérieurs de citations illustratives.¹³⁶ Rappelons qu'en Grande-Bretagne, la plupart des usagers des dictionnaires dans les années 1850 utilisaient la version élargie et en quatre volumes du *Dictionnaire* de Johnson par H. J. Todd, le *Dictionnaire* de Richardson, le *Dictionnaire américain* de Webster ou le *Dictionnaire impérial* d'Ogilvie (voire ceux de Chambers, de Cassell ou de Hunter). Trench déplorait leurs faiblesses, leur manque de rigueur, leur inconsistance parfois, et leur absence d'investigation systématique.

En conséquence, les membres de la société produisent un *Proposal for a Publication of a New English Dictionary* qui utiliserait les développements linguistiques les plus récents, tout en clamant que la plus puissante nation sur terre se devait d'avoir le plus important dictionnaire jamais produit. Il fallait être capable de se mesurer aux dictionnaires de Jacob et

¹³⁶ Ces éléments sont relevés par Sidney Landau dans *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*, 2nd édition, CUP, Cambridge, 2001, p. 78.

Wilhelm Grimm en Allemagne et d'Emile Littré en France, et de produire un ouvrage emblématique de la Grande-Bretagne triomphante sous l'ère victorienne. Tout comme le dictionnaire de Johnson avait été perçu à la hauteur de celui de l'Académie française, ce nouveau dictionnaire devait surpasser ceux produits ailleurs par une utilisation nouvelle de la méthode historique, une attention fine portée à la philologie et en tirant parti des faiblesses constatées dans la lexicographie anglaise antérieure.

Après quelques errances, on peut fixer le véritable début des travaux à 1878, quand James A. H. Murray en accepta la direction. Né en 1837 dans une famille écossaise pauvre, Murray avait quitté l'école à 14 ans et était devenu instituteur. Cet autodidacte capable de lire au moins 20 langues et très actif dans la Philological Society avait été récompensé par un doctorat honoraire de l'Université d'Edimbourg en 1874. Dans le contrat initial, le dictionnaire devait être publié en 4 volumes en 10 ans, pour un total de 8400 pages. Finalement, au bout de 7 ans, le B n'était même pas fini.

Si la mission du lexicographe s'apparente à celle de l'explorateur dans l'univers des mots, comme le prouvent les titres de plusieurs dictionnaires (*A Worlde of Wordes* de Florio en 1598, *Glossographia* de Blount en 1656, *The New World of English Words* de Phillips en 1658), Murray souligne que l'idée qu'un dictionnaire dût contenir l'intégralité des mots d'une langue était, pour sa part, totalement nouvelle (« The notion that a Dictionary ought to contain the whole world of English Words was entirely new ».¹³⁷).

Il faut dire que le défi à relever était de taille : non seulement fallait-il recenser et traiter un lexique très étendu, mais encore était-il indispensable de résoudre les problèmes soulevés par Trench, dont les modes d'inclusion et d'exclusion des mots, les types de données déployées, le traitement des mots obsolètes et des familles de mots, les moyens les plus

¹³⁷ Le propos de Murray est cité par Lynda Mugglestone dans son article « Pioneers in the Untrodden Forest : The New English Dictionary », in *Lexicography and the OED*, Oxford University Press, Oxford, 2000, p.2.

pertinents de dater les mots et de distinguer les synonymes... Tout était à inventer. C'est ce qui appelle ce commentaire de Murray :

It is because the present work starts anew from the beginning, collects and exhibits its own materials, founds on these its own explanations, deduces from them the logical order of the senses, and in its entire construction and arrangement follows modern scientific and historical principles, that it claims to be in a distinctive sense A NEW ENGLISH DICTIONARY¹³⁸ (C'est parce que ce travail est tout à fait novateur depuis le commencement, qu'il recense et expose son propre matériel, sur lequel il fonde ses propres explications, qu'il en déduit l'ordre logique des sens, et qu'il suit, dans son entière construction et dans son agencement, les principes scientifiques et historiques modernes, qu'il peut se revendiquer, dans le sens le plus caractéristique, comme étant UN NOUVEAU DICTIONNAIRE ANGLAIS).

Devant l'ampleur de la tâche, en 1884, soit six ans après s'être lancé dans cette gigantesque avancée lexicographique, Murray reste humble : « I feel in many respects I and my assistants are simply pioneers, pushing our way experimentally through an untrodden forest, where no man's axe has been before us »¹³⁹ (j'ai l'impression, à bien des égards, que mes assistants et moi sommes de simples pionniers, avançant à tâtons dans une forêt vierge, où aucun homme n'a introduit sa hache avant nous).

Le dictionnaire est tout d'abord publié par parties (47 en tout), puis en 118 fascicules de 64 pages livrés tous les 3 mois aux souscripteurs. La première partie fut publiée en 1884, le dernier fascicule, le 19 avril 1928. La publication par fascicules, qui avait été utilisée dès le XVIII^e siècle pour les dictionnaires de Johnson et de Bailey ainsi que pour l'*Encyclopédie* en

¹³⁸ *Id.*, p. 2.

¹³⁹ *Id.*, p. 1.

France, assure un financement adéquat au projet mais elle induit aussi des conséquences malheureuses pour le texte du dictionnaire. Ainsi, des mots utilisés dans certaines définitions n'ont été élucidés que bien plus tard, comme c'est le cas d'*omentum*, utilisé dans la définition d'*anepiploic* qui n'a été défini que 20 ans plus tard.¹⁴⁰

A la mort de Murray en 1915, le travail en était à la lettre T et Murray avait dirigé la moitié du dictionnaire. La tâche est alors confiée à Henry Bradley, directeur adjoint depuis 1888 (il dirigea les lettres E, F, G, L, M, une partie du S et une partie du W), qui, bien que n'ayant qu'assez peu d'instruction classique, était un philologue remarquable. Deux autres directeurs les ont également rejoints : William Craigie (il supervisa les lettres N, Q, une partie du R, une partie du S, le U, le V et une partie du W), qui enseignait le latin à l'université de Saint-Andrews, et Charles Onions (qui dirigea une partie du S, une partie du W, et les lettres X, Y, Z). Bien qu'ils aient travaillé ensemble à plus de la moitié de l'*OED*, dans la mesure où Murray est resté directeur en chef de l'ouvrage tant qu'il l'a pu, le dictionnaire est resté dans les esprits celui de Murray.

Remarquons qu'en 1895, 17 ans après les premiers travaux de James Murray, on suggère un nouveau titre pour le *New English Dictionary*, l'*Oxford English Dictionary*, et le dictionnaire sera amené à connaître de multiples avantars.

1. 2. 2. Du *NED* à l'*OED*

La publication définitive a finalement lieu en 1928 sous le titre : *A New English Dictionary on Historical Principles, Founded Mainly on Materials Collected by the Philological Society*. Au début, l'*OED* était censé être tripartite. Il devait comporter un dictionnaire principal, une partie séparée pour le vocabulaire technique et les mots scientifiques, et une autre pour les noms propres, avec un appendice étymologique.

¹⁴⁰ Se reporter pour cela à Lynda Mugglestone, *Lost for Words, The Hidden History of the Oxford English Dictionary*, Yale U Press, Yale, 2005, p. 123.

Enfin, c'est une somme de 12 volumes, et de 15 490 pages (presque deux fois plus que ce qui était prévu), présentant trois colonnes de texte sur chaque page, avec 252 000 entrées, 414 800 mots définis et 1 827 306 citations. Les deux premiers exemplaires ont été présentés au roi George V et à Calvin Coolidge, le président américain dans une volonté explicite de montrer que l'ensemble du lexique anglophone avait été pris en compte.

En 1933, assez rapidement après la parution de l'ouvrage, Craigie et Onions publient un supplément de 866 pages contenant des mots apparus trop tard pour avoir été inclus, des modifications sur les premiers volumes (nés presque 50 ans plus tôt), et des corrections pour certaines erreurs de la première édition. Il inclut, par exemple, *automobile, chromosome, cinema, cubism, lip-stick, pacifist, psycho-analysis, radium, relativity, surrealist, television*, davantage de mots techniques et scientifiques, des termes militaires apparus pendant la Première Guerre mondiale ainsi que de nombreux mots provenant de variétés non britanniques de l'anglais. C'est à partir de ce moment que le dictionnaire a été connu sous le nom d'*Oxford English Dictionary (on Historical Principles)* et vendu en 13 volumes pour un total de 16 500 pages.

Son histoire ne s'arrête cependant pas là. En 1957, Robert Burchfield est engagé pour diriger un nouveau supplément qui remplacerait celui de 1933 et inclurait de nouvelles informations sur la langue, en particulier sur le XII^e siècle, découvertes dans l'intervalle. De nouveaux termes techniques et scientifiques sont ajoutés, et le champ du dictionnaire s'élargit pour prendre en compte un nombre de mots considérable provenant d'Amérique du Nord, d'Australie, de Nouvelle Zélande, d'Afrique du Sud, d'Asie du Sud ou encore des Caraïbes. Considérablement plus long que celui de 1933, ce nouveau supplément est publié en quatre volumes entre 1972 et 1986.

En 1982, alors qu'on ne voyait pas s'achever le travail de Burchfield sur le supplément, Oxford University Press, l'éditeur du dictionnaire, ouvrit un débat afin de déterminer comment cet ouvrage monumental pourrait franchir le seuil de l'ère moderne. Il était devenu manifeste que les méthodes traditionnelles d'élaboration des entrées devaient être remises à jour, et que le matériel réuni devait être transféré sur un support électronique. Une équipe de lexicographes et d'informaticiens fut constituée dans le but de publier en 1989 une version papier complète, qui comporte à la fois le contenu de l'*OED* et des suppléments, tout en créant une version électronique qui pourrait servir de support pour les révisions et ajouts ultérieurs.

Comment transforme-t-on un ouvrage de plusieurs tomes imprimé sur papier en une ressource exploitable informatiquement ? En utilisant 13,5 millions de livres sur 5 ans dans le projet d'informatisation le plus aventureux qui ait été mis en place dans le monde de l'édition à cette époque. Des systèmes informatiques sur mesure furent élaborés pour préparer le texte et l'éditer sous format électronique. Le texte fut balisé en utilisant le tout récent système d'encodage SGML, les pages de l'ancienne édition et des suppléments furent à nouveau dactylographiées par une équipe de 120 personnes et plus de 50 relecteurs vérifièrent le résultat de leur travail.

John Simpson et Edmund Weiner, assistés d'un groupe de lexicographes chevronnés, révisèrent et corrigèrent ce nouveau dictionnaire électronique, tout en ajoutant 5 000 nouveaux mots et sens aux 400 000 définitions antérieures. L'informatique permit de venir à bout de 85% du travail, mais les 15% restant nécessitaient le regard critique des rédacteurs en chef. La seconde édition papier, dirigée par John Simpson et Edmund Weiner paraît en 1989, trois ans seulement après la publication du dernier volume du supplément de Burchfield, sous le titre *OED*₂. Au bout du compte, avec ses quelque 5 000 nouveaux mots et sens (*ageism*,

aids, betablocker, biryani, bonk, break-dancing, CD-ROM, cling film, cruise missile, deregulation, fuzzy logic, glastnost, hands-on, legionnaire's disease, page three girl, passive smoking, perestroika, televangelism, toy boy, yuppification...), cet ouvrage monumental représente 20 volumes, 21 728 pages, 615 000 formes, 59 millions de mots, 291 500 entrées, 615 164 mots définis, 2 436 600 citations, et 1 mètre 20 sur une étagère. Il fut dédié à la Reine Elizabeth II.

Une remise à jour de fond de l'*OED* fut décidée à partir de 1993, car il était apparu que toutes les lettres n'avaient pas été traitées avec la même cohérence. Les travaux étaient censés être achevés en 2010, mais devant l'ampleur de la tâche, la fin fut différée dès 2004. 65 lexicographes, secondés par de nombreux lecteurs, chercheurs en bibliothèque, assistants éditoriaux travaillent d'arrache-pied, avec des corpus et Internet, dans des conditions qui ont peu à voir avec celles de Murray. Il s'agit en effet de mettre à jour et parfois de transformer complètement les entrées existantes en utilisant les avancées de la recherche depuis 1929. Il faut remettre certaines définitions en mots dans une langue plus moderne, insérer des citations plus récentes pour de nombreux sens, réorganiser les entrées complexes, en essayant de réconcilier l'ordre logique et chronologique des sens et en appliquant plus rigoureusement la méthode historique. De nouvelles entrées doivent également être ajoutées, essentiellement dans les domaines scientifiques et techniques, mais aussi pour ce qui est des autres variétés de l'anglais.

Pour le moment, l'*OED*₃ maintient quatre programmes de lecture : en Grande-Bretagne, en Amérique, un programme historique et un programme universitaire. Dès 1993, deux volumes de l'*Oxford English Dictionary Additions Series* sont publiés, suivis d'un troisième volume en 1997. Il s'agit là d'un matériel qui devait ensuite être incorporé à l'*OED*₃ dans des séquences alphabétiques disjointes selon l'ordre dans lequel les entrées devaient être

révisées et achevées : un vrai jonglage... Noel Osselton, se penchant sur le troisième volume, a trouvé de nombreux motifs d'insatisfaction : des fautes d'orthographe (*acomodation*), des accents où il n'en faut pas, d'autres manquant, des erreurs de prononciation... Par ailleurs, les volumes ne pouvaient être utilisés indépendamment et étaient difficilement lisibles pour le grand public.¹⁴¹

Aujourd'hui, les mises à jour sont disponibles sur Internet, directement incorporées au texte principal. La publication en ligne permet de tirer le meilleur parti de cet outil à la fois puissant et accessible. Le contenu du dictionnaire est aussi intégralement révisé : au lieu d'ajouter des nouveautés à l'édition précédente ou d'émailler de nouvelles remarques le texte antérieur, c'est l'ouvrage dans son ensemble qui est remanié, pour la première fois depuis sa première publication en 1928.

Tout bien considéré, les ambitieux projets mis en place par la Philological Society en 1857 paraissent bien modestes en comparaison de la prouesse phénoménale que représente ce dictionnaire vivant, qui a poursuivi son évolution pendant un siècle et demi. Au-delà des apports concernant les mots et leurs origines, l'*OED* s'intègre dans la culture anglaise dont il éclaire la langue tout en montrant l'évolution de la société.

L'histoire de l'*OED* commence en 1857 avec les remarques de Dean Trench, qui avait observé les dictionnaires précédents pour tracer les contours des dictionnaires de l'avenir. Il s'est étendu sur tout le XX^e siècle et rayonne au-delà en réunissant tout ce qu'a pu apporter la lexicographie depuis Johnson. Loin d'être un monument du passé (comme l'Albert Memorial ou l'Empire britannique), il est l'image d'une lexicographie vivante et toujours en mouvement.

¹⁴¹ Ces erreurs sont relevées par Noel Osselton dans *Chosen Words. Past and Present Problems for Dictionary Makers*, University of Exeter Press, Exeter, 1998.

1. 3. Le *TLF*, pionnier en France

Qu'en est-il du *TLF* ? Né d'une idée novatrice lancée par Paul Imbs lors d'une table ronde lexicologique et lexicographique au centre de philologie romane de Strasbourg le 16 novembre 1957, soit un siècle exactement après l'article de Trench, le *TLF*, à l'instar de l'*OED*, est le fruit d'un projet grandiose : couvrir l'histoire de tous les mots français des origines à nos jours. Rédigé sur plus de trente ans à partir d'une base de données issues de plus de trois mille textes littéraires, scientifiques et techniques par une centaine de chercheurs de renom rattachés au CNRS, du haut de ses seize volumes, de ses 23 000 pages, des 100 000 mots définis dans 450 000 entrées, riche de quelque 500 000 citations, il représente sans nul doute « une somme d'informations sans pareille »,¹⁴² précieuse au plus haut point, en particulier pour affiner le portrait des emprunts dans la langue française. Mais comment le projet de Paul Imbs a-t-il pris corps ?

Un dictionnaire ne s'élabore évidemment pas en tâtonnant au hasard, et il est nécessaire, avant de l'entreprendre, de déterminer très précisément le type de contenu dont on veut le revêtir d'une part, et les objectifs qu'on lui fixe d'autre part. Le fait que le *TLF* soit un dictionnaire de langue implique un point de vue sémasiologique, puisque l'on part du mot (le signifiant) pour aller vers le ou les sens (le signifié). Il est donc avant tout un dictionnaire de lecture, d'interprétation, en un mot de décodage, mais qui doit aussi « aid[er] à la "production" parlée ou écrite d'énoncés »,¹⁴³ signale Paul Imbs dans la préface du premier tome du *TLF*. Pour ce faire, et telles étaient les conclusions du colloque de Strasbourg, « le *Trésor* [poursuit] un double but : être le témoin objectif et impartial du vocabulaire français, mieux connu parce que mieux inventorié ; être ce qu'avait été le LITTRÉ pour son temps : un

¹⁴² Jean Pruvost, *Les Dictionnaires de langue française*, op. cit., p. 14.

¹⁴³ Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, vol. 1, C.N.R.S. Gallimard, Paris, 1971, p. XII.

exemple-type de lexicographie scientifique moderne. »¹⁴⁴ Et la lexicographie scientifique moderne se devait d'intégrer les notions encore récentes du structuralisme, qui propose une nouvelle perception de la réalité : il s'agissait donc d'observer la langue en synchronie, en rendant compte de l'état où elle se trouve à un moment donné. Ainsi, le *TLF* devait être à la fois un dictionnaire du monde francophone, un dictionnaire linguistique, mais aussi un dictionnaire historique en raison de la présence de la rubrique *étymologie et histoire* et enfin un dictionnaire pionnier en terme d'informatique.

Comment concilier toutes les pistes offertes par un tel projet ? Tout d'abord, en fixant des limites chronologiques nettes afin que puissent opérer les règles de linguistique synchronique : le *TLF*, en tant que dictionnaire de la période contemporaine, est porteur de la langue qui traduit les idéologies nouvelles ainsi que les innovations technologiques. Si la période est beaucoup trop vaste pour pouvoir être envisagée comme synchronique, sa cohésion et son homogénéité historiques permettent de voir en elle une suite de synchronies historiquement et linguistiquement cohérentes.

On pourrait manifester quelque étonnement, alors, dans la mesure où le *TLF* se veut synchronique, devant la présence de la rubrique nommée *étymologie et histoire* qui s'inscrit nécessairement dans une perspective résolument diachronique : ce serait une erreur, car il est impossible de nier l'indéfectible solidarité qui unit les deux axes de la langue. En effet, l'analyse diachronique permet d'éclairer les faits de langue vus en synchronie, en retraçant l'évolution sémantique mais aussi graphique des étymons. Les deux aspects sont donc indissociables et, comme le disait Paul Imbs, « il est théoriquement impensable et pratiquement impossible que le contenu sémantique d'un mot ne se ressente pas peu ou prou

¹⁴⁴ Jean-Marie Pierrel, Préface du *Trésor de la langue française informatisé*, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Nancy-2, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, CNRS éditions, Paris, 2004, p. 1.

du chemin qu'il a parcouru dans le temps et dans l'espace ; c'est à déceler ce passé subsistant dans le présent que doit aider le rappel de l'étymologie. »¹⁴⁵

Une fois le type de dictionnaire choisi et la période déterminée, il reste un point essentiel à mettre en place : établir la nomenclature, problème épineux s'il en est pour une œuvre rédigée sur plusieurs décennies. Le *TLF* est sans nul doute le dictionnaire de langue française le plus extensif qui soit, ce qui n'équivaut pas à dire que l'on y trouve tous les mots existant, ayant existé ou à venir. La nomenclature a été déterminée à partir d'un corpus impressionnant de textes littéraires mais aussi scientifiques et techniques dans une bibliothèque de 2 330 ouvrages, dont près de 1 500 couvrent la période choisie, en l'occurrence de 1789 à nos jours. Afin de répondre aux exigences dictionnaires et de se maintenir dans la limite raisonnable des seize volumes, des regroupements morphologiques ont été pratiqués en même temps qu'étaient systématisées les rubriques *Remarques*, *Dérivés* et *Composés*. Il est à noter que les rédacteurs du *TLF* ont pris le parti d'admettre dans la nomenclature les éléments formants du vocabulaire. Paul Imbs indique en effet à ce sujet :

Aux préfixes et suffixes proprement dits on a joint (à cause de leur rôle de plus en plus important dans la formation des nomenclatures scientifiques et techniques) ce qu'on est convenu d'appeler *éléments préfixaux* ou *suffixaux*, c'est-à-dire des unités lexicales non autonomes, le plus souvent empruntées au latin ou au grec, où ils avaient généralement un statut de mots autonomes (type *kilo-*, *méto-*, ou *-gramme*, *-graphe*).¹⁴⁶

¹⁴⁵ Paul Imbs cité par Gérard Gorcy dans « Le Trésor de la Langue Française (*TLF*) : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, p. 192.

¹⁴⁶ Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XXVII-XXVIII.

On voit donc bien une volonté d'éclairer le vocabulaire mais aussi sa formation, ce qui constitue une originalité parmi les spécificités du *TLF*.

Elaboré dans la seconde moitié du XX^e siècle dans un esprit d'innovation et à l'aide d'importants moyens, le *TLF* est nécessairement relié à la grande famille des dictionnaires de langue dont l'*OED* fait partie. En revanche, et contrairement à l'*OED*, bien qu'originellement destiné à couvrir l'histoire des mots français depuis leur origine, il a été assez rapidement réduit par la suite aux seules sources du XIX^e et du XX^e siècles. La confrontation de ces deux dictionnaires monumentaux, et qui ont mobilisé tant de moyens, tant humains que techniques, révèle un certain nombre de points communs, mais aussi de dissemblances, que nous allons maintenant observer.

1. 4. Grandes caractéristiques du *TLF* et de l'*OED*

Fruits l'un comme l'autre d'une volonté affirmée de rendre compte de leur langue en mettant à profit les avancées les plus récentes de la recherche, le *TLF* et l'*OED*, bien que rédigés dans des circonstances extrêmement différentes et sur des périodes inégales (plus d'un siècle et demi pour l'un, 23 ans pour l'autre), présentent un certain nombre de caractéristiques communes. Si l'on reprend les travaux de Sidney Landau,¹⁴⁷ on peut considérer que dix éléments majeurs interviennent dans le classement des dictionnaires : le nombre de langues tout d'abord (suivant qu'il s'agit d'un dictionnaire monolingue ou bilingue), la variété de la langue (pour l'anglais, l'anglais britannique ou l'anglais des Etats-unis), la langue première de l'utilisateur (le consultant est-il locuteur natif ou apprenant étranger ?), le mode de présentation (alphabétique ou thématique), le financement (commercial ou public), l'âge des usagers (adultes, adolescents, enfants), la période de temps couverte (le dictionnaire se consacre-t-il à la langue de façon générale ou à la langue d'une époque en particulier), la taille du

¹⁴⁷ Sidney Landau, *Dictionaries, the Art and Craft of Lexicography*, CUP, Cambridge, seconde édition, 2001.

dictionnaire (extensif ou abrégé), le mode de couverture du sujet (général ou spécialisé) et enfin les limitations dans certaines strates du langage (dictionnaires consacrés aux dialectes, à l'étymologie...). On pourrait également ajouter à ces dix éléments de classement le caractère descriptif ou au contraire prescriptif de l'ouvrage.

En ce qui concerne le *TLF* et l'*OED*, cinq éléments communs ressortent d'emblée : l'un et l'autre se présentent comme des dictionnaires monolingues, des dictionnaires extensifs, des dictionnaires de langue, des dictionnaires descriptifs et enfin des dictionnaires scientifiques. Ce sont ces cinq points que nous allons à présent approfondir.

1. 4. 1. Des dictionnaires monolingues

Dans son article « Principles of monolingual lexicography », Dirk Geeraerts indique que le prototype du dictionnaire est monolingue plutôt que plurilingue, qu'il fournit des informations d'ordre linguistique plutôt qu'encyclopédique, qu'il contient des données sémasiologiques plutôt qu'onomasiologiques ou non sémantiques, qu'il décrit la langue standard plutôt que des variétés limitées ou balisées de cette dernière, et qu'il s'est fixé un dessein pédagogique plutôt que critique ou savant (« The prototypal dictionary is monolingual rather than multilingual, provides linguistic rather than encyclopedic information, contains primarily semasiologic rather than onomasiologic or non-semantic data, gives a description of a standard language rather than restricted or marked language varieties, and serves a pedagogical purpose rather than a critical or scholarly one. »¹⁴⁸).

On retiendra de ces éléments que le dictionnaire monolingue correspond à un certain nombre d'attentes du plus grand nombre. Quelles sont, dès lors, les caractéristiques du dictionnaire monolingue ? Jean Pruvost rappelle qu'ils sont « par essence caractérisés par le fait que les mots enregistrés dans la nomenclature et les énoncés utilisés pour les expliciter,

¹⁴⁸ Dirk Geeraerts, « Principles of monolingual lexicography », in *Wörterbücher/Dictionaries/Dictionnaires : An International Encyclopedia of Lexicography*, de Gruyter, Berlin, New York, 1989, p. 289.

définitions, exemples, commentaires, etc., relèvent du même système linguistique. »¹⁴⁹ On peut ajouter qu'ils présentent également des relations syntagmatiques (dans les exemples) et paradigmaticques (par le jeu des synonymes et hyperonymes). En cela, ils contrastent nettement avec les dictionnaires bilingues que Carla Mareello présente de la manière suivante :

Le dictionnaire bilingue est un dictionnaire dans lequel des expressions dans une langue (dite langue source ou de départ) sont traduites dans une autre (dite langue cible ou langue d'arrivée). Mais ce n'est pas seulement la présence de deux langues qui fait d'un dictionnaire un bilingue, c'est la raison pour laquelle les deux langues sont mises en contact, c'est-à-dire la communication par la traduction, entre deux communautés qui ne partagent pas la même langue.¹⁵⁰

Or, l'idée même de traduction est totalement étrangère aux projets qui ont sous-tendu la conception du *TLF* et de l'*OED*.

A la lumière de ces propos, et en considérant les articles de l'*OED* et du *TLF*, on remarque rapidement que, dans la majeure partie des cas, le mot en vedette appartient au même système linguistique que le corps de l'article, qu'ils proposent l'un comme l'autre des syntagmes ainsi que des métaphores (« to take French leave » sous *Leave* dans l'*OED*, « filer à l'anglaise » sous *Filer* dans le *TLF*), ainsi que des relations paradigmaticques (l'*OED* signale en effet qu'*auburn* est un synonyme de « light brown », le *TLF* pour sa part indique que « bon, régulier, sain » sont des synonymes de *correct* dans son premier sens).

Si, à première vue, le *TLF* comme l'*OED* semblent donc bien répondre aux grands principes de lexicographie monolingue énoncés au préalable, il convient toutefois d'ajouter un bémol, notamment pour ce qui est des emprunts. En effet, dans ce cas très particulier, il arrive

¹⁴⁹ Jean Pruvost, *Les Dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, Paris, 2006, p. 121.

¹⁵⁰ Carla Mareello, « Les différents types de dictionnaires bilingues », in *Les Dictionnaires bilingues*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, p. 31.

que le mot en vedette appartienne à un autre système linguistique. Ainsi l'entrée *je ne sais quoi* dans l'*OED* présente en vedette non seulement un mot mais une collocation entière en français, d'ailleurs suivie de l'indication « Fr., = I know not what », présentant à la fois la langue d'origine et une traduction sentie comme nécessaire. De la même manière, le *TLF*, dans la rubrique *étymologie et histoire* consacrée au *square* indique qu'il s'agit d'un « mot anglais ».

Ce cas de figure demeure cependant globalement limité, et concerne avant tout les entrées liées aux emprunts, nous aurons l'occasion d'y revenir un peu plus tard. Par ailleurs, il n'affecte en rien la vocation première des deux dictionnaires, qui répondent dans l'ensemble aux attentes des usagers des dictionnaires monolingues.

1. 4. 2. Des dictionnaires extensifs

Si le but de tout dictionnaire est de consigner le lexique, l'une des grandes particularités commune au *Trésor de la langue Française* et à l'*Oxford English Dictionary* est la volonté de se montrer le plus extensif possible. James Murray, qui mena le projet de l'*OED* à ses débuts, affichait en effet la volonté d'y inclure « the whole world of English words », ¹⁵¹ le monde entier des mots anglais. Le résultat est impressionnant : dans sa dernière version complète, l'*OED*₂ s'étend sur 20 volumes, 21 728 pages, 291 500 entrées, 615 164 mots définis, 2 436 600 citations et complète la première version de l'*OED* de quelque 5 000 nouveaux mots et sens, que la troisième édition, encore en cours d'élaboration, ne manquera pas d'étoffer.

Quant au *TLF*, résultat d'une trentaine d'années de labeur prenant appui sur plus de trois mille textes littéraires, avec ses seize volumes, ses 23 000 pages, les 100 000 mots

¹⁵¹La formule de James Murray est citée par Henri Béjoint dans *The Lexicography of English*, Oxford University Press, Oxford, 2010, p. 104.

définis dans 450 000 entrées, et illustrés de 500 000 citations, il représente sans nul doute une forme de pendant français à l'*OED*.

Ces quelques données chiffrées, tout à fait impressionnantes, montrent bien à quel point les rédacteurs des deux dictionnaires ont cherché à offrir le panorama le plus large possible du lexique qui constitue leurs langues. Faute de pouvoir répertorier tous les mots, ce qui, dans la pratique, est impossible, ils en proposent le plus possible, tout en affinant autant que faire se peut le traitement de chacun d'entre eux. À l'extensivité s'ajoute donc l'exhaustivité afin de distinguer au mieux les différents sens des entrées polysémiques. À cela, nous pouvons ajouter le fait que le traitement réservé aux mots qui constituent la nomenclature établie est résolument linguistique.

1. 4. 3. Des dictionnaires de langue

S'il est un point en lequel le *TLF* et l'*OED* se rejoignent, en plus de leur exhaustivité, c'est certainement le fait qu'ils soient l'un et l'autre des dictionnaires de langue, c'est-à-dire attachés à la description du mot plutôt qu'à l'illustration de l'idée qu'ils portent, caractéristique des dictionnaires encyclopédiques. Murray écrit d'ailleurs à ce propos qu'à ses yeux, le propos d'un dictionnaire est d'éclairer le sens des mots et non de parler des choses (« to illustrate the word, and not to tell us about the thing »).

La distinction entre « dictionnaires de mots » et « dictionnaires de choses » remonte au XVII^e siècle en France, avec le dictionnaire de l'Académie française d'une part, et celui de Furetière d'autre part. Le dictionnaire de langue mobilise aussi bien la sémantique (que signifie le mot ?), que la syntaxe (que devraient contenir les composants lexicaux d'une théorie du langage ?), ou la psycholinguistique (que sous-tend l'acquisition d'un mot ?). Contrairement au dictionnaire encyclopédique, il ne présente pas d'illustrations, puisqu'il ne cherche pas à faire voir la chose mais à expliquer le mot. Le *TLF*, comme l'*OED* se passent

d'images, un fait qui, s'il était acquis en France au moins depuis les travaux de l'Académie, demeurait pourtant une tradition bien établie dans la lexicographie britannique depuis le dictionnaire de Blount.

Par ailleurs, un dictionnaire de langue n'est pas censé définir de noms propres. Si le *TLF* les exclut totalement des entrées, la politique de l'*OED* les concernant a varié au fil du temps : dans le projet d'origine, il a été question de réserver une partie du dictionnaire aux noms propres, une idée qui fut finalement abandonnée. Se sont cependant glissés dans le corps du dictionnaire les entrées *England, Holland, Iceland, East Indies, Lapland, Poland, Portugal* mais on n'y trouve pas *France, Germany, Ireland, Scotland, Wales*, ce qui prouve une certaine variation dans le traitement.

Dans la mesure où les noms propres ne devaient pas figurer dans la nomenclature, Murray avait décidé d'exclure également les adjectifs dérivés de ces noms propres (*African, Alaskan, Albanian, Aristotelian, Miltonic...*), mais on constate toutefois la présence de certains d'entre eux (*Canadian, American, Australian, Egyptian...*), parfois car ils étaient indispensables pour définir une notion (*americanize*). Dans le *TLF* en revanche, aucun des adjectifs dérivant de noms propres n'est écarté, et ils trouvent leur place dans la nomenclature retenue.

Enfin, bien que non encyclopédiques, le *TLF* comme l'*OED* livrent des informations sur le monde. Ainsi le *TLF*, dans sa définition du *muffin*, précise qu'il s'agit d'un « petit pain moulé rond, à croûte mince et pâle, consommé surtout en Angleterre et que l'on sert (grillé ou beurré) avec le thé ». L'*OED* n'est pas en reste dans l'article *gendarmerie* : « a corps or squadron of cavalry, esp[ecially] in the old French army, or of certain forces raised in England in the reign of Edward VI. »

Il est savoureux, à ce sujet, de se pencher sur l'article *Dictionary* dans *l'OED*. On y découvre en effet de longs développements encyclopédiques, qui relatent de façon très détaillée l'histoire des dictionnaires, à partir de 1225, allant jusqu'à mentionner des éléments de lexicographie française avec Robert Estienne. Le *TLF* et *l'OED*, dictionnaires de langue, donc, mais capables de céder l'un et l'autre à l'irrésistible tentation de l'encyclopédisme...

1. 4. 4. Des dictionnaires descriptifs

Comme il a été dit un peu plus tôt, on peut distinguer deux optiques bien différentes dans les ouvrages lexicographiques suivant que la langue est considérée sous un aspect descriptif, ou, au contraire, sous un aspect prescriptif. Le dictionnaire descriptif enregistre l'usage tel qu'il est, bon ou mauvais. La norme est en conséquence quantitative : les emplois sont observés, et toute forme est considérée comme valable dès lors qu'elle est suffisamment employée. La principale difficulté réside donc dans le fait d'établir le nombre minimum d'usagers ou d'emplois requis pour qu'une forme soit déclarée acceptable. En cela, cette forme de lexicographie s'inscrit dans les travaux de corpus modernes. A l'inverse, le dictionnaire prescriptif inclut les « bons » mots et omet les « mauvais », ou exprime sa désapprobation à leur endroit. La norme n'est plus quantitative mais qualitative, et fondée sur les emplois des meilleurs usagers. Dans ce cas, la principale difficulté revient à choisir un modèle, qui, de fait, est toujours plutôt écrit que parlé, et littéraire. En d'autres termes, on favorise le jugement esthétique plutôt que la fréquence.

Les premiers dictionnaires prescriptifs sont apparus avant Johnson, avec des lexicographes qui montraient leur désapprobation face à l'emploi de certains mots en utilisant un code typographique particulier. Au XVIII^e siècle, nombreux étaient ceux qui pensaient que la langue risquait de se détériorer, et que les dictionnaires seraient à même d'arrêter cette funeste évolution et de protéger la langue du déclin. C'est d'ailleurs dans cette perspective

que fut créée l'Académie française, qui indique dans la préface de la première édition de son dictionnaire vouloir servir le « bel usage ». Les dictionnaires prescriptifs ont ainsi pour vœu, en quelque sorte, de séparer le bon grain de l'ivraie.

De l'autre côté de la Manche, le dictionnaire de Samuel Johnson, en théorie plus descriptif que normatif, se trouve en réalité plein de prescriptivismes, tant dans le choix des sources que dans le jugement porté sur les usages. Dans son opuscule *Plan of a Dictionary* (1747), Johnson se fixe pour but de préserver la pureté et d'établir le sens de la langue anglaise (« preserve the purity and ascertain the meaning of our English idiom »¹⁵²) en consignnant l'usage des auteurs depuis la période élisabéthaine, considérée comme une sorte d'âge d'or de la langue, jusqu'à celui des auteurs contemporains, à condition que Johnson lui-même leur reconnaisse une légitimité. Toutefois, un dictionnaire purement prescriptif ne saurait exister, surtout si les prescriptions s'avèrent trop éloignées des réalités de l'usage. Et Johnson lui-même, qui rêvait pourtant de prescription, a fini par se rendre compte, comme Chambers et Martin avant lui, que nul ne peut empêcher le langage de changer, et que le mieux que puisse faire un lexicographe est d'enregistrer ces changements.

Trench, pour sa part, préconise le descriptivisme plutôt que le prescriptivisme. C'est dans cette perspective que la Philological Society écrit :

The first requirement of every lexicon is, that it should contain *every word in the literature of the language it professes to illustrate*. We entirely repudiate the theory, which converts the lexicographer into an arbiter of style, and leaves in his discretion to accept or reject words according to his private notion of their elegance or inelegance.¹⁵³ (l'exigence première de toute nomenclature est qu'elle

¹⁵² Samuel Johnson, *The Plan of a Dictionary of the English language*, Knapton, Longman, Shewell, Hitch, Millar & Dodsley, Londres, 1747, p. 16.

¹⁵³ Philological Society, *Proposal for the Publication of a New English Dictionary*, 1959, cité par Henri Béjoint dans *The Lexicography of English*, *op. cit.*, p. 41.

doit contenir tous les mots présents dans la littérature qu'elle est censée illustrer.

Nous rejetons vigoureusement la théorie qui veut que le lexicographe se transforme en un arbitre du style, et qui laisse à sa discrétion d'accepter ou de rejeter des mots suivant ses propres idées de ce qui est élégant ou ne l'est pas)

Murray, dans la droite ligne de ces propos, considérait d'ailleurs qu'il fallait avant tout s'occuper des priorités linguistiques.

Libérés du prescriptivisme de Johnson, les lexicographes de l'*OED* comptaient, au début, inclure tous les mots de toutes les sources écrites ou imprimées. Cet idéal d'inclusivité s'est toutefois érodé dans la mesure où des choix ont tout de même été effectués dans la nomenclature, notamment pour ce qui est des termes considérés comme vulgaires ou obscènes, et que, de fait, chaque décision d'exclure un mot revient à une forme de prescription. Plus que véritablement prescriptif, on peut considérer que l'*OED*, comme le *TLF* d'ailleurs et pour les mêmes raisons de tri dans la nomenclature, adopte une position normative.

Cet aspect normatif apparaît nettement pour l'orthographe, par exemple, puisqu'une forme est préférée à une autre en vedette. C'est le cas pour le *goulasch*, emprunté par le français et par l'anglais au hongrois, pour lequel l'*OED* propose une vedette *goulash* suivie de la note « also **goulasch, gulyas**, etc » tandis que le *TLF* indique une double vedette *goulasch, goulache*, dont on remarquera que la forme choisie n'est pas la première dans l'ordre alphabétique, ce qui montre bien une tendance légèrement normative.

Par ailleurs, malgré le descriptivisme revendiqué par l'*OED*, on décèle des marques péjoratives telles que *low, vulgar, illiterate*, mais, bien entendu, de manière beaucoup plus parcimonieuse que chez Johnson. *Enthuse*, par exemple, était qualifié d'inculte (« an ignorant back-formation from enthusiasm »), *pants* à la place de *drawers* était commercial

(« shabby »). La marque *erroneous* ou *erron.* (fautif) est utilisée dans près de 2 000 entrées. Quant à l'indication *catach.* (c'est-à-dire *catachrestic*, la catachrèse revenant à un emploi abusif) ou le symbole ¶ signalant un emploi incorrect sont de loin les marques les plus prescriptives de l'*OED*, avec quelques commentaires un peu plus développés (*a blunder* – une énormité, *often improperly used* – souvent employé de façon impropre, *certainly faulty* – tout à fait erroné, *a bad use* – emploi fautif...).

Le *TLF*, qui s'est fixé le même but de descriptivisme, commet également quelques écarts et se montre parfois normatif, lui aussi. Outre des indicateurs diastématiques de type « vulgaire » pour le verbe *pisser*, par exemple, il livre parfois des recommandations prescriptives, en particulier pour les anglicismes. C'est le cas pour le mot *merchandising* dont il signale que le « terme [est] à éviter selon le Comité d'étude des termes techniques français, qui propose la "traduction" : *techniques marchandes* ».

Enfin, dans le corps même des articles, on découvre parfois des données critiques pour le moins surprenantes. Ainsi, sous *French*, on peut lire une citation à la limite de la francophobie (« I don't advise you to read it ; it's very French » - je ne vous recommande pas cette lecture, c'est très français)... Le *TLF* n'est pas en reste lorsqu'il cite les propos de Pierre Larousse au sujet de *bowling green* extraits du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* : « “forme britannique du mot français *boulingrin*, dont se servent ceux qui veulent faire preuve d'érudition, les mêmes qui disent *béby* au lieu de *bébé*, *riding-coat* au lieu de *redingote*, c'est-à-dire des Français anglomanes qui, lorsqu'ils se sentiront atteints du *spleen*, iront se précipiter dans la Tamise pour que la patrie n'ait pas leurs os ” ». En revanche, on sait que Craigie reprochait à un dictionnaire de marine de manquer cruellement d'objectivité lorsqu'à la lecture de l'article consacré à *retreat* on pouvait lire : « Retreat is the order in which a French fleet retires before an enemy. As it is not properly a term of the British marine, any

fuller account would be out of place »¹⁵⁴ (la retraite est la façon dont la flotte française se retire devant un ennemi. Ce n'est pas à proprement parler un terme de la marine britannique, cette éventualité serait hors de propos). Malgré quelques légers écarts, jamais le but des lexicographes de l'*OED* n'a été de faire preuve d'une telle subjectivité.

Ces quelques marques de jugement, aussi révélatrices de l'époque à laquelle les deux dictionnaires ont été rédigés (austérité victorienne pour l'un, crainte d'une invasion des anglicismes pour l'autre) demeurent cependant très marginales, et, dans la mesure où le descriptivisme pur relève de l'idéal inaccessible comme nous l'avons déjà signalé, on peut reconnaître, au *TLF* comme à l'*OED*, une politique nettement plus descriptive que prescriptive.

1. 4. 5. Des dictionnaires scientifiques

L'aspect scientifique du *TLF* et de l'*OED* est la cinquième caractéristique que nous avons choisi d'explorer. Il faut rappeler tout d'abord que l'*OED* émane de la volonté de la Philological Society, le cercle le plus ancien de Grande-Bretagne dédié à l'étude savante des langues et des langages. Elle a été fondée en 1842, et ses membres appartenaient pour un grand nombre d'entre eux à une association du même nom établie à l'université de Londres depuis 1830 qui se consacrait à l'étude des langues et de leur structure.¹⁵⁵ De plus, les quatre directeurs qui se sont succédé à la tête du projet, Murray, Bradley, Craigie et Onions comptaient parmi les érudits les plus éclairés de leur époque, comme nous l'avons déjà signalé.

¹⁵⁴ Cette anecdote est relevée par Simon Winchester dans son ouvrage *The Meaning of everything, The Story of the Oxford English Dictionary*, OUP, Oxford, 2003, p. 236.

¹⁵⁵ La désormais PhilSoc dispose de nos jours d'un site Internet : <http://www.philsoc.org.uk/history.asp>

Pour ce qui est du *TLF*, dont l'idée fut lancée lors d'une table ronde lexicologique et lexicographique au centre de philologie romane de Strasbourg, les deux directeurs qui ont suivi le projet, Paul Imbs puis Bernard Quémada, étaient tous deux des chercheurs de grande valeur et de brillants universitaires.

Mais au-delà des hommes qui ont porté ces dictionnaires et qui leur ont permis de voir le jour, les méthodes en elles-mêmes sont scientifiques, tant dans la préparation de l'information que dans sa présentation. Dans un cas comme dans l'autre, des lectures minutieuses et scrupuleuses de textes ont permis de faire émerger les sens, ensuite rigoureusement consignés de manière à être considérés dans leur évolution. Les rédacteurs ont tiré profit des développements que leur offrait la recherche linguistique de leur époque. Enfin, la réflexion menée sur le lectorat a permis d'orienter l'élaboration des dictionnaires.

Le *TLF* et l'*OED* présentent, en somme, un grand nombre de caractéristiques communes, à commencer par leur orientation linguistique puisque l'intérêt est davantage porté sur le mot que sur la chose et par leur attitude descriptive. L'un comme l'autre ont pris le parti d'utiliser un corpus de documents écrits comme source d'information, tant pour la macrostructure que pour la microstructure. L'accent, du fait des textes choisis, est davantage porté sur le langage littéraire, bien que la langue de référence se soit progressivement élargie aux documents non littéraires. De ce fait, on peut remarquer dans la nomenclature une toute relative pauvreté dans la présentation de termes techniques et scientifiques ainsi que dans celle de mots des variétés régionales. Enfin, ils partagent un relatif élitisme dans la forme et dans le contenu, car aucun effort particulier n'a été produit pour faciliter le processus de consultation pour les usagers les moins instruits.

Maintenant qu'a été brossé à grands traits le portrait de ces deux ouvrages imposants, nous pouvons nous pencher plus avant sur la constitution de ces dictionnaires.

2. CONSTITUTION DES OUVRAGES

Les dictionnaires ont pu, au cours du temps, remplir différents offices. Ainsi, au XVIII^e siècle, ils étaient perçus comme des moyens d’asseoir le code linguistique et d’empêcher le déclin de la langue. Au siècle suivant, ils devinrent des instruments pour maintenir l’ordre social. Certains d’entre eux visaient la classe moyenne : avec le rôle grandissant de la bourgeoisie, le besoin d’un dictionnaire prescriptif, qui fixe l’usage, s’est fait davantage sentir. Parallèlement, le dictionnaire pouvait cultiver les incultes, en d’autres termes, il permettait de combattre l’ignorance et ses conséquences sociales : outil de dissémination du savoir, il contribuait à l’éducation par la mise en place d’une standardisation linguistique et idéologique. Pierre Larousse, qui fit œuvre didactique, illustre parfaitement ce versant de la lexicographie. Ce zèle éducatif pouvait par ailleurs rejoindre un zèle politique, parfois subversif, comme en fit preuve Maurice Lachâtre, qui souhaitait utiliser le biais lexicographique pour libérer les masses. Enfin, le dictionnaire peut devenir une sorte d’emblème patriotique : le dictionnaire de Webster, par exemple, est un moyen de prouver que l’Amérique n’avait pas besoin de la Grande-Bretagne. Quant à l’*OED*, si son financement fut maintenu malgré des dépenses colossales, c’est avant tout car il représentait un symbole du pouvoir de la Grande Bretagne victorienne.

En plus de ses vertus didactiques, le dictionnaire remplit donc aussi un rôle social. Mais quelles peuvent être les différentes fonctions du dictionnaire ? Selon Raven I. McDavid Jr.,¹⁵⁶ quatre grandes fonctions peuvent être dégagées :

- Pour les érudits, la fonction la plus importante d’un dictionnaire est sans aucun doute d’enregistrer les mots d’une langue, que ce relevé soit diachronique ou synchronique,

¹⁵⁶ R. I. McDavid Jr., « The social role of the dictionary », in *Papers on Lexicography*, Indiana State U and Dictionary Society of North America, Terre Haute, 1979, pp. 17-28, pp. 19-20.

- Une autre fonction du dictionnaire est de familiariser un usager avec une langue, ou une variété de langue, autre que la sienne propre,

- La troisième de ses fonctions consiste à fournir des informations secondaires, linguistiques ou autres, pour l'usager occasionnel,

- Enfin, il y a le rôle de conseiller : le dictionnaire devient un guide qui montre ce que l'on doit faire, et, plus particulièrement, ce que l'on ne doit pas faire.

Nous nous demanderons dans cette partie de notre étude comment ont procédé les rédacteurs du *TLF* et de l'*OED* pour faire en sorte que leur ouvrage remplisse ces différentes fonctions. En nous plongeant un peu plus profondément dans les ouvrages, après avoir dégagé quelques informations d'ordre général, nous examinerons plus en détail et nous confronterons la macrostructure puis la microstructure de chacun de ces dictionnaires, avant de mesurer les possibilités nouvelles offertes par leur informatisation.

2. 1. Informations générales

Avant de considérer plus précisément la façon dont prennent place les différentes informations dans la macrostructure et dans la microstructure, il a semblé important de s'interroger sur ce qui a permis la mise en place de ces deux dernières. Pour cela, quatre points ont retenu notre attention : tout d'abord, nous présenterons ceux qui ont contribué à recueillir et à traiter les informations nécessaires à la rédaction du *TLF* et de l'*OED*. Le matériel, les sources, la documentation qui ont permis l'élaboration des notices seront ensuite examinées, ainsi que les méthodes appliquées dans chacun des ouvrages. Enfin, nous considérerons les approches linguistiques retenues.

2. 1. 1. Contributeurs

Nous avons déjà beaucoup évoqué Paul Imbs et Bernard Quémada, qui ont mené le projet du *TLF* et qui ont éclairé les travaux de leur compétence, mais ils ne pouvaient mener

seuls l'ouvrage à son terme. Il fallait donc s'entourer d'un personnel qualifié, ce qui fut fait dès 1962 « au 1er octobre 1962, l'effectif du Centre s'élève à 28 personnes, à savoir un directeur, un assistant de Faculté mis à la disposition du directeur, deux chercheurs, 23 agents contractuels à temps complet ou partiel, un vacataire ». ¹⁵⁷ L'année suivante, un ingénieur et un programmeur pour le GAMMA 60, 21 opératrices mécanographes chargées de transcrire les données sous forme de cartes perforées et deux documentalistes rejoignent l'équipe, qui ne cesse de s'agrandir. Paul Imbs prévoit d'ailleurs bientôt une équipe de 150 rédacteurs permanents.

La saisie sur cartes perforées commence véritablement en mai 1963. Pour accélérer le processus, le Centre se dote machines supplémentaires, portant leur nombre à 38.

Avant cela, dès 1962 sont organisées les premières unités de recherche : le groupe « Vocabulaire et Grammaire » est mené par Robert Martin, Gabriel Spillebout dirige l'unité « Notations stylistiques », Thérèse Gérard, pour sa part, est en charge de la section « Etymologie ». A partir de 1963, Gérard Gorcy prend la tête d'un nouveau groupe, consacré aux « Réseaux lexicologiques ». Au fil du temps se met en place un système d'analyse du contenu sémantique en cochant des cases dans une grille préfabriquée, travail propédeutique pour les futurs rédacteurs.

Le travail de rédaction en lui-même, aboutissement de toutes les recherches menées, est organisé de telle sorte que chaque article ne soit rédigé que par un seul rédacteur, puis revu par chacune des unités spécialisées avant d'être soumis à l'approbation de la direction. C'est ainsi qu'en 1969, une grande partie des articles figurant dans le tome I du *TLF*, plus de 670 mots de la lettre A, sont rédigés.

On le constate, d'importants moyens humains ont été mis en œuvre pour servir le *TLF*. Il en va de même pour l'*OED* : si l'image de James Murray devant ses étagères chargées de

¹⁵⁷ CNRS, *Rapport d'activité 62-63*, p. 475.

fiches a marqué les mémoires,¹⁵⁸ il ne faut pas oublier tous ceux qui ont contribué dans l'ombre. Le contributeur typique était un lecteur volontaire bénévole. En effet, un programme de lecture avait été instauré, dans lequel les données devaient être collectées par les membres de la Philological Society et par le public. Si en 1857, on comptait 76 lecteurs seulement, ils étaient plus d'une centaine en 1859 et 754 en 1880. Finalement, quelque 2 700 lecteurs envoyèrent leur contribution sous forme de fiches, chacune d'entre elles portant une citation pour un mot ou une expression (parfois pour un sens), avec tous les détails de la source d'où provenait la citation. Ces fiches devaient ensuite être rangées par ordre alphabétique, une tâche pour laquelle la famille nombreuse de Murray fut largement mise à contribution.

Parmi les lecteurs qui fournirent les précieuses fiches, on remarque de nombreux Américains, qui n'étaient d'ailleurs pas forcément spécialisés dans les textes américains, tels que Francis March ou William Dwight Whitney. Citons aussi pour l'anecdote le docteur Minor, un chirurgien fou, qui prodigua de très nombreuses fiches à Murray du fond de sa cellule alors qu'il était incarcéré pour meurtre, ainsi que J. R. R. Tolkien, devenu célèbre par la suite pour ses romans, dont *Le Seigneur des anneaux*.

Ces lecteurs qui servirent de petites mains ont eu une mission très importante puisqu'ils ont permis de réunir le matériel propre à dresser l'état de la langue et de ses évolutions. Mais la véritable dynamique provenait bien entendu des directeurs successifs de l'*OED*, Murray, Bradley, Craigie, Onions, Burchfield et enfin Simpson et Weiner, que nous avons déjà évoqués plus tôt. Si les tout premiers ont joué un rôle prépondérant dans la rédaction et la correction des articles, dans la seconde moitié du XX^e siècle, les méthodes avaient commencé à changer et les équipes de dactylographes, de lexicographes, d'informaticiens et de relecteurs se sont très nettement renforcées.

¹⁵⁸ Voir pour cela la couverture de *Caught in the Web of Words, James Murray and the Oxford English Dictionary* de K. M. Elisabeth Murray, OUP, Oxford, 1979.

On ne peut que remarquer combien ont été proches les moyens humains mis en œuvre pour chacun des dictionnaires, avec une organisation relativement similaire, surtout pour ce qui concerne l'*OED* à partir de sa deuxième version, dont la rédaction est contemporaine de celle du *TLF*. Qu'en est-il de la collecte des données et des sources utilisées ?

2. 1. 2. Sources

C'est à partir d'un corpus de textes qu'ont été élaborés le *TLF* aussi bien que l'*OED*. Cette méthode implique plusieurs étapes : tout d'abord, le choix des œuvres dans lesquelles trouver le matériel à inclure, ensuite, le choix des mots et des citations illustrant tel ou tel sens à partir de ces sources. A l'inverse de l'Académie française, qui voulait un dictionnaire plus « synchronique et terre-à-terre » que « passéiste et littéraire », les deux ouvrages s'incrivent ainsi dans la tradition d'un Richelet. Il faut dire que les citations recueillies puis utilisées dans le corps des articles jouent de multiples rôles : elles prouvent l'existence d'un mot, et que ce dernier est utilisé par de grands auteurs, elles montrent dans quel type de contexte il peut être employé, elles introduisent des informations complémentaires (encyclopédiques, pragmatiques, culturelles...) et peuvent même, dans certains cas, servir de véhicules à des valeurs et à des opinions.

On remarque vite, dans le cas du *TLF* et de l'*OED*, que le corpus constitué est avant tout littéraire, ce qui appelle ce commentaire quelque peu railleur de Robert-Léon Wagner :

La tendance littéraire a marqué la lexicographie depuis le dix-huitième siècle ; et à tel point qu'il semblerait sacrilège en France qu'un grand dictionnaire (et c'est vrai pour le *GLLF* [*Grand Larousse de la Langue Française*, 1978] aussi bien que pour le *TLF*) n'illustre pas l'emploi le plus commun du verbe le plus fréquent par une citation de Victor Hugo, J.-K. Huysmans, Paul Claudel ou André Malraux.¹⁵⁹

¹⁵⁹ Robert-Léon Wagner, « Réflexions naïves à propos des dictionnaires », *Cahiers de lexicologie* XXVII, Jacques et Demontrond, Besançon, 1975 II, p. 94.

Pour ce qui est du TLF, qui s'est finalement concentré sur les XIX^e et XX^e siècles, ce sont les manuels scolaires et les ouvrages portant sur l'histoire littéraire qui ont servi de point de départ à la création de l'échantillonnage. Ainsi, les textes retenus dans tous les manuels sont sélectionnés en priorité. C'est ce que Paul Imbs explique dans la préface du *TLF* :

Un relevé de la totalité des titres d'oeuvres cités dans le texte de ces ouvrages permettait de leur affecter un coefficient de fréquence ; ceux dont le coefficient était 7, 6 et 5 pour le XIX^e siècle, 4 et 3 pour le XX^e, étaient retenus d'office ; nous discussions en groupe restreint sur ceux qui étaient affectés respectivement des coefficients 3 et 2, les critères de sélection étant alors ce que nous-mêmes pouvions savoir sur la sûreté de la langue, la richesse du vocabulaire et, à cause d'une influence possible sur l'usage, la diffusion des œuvres.¹⁶⁰

Les ouvrages sélectionnés sont ensuite soumis à l'avis des spécialistes de la littérature, et 1 002 œuvres littéraires sont finalement retenues.¹⁶¹

Dans le cas de l'*OED*,¹⁶² le programme de lecture avait été lancé par Trench (ainsi que Coleridge et Furnivall qui dirigèrent le projet à ses tout débuts mais sur une période assez brève) sous forme de liste de livres et volumes assignés aux lecteurs volontaires, assortis de consignes. « We admit as authorities all English books, except such as are devoted to purely scientific subjects » (nous considérons tous les livres anglais comme faisant autorité, à l'exception de ceux dédiés à des sujets purement scientifiques) peut-on lire dans *Appeal to the English-speaking and English-reading Public in Great Britain, America and the colonies*. Il s'agit là d'un programme bien plus copieux que celui du *TLF*, mais l'*OED* n'est pas limité à

¹⁶⁰ Paul Imbs, *Trésor de la Langue Française*, *op. cit.*, préface, p. XXIII.

¹⁶¹ Voir à ce sujet l'article d'Eveline Martin, « Sources et ressources du *TLF* » in *Autour d'un dictionnaire : le Trésor de la Langue Française*, *op. cit.*, pp. 13-19.

¹⁶² Se référer à l'article de Charlotte Brewer, « *OED sources* » in *Lexicography and the OED*, *op. cit.*, pp. 40-58.

deux siècles et est censé couvrir toutes les occurrences de tous les mots depuis les premières attestations.

Dans la liste jointe, on constate que seules quatorze oeuvres sont proposées des tout premiers textes recensés jusqu'au XV^e siècle inclus. Ceci étant, les sources écrites étaient beaucoup plus rares à l'époque, et l'on doit admettre que les œuvres retenues, en particulier Chaucer, Lydgate, Gower, Mandeville, Malory et Wycliffe, ont été largement utilisées. Trente œuvres sont citées pour le XVI^e siècle, trente-sept pour le XVII^e, quarante-six pour le XVIII^e, et une centaine d'œuvres et d'auteurs sont nommés pour le XIX^e siècle, auxquelles peuvent s'ajouter des lectures complémentaires, choisies par les lecteurs eux-mêmes qui pouvaient sélectionner des mots avec les passages appropriés.

Trois grandes périodes se dessinent : de 1250 à 1526 (autrement dit, de la date de parution, du premier *Nouveau Testament* publié en anglais à la Bible de Tyndale), de 1526 à 1674 (mort de Milton) puis de 1674 à l'époque contemporaine du programme de lecture. Il était attendu que soient relevés tous les types d'emplois, y compris pour des mots ou des sens devenus obsolètes. Le corpus contient tous les grands auteurs du passé, et un mot contenu dans un livre célèbre a toutes les chances d'être inclus, même s'il s'agit d'une forme très rare, voire d'un hapax comme c'est le cas du verbe *to gimlet* chez De Quincey, provenant de l'ancien français *guimbelet* (aujourd'hui *gibelet*). Et les auteurs qui utilisaient la langue de manière nettement idiosyncrasique, comme sir Walter Scott, n'étaient pas exclus.

Bien entendu, la méthodologie appliquée a évolué au fil de l'histoire de l'*OED*, notamment à la faveur des avancées technologiques et des moyens nouveaux offerts par l'informatique. Ainsi, pour l'*OED*₂ comme pour l'*OED*₃, les techniques utilisées se rapprochent davantage de celles employées dans le *TLF*.

On ne peut manquer de remarquer la grande dominante littéraire dans chacun des corpus. Ainsi, dans les premières propositions de Paul Imbs, 15% des œuvres seulement sont de nature autre que littéraire. Or, pour que le corpus soit véritablement représentatif, il est indispensable d'y adjoindre des termes techniques, ce que commence déjà Murray en choisissant des œuvres permettant d'enrichir le choix du lexique dont il est rendu compte. Pour ce qui est du *TLF*, il fut décidé de constituer un second corpus, dit « technique », qui réunit 416 textes non-littéraires.

On remarque aussi que la documentation lexicographique s'appuie également sur des travaux documentaires et parfois lexicographiques. Ainsi, le *TLF* fait mention des dictionnaires de l'Académie française, de Littré, du *Dictionnaire général*, du *grand* et du *petit Robert*, du *Dictionnaire du français contemporain* et du *FEW — Französisches etymologisches Wörterbuch* — de Walter von Wartburg. L'*OED* a, lui aussi, utilisé ses prédécesseurs, dont Johnson, Webster, Richardson et même Littré.

En outre, avec l'*OED*, l'indication des sources, documentée et exacte, devient plus précise, ce qui montre bien le caractère scientifique des deux dictionnaires. L'utilisation ultérieure de l'informatique, avec le *TLF* et l'*OED*₂, a également permis une extraction et un traitement rigoureux des données. Dans le cas du *TLF*, il s'agissait de constituer un fonds de 100 millions d'occurrences. La machine devait en effet « délest[er] l'homme de tâches serviles, notamment dans le domaine de la documentation », ¹⁶³ et aussi, détail non négligeable, raccourcir les délais d'une œuvre qui s'annonçait déjà titanesque. Le Gamma 60 Bull, un ordinateur extrêmement puissant, permit de réunir la documentation textuelle, ouvrant ainsi le champ à la base FRANTEXT, ce qui en fait le plus grand répertoire électronique textuel au monde. S'ajoutent à cette documentation les six millions de fiches de l'*Inventaire*

¹⁶³Paul Imbs, préface du *Trésor de la Langue Française*, p. XIII.

général de la langue française, la base de néologismes inventoriés par une équipe de l'INaLF ainsi que l'index technique cumulatif mis en place à Nancy, autrement dit, un catalogue d'une richesse incomparable.

2. 1. 3. Méthodes de travail

Des ressources très importantes, nous l'avons vu, ont été mises en œuvre pour réunir le matériel nécessaire à l'élaboration des deux dictionnaires, et des équipes non moins impressionnantes ont été recrutées pour traiter l'information recueillie. Dans ces conditions, pour que les travaux avancent avec la plus grande rigueur, il a fallu mettre en place des méthodes de travail très précises. Ces méthodes ont été amenées à évoluer au fil du temps, au fur et à mesure que le dictionnaire prenait forme et à la faveur de l'évolution des progrès techniques. Plus l'élaboration est longue, plus les méthodes évoluent, c'est pourquoi les procédés mis en œuvre pour l'*OED*₃ sont fort éloignés des moyens plus artisanaux que Murray avait mis en place pour le *NED*.

Sa méthodologie a été expliquée dans le plan publié en 1884 dans le premier fascicule et dans la préface du premier volume en 1888¹⁶⁴ : quand arrivaient les fiches, elles étaient classées par ordre alphabétique d'entrée, en accord avec la « forme standard », c'est-à-dire l'orthographe dominante, et non d'après l'orthographe de la fiche. Il fallait aussi établir les renvois entre les formes obsolètes et typiques. Les fiches étaient ensuite organisées par groupes homographiques (avec une graphie identique mais une classe grammaticale différente, ou même en cas d'homonymie), puis par classe grammaticale et enfin par date pour chaque mot, mais sans jamais essayer d'en clarifier le sens.

Une fois ce travail préliminaire accompli, chaque mot était inscrit sous sa forme typique sur une feuille initiale blanche suivi d'une liste de ses formes historiques dans l'ordre

¹⁶⁴ Voir à ce sujet K. M. E. Murray, *Caught in the Web of Words* (*op. cit.*), S. Winchester, *The Meaning of Everything* (*op. cit.*) et H. Béjoint, *The Lexicography of English* (*op. cit.*).

chronologique. L'analyse sémantique pouvait alors commencer, avec des citations classées selon le sens et la construction, puis les fiches illustrant chaque sens et construction étaient rangées par ordre alphabétique. On comprend combien l'informatique aura simplifié ce travail de tri parfois bien fastidieux !

Mais il ne s'agit là que des fiches dédiées aux lexies simples... Les fiches dédiées aux syntagmes étaient placées juste après le mot ou le sens dont ils dérivait, quant à celles consacrées aux dérivés et composés, elles étaient regroupées à la fin. Il avait été convenu que les expressions seraient considérées comme des sens individuels, mais cela n'a pas toujours été possible, en particulier pour les expressions ou syntagmes empruntés, tels que *je ne sais quoi*, qui ont fait l'objet d'articles séparés.

Les rédacteurs de *l'OED* ne pouvaient pas travailler isolément, c'eût été courir le risque, par exemple, d'imaginer des divisions sémantiques là où ne se trouvaient finalement que des usages contextuels. C'est la raison pour laquelle les fiches étaient relues et corrigées de nombreuses fois, ce qui n'était pas sans occasionner certaines frictions. Par ailleurs, cette volonté constante de vérifier le travail à de nombreuses reprises ralentit considérablement l'avancée de l'ouvrage et explique en partie la lenteur de sa publication.

Si le supplément de 1933, dirigé par Craigie et Onions, suit de fait la méthode mise en place pour le *NED*, les quatre volumes dirigés par Burchfield à partir de 1957 (qui paraissent finalement en 1972 pour *A-G*, 1976 pour *H-N*, 1982 pour *O-Scz* et 1986 pour *SE-Z*) présentent quelques changements. Les mots en vedette, par exemple, ne paraissent plus en lettres capitales, la documentation contient davantage de textes non-littéraires, de nombreux termes techniques et scientifiques sont ajoutés, ainsi que des dérivés de noms propres, davantage de termes provenant des variétés de l'anglais (en particulier des Etats-unis et de l'Australie) et des mots qui avaient été exclus car considérés comme choquants à l'époque victorienne.

C'est finalement l'utilisation de l'informatique à partir de l'*OED*₂ qui permet de révolutionner les méthodes de travail mises en place au XIX^e siècle, comme nous l'avons déjà signalé un peu plus tôt, et nous y reviendrons plus en détail par la suite.

Pour ce qui est du *TLF*, on constate, en se penchant sur les dossiers rédactionnels, que les rédacteurs s'attachent tout particulièrement au début à rester au plus près des exemples fournis par la documentation, avant de chercher ce qu'ont pu proposer les dictionnaires antérieurs. Les conclusions sont ensuite reportées dans un document divisé en deux sections, l'une consacrée à la documentation, l'autre aux dictionnaires. Chaque exemple était examiné très minutieusement, de façon à faire ressortir le sens du mot dans chaque contexte. A partir de ce travail qui recense la nature et le nombre de sèmes on peut distinguer les sens susceptibles de figurer dans l'article.

Dès que les travaux préliminaires ont été achevés, la rédaction peut commencer, en suivant la méthode présentée précédemment, dans la partie de cette étude consacrée aux contributeurs. Il faut ajouter que chaque information recueillie pour rédiger l'article est soigneusement vérifiée et contrôlée, et ce à plusieurs reprises, afin d'en assurer la validité en fonction d'auteurs faisant autorité. Ces multiples vérifications, communes aux deux dictionnaires, si elles témoignent d'un souci de rigueur et de précision constant, expliquent aussi la durée sur laquelle s'est étendue l'élaboration des ouvrages.

2. 1. 4. Synchronie et diachronie

On distingue, depuis les travaux de Saussure, les deux approches linguistiques complémentaires que sont la diachronie et la synchronie. L'*OED*, qui s'inscrit dans une perspective philologique et historique, relève tout naturellement d'un aspect diachronique. En revanche, avec l'influence du structuralisme en France et le refus de mêler synchronie et diachronie considérés comme deux axes très distincts, après quelques hésitations et plusieurs

possibilités envisagées, l'équipe du *TLF* opte pour une approche synchronique de la langue. Cette divergence amène-t-elle à des différences notables pour ce qui est des emprunts ?

2. 1. 4. 1. L'OED et la diachronie

Si le dictionnaire de Johnson a été une référence importante pour le *New English Dictionary*, le *New Dictionary of the English Language* publié par Charles Richardson en 1836 a aussi apporté une dynamique nouvelle à la lexicographie anglaise du XIX^e siècle. Dans sa forme en effet, il suit un modèle historique en présentant des étymologies qui cherchent à revenir à l'origine du mot à partir de monosyllabes, et relie les définitions à des citations organisées chronologiquement. Avec ces citations et ce désir d'écrire l'histoire de chaque mot, le dictionnaire de Richardson préfigure déjà l'*OED*.

Ce dernier a aussi été très influencé par le projet des frères Grimm en Allemagne, rédiger un dictionnaire comme une suite logique à leurs travaux sur l'évolution des langues. Bien sûr, les circonstances étaient très différentes, car il ne s'agissait en aucune façon, en Grande-Bretagne, de fixer le langage pour une toute nouvelle nation, mais la Société de philologie était impressionnée par la méthode, en particulier par la décision de retrouver les occurrences les plus anciennes de chaque mot de manière à montrer son évolution.

Sous l'impulsion donnée par ces deux modèles, les rédacteurs de l'*OED*, à commencer par James Murray, ont opté pour une présentation chronologique. La préface de la première édition énonce clairement les principes qui ont conduit l'organisation des articles :

It endeavours to show, with regard to each individual word, when, how, in what shape, and with what signification, it became English ; what development of form and meaning it has since received ; which of its uses have, in the course of time, become obsolete, and which still survive ; what new uses have since arisen, by what processes, and when : to illustrate these facts by a series of quotations

ranging from the first known occurrence of the word to the latest.¹⁶⁵ (le dictionnaire s'efforce de montrer, en s'attachant à chaque mot en particulier, quand, comment, sous quelle forme et avec quelle signification, il est devenu anglais ; quelle évolution dans la forme et dans le sens il a subie ensuite ; lesquels de ses usages sont devenus obsolètes au fil du temps et lesquels ont survécu ; quels nouveaux emplois ont émergé par la suite, selon quels procédés, et à quel moment. Ces faits sont illustrés par une série de citations classées de la première occurrence connue au monde à la dernière)

En effet, le classement des sens doit être clair et accessible, et donner une image aussi nette que possible de la structure sémantique du mot. Idéale pour retracer l'histoire des termes et de leurs sens, cette organisation peut cependant présenter l'inconvénient de forcer l'utilisateur à lire de longs développements avant de trouver un sens plus actuel. Cette approche diachronique s'oppose au classement par fréquence, apparu au XX^e siècle, et maintenant utilisé dans de nombreux dictionnaires. Ce dernier présente l'avantage de mettre en évidence le sens dominant, le plus saillant, en faisant apparaître les significations les plus fréquentes en premier lieu. Ce raisonnement, évidemment très éloigné de la conception historique de la langue qui sous-tend l'économie globale de l'*OED*, nous amène à considérer l'optique synchronique qui a guidé les concepteurs du *TLF*.

2.1.4.2. *Le TLF et la synchronie*

Dans les conclusions du colloque de Strasbourg, Paul Imbs déclare que « le *Trésor* [poursuit] un double but : être le témoin objectif et impartial du vocabulaire français, mieux connu parce que mieux inventorié ; être ce qu'avait été le LITTRÉ pour son temps : un

¹⁶⁵ James Murray, préface du *New English Dictionary*, Clarendon Press, Oxford, 1884, p. vi.

exemple-type de lexicographie scientifique moderne. »¹⁶⁶ Et la lexicographie scientifique moderne se devait d'intégrer les notions encore récentes du structuralisme, qui propose une nouvelle perception de la réalité : il s'agissait donc d'observer la langue en synchronie, en rendant compte de l'état où elle se trouve à un moment donné.

Comment concilier toutes les pistes offertes par un tel projet ? Tout d'abord, en fixant des limites chronologiques nettes afin que puissent opérer les règles de linguistique synchronique : le *TLF* se présente comme un *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, dont les bornes étaient délimitées, au début, de 1789 à 1960 pour finalement anticiper sur la fin de la période et couvrir l'intégralité des deux siècles, c'est-à-dire en suivant ce que les historiens appellent la période contemporaine. Cette dernière est marquée par les révolutions industrielles avec lesquelles naissent de nouvelles idéologies en même temps qu'une accélération de la technologie et des moyens de communication de plus en plus puissants, tout ce qui, en d'autres termes, pouvait favoriser un nouvel essor de la langue. Il faut préciser en outre que cette période ne peut être considérée en elle-même comme synchronique puisque beaucoup trop longue ; on peut en revanche l'examiner comme une succession de synchronies qui trouvent leur cohérence globale dans l'homogénéité de la période.

On pourrait manifester quelque étonnement, alors, dans la mesure où le *TLF* se veut synchronique, devant la présence de la rubrique nommée *étymologie et histoire* qui s'inscrit obligatoirement dans une perspective résolument diachronique : ce serait une erreur, car il est impossible de nier l'indéfectible solidarité qui unit les deux axes de la langue. En effet, l'analyse diachronique permet d'éclairer les faits de langue vus en synchronie, en retraçant

¹⁶⁶ Jean-Marie Pierrel, Préface du *Trésor de la langue française informatisé*, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Nancy-2, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, CNRS éditions, Paris, 2004, p. 1.

l'évolution sémantique mais aussi graphique des étymons. Les deux aspects sont donc indissociables et, comme le disait Paul Imbs, « il est théoriquement impensable et pratiquement impossible que le contenu sémantique d'un mot ne se ressente pas peu ou prou du chemin qu'il a parcouru dans le temps et dans l'espace ; c'est à déceler ce passé subsistant dans le présent que doit aider le rappel de l'étymologie. »¹⁶⁷

Chaque information recueillie, en particulier en ce qui concerne l'étymologie et l'histoire des mots, est ensuite soigneusement vérifiée et contrôlée afin d'en assurer la validité en fonction d'auteurs faisant autorité. L'objectif avait en effet été fixé de faire bénéficier le *TLF* des nouveautés lexicologiques découvertes depuis Littré. C'est ainsi que l'on trouve, à la suite de la rubrique *étymologie et histoire* proposant parfois des datations nouvelles ou des hypothèses discutées, une rubrique bibliographique qui permet au *TLF* d'acquérir le statut de « monographie critique ».¹⁶⁸ On fera donc mention, dans le cas d'un étymon grec, par exemple, du dictionnaire de Liddell-Scott, ou encore, si l'étymon provient du bas latin, du latin chrétien ou du latin médiéval, des dictionnaires de Blaise, Latham, Niermeyer ou Du Cange.

Deux approches différentes, donc, mais qui se rejoignent sur certains points dès lors qu'il s'agit de dresser le portrait de la langue. Et la macrostructure des deux ouvrages est également révélatrice de la politique menée, notamment vis-à-vis des emprunts.

2. 2. Macrostructure

La macrostructure, qui constitue l'architecture du dictionnaire, peut contenir un certain nombre d'éléments dès avant la première entrée : un avant-propos ou une préface, une

¹⁶⁷ Paul Imbs cité par Gérard Gorcy dans « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, p. 192.

¹⁶⁸ Gérard Gorcy, « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, *op. cit.*, p. 191.

introduction, une liste d'abréviations, la liste des contributeurs, un mode d'emploi, un soupçon d'histoire de la langue, et, à la fin, des tables de conjugaison ou de verbes irréguliers, une grammaire, des cartes... Parfois même, une section centrale propose des illustrations ou des notes. Parallèlement à ces indications para-lexicographiques, on trouve le corps le plus important du dictionnaire, les entrées, dont les vedettes correspondent à la nomenclature établie. Avant de nous pencher sur la nomenclature retenue dans le *TLF* et l'*OED*, nous aborderons la question du lectorat visé, primordial dans l'élaboration de tout dictionnaire. Puis, une fois posés les principes qui ont guidé les deux nomenclatures, nous nous demanderons quelle place est réservée aux emprunts, en particulier aux gallicismes et aux anglicismes.

2. 2. 1. Lectorat

Lorsque fut mis en place le projet du *TLF*, il bénéficiait déjà de modèles stimulants : le *Diccionario Histórico de la Lengua Española* et surtout le dictionnaire d'Oxford ; Paul Imbs écrit d'ailleurs vouloir, avec ce dictionnaire d'un nouveau genre, « doter le vocabulaire français d'un instrument de travail aussi prestigieux que le *New English Dictionary*. »¹⁶⁹ Les préfaces des deux ouvrages expliquent en détail les choix effectués et la politique lexicographique menée, que l'on retrouve inévitablement au sein des articles car, comme le signale Bernard Quémada, « each lexicographic work reflects a linguistic theory which the author more or less consciously applies »¹⁷⁰ (tout travail lexicographique reflète une théorie linguistique que l'auteur applique plus ou moins consciemment). L'interpénétration entre les deux disciplines est patente : tous les lexicographes manipulent les outils linguistiques, et tous les linguistes utilisent des dictionnaires pour leurs recherches.

¹⁶⁹ Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française*, *op. cit.*, p. XIV.

¹⁷⁰ Bernard Quémada, « Lexicology and Lexicography », in *Current Trends in Linguistics IX/1*, Mouton, La Hague, 1972, p. 427.

Il faut remarquer que, dans les deux cas, les dictionnaires proposent un classement alphabétique et non thématique. Cette organisation donne lieu à deux systèmes de lecture concomitants : le premier est horizontal, il s'agit de lire tous les éléments d'une entrée, le second vertical, en comparaison de la liste des entrées. Un dictionnaire est en effet une série de paragraphes, c'est-à-dire d'entrées successives qui ne sont pas nécessairement proches d'un point de vue sémantique, des cas tels que *cigare/cigarette* avec ajout du suffixe faisant figure d'exception plus que de loi. Le contenu s'en trouve donc, de façon générale, discontinu.

Cette particularité toute lexicographique induit une réflexion préalable non seulement sur le contenu des articles, et sur lequel nous reviendrons quand nous présenterons la microstructure des ouvrages, mais encore sur le lectorat visé ainsi que sur les objectifs fixés au dictionnaire pour ce qui est de son utilisation. Dans la mesure où l'un et l'autre adoptent un point de vue sémasiologique, ils sont, par essence des dictionnaires de lecture, d'interprétation, en un mot de décodage. Toutefois, Paul Imbs ne cantonne pas le *TLF* à cette seule fonction, et il forme le vœu qu'il puisse aussi « aid[er] à la "production" parlée ou écrite d'énoncés. »¹⁷¹

Il convient de rappeler qu'à partir des années 60 avaient émergé de nouvelles questions dans le domaine de la lexicographie comme dans celui de la dictionnaire : qui utilise les dictionnaires et dans quel but ? Pourquoi et comment un dictionnaire obtient-il du succès ? Jusqu'alors, la forme et le contenu en étaient déterminés par les lexicographes, qui se posent en usagers des dictionnaires. Or force est d'admettre qu'ils ne constituent pas forcément le public le plus représentatif.

¹⁷¹ Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, vol. 1, C.N.R.S. Gallimard, Paris, 1971, p. XII.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, on trouvait en avant-propos de longues explications concernant le public auquel le dictionnaire était destiné — en général, un lectorat qui n'avait pas véritablement accès à l'éducation. Au XVIII^e siècle, on considérait que les usagers avaient besoin d'un modèle linguistique de la langue de prestige, ou encore d'informations complémentaires sur la langue qu'ils utilisaient...

En tout état de cause, les compétences de l'utilisateur doivent être tout à la fois linguistiques, métalinguistiques, lexicographiques et pragmatiques. Il faut connaître le système d'écriture, le schéma syntaxique basique, et posséder suffisamment bien le langage pour que la lecture de l'article ne soit pas entravée par une méconnaissance des termes utilisés. En outre, il est indispensable de maîtriser les conventions lexicographiques qui gouvernent la lemmatisation, la rédaction des définitions, le jeu typographique, les systèmes de parenthèses et abréviations. Consulter un dictionnaire relève donc d'une opération complexe, mais les difficultés éventuelles ne doivent pas non plus être surestimées.

Quel est alors le lectorat visé par un tel ouvrage, qui propose, en véritable recueil d'informations lexicologiques, une analyse sémantique, des précisions stylistiques, des règles grammaticales, des indications sur la prononciation en plus d'ouvertures sur l'histoire des mots ? Paul Imbs déclare dans sa préface au premier volume du *TLF* vouloir s'adresser à « l'homme cultivé moderne »¹⁷² qui « ne peut être considéré comme ignorant l'essentiel de la langue commune ; [...] le maniement des dictionnaires lui est déjà familier ».¹⁷³ Il s'agit donc de proposer un très large éventail du savoir actuel sur la langue à un public savant et sensible aux nuances langagières, en d'autres termes, comme le précise Paul Imbs, « il semble que ce *Trésor*, sans méconnaître les besoins de l'enseignement universitaire ou ceux d'un large public cultivé, doive s'adresser principalement aux spécialistes, qu'ils soient linguistes et

¹⁷² Paul Imbs, , Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XVII.

¹⁷³ *Id.* p. XXXVIII.

historiens de la langue française, ou philologues attachés à l'interprétation exacte des textes. »¹⁷⁴. Ajoutons par ailleurs que le *TLF* offre, au lecteur manifestant le désir d'écrire, de nombreux exemples d'usages, vieillis ou nouveaux, qui complètent les remarques orthographiques et stylistiques.

Pour ce qui est de l'*OED*, étant donnée sa vocation historique et philologique, on devine, même si Murray n'en fait pas part dans la préface, une intention également élitiste. Cela se confirme dans la préface à la seconde édition qui signale l'intérêt tout particulier que représente l'ouvrage pour les chercheurs et les intellectuels (« many authors of treatises and dissertations »¹⁷⁵).

C'est en fonction de ces usagers, instruits, voire érudits, qu'ont été élaborés ces dictionnaires à la fois extensifs dans la nomenclature et exhaustifs dans le contenu, des ouvrages dont le but était d'offrir un panorama complet de leur langue dans toutes ses subtilités.

2. 2. 2. Nomenclature

Avant d'aborder la façon dont ont été constituées les nomenclatures du *TLF* et de l'*OED*, il faut rappeler que la nomenclature, en-dehors de la partie A-Z où la macrostructure l'organise, peut apparaître en partie dans certains dictionnaires au sein de sections spéciales telles qu'une table des matières, une liste de noms propres ou de verbes irréguliers. Il n'en est rien dans le cas du *TLF* et de l'*OED*, si l'on exclut le fascicule qui accompagne le cédérom du *TLFi* dans lequel sont recensées toutes les vedettes du *TLF*. Pour ce qui est des vedettes, véritables signes saussuriens puisqu'elles incluent signifié et signifiant, deux possibilités d'organisation sont envisageables¹⁷⁶ : ou les dictionnaires proposent des listes de formes

¹⁷⁴ *Id.*, p. XIII.

¹⁷⁵ Préface de l'*Oxford English Dictionary*, second edition, OUP, Oxford, 1989, p. vii.

¹⁷⁶ Voir à ce sujet l'article de Sue Atkins, « Theoretical lexicography and its relation to dictionary-making » in *Dictionaries 1992/93/14*, 1993, pp. 4-43.

toutes différentes (il s'agit là d'une organisation non-homographique), ou alors, ils offrent des listes de formes ayant un seul sens (totalement homographique). En général, l'établissement de la nomenclature oscille entre les deux et varie au cas par cas. Qui plus est, si le recours à l'étymologie permet de départager les cas litigieux, ce qui est linguistiquement valable est parfois lexicographiquement discutable : tout dépend de ce qui apparaît comme étant le plus pertinent pour l'utilisateur.

En plus de ces questions, inévitables pour tout lexicographe, s'ajoute un tiraillement entre deux impératifs : recenser tous les mots, ce qui relève de l'impératif scientifique pour des dictionnaires à vocation extensive, et en abandonner certains pour que, d'une part, le dictionnaire puisse être rédigé en un temps raisonnable et que, d'autre part, ses dimensions restent correctes — il s'agit là d'un impératif commercial. Dans le cas de l'*OED* comme dans celui du *TLF*, l'impératif commercial a assez peu joué, pour le premier car la publication était subventionnée par la vente des fascicules (sans compter que la publication d'un dictionnaire extrêmement extensif, on l'a déjà signalé, était perçue comme une question de prestige) et pour le second car il répond à une initiative publique et non privée visant au bénéfice.

En tous les cas, le fait de constituer la nomenclature en fonction des attestations puisées dans les textes est un élément résolument novateur. Jusqu'alors en effet, les sources littéraires étaient utilisées pour illustrer les emplois ; partir d'un matériel déniché au cœur de la littérature montre que l'usage est considéré comme le critère majeur d'inclusion.

Pour ce qui est de l'*OED*, la nomenclature couvre une très large période puisque l'objectif fixé était de répertorier les mots en usage, ou dont on savait qu'ils l'avaient été depuis la moitié du XII^e siècle (« words now in use, or known to have been in use since the middle of the twelfth century »¹⁷⁷). Jamais aucun dictionnaire n'avait couvert une période

¹⁷⁷ James Murray, préface de l'*OED*, *op. cit.*, p. xxviii.

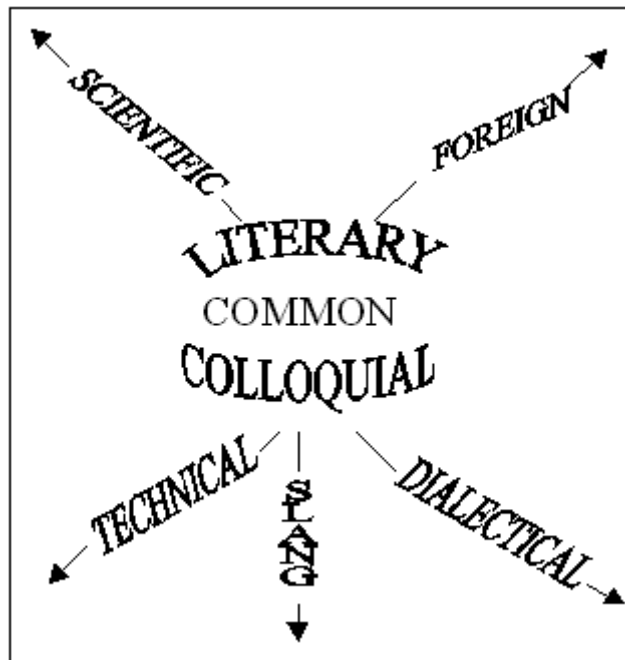
aussi vaste. Encore fallait-il pour cela que l'existence du mot fût attestée de façon suffisante, et qu'elle s'inscrive totalement dans le vocabulaire anglais. Or le problème est de taille : Murray écrit à ce sujet dans la préface de la première édition :

The English vocabulary contains a nucleus or central mass of many thousand words whose "Anglicity" is unquestioned ; some of them only literary, some of them only colloquial, the great majority at once literary and colloquial,—they are the *Common Words* of the language. But they are linked on every side with other words which are less and less entitled to this appellation, and which pertain ever more and more distinctly to local dialect, to the slang and cant of "sets" and classes, of the peculiar technicalities of trades and processes, of the scientific terminology common to all civilized nations, of the actual languages of other lands and peoples. And there is absolutely no defining line in any direction : the circle of the English language has a well-defined center but no discernible circumference.¹⁷⁸ (le vocabulaire anglais contient un noyau ou une masse centrale de plusieurs milliers de mots dont l'« anglicité » ne saurait être remise en question ; certains d'entre eux sont uniquement littéraires, d'autres seulement courants, la grande majorité étant à la fois littéraires et courants — ce sont les *mots communs* de la langue. Mais ils sont rattachés de toutes parts à d'autres mots qui relèvent de moins en moins de cette appellation, et qui appartiennent de plus en plus nettement au domaine du dialecte local, de l'argot et du jargon concernant certains « groupes » et classes de population, des détails techniques propres à certaines professions et à certaines procédures, de la terminologie scientifique commune à toutes les nations civilisées, et des langues d'autres pays et d'autres

¹⁷⁸ James Murray, préface de l'*OED*, *op. cit.*, p. xxvii.

peuples. Et il n'existe absolument aucune ligne définie dans aucune direction : le cercle de la langue anglaise possède un centre bien défini mais ses contours sont indistincts).

Ce propos est illustré par le schéma suivant, à visée toute pédagogique, figurant dans la préface de 1884 :



En réalité et tout bien considéré, même le centre du noyau s'avère parfois difficile à définir. Dans sa volonté de lutter contre la tendance prescriptiviste qui avait marqué ses prédécesseurs, Trench avait déclaré :

A Dictionary, then, according to that idea of it that seems to me alone capable of being logically maintained, is an inventory of the language [...]. It is no task of the maker of it to select good words of a language [...]. The business which he has undertaken is to collect and arrange all words [...] whether they do or not command themselves to his judgment [...]. He is an historian [...] not a critic.¹⁷⁹

¹⁷⁹ Ces propos sont cités par Henri Béjoint dans *The Lexicography of English*, op. cit., pp. 102-103.

(ainsi, un dictionnaire, suivant la seule conception qui me semble digne d'être logiquement soutenue, est un inventaire de la langue [...]. Il ne relève pas de celui qui le rédige de choisir les bons mots d'une langue [...]. Le travail dont il est chargé est de collecter et de classer tous les mots [...] quel que soit le jugement qu'il porte sur eux. [...] C'est un historien [...] et non un critique).

D'une part, il exprime un net refus de condamner des formes qui pouvaient être considérées comme des signes de mauvaise éducation (utiliser *different to* à la place de *different from*, par exemple), d'autre part, il propose que soient recensés des termes dans des textes techniques et scientifiques ou dans des journaux.

Nous avons déjà souligné cependant que la décision avait été prise d'exclure les mots-tabous, tout comme les noms propres et les adjectifs dérivés. Ne figuraient pas non plus dans la nomenclature les emprunts étrangers s'ils n'étaient pas perçus comme ayant été suffisamment naturalisés, des mots d'argot et de nombreux dérivés, beaucoup de termes techniques et scientifiques s'ils étaient trop exclusivement savants, ainsi que de multiples termes relevant de variétés régionales, même si, pour ces derniers, c'est surtout le manque d'attestations en nombre suffisant qui a joué.

En ce qui concerne les mots-tabous, leur exclusion ne fut décidée qu'après de longues hésitations et en dépit de la fréquence de leur emploi. Bien que toutes les recherches aient été menées, ils ont finalement été « oubliés » par déférence à la sensibilité victorienne. On les retrouve toutefois dans le recueil *Slang and its Analogues* de Farmer et Henley, publié en 1909, dont le sous-titre *with synonyms in English, French, German, Italian, etc.* montre une volonté de rapprocher les langues. Ceci étant, après la lettre *N*, la politique générale a changé et l'on fait apparaître dans la nomenclature *shit* et *twat* alors que *cunt* et *fuck* n'y figuraient

pas. Remarquons que ce changement ne s'explique pas seulement par la mort de la reine Victoria en 1901, car en 1906, l'*OED* en était toujours à la lettre *M*.

Parallèlement à ces omissions délibérées, on trouve également un certain nombre d'hapax, ce qui, toutefois, s'explique facilement dans la mesure où l'*OED* est un dictionnaire tout à la fois littéraire et extensif.

Le *TLF* relève pour sa part d'une approche différente puisque la période couverte est restreinte. En effet, il se présente comme un *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, qui couvre deux siècles entiers, à savoir la période contemporaine. Cette dernière est marquée par les révolutions industrielles avec lesquelles s'accroissent les avancées technologiques et idéologiques, porteuses, les unes comme les autres, d'un lexique qui leur est propre. Ainsi, si, depuis le XVII^e siècle, les dictionnaires avaient commencé à inclure des termes spécialisés, il était indispensable qu'ils apparaissent dans un dictionnaire du XX^e siècle, alors que l'utilisateur est de plus en plus confronté à la science et à la technologie.

Une fois la période déterminée, établir la nomenclature demeure un problème épineux. Le *TLF* est sans nul doute le dictionnaire de langue française le plus extensif qui soit, ce qui n'équivaut pas à dire que l'on y trouve tous les mots existant, ayant existé ou à venir. La nomenclature a été déterminée à partir d'un corpus impressionnant de textes littéraires mais aussi scientifiques et techniques dans une bibliothèque de 2 333 ouvrages, dont près de 1 500 couvrent la période choisie, en l'occurrence de 1789 à nos jours. Selon Claudine Jurin¹⁸⁰, en raison des nécessaires réajustements qui apparaissent nettement à partir de la lettre *C* (quatrième volume), on peut distinguer trois grandes phases dans le *TLF* pour ce qui est de la nomenclature : une première phase maximaliste, où tous les mots étaient accueillis et qui dura tant que les bornes du dictionnaire n'étaient pas fixées, une deuxième phase plus restrictive, à

¹⁸⁰ Claudine Jurin, « Établissement d'une nomenclature : principes méthodologiques » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 21-27.

partir du moment où le nombre de tomes a été fixé à seize volumes, puis une phase d'ouverture, pour tenir compte de l'évolution naturelle de la langue. Afin de répondre aux exigences dictionnaires et de se maintenir dans la limite raisonnable des seize volumes, des regroupements morphologiques ont été pratiqués en même temps qu'étaient systématisées les rubriques *Remarques*, *Dérivés* et *Composés*. De même, les affixes et les éléments de composition font l'objet d'articles autonomes, de manière à éclairer non seulement le lexique, mais encore sa construction. On peut remarquer que l'*OED* fait également figurer en nomenclature les affixes et éléments formants, ce qui s'inscrit tout à fait dans sa perspective historique.

Remarquons aussi que la macrostructure est, par essence, une structure lâche, puisque des éléments peuvent être ajoutés ou supprimés à loisir sans porter atteinte au tout. Les politiques d'inclusion et d'exclusion peuvent donc être infléchies sans que cela n'affecte l'économie générale des ouvrages. Qu'en est-il pour le cas particulier des emprunts ?

2. 2. 3. Quelle place pour les emprunts ?

Nous avons vu que le *TLF* comme l'*OED* proposent d'offrir un panorama complet de leur langue, autant que possible, bien entendu, puisque lorsqu'il s'agit de langue, tout est très fluctuant, mais jusqu'où ? Ou plus précisément, à partir de quel moment un mot, une expression, est-il considéré comme suffisamment intégré dans le système linguistique pour être inclus dans la nomenclature ?

Si l'emprunt peut connaître bien des avatars au cours de son périple géographique, il est aussi soumis à des variations diachroniques. Certains mots étudiés en synchronie pourraient passer pour des emprunts alors qu'ils ne sont, au fond, que des voyageurs revenus au pays après un exil plus ou moins long. C'est ainsi que certains termes désuets sont parfois réintroduits dans la langue par le biais de l'emprunt aux langues étrangères et si, étudié en

synchronie, le *management* prisé du vocabulaire économique est incontestablement un anglicisme, il apparaît en revanche en diachronie que cette forme trouve son origine première dans le lexique français. Le *TLF* indique en effet dans sa rubrique étymologique qu'il s'agit d'un

empr., prob. d'apr. l'usage amér., à l'angl. *management* « action de conduire, de diriger, d'entraîner » dér. de *to manage* (v. *manager*²) att. dep. la fin du XVI^e s. et en partic. dep. la fin du XVIII^e s. comme terme désignant un ensemble de personnes chargées de l'administration, la gestion ou la direction d'une institution, d'un organisme ou d'une entreprise (cf. *NED* et P. NÉGRIER, *Organisation technique et commerciale des usines*. Paris, Dunod, 1918, p. IV : Aux États-Unis (...) depuis nombre d'années l'organisation scientifique du travail —le *scientific-management* —, est enseignée dans toutes leurs écoles techniques); l'usage du terme « prononcé à la française » a été admis après avis de l'*Académie fr.* (*Arrêté du 12 janv. 1973, Journal officiel*, 18 janv. 1973). **Bbg.** DUBUC (R.). Sans ménagement pour *management*. *Meta*. 1970, t. 15, pp. 110-112. —HUMBLEY 1974 t. 2, pp. 590-591.

Il propose donc une étymologie purement étrangère. L'*OED* pour sa part signale que : « [f. *manage* v. + -ment; in the 17–18th c. the development of meaning was influenced by association with the F. *ménagement*, f. *ménager* (see the etymological note to *manage* v.)] ». Il s'agit ici d'un cas classique d'aller-retour, ces cas ayant d'ailleurs pu déboucher sur la constitution d'un certain nombre de doublets du type *Humeur/Humour*, *Conter fleurette/Flirt* ou encore *Fouail/Fuel*.

Il apparaît en conséquence que la question de l'emprunt est plus complexe qu'elle ne pourrait sembler au prime abord, et les lexicographes se retrouvent les premiers confrontés

aux multiples aspects que peut revêtir le problème, notamment lors de l'établissement de la nomenclature. Les conditions de l'intégration de l'emprunt dans les dictionnaires répondent nécessairement à un certain nombre de critères soigneusement définis, que présentent les préfaces. Parmi le vaste corpus réuni pour la nomenclature du *TLF*, une politique des emprunts ne pouvait manquer de se dessiner, ainsi énoncée par Paul Imbs :

Une précaution [...] a été appliquée pour l'admission définitive [...] des mots étrangers rencontrés. Lorsque ces mots n'étaient attestés qu'une seule fois dans nos textes, nous avons demandé qu'ils soient en outre "autorisés", c'est-à-dire accrédités par leur présence dans la nomenclature ou de *L'Académie* ou du *Littré*, ou encore du *Dictionnaire général*, d'un des grands *Larousse* encyclopédiques ou de l'un des deux *Robert* ; c'est-à-dire dans les ouvrages lexicographiques à nomenclature ouverte et à autorité consacrée soit à cause de la qualité ou de la qualification de leurs auteurs, soit en raison de leur large diffusion auprès du public cultivé.¹⁸¹

Comme l'ensemble de l'ouvrage, cette politique a évolué au fil de l'élaboration des volumes.¹⁸²

Le cas de l'*OED* s'avère sensiblement différent car la vocation affichée était d'inclure tous les mots rencontrés en anglais, y compris les hapax. James Murray, le maître d'œuvre du projet, se plaisait en effet à dire qu'il voulait y décrire « the whole world of English words »... Encore fallait-il pour cela que les mots étrangers fussent suffisamment naturalisés pour être inclus dans la nomenclature, et Murray est ferme dans la préface de 1884 lorsqu'il évoque l'« anglicité » du noyau du lexique anglais (« a nucleus [...] whose « Anglicity » is

¹⁸¹ Paul Imbs, préface du *Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XXVII.

¹⁸² Les précisions suivantes ont été recueillies dans l'article de Claudine Jurin « Etablissement d'une nomenclature : principes méthodologiques » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 21-27.

unquestioned ». ¹⁸³ L'inclusion d'un mot dans un dictionnaire est sans conteste la première étape vers la légitimation. Mais l'usage d'un étiquetage précis écarte la légitimation absolue. A bien des égards, le traitement des mots étrangers de l'*OED* s'apparente à celui des hapax qui sont explicitement indiqués en tant que tels ou en tant que formes erronées. Ces mots sont donc reconnus comme étant apparus dans l'histoire du lexique anglais, mais leur statut en tant que mots véritablement anglais est remis en question. Dans un cas comme dans l'autre toutefois, on observe une volonté inclusive très nette et une attitude avant tout descriptive. Ce sont effectivement et avant tout les adaptations et arrangements vécus par les emprunts que cherchent à retracer ces deux grands dictionnaires de langue.

Un autre point mérite d'être souligné : dans la mesure où les emprunts retenus figurent en vedettes, la question du choix de la graphie est cruciale. Or la façon d'orthographier un mot d'origine étrangère, surtout lorsqu'il n'est que partiellement intégré, n'est pas sans poser problème. Le *TLF* prend le parti de noter en vedette toutes les orthographes possibles, comme on le voit avec l'exemple du *goulasch* qui apparaît sous la forme « goulasch, goulache ». On remarque que ces formes n'apparaissent pas dans l'ordre alphabétique mais par ordre de fréquence, et, par ailleurs, on ne trouve pas dans le *TLF* d'entrée *goulache*, quitte à la faire suivre d'un renvoi. Pour ce qui est de l'*OED*, et en conservant le même exemple, une seule graphie figure en vedette (*gulasch*) suivie d'une indication « also **goulasch, gulyas**, etc. » après la transcription phonétique du mot. Mis à part le caractère extrêmement vague de l'abréviation « etc. » puisqu'il n'est nulle part fait mention des autres graphies éventuelles dans le corps de l'article, si l'on trouve une entrée *gulyas* qui renvoie à *goulasch*, la troisième variante, *goulasch*, n'apparaît pas en vedette. Peut-être ce fait s'explique-t-il par la proximité géographique qu'auraient les deux articles dans le dictionnaire, mais on constate néanmoins

¹⁸³ James Murray, préface du *New English Dictionary*, p. xxvii.

une variation dans le traitement des graphies possibles, une variation qui se retrouve aussi dans le traitement microstructurel.

2. 3. Microstructure

La microstructure correspond à l'ensemble des informations (prononciation, étymologie, définitions, citations, exemples...) données au cœur des articles. Elle varie suivant les dictionnaires et répond à une organisation propre à chaque ouvrage et standardisée, même si on peut parfois constater des entorses à la structure pré-établie. Les différents éléments obéissent à des codes typographiques particuliers et immuables tels que caractères gras, italiques, capitales, petites capitales, crochets, parenthèses. Le lexique utilisé dans la rédaction doit en théorie figurer dans les entrées (règle de circularité), et les définitions en elles-mêmes sont très codifiées et comportent, de façon générale, très peu de verbes et de déictiques, beaucoup de voix passive, ainsi que de nombreuses abréviations, voire des symboles. Enfin, des sous-entrées peuvent être aménagées dans les cas d'homonymie ou de polysémie.

Nous verrons dans cette partie que les choix opérés du point de vue de la microstructure sont très différents dans le *TLF* et dans l'*OED*, en grande partie en raison de l'approche synchronique de l'un et diachronique de l'autre. Après avoir considéré la structure globale des articles de chacun des dictionnaires, nous nous pencherons sur la présentation choisie dans chaque dictionnaire ainsi que sur la terminologie employée.

2. 3. 1. Structure des articles : des choix différents

L'une des difficultés dans la rédaction des articles est sans aucun doute de parvenir à concilier les axes paradigmatiques et syntagmatiques de manière à former un tout cohérent. Pour ce faire, les rédacteurs du *TLF* et de l'*OED* ont effectué des choix radicalement

différents. Si l'on observe les articles, on découvre la structure globale résumée dans le tableau ci-après, que nous détaillerons ensuite.

<i>OED</i>	<i>TLF</i>
VEDETTE + (classe grammaticale) + domaine (Variété) Phonétique (Variantes graphiques. Indications morphologiques) [étymologie] (indication syntaxique) sens (registre) Citations	VEDETTE(S) + classe grammaticale Domaine + Analyse sémantico-fonctionnelle + Citations Informations complémentaires : - Prononciation et orthographe - Histoire et étymologie - Données statistiques - (Dérivés) Bibliographie

Dans l'*OED*, la vedette sous une seule forme, est suivie de la classe grammaticale uniquement en cas d'homonymie, afin de distinguer nettement les entrées. Après une indication éventuelle de la variété d'anglais, la prononciation est indiquée, selon l'alphabet phonétique international depuis les suppléments de Burchfield — le système de transcription retenu par Murray était différent. Suivent les variantes graphiques s'il y en a, assorties d'éventuelles indications morphologiques (ce peut être le cas pour la formation du pluriel). Apparaît ensuite entre crochets l'étymologie détaillée, dont une partie est en style discursif.

Cette rubrique mérite qu'on s'y attarde : donnée au début de chaque entrée dans un paragraphe spécial, c'est la plus détaillée jamais publiée pour l'anglais. Pour reprendre les propos de Burchfield, elle précise l'évolution de chaque mot, c'est-à-dire qu'elle remonte de la forme actuelle à la graphie de la forme la plus ancienne en anglais, et établit des liens avec les autres langues germaniques, ou, s'il s'agit d'un emprunt, indique la forme dans la langue empruntée (« derivation of each word, that is, taking back the current shape or spelling of

each word to its earliest form in English, and the establishment of its cognates in other Germanic languages, or, if it is a loan word, of its form in the borrowed-from language »¹⁸⁴). Toutefois, l'*OED* n'utilise pas l'étymologie pour donner le « vrai » sens d'un mot mais seulement pour en reconstruire l'évolution sémantique : il est donc centré sur le développement historique bien plus que sur l'étymologie, même s'il indique systématiquement la plus ancienne occurrence d'un mot.

Après ce préambule historique parfois long, de nouveaux paragraphes sont consacrés aux définitions. Le sens en lui-même est, au besoin, encadré entre une indication syntaxique (emploi transitif ou intransitif par exemple) et une indication de registre (« slang », « colloquial »...). Les sens sont organisés chronologiquement, respectant ainsi la perspective diachronique de l'ouvrage.

A ce sujet, l'information de l'*OED* est donnée autant que possible dans l'ordre chronologique. Les différentes orthographe d'un mot, par exemple, sont indiquées dans leur ordre d'apparition. Pour ce qui est des entrées polysémiques, les sens sont également classés chronologiquement, de manière à retracer le développement historique du mot, en accord avec les orientations philologiques de l'époque. A y regarder de plus près, dans de nombreuses entrées, le classement n'est pas strictement chronologique. Par exemple, la distinction traditionnelle entre les verbes transitifs et intransitifs, pratiquée par Craigie mais repoussée par Murray, interrompt nécessairement l'ordre chronologique. Dans ces conditions, lorsque les différents sens ne respectent pas la chronologie, ils sont classés dans une chaîne logique de développement. Ainsi que le présente Penny Silva, le concret précède l'abstrait, le cas particulier précède la généralité, le religieux précède le laïc, le sens propre précède le sens figuré, le verbe simple précède le verbe avec postposition (« concrete precedes abstract ;

¹⁸⁴ Robert Burchfield, « The Oxford English Dictionary », in *Lexicography : An Emerging International Profession*, Manchester U Press, Manchester, 1986, p. 19.

single precedes generalized ; religious precedes secular ; literal precedes figurative ; simple verb precedes phrasal verb »¹⁸⁵). Dans de nombreuses entrées, l'organisation se situe entre chronologie et logique. Dans la plupart des cas cependant, la première entrée représente le sens le plus ancien, et souvent disparu.

Chaque sens est ensuite illustré par au moins une citation, souvent beaucoup plus. La date en est systématiquement indiquée avant la citation, et les citations, le plus souvent littéraires, sont elles-mêmes organisées de façon chronologique. Toutefois, comme Murray avait demandé aux lecteurs de se concentrer sur les mots « remarquables » (« rare, obsolete, old-fashioned, new, peculiar, or used in a peculiar way »¹⁸⁶), il a pu arriver, en conséquence toute fâcheuse, de ne trouver aucune citation pour des sens très communs. On peut remarquer aussi l'absence de traitement systématique de morphologie, de synonymie ou de phraséologie, ce qui fait de l'*OED* un dictionnaire essentiellement historique.

L'*OED*, avec une telle microstructure, n'est pas tout à fait original, et il a bénéficié de l'impulsion donnée par Johnson, Richardson et quelques autres pour le traitement des mots considérés comme des entités autonomes, et l'utilisation de citations littéraires. Sa véritable nouveauté réside dans la description scientifique détaillée de l'évolution du sens, en accord avec les recherches philologiques de son temps. Ceci étant, si le *NED* était un dictionnaire d'une grande modernité à sa publication, il est plus proche de la philologie que de la linguistique et constitue une manière de dictionnaire pré-Saussurien, dans lequel les mots sont traités indépendamment les uns des autres et de leur contexte.

Il en va tout autrement dans le *TLF* qui propose une microstructure complexe et à plusieurs niveaux puisque chaque article se présente comme une suite de rubriques

¹⁸⁵ Penny Silva, « Time and Meaning : Sense and Definition in the OED », in *Lexicography and the OED*, op. cit., p. 93.

¹⁸⁶ Lynda Mugglestone, « Pioneers in the Untrodden Forest, The *New English Dictionary*, in *Lexicography and the OED*, op. cit., p. 8.

indépendantes. En tête, la ou les vedettes (nous avons vu l'exemple du *goulasch*) suivie(s) de la classe grammaticale. Cette présentation est systématique. Le corps de l'article commence ensuite par une analyse sémantico-fonctionnelle dont l'envergure varie et qui est totalement indépendante du reste de l'article. La seconde partie comporte les informations complémentaires destinées à éclaircir autant que de besoin la première analyse. Elles ne dépendent qu'en cela de la première partie, synchronique, et peuvent tout à fait être considérées comme des exposés indépendants. Dans les premiers volumes, cette seconde partie s'ouvre souvent par un commentaire stylistique, qui disparaît ensuite à partir du tome 3. Ensuite se trouvent une rubrique « prononciation et orthographe » suivie d'une rubrique « étymologie et histoire », sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir plus en détail.

A partir d'un certain seuil d'occurrences, des données chiffrées précisent la fréquence de la forme dans le corpus, en revanche, les fréquences relatives, réparties sur quatre demi-siècles, ne sont indiquées que pour les mots les plus courants, ce qui est regrettable car elles fournissent des informations précieuses sur l'évolution de l'emploi des termes au cours des siècles. Par ailleurs, les fréquences ne portent que sur l'exploitation de la partie littéraire du corpus informatisé, aussi ne sont-elles significatives que d'un certain type de langue : la langue écrite littéraire. Il n'est donc pas question de tirer des conclusions plus générales sur la langue française à partir de cette rubrique.

Après la partie statistique, on trouve parfois des dérivés, qui ont trouvé refuge au sein des articles lorsque fut décidée la réduction du nombre d'entrées du *TLF* après la parution des premiers volumes. Leur présence se généralise à partir du tome 4 et ils sont suivis d'une définition, ainsi que d'un ou deux exemples, d'une transcription phonétique et d'un bref rappel étymologique et historique, constituant ainsi un article à l'intérieur d'un article dans une mise en abyme lexicographique.

Enfin, l'article est clos par une bibliographie dont on peut remettre en cause l'utilité. Certes, il s'agit d'un travail scientifique et les sources doivent être citées. Cependant, ces dernières ne revêtent certainement pas une importance capitale pour un usager qui n'utiliserait pas le *TLF* dans une optique scientifique, et le risque est grand que ne diminue la valeur des sources au fur et à mesure que progresse la science.

Cette organisation, bien différente de celle de l'*OED* montre une très forte spécialisation, que confirme l'analyse de la présentation et de la terminologie.

2. 3. 2. Présentation et terminologie

La lecture d'un article de dictionnaire requiert la connaissance de certains codes, qui ne sont pas toujours standardisés. Il a semblé important de se pencher sur ces conventions, d'autant qu'elles reflètent la façon dont est perçu puis compris le phénomène des emprunts. Nous avons relevé trois points particulièrement saillants : la classification, la terminologie et les abréviations.

2. 3. 2. 1. Classification

Bien que l'*OED* respecte une organisation dans l'ensemble chronologique (à quelques exceptions près, évoquées plus tôt), il a fallu mettre en place des classificateurs afin d'organiser les sens à l'intérieur des entrées, et aussi, parfois, de classer les variantes graphiques. Ces classificateurs s'organisent sur huit niveaux :

- Les lettres capitales en gras (**A**, **B**, **C**, etc.) divisent en plusieurs sections des mots utilisés dans plus d'une relation grammaticale. Par exemple, *local* est traité sous la forme **A**. adj., **B**. n. (absol. use of the adj.)

- Les principaux sens d'un mot sont identifiés par des chiffres arabes en gras (**1**, **2**, **3**, etc.). Pour l'usage adjectival de *contraband*, on trouve ainsi :

1 Prohibited by law, proclamation, or treaty, to be imported or exported : as contraband goods, etc. So contraband trade, contraband trader : trade, or a trader, in contraband goods.

2 fig. Forbidden, illegitimate, unauthorized.

- Les particularités sémantiques, grammaticales ou phraséologiques de ces sens sont marquées par des lettres en gras (**a**, **b**, **c**, etc.). *Bronze*, sous son sixième sens, attributif est ainsi divisé :

a Made of bronze.

b Of the colour of bronze, bronze-coloured.

- Des lettres en italiques et entre parenthèses (*a*), (*b*), (*c*), sont utilisées pour subdiviser plus finement encore le niveau précédent, ou pour catégoriser les sens des composés, dérivés ou locutions. On retrouve cette subdivision dans l'article consacré à *aspect* pour *aspect ratio*, (*a*) Aeronaut., the ratio of the span to the mean chord of an aerofoil; also, the ratio of the square of the span to the total area of the aerofoil ; (*b*) of a television or cinematographic picture : the ratio of the width to the height.

- Très occasionnellement, il peut s'avérer nécessaire de spécialiser encore une définition introduite par une lettre en italique à l'aide de petits chiffres romains entre parenthèses (i), (ii), (iii). On le constate dans l'article consacré au préfixe *anti-* :

(i) Against or opposed to, as anti-apartheid, anti-art, anti-betting, anti-Blimp, anti-business, anti-bus(s)ing, anti-dumping

(ii) Commonly used in combinations denoting an agent, device, product, etc., that inhibits, limits, or counteracts a condition, effect, etc., as anti-crease, anti-dazzle, anti-drag, anti-fallout, anti-flash, anti-foam, anti-fouling, anti-glare, anti-halation, anti-ice, anti-knock, anti-roll, anti-shrink, anti-skid, anti-spin.

- Les sens qui ont suivi des développements parallèles sont indiqués par des chiffres romains gras en capitales (**I**, **II**, **III**, etc.). C'est le cas pour *perfect*, divisé en deux branches : **I** general senses, **II** technical senses.

- Si des ramifications ont eu lieu dans ces développements, elles sont indiquées par des astérisques (*, **, ***, etc.).

- Enfin les lettres grecques (α , β , γ , etc.) sont employées pour classer les différentes variantes à la tête d'une entrée. *Perfect*, qui a connu de nombreuses graphies au cours de son histoire, est ainsi indiqué, pour le XVI^e siècle, sous les formes (α) 6 parfaite, -fait. (β) 6 parfaite, perfaict(e, 6– perfect.

On le constate donc, l'ordre chronologique voulu est doublé d'une organisation logique très rigoureuse, qui requiert toutefois de l'utilisateur une bonne compréhension des codes utilisés. Il en va de même pour le *TLF*, dont nous n'aborderons ici que l'organisation de la rubrique *étymologie et histoire* puisque c'est dans celle-ci qu'est retracée l'histoire des emprunts. Une quantité d'informations très importante dans un espace réduit implique une grande rigueur dans la rédaction. C'est à ce moment qu'interviennent les différents classificateurs mis en place pour assurer la cohérence de la rubrique, et dont la méconnaissance peut rendre la lecture de la rubrique complexe, voire ardue.

Pour suivre la logique diachronique, l'organisation de la rubrique se fait sur un axe chronologique puis chronologico-sémantique, sauf dans quelques cas où le classement s'effectue de manière grammaticale et non chronologique. Les chiffres romains sont utilisés pour détailler des sens et emplois provenant d'étymons différents. On peut illustrer cette utilisation avec l'article consacré à *alto* : « **I.- Alto. 1.** 1771 lutherie *alto viola*, terme ital. dans un cont. fr.[...] ; **2.** 1845 mus. (chant) [...]. **II.- Altus**, 1636 mus. anc. "voix haute" ».

Les lettres majuscules, pour leur part, jouent le rôle de regroupement sémantique, comme le montre la rubrique *étymologie et histoire* du mot *sucre* : « **A. 1.** Aliment. 1176-81 *çucere* "substance de saveur douce extraite de la canne à sucre" [...] **B. 1.** 1824 méd. "principe sucré contenu dans le sang et qui, chez les diabétiques, passe dans les urines" ».

Les chiffres arabes permettent d'ordonner les différents sens d'un mot polysémique, ainsi l'*algarade* se présente comme « **1.** 1502 "joute dont les marins de Gênes donnèrent le spectacle au roi Louis XII" [...]; **2.** av. 1533 " mouvement vif, brusque" [...] ; **3.** 1548 " brusque sortie contre qqn" ».

Enfin, les lettres minuscules, parfois aidées des lettres grecques, servent au classement des différentes acceptions ou emplois d'un même sens. Voici ce qu'il en est du deuxième sens du verbe *réussir* :

[...] **2. a)** 1537 *réussir* à "aboutir à, avoir une issue (bonne ou mauvaise)" (G. DU BELLAY, *Mém.*, éd. 1569, L. III, f^o 203 r^o : lesquelles [choses] si elles eussent esté précipitées, **fussent reuscies** au contraire) ; 1579 (P. LARIVEY, *Le Laquais*, IV, 3, éd. Viollet le Duc, Anc. théâtre fr., t. 5, p. 78: tout **est reussy** à bien) ; **b)** *id.* *réussir* "aboutir, avoir un résultat" (ID., *Les Esprits*, V, 5, *ibid.*, p. 284 : si ceste-cy [folie] **a reussy** selon ton intention, c'est par hazard).

On pourra de plus remarquer que chaque sens, acception, emploi se trouve systématiquement illustré par un exemple qui éclaire le fonctionnement de la langue aux différentes étapes de son histoire, exemple d'autant plus précieux qu'il est toujours précisément daté.

2. 3. 2. 2. Terminologie

Dans la préface du premier volume du *TLF*, Paul Imbs s'est montré très clair sur l'usage du vocabulaire utilisé pour la description lexicographique, la métalangue.¹⁸⁷ Le problème auquel est confronté le lexicographe est d'intégrer ou non dans la nomenclature les termes techniques nécessaires à la description des faits de langue. La solution trouvée consiste en deux règles nommées par Paul Imbs « règle de discrétion » et « règle de redondance », la première visant à limiter l'usage de termes trop savants, la seconde veillant à établir une cohérence dans la métalangue utilisée et définie. L'*OED* s'inscrit globalement dans la même logique.

Aussi, lorsqu'il s'agit d'emprunt, trouve-t-on une terminologie adaptée, rigoureuse, mais qui fuit tout jargon. Quand l'emprunt est établi, il est introduit dans le *TLF* par « empr. » et bénéficie parfois de précisions sur l'aire géographique d'où est issu le mot, par exemple pour le *youyou* on peut lire : « Empr. au dial. chinois Min (dans le sud de la province du Fujian) ». De la même manière, dans l'*OED*, l'abréviation « a » montre que le mot a été adopté (adopted from). Ainsi, la notice étymologique indique que *aunt* provient de l'ancien français, précisant non plus seulement un aspect géographique, mais aussi un aspect temporel (« a. OF. aunte, ante »).

Si le mot appartient à la catégorie des xénismes, il sera le plus souvent introduit dans le *TLF* par « mot », comme c'est le cas pour *torero* : « mot esp. att. dep. 1534 ». L'utilisation du terme *mot* suivi d'un adjectif exprimant la nationalité montre bien que le mot n'est pas — encore ? — considéré comme intégré au fonds lexical français, ce qui peut être sujet à

¹⁸⁷ Paul Imbs, préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XXVIII.

controverse : le *kimono*, par exemple, est traité en xénisme dans la rubrique *étymologie et histoire* de l'article, ce que corrobore la première définition dans la partie synchronique : « longue tunique à manches très amples, d'une seule pièce, croisée devant, maintenue par une haute ceinture, portée par les Japonais des deux sexes » (nous soulignons). Mais on serait en droit de s'en étonner à la lecture des exemples cités à la suite de la seconde définition (« peignoir léger, à larges manches non rapportées) ; on lit en effet cette illustration puisée chez Aragon : « *Thérèse apportait le vin et les verres. Le kimono très long qu'elle portait très croisé pour ne pas marcher dessus, de la main gauche, elle le maintenait fermé* » et cette autre, recueillie chez Duhamel : « *Joseph, drapé dans un kimono vert tendre racontait, en soupant, son voyage et son séjour chez les Suckling* ». Il semble bien que Thérèse et Joseph, outre leurs prénoms bien peu nippons, aient totalement intégré le *kimono* à leur garde-robe, et le fait que deux exemples d'auteurs différents vêtissent des personnages de *kimonos* paraît indiquer qu'il ne s'agit pas là d'une simple fantaisie exotique. Par ailleurs, le fait que le terme *kimono* puisse être utilisé en apposition pour caractériser un corsage, une robe ou un manteau, comme on l'apprend par la suite, montre une extension de sens suffisante pour que l'on s'autorise à penser que le mot a dépassé le statut de xénisme. Mais la question de l'acceptation de l'emprunt est complexe, et les dictionnaires reflètent la subjectivité que l'on peut rencontrer partout à ce propos.

L'*OED* pour sa part propose plusieurs formulations. A la manière du *TLF*, il peut utiliser « word » pour indiquer qu'il s'agit d'un terme allogène. C'est le cas pour *gnu*, « hottentot word ». Parfois aussi, seule la langue source est indiquée, ce qui montre implicitement que le mot n'a pas tout à fait intégré le système linguistique. L'étymologie de *goulash* est en effet ainsi présentée : « Hung. *gulyás*(hús), f. *gulyás* herdsman + *hús* meat. » On le constate ici, des précisions sont apportées sur la forme originelle du mot ainsi que sur

son sens. Et si l'on compare l'article *kimono* à celui du *TLF*, on remarque d'une part que le mot est nettement présenté comme un xénisme dans la notice étymologique (« jap. ») mais que le même phénomène d'apposition est présenté dans la définition : « Also attrib., as kimono blouse, kimono coat, kimono gown, kimono shirt, kimono sleeve. »

Pour ce qui est du calque, on trouvera les mentions « calque » ou « trad. » pour traduction. On en voit une illustration avec le *gratte-ciel*, « calque de l'anglo-amér. *skyscraper* », ou encore avec les *fruits de mer*, « trad. de l'ital. ». L'*OED* fait figurer la mention « translation » comme pour *cat's eye*, « translation : cf. F. œil de chat, It. occhi de gatti, Pg. olhos de gatos, Ger. katzenauge, etc. » et l'on remarque que plusieurs équivalents sont proposés, tant dans des langues romanes que dans des langues germaniques. Il peut aussi être indiqué par la mention « after » : *deaf-mute* « After F. *sourd-muet*. »

En revanche, lorsque l'on est confronté à un calque sémantique, si le terme *traduction* n'apparaît évidemment pas, le terme *calque* n'est pas non plus utilisé. Le verbe *réaliser* au sens de « comprendre », « se rendre compte de », est un calque de l'anglais *to realize*, dont le *TLF* précise d'ailleurs que l'emploi a été très décrié (« cette acception s'est répandue dans les milieux mondains et cultivés ainsi que dans la langue littéraire dans le premier quart du XX^e siècle. Elle a suscité, jusque dans les années cinquante, de vives réactions chez les puristes qui y voyaient l'une des manifestations de la contamination du français par l'anglais. »). Mais le terme employé est celui d'emprunt, et non de calque : « empr. sém. à l'ang. (empl. princ. en Amérique) *to realize*, “concevoir nettement ; bien comprendre ; s'apercevoir de ; se rendre compte de” ». Nous pouvons remarquer à ce propos que la question du calque sémantique ne se pose pas véritablement en anglais, ce qui s'explique aisément en raison des flux de migration de mots et de sens exposés en première partie.

Enfin les faux-emprunts sont généralement signalés en faisant précéder la langue supposée d'origine de « pseudo- » : c'est le cas pour *bon-viveur* dans l'*OED* (« F. *viveur* a living person. A pseudo-French substitute for *bon vivant*). Dans le *TLF*, on indique, au sujet du *rugbyman* qu'il s'agit d'un « pseudo-anglicisme dér. de *rugby* sur le modèle de mots comme *cameraman*, *clergyman*, etc. » Toutefois, dans ce cas également, des variantes existent. En premier lieu, tout dépend de l'existence ou non du faux emprunt dans la langue source. *Rugbyman* n'existe pas en anglais, ce qui lui vaut la mention « pseudo-anglicisme ». En revanche, le *footing* appartient au fonds lexical anglophone, mais doté d'un sens différent. Dans ces conditions, on précise la différence sémantique établie : « mot angl. dévié de son sens "position ; point d'appui ; pied" et adopté comme terme de sp., p. anal. à *boating*, *rowing* "canotage" ; l'équivalent angl. étant *walking* de [*to*] *walk* "marcher" ». De plus, la terminologie employée dépend parfois des rédacteurs de la notice, ce qui est inévitable dans une œuvre de si longue haleine et qui a réuni tant de collaborateurs. On peut ainsi trouver d'autres formules, telles que « adapté de » dans le *TLF* pour marquer les faux emprunts. On en lit un exemple avec *nonagésime*, « adapté du lat. *nonagesimus* "quatre-vingt-dixième". »¹⁸⁸

La notion d'adaptation n'est pas du tout perçue de la même manière dans l'*OED*, dans lequel la mention « ad. » (adaptation of) signale uniquement que le mot a subi des variantes, le plus souvent graphiques.

Voilà donc les termes utilisés, qui respectent bien la « règle de discrétion » voulue par Paul Imbs, pour la description des différents types d'emprunts. Reste à voir comment est abordée la question de la langue source, à savoir comment nommer l'origine.

¹⁸⁸ Cet exemple est cité par Ginette Dufour dans l'article « Pour une meilleure lecture de la rubrique "étymologie et histoire" » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 141-160.

Pour indiquer la provenance d'un mot dans le *TLF* comme dans l'*OED*, on trouve, bien entendu, au premier chef, des noms de langues, qui peuvent aussi bien être vivantes (le *chic* est un « empr. à l'all. *Schick* », *cigar* provient de l'espagnol — « ad. Sp. *Cigarro* ») qu'anciennes (le *hiatus* est présenté comme un « mot lat. », *dysmorphia* est un emprunt au grec — « ancient Greek δυσμορφία misshapeness »). Cependant la mention peut être encore plus précise lorsqu'est indiqué un sous-type ou une variété de langue : on apprend par exemple dans le *TLF* de la *marina* qu'elle serait probablement issue de l'anglo-américain (« terme introd. prob. d'apr. l'usage anglo-amér ») et dans l'*OED* que le *wicket* vient du vieux normand — « ONF. *wiket* (Norman *viquet*, Walloon *wichet*. » Il en va de même pour le latin, parfois caractérisé par un adjectif. Ainsi, on découvrira dans le *TLF* que le *cérémonial* provient du bas latin, qu'*excitativ* a été puisé dans le latin médiéval et que l'*abbé* a été emprunté au latin chrétien. De son côté, l'*OED* signale que *bay* est issu du latin populaire, *sasine* du latin juridique, *hellebore* du latin botanique, *velociraptor* du latin scientifique, *sequence* du latin ecclésiastique.

Les deux dictionnaires se montrent aussi fort précis lorsqu'il s'agit de dialectes romans du Sud, le provençal, par exemple (*carnassier*, « empr. au prov. », *espadrille*, « Fr., ad. Prov. *espartillo*, f. *espart esparto* »), ou de dialectes germaniques comme le lorrain (*pogne* « empr. au lorr. ») mais aussi pour les langues régionales de France (*jokari*, « empr. au basque », *goéland*, « empr. au bret. *gwelan* ») et de Grande-Bretagne (*whisky*, « Short for *whiskybae*, etc. (Gael. *uisgebeatha* lit. 'water of life'), though this is not actually evidenced so early (but Ramsay has usque for usquebaugh, q.v., in 1728). In modern trade usage, Scotch whisky and Irish whiskey are thus distinguished in spelling; whisky is the usual spelling in Britain and whiskey that in the U.S. »). Systématiquement, le *TLF* et l'*OED* précisent l'étymon après avoir signalé la langue source.

Il peut arriver toutefois que les informations données soient beaucoup moins précises. Si l'on considère le cas de la *cardiologie*, le *TLF* indique bien, dans la rubrique *étymologie et histoire*, qu'il s'agit d'un mot composé à partir « du gr. *καρδία* “cœur” », en revanche on ne sait pas s'il s'agit de grec ancien ou de grec moderne. Quant à l'*OED*, il ne fait figurer le terme que sous la racine *cardio*, et n'indique que très succinctement « *cardiology* (-'ɒlədʒɪ), [Gr. -λογία discourse] ». Outre ce détail, peu préoccupant dans le cas énoncé puisque les deux variétés de grec sont identiques pour ce signifié, le *TLF* propose dans certains cas des formulations générales dans lesquelles le nom exact de la langue source n'est pas précisé. C'est le cas que l'on rencontre avec le *cola* (s'il s'agit de l'arbre) ou la *cola* (si l'on parle de la noix), dont on sait seulement qu'il s'agit d'un « empr. par diverses voies [...] à un dial. d'Afrique occidentale ». L'*OED* ne fait pas mieux pour le même mot, « *Kola, Kolla, Goora*, in Negro langs. of W. Africa », mais sans doute s'agit-il là tout bonnement d'un manque de documentation. Dans le même ordre d'idée, le *toboggan* est présenté comme un « empr. à un terme indien du Canada du groupe algonquin », sans que l'on en sache davantage. Or, le groupe algonquin, divisé en trois branches, la branche atlantique, l'algonquin central et la branche occidentale, ne représente pas moins de dix-sept langues, du black-foot au powhatan. De ce point de vue, l'*OED* fait un peu mieux en précisant que la forme la plus proche relève du micmac *tobâkun*.

Enfin, on peut relever parfois un problème d'harmonisation du discours. Gérard Gorcy déplore à ce sujet qu'« un certain nombre de termes désignant des langues ou des parlers apparaissent épisodiquement dans les rubriques d'étymologie et d'histoire, — qui ne font l'objet d'aucune entrée ni même de mention dans les rubriques d'analyse synchronique. »¹⁸⁹

¹⁸⁹ Gérard Gorcy, « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 197.

On peut ainsi constater, à l'article *boubou*, que le mot est présenté comme un « empr. au malinké », mais que le *malinké* n'apparaît pas dans la nomenclature du *TLF*. Signalons tout de même, en toute honnêteté que, bien que ne faisant pas l'objet d'une entrée, une définition en est proposée à la suite de la mention faite dans la rubrique étymologie et histoire : « dial. du mandingue, langue nigéro-sénégalaise, groupe du Centre », le mandingue faisant l'objet, pour sa part, d'un article complet.

2. 3. 2. 3. Abréviations

Les abréviations, enfin, constituent un dernier élément qui mérite d'être examiné : elles sont très nombreuses — et parfois hermétiques — dans chacun des dictionnaires, qui présente leur liste dans la macrostructure afin d'aider l'utilisateur.

Avant d'évoquer les abréviations en tant que telles, il a semblé bon de revenir sur quelques signes employés de façon conventionnelle dans l'*OED* : l'obèle (†) est utilisé pour signaler un mot ou un sens disparu. Celui-ci ne se retrouve pas dans le *TLF* pour des raisons évidentes, ce dernier ayant une vocation synchronique. Les mots étrangers sont également signalés (**q**), toutefois, si ce signe est indiqué à la suite de la liste des abréviations, il n'est pas systématiquement utilisé dans le corps des articles. Enfin, un symbole indique les emplois fautifs (**¶**), ce qui semble se dégager de la volonté nettement descriptive affichée par les rédacteurs de l'*OED*.

Pour ce qui est des abréviations, force est de reconnaître qu'elles sont particulièrement nombreuses dans les deux dictionnaires : 451 dans l'*OED*, et 1 073 dans le *TLF*. Leur nombre élevé appelle un premier commentaire : bien entendu, les abréviations sont utilisées dans un souci de gain de place. Toutefois, si elles sont trop nombreuses, elles peuvent entraver la lecture du dictionnaire, qui prend ainsi une tournure cryptique. Or un dictionnaire est censé expliquer, et non plonger l'utilisateur dans un abîme de confusion...

Faute de travailler sur toutes, nous en avons relevé quelques-unes dans le tableau ci-après, que nous commenterons par la suite.

<i>OED</i>	<i>TLF</i>
a. Adoption of, adopted from ad. Adaptation of AF., AFr Anglo-French f. feminine f. formed on f. form of F. French Fr. French NF., NFr. Northern French OF, OFr, Old French ONF. Old Northern French	Ang. Angevin Angl. Anglais Anglic. Anglicisme Empr. Emprunt, emprunté Engl. English Ags. Saxon Agn. Anglo-normand Amér. Américain Arch. Archaïsme, archaïque, archives Fr. Français, französich, french Frz. Französich Transcr. Transcription Transl. Translated Transpos. Transposition

On remarque d'emblée plusieurs problèmes : tout d'abord, la présence de plusieurs abréviations pour désigner un même terme comme c'est le cas pour *OF*, *OFr* indique un certain manque de rigueur. Une seule abréviation suffisait amplement. A l'inverse, une même abréviation est parfois utilisée pour des termes différents (*f* pour feminine, formed on, form of) ce qui peut gêner la compréhension de l'article. La proximité de certaines abréviations peut également s'avérer gênante : *a* indique un emprunt, *ad* une adaptation, ce qui ne revient pas au même. Il en va de même pour *ang./angl.* qui se réfèrent à deux réalités très différentes. On s'attendrait, par ailleurs, à ce que *transl* soit utilisé pour marquer une translittération. Or il s'agit de l'abréviation de translated, le mot anglais pour « traduit »... non traduit. On peut, dans le même ordre d'idée, s'étonner de trouver *frz.* pour Französich. Quant à *ags.* pour saxon, il est bien ardu de deviner son sens... Fort heureusement, ces inconvénients sont résolus, ou en voie de résolution, grâce à l'utilisation de l'informatique.

2. 4. L'informatisation ou la révolution lexicographique

De nos jours, la consultation de dictionnaires informatisés est devenue presque banale. Le premier dictionnaire disponible sur cédérom en France fut le *Dictionnaire Hachette* en 1988, il y a trente ans de cela, suivi du *Grand Robert* en 1989 puis du *Petit Robert* en 1996 (avec un texte préparé spécialement pour l'édition électronique) et de son rival, le *Petit Larousse*, la même année.

On en trouve aussi un très grand nombre en ligne, tantôt gratuits, tantôt payants. Certains présentent simplement le texte de dictionnaire existants alors que d'autres proposent des articles élaborés spécialement pour ce média, et parfois en constante évolution, comme l'*OED*₃ dont les mises à jour peuvent être suivies au jour le jour par l'utilisateur. La lexicographie est même devenue interactive avec des projets comme celui du *Wiktionary*. Quant aux dictionnaires électroniques de poche, très répandus au Japon et à Singapour, ils ne sont pas commercialisés par les éditeurs traditionnels mais par des sociétés de produits électroniques. Très petits et portatifs, ils peuvent même exister sous la forme d'application sur smartphone.

Le *TLF* et l'*OED* partagent la particularité d'exister l'un et l'autre sur support électronique, et d'avoir été tous deux pionniers en la matière. Bien entendu, il n'était pas question d'informatique lors de l'élaboration du *NED*, en revanche, nous avons déjà vu que la mise en place de l'*OED*₂ avait été plus que secondée par les atouts qu'offre l'utilisation des ordinateurs.

En ce qui concerne le *TLF*, dès le début de son histoire, la fée informatique s'est penchée sur son berceau. Il est né, s'est formé puis transformé en fonction des avancées technologiques de son temps. La jaquette originelle est d'ailleurs révélatrice de l'enthousiasme avec lequel les rédacteurs du *TLF* ont utilisé les toutes nouvelles possibilités

offertes par l'informatique naissante : « seul un ORDINATEUR pouvait dépouiller, classer et gérer, en moins de sept ans, 90 millions d'exemples extraits de bibliothèques de toutes disciplines. Employant pour la première fois cet instrument nouveau sur une aussi vaste échelle, 150 chercheurs et techniciens ont réalisé le DICTIONNAIRE NATIONAL qui manquait à la langue française contemporaine. Grâce à l'électronique, chaque mot est traité tant en fonction de données statistiques, que selon ses différentes significations et valeurs d'emploi. » L'informatisation a donc assisté le travail des lexicographes dès la conception de l'ouvrage, mais son rôle en est arrivé à dépasser le simple moyen technique mis à la disposition des spécialistes : en informatisant le dictionnaire lui-même, ce sont des stratégies de consultation nouvelles qui sont mises en place, permettant ainsi au lecteur-consultant de plonger dans une nouvelle ère, l'ère analogique.

2. 4. 1. Suivre le progrès

Les liens entre les deux dictionnaires et l'informatique sont à considérer à deux niveaux : celui de l'élaboration des ouvrages, et celui de leur informatisation dans leur version *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* et *OED₂*. Le premier aspect porte sur la grande aventure lexicographique qui a permis au *TLF* d'être un pionnier dans l'utilisation des nouvelles technologies au service de la lexicographie. Dans son ouvrage *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Jean Pruvost rappelle l'importance, dans ce domaine, de suivre le progrès :

De l'érudit-imprimeur, R. Estienne, auteur du premier dictionnaire de nomenclature française, au lexicologue-pionnier de la lexicographie mécanisée puis informatisée, B. Quemada, directeur du *TLF*, la démarche est la même : pour

survivre et progresser, les lexicographes doivent être au plus près des technologies les plus performantes, et savoir les accompagner et les modifier à leurs fins.¹⁹⁰

C'est ainsi qu'aïdés par un gamma 60 bull, les lexicographes ont réuni un matériel impressionnant, de nature à donner une vision extrêmement large, à défaut d'être exhaustive, de la langue et de ses états. Des cartes perforées aux logiciels de plus en plus puissants, des millions d'informations ont pu être traitées de manière à faire naître le plus extensif des dictionnaires de langue française.

Henri Béjoint rappelle l'importance de l'informatisation dans la pratique lexicographique, tout en en soulignant les limites :

Neither the computer nor the corpus or the use of linguistics have solved the problems of lexicography – a dictionary is still the produce of the competence of the lexicographer and of his pedagogical skills – but they have brought about profound changes in the dictionary text and in the job of the lexicographer.¹⁹¹ (ni les ordinateurs ni les corpus ou l'usage de la linguistique n'ont résolu les problèmes de la lexicographie — un dictionnaire est toujours le produit de la compétence du lexicographe et de son habileté pédagogique — mais ils ont apporté de profonds changements dans le texte du dictionnaire et dans le travail du lexicographe).

Les lexicographes du *NED* avaient déjà lancé l'idée du travail sur corpus avec le programme de lecture et le relevé de citations. La tâche est grandement facilitée par l'informatique. Ainsi, l'une des premières applications de la lexicographie assistée de l'ordinateur est la création des bases de données lexicales déjà contenue dans la distinction

¹⁹⁰ Jean Pruvost, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, coll. « Ecritures électroniques », Presses Universitaires de France, Paris, 2000, p. 5.

¹⁹¹ Henri Béjoint, *The Lexicography of English*, *op. cit.*, p. 1.

établie par Bernard Quémada entre lexicographie et dictionnaire.¹⁹² Selon lui, la lexicographie concerne la collecte et l'analyse des formes et des sens des unités lexicales. Son objectif premier est la mise en place de bases de données lexicales dont le rôle est de fournir l'éventail le plus large possible de données sur les mots et sur leurs emplois, sans être nécessairement liées à l'élaboration d'un dictionnaire en particulier. Les utilisateurs de ces bases de données seraient non seulement les lexicographes, mais aussi tous ceux, linguistes ou non-linguistes, qui s'intéressent à l'étude des mots. De fait, la constitution du *TLF* alla de pair avec la base FRANTEXT.

D'autres bases de données ont aussi été créées au début des années 1980, WordNet et EuroWordNet. WordNet, lancée par George Miller à Princeton en 1985, était à l'origine un outil de recherche pour des psychologues intéressés par l'acquisition du langage chez les enfants et proposait 150 000 mots organisés par classe grammaticale et par réseau sémantique, en envisageant une douzaine de types de relations (hyponymie, hyperonymie, antonymie, méronymie...). Par la suite, Charles Fillmore lance FrameNet à l'université de Berkeley dans les années 1990. Avec ses moyens pour identifier les sens, FrameNet apporte au lexicographe l'analyse du sens d'une unité lexicale, désambiguïse les synonymes, décrit la valence d'une unité, c'est-à-dire les mots qui apparaissent près d'elle dans un cadre.

La seconde approche consiste à examiner comment on passe d'un dictionnaire élaboré à l'aide de l'informatique à un dictionnaire informatisé. Là encore, il s'agissait de suivre le progrès. Le développement de l'informatique et l'accès d'usagers de plus en plus nombreux aux nouvelles technologies devaient incontestablement faire réfléchir les dictionnaristes, et les amener à inventer une nouvelle forme de dictionnaire. Le *TLF* tout comme l'*OED*, dans leur version papier, avaient en effet traversé plusieurs époques lors de leur élaboration, des très

¹⁹² Voir pour cela l'article « Notes sur *Lexicographie* et *dictionnaire* », in *Cahiers de Lexicologie* LI, 1987 II, pp. 229-242.

riches développements des premiers volumes à la plus juste mesure trouvée par la suite. L'objet n'en était pas moins impressionnant : seize volumes pour le *TLF*, qui auraient pu, selon Jean Pruvost,¹⁹³ atteindre les soixante si l'ouvrage n'avait trouvé de plus justes proportions à partir du quatrième et surtout du cinquième volume, vingt pour l'*OED* dans sa deuxième version. L'avantage indéniable du modèle informatique est le gain de place, pour l'utilisateur — pour s'en convaincre, il suffit de comparer les seize ou vingt volumes de la version papier et le compact-disc proposé dans la version informatisée, mais aussi pour le lexicographe, qui subit moins de pressions dictionnaires. Il faut entendre par là que la quantité de signes ne joue plus dans l'univers du multimédia et que l'espace de texte ne connaît en conséquence plus de limitation. Il n'était cependant pas question de recommencer un *TLF* ou un *OED*, ni de reprendre de bout en bout un ouvrage achevé : il fallait l'adapter à un nouveau modèle qui appelle d'autres formes de consultation.

Il faut dire que les possibilités sont démultipliées : il devient possible d'ajouter des outils, une grammaire, un thésaurus, des encyclopédies liées au contenu du dictionnaire. Tant d'informations peuvent être données que les lexicographes doivent être très sélectifs pour que l'utilisateur ne soit pas noyé sous un tel déluge. Par ailleurs, d'un point de vue pratique, l'informatique dans le traitement de l'information est également très utile pour vérifier les renvois ou encore s'assurer du respect de la règle de circularité.

L'informatisation de l'*OED*₂ débuta en 1984, subventionnée par les Presses Universitaires d'Oxford en partenariat avec IBM et l'université de Waterloo au Canada. Une première version sortit en 1992, puis fut corrigée à plusieurs reprises de manière à améliorer l'interface. Et c'est en 1987 que naquit réellement en France l'idée d'un *TLFi*, qui exigeait, en raison de la logique informatique, une rigueur de rédaction encore accrue.

¹⁹³ *Id.*, p. 95.

Jacques Dendien fut le maître d'œuvre du projet : il fallait en effet créer un nouveau type de document structuré en fonction d'une feuille de style rigoureuse et bien définie, en d'autres termes, repenser intégralement la forme du texte, sans en changer le contenu. Comme l'explique Jacques Dendien, « informatiser un dictionnaire ne consiste pas à écrire des logiciels plus ou moins géniaux, mais consiste beaucoup plus prosaïquement à **le transformer en document structuré** ». ¹⁹⁴ Le concept SGML (Standard Generalized Markup Language, un langage de balisage) fut utilisé pour décrire la structure des articles. Cela revient à définir les éléments constituant les articles et à les encadrer de balises textuelles afin d'indiquer, pour chacun d'eux, non seulement le type d'information contenue (définition, exemple, étymologie, bibliographie...), mais encore le début et la fin de cette dernière : une véritable syntaxe de l'article se dessine alors. Encore fallait-il que l'ensemble du texte fût disponible sur un support informatique, alors que les huit premiers tomes avaient été composés « au plomb », et que les tomes 11 à 13 présentaient un texte parfois lacunaire. Ce fut la Bibliothèque nationale de France qui en finança la saisie ; en 1994, grâce au soutien du CNRS et à l'énorme travail mené par le laboratoire dirigé par Jacques Dendien, lorsque fut achevée la rédaction du dernier volume, l'informatisation à proprement parler pouvait débiter, pour aboutir à l'« un des documents structurés les plus volumineux et complexe réalisé à ce jour » ¹⁹⁵.

Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, qu'informatiser le *TLF* revienne simplement à transposer un texte déjà lisible sur format papier sur un format numérique. L'utilisateur du *TLFi* est en droit d'attendre de nouvelles possibilités, et de nouveaux axes de recherche et de consultation, que nous allons à présent détailler.

¹⁹⁴ Jacques Dendien, « Histoire de l'informatisation du *TLF* » dans le livret d'accompagnement au *TLFi*, CNRS éditions, Paris, 2004, p. 14-15.

¹⁹⁵ *Id.*, p. 19.

2. 4. 2. Stratégies de consultation

L'informatisation représente un moyen très puissant de consulter le dictionnaire et elle touche un large public. Si l'*OED*₂ est sorti sous forme de cédérom, la première version du *TLFi* a été mise en ligne sur Internet ; il s'agissait en quelque sorte d'un test grandeur nature qui permettait non seulement de vérifier le bon fonctionnement du nouveau système, mais aussi de mesurer son impact auprès du public. La présentation officielle se déroula le 5 mars 2002 : alors qu'au mois de février de la même année, moins de cinquante pages étaient consultées quotidiennement, fin mars, on en comptait plusieurs milliers, et l'on en a dénombré plus de 160 000 par jour en 2004.¹⁹⁶

Avant de montrer quelle peut être l'étendue des possibilités de consultation du *TLFi* et de l'*OED*₂, il semble nécessaire de préciser les raisons pour lesquelles un usager de la langue est amené à consulter un dictionnaire : c'est, en effet, en fonction de ces raisons que peuvent s'expliquer les choix mis en œuvre dans les versions informatisées des deux dictionnaires.

Le recours le plus courant au dictionnaire s'explique sans conteste par la vérification orthographique. En consultant un dictionnaire alphabétique traditionnel dans ce but, le lecteur est souvent amené à tâtonner et à essayer toutes les orthographe possibles, parfois inattendues dans le cas de mots empruntés. Avec le *TLFi*, trois possibilités s'offrent au consultant dans l'onglet « Recherche d'un mot » : saisir le mot, dans ces conditions entre en jeu un correcteur orthographique intégré capable, entre autres, de rétablir les cédilles ou accents oubliés, mais aussi de proposer plusieurs mots d'orthographe approchante, utiliser les listes défilantes, dont la consultation rappelle celle d'un dictionnaire alphabétique traditionnel, ou bien effectuer une saisie phonétique — sans recourir à l'alphabet phonétique international,

¹⁹⁶ Ces chiffres sont donnés par Jean-Marie Pierrel dans la Préface du livret d'accompagnement au *TLFi*, *op. cit.*, p. 4.

que tout lecteur n'est pas censé connaître, mais à l'aide d'un clavier phonétique dans lequel chaque son est clairement expliqué — qui dirige directement vers l'article recherché.

Si l'on veut vérifier l'orthographe du mot *shampooing*, on cliquera ainsi sur les touches *CH-AN-P-OU-IN*, qui amèneront à une fenêtre proposant de se rendre à l'article *shampooing*, *shampoing*. On pourra aussi, comme dans de nombreux dictionnaires, s'assurer de la prononciation d'un mot, parfois périlleuse quand il s'agit d'emprunts tels que le *krish* malais, le *quattrocentiste* italien ou le *chiasme* grec.

3) Faites une saisie phonétique ?

Utilisez les boutons pour faire votre saisie

Sons saisis : CH-AN-P-OU-IN																			
Explication : <input type="text"/>																			
Consonnes	<table border="1"> <tr> <td>B</td><td>D</td><td>F</td><td>G</td><td>J</td><td>K</td><td>L</td><td>M</td><td>N</td> </tr> <tr> <td>P</td><td>R</td><td>S</td><td>T</td><td>V</td><td>Z</td><td>CH</td><td>W</td><td>NG</td> </tr> </table>	B	D	F	G	J	K	L	M	N	P	R	S	T	V	Z	CH	W	NG
B	D	F	G	J	K	L	M	N											
P	R	S	T	V	Z	CH	W	NG											
Voyelles orales	<table border="1"> <tr> <td>A</td><td>E</td><td>É</td><td>I</td><td>O</td><td>U</td><td>OU</td><td>Y</td> </tr> </table>	A	E	É	I	O	U	OU	Y										
A	E	É	I	O	U	OU	Y												
Voyelles nasales	<table border="1"> <tr> <td>AN</td><td>IN</td><td>ON</td> </tr> </table>	AN	IN	ON															
AN	IN	ON																	
<table border="1"> <tr> <td>Effacer le dernier</td><td>Effacer tout</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Valider 4</td> </tr> </table>		Effacer le dernier	Effacer tout	Valider 4															
Effacer le dernier	Effacer tout																		
Valider 4																			

On peut aussi souhaiter vérifier le sens d'un mot, auquel cas la question de l'orthographe ne se pose pas. Non seulement le *TLFi* propose une ou plusieurs définitions, mais on a aussi la possibilité de les rendre plus lisibles encore en peignant l'objet définition dans une couleur appropriée. De la même manière, il est possible de faire apparaître très nettement à l'écran les domaines techniques, exemples, auteurs d'exemples, codes grammaticaux... en somme tous les éléments constitutifs de l'article, ce qui permet, par exemple, de s'assurer que tel emploi est correct.

Recherche n° 1
Résultat 1/5

Aide Recherche d'un mot Recherche assistée Recherche complexe Listes de mots Historique Préférences TLFi

GENTLEMAN, subst. masc.

GENTLEMAN, subst. masc.

Homme de parfaite éducation, qui fait preuve de réserve et de distinction dans ses manières. *Synon. gentilhomme* (v. ce mot B), *homme du monde. Gentleman accompli; parfait gentleman; manières de gentleman; faire le gentleman; se conduire en gentleman.* Pour les arts, toute l'agitation politique entre l'aristocratie de 1770 et la constitution de 1816 se réduit à changer cette phrase : c'est un homme bien né en celle-ci : c'est un gentleman (*un homme aisé, qui a reçu une bonne éducation*) (STENDHAL, *Hist. peint. Ital.*, t. 2, 1817, p. 139). *Le vrai gentleman est ou doit paraître au-dessus de toute contrainte, il n'a point de maître et n'agit que par condescendance ou par devoir* (AMÉL, *Journal*, 1866, p. 223). *Quelquefois, un homme moins connu, mais élégant et recherché, un de ceux qu'on appelle, suivant les époques, vrai gentleman, ou parfait cavalier, ou dandy, ou autrement, s'assit à son tour devant le gâteau symbolique* (SLAUPASS, *Contes et nouv.*, t. 1, Gâteau, 1882, p. 776).
— *Emploi adj.* *De tous les Italiens, les Napolitains sont le plus gentilemen* (MÉRIMÉE, *Lettres Cresse de Montijo*, t. 1, 1870, p. 236). *Henri Delétang, aussi gentleman que possible, salue sa cavalière* (BUTOR, *Passage Milan*, 1954, p. 199).

REM. Gentleman-rider, subst. masc. Homme du monde qui monte des chevaux de course; jockey amateur. *Peuvent seuls monter dans les courses de gentlemen-riders : 1o les membres du Jockey-Club (...); 2o les officiers (...); 3o les personnes admises (...) par le comité des courses* (*Carnet des courses*, 1877). (LARCH, *Suppl.* 1880). *Un gentleman rider, fit-il un homme complètement nul, peut passer pour un modèle de fashion. Moi, je dis tout bonnement que c'est un sot* (RENAUD, *Avenir sc.*, 1890, p. 417).

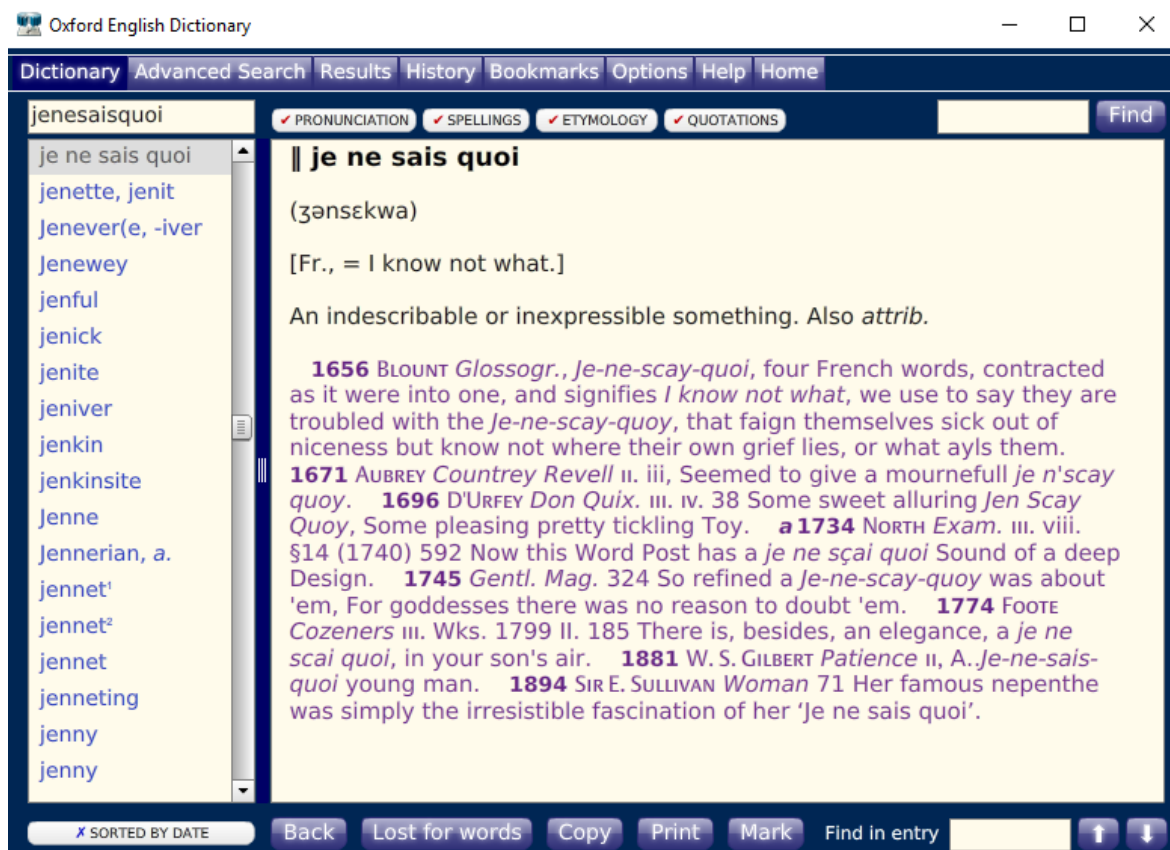
Prononc. et Orth. : [dʒɛntləmən] partiellement à l'angl. ou [gɑ̃tləmən] à la fr. dus. transcrit [dʒɑ̃tləmən]. Au plur. des *gentlemen* [dʒɛntləmən] ou [gɑ̃tləmən]. Le mot est admis ds *Ac.* 1932. **Étymol. et Hist.** 1558 *Les gentillemans* (PERLIN, *Descript. des Royaumes d'Anglet. et d'Escoce*, p. 28 ds *BOSS.*, p. 64); 1698 *Les Gentlemen* (*Observat. faites par un voyage en Anglet.*, p. 274, *ibid.*). Empr. à l'angl. *gentleman* attesté dep. le XIII^e s. (*NED: MED. s.v. gentil-man*) et composé, sur le modèle de *gentilhomme**, de *gentile* (de l'a. fr. *gentil*) et de *man* « homme ». **Fréq. abs. littér.** : 541. **Fréq. rel. littér.** : XIX^e s. : a) 264, b) 1 944; XX^e s. : a) 692, b) 616. Bbg. BECKER (K.). Sportanglizismen im modernen Französisch. Meisenheim, 1970, p. 39, 43, 51, 146, 333. - *BOSS.* 1920, p. 64. - *DARM.* 1877, p. 255. - *GOHEN* 1903, p. 329. - *NYROP* (K.). Qu'est ce qu'un gentleman? In : *N. (K.). Ling. et hist. des mœurs.* Paris, 1934, pp. 66-98. - *QUEM. DDL* t. 17.

Rôle des boutons

Par ailleurs, la recherche d'expressions est permise dans le cadre « tapez le mot » et l'utilisateur pourra aussi bien s'assurer de la validité d'une métaphore que se renseigner sur la correction de la syntaxe de tel membre de phrase.

Enfin, un écueil est parfois rencontré par les usagers de dictionnaires papier : celui de la lemmatisation. Un usager non averti peut ignorer que le terme *targui* correspond à la forme savante du singulier et de *touareg*. Le *TLFi* conduit automatiquement à cette forme, alors qu'une consultation sur support papier aurait entraîné le lecteur à fouiller dans toutes les entrées de la lettre T, tâche décourageante s'il en est.

L'interface de l'*OED*₂ est très différente, car elle ne propose, en première instance, que la possibilité de saisir le mot ou d'aller le chercher dans une liste défilante. Remarquons que l'on peut choisir de faire apparaître ou non la phonétique, les différentes orthographes, l'étymologie et les citations. Ceci étant, les difficultés rencontrées ne sont pas les mêmes en anglais et en français, notamment pour ce qui est de la graphie.



Toutes ces utilisations relèvent encore des méthodes les plus traditionnelles de consultation. Mais un dictionnaire informatisé ouvre d'autres perspectives bien plus novatrices, celles de la recherche transversale. Comme le signale Jacques Dendien, « il était nécessaire d'offrir à l'utilisateur des **services supplémentaires**, inédits dans le monde des dictionnaires électroniques, qui lui facilitent au maximum l'accès au *TLF*. »¹⁹⁷ Si le dictionnaire papier voit souvent son utilisation limitée aux seules entrées, le dictionnaire informatisé permet d'ouvrir la recherche à l'ensemble du texte. Pour cela, il fallait mettre en œuvre un moyen de communication entre le lecteur et le *TLF* : le logiciel STELLa (Système de Traitement et d'Exploitation en Ligne de la Langue) réalisé par le service Développements informatiques de l'ATILF. À l'aide d'un langage spécialement conçu pour le *TLF*, STELLa

¹⁹⁷ Jacques Dendien, « Histoire de l'informatisation du *TLF* » dans le livret d'accompagnement au *TLFi*, *op. cit.*, p. 20.

permet de formuler des requêtes et d'extraire des résultats dans le corps-même de l'œuvre. C'est, dans le fond, un retour à l'analogie que permet l'informatique. Et l'*OED*₂ n'est pas en reste avec les possibilités ouvertes par la recherche avancée (advanced search).

2. 4. 3. L'analogie retrouvée

En simplifiant, on peut dire qu'informatiser le dictionnaire c'est le rendre lisible après coup sur ordinateur, non pas seulement en substituant à sa forme éditoriale classique celle d'écrans-pages, mais en transformant son contenu en base de données relationnelles qui permettra d'afficher des données que la consultation manuelle ne pourrait parfaitement rassembler — la consultation, alors, n'étant plus seulement une démarche de reconnaissance et de lecture, mais une procédure de découverte, c'est-à-dire une exploration. Informatiser le dictionnaire revient à en faire un dictionnaire électronique, destiné à la consultation humaine.¹⁹⁸

Il faut entendre par ces propos de Gérard Gorcy et Françoise Henry que plus qu'un dictionnaire, le dictionnaire informatisé joue le rôle d'une véritable base relationnelle avec des affichages « intelligents » qui permettent au lecteur de formuler des requêtes précises.

Pour un dictionnaire électronique, on se sert d'un écran et d'une fenêtre, là où le dictionnaire papier propose l'entrée et la page. L'écran donne des informations explicites, qui peuvent être complétées dans une nouvelle fenêtre. Une requête renvoie à une seule entrée sur l'écran, et la fenêtre peut être facilement lisible, avec des espaces, l'emploi de différentes couleurs. Les abréviations et formules elliptiques peuvent être données en entier, ainsi qu'une information qui n'était pas forcément disponible auparavant : inflexions complètes de chaque mot, étymologies, synonymes, lignes de corpus... De plus, l'utilisateur est libéré des contraintes

¹⁹⁸ Gérard Gorcy et Françoise Henry, « Informatisation du *Trésor de la Langue Française (TLF)* : problèmes et perspectives » cités par Gérard Gorcy dans « Le *Trésor de la Langue française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire: Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 195.

alphabétiques. On peut accéder au contenu à l'aide d'une forme, d'un mot, d'une expression, d'un morphème, d'une abréviation... Même les requêtes incorrectes peuvent être traitées. Les renvois sont au bout du doigt. On peut rechercher toutes les occurrences d'un mot donné dans les entrées, ou toutes les définitions contenant tel mot. Enfin, le dictionnaire électronique propose des facilités visuelles et sonores, il propose la prononciation de mots, parfois même de phrases, avec un choix d'accents. Il peut aussi avoir des illustrations sonores pour les cris d'animaux, le tonnerre... Parfois également des clips vidéo.

En un mot, contrairement à son frère de papier qui ne connaît qu'une méthode de consultation, formelle et alphabétique, le dictionnaire informatisé libère l'information de son carcan linéaire en lui rendant sa dimension analogique. C'est ce que relève Jean Pruvost quand il écrit que « l'ordre analogique reprend tous ses droits à travers les recherches par critères, par auteurs de citation, par renvois et contraires, à travers les recherches croisées, les accès thématiques, etc. »¹⁹⁹ Comment l'analogie est-elle mise en œuvre ? De quels biais l'utilisateur dispose-t-il ?

Nous avons déjà vu les possibilités proposées dans l'onglet « Recherche d'un mot » dans le *TLFi*, mais elles restent encore proches, bien qu'indéniablement plus puissantes, des méthodes de consultation traditionnelles. Avec les onglets « Recherche assistée » et plus encore « Recherche complexe » le *TLFi* ouvre les portes de la transversalité, puisqu'il est désormais possible de formuler des requêtes portant sur l'examen sélectif de certains éléments des articles d'un type donné, ce qui permet d'effectuer en un temps record des recherches qui auraient nécessité au moins une, sinon plusieurs, lectures intégrales du *TLF*. Il semble utile d'examiner un peu plus en profondeur ces deux méthodes. La recherche assistée permet de combiner cinq critères de sélection dont le code grammatical, l'indicateur d'emploi ou encore

¹⁹⁹ Jean Pruvost, *Dictionnaires et nouvelles technologies, op. cit.*, p. 21.

le type d'objet textuel recherché lié à un contenu spécifié. Ce dernier critère est précieux au plus haut point lorsqu'on s'intéresse de près aux emprunts. En effet, on peut sélectionner le type « langue empruntée », compléter le formulaire en spécifiant, par exemple, le contenu « amharique » et l'on obtient la liste des mots dont la notice étymologique signale qu'ils ont été empruntés à cette langue.

5) Le passage doit contenir au moins un objet textuel de type et de contenu donnés

a.) Indiquez le type de l'objet recherché : ([Voir la signification des types d'objets](#))
b.) Indiquez le ou les contenus que l'on doit trouver dans l'objet (ligne "Oui") ou que l'on ne doit pas trouver (ligne "Non").

	Contenu 1 ?	Contenu 2 ?	Contenu 3 ?
Oui	amharique		
Non			

[Aide](#) [Recherche d'un mot](#) [Recherche assistée](#) [Reche](#)

Recherche n° 2
Résultats 1 à 2/2

Objets de la recherche : 1 Langue empruntée 1

1 NÉGUS¹, subst. masc.
2 RAS², subst. masc.

Affichage détaillé ?

Montrer/cacher dans la fenêtre de droite :

1 Langue empruntée

Mais évidemment, il faut pour cela que l'emprunt ait été direct, car le *TLFi* lie obligatoirement le type et le contenu, c'est-à-dire que, dans la notice étymologique, on trouvera la mention « empr. à l'amharique ».

Pour ce qui est de l'*OED*₂, le même style de fonctionnalités est proposé. On peut effectuer une recherche de langue dans la partie étymologique, par exemple, même si on ne peut pas véritablement préciser qu'il s'agit d'une recherche d'emprunt.

Dictionary **Advanced Search** Results History Bookmarks Options Help Home

Search for entries quotations containing

IN

IN

Do this operation first

IN

Case-sensitive searching
 Exact character searching
 Matches occur in the same section

Part of Speech filter

noun preposition
 pronoun interjection
 adjective prefix
 article suffix
 verb combining form
 adverb participle
 conjunction phrase

Dictionary **Advanced Search** Results History Bookmarks Options Help Home

birr, <i>n.</i> ²	Pl. birr, birrs. [ad. Amharic bærr. Earlier used of various foreign silver coins]
Falasha	(fə'lo:ʃə) [Amharic falasha exile, immigrant.] One of a group of people
madoqua	('mædækwə) [Amharic .] A tiny antelope of Abyssinia, Neotragus saltator
Negus ¹	(9) neguz, 9 negoos. [Amharic negus or n'gus kinged, king.] The title of the
ras	ras (rɑ:s) [a. Amharic rās head, chief, from Arab.: cf. reis ² ,
Sanga	Sanga ('sæŋə) [Amharic .] A bull or cow belonging to the East African
shamma	Also chamma, shama. [Amharic .] A long loose robe resembling a toga, worn by
shifto	ali shúfto bandit, ad. Amharic .] A Somali bandit or guerrilla, operating mainly
teff	on. thaff, theff. [a. Amharic tēf, tīēf, Tigré ṭâf, native names
tej	ṭedge, tedje; tedj. [Amharic .] A kind of mead that is the national drink of
tocusso	o) Also tocussa. [a. Amharic .] A name used in Ethiopia for finger millet, Eragrostis
tora	a ('tɔərə) [a. Amharic .] In full, tora hartebeest. A light brown hartbeest
walia	('wɔ:lɪə) [a. Amharic .] The Ethiopian ibex, Capra walie. Also walia
Zar, <i>n.</i>	:(r) [Arab. zār, ad. Amharic , said to be ad. jār, name of a sky deity in a
zimb	zimb (zɪmb) [Amharic .] A dipterous insect of Abyssinia, allied to a

15 matches in 15 entries

Les fonctionnalités de la recherche complexe dans le *TLFi* sont encore plus puissantes, puisqu'elle propose une transposition de la démarche humaine à l'aide du formulaire où l'on peut définir non seulement le type et le contenu textuel, mais encore la relation

d'interdépendance entre eux sur six niveaux, ce qui représente un outil hors norme, d'une puissance inégalée.

Enfin, le *TLFi* propose de créer des listes de mots, soit manuellement, si l'utilisateur saisit lui-même une liste, soit automatiquement, ou par flexion d'un lemme, ou par extraction à partir de l'ensemble du texte du *TLF* et non plus seulement à partir des entrées. Dès lors, ce sont de véritables corpus de travail qui peuvent être constitués.

D'infinies possibilités d'accès aux données, de consultation, d'analyse, d'extraction d'informations, d'interrogations sont désormais ouvertes, ce qui représente sans doute une manne pour les chercheurs. Jacques Dendien écrit d'ailleurs à propos de l'informatisation du *TLF* qu'« elle offre à la communauté scientifique travaillant dans le domaine des industries de la langue un matériau d'une richesse incomparable permettant l'extraction de connaissances portant sur le français et la réalisation de moyens nouveaux pour en assurer le traitement informatique. »²⁰⁰ Constituer un corpus de travail, des exempliers, des anthologies, spécifier des requêtes, calculer des fréquences, dater la forme d'un syntagme sont autant de nouveaux horizons ouverts et à parcourir avec la facilité et la rapidité propres à l'informatique, de quoi s'exclamer qu'« il y a de la boîte de Pandore dans un dictionnaire informatisé, celle correspondant à la tradition de la jarre d'Héphaïstos contenant non pas tous les maux mais tous les bienfaits, avec l'émergence imparable de nouvelles urgences à satisfaire. »²⁰¹

Dans l'harmonie de ces louanges, on pourrait cependant relever un bémol. Certes, le *TLFi* n'est pas simplement un dictionnaire électronique proposant sur un écran les mêmes services que ceux dont dispose le lecteur sur la version papier : les moyens de consultation sont indubitablement plus variés, plus puissants, et ouvrent le champ à une véritable plongée au sein du texte, une exploration en profondeur du dictionnaire. Or la fidélité au texte du *TLF*

²⁰⁰ Jacques Dendien, « Histoire de l'informatisation du *TLF* » dans le livret d'accompagnement au *TLFi*, *op. cit.*, p. 7.

²⁰¹ Jean Pruvost, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, *op. cit.*, p. 80.

interdit des mises à jour qui pourraient pourtant sembler nécessaires. En effet, si chaque article recense précisément toutes les connaissances à la pointe du savoir scientifique au moment de sa rédaction, ce savoir est susceptible de vieillir et de mériter parfois des compléments. Ainsi, on pourrait déplorer l'absence de mots, dans la nomenclature, pourtant d'emploi courant aujourd'hui. C'est le cas du *cookie*, que connaissent aussi bien les gourmands que les utilisateurs d'Internet, malheureusement absent, puisque trop récent sans doute, des textes dépouillés. Il serait aussi possible de songer à compléter l'information bibliographique, d'enregistrer des sens plus récents, comme celui de *kif*, par exemple, et de nouvelles dérivations (*kiffer*), ou encore d'élargir la part faite aux sens inventoriés dans la francophonie. Gérard Gorcy cite l'exemple québécois d'*avoir les yeux comme des pistolets*, « avoir les yeux animés d'un grand sentiment de colère », ²⁰² ignoré en France, mais pourtant existant et qui mérite donc sa place dans ce grand dictionnaire de la langue française. De tels écueils sont inévitables dans la mesure où la version informatisée du *TLF* se veut absolument fidèle à la version originale, mais l'informatisation ouvre des pistes non négligeables pour un apport ultérieur de compléments.

Pour ce qui est de l'*OED Online*, il est disponible depuis mars 2000 par souscription. Le texte comporte le contenu de l'*OED*₂ ainsi que des suppléments, et est constamment enrichi par les nouveaux matériaux revus de l'*OED*₃. Le résultat est agréable à l'œil et d'une utilisation aisée avec une interface qui propose de nombreuses possibilités de recherche. Il est ainsi possible de combiner deux mots pour une recherche onomasiologique (si on tape *fear* et *spider*, on est renvoyé à *arachnophobia*).

²⁰² Gérard Gorcy, « Le Trésor de la Langue Française (*TLF*) : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 206.

Malheureusement, on ne sait pas toujours quand a été rédigé tel ou tel article, ni s'il a été révisé. Or l'*OED* a connu plusieurs avatars et il peut être utile de savoir si la notice a été rédigée avant 1928 pour le *NED*, avant 1933 pour le supplément, avant 1976 pour l'*OED*₂... Et les entrées, que ce soient celles qui ont été modifiées ou celles qui ont été récemment ajoutées, sont transformées dès que de nouvelles informations deviennent disponibles, de telle sorte que les strates précédentes sont irrémédiablement perdues. C'est ce qui fait déplorer à Charlotte Brewer la « volatilité déconcertante » de ces nouveaux dictionnaires.²⁰³

Bien entendu, si le format électronique a développé le potentiel proposé par les dictionnaires pour la recherche sur les propriétés sémantiques et syntaxiques des mots, le dictionnaire papier a encore des avantages : il est peu coûteux et peut être plus rapide à consulter qu'un dictionnaire électronique pour une simple recherche. On peut cependant imaginer pour l'avenir des dictionnaires « intelligents », qui décèleraient le type exact d'information recherché après une évaluation du contexte. Ceci étant, l'informatique ne peut pas tout faire, et si elle est un soutien précieux, un outil formidable, la présence humaine demeure indispensable. Par ailleurs, les principales questions de la lexicographie n'ont pas été résolues : qu'est-ce qu'un sens et combien de sens un mot a-t-il ? Qu'est-ce qu'une unité lexicale ? Une collocation ? Un idiomme ? Même un espace agrandi comme celui des dictionnaires électroniques ne peut pas résoudre tous les problèmes du lexicographe.

Et parmi ceux-là, la façon de rendre compte d'un mot venu d'ailleurs, de considérer le degré de son intégration et donc, en quelque sorte, de légitimer sa présence dans la langue n'est pas le moindre. C'est ce que nous allons examiner à présent, en pénétrant au cœur des articles, pour montrer quels partis ont retenu les rédacteurs de l'*OED* et du *TLF*.

²⁰³ Charlotte Brewer, *Treasure-House of the Language*, Yale University Press, New Haven-Londres, 2007, p. 245.

III.

TRAITEMENT DES EMPRUNTS

DANS LE *TLF* ET L'*OED*

Dans l'imaginaire collectif, le dictionnaire contient tous les mots de la langue, un fait nettement encouragé par les éditeurs et par les publicités. En conséquence, si un mot n'apparaît pas dans la nomenclature, on peut être tenté de croire qu'il n'existe pas. Le dictionnaire avalise donc la langue puisqu'on lui confère un statut d'arbitre indiscuté en plus de celui de dépositaire de la somme de tous les savoirs. Il s'agit là d'une illusion, certes rassurante, de totalité et d'universalité, mais qui ne demeure qu'une illusion.

Ces faits sont particulièrement vrais dans le cas des emprunts, qui soulèvent souvent bien des interrogations chez les locuteurs, et l'on peut chercher un mot dans le dictionnaire pour déterminer s'il « est » français ou anglais selon le côté de la Manche où l'on se situe. Or nous avons déjà vu que, tant dans l'*OED* que dans le *TLF*, certains termes sont présentés comme des mots étrangers, et pourtant intégrés à la nomenclature.

La politique de l'inclusion des emprunts dans la nomenclature est révélatrice à bien des égards, et témoigne de l'image de la langue que revendiquent les lexicographes. Gérard Gorcy écrit à ce propos :

Une certaine conception de l'histoire de la langue sous-tendait ces choix : non pas celle d'un greffier d'état civil enregistrant la vie et la mort des mots ou des sens, mais celle de l'historien s'attachant non seulement aux changements, mais aussi aux permanences que constatent d'importants dénombrements ; une certaine conception de l'écrit également suivant laquelle la langue des écrivains est à la fois le reflet de l'usage actuel et, par des essais néologiques ou syntaxiques, le présage de l'usage futur.²⁰⁴

²⁰⁴ Gérard Gorcy, « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, p. 189.

Il s'agit donc de rendre compte des mouvements de la langue, en la considérant en relation avec la société qui la porte. Or cette société s'enrichit continuellement au contact avec l'autre, contact accru au cours des XIX^e et XX^e siècles du fait de la multiplication des moyens de communication et du développement des transports. Il était donc indispensable de rendre compte des nouveautés, néologismes de toute espèce, au rang desquels figurent en bonne place les mots venus d'ailleurs. Le sujet demeure toutefois délicat, dans la mesure où nul ne saurait présager de l'avenir des emprunts, qui disparaissent parfois aussi rapidement qu'ils étaient arrivés. Si « la bataille des dictionnaires se joue plutôt sur l'extension de la nomenclature traitée et sur l'accueil plus ou moins large fait aux néologismes de forme, aux régionalismes de France et hors de France, aux anglicismes et aux américanimes »²⁰⁵ — notons au passage qu'il n'est question ici que d'emprunts de type anglophone, signe d'une stigmatisation déjà évoquée, comment alors intégrer de manière cohérente et rigoureuse les mots d'origine étrangère ?

Parmi le vaste corpus réuni pour la nomenclature du *TLF*, une politique des emprunts ne pouvait manquer de se dessiner, ainsi énoncée par Paul Imbs :

Une précaution [...] a été appliquée pour l'admission définitive [...] des mots étrangers rencontrés. Lorsque ces mots n'étaient attestés qu'une seule fois dans nos textes, nous avons demandé qu'ils soient en outre "autorisés", c'est-à-dire accrédités par leur présence dans la nomenclature ou de *L'Académie* ou du *Littré*, ou encore du *Dictionnaire général*, d'un des grands *Larousse* encyclopédiques ou de l'un des deux *Robert* ; c'est-à-dire dans les ouvrages lexicographiques à nomenclature ouverte et à autorité consacrée soit à cause de la qualité ou de la

²⁰⁵ *Id.*, p. 190.

qualification de leurs auteurs, soit en raison de leur large diffusion auprès du public cultivé.²⁰⁶

Comme l'ensemble de l'ouvrage, cette politique a évolué au fil de l'élaboration des volumes.²⁰⁷ Ainsi, les ethniques, dérivés de noms de pays, de ville ou de personnes ne devaient être retenus qu'en cas d'emploi adjectival. Pour ce qui est des noms propres devenus communs, ils ne pouvaient être admis que s'ils cessaient de désigner une personne pour représenter une classe comme l'*harpagon*, le *frigidaire* ou la *mobylette*. Les mots et expressions latins ou étrangers, pour leur part, ne devaient être accueillis si on ne les trouvait au moins chez deux auteurs ou bien chez un auteur et dans un dictionnaire. Enfin les mots régionaux, tels le *bourrier*, ne pouvaient trouver une place dans la nomenclature que s'ils étaient employés spontanément dans une région sans singularisation par rapport à la langue commune. À partir du quatrième volume cependant, les ethniques, dérivés de noms de pays, de villes ou de personnes ont fait l'objet d'une discrimination plus serrée, ne pouvant être conservés que s'ils dépassaient le statut déterminatif pour devenir caractérisants, ainsi que le signale Gérard Gorcy.²⁰⁸

Pour ce qui est de l'*OED*, la préface indique clairement la façon dont est envisagée l'appartenance à la langue anglaise. Les mots sont répartis en quatre catégories : « *naturals, denizens, aliens, and casuals* »²⁰⁹ (indigènes, résidents, étrangers et occasionnels). Les mots indigènes sont tous autochtones et complètement naturalisés. Les mots résidents sont

²⁰⁶ Paul Imbs, préface du *Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XXVII.

²⁰⁷ Les précisions suivantes ont été recueillies dans l'article de Claudine Jurin « Etablissement d'une nomenclature : principes méthodologiques » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 21-27.

²⁰⁸ Gérard Gorcy, « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 187-207.

²⁰⁹ James Murray, préface du *New English Dictionary*, op. cit., p. xxvi.

totallement naturalisés quant à leur emploi, contrairement à leur forme, leur flexion ou leur prononciation (comme c'est le cas pour *table d'hôte* ou *aide-de-camp*). Les mots étrangers relèvent de réalités étrangères et, s'il est besoin d'en faire usage, ne trouvent pas d'équivalent en anglais (*shah*, *geyser*). Enfin, les mots occasionnels sont également des mots étrangers, mais dont l'emploi n'est pas habituel, et qui apparaissent de façon temporaire, par exemple dans des journaux de voyage.

Ces catégories ne sont évidemment pas étanches, et la tendance systématique est de glisser progressivement de la dernière catégorie (les occasionnels) vers la première (les indigènes). Ceci étant, Murray appelle l'attention de son lecteur sur le fait que bien souvent, des mots étrangers et occasionnels provenant de langues méconnues sont volontiers naturalisés, et ce, rapidement, tandis que les mots provenant du français ou de langues communément étudiées telles que le latin, dont on peut supposer qu'elles sont bien connues ne serait-ce que des milieux érudits, conservent souvent le statut de résidents pendant des siècles : *phenomenon* est ressenti comme grec, *genus* comme latin et *aide-de-camp* comme français. Un indicateur (ll) est utilisé pour signaler les mots résidents et les mots étrangers, ainsi que les mots occasionnels se rapprochant le plus de ces deux catégories.

La frontière entre les différentes catégories est souvent bien ténue, et Murray savait bien qu'il était impossible de remporter une adhésion unanime tant sur l'inclusion des mots que sur leur classement. Mais il coupe court aux controverses en déclarant : « a line must be drawn somewhere »²¹⁰ (il faut bien poser une limite quelque part).

Voilà donc pour ce qui est de l'économie générale du *TLF* et de l'*OED*, vastes entreprises d'un genre novateur, fruit des recherches universitaires les plus poussées de leur temps. Qu'en est-il au juste de la mise en place d'un tel projet ? Des choix concernant le

²¹⁰ *Id.*, p. xxvi.

traitement des emprunts dans la pratique devaient être effectués, choix que nous allons à présent examiner. Après avoir repéré les étapes de la captation lexicographique, nous examinerons le traitement des différents éléments empruntés, puis nous nous pencherons sur les indications données sur ces derniers avant de terminer sur les particularités propres au traitement des emprunts.

1. ÉTAPES DE L'EMPRUNT ET CAPTATION LEXICOGRAPHIQUE

Nous avons déjà vu que l'emprunt devait passer par trois étapes avant d'être véritablement considéré comme partie intégrante de la langue : d'abord xénisme, *aliens* pour Murray, lorsqu'il renvoie uniquement à une réalité étrangère, puis pérégrinisme (*denizens*) quand on peut le considérer comme partagé par l'ensemble de la communauté linguistique, bien que restant lié à un autre pays, il ne pénètre définitivement le fonds lexical qu'à partir du moment où il s'est entièrement adapté à l'usage national (*naturals*). Qu'il soit parvenu jusque dans la langue directement depuis la langue source ou qu'il ait subi le prisme d'une langue relais susceptible d'avoir déjà infléchi sa forme ou son sens, l'emprunt finalement réalisé verra son origine et son histoire dessinées dans les dictionnaires.

Il convient à ce propos de rappeler les différentes étapes de la captation lexicographique : le mot emprunté apparaît d'abord chez un individu avant d'être adopté par le groupe. Il suit en cela, d'une certaine manière, le chemin tracé par Fénelon dans un célèbre passage de la *Lettre à l'Académie* :

Un terme nous manque, nous en sentons le besoin : choisissez un son doux et éloigné de toute équivoque, qui s'accommode à notre langue, qui soit commode pour abrégier le discours. Chacun en sent d'abord la commodité : quatre ou cinq personnes le hasardent modestement en conversation familière ; d'autres le répètent par goût de la nouveauté ; le voilà à la mode. C'est ainsi qu'un sentier qu'on ouvre dans un champ devient bientôt le chemin le plus battu, quand l'ancien chemin se trouve raboteux et moins court.²¹¹

²¹¹ Fénelon, *Lettre à l'Académie*, chapitre III, ce passage est cité par Paul Imbs dans la préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XXII.

L'emprunt, alors connu des usagers de la langue, peut commencer son trajet vers les dictionnaires : il faut en principe pour cela tout d'abord que les linguistes s'aperçoivent de son existence afin que les lexicographes l'intègrent par la suite dans un dictionnaire.

Dans les cas particuliers du *TLF* et de l'*OED*, il faut noter que la nomenclature a été élaborée à partir d'un corpus de textes écrits, dont la grande majorité provient d'œuvres littéraires. Qu'en déduire ? Tout d'abord que les emprunts traités relèvent d'un emploi relativement courant dans la mesure où n'ont été sélectionnés que les mots apparaissant chez plusieurs auteurs. D'autre part, on peut subodorer que la langue parlée s'était emparée des emprunts avant la langue écrite, et donc que la première attestation trouvée est vraisemblablement postérieure à l'apparition du mot dans la langue, qu'il est extrêmement difficile de dater avec précision. Toutefois, le *TLF* et l'*OED* présentent l'avantage incontestable de préciser systématiquement la date, ou à défaut la période, d'apparition de l'emprunt. Ainsi, la notice historique du mot *bateau* nous informe qu'on en trouve une première mention écrite en 1138, alors que celle de la *mouette* indique une première apparition entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle. De la même manière, l'*OED* signale une première attestation *d'easy*, de l'ancien français *aisié*, « c 1200 », c'est-à-dire vers 1200 (« *Trin. Coll. Hom.* 47 Offredde loc for him . alse hie aisie was; gif hie was riche wimman . a lomb..gif hie was poure two duue briddes. »), tandis que la première attestation datée de façon certaine est fixée à 1225 (« *Ancr. R.* 20 Et te one psalme 3e schulen stonden, 3if 3e beoð eise, [v.r. aise] & et te oðer sitten »). La notice étymologique du *TLF*, pour sa part, s'abrite derrière des auteurs de référence, précisément cités, ce qui n'est pas le cas dans l'*OED* qui fait mention d'autres travaux lexicographiques plutôt que de recherche scientifique :

a. F. buffon, bouffon, a. It. buffone buffoon, f. buffa a jest, connected with buffare to puff; Tommaseo and Bellini consider the sense of 'jest' to be developed from

that of ‘puff of wind’, applied fig. to anything light and frivolous; others, e.g. Litttré, refer it to the notion of puffing out the cheeks as a comic gesture — nous soulignons.

De plus, en cas d’hésitation, les discussions éventuelles ainsi que les éléments susceptibles de confirmer ou d’infirmar telle ou telle hypothèse sont clairement exposés. On s’en rend compte dans le *TLF* avec le traitement de *bâbord* qui montre la grande prudence manifestée par les rédacteurs de la partie étymologique :

empr. au m. néerl. *backbord*, de même sens (SAGGAU 1905, p. 5 / ; VALKH., p. 50) [...]. L’étymon a. nord. *bakbordi* (DE GOROG, p. 4), ne peut convenir étant donné l’entrée relativement tardive du mot en fr. L’étymon b. all. *backbord* (BEHRENS *D.* 1923, p. 69 ; *REW*³) est moins satisfaisant du point de vue hist., les relations maritimes fr. étant beaucoup plus actives avec les Pays-Bas qu’avec l’Allemagne du Nord.

Il en va de même dans l’*OED* qui propose parfois de très longs développements étymologiques pour exposer les différentes hypothèses dignes d’être examinées, comme le montre ce long passage qui clôt la rubrique étymologique consacrée à *compass* :

The history of this word and its associated verb in the Romanic langs. has not yet been determined, and it presents many points of uncertainty. It is doubtful whether the n. is Common Romanic (the Sp. being app. from Fr. or Pr.), and as yet uncertain whether the n. is derived from the vb., or the vb. from the n. If the n. was the origin, it would predicate a L. type *compassus, f. com- together or intensive + ? passus step, pace; if the vb. was the earlier, compassare would be ‘to pass or step together’ or ‘completely’ (see Diez *passare*), and *compassus, compasso, the action of doing so. The early history of the senses of the n. is

equally obscure: in OF., 'measure', primarily perhaps 'measure kept in walking together', 'artifice, subtilty', and 'pair of compasses', appear all to be early senses; it is at present impossible to say whether the instrument took its name from 'measuring' or from 'equal stepping'. It is probable that the sense 'circumference, circle, round' which is slightly exemplified in OF., but has received so great a development in Eng., is derived from the name of the instrument; but the converse is also possible; cf. L. *circinus* compasses, from *circa* round, etc.; also Ger. *zirkel*, (1) circle, (2) compasses. The later application to the Mariner's Compass, recognized in modern French, but chiefly developed in English and the Teut. langs., is also of obscure origin; it may easily have arisen out of the sense 'circle' or 'circuit', as showing the circle of the winds; but in German this sense appears to have been preceded by those of 'gnomon' and 'sun-dial', which may point in another direction. The Greek name of the *circinus* or compasses was *διαβήτης*, from *διαβαίνειν* to stride or walk with the legs apart, to stride, step, or pass over: it is not impossible that *compassus* and *compassare* may have been employed to render these words, and as *διαβήτης* also meant the gnomon of a sun-dial, it is conceivable that this indicates the way in which *compassus* came to be used for dial, and mariner's compass.

The OF. senses all appear early in ME. In the uncertainty as to the relations between these, it is impossible to arrange them in any certain order in Eng., and that adopted is merely provisional, and subject to alteration when Romanic scholars shall have ascertained the previous history of the word in their own domain.

Comme on ne peut manquer de le constater, l'histoire des emprunts est relatée avec la plus grande minutie, et l'on peut s'attendre à ce que la notice étymologique soit le lieu de prédilection de tels développements. Mais nous verrons que l'emprunt peut être débusqué dans bien d'autres refuges. Nous nous demanderons en outre comment le *TLF* et l'*OED* évaluent le degré d'intégration des mots venus d'ailleurs, et par quels moyens ils retracent leur périple.

1. 1. Où débusquer l'emprunt ?

Le *TLF* a été conçu comme un dictionnaire synchronique, l'*OED* s'inscrit, pour sa part, dans une perspective diachronique, mais si les structures des articles sont bien distinctes comme nous l'avons déjà évoqué, nous verrons que les emprunts se manifestent dans les mêmes rubriques.

Les articles du *TLF* sont organisés en deux grandes parties : la première analysant les mots en synchronie, la seconde, en diachronie. En toute logique, les informations d'ordre historique et étymologique se situent à la fin de l'article. Ce sera le lieu privilégié de l'emprunt puisqu'on y trouvera toutes les indications concernant le pays d'origine du mot, son trajet et son arrivée, une sorte de carte d'identité en somme, précisant la date et le lieu de naissance de l'emprunt, ses ascendants et descendants, ainsi que ses adresses successives. A l'inverse, l'*OED*, suivant la tradition historique et philologique, fait figurer en tout début d'article la notice étymologique de sorte que l'origine du mot apparaisse de façon immédiate.

Mais il est aussi possible de trouver mention de l'emprunt dans la rubrique synchronique du *TLF*, en particulier lorsque l'on a affaire à un xénisme : la définition renvoie alors systématiquement au pays d'origine du mot comme on peut s'en rendre compte avec l'*émir*, « titre porté autrefois et actuellement par des personnages importants du monde musulman, turc et arabe », la *pampa*, « vaste plaine herbeuse de l'Amérique du Sud » ou le

kibboutz, « communauté agricole de l'Etat d'Israël ». Interrogées sur les mêmes exemples, les définitions de l'*OED* nous montrent une tendance identique : *emir*, « A Saracen or Arab prince, or governor of a province », *pampa*, « The name given to the vast treeless plains of South America south of the Amazon, esp. of the Argentina and the adjacent countries. (The similar plains north of the Amazon are known as llanos.) », *kibbutz*, « A collective settlement in Israel, owned communally by its members, and organized on co-operative principles. » On voit donc bien que la rubrique étymologique n'est pas la seule qui attribue une origine aux emprunts, et que les définitions sont aussi riches d'enseignement quant à l'intégration des termes.

D'autres rubriques peuvent également renseigner le lecteur sur le mot emprunté. La phonétique est ainsi toujours indiquée dans la rubrique *prononciation*, en tête d'article dans l'*OED*, en fin dans le *TLF*, or cette dernière est souvent révélatrice de l'emprunt lorsque le mot n'obéit pas aux règles locales. C'est le cas par exemple pour le *football*, qui, prononcé à la française, devrait apparaître sous la forme [footbal] ou [fotbal], mais dont le *TLF* précise qu'il doit être rendu sous la forme [futbo:l]. *Raison d'être*, dans l'*OED* est phonétiquement présenté sous la forme [rezɔ̃detr]. On note la présence d'une nasale tout à fait allogène pour le système linguistique britannique, comme l'est d'ailleurs la prononciation [ɛ] du graphème <ai> pour lequel on attendrait davantage une réalisation [ei] comme dans *raise*.

On peut aussi proposer deux prononciations différentes, ce qui indique une hésitation, et met donc en évidence le caractère étranger du mot. Ainsi, le *docker* bénéficie de deux possibilités phonétiques dans le *TLF*, [dokɛ:R] ou [dok:œR], tout comme *minuetto* dans l'*OED*, [minu'etto] ou [minju:'etəʊ], suivant que le mot respecte la prononciation italienne ou se conforme au contraire au système phonétique de l'anglais. Cela dit, de nombreux emprunts, parfois parce qu'ils ont subi des modifications à leur arrivée en français, ne présentent aucune

ambivalence pour ce qui est de la prononciation. Cette attitude est moins généralisée en anglais, car la naturalisation n’y revêt pas forcément un caractère systématique. Il est ainsi considéré de bon ton d’adopter une prononciation à la française — ou, dans le cas cité, à l’italienne — ce qui n’est pas sans conférer un certain prestige érudit au locuteur.

Il en va de même pour les indications de type morphologiques et orthographiques parfois ajoutées à la rubrique *prononciation* sous la mention *prononciation et orthographe* dans le *TLF* et placées en tête d’article dans l’*OED*, qui sont susceptibles de mettre le lecteur sur la piste de l’emprunt, surtout lorsque l’on est confronté à des irrégularités. C’est le cas du *scénario*, dont le *TLF* nous dit qu’il « s’est écrit à l’italienne : *scenariorum* avec pour plur. la forme ital. „*des scenari*” et au sens de "description de l’action d’un film". » De manière analogue, l’*OED* propose deux pluriels pour *serum*, « sera » ou « serums » suivant que l’on conserve le pluriel neutre latin ou non.

Les *remarques* sont aussi parfois riches d’enseignement sur l’origine étrangère d’un mot. Si nous reprenons l’exemple du *kibboutz*, nous y apprenons que « DUPRE 1972 note „le pluriel *kibboutzim* passera difficilement en français” ». À défaut d’indiquer précisément l’origine étrangère du mot, une telle formulation montre cependant très clairement que ce dernier ne relève pas du fonds lexical français. C’est aussi dans les *remarques* que l’on pourra découvrir des informations de nature orthographique sur la graphie originelle d’un mot : dans l’article *rosbif*, une remarque présente ainsi la graphie *roastbeef* ou *roast-beef* comme un « calque de la graph. angl. » Pour ce dernier point, c’est encore une fois en tête d’article que figurent les variantes graphiques dans l’*OED*, parfois assorties d’un commentaire comme on peut le constater pour *cutlet*, « Also *costelet*(te, *côtelette*. a. F. *côtelette* (formerly *costelette*, whence 18th c. Eng. form), double dim. of *coste*, *côte* (dim. *costele*) rib. The mod.Eng. spelling suggests that it is a dim. of *cut*. In *menus* the French form is frequently used. »

Ainsi donc, multiples sont les lieux où se retrouvent les mentions faites aux emprunts. Qu'en est-il du discours tenu par les dictionnaires sur leur intégration ?

1. 2. Degré d'intégration

Si l'on se réfère à la typologie dressée par John Humbley,²¹² on peut distinguer trois grands types d'emprunt. Le premier, appelé xénisme, concerne à une réalité propre à une autre culture. Ainsi, le *fish and chips* cher aux Britanniques ne renvoie à aucune réalité française, tout comme le *cassoulet* demeure typiquement français, et même plus particulièrement propre au Languedoc. Il serait absurde, voire impossible, de tenter de les traduire : comment rendre *fish and chips* ? « Débit de frites et de poissons frits » ? La formule paraît étrange, pour ne pas dire inadaptée. Et pour cause : il n'existe aucun référent disponible sur place. Ainsi la définition consacrée à la *troïka*, qui apparaît avec un tréma en français pour des raisons de prononciation, débute par les mots « En Russie » dans le *TLF*, « A Russian vehicle » dans l'*OED* (qui lui adjoint d'ailleurs le marqueur ‖, indicateur de xénismes). Les termes utilisés, ainsi que le marqueur pour l'*OED*, prouvent bien que la réalité à laquelle renvoie la *troïka* demeure exclusivement russe, et conforte le mot dans son statut de xénisme.

Le deuxième type d'emprunt évoqué par John Humbley est le pérégrinisme. Dans son cas, l'élément emprunté a déjà subi différents niveaux de transformation mais n'a pas encore acquis de véritable stabilité, phonétique et graphique (*packet-boat* devenu paquebot, *foi* — *feid* en ancien français — devenu *faith*), morphosyntaxique avec la mise en place de dérivations (*stress*, *stresser*, *rendezvous*, *rendezvousing*) ou encore sémantique quand le sens du mot emprunté est modifié ou déplacé. Ainsi, si *building* désigne n'importe quelle construction en anglais, le mot suggère en français la présence de plusieurs étages. Les différentes adaptations dont ces termes ont fait l'objet et dont rendent compte les dictionnaires

²¹² John Humbley, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXV, Didier-Larousse, Paris, 1974 II, p. 46-70.

renseignent sur le degré d'intégration du terme emprunté. On le constate également dans l'*OED* : la définition proposée pour *colon* suggère un xénisme (« A colonial settler or farmer, esp. one in a French colony. »), mais la dernière citation donnée, « 1961 *20th Cent.* Mar. 241 Unpleasant things were done by British colons in Kenya » montre clairement que le terme a dépassé ce stade pour s'intégrer plus nettement dans le lexique anglais.

Le troisième type d'emprunt est le calque, qui peut se manifester de plusieurs manières, qu'il s'agisse de traduire directement une expression étrangère (*bas-bleu* pour *blue stocking* ou encore *masterpiece* pour *Meisterstück*). Le *TLF* emploie dans ces conditions les mentions « calque » (pour *masterpiece*, « calque de l'anglais »), « adaptation » (pour *franc-maçon*, « adaptation de l'angl. *Freemason* »), lorsque l'*OED* utilise « translation » (*cat's-eye*, « translation : cf. F. œil de chat ») ou « after » (*deaf-mute*, « after F. sourd-muet »). Le calque sémantique, pour sa part, infléchit le sens d'un terme préexistant dans la langue emprunteuse. C'est ainsi que le verbe *contrôler*, sous l'influence de l'anglais, a été investi d'un sens supplémentaire, celui de « dominer », ce que le *TLF* présente de la façon suivante : « empr. à l'angl. *to control* "exercer puissance ou autorité sur" », ou encore que le sens initial de *write*, « égratigner », a été perdu sous l'influence du latin *scribere* pour ne garder que la signification liée à l'écriture.

Mais pour dresser le portrait historique de l'emprunt, encore faut-il avoir déterminé avec précision si celui-ci doit être considéré comme mot étranger ou comme mot d'origine étrangère. Cette différence subtile révèle la politique établie par le *TLF* et l'*OED* vis-à-vis de l'intégration des emprunts, que reflète la terminologie employée précédemment évoquée. Or cette terminologie peut rapidement devenir sujet à controverse puisque le statut du mot évolue souvent au fil du temps : si le *square* était un xénisme au XVIII^e siècle, il est devenu pérégrinisme au cours du XIX^e siècle et n'a acquis sa condition d'emprunt qu'au cours du XX^e

siècle. Rien n'interdit en effet au *kitsch*, présenté comme « mot all. », de prétendre au statut d'emprunt, aussi la terminologie choisie est-elle susceptible de vieillir, en particulier dans le cas du *TLF* dont la rédaction est achevée et qui ne connaît donc pas de réelles mises à jour. Le fait est d'ailleurs signalé sous la forme d'un avertissement sur la page d'accueil du *TLFi* dans sa version Internet :

Avvertissement : la rédaction du TLF est terminée depuis 1994 et la plupart des contributeurs ont quitté le laboratoire. Il n'a pas vocation à être mis à jour. Cette ressource, qui ne fait pas l'objet d'une veille lexicographique, est donc close « en l'état ». Il est donc tout à fait naturel que les définitions qui s'y trouvent ne rendent pas compte des évolutions de la société.²¹³

1. 3. Parcours

Une autre difficulté peut se présenter lorsqu'il est question de l'origine d'un mot : nous avons déjà vu que les emprunts pouvaient être directs, s'ils sont prélevés sans intermédiaire dans la langue source, auquel cas le traitement en est aisé. Mais il arrive fréquemment qu'ils aient fait une ou plusieurs escales dans d'autres langues avant d'accoster sur les rives françaises ou anglaises. Quelle langue source doit-on alors privilégier, celle dont le mot est issu ou celle qui l'a porté jusqu'aux rivages qui l'ont accueilli ?

Le *TLF* adopte deux attitudes différentes face à ce problème : dans le cas du *magasin*, la notice étymologique propose un « empr. à l'ar. [...] soit par l'intermédiaire du prov. [...], soit par l'intermédiaire de l'it. ». Il semble donc que soit ici privilégiée la langue originelle. En revanche, l'*algarade* est présentée comme un « empr. à l'esp. [...] de l'ar. », et c'est dans ce cas l'intermédiaire qui obtient la faveur des rédacteurs. La même variation se retrouve dans l'*OED* : si *suffrage* est indiqué comme provenant du latin par le biais du français (« ad. L.

²¹³ <http://atilf.atilf.fr/>

suffrāgium, through F. *suffrage*), l'intermédiaire est mentionné en premier dans le cas d'*artichoke* (« d. north. It. *articiocco*, [...]ad. or cogn. w. OSp. *alcarchofa* [...] a. Sp. Arab. *al-kharshōfa* (P. de Alcalá) = Arab. *al-kharshūf* »).

La consultation des versions électroniques est alors tout à fait révélatrice. Dans le cadre d'une recherche assistée, si l'on s'interroge sur les emprunts à l'arabe, on trouvera le mot *magasin* qui n'apparaîtra pas dans une recherche assistée concernant les emprunts à l'italien ou au provençal. En revanche, l'*algarade* n'est mentionnée ni dans les emprunts à l'espagnol, ni dans les emprunts à l'arabe. A l'identique, si *artichoke* se retrouve bien en « advanced search », *suffrage* n'apparaît pas. Faudrait-il y voir un manque de cohérence dans le traitement des emprunts ? Ou plutôt une piste pour améliorer les procédés d'interrogation des versions informatisées ?

Qu'en est-il des mots ayant effectué des aller-retour entre langues ? Il semble bien que domine alors l'hypothèse du dernier emprunt. On peut s'en convaincre avec l'*humour* (« empr. à l'angl. *humour*, lui-même empr. en a. fr. à *humeur* ») ou avec le *fuel* (« angl. *fuel oil* [...] et a pour orig. l'a. fr. *föaille*, *füaille* »), tous deux présentés comme emprunts à l'anglais dans le cadre d'une recherche assistée. Dans l'*OED*, on parle de *réintroduction* du terme pour matérialiser le réemprunt. Ainsi la notice étymologique d'*artiste* revêt la forme suivante : « a re-introduction of the Fr. word in consequence of the modern tendency to restrict artist to those engaged in the fine arts, and especially painting. » (une réintroduction du mot français en conséquence de la tendance moderne à restreindre le sens d'*artist* aux beaux-arts, et plus particulièrement la peinture). Comme on le constate, le réemprunt se trouve légitimé par des raisons sémantiques.

Nous n'avons évoqué jusqu'ici que des emprunts aux langues étrangères, dits emprunts externes, mais il ne faudrait pas oublier que des emprunts peuvent avoir lieu aussi

au sein d'une même langue, ce sont les emprunts internes, qui concernent aussi bien les régionalismes passés dans la langue courante que les passages d'un domaine technique à un autre ou à la langue commune. Danielle Candé déclare qu'« on s'efforce, dans un dictionnaire comme le *Trésor de la Langue Française*, de décrire la langue française dans sa "réalité situationnelle", c'est-à-dire en tenant compte, autant que cela est possible, des réalités linguistiques, professionnelles, techniques. »²¹⁴ Pour ce faire sont indiquées des marques de domaines techniques qui spécifient l'emploi d'un mot. La notice historique du mot *tulipe* indique ainsi qu'un de ses emplois concerne la botanique, et qu'un autre se rattache à la zoologie (sans d'ailleurs qu'on ait de réelles explications à ce sujet, même dans la partie synchronique, le *TLF* se contentant de renvoyer le lecteur au dictionnaire de Trévoux). Pour ce qui est de l'*OED*, les domaines d'application sont juxtaposés sans que la relation de sens ne soit précisée : *sequel* appartient aussi bien au domaine juridique qu'au domaine médical, mais nulle part n'est spécifiée la façon dont s'est spécialisé le mot dans l'un et l'autre domaines.

Que se passe-t-il lorsqu'un mot est emprunté d'un domaine à un autre ou lorsqu'il glisse d'un domaine technique dans la langue courante ? Le passage du *complexe*, d'abord utilisé en psychanalyse, à la langue commune est présenté comme le résultat d'une extension de sens, mais il n'est pas alors question d'emprunt dans le *TLF*. Quant au *menu*, passé du domaine de l'alimentation et de la gastronomie à celui de l'informatique, il ne bénéficie d'aucun traitement particulier, le *TLF* se contentant de donner les définitions correspondant à chaque domaine sans établir de lien entre elles, ce que fait aussi l'*OED*, en n'attribuant d'ailleurs de domaine qu'à l'informatique. Il apparaît donc que seuls les emprunts entre

²¹⁴ Danielle Candé, « Aspects de la documentation scientifique et technique dans un grand dictionnaire de langue » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 33.

langues sont considérés comme tels alors que les emprunts internes, entre disciplines, sont généralement montrés par une simple juxtaposition.

Pour ce qui est des régionalismes, on les retrouve étiquetés de la marque « dial. » aussi bien dans le *TLF* que dans l'*OED* comme on le constate avec le verbe *claver*, « terme dial. ang. *claver* "fermer" » ou avec *lollipop*, « Of obscure formation: cf. lolly ({north. dial}.) the tongue », ou encore de l'indication « terme région. » dans le *TLF* (la *drouille* est ainsi un « terme région. propre aux dial. du Nord ») mais jamais ne figure l'abréviation « empr. », ce qui laisse penser que, comme on le pressentait avec les emprunts de domaine à domaine, seuls sont considérés comme termes empruntés les mots étrangers. Mais comment traite-t-on, dans le *TLF* et dans l'*OED* les différents éléments susceptibles d'être empruntés ?

2. TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLÉMENTS EMPRUNTÉS

Nous avons déjà vu que les manifestations de l'emprunt pouvaient adopter de multiples formes, et qu'il n'est pas toujours facile de le déceler. En tant que dictionnaires de langue, le *TLF* comme l'*OED* se doivent d'en donner une description rigoureuse et d'en expliquer les ressorts. La description proposée est toutefois susceptible de varier suivant les différents types d'éléments empruntés. En conséquence, nous nous interrogerons tout d'abord sur la présentation des éléments formants empruntés, avant de répertorier les procédures mises en place pour présenter les mots venus d'ailleurs en fonction de leur langue source, puis de nous arrêter sur les difficultés posées par le traitement des syntagmes ainsi que par celui des emprunts partiels.

2. 1. Éléments formants

La dérivation et la composition sont des voies très productives de créativité lexicale, en français comme en anglais, et leur emploi sur un terme emprunté montre la qualité de son acclimatation au système linguistique. Le *TLF* et l'*OED* présentent la particularité d'offrir des entrées réservées aux différents éléments qui entrent en jeu dans ces deux phénomènes. Pour ce qui est de la dérivation, on mentionne en début d'article à quelle(s) catégorie(s) grammaticale(s) appartiennent les dérivés, d'éventuelles remarques concernant la construction des dérivés, puis la nuance de sens apportée par l'utilisation du préfixe ou du suffixe. Une notice spécifique est dédiée à sa productivité ainsi qu'à sa vitalité. La rubrique diachronique montre, pour sa part, si l'affixe nous est parvenu par voie héréditaire (comme *in-* ou *-able* en français, *be-* en anglais) ou par emprunt (*-ing* pour le français, *-able* pour l'anglais).

Il est intéressant d'observer comment sont constitués les articles consacrés aux affixes à proprement parler, car ils obéissent à une structure bien particulière et fort distincte. Dans l'*OED* en effet, les articles concernant les affixes ne proposent ni définition, ni citation, ni

même d'indication phonétique, mais uniquement des remarques étymologiques et morphologiques. Si l'on s'arrête sur le cas du suffixe *-able*, emprunté par l'anglais au français et présent dans les deux dictionnaires, on constate que l'*OED* présente d'assez longs développements sur les évolutions morphologiques en français :

a. Fr. *-able*: —L. *-ābilem*, adj. suffix, the special form taken by the suffix *-bili-* when added to vbs. in *-āre*, Fr. *-er*. Extended in Fr. to vbs. of all conjugations, *-ble* taking the place of *-nt* in pr. pple., thus *périss-able*, *recev-able*, *vend-able*, *défond-able*, *mouv-able*. (du français *-able* : — latin *-ābilem*, adjective suffixal, la forme particulière prise par le suffixe *-bili* lorsqu'il est ajouté aux verbes en *-āre*, *-er* en français. Etendu en français aux verbes de toutes conjugaisons, *-ble* prenant la place de *-nt* au participe présent, d'où *périss-able*, *recev-able*, *vend-able*, *défond-able*, *mouv-able*).

Outre le fait que *mouvable* ne soit plus attesté depuis le XIV^e siècle, on ne peut qu'être surpris de ces développements car, n'étant pas bilingue, l'*OED* n'a pas vocation, en théorie, à faire état d'une morphologie qui n'est pas celle de la langue qu'il décrit. Il faut toutefois signaler que tout le reste de l'article est consacré aux emplois de *-able* dans la dérivation anglaise, des types de racines auxquelles il est accolé, de sa productivité, ainsi que des valeurs sémantiques dont il est porteur.

L'article consacré au suffixe *-ing* en français répond à une organisation sensiblement différente, puisque, contrairement à l'*OED*, il propose une définition : « Suff. de mots anglais généralement noms d'action de genre masc., empruntés en français. » On remarquera que le statut d'emprunt figure ici dès la définition, sans qu'il soit nécessaire d'aller consulter la notice étymologique. Après avoir défini un certain nombre de relations sémantiques induites par *-ing*, le *TLF* propose, à l'image de l'*OED*, des remarques morphologiques :

En angl., les noms d'action en *-ing* sont le plus souvent dér. de verbes. Cependant il existe des dér. à partir de subst. : *caravaning, karting, monitoring, shopping, yachting*. *Footing* constitue un ex. particulier, v. l'étymol. de ce mot en fr. Il convient également de noter les conséquences de la troncation de termes déterminés, possible en fr. mais non en angl. : *dancing, living, sleeping*, etc. peuvent, en fr., désigner le lieu où s'exerce l'activité.

On remarquera que tout comme dans l'*OED*, l'analyse présente des éléments de morphologie étrangère, anglaise en l'occurrence. Doit-on y voir une volonté de morphologie comparative, ou ces développements ont-ils pour but d'éclairer plus nettement l'emploi du suffixe dans la langue emprunteuse en se référant à son fonctionnement dans la langue source ?

Une dernière remarque s'impose concernant ce suffixe : l'article est conclu par des remarques liées à sa productivité :

Le nombre des empr. en *-ing* est en progression constante. L'éd. de 1977 de *Pt ROB*. ne supprime pas de mots de l'éd. de 1967, mais en ajoute une quinzaine, souvent assortis d'une proposition d'adaptation fr. ou d'équivalence : *aqua(-)plan(n)ing/aquaplanage, brushing, caravaning/caravanage, engineering/ingénierie, factoring/affacturage, franchising/franchisage, happening, leasing/crédit-bail, lifting/déridage, listing/listage, merchandising/marchandisage, monitoring/monitorage, rating, rewriting, training*. *Zonage* apparaît sans qu'il soit précisé qu'il s'agit d'une adaptation de *zoning*. Il reste que les empr. en *-ing* n'ont souvent qu'une existence éphémère et ne pénètrent pas réellement la lang. J. HUMBLEY (*cit. infra*, p. 86), observant la presse de 1959 à 1969, relève 54 vocables dont 22 figurent dans les listes

citées *supra* A et B. Le fait est révélateur de la pression exercée sur le lex. français.

On sent presque une inquiétude dans l'emploi de la formule « pression exercée ». Le *TLF* quitterait-il parfois sa posture descriptiviste pour une attitude plus normative ? Nous y reviendrons un peu plus tard.

Pour ce qui est de la composition, les particules utilisées sont traitées de manière presque identique. Si l'on trouve bien, au début des articles qui leur sont consacrés, une indication étymologique (*hélío-*, « élém. tiré du gr. ἥλιος "soleil" et entrant dans la constr. de nombreux mots sav. appartenant à différents domaines, notamment de *méd.* et de *physique.* » dans le *TLF*, « combining form of Gr. ἥλιος sun, occurring in various scientific and other terms » dans l'*OED*) ainsi qu'une précision portant sur la ou les constructions possibles (*-graphie*, « élém. terminal », « Greek termination »), on peut remarquer des précisions supplémentaires concernant le(s) domaine(s) le plus concerné(s) par l'utilisation d'une telle particule. Il faut dire que, comme nous l'avons déjà vu, depuis le XVI^e siècle, le grec ancien, par exemple, a fourni un grand nombre de particules sollicitées pour la composition, en particulier pour ce qui est du vocabulaire scientifique. Les articles du *TLF* sont ensuite construits en fonction des catégories grammaticales auxquelles peuvent être rattachés les différents composés, et se présentent sous la forme de listes de composés rapidement définis et illustrés d'un exemple, tandis que l'*OED*, toujours plus diachronique et philologique, après avoir traduit la racine et donné des exemples d'emploi dans la langue source, délimite le sens global de la particule en anglais avant de proposer une liste d'éléments composés.

Les articles dédiés aux éléments formants permettent donc d'éclairer le sens de la particule en s'aidant à la fois de l'étymologie et des rapprochements de sens induits par la juxtaposition de composés ou de dérivés. Il est à noter, pour ce qui est des composés, que

chacun d'entre eux bénéficie lui-même d'une entrée, et que, pour ce qui est du *TLF*, dans la partie diachronique de l'article, un renvoi est fait aux éléments formateurs à l'aide d'un astérisque postposé en exposant (*). La notice étymologique de l'*OED* propose elle aussi des renvois entre parenthèses (« see X »).

En ce qui concerne les hybrides, formés à partir de particules d'origines différentes, il convient de distinguer différents cas, selon que l'on a affaire à des dérivés, des composés, que l'origine de l'un des éléments est autochtone ou que chaque élément est emprunté. Si l'on se penche sur ces hybrides, trois possibilités se présentent : soit les deux éléments sont d'origine étrangère quoique différente (comme l'*aqua-planing*, *tachometer*), soit la base est autochtone et l'affixe d'origine étrangère (comme *recordman*, *record* ayant été emprunté par l'anglais au français, et *-man* jouant le rôle de formant de nom d'agent), soit la base est un emprunt sur lequel on a greffé un affixe français. Dans tous les cas, le *TLF* et l'*OED* précisent, dans la notice étymologique, la provenance de chacun des composants du mot. Si l'on s'arrête plus particulièrement sur la dernière possibilité, on constate que la dérivation d'un emprunt est un excellent indice de son degré d'intégration. Le *stress* a ainsi fourni les dérivés *stresser* et *stressant* qui témoignent de la vitalité de leur base. De la même manière, à partir de *critic*, l'anglais a créé *criticable*, *critical*, *criticism*, *criticize*...

Pour ce qui est des composés, tels que *quadrilogie* (latin et grec), *pictogramme* (latin et grec) ou *télévision* (grec et anglais), le *TLF* se contente de préciser les éléments formants dont l'origine est toutefois toujours clairement indiquée, tandis que l'*OED*, s'il propose également des renvois aux racines, établit également des rapprochements avec des termes de construction similaire (pour *tachometer*, « cf. *barometer* »). Arrêtons-nous cependant un instant sur l'*ufologue*, « personne qui s'intéresse à l'étude des objets volants non identifiés. » Cet emprunt à l'anglais est particulièrement intéressant parce qu'il combine un acronyme,

U.F.O. (*unidentified flying object*, c'est-à-dire « objet volant non identifié ») et une particule grecque, *-logue*. On aurait pu s'attendre à ce que le *TLF* propose un commentaire au sujet de cette association peu commune. Il n'en est rien : la notice étymologique se contente de décomposer le mot en donnant le sens des éléments qui le constituent et de préciser que le terme est « peu utilisé en fr. car remplacé dans l'usage par *Ovni* », lui-même présenté comme « calque de l'amér. *UFO* ».

Cela nous amène à nous pencher sur le traitement des sigles et acronymes empruntés. Afin d'assurer une compréhension précise du mot, il faut donner non seulement l'expression à partir de laquelle il a été formé (le *radar* est « formé de la syll. init. de *Radio* et des lettres init. de *Detection*, *And*, et *Ranging* dans l'expr. *Radio detection and ranging* », *jocism*, « acronym from the initial letters of *Jeunesse Ouvrière Chrétienne* »), mais aussi une traduction de cette dernière (« détection et pointage radio », « Christian working youth »), parfois développée au moyen de remarques de nature plus ou moins encyclopédique (on apprend ainsi du *nylon* que « le terme désigne des vêtements fabriqués avec ce textile, notamment des bas », et, toujours pour *jocism*, des informations sont apportées sur la fondation du mouvement « set up by Joseph Cardijn in Belgium in 1924 »). Il peut aussi arriver, dans le *TLF*, que ces sigles fassent l'objet d'une remarque dans la partie synchronique : le *TLF* n'ayant pas accordé d'article à la *hi-fi* la fait pourtant figurer dans la nomenclature assortie d'un renvoi à l'article *fidélité* dans lequel elle apparaît sous la forme d'une remarque après la définition appliquée à la *haute fidélité*. Il est vrai que ce sigle anglais sert à abrégé le syntagme *haute fidélité* français. Cependant, nulle part on ne dit d'où provient ce même syntagme : s'agit-il d'un calque de l'anglais ? d'évolutions parallèles de la langue ?

2. 2. Lexies et syntagmes

Les affixes et éléments de composition empruntés ne constituent qu'une proportion assez réduite des emprunts, même si celle-ci paraît très importante tant la composition est productive, surtout dans les domaines scientifiques et techniques. Le plus gros contingent d'éléments empruntés concerne en réalité les mots et expressions, autrement dit les lexies. On peut répartir ces dernières suivant leur provenance : des langues anciennes, des langues actuelles, ou encore des variétés de la langue.

2. 2. 1. Langues anciennes : l'exemple du latin

Comment le *TLF* et l'*OED* traitent-ils des emprunts aux langues anciennes, au latin en particulier ? Tout dépend, dans le fond, du type d'emprunt auquel on a affaire. Les locutions latines telles que *mutatis mutandis* ou encore *ex cathedra*, qui jouent un rôle adverbial ou parfois adjectival, bénéficient toutes d'une entrée, ce qui s'explique par le fait qu'on ne peut pas en dissocier les éléments. Ceci étant, pour la deuxième expression, l'*OED* propose un renvoi à *cathedra* où est traitée la locution. Si les deux dictionnaires en traduisent le contenu dans la rubrique étymologique, justifiant ainsi l'évolution du sens de l'expression, ils donnent aussi des informations grammaticales précises sur la construction de la locution : il est par exemple précisé au sujet de *mutatis mutandis* « part. passé passif et adj. verbal du verbe lat. *mutare* "changer" au plur. et en ablatif abs. : *mutatis* "les choses ayant été changées" *mutandis* "qui devaient l'être" » dans le *TLF*, « ablative pl. respectively of pa. pple. and gerundive of *mūtāre* to change » dans l'*OED*. Deux remarques s'imposent dans ce cas précis. D'une part, il apparaît que de telles informations sont nécessairement destinées à un public savant, au fait de la grammaire latine, et de qui les notions d'adjectif verbal et d'ablatif absolu sont connues. D'autre part, on peut remarquer que, contrairement aux lexies simples et au traitement de l'*OED*, on ne précise pas expressément dans le *TLF* que la locution est empruntée au latin,

sans doute parce que la précision « verbe lat. *mutare* » a été apportée. Enfin on peut ajouter que, de fait, ces lexies complexes n'apparaissent pas dans le cadre d'une recherche assistée ni dans le *TLFi*, ni dans la version informatisée de l'*OED*₂ contrairement aux lexies simples.

Ces dernières peuvent provenir de nombreuses catégories grammaticales latines : des substantifs, *foetus*, des verbes, *veto*, *confiteor*, des pronoms relatifs, *quorum*, des adverbes, *hic*... presque tous utilisés comme substantifs, que ce soit en français ou en anglais. Ces mots, qui ne sont pas arrivés en français, et encore moins en anglais, par voie héréditaire, présentent un aspect singulier, et sont donc susceptibles de poser des problèmes de prononciation ou d'orthographe, surtout quand ils doivent être mis au pluriel. Cet inconvénient, qui se retrouve surtout en français car la morphologie anglaise du pluriel est plus systématisée, est aisément résolu grâce à la rubrique *prononciation et orthographe* du *TLF*, comme pour tout autre mot. Quant à la rubrique *étymologie et histoire*, elle accorde les développements nécessaires à la compréhension des changements de catégorie grammaticale en passant d'une langue à l'autre, quitte à donner quelques précisions encyclopédiques : si l'on consulte la notice étymologique du mot *constat*, on lira en effet « mot lat. *constat* "il est certain que" (3^e pers. de l'ind. prés. au mode impersonnel de *constare*, littéralement "se tenir solidement, être d'aplomb", v. *conster*), par lequel commence un procès-verbal. » La rubrique étymologique de l'*OED* éclaire le terme de manière analogue, quand bien même le terme est tombé en désuétude à l'exception de la locution *clare constat*, utilisée uniquement dans un cadre juridique : « L. *constat* it is certain, it is established, 3rd sing. pr. of *constāre* to stand firm ».

Les noms communs issus de la mythologie requièrent également un certain nombre d'informations encyclopédiques, qui figurent non seulement dans la partie diachronique de l'article mais encore dans les définitions en synchronie. L'*adonis*, l'*hercule/hercules*, la *sibylle/sibyl* ne peuvent en effet être définis si l'on ignore la référence mythologique qui les

entoure. Il en va autrement dans le *TLF* pour les dérivés, l'adjectif *sibyllin* par exemple, ou le verbe *méduser* : dans le premier cas, le lecteur est invité à consulter l'article *sibylle* (« de sibylle », dans la partie synchronique), dans le second, il est renvoyé à l'article *méduse* (« dér. du nom propre *Méduse* (v. *méduse*) », dans la partie diachronique). L'*OED* en revanche, s'il propose un renvoi, propose cependant des éléments d'informations, en particulier dans les définitions (pour *sibylline* : « Excessive, exorbitant. In allusion to the Sibyl who sold three books to Tarquinius Superbus at the price of the original nine »).

Nous n'avons évoqué jusqu'ici que des lexies empruntées une bonne fois pour toutes au latin. Or le français, qui découle en grande partie du latin, présente la particularité de posséder dans son fonds lexical des doublets de mots partageant le même étymon, l'un étant un aboutissement par voie héréditaire, l'autre ayant été emprunté plus tardivement, surtout à la Renaissance, *hôtel* et *hôpital*, *poison* et *potion*, *frêle* et *fragile*, *nager* et *naviguer* en sont autant d'exemples. Ces doublets ont d'ailleurs été transmis en anglais (*hotel*, *hostel* et *hospital*, *poison* et *potion*, *frail* et *fragile*). Comment le *TLF* et l'*OED* rendent-ils compte d'un tel phénomène ? On ne peut déceler de réelle cohérence dans le traitement de ces doublets dans le *TLF* : le lecteur est tantôt renvoyé de la forme populaire à la forme savante (la rubrique *étymologie et histoire* de *hôtel* signale « v. aussi *hôpital* »), tantôt de la forme savante à la forme populaire (la partie diachronique de *potion* propose « v. aussi *poison* »), sans réciprocité dans les renvois. Il peut même arriver que soient signalés des rapprochements avec un élément autre (pour *naviguer*, « v. *nef* »). Cette apparente incohérence dans le traitement des doublets s'explique par la nature synchronique du *TLF* : on ne se soigne pas à l'*hôtel*, toute *potion* n'est pas un *poison*, et l'on *nage* sans embarcation. Le renvoi au doublet, utile dans une perspective diachronique, ne se justifie donc pas en synchronie. De la même manière, la relatinisation formelle du XVI^e siècle n'est évoquée que rapidement, dans une

notice particulière pour les premiers volumes, *histoire des formes*, lorsque la forme première a disparu, comme c'est le cas pour *avorrir* délaissé au profit d'*abhorrer*. Dans l'*OED*, on observe le même style de variations : si un renvoi à *potion* est établi à *poison*, en revanche à *potion*, nulle mention n'est faite de *poison*. Pour le doublet *frail/fragile*, on constate un renvoi à *frail* dans l'article *fragile*, mais à *frail*, seule est indiquée l'étymologie *fragilis* assortie de sa traduction, *fragile*. Dans le premier cas, on constate donc un renvoi de la forme populaire à la forme savante, dans le second, un renvoi de la forme savante à la forme populaire, et il ne semble pas que se dessine une politique particulière à ce sujet. Ainsi, dans le cas de *hostel/hospital*, en plus du renvoi à *hospital* à l'article *hostel*, la notice étymologique consacrée à *hospital* indique « Of this word, *hostel* and *hotel* are doublets », introduisant clairement la notion de doublet.

2. 2. 2. Langues actuelles

2. 2. 2. 1. *Lexies simples*

Si les langues anciennes ont pu fournir des emprunts de toutes sortes, les langues actuelles ont aussi abondamment contribué à enrichir les lexiques anglais et français. Tout usager de la langue emploie, en effet, quotidiennement nombre de mots empruntés, et ce, sans en avoir toujours conscience. Nous avons déjà vu qu'un emprunt n'est pas forcément un allogène. Comme le français est une langue romane avec une forte imprégnation des particules issues du grec ancien, on décèle forcément moins bien l'emprunt lorsqu'il est constitué sur une base latine ou grecque : il aurait tout aussi bien pu être fabriqué en français. L'*écologie*, le *constituant* ou le verbe *transhumer* ne laissent pas facilement percer leur origine respectivement allemande, anglaise, ou espagnole. De la même manière, l'anglais ayant été nettement influencé par le latin avec la présence des légions romaines, puis par le français, langue romane, depuis Guillaume le Conquérant, certains emprunts sont susceptibles

de passer davantage inaperçus. Qui plus est, nous avons vu que dans les deux langues, l'emprunt au latin et au grec est particulièrement marqué dans les domaines scientifiques et techniques. Mais lorsque le mot est ostensiblement rattaché à une civilisation particulière, qu'il apparaît ouvertement exotique, son traitement n'en est que plus intéressant.

Les mots les plus exogènes sont sans conteste les xénismes. Rattachés par leur sens à une réalité étrangère, ils le sont aussi par la forme. Il est alors indispensable de donner des éléments expliquant leur orthographe, leur prononciation. Le *TLF* comme l'*OED* disposent à juste titre d'une rubrique à cet effet, qui permet de déjouer des pièges éventuels. Ils indiquent ainsi que les *tagliatelles* doivent se prononcer [taljatɛl] et non [tagliatɛl] en français, [taʎʎa'tɛllɛ], [tæljə'tɛli] en anglais (avec le marqueur ‖ avant la transcription phonétique pour montrer clairement la caractère exogène de la phonétique du mot) comme serait tenté de le faire un usager de la langue non averti. Des précisions morphologiques sont aussi apportées : ainsi, le *TLF* signale que deux pluriels sont autorisés pour le mot *lied*, « *des lieder* [...], plur. régulier all. [...] ou *des lieds*, plur. francisé (lang. cour.) », alors que l'*OED* préconise uniquement « Pl. *Lieder* ('li:də(r)) ». Mises à part les remarques phonétiques ou morphologiques, il est parfois nécessaire, dans ce cas également, de se montrer quelque peu encyclopédique dans la rubrique *étymologie et histoire*. Prenons l'exemple du mot japonais *kamikaze* : le sens de « avion-suicide » n'est pas immédiatement perceptible avec la seule étymologie (« composé de *kami* "seigneur, dieu" (v. *kami*) et de *kaze* "vent" »). Il était donc indispensable d'ajouter une note précisant que ce mot désignait « à l'orig. deux tempêtes qui, en 1274 et 1281, détruisirent la flotte d'invasion des Mongols et [qu'il a] pris à la fin de la Seconde Guerre mondiale le sens de "avion-suicide" », un précepte également suivi par l'*OED* : « The word was originally used in Jap. lore with reference to the supposed divine wind which blew on a night in August 1281, destroying the navy of the invading Mongols »

(le mot était à l'origine utilisé dans la tradition japonaise en référence au vent divin qui aurait soufflé une nuit d'août 1281, détruisant la flotte d'invasion mongole).

Informations phonétiques, orthographiques, syntaxiques éventuellement, voire encyclopédiques sont donc le lot des xénismes, qui, s'ils ne constituent qu'une perturbation mineure dans le vocabulaire, appellent cependant un certain nombre d'interrogations : doit-on retenir toutes les orthographe ? Comment faire pour les pluriels qui ne suivent pas forcément la morphologie locale ? Doit-on inclure les formes fléchies ? Pour ces dernières, elles trouvent assez souvent leur place dans la nomenclature, non pas en tant qu'unités lexicales différentes, bien sûr, mais tout simplement parce que l'utilisateur peut en avoir besoin. Il faut dire aussi que l'espace autorisé est déterminant pour décider des formes qui figureront dans la nomenclature, et l'un des moyens utilisés pour les dérivés afin de gagner de l'espace, ordre alphabétique aidant, peut être de faire apparaître les formes préfixées et de mentionner les suffixes dans la même entrée.

Si l'emprunt peut venir d'un autre lieu, il peut aussi émaner d'un autre temps, et le va-et-vient entre les langues est à même de remettre au goût du jour des archaïsmes, tombés en désuétude. C'est particulièrement vrai pour le français, qui donne au moins autant de mots qu'il en prend ; un certain nombre de ces mots donnés jadis connaissent de nouveau les faveurs du public grâce à l'intervention de la langue qui les avait recueillis alors qu'ils devenaient peu à peu obsolètes en français. *Environnement, management, challenge, nuisance* ont tous fait un aller-retour entre le français et l'anglais, qui revitalise ainsi des termes surannés. Le *TLF* signale ce va-et-vient dans la partie diachronique des articles : ainsi, si *challenge* vient de l'« angl. *challenge*, terme de sp. », le *TLF* ne se prive pas de faire remarquer que « le v. angl. est empr. à l'a. fr. *chalenge* "chicane, attaque, défi" », ou encore que « l'usage actuel [de *nuisance*] est repris de l'angl. où le terme *nuisance*, empr. au fr., est

att. dep. le XV^e s. » Vus en synchronie, ces mots pourraient passer pour des emprunts « normaux » ; ils réintègrent le statut de mots français grâce à la partie diachronique des articles. Toutefois, lorsqu'ils ne sont pas passés par le filtre d'une autre langue, les archaïsmes peuvent être difficiles à identifier, à tel point qu'ils ont pu être confondus avec des néologismes. Alain Rey relève ce fait, tout en précisant que « cette qualification attestée notamment dans les volumes 1 et 2, a été supprimée. »²¹⁵

Un autre cas intéressant est celui des antonomases. Ce phénomène n'est pas exclusivement le fait du français : le *marathon*, le *calepin* ou encore l'*algorithme* — *algorism* ou *algorithm* — étaient tous à l'origine des noms propres, le premier étant un toponyme grec, les deux derniers provenant respectivement d'Ambrogio Calepino, un savant italien célèbre dans le domaine de la lexicographie et d'Al-Huwarizmi, un mathématicien arabe, et l'on retrouve ces mêmes termes en anglais.

Parmi ces derniers, on peut constater une nette prédominance des noms de personnes et des noms de lieux. Lorsque l'on est confronté à des emprunts faits aux noms de personnes, le *TLF* et l'*OED* précisent systématiquement l'identité de celui dont le nom a été utilisé, tout en mettant en évidence ce qui justifie cette antonomase. On indique donc que le *sandwich* est un « Empr. à l'angl. *sandwich*, att. en ce sens dep. 1762, tiré du nom de *John Montagu, Comte de Sandwich* [1718-1792] qui [...] avait passé 24 heures de suite à jouer en se restaurant de tranches de bœuf insérées entre deux tranches de pain », ou encore que *bechamel* provient du nom de l'intendant de Louis XIV (« named after the inventor, the Marquis de Béchamel, steward of Louis XIV »).

Les toponymes ont, pour leur part, fourni bon nombre de termes liés à la gastronomie, ce qui peut s'expliquer par l'importance de la notion de terroir en France, qui apparaît par

²¹⁵ Alain Rey, « Néologisme, un pseudo-concept ? », in *Cahiers de lexicologie*, vol. XVIII, *op. cit.*, p. 15.

exemple avec le *bordeaux* (« de la ville de *Bordeaux*, centre d'une grande région de vignobles »). Dans l'*OED*, c'est pour une fois dans la définition qu'apparaissent ces informations (« a city in the south of France ; hence, the wine made there, claret » — une ville du sud de la France, d'où le vin qui y est produit. Remarquons la présence d'une sorte de doublet puisque *claret* signifie en anglais « vin rouge de Bordeaux »). Par ailleurs, des informations encyclopédiques complètent parfois la notice étymologique du *TLF* (on apprend ainsi que le *camembert* est le « nom donné à un fromage fabriqué pour la 1^{re} fois en 1791 par Marie Fontaine, fermière de la commune de *Camembert* (Orne) ») ainsi que celle de l'*OED* puisque cette dernière précise que le mot *fiacre* provient de l'enseigne que portait l'établissement de l'aubergiste qui eut l'idée de ce moyen de transport (« it is said that the vehicles first so called belonged to an innkeeper (in 1648) who lived at the sign of St. Fiacre »).

Dans un dictionnaire, on a pu le constater, le mot est extrait de son milieu et placé en quelque sorte sous un microscope pour être examiné. La sémantique de la lexicographie est donc avant tout celle du mot et non celle de ses relations avec les autres, raison pour laquelle les lexies complexes sont beaucoup plus difficiles à traiter que les lexies simples.

2. 2. 2. 2. *Lexies complexes*

Le premier problème qui se pose est de savoir où elles doivent être placées, si elles peuvent faire l'objet d'entrées à part entières ou disposer d'une entrée réservée. Le corollaire, pour l'usager, est de savoir où les chercher... Cette difficulté est, il faut le signaler, en grande partie résolue avec les dictionnaires électroniques qui créent leurs propres standards de consultabilité.

Les mots composés, locutions, syntagmes doivent-ils être considérés comme des combinaisons de mots ou comme des mots à part entière ? On parle traditionnellement de

syntagmes si on ne peut remplacer ni déplacer aucun constituant, si on ne peut glisser aucun autre mot à l'intérieur, s'ils désignent un concept qui a sa place dans une organisation conceptuelle, une taxinomie. En tout état de cause, les syntagmes possèdent des caractéristiques sémantiques et syntaxiques qui leur sont propres et dont doivent rendre compte les dictionnaires.

Ils sont définis par deux traits majeurs : le figement et la non-compositionnalité. Le figement apparaît à la fois sur le plan lexical et sur le plan syntaxique. Ainsi, les expressions figées n'admettent pas de changement lexical, cependant de petites variations existent parfois, auquel cas on parle de semi-figement. Pour ce qui est de la syntaxe, les syntagmes résistent aux insertions, à la mise au passif, à la pronominalisation. Mais là encore, on trouve des cas de semi-figement. En conséquence, il faut considérer qu'il existe plusieurs degrés de figement.

En ce qui concerne la non-compositionnalité, elle se reconnaît au fait que le sens de l'expression non-compositionnelle n'équivaut pas à la somme des sens de ses éléments. Les unités lexicales elles-mêmes sont vides et c'est le tout qui fait sens. On la retrouve dans les expressions idiomatiques, souvent assez pittoresques, et dans les collocations, moins figées que les idiotismes. J. R. Firth, qui est à l'origine du terme *collocation*,²¹⁶ préconise que les mots soient étudiés dans leur contexte, ce que les lexicographes ne peuvent occulter dans le cadre des lexies complexes.

La lexicographie en effet s'apparente à une forme d'enseignement : le dictionnaire propose une information grammaticale et syntaxique (dans la présentation, par exemple, de types de constructions) et fait porter l'accent sur la phraséologie. Aider à compléter et à

²¹⁶ Voir à ce sujet John Rupert Firth, *Papers in Linguistics 1934-1951*, Oxford University Press, Londres, 1957.

classer l'information constitue un point important sur lequel la linguistique peut éclairer la lexicographie.

Pour ce qui est des syntagmes empruntés, tels que *ad hoc* ou *raison d'être*, ils bénéficient en général de leur propre entrée car on ne peut les rattacher à aucune autre. Dans certains cas, les expressions sont listées dans un paragraphe spécial qui sert plus ou moins de fourre-tout. Dans le cas des entrées réservées, on remarque le grand laconisme de l'*OED* qui, contrairement à ses habitudes philologiques, ne développe absolument pas la notice étymologique pour expliquer plus avant le syntagme. Pour *raison d'être* en effet, après avoir précisé qu'il s'agit d'une expression française, ce qui constitue la seule information étymologique, la définition apparaît sous forme de traduction (« 'Reason of being'; rational ground for existence ») suivie des citations illustratives. Le *TLF* ne se montre guère plus disert : si l'on considère l'article dédié à *ad hoc*, il définit la locution en synchronie (« *Loc. lat.* signifiant « à cet effet ») puis en diachronie dans la notice étymologique (« *Loc. lat.* formée de *ad* « pour, en vue de » et *hoc* « cela ») sans pour autant détailler son introduction dans la langue.

Pour ce qui est des images et métaphores empruntées, on constate un traitement très inégal, et fort peu de mentions faites de leur provenance. Nous avons examiné plus précisément un certain nombre d'images venues de la Bible et communes au français et à l'anglais : *n'avoir que la peau sur les os* (*to be all skin and bones*), le *baptême du feu* (*baptism of fire*), *mordre la poussière* (*to bite the dust*), *œil pour œil* (*eye for eye*) et *bon samaritain* (*good samaritan*). Il s'agit dans chacun de ces cas de traductions de la Bible, adaptées à la langue emprunteuse. Que nous en disent le *TLF* et l'*OED* ? Nos trouvailles ont été récapitulées dans le tableau ci-après.

MÉTAPHORE	TLF	OED
N'avoir que la peau sur les os / to be all skin and bones	Renvoi de <i>peau</i> à <i>os</i> et d' <i>os</i> à <i>peau</i>	« denoting extreme emaciation or leanness »
Baptême du feu / baptism of fire	« <i>Baptême du feu</i> . Première participation à un combat »	« after eccl. Gr. βάπτισμα πυρός (e.g. Macarius Ægyptius Hom. xxvii. 17; cf. Matt. iii. 11), (a) the grace of the Holy Spirit imparted through baptism, as distinguished from the sacrament or rite; (b) martyrdom, esp. by fire; (c) the undergoing of any severe ordeal or painful experience; (d) a soldier's first experience 'under fire' in battle (so F. <i>baptême de feu</i>) »
Mordre la poussière / to bite the dust	« Tomber à terre dans une lutte; <i>p.méton.</i> , périr dans un combat. »	« to bite the dust, ground, sand, etc. : to fall in death, to die; also, to fall to the ground, to fall wounded; to be abased; also <i>fig.</i> »
Œil pour œil / eye for eye	∅	« Biblical allusion »
Bon samaritain / good samaritan	« Personnage que le Christ propose dans une parabole comme exemple de charité efficace et désintéressée parce qu'il est le seul à prendre en charge et à soigner un homme laissé pour mort par des brigands. » « Empr. au lat. chrét. <i>samaritanus</i> « de Samarie »	« fig. (freq. in full, good Samaritan) with reference to the 'good Samaritan' in Luke x. 33; also transf., a kind and helpful person. »

A la confrontation du traitement de ces métaphores dans le *TLF* et dans l'*OED*, trois remarques s'imposent : on constate tout d'abord que l'*OED* se montre globalement plus bavard que le *TLF*. Ensuite, et c'est un point commun entre les deux dictionnaires, les

développements se trouvent en définition plutôt que dans la notice étymologique. Cela s'explique par le fait que les articles soient consacrés à un mot et non à la métaphore elle-même. Enfin, il est très rare que soient données des explications sur l'histoire de la métaphore et les biais par lesquels elle s'est peu à peu installée dans la langue. Peut-être aurait-on considéré qu'il s'agit là de données trop encyclopédiques ? En tous les cas, un manque d'harmonisation apparaît nettement. Il est vrai que les métaphores ne sont pas prévisibles et pas totalement transparentes, ce qui rend leur traitement ardu, mais il semble bien que les lexicographes peuvent encore améliorer ce point, d'autant que, comme le signale Fabrice Antoine :

La métaphore n'est pas qu'un trope parmi d'autres, à disposition par exemple du poète, du prosateur ou de l'orateur pour lui permettre de travailler et enjoliver son discours – elle est structurante de l'appréhension, de la vision et de la description du monde par l'homme : elle est structurante du lexique et, partant, du langage.²¹⁷

2. 3. Emprunts partiels

Si l'emprunt concerne souvent un signe complet (forme et sens), il peut aussi porter sur une seule partie du signe. John Humbley signale qu'il est très rare de rencontrer un emprunt de la forme à l'exclusion du sens, comme c'est le cas avec le mot *yéyé* par exemple.²¹⁸ Le *TLF* montre dans la partie diachronique de l'article qui lui est réservé comment le terme a été en quelques sortes vidé de son contenu :

empl., comme terme caractérisant, de l'interj. *yea* ou *yé* redoublée et usitée dans des chansons [...] où elle représente l'anglo-amér. *yea(h)*, var. de l'angl. *yes*

²¹⁷ Fabrice Antoine, « Argot, métaphore et "effet de loupe" », in *Lexis, Revue de Lexicologie anglaise*, 2014, p. 159.

²¹⁸ John Humbley, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXV, *op. cit.*, p. 46-70.

utilisée fréq. comme exclam. par les interprètes ou les auditeurs de musique de jazz et de chant des Noirs amér., puis dans des chansons de rock and roll.

On comprend alors que l'emprunt s'est effectué sur un signe qui avait déjà en partie perdu son signifié puisqu'il est considéré, dans la langue source, comme une exclamation. Ce cas de figure demeure toutefois exceptionnel et l'emprunt du seul signifié est beaucoup plus courant : c'est ce que l'on appelle le calque, qui fonctionne globalement comme une traduction, et que John Humbley définit comme une « variété d'hybrides dont les composants sont des unités de la langue I », ²¹⁹ c'est-à-dire de la langue emprunteuse. Ana Goldis précise cette définition de la manière suivante : « c'est une sorte de cliché d'après le mot ou le groupe de mots étrangers, fait en copiant, soit sa structure lexicale, soit sa structure syntaxique, soit sa structure sémantique. À côté de l'emprunt, le calque représente un autre moyen d'enrichissement de différentes structures et constructions grammaticales. » ²²⁰ On peut donc dégager trois grands types de calques : le calque lexical, le calque morphosyntaxique et le calque phraséologique.

Le principe du calque lexical consiste à transposer le sens du mot étranger. Dans ces conditions, ou l'on respecte l'ordre des éléments dans la langue source, ou l'on suit les habitudes morphologiques de la langue emprunteuse. Le *gratte-ciel*, de l'anglais *skyscraper* a ainsi inversé l'ordre déterminant déterminé propre à l'anglais pour correspondre aux normes françaises, tandis que l'adjectif *nord-coréen* calque intégralement la forme anglo-saxonne. Le *TLF* se montre relativement discret dans ses analyses et ne commente pas particulièrement l'ordre des différents éléments même lorsque ces derniers ne suivent pas la norme française, l'indication « calque » suffisant à expliquer ce qui pourrait passer pour des bizarreries de construction.

²¹⁹ *Id.*, p. 62.

²²⁰ A. Goldis, « "Calque linguistique" dans le cadre du contact entre deux langues apparentées : le français et le roumain in *Cahiers de Lexicologie* vol. XXVIII, *op. cit.*, p. 100.

Le calque sémantique, en revanche, bénéficie d'analyses plus approfondies. Il s'agit en effet dans ce cas de justifier de la polysémie résultant inévitablement d'emprunts de ce genre. En effet, dans le cas du calque sémantique, un signifiant se retrouve investi d'un sens étranger en plus de son sens initial. Les liens étroits tissés entre traitement synchronique et traitement diachronique apparaissent alors très nettement : si l'on examine le traitement du verbe *négocier*, on constate que dès la partie synchronique de l'article est attesté le sens anglais de « manoeuvrer habilement ». La partie diachronique précise à son sujet qu'il est « empr. à l'angl. *to negotiate*, att. au sens de "venir à bout (d'un obstacle)" dep. 1862 » alors que le sens hérité du latin renvoie au fait de faire du commerce. On résout donc de cette manière une polysémie difficilement explicable en se référant à la seule synchronie.

L'emprunt est en effet plus sournois lorsqu'il n'affecte que le sens du mot, et non sa forme, en d'autres termes lorsque l'on est confronté à un emprunt sémantique. Ce phénomène se retrouve plus particulièrement en français dans le cadre des emprunts faits à l'anglais : nous avons déjà parlé de doublets mis en place, tels que *réaliser* / *se rendre compte de* ou *contrôler* / *dominer*. Dans ces conditions, lorsque l'emprunt est avéré et que le doublet ne peut en aucune façon provenir d'une évolution naturelle de la langue, il est présenté comme « emprunt sémantique ». Ainsi, pour ce qui est des exemples évoqués ci-dessus, le *TLF* précise que *réaliser* dans son sens de *se rendre compte de* est un « empr. sém. à l'angl. (empl. princ. en Amérique) *to realize* "concevoir nettement ; bien comprendre ; s'apercevoir de ; se rendre compte de" », alors que *contrôler* au sens de *dominer* est présenté comme étant « peut-être [un] empr. à l'angl. *to control* "exercer puissance ou autorité sur" ».

Nous laisserons de côté les expressions anglaises qui se retrouvent presque exclusivement dans le langage parlé (*in, out, off, black, cool, because...*) et ne sont donc pas ou peu répertoriées dans le *TLF* dont le corpus de travail est fondé sur la langue écrite comme

nous l'avons déjà expliqué. En revanche, il semble pertinent de considérer le traitement réservé aux faux emprunts, dont les faux anglicismes constituent actuellement la plus large part. Il existe en effet un certain nombre de mots présents en français qui ne sont pas attestés en anglais, ou bien avec un autre sens : si l'on peut tout à fait rencontrer la forme *parking* en anglais, celle-ci ne signifie en aucun cas « lieu où l'on stationne des automobiles », qui se dit *car-park*. Or de nombreux faux emprunts sont créés ou par composition (*baby-foot*), ou par dérivation (*relooker*, *révolvériser*, *aqua-planing*), en appliquant les règles morphologiques françaises à des unités parfois toutes empruntées. Ainsi, le *baby-foot* correspond à une composition à partir des mots *baby* (connu en français au sens de « bébé » mais aussi de « petit », s'il s'agit d'une quantité de whisky par exemple) et de *foot* (abréviation usuelle de *football*) et l'on peut aisément en déduire le sens de « petit jeu de football ». Toutefois, cette construction est totalement française : en anglais, on utilise *table football*. Le *TLF* ne parle pas dans ce cas de faux anglicisme, mais commente la forme du mot de la façon suivante : « composé de l'élément pref. angl. *baby-* et de *foot*, abrég. de *foot-ball* ». On est donc invité à comprendre que, si les éléments qui composent le mot sont tous deux d'origine étrangère, le mode de composition ainsi que le résultat auquel il aboutit sont français. Le mot *rugbyman* en revanche est considéré comme un « pseudo-anglicisme, dér. de *rugby* sur le modèle de mots comme *cameraman*, *clergyman*, etc.» Il faut donc entendre qu'un mot acquiert le statut de pseudo-emprunt si son mode de formation est conforme à une autre langue sans qu'il y soit attesté.

L'anglais n'est pas dépourvu non plus de faux gallicismes : si l'on s'arrête sur le cas de *courier*, on constate tout d'abord une variation morphologique par rapport au français qui comporte deux <r>, mais c'est avant tout d'un point de vue sémantique que le terme est intéressant puisque son sens est celui du français « coursier ». Ceci étant, d'un point de vue

diachronique, le *courrier* du XVIII^e siècle était, dans les faits, un *coursier*, ce dont l'*OED* rend compte en précisant que « the two words remain distinct in French » (les deux mots demeurent différents en français).

De la même manière, il arrive que le mot soit utilisé avec un sens bien différent, qu'il se soit spécialisé ou qu'au contraire il se soit élargi. Ainsi, *fracas* signifie, selon l'*OED*, « a disturbance, noisy quarrel, 'row', uproar », il s'approche donc davantage de la bagarre quand en français le terme concerne uniquement un bruit tonitruant. À l'inverse, *cortège* a, pour sa part, subi une restriction sémantique. Si, selon le *TLF*, le *cortège* désigne un groupe, non seulement humain mais aussi animal ou végétal, l'*OED* le définit comme « a train of attendants, or of people in procession » (une file de participants, ou de gens en procession), le sens est donc restreint.

Il arrive aussi qu'un terme ait l'air français mais qu'il ne coïncide en rien au terme existant effectivement dans la langue source. C'est le cas d'*en suite*, dont le premier sens selon l'*OED* — « in agreement or harmony (with) » (en accord ou en harmonie avec) — ne correspond à aucun sens français recensé. L'*OED* ne pousse pas plus avant ses remarques au sujet des pseudo-gallicismes, pas plus que le *TLF* n'approfondit le cas des pseudo-anglicismes. On pourrait déplorer que ces cas un peu particuliers ne fassent pas l'objet de plus amples développements. Mais est-ce bien le rôle d'un dictionnaire monolingue que de souligner les écarts d'usage par rapport à d'autres langues ?

On voit donc que le *TLF* comme l'*OED* ont mis en place différentes stratégies pour adapter leur conception aux multiples manifestations de l'emprunt, en utilisant en particulier une terminologie et des modes définitoires appropriés. Mais l'emprunt peut aussi connaître de nombreuses transformations à partir de son arrivée, et c'est sur le traitement de ses adaptations que nous allons à présent nous pencher.

3. INDICATIONS DONNÉES

Selon Pierre Lerat, « la définition de l'emprunt ne peut être qu'explicitement diachronique ("depuis telle date") et translinguistique ("de telle langue"). »²²¹ C'est donc, en toute logique, essentiellement dans la partie diachronique des articles du *TLF* ainsi que dans la rubrique consacrée à l'étymologie dans l'*OED* qu'on trouve les renseignements les plus précieux concernant les emprunts, qui permettent d'en dresser un portrait précis. On ne saurait cependant s'arrêter à la seule étymologie : il a paru judicieux également d'examiner les définitions, le traitement phonologique, graphique et sémantique, sans occulter l'aspect sociolinguistique.

3. 1. Etymologie

Lexicographers consistently, or perhaps persistently, put into dictionaries certain kinds of information for which the vast majority of users have no need and would not miss if they were not included in dictionaries. Into this category would come grammatical information including part-of-speech labels, etymology, and perhaps pronunciation²²² (les lexicographes placent invariablement, ou peut-être obstinément, dans les dictionnaires un certain type d'informations dont l'immense majorité des utilisateurs n'a pas besoin et qui ne leur feraient pas défaut si elles n'y étaient pas incluses. Cette catégorie comprend l'étiquetage grammatical, l'étymologie et peut-être la prononciation), écrit Howard Johnson.

Il est entendu que des ouvrages spécialisés existent, notamment pour ce qui est de l'étymologie. Pour autant, des dictionnaires scientifiques tels que le *TLF* et l'*OED* proposent une information d'une grande richesse. Certes, le *TLF*, du fait de son approche synchronique, rejette l'étymologie en fin d'article tandis que l'*OED* la met à l'honneur en ouverture, mais

²²¹ Pierre Lerat, « Le Traitement des emprunts en terminographie et en néographie » in *Cahiers de Lexicologie* vol. L, *op. cit.*, p. 138.

²²² Howard Jackson, *Words and their Meaning*, Longman, Londres, 1988, pp. 198-199.

l'une comme l'autre apportent des informations d'un grand intérêt, surtout pour retrouver les étymons et se renseigner sur la datation.

3. 1. 1. Etymons

Préciser l'étymologie, ce n'est pas seulement dire de quelle langue un mot est issu, c'est aussi préciser quel est le mot dans la langue source, autrement dit, mentionner l'étymon. Ce dernier est indiqué dans la notice étymologique, dans sa graphie originelle si le terme provient d'une langue utilisant l'alphabet latin ou grec, ou translittéré pour tout autre système graphique (c'est le cas pour le chinois ou l'arabe, par exemple).

On en donne également une traduction tantôt directe — *picador* est un « mot esp. [signifiant] proprement "piqueur" » dans le *TLF*, « Sp., lit. 'pricker', f. *picar* to prick, pierce » dans l'*OED* — tantôt explicative, que l'on apporte une précision grammaticale (le *building* vient de l' « anglo-amér. *building* (part. prés. substantivé de *to build* "construire" »), " In 16th c. French, *croisée* was displaced by *croisade*, with the new ending -ade, adapted from the -ada of Provençal and Spanish") ou encyclopédique comme on peut s'en rendre compte avec le mot *gitan* : « empr. à l'esp. *gitano* "bohémien", attesté dep. 1570, qui signifia aussi "égyptien" à l'époque class., issu p. aphérèse de *Egipciano* "gitan" et "égyptien", dér. de *Egipto* "Egypte" : on croyait en effet que les Gitans étaient venus de l'Egypte" ». De son côté, l'*OED* signale que le *biscuit* tient son nom de la façon dont il est préparé, « bread 'twice baked,' from the original mode of preparation ». De surcroît, l'attestation du ou des sens passés en français est approximativement datée et mentionnée, introduite par « dep. » dans le *TLF*, « since » dans l'*OED*. On apprend ainsi que l'*abyss* est un « empr. au lat. chrét. *abyssus* (dep. Tertullien, voir *abyssal*) attest. dep. le IV^e s. au sens "profondeur de la mer" » et que *ardour* est employé depuis le XVI^e siècle en anglais (« has been in use since 16th c. »).

3. 1. 2. Datation

Apparaît aussi la plus ancienne attestation datée du mot une fois passé en français ou en anglais. Cette dernière, le plus souvent une année, est parfois plus approximative puisqu'elle dépend de la précision du matériel de datation réuni. Contrairement à la partie synchronique pour le *TLF*, les dates indiquées ne sont pas celles de publication mais bien de composition de l'œuvre d'où a été extraite l'attestation, afin de se rapprocher le plus possible de l'arrivée du mot dans la langue. Ainsi le *dahlia* est indiqué comme étant apparu en français en 1804, et c'est en cette même année qu'il est arrivé en anglais comme le prouve la première citation de l'*OED*. Remarquons cependant que ce dernier va plus loin et précise la date de création du mot (« Named 1791 in honour of Dahl, a Swedish botanist »), vraisemblablement en Suède.

On peut ajouter à ce sujet que les emprunts fournissent parfois des indices importants en matière de datation : Karl Gebhardt remarque en effet qu'« un mot français, emprunté par une langue voisine, est attesté plus tôt dans cette langue qu'en français même : la datation de ce mot peut donc être rectifiée en recourant à la langue emprunteuse. C'est ainsi que même les mots d'emprunts témoignent de leur valeur pour la datation des mots. »²²³ La rubrique étymologique, généralement assez longuement développée dans l'*OED*, beaucoup plus succincte dans le *TLF* du fait des orientations choisies pour chacun des dictionnaires, recèle donc de précieuses informations et nombreux sont les points abordés qui éclairent l'histoire des emprunts. Indications graphiques et phonétiques, catégorie grammaticale, genre et nombre, orthographe d'usage, étymon, langue d'origine, traduction et informations d'ordre sémantique sont autant de lignes qui permettent d'esquisser le portrait des emprunts.

²²³ Karl Gebhardt, « Mots d'emprunt et datation de mots » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXVIII, *op. cit.*, p. 122.

L'analyse peut encore en être approfondie en examinant de quelle manière le *TLF* et l'*OED* traitent les adaptations que subissent les emprunts au cours de leur acclimatation dans la langue.

3. 2. Traitement des adaptations

Louis Guilbert décrivait l'emprunt lexical dans les termes suivants : « l'emprunt consiste dans l'introduction, à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système. »²²⁴ Il est indéniable qu'un mot venu d'ailleurs, au moment de son introduction dans la langue cible, présente un certain nombre de traits qui le distinguent de cette dernière. Toutefois, au fil du temps, le processus d'assimilation peut tendre à gommer les différences. Nous nous intéresserons ici aux modifications graphiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques qui peuvent s'appliquer aux emprunts, et à la façon dont le *TLF* et l'*OED* en rendent compte.

3. 2. 1. Adaptation graphique

En tout premier lieu, un emprunt peut se reconnaître à son aspect graphique. Certaines successions de graphèmes renvoient en effet inévitablement à une orthographe étrangère. Ainsi, la succession <ow> de *slow*, <ck> de *snack* ou de *hockey* indique une provenance anglaise, tout comme la présence d'accents dans *arrière-guard*, *crème fraîche* ou *crêperie* montre de manière flagrante l'origine française de ces termes. Il s'agit cependant là de mots dont la graphie n'a absolument pas été assimilée. D'autres cas sont nettement plus trompeurs.

Il peut arriver que demeurent des hésitations quant à la graphie à adopter. Le *bifteck* a ainsi connu de nombreux avatars, qu'on l'orthographie *beefsteak* (à l'anglaise), *beefstake* (comme George Sand dans sa *Correspondance* en mai 1831), *beefsteck* (ainsi que le note Simone de Beauvoir dans *Les Mandarins*) ou encore *beefteak* (ce que fait Balzac dans son

²²⁴Louis Guilbert, *La Créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, p. 90.

roman *Physiologie du mariage*).²²⁵ On découvrira ainsi dans les *remarques* du *TLF* des informations orthographiques sur la graphie originelle d'un mot. Dans l'article *rosbif*, par exemple, une remarque présente la graphie *roastbeef* ou *roast-beef* comme un « calque de la graph. angl. »

Les hésitations graphiques se retrouvent également en anglais : *sobriquet* dispose de deux entrées, *sobriquet* et *soubriquet*, chacune renvoyant à l'autre et chacune faisant l'objet d'un article complet, mais sans que soit donnée la moindre information concernant l'origine de ces deux graphies. On constate cependant que *sobriquet* est considéré comme un mot français (« F., of uncertain origin ») tandis que *soubriquet* porte le statut de mot emprunté (« a. older F. *soubriquet* ») ce qui pourrait corroborer une meilleure assimilation dans la langue. Toutefois, l'un comme l'autre sont assortis du marqueur || utilisé pour signaler les mots étrangers.

Toujours en anglais, on peut remarquer au cours de l'adaptation la disparition de certains signes, tels que les traits d'union, *rendez-vous* devenant ainsi *rendezvous*. Il est intéressant de constater que l'*OED* ne présente à aucun moment le substantif français *rendez-vous* comme étant à l'origine du mot emprunté, mais qu'il évoque un usage substantival de l'impératif (sans trait d'union, non plus : « subst. use of rendez vous 'present or betake yourselves' »), certes à l'origine du substantif, et ne rend pas particulièrement compte de l'agglutination subie par le mot. Pour ce qui est des modifications graphiques telles que la chute de consonnes redoublées, une mention est cependant faite de la graphie originelle et de son éventuelle subsistance en anglais. Ainsi, l'*OED* indique pour *maisonette* : « ad. Fr. *maisonnette*, diminutive of *maison* house. The correct spelling with *-nn-* is rarely found. » Il reste toutefois délicat de déterminer ce qui est entendu au juste par « orthographe correcte » :

²²⁵ Ces exemples ont été puisés chez Maurice Grévisse, *Le Bon Usage*, 12^e édition refondue par André Goosse, § 152, p. 206.

correcte en français, ou correcte en anglais ? Ces remarques demeurent toutefois très rares, et rien n'est dit des raisons de la chute du *p* d'*apartment*, ni, dans le cas inverse, de la raison pour laquelle *panier* et *filet* voient, respectivement, leur *n* et leur *l* redoublés (*pannier*, *fillet*).

Ces emprunts restent faciles à identifier du fait de leur graphie exogène. Cependant, dans le cas d'emprunts plus anciens, l'assimilation est telle que rien ne laisse supposer à première vue qu'on ait affaire à des termes étrangers et des mots tels que *boulingrin* ou *redingote* masquent bien leur origine anglaise, de la même manière qu'il est difficile de rapprocher le *kickshaw* (« colifichet ») anglais du *quelque chose* dont il est pourtant issu.

La graphie des emprunts est donc un sujet délicat, que le mot emprunté ne corresponde pas aux habitudes graphiques locales ou qu'il ait évolué de telle sorte qu'il ne laisse plus transparaître son origine étrangère. Comment le *TLF* et l'*OED* présentent-ils les problèmes que peut soulever la prononciation de ces termes parfois si éloignés du système graphique en vigueur ?

3. 2. 2. Traitement phonétique

En regard de l'aspect graphique, l'aspect phonétique mérite d'être considéré. En effet, même si la forme graphique originelle est respectée, la prononciation des éléments empruntés est souvent modifiée de sorte que les sons étrangers se trouvent remplacés par des équivalents de la langue cible : le cas du *bas bleu* prononcé [ba:blø] en anglais avec le phonème /ø/ pourtant rare en anglais demeure marginal. Ainsi, si le *shampooing* voit son orthographe calquée sur le modèle anglais, sa prononciation est, pour sa part, très nettement francisée. Le même phénomène peut être observé de l'autre côté de la Manche avec l'*amuse-bouche* dont l'*OED* indique la prononciation [ə'm(j)u:z,bu:f].

Prenons le cas de *pool* : sa graphie ne diffère pas de mots tels que *zoologie*, sa prononciation [pul] ne se distingue pas de celle de *poule*, mais le rapport établi entre graphie

et prononciation diverge de celui attendu en fonction des règles de l'orthoépique française. Dans de telles conditions, le *TLF* se contente de montrer, dans la rubrique *prononciation et orthographe*, la prononciation attendue ainsi que d'éventuelles homophonies. Lorsque la prononciation originelle a été nettement altérée, en revanche, des explications s'imposent ; l'histoire de la graphie de *choucroute*, issue de *sauerkraut*, est ainsi retracée : « empr. au dial. alsacien *surkrut* (corresp. à l'all. *Sauerkraut*, littéralement "herbe sure") avec altération ultérieure d'apr. *chou et croûte* ».

Par ailleurs, le même graphème peut connaître diverses réalisations phonétiques (<ea> peut être prononcé aussi bien [i], dans *speaker* par exemple, que [ɛ], dans *break*) et la prononciation est même susceptible de varier d'un usager à l'autre comme en témoignent les anglicismes en <-er> tantôt réalisés en [ɛ:R], tantôt en [œ:R]. Dans ce cas, le *TLF* propose les formes possibles, en indiquant laquelle correspond le mieux au système phonologique français (« [dɔkɛ :R]. *Pt Lar.* 1968 admet, également, à l'angl. [dɔkœ :R] »). L'*OED* observe les mêmes principes : si nous reprenons le cas du *sobriquet*, deux prononciations sont indiquées, ['səʊbrikeɪ] ou [l̩sɒbrike]. Nous constatons la présence du marqueur utilisé pour signaler les mots étrangers, ici de manière à montrer que l'une des prononciations possible est exogène, comme le *TLF* souligne que la deuxième forme correspond au modèle anglais.

Ceci étant, il est entendu que les langues se distinguent par des systèmes phonologiques différents, et que, de ce fait, le mot emprunté, lors de son arrivée, voit sa prononciation plus ou moins modifiée. Il est rare en effet que des phonèmes étrangers soient empruntés en français, le cas du [ŋ] de *parking* faisant pour ainsi dire exception. Pour ce qui est de l'anglais, bien que les nasales [õ], [ã], [ẽ], [œ̃] soient absentes du système phonétique, on les retrouve parfois, ce qui n'est jamais le cas du [R], ni du [y] sauf dans des cas de prononciation particulièrement affectée. La tendance est donc à substituer à ce son inouï au

sens propre le son le plus proche de son système phonologique : on ne trouve en effet ni [θ], ni [ð], ni *r* roulé, ni *ch* chuinté en français. Comment le *TLF* et l'*OED* rendent-ils ces différences phonologiques ?

Il faut dire que, le *TLF* et l'*OED* étant des dictionnaires de langue respectivement française et anglaise, la prononciation indiquée est celle que l'on pratique en français ou en anglais, et non celle la langue source. Il est donc rare de trouver des commentaires au sujet de la prononciation originelle du mot. Inès Sfar et Taoufik Massoussi²²⁶ ont cependant repéré dans l'article consacré à la *kibla* une indication supplémentaire concernant la prononciation du mot en arabe :

[kibla], [ke-]. En arabe, timbre intermédiaire, voire hésitant, entre [i] et [e]. Graph. corresp. à *kibla*, *kébla*, avec *h* final : *kiblah*, *kéblah* (*Ac. Compl.* 1842). LITTRE, GUERIN 1892 *kiblat* [-blat], où le *t* répond au *h* des graph. précédentes. „On écrit aussi *kiblet*” (LITTRE).

Il semble que ces informations soient ici justifiées par les hésitations portant sur la graphie du mot en raison de l'ambiguïté de sa prononciation pour des oreilles françaises. Elles permettent donc de légitimer, en quelque sorte, les différences de graphie observées. L'*OED*, interrogé sur ce même mot — *kiblah* en anglais — ne fait pour sa part aucun commentaire phonétique.

Enfin, les problèmes de prononciation s'avèrent parfois révélateurs de l'humeur du temps. Il arrive ainsi que l'on découvre, au détour d'un article, comment étaient perçus les emprunts et leur étrange prononciation par le passé. La notice *prononciation et orthographe* de l'article *boulingrin* livre cette étonnante remarque de Pierre Larousse, que nous avons déjà évoquée un peu plus tôt, extraite du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, au sujet de

²²⁶ Inès Sfar et Taoufik Massoussi, « Analyse et traitement lexicographique des emprunts arabe < français / français < arabe » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, *op. cit.*, p. 79-102.

bowling green : « „forme britannique du mot français *boulingrin*, dont se servent ceux qui veulent faire preuve d’érudition, les mêmes qui disent *béby* au lieu de *bébé*, *riding-coat* au lieu de *redingote*, c’est-à-dire des Français anglomanes qui, lorsqu’ils se sentiront atteints du *spleen*, iront se précipiter dans la Tamise pour que la patrie n’ait pas leurs os ” ». Voilà un bel exemple de subjectivité lexicographique !

3. 2. 3. Traitement morphosyntaxique

Après les aspects graphiques et phonétiques, il paraît opportun de considérer les modifications morphologiques et syntaxiques liées aux emprunts. En premier lieu, on peut remarquer que lors de l’emprunt au français, l’anglais a bien souvent calqué la graphie latine pour mettre en évidence l’origine du mot. C’est le cas de *debt*, dont l’*OED* précise qu’il s’orthographia sans du XIII^e au XVI^e siècle, ou encore de *doubt* dont l’*OED* retrace l’histoire non seulement dans la langue anglaise, mais encore dans la langue française :

The normal 14th c. forms in Fr. and Eng. were *douter*, *doute*; the influence of Latin caused these to be artificially spelt *doubt-*, which in 17th c. was again abandoned in Fr., but retained in Eng. — Les formes habituelles au XIV^e siècle étaient *douter*, *doute* en anglais comme en français ; sous l’influence du latin, on adopta la graphie <doubt>, qui fut de nouveau abandonnée en français, mais conservée en anglais.

Ce souci de respecter les traditions se retrouve aussi dans les hésitations qui peuvent poindre en français lorsqu’il s’agit de mettre au pluriel les termes empruntés. Globalement, les formes de flexion française sont maintenues, mais dans certains cas, en particulier celui des finales en <ch>, il est tentant d’emprunter les éléments de flexion du pays d’origine. Le *TLF* indique ainsi que l’on peut tolérer deux pluriels à *match* : « Plur. *matches*, à l’anglaise, ou *matchs* ». Ce n’est pas vraiment le cas en anglais où l’on n’hésite pas à passer de *canal* au

singulier à *canals* au pluriel, et à conserver la forme neutre *sauté* quel que soit le genre et le nombre du nom avec lequel l'adjectif est accordé.

Quelques cas particuliers de flexion ont cependant retenu notre attention : si le pluriel *nouveaux riches*, respectant la flexion française, est indiqué dans l'*OED*, il y est aussi faite mention d'un féminin pour le moins surprenant, « Pl. nouveaux riches. Also fem. nouvelle riche (rare) », alors que la forme n'est pas attestée en ce sens en français. L'indication d'une forme féminine apparaît d'ailleurs à plusieurs reprises, que ce soit en définition pour le substantif *blond, blonde* (« A person with blond hair; one with light or 'fair' hair and the corresponding complexion; esp. a woman, in which case spelt *blonde* » — une personne aux cheveux blonds, quelqu'un aux cheveux et au teint clairs, en particulier une femme, auquel cas on orthographie *blonde*) ou pour *débutant* (« A male performer or speaker making his first appearance before the public. So **débutante** [F. fem. of the same], a female appearing for the first time before the public or in society; also, a young woman who has recently 'come out' » — un artiste ou un orateur faisant sa première apparition devant un public. D'où *debutante* [féminine français du mot], une femme qui apparaît pour la première fois devant un public ou en société ; aussi une jeune femme qui a récemment percé »), ou dans la notice étymologique pour *naïve* (« a. F. *naïve*, fem. of *naïf* »). On voit donc une volonté de rendre compte de la diversité morphologique, qui affecte en partie la langue emprunteuse.

Il est aussi intéressant de noter que les éléments formants *-ing* pour ce qui est du français et, en anglais, *-able*, connaissent une grande productivité et entrent dans la dérivation de nombreux termes. Dans ces conditions, on peut admettre que l'emprunt est morphologiquement assimilé puisqu'il devient une particule productive dans la langue cible, comme en témoignent les *dancing, monitoring* et autres *parking*, absents de la langue anglaise mais bien présents en français.

L'ordre des mots peut également être révélateur d'un emprunt. Ainsi, dans les mots composés, la coutume veut, en français, et à l'inverse de l'anglais que le déterminant suive le déterminé. Lorsqu'on parle de *Sud-Africain*, là où on s'attendrait davantage à un *Africain du Sud*, l'ordre des mots anglais est calqué. Il en va de même pour le *CD*, qui reflète davantage un *compact disc* qu'un *disque compact*. L'agencement global du syntagme peut donc être un indice qui place le locuteur sur la piste de l'emprunt. Malheureusement le *TLF* ne donne guère d'indications à ce sujet.

Enfin, la syntaxe peut aussi faire l'objet de calques : dans le domaine sportif, lorsqu'on *joue l'adversaire*, on calque la structure anglaise du verbe *to play* dans la mesure où, en français, on joue une partie, un set, un match, mais *contre* un adversaire. Il en va de même pour l'utilisation de certaines tournures impersonnelles : *il sera procédé à un examen*, par exemple, directement calquées de l'anglais. Pas plus d'indications à ce sujet dans le *TLF* que dans les cas précédents : peut-être ces tournures ont-elles été empruntées trop récemment pour y figurer.

3. 2. 4. Traitement sémantique

L'arrivée d'un emprunt est toujours susceptible de créer des perturbations dans le système linguistique de la langue d'accueil, et ce, en particulier, du point de vue sémantique dans la mesure où les emprunts sont à même de provoquer des phénomènes d'homonymie ou d'accroître la polysémie.

La distinction entre polysémie et homonymie repose sur l'évaluation du degré de proximité sémantique. Les mots polysémiques sont traités dans des entrées complexes, les homonymes dans des entrées séparées. On rencontre ce cas pour le *canon*, qui bénéficie de trois entrées dans le *TLF* (suivant qu'il provienne de l'italien au sens de « tube », du latin pour le domaine religieux, ou qu'il dérive de *canne* pour indiquer une mesure de capacité) et de

deux entrées en tant que substantif et d'une troisième en tant que verbe dans l'*OED* (respectivement liées au droit canon, au titre ecclésiastique adapté de *chanoine*, ou au domaine musical). Parfois, une fois les homonymes départagés, les formes restantes peuvent demeurer polysémiques, ce qui implique d'une part de déterminer le nombre de sens et d'autre part de les présenter de manière accessible à l'utilisateur.

Deux cas de figure se présentent alors : ou la polysémie est radiale — auquel cas tous les sens sont reliés à un sens central, mais peuvent n'avoir que peu de traits en commun entre eux, ou la polysémie est linéaire — le sens B dérive du sens A, puis le sens C dérive du sens B, etc. Le *TLF* comme l'*OED* présentent l'un et l'autre la polysémie linéaire avec une grande précision quand il s'agit de retracer l'histoire du mot, et la polysémie radiale est rendue de manière générale dans une juxtaposition de définitions. Bien souvent cependant, les relations établies ne sont ni clairement linéaires, ni clairement radiales, et il faut donc trouver un entre-deux dans la présentation, de manière à décrire un noyau de sens autour duquel s'articulent les différentes acceptions. C'est d'ailleurs avec humilité que l'*OED* reconnaît ses hésitations dans le classement des sens dans la notice étymologique consacrée à *carol* : « The arrangement of the senses here followed is tentative » (le classement des sens qui suit est incertain).

Afin que cette présentation demeure accessible, de nombreux codes, que nous avons déjà détaillés, ont été mis en place. Mais il est toujours délicat de trouver la juste mesure et de déterminer si les sens doivent être montrés en bloc ou, au contraire, en divisions et jusqu'où. Une trop grande division des sens peut en effet s'avérer excessive et entraver la consultation, c'est d'ailleurs un reproche qu'adressait Murray à Craigie :

[He] divided senses to a degree [Murray] saw as excessive [and] demanded reduction of the number of senses and sub-senses, esp. by making definitions broad enough to cover the latter, and abandonment as far as possible of the

contextual distinctions introduced by “Of persons”, “Of animals”, etc.²²⁷ (il divisait les sens à un degré que Murray jugeait excessif, de sorte qu’il demandait une réduction du nombre de sens et de sens dérivés, en particulier en rédigeant des définitions suffisamment larges pour recouvrir ces derniers, et l’abandon, autant que possible, des distinctions contextuelles introduites par « concernant des personnes », « concernant des animaux », etc.).

Qui plus est, l’usage du corpus de citations exacerbe ce problème, car il multiplie les occurrences et donc les occasions de percevoir de nouveaux sens.

Il faut dire que si certains types de changements sémantiques sont à peu près réguliers et répondent à des lois de transfert sémantique, d’implication lexicale ou de polysémie logique, d’autres sont absolument imprévisibles. Le sens ne dépend-il pas avant tout du contexte ? Or s’intéresser aux mots en contexte en lexicographie relève du défi car cela implique de travailler sur des unités étendues de sens. Il faudrait retrouver les schémas dans lesquels s’inclut le mot, ce qui règle en partie le problème de la polysémie car les mots ne sont pas ambigus quand on les considère ensemble dans leur contexte. Mais les schémas de mots sont plus difficiles à identifier, classer et généraliser.

On rejoint ici la théorie du cadre sémantique de Charles Fillmore²²⁸ qui, au début des années 1980, prônait une description du sens en fonction des éléments qui avoisinent le mot et posent son contexte. Thierry Fontenelle en décrit le but en ces termes : « to describe all possible constellations of frame elements and how these can be realized, syntactically and

²²⁷ Penny Silva, « Time and meaning : Sense and definition in the *OED* », in *Lexicography and the OED*, op. cit., p.86.

²²⁸ Cf Charles Fillmore et Beryl Sue Atkins, « Towards a frame-based lexicon : the semantics of RISK and its neighbors », in *Frame, Fields, and Contrasts : New Essays in Semantics and Lexical Organization*, NJ : Lawrence Erlbaum, Hillsdale, 1992, pp. 75-102.

lexically, at the surface level »²²⁹ (décrire toutes les constellations possibles des éléments du cadre et comment ils peuvent se réaliser, syntaxiquement et lexicalement, au niveau de la surface). En effet, les différents sens d'un mot peuvent correspondre à des schémas d'emploi divers, et c'est l'analyse du contexte qui permet alors de les identifier, quelle que soit l'infinité de sens et de sens dérivés emboîtés.

Pour ce qui est de la sémantique des emprunts en particulier, le *TLF* et l'*OED* s'efforcent de mettre en évidence les liens entre le ou les sens attesté(s) dans la langue source et celui obtenu dans la langue emprunteuse. En cas de convergence, on retrouve, dans la partie diachronique du *TLF* le ou les éléments déjà présents dans les définitions de la partie synchronique. Pour le mot *cheikh*, par exemple, deux définitions sont proposées dans la partie synchronique de l'article : « [chez les Arabes] homme respecté en raison de son grand âge [...] » et « chef de tribu ». La rubrique *étymologie et histoire* reprend exactement ces mêmes éléments en présentant une première attestation « *seic* "chef de tribu chez les Arabes" » et en indiquant qu'il s'agit d'un « empr. à l'ar. *šayh* "vieillard" ». On voit donc que la polysémie a été conservée en français. Ces mêmes sens sont rapportés dans l'*OED*, quoique de façon légèrement différente : celui de « vieil homme » ne figure que dans la notice étymologique (« Arabic *shaikh* properly « old man », f. *shākha* to grow or be old ») alors que celui de « chef » est présenté en définition (« The chief of an Arab family or tribe »), ce qui semble prouver que ce dernier sens est véritablement acclimaté à l'anglais qui n'a pas réellement retenu celui signalé pour l'étymologie. En revanche, contrairement à ce qui se produit en français et que reflète le *TLF*, le sens a commencé à évoluer en anglais puisqu'une deuxième définition indique « A type of a strong, romantic lover ; a lady-killer » (une sorte d'amant romantique et puissant, un tombeur). Cette évolution sémantique est ensuite explicitée par une

²²⁹ Thierry Fontenelle, « Lexical knowledge and natural language processing », in *Lexicography and Natural Language Processing, A Festschrift in Honour to B.T.S. Atkins*, EURALEX, Göteborg University, 2002, p. 225

remarque de nature encyclopédique — « After *The Sheik*, a novel by E. M. Hull (1919), and its cinematic adaptation *The Sheikh*, 1921, starring Rudolph Valentino » (depuis *The Sheik*, un roman d'E. M. Hull (1919), et son adaptation cinématographique *The Sheikh*, 1921, avec Rudolph Valentino) — qui suggère le glissement de sens, vraisemblablement dû à l'interprétation de Rudolph Valentino, par ailleurs matérialisé par un glissement orthographique signalé (« Chiefly in spelling *sheik* »).

Lors de son acclimatation, le sens de l'emprunt peut en effet être amené à se modifier : qu'il se restreigne, s'étende, glisse, se transforme par métaphore ou par métonymie, les dictionnaires marquent ces évolutions en utilisant des marqueurs spécifiques (*partic.*, *par ext.*, *par anal.* dans le *TLF*, le plus souvent *fig.* dans l'*OED*).

Mais les divergences sémantiques entre l'étymon et la forme acclimatée du mot ne sont pas nécessairement traitées de façon détaillée. Le *building*, par exemple, désigne en anglais tout type de construction. Son sens s'est restreint en français pour désigner exclusivement des bâtiments de plusieurs étages, mais le *TLF* ne mentionne pas cette différence. L'*OED* en revanche précise scrupuleusement la restriction sémantique entre *catch*, « attraper » et son étymon *chasser* : « *catch* was gradually confined to its present sense, which is unknown to French » (*catch* s'est peu à peu restreint à son sens actuel, qui est inconnu en français).

Contrairement à ce que nous avons pu constater pour la restriction sémantique, dans le cas d'un déplacement de sens, comme pour le verbe *zapper*, les explications du *TLF* concernant les modifications sémantiques subies sont très précises :

Empr à l'angl. *to zap*, *zapp*, terme d'arg. d'orig. nord-amér. att. dep. 1942, prob. dér. de l'onomat. *zap* suggérant le bruit de certaines armes, et signifiant "éliminer, tuer" d'où "annuler, changer" et "faire une action ou un mouvement brusque,

rapide" d'où "sauter les annonces publicitaires en accélérant la lecture sur un magnétoscope" et "passer rapidement d'une chaîne de télévision à une autre".

L'*OED* fait preuve de la même précision pour expliquer le glissement de sens du *dais* : « The sense-development has been 'table, high table (including its platform), the raised end of the hall occupied by the high table and used for other purposes of distinction, the canopy covering this' », ce qui montre une volonté pédagogique marquée d'explicitier le passage d'un sens à un autre.

Il en va de même dans le *TLF* pour les élargissements sémantiques comme le montre le traitement réservé au *pacha* turc. On y détaille en effet toutes les étapes qui ont conduit le sens du mot du « gouverneur d'une province » dans l'empire ottoman au « personnage qui mène une vie de luxe et d'abondance » dans le langage familier, et au « commandant d'un navire de guerre dans l'argot de la marine ». L'*OED*, pour sa part, ne se montre guère disert sur le sujet et, si l'on se réfère à l'article consacré à *confess* par exemple, l'élargissement du terme du domaine religieux au domaine laïc n'est montré en aucune manière.

Ces différents exemples montrent à quel point il est difficile de relater toutes les étapes qui jalonnent l'évolution des sens, en particulier lorsque ces sens circulent entre deux langues. Les adaptations s'éloignent parfois beaucoup du sens du terme dans la langue source, et il est délicat de mesurer quelles évolutions relèvent de la langue source, de la langue emprunteuse, et si ces évolutions n'auraient pas pu avoir lieu même en-dehors d'un phénomène d'emprunt. Qu'en est-il de leur traitement sociolinguistique ?

3. 3. Traitement sociolinguistique

En tant qu'appréciation de la réalité, les mots sont parfois porteurs de connotations. Nous avons déjà dit que, lorsqu'il est question d'emprunt, le rôle joué par le prestige accordé à la langue source ou au mépris dans lequel elle est tenue est de la première importance. Les

italianismes du XVI^e siècle étaient considérés comme particulièrement nobles et raffinés : qu'en est-il dans le *TLF* ?

Après avoir passé au crible ces italianismes, aucune mention particulière n'est faite du prestige dont pouvait jouir l'Italie de la Renaissance, pas plus que n'est signalé le fait que des mots comme *toubib*, *caïd* ou *caoua*, familiers à populaires en français, soient courants en arabe. Encore une fois, le manque de précisions sur l'emploi du mot dans la langue source s'explique d'une part parce que le *TLF* est avant tout un dictionnaire de la langue française, et d'autre part parce que la rubrique *étymologie et histoire* est essentiellement un accompagnement à l'étude du mot en synchronie.

Tous les dictionnaires sont culturels dans le sens large du mot *culture*. Ils ne décrivent pas seulement le langage mais aussi sa culture et sa vision du monde. Ils expriment les connaissances, les croyances, les valeurs des groupes dominants de leur société. Dans un dictionnaire, la vision de la société est apparente dans la sélection des mots (nous avons déjà vu que pour le *NED*, malgré les préconisations du doyen Trench, de nombreux termes avaient été exclus de manière à ne pas choquer la société victorienne), dans la mise en place des définitions, dans le choix des exemples, dans l'emploi et l'usage de l'étiquetage ou des commentaires. Les exemples choisis sont particulièrement révélateurs puisqu'ils sont porteurs de charge culturelle. Les dictionnaires doivent être lus entre les lignes : les clichés, les conflits, les oppositions y apparaissent peut-être plus que dans tout autre ouvrage.

Le traitement de *canoe* dans le *NED* est tout à fait révélateur :

1. A kind of boat in use among **uncivilized nations** : a : Originally applied to those of West-Indian aborigines [...]
2. **In civilized use** : a small light sort of boat. (1. Un genre d'embarcation qu'utilisent les nations non civilisées : a : A

l'origine, employé pour celles des aborigènes indiens de l'Ouest [...]. 2. Dans l'usage civilisé : une sorte de bateau petit et léger).

On voit bien ici les jugements de valeur portés, en partie supprimés depuis avec l'*OED*₂ :

1 A kind of simple, keelless boat : a. Originally applied to those of the West Indian aborigines, which were hollowed out of a single tree-trunk, and thence to those of **other primitive societies**, or of prehistoric cultures, of this construction. [...]. 2 A small light sort of boat or skiff propelled by paddling, used chiefly for recreation in Europe, North America, etc.(1. Un genre d'embarcation simple et sans quille : a. A l'origine, employé pour celles des aborigènes indiens de l'Ouest, fabriquées dans un tronc évidé, et donc pour celles d'autres peuplades primitives, ou de culture préhistorique. [...]) 2. Une sorte de bateau ou de skiff petit et léger propulsé à l'aide de pagaies, utilisé principalement à titre de loisir en Europe, Amérique du Nord, etc.).

En-dehors de cet exemple, certaines notions sont difficiles à traiter avec objectivité. Le cas du *marxisme* en est une bonne illustration : si le *TLF* comme l'*OED* ont résisté à une forme définitoire subjective du type « doctrine qui prétend... », les exemples présentés pour illustrer le terme sont très nettement péjoratifs (dans le *TLF* : « [Connotant le totalitarisme, la suppression des libertés, le dirigisme] *Cette mode lancée (...) par les prétendus «nouveaux philosophes» s'est déployée sur tous les médias* », dans l'*OED*, « Marxism, as generally conceived, is a catastrophic theory rather than a theory of development » — le marxisme, comme on le conçoit généralement, est davantage une théorie catastrophique qu'une théorie du développement).

Le traitement des ethnonymes est également intéressant, surtout lorsque ceux-ci sont porteurs d'une forte charge subjective, due à des raisons historiques par exemple. Le terme

boche, emprunté à l'italien *boccia* (« boule de jeu ») ou obtenu par aphérèse d'*alboche* (*al[lemand]* + suffixe argotique *-boche* comme dans *rigolboche*, *fantaboche* ou *italboche*) est présenté dans le *TLF* comme argotique et péjoratif, et suivi d'une liste de synonymes (« chleuh, doryphore, fridolin, frisé, fritz ») dont on ne mentionne pas le caractère également péjoratif, pas plus qu'il n'est signalé pour les dérivés (« bochément », « bocher », « bocherie », « bochisant »), ce qui révèle peut-être une certaine partialité dans le traitement. Dans l'*OED*, une insistance particulière est portée sur le fait que le caractère péjoratif du mot relève de l'emploi français. On s'en rend compte tant dans la notice étymologique (« Fr. slang, = rascal », de l'argot français = vaurien — on constate ici une nette surinterprétation, le mot *boche* n'ayant jamais signifié « vaurien » en français), que dans la définition (« The (French) soldiers' name for a German », le nom que donnent les soldats (français) à un Allemand — qui spécialise bien l'utilisation du terme aux seuls soldats français à l'exception de toute autre nationalité).

Un terme emprunté est donc susceptible de varier également dans la façon dont il est perçu et dans le registre qui lui est attribué. Si *Crouille* ou *toubib* n'ont rien de familier dans la langue source, ils ont été investis de ce registre en français. Et *marabi* d'origine argotique sud-africaine ou le verbe *to palm*, dont l'étymon français est présenté comme argotique ou très familier, relèvent d'un niveau désormais tout à fait neutre en anglais. Ces modifications ne sont que l'un des aspects des particularités du traitement des mots empruntés, que nous allons maintenant détailler.

4. PARTICULARITÉS DU TRAITEMENT DES EMPRUNTS

Les termes venus d'ailleurs, même s'ils ont été accueillis depuis fort longtemps dans la langue emprunteuse, conservent toujours une spécificité, une touche d'exotisme que l'on retrouve nichée dans les différentes rubriques des dictionnaires. De ce fait, leur traitement est lui aussi spécifique, car on ne peut toujours les décrire en utilisant les mêmes biais que ceux employés pour les mots autochtones. Nous examinerons ici les particularités du traitement des emprunts, qui peuvent amener les dictionnaires monolingues à confiner au bilinguisme et qui poussent les dictionnaires de langues vers l'encyclopédisme. Nous nous demanderons en outre dans quelle mesure le *TLF* et l'*OED* demeurent descriptifs face à des « perturbateurs » de la langue qui tendraient à exacerber une présentation plus normative, puis nous envisagerons des difficultés de traitement rencontrées par les lexicographes.

4. 1. A la frontière du bilinguisme

Comme nous l'avons évoqué, le *TLF* et l'*OED* proposent tous deux une information historique. Or il est un fait établi que toute langue est formée de ses contacts avec les autres, à l'exception des cas très particuliers que représentent les isolats. La mention de l'étymologie en particulier se révèle très utile pour la compréhension du sens en tant qu'arrière-plan sémantique. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'établir le « véritable » sens, si tant est qu'il y en ait un, mais plutôt de reconstruire une évolution sémantique qui explicite l'histoire du mot.

Dans cet ordre d'idée, on peut s'attendre à ce qu'un traitement particulier soit réservé aux emprunts, qui ont la particularité d'appartenir à deux langues, ou tout du moins à deux états de deux langues. Le processus de traduction prend ici tout son sens, car définir l'histoire d'un mot ne peut se concevoir sans donner une idée nette de ce qu'était le mot à son état primitif, des réalités qu'il recouvrait. Dans le cadre des mots empruntés, on va inévitablement être confronté à des équivalents qui élucident le mot dans son contexte originel. On va alors

retrouver ce souci clairement pédagogique de transmettre, propre aux dictionnaires bilingues. C'est en ce sens qu'on peut retrouver des traces de bilinguisme dans ces deux monuments pourtant censément monolingues que sont le *TLF* et l'*OED*.

Qu'attend-on au juste d'un dictionnaire bilingue ? Une équivalence, une traduction qui justifie le fait que deux langues cohabitent dans une même entrée, l'une dans la nomenclature et donc en vedette, l'autre dans la partie *définition*. On peut aussi parfois chercher des indications phonétiques, morphologiques, grammaticales, des conditions d'emploi, des syntagmes... Nous verrons que le *TLF* et l'*OED*, bien que monolingues, recèlent toutes ces informations, et qu'au fil des articles s'instaure un véritable dialogue des langues, des cultures, et même des dictionnaires.

4. 1. 1. Équivalences et concurrence

Le premier type d'équivalence que l'on peut rencontrer est sans doute celui qui apparente le plus le *TLF* et l'*OED* aux dictionnaires bilingues : lorsque le mot d'entrée, d'origine clairement étrangère parce que de graphie, de morphologie ou de phonétique exogène, se trouve défini dans la langue cible. C'est le cas par exemple du *week-end* défini dans le *TLF* comme « Fin de semaine (du samedi matin ou midi au dimanche soir) chômée et considérée comme une période de repos, de sorties, et de loisirs », ou encore du « au revoir », traité dans l'*OED* comme « an expression implying farewell for the present ». Les exemples de ce type sont nombreux, mais ce ne sont pas les seules traces de ce « bilinguisme discret ».²³⁰

On peut aussi retrouver des mentions semblables à celles que l'on croise dans les dictionnaires bilingues dans la partie étymologique et historique des articles et, effectivement, qu'il s'agisse du *TLF* ou de l'*OED*, des équivalents ou des traductions sont systématiquement

²³⁰ La formule est de Jean Pruvost, *Les Dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, op. cit., p. 121.

proposés dans la rubrique étymologique : comment en effet comprendrait-on l'évolution sémantique d'un terme emprunté en ignorant la signification première au moment de l'emprunt ? On peut s'en rendre compte avec le traitement de *cockpit* dans la partie historique du *TLF* : « Empr[unt] à l'angl[ais] *cockpit* désignant à l'origine une arène de combats de coqs, composé de *cock* "coq" et *pit* "fosse, emplacement, parterre". » Comme on peut le constater, non seulement les rédacteurs du *TLF* donnent des équivalents, parfois multiples, mais ils expliquent aussi la composition du mot, s'engageant ainsi sur la voie de la morphologie anglaise. La rubrique étymologique de l'*OED* n'est pas en reste lorsqu'elle indique, au sujet de la forme *au beurre* : « <French *au beurre* < *au* in the, with the, contracted form of *à le* + *beurre* (see BUTTER *n.*¹). » Là encore, on découvre, au-delà de la simple équivalence, une explication morphologique, sur la forme contractée en l'occurrence. Mais les équivalences ne se limitent pas aux entrées et à la rubrique diachronique : d'autres lieux réservent bien des surprises.

Si l'on pénètre en effet au sein des articles, on peut débusquer des traces de bilinguisme dans la partie *définition*, c'est le cas de *self*, « Élé[m]ent tiré de l'angl[ais] *self* « soi-même », de même sens, entrant dans la constr[uction] de subst[antifs] empr[untés] à l'angl[ais] ou faits sur le modèle de l'angl[ais]. » De la même manière, l'*OED* signale qu'un *abbate* est « an Italian abbot, the same as the French *abbé*. » Et le bilinguisme se dissimule également dans les exemples comme le prouve cet extrait d'*À l'ombre des jeunes filles en fleur* de Marcel Proust illustrant le terme *crack* : « Mais vous devez être plus avancé que moi dans ses confidences, vous qui êtes le grand *favori*, le grand *crack* comme disent les Anglais. »

Enfin, il faut également remarquer que sont parfois indiqués des équivalents de syntagmes, comme on peut en trouver dans la plupart des dictionnaires bilingues. L'exemple

retenu par les rédacteurs du *TLF* pour illustrer le terme *motion* semble tout à fait éloquent : « le mot "motion" est quelquefois employé familièrement, comme l'équivalent de "proposition de résolution" : ainsi qu'en anglais, il est communément employé comme abréviation de "motion for a resolution". »

De nombreuses traces sur la piste du bilinguisme ont d'ores et déjà été mises au jour dans ce recensement des équivalences. Mais le *TLF* et l'*OED* vont plus loin encore, en livrant parfois des informations d'ordre linguistique.

4. 1. 2. Indications linguistiques

Les dictionnaires bilingues sont parfois amenés à préciser des données phonétiques, morphologiques, syntaxiques, des conditions d'emploi et des variations sémantiques. Toutes ces indications se retrouvent également dans le *TLF* et dans l'*OED*. La phonétique anglaise est indiquée à plusieurs reprises dans le *TLF*, comme dans cet extrait tiré de l'article consacré au terme *glottal* : « Type de consonne dont le point d'articulation est en arrière du palais et qu'on rencontre en anglais (*house, he*) ». En toute honnêteté, nous devons préciser que ces informations se retrouvent pour la plus grande partie dans des entrées qui concernent le domaine général de la linguistique, telles que *diphthonguer*, *cacuminal* ou encore *oxytoniser*, et que le recours à la phonétique anglaise joue avant tout, dans ce cadre, un rôle d'illustration.

Il n'en va pas tout à fait de même pour les indications morphologiques. Nous en avons déjà examiné un exemple avec le *cockpit* du *TLF*, voyons à présent le traitement réservé par l'*OED* au *alley-oop* : « <French *allez-hop*, interjection <*allez*, imperative of *aller* to go [...] + *hop*, expressive word, of imitative origin ». Comme on peut le constater ici, en plus de l'équivalent proposé (*aller/to go*), la forme impérative est signalée. L'indication ainsi donnée relève à la fois de la sémantique, encouragement par l'impératif, et de la morphologie puisqu'on découvre ici une petite parcelle de conjugaison française.

Les conditions d'emploi ne sont pas négligées : les mots qui ouvrent l'article consacré à *goddam* dans le *TLF* sont les suivants : « transcr[iption] du juron angl[ais] *God damn (me)* ou *goddam* », ce qui nous montre immédiatement dans quelles conditions ce terme peut être employé par les anglophones dans la mesure où il s'agit d'un juron. De manière relativement similaire, les rédacteurs de l'*OED* remarquent au sujet de l'*amuse-bouche* que « The word is rare in French, the more usual French term being *amuse-gueule* » — le mot est rare en français, le terme le plus usuel étant *amuse-gueule*, ce dont on peut s'étonner dans un dictionnaire monolingue qui ne poursuit théoriquement pas le but d'éclairer les conditions d'emploi dans une langue autre.

Ce tour d'horizon des différentes formes d'informations linguistiques transmises sur la langue de l'autre par le *TLF* et l'*OED* a montré que le monolinguisme n'était pas aussi étanche qu'on pourrait le croire au bilinguisme. Tout ici est en réalité dialogue : dialogue entre les mots, dialogue entre les pays, dialogue entre les cultures et même dialogue entre les dictionnaires.

4. 1. 3. L'intertextualité lexicographique

Au cours de ce périple au cœur des dictionnaires monolingues pour y retrouver la trace du bilinguisme primitif, nous avons pu déceler de petites curiosités. Ainsi, le *TLF* porte en son sein de longs développements en anglais, et non traduits. Dans le cas de la rubrique historique consacrée à la *cérébration*, on lit en effet cet extrait tiré du *NED* : « It is difficult to find an appropriate term for this class of operations... The designation unconscious cerebation is perhaps less objectionable than any other ». Il s'agit à la vérité d'un exemple de l'*OED* utilisé comme illustration de l'étymologie anglaise du mot, mais on peut imaginer la perplexité du consultant qui ne maîtrise pas la langue de Shakespeare.

Enfin, lors de notre exploration, nous avons perçu les signes d'une intertextualité lexicographique. Le mot *moire* employé de part et d'autre de la Manche en offre un exemple très net :

Empr[unt] à l'angl[ais] *mohair* (transcrit *moire* en fr[ançais] selon la prononc[iation] de l'époque), forme att[estée] dep[uis] 1619 et qui représente une altération, peut-être par attraction avec *hair* «poil», du terme angl[ais] att[esté] dès 1570 sous la forme *mocayares* et désignant à l'origine un tissu en poil de chèvre angora (cf. *NED*), l'angl[ais] ayant ensuite réemprunté la forme *moire* au fr. pour désigner ce tissu, puis d'autres sortes d'étoffes, lorsqu'ils avaient été passés à la calandre pour leur donner des reflets ondoyants.

Certes, le trajet emprunté par la *moire* est bien tortueux, et l'on voit ici les rédacteurs du *TLF* saluant leurs homologues du *NED*. Tout aussi étonnant, l'article réservé à la *moire* dans l'*OED* signale dans sa partie étymologique : « F[rench] *moire*, according to Fr[ench] lexicographers an adoption of some form of Eng[lish] *mohair*. » Et de poursuivre un peu plus loin : « *moire* antique, explained by Fr[ench] lexicographers to mean a watered silk of large pattern, is in Eng[lish] use practically synonymous with *moire*, which is apprehended as a shortened form. » Ainsi donc, l'emprunt qui ouvre la voie au dialogue des mots et des cultures porte en lui le ferment de l'intertextualité lexicographique.

4. 2. L'encyclopédisme

Si un dictionnaire monolingue ne peut être totalement étanche au bilinguisme lorsqu'il traite des emprunts, un dictionnaire de langue peut être amené à traiter l'information de manière encyclopédique. C'est essentiellement sur l'aspect définitoire que repose la distinction entre les deux types d'ouvrage : la définition a-t-elle pour vocation de décrire le mot, la chose ou les deux ? Si chaque type peut être distingué, en plus de l'information

donnée, par le verbe introducteur (*être* pour un dictionnaire de type encyclopédique, *le mot X renvoie à* ou *se réfère à* pour un dictionnaire de langue), John Haiman²³¹ a montré, en 1980 que la distinction entre les deux types n'est pas aussi nette qu'établie jusqu'alors en mettant en évidence la difficulté de poser une base théorique qui distingue le savoir lexical du savoir encyclopédique. De la même manière, la psycholinguistique et la linguistique cognitive partent du principe qu'il n'y a pas de raison de distinguer ce qui est linguistique de ce qui est encyclopédique, tout comme les linguistes du prototype remettent en question la séparation entre savoir linguistique et savoir conceptuel sémantique. Connaître un mot revient à avoir des informations sur la chose à laquelle se réfère le mot, de sorte que savoirs linguistique et encyclopédique se trouvent inextricablement liés. Selon Anna Wierzbicka,²³² le savoir linguistique est un savoir partagé, que maîtrise tout usager de langage au sujet d'une chose et sans lequel l'utilisation du mot dans la communication serait impossible, et tout le reste est encyclopédique. La distinction n'apparaît cependant pas toujours de façon très claire.

Pour des raisons pratiques, la définition se doit d'être concise. Ceci étant, les lexicographes et les linguistes s'accordent à dire qu'il est difficile, sinon impossible, d'écrire une définition sans rien dire du mot, et de définir le mot sans décrire la chose. Le fait est d'autant plus vrai lorsque les mots traités sont des emprunts.

Le premier lieu où l'on peut découvrir une forme d'encyclopédisme est la rubrique étymologique. On apprend par exemple dans celle du *TLF* qu'« il y a trois sortes d'abricots. Les *abricots ordinaires*, qui ne mûrissent qu'à la mi-juillet ; les *abricots hâtifs*, qui se mangent dès le commencement du même mois ; et ceux qu'on nomme le *petit abricot*, qui vient à la mi-Juillet. » L'*OED* quant à lui y offre des informations géographiques sur l'*orange* : « The native country of the orange appears to have been the northern frontier of India, where wild

²³¹ Voir John Haiman, « Dictionaries and Encyclopedias » in *Lingua* 50, 1980 IV, pp. 329-357.

²³² Anna Wierzbicka, *Lexicography and Conceptual Analysis*, Karoma Publishers Inc, Ann Arbor, 1985.

oranges are still found, and the name may have originated there” (le pays d’origine de l’orange semble avoir été la frontière nord de l’Inde, où l’on trouve encore des oranges sauvages, et le nom peut provenir de là).

Les définitions recèlent aussi un certain nombre de remarques encyclopédiques : bien que le *TLF* et l’*OED* aient vocation à être des dictionnaires de langue, on constate que l’évocation des réalités étrangères propres à l’emprunt suscite une irrésistible tentation, celle de l’encyclopédisme. La définition apportée par le *TLF* au *rugby* en témoigne : « sport qui oppose deux équipes de quinze joueurs qui se disputent de la main ou du pied un ballon ovale qu’il faut déposer derrière la ligne de but de l’adversaire ou faire passer entre les deux poteaux de but au-dessus d’une barre transversale », tout comme celle que l’*OED* offre du *mardi gras* : « Shrove Tuesday ; the last day of carnival, esp. in France. In U.S. esp. as celebrated in New Orleans. » Et ces définitions, porteuses de remarques encyclopédiques, ne sont pas toujours dénuées de préjugés comme on peut s’en apercevoir avec *gipsy* : « They have a dark tawny skin and black hair. They make a living by basket-making, fortune-telling, etc.; and have been usually objects of suspicion from their nomadic life and habits. » (ils ont la peau brune et tannée et les cheveux noirs. Ils vivent en fabriquant des paniers, en disant la bonne aventure, etc ; ils provoquent habituellement la suspicion en raison de leur mode de vie nomade et de leurs traditions).

Enfin les exemples et citations contiennent eux aussi leur lot de remarques encyclopédiques. On y apprend par exemple où pratiquer diverses activités sportives à Londres (« Le polo, dont le rôle mondain est fort important, se joue au Ranelagh, à Hurlingham et à Roehampton, grands centres d’écuries et d’entraînement de poneys ; le jeu de paume, le badminton ou les rackets sont pratiqués dans les clubs privés » dans l’article *badminton*) ou encore, dans l’*OED* où poussent certaines essences (« Sorbes are cauled in

french cormier ; they grow not in Englande » — les sorbes sont appelés *cormiers* en français ; ils ne poussent pas en Angleterre).

A la frontière du bilinguisme et de l'encyclopédisme, le *TLF* et l'*OED* semblent donc faire, pour ce qui est des emprunts, quelques entorses à leur politique générale. Et le descriptivisme voulu ne fait pas exception.

4. 3. Description et norme

On le sait, les limites du langage ne sont jamais nettes, et elles deviennent encore plus floues lorsqu'il est question d'emprunts car leur acclimatation dans la langue emprunteuse, sous quelque forme que ce soit, est difficilement prévisible. Certains seront abandonnés quand d'autres connaîtront un destin florissant, quelques-uns sauront se fondre dans le décor et adopter les coutumes locales quand les autres continueront à arborer une apparence exotique, et le dictionnaire doit s'adapter à ces mots d'ailleurs pour en rendre compte efficacement. Le dictionnaire est aussi utile parce qu'il *peut* être utilisé que parce qu'on l'utilise : son existence et sa présence suffisent à le légitimer, et nombreux sont ceux qui s'imaginent, de manière erronée, que leur langue « existe » dans les dictionnaires ou les grammaires, alors que ces ouvrages décrivent le langage qui existe dans leur esprit.

Devant l'étrangeté des emprunts, le dictionnaire est parfois consulté comme un référent : le *TLF* et l'*OED* parviennent-ils à rester totalement neutres lorsqu'ils traitent les emprunts ? Nous avons déjà vu que, sur de nombreux points, les dictionnaires se rapprochent des grammaires, ouvrages de description métalinguistique elles aussi. En effet, on peut y trouver de nombreuses indications grammaticales sur la bienséance d'une phrase ou d'une proposition, et même, implicitement, dans les citations proposées. Comment construire un verbe emprunté, accorder ou non, en français, un adjectif qualificatif, orthographier

correctement un pluriel, toutes ces interrogations auxquelles répondent aussi le *TLF* et l'*OED* relèvent d'une attente de prescription ou, à tout le moins, de norme chez l'utilisateur.

En France, la question de la pureté de la langue et de la nécessité de l'utiliser correctement a toujours été très importante et la plupart des lexicographes se sont montrés prescriptifs, depuis l'Académie française et son *Dictionnaire* de 1694, avec quelques rares exceptions telles que Richelet et Furetière. La célèbre querelle des Anciens et des Modernes au début des années 1690 témoigne de cette recherche de pureté et de justesse linguistique. On retrouve cette même idée avec Littré, qui souhaitait décrire la langue des meilleurs auteurs du passé de sorte qu'elle fasse office de modèle pour l'usage contemporain. La tradition prescriptiviste est donc très forte et très ancrée en France, et elle reste l'une des motivations à l'achat d'un dictionnaire.

Il en va de même outre-Manche : malgré les préconisations du doyen Trench, la tradition lexicographique est très marquée par les travaux de Johnson, qui ne manquaient ni de prescription ni de jugements parfois très personnels. Qui plus est, les emprunts soulèvent des difficultés propres à leur nature exogène, et même si la tolérance est sans doute un peu plus élevée qu'en France au sujet de l'adoption des mots, les interrogations les concernant sont très proches de celles qui animent les lexicographes français.

En effet, les emprunts n'ont jamais laissé indifférent : plébiscités ou décriés, certains portent encore les stigmates d'un accueil qui n'a cessé d'osciller, au fil des siècles, entre hospitalité et rejet. Puisque tout dictionnaire est le reflet de la société dans laquelle il a été élaboré, il est inévitable que rejaillisse, dans les choix opérés, l'humeur de son temps. Le *TLF* et l'*OED* ne pouvaient donc manquer de laisser transparaître l'état d'esprit qui dominait au moment de leur rédaction, une période marquée pour le *TLF*, rappelons-le, par une dénonciation des anglicismes considérés comme des dangers mettant en péril l'intégrité de la

langue française. Quelle tendance peut-on alors voir se dessiner au cœur des articles : pure description ? indications normatives ? prescriptives ?

Pendant un assez long temps, les emprunts ont fait l'objet de modifications visant à les « naturaliser » de manière à masquer tout ce qui sonnait étranger en eux. Les formes « naturalisées » ne sont donc pas ressenties comme empruntées et ne prêtent en conséquence pas à controverse. Les transformations phonologiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques sont autant d'indices d'une volonté d'intégration manifestée par la langue emprunteuse. En s'employant à relever ces marques, le *TLF* et l'*OED* proposent un état des lieux précis du degré d'assimilation des mots venus d'ailleurs. La mention des dérivés, par exemple, tend à prouver qu'un mot a acquis un statut suffisamment stable dans la langue pour fonder une famille. De plus, ce mot prend dès lors place dans la dynamique vitale de la langue dont « la créativité [...] se mesure, entre autres paramètres, à sa capacité d'invention de mots nouveaux par le procédé de la dérivation préfixale ou suffixale. »²³³ Le *stress* a ainsi donné naissance à *stresser* et à *anti-stress*, *rendezvous* à *rendezvousing*.

Un certain nombre de mots cependant n'est pas parvenu à cette espèce de consécration qu'est la dérivation, et souffre encore d'un ostracisme qui n'est pas sans rappeler le rapport présenté à Richelieu le 16 mars 1634 dans lequel on indiquait vouloir « nettoyer la langue des ordures qu'elle a contractées ou dans la bouche du peuple ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane ou par les mauvais usages des courtisans ignorants ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant et de ceux qui disent dans les chaires ce qu'il faut mais autrement qu'il ne faut. »²³⁴ Dans ce désir de purifier la langue, on a pu proposer des calques, des périphrases, des équivalents. L'article consacré au suffixe *-ing*, d'origine anglaise

²³³ Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XXVII.

²³⁴ Cet extrait est cité par Herménégilde Chiasson dans « Hommage à la langue française » in *Cette langue qu'on appelle le français : l'apport des écrivains francophones à la langue française*, op. cit., p. 37.

mais très productif en français, livre des éléments très éloquents sur les orientations choisies par le *TLF*. On y découvre tout d'abord une recommandation officielle au sujet de l'*aquaplaning* (« recommandation officielle *aquaplanage* (d'apr. *Pt* ROB. 1977 ; ds GILB. 1971) ») et surtout des remarques des plus intéressantes dans la rubrique *productivité* :

Le nombre des empr. en *-ing* est en progression constante. L'éd. de 1977 de *Pt*. ROB. ne supprime pas de mots de l'éd. de 1967, mais en ajoute une quinzaine, souvent assortis d'une proposition d'adaptation fr. ou d'équivalence : *aqua(-)plan(n)ing/aquaplanage*, *brushing*, *caravaning/caravanage*, *engineering/ingénierie*, *factoring/affacturage*, *franchising/franchisage*, *happening*, *leasing/crédit-bail*, *lifting/déridage*, *listing/listage*, *merchandising/marchandisage*, *monitoring/monitorage*, *rating*, *rewriting*, *training*. *Zonage* apparaît sans qu'il soit précisé qu'il s'agit d'une adaptation de *zoning*. Il reste que les emprunts en *-ing* n'ont souvent qu'une existence éphémère et ne pénètrent pas dans la lang. J. HUMBLEY (*cit. infra*, p. 86), observant la presse de 1959 à 1969, relève 54 vocables dont 22 figurent dans les listes citées *supra* A et B. Le fait est révélateur de la pression exercée sur le lex. français.

On voit bien dans ces remarques une volonté d'analyser et d'expliquer le fonctionnement du lexique, mais aussi de présenter les équivalents recommandés pour contrebalancer la « pression » subie par le français. La tendance qui se dégage alors du *TLF* semble donc être de signaler le terme de substitution proposé, à défaut de nettement le privilégier, sans nécessairement minorer l'emprunt. Il faut dire que, dans les cinquante dernières années, de nombreuses instances se sont réunies pour essayer de trouver une solution face à la prolifération des anglicismes : en 1954 était fondé, sur une initiative privée, le Comité d'étude des termes techniques français qui déploya une grande activité sur la

question de la néologie et proposa des calques en guise d'alternative aux anglicismes. En 2000, la Commission générale de terminologie et de néologie publia une liste de mots pour remplacer les emprunts : *adresse* ou *courrier électronique* pour *e-mail*, *animateur* pour *disc-jockey*, *crédit-bail* pour *leasing* ou encore *prêt-à-monter* pour *kit* en sont quelques exemples. On peut remarquer que les remplacements proposés portent uniquement sur des emprunts de type allogène, ce qui va dans le sens de Pierre Lerat lorsqu'il déclare que « tout mot non allogène est un emprunt acceptable dès lors qu'il répond à un besoin réel de dénomination dans la communauté linguistique. »²³⁵ Comment ces recommandations se manifestent-elles dans le *TLF* ?

Si l'on reprend les exemples donnés plus haut, à l'exception d'*e-mail*, trop récent pour figurer dans le *TLF*, on se rend compte que certains des doublets évoqués n'apparaissent que dans l'article consacré au suffixe *-ing* : *factoring/affacturage*, *franchising/franchisage*, *aquaplaning/aquaplanage*. On peut en conclure que ces termes sont donc entrés de trop fraîche date dans la langue pour faire l'objet d'un article. Six mots ne se présentent que sous leur forme anglaise. Aucun équivalent n'est proposé ni pour *kit*, ce qui s'explique par le fait que le remplacement *prêt-à-monter* n'a été suggéré qu'en 2000, ni pour *caravanning* (alors que *caravanage* est indiqué dans l'article *-ing*), bien qu'une remarque signale que le « mot [est] contesté par les puristes ». *Monitoring* et *leasing* disposent tous les deux d'un article indiquant en remarque les équivalents déjà conseillés dans l'article *-ing* (« d'apr. *Lar. encyclop. Suppl.* 1975 „L'Administration recommande l'emploi de *monitorage* [...] pour éviter *monitoring*” » et « le comité d'étude des termes techniques français propose comme équivalents fr. au terme *leasing* : *prêt-bail*, *crédit-bail*, *location-financement* »), mais les

²³⁵ Pierre Lerat, « Le Traitement des emprunts en terminographie et en néographie » in *Cahiers de Lexicologie* vol. L, *op. cit.*, p. 143.

équivalents n'ont pas d'entrée dans le *TLF*, ce qui montre qu'ils ne sont pas entrés dans l'usage. Les articles *lifting* et *merchandising* présentent des termes de remplacement différents de ceux signalés dans l'article *-ing* (« l'arrêté du 2 janvier 1975 recommandé l'emploi de *lissage* ou *remodelage* à substituer à cet anglicisme (*Journal Officiel*, 16 janv. 1975) », « terme à éviter selon le Comité d'étude des termes techniques français, qui propose la "traduction" : *techniques marchandes* ») mais à la consultation des articles portant sur ces mots, on n'y trouve pas le sens voulu par les recommandations officielles. Deux mots n'apparaissent que sous la forme française, *ingénierie* et *zonage*, *engineering* ne se rencontrant que dans l'article *-ing* et *zoning* n'étant mentionné que comme synonyme dans l'article *zonage*, ce qui montre que la forme française a pris le dessus sur son étymon anglais. Enfin, *listing* est indiqué en remarque dans l'article *liste* en tant que « synon. de *listage* », tandis que *listage* apparaît dans l'article *lister* qui précise qu'il s'agit d'une « traduction du mot anglais *listing* ». Il semble donc que les deux mots soient employés de manière égale et qu'aucun des deux n'exerce de réelle prédominance sur l'autre.

La situation est tout autre dans l'*OED*, ce qui s'explique aussi par une inquiétude moins prégnante qu'en France concernant la préservation de la pureté de la langue. Si la concurrence existe, elle est souvent ancienne, et parfois les termes empruntés se sont tout bonnement substitués aux termes héréditaires. Ainsi, *withsay* et *withset*, qui apparaissent en vedette marqués d'un obèle indiquant leur obsolescence ont été remplacés par *renounce* et *resist*, leurs équivalents venus de France, d'ailleurs employés en définition. En revanche, rien n'est dit du phénomène de substitution qui les a fait disparaître, pas plus qu'il n'est mentionné dans les articles consacrés à *renounce* ou *resist*. La même logique s'applique lorsque le terme entré en concurrence est finalement abandonné au profit du terme héréditaire : *malady* a

concurrenté *disease*, mais ne l'a pas supplanté et est également frappé d'un obèle sans que soient données de plus amples explications.

Il a aussi pu arriver que le terme emprunté se spécialise et que soit redéfinie sa zone sémantique, légitimant ainsi sa présence dans la langue : *demand*, en doublon avec *ask* a ainsi pris de sens d'« exiger » et *gâteau* ne désigne en anglais qu'une pâtisserie à la crème, contrairement à *cake*. Là encore, l'*OED* ne fait pas mention du phénomène de spécialisation ni ne rend particulièrement compte de l'évolution sémantique entre l'étymon et le terme emprunté inscrit dans la langue.

Pendant les périodes d'inquiétude pour la préservation de la pureté de la langue anglaise, au XVI^e siècle en particulier, il avait bien été question de remplacer certains emprunts. Thomas Hoby avait suggéré que soient employés *mooned* pour *lunatic*, *freshman* pour *proselyte*, *crossed* pour *crucified*, *foresayer* pour *prophet* et *gainbirth* pour *regeneration*. Or, sur ces cinq termes, deux n'apparaissent pas dans l'*OED*, pas même à l'état d'hapax (*foresayer* et *gainbirth*), *crossed* n'est pas défini avec le sens de « crucifié », *mooned* est qualifié d'osolète et de rare (et marqué d'un obèle), quant à la définition de *freshman* au sens de « prosélyte », elle est extrêmement restrictive et limitée à un seul auteur (« Used by Cheke for † a proselyte. » — employé par Cheke pour † un prosélyte). On constate donc qu'il n'est pas fait grand cas de la concurrence éventuelle, et que les emprunts ne sont pas représentés comme des perturbations suffisantes dans la langue pour que soient évoquées outre mesure des solutions de remplacement.

Enfin, il existe dans la langue anglaise un certain nombre de doublets mettant en présence des synonymes, l'un provenant du fonds héréditaire, l'autre émané d'une langue étrangère. Des expressions telles que *my lord and master*, *the last will and testament* en sont des illustrations. Dans le dernier cas, l'*OED* pratique des renvois de *will* à *testament* et de

testament à *will* sans commentaire particulier, dans le premier, si l'on trouve *lord and master* sous *lord* — sans commentaire (« Also *lord and master* »), l'expression est absente de l'article *master*. On pourrait en déduire que ces formulations sont désormais tellement usuelles et entrées dans les mœurs qu'elles n'appellent pas de commentaire des lexicographes.

Photographie de la langue à une époque donnée, le *TLF* reflète très exactement l'état de la question des différents emprunts au moment de sa rédaction. Si les diverses adaptations dont ils peuvent faire l'objet sont relevées et mentionnées avec précision et si les recommandations officielles sont généralement signalées par le recours systématique aux références faisant autorité, on ne peut dégager de véritable prise de position en faveur ou à l'encontre des emprunts. Pour ce qui est de l'*OED*, on observe une tolérance plus grande encore, et les suggestions de remplacement sont à peine mentionnées. Il faut reconnaître aussi que l'usage est souvent imprévisible et nul ne saurait présager de l'avenir d'un mot, ce qui constitue l'une des difficultés que l'on peut rencontrer pendant l'élaboration d'un dictionnaire.

4. 4. Difficultés de traitement

Rédiger un dictionnaire n'est jamais tâche aisée tant chaque choix implique de conséquences aussi bien dans le traitement des entrées que dans la rédaction proprement dite. Les difficultés rencontrées par le *TLF* et l'*OED* sont inhérentes à tout grand dictionnaire de langue élaboré sur une vaste période. Après avoir traité des difficultés générales, qui concernent tous les mots et, partant, les emprunts, nous nous arrêterons sur les embûches spécifiques au traitement des emprunts.

4. 4. 1. Difficultés générales

Les dimensions colossales ainsi que la durée sur laquelle s'est étendue la rédaction du *TLF* et de l'*OED* ne vont pas sans certains obstacles de nature à entraver la parfaite cohérence

de ces deux dictionnaires. Nous évoquerons tout d'abord les problèmes liés aux périodes traitées avant d'aborder ceux concernant la nomenclature puis d'évoquer les variations dans la rédaction.

4. 4. 1. 1. Périodes

L'analyse en synchronie voulue dans le *TLF* expose le dictionnaire à deux obstacles : l'apparente contradiction de la période choisie et la difficulté de donner une image figée d'un lexique en perpétuel mouvement. En effet, signale Gérard Gorcy, « le principe saussurien de l'explication synchronique n'est valide que pour une période de référence étroite (par exemple une décennie) et n'est opérationnel que pour l'analyse du contenu et du fonctionnement linguistique. La période de 1789 à nos jours est donc une somme de synchronies que pour des raisons de simplification et de place éditoriale on réduit à une seule. »²³⁶ Si le premier est surmonté d'une part grâce à la cohérence interne de la période déterminée, et d'autre part à l'aide du principe des strates historiques, le second, inhérent à la nature même de l'analyse en synchronie, exclut les usages les plus récents, nés entre la parution du dernier volume du *TLF* et la fin du XX^e siècle sur laquelle avaient anticipé les rédacteurs. Les variations incessantes du vocabulaire requerraient donc des mises à jour régulières, des compléments d'information portant sur les usages nouveaux et sur les découvertes scientifiques actuelles.

Etant donné sa nature diachronique et extensive, ainsi que ses mises à jour encore en cours, les problèmes rencontrés par l'*OED* pour ce qui est des périodes traitées est tout autre. En effet, deux périodes sont beaucoup mieux représentées que les autres, en l'occurrence la fin du XVI^e siècle et le XIX^e siècle. Or, le traitement des mots du XVI^e siècle, en dépit du grand nombre de références, est souvent défectueux. Nous pouvons nous référer pour cela aux

²³⁶ Gérard Gorcy, « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles, op. cit.*, p. 192.

travaux de Jürgen Schäfer²³⁷ qui a examiné 130 glossaires imprimés datant du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle, dont 90 figurent parmi les sources de l'*OED*. Son étude révèle que les mots et les sens étaient traités de manière partielle et inégale (sur un total de 18 400 lemmes relevés par Schäfer, environ 3 850 — soit le cinquième — sont omis dans l'*OED*). Par ailleurs, Schäfer montre que les lexicographes de l'*OED* sont restés très influencés par les aspects théologiques et évolutionnistes du langage qui prévalaient au XIX^e siècle :

When the historical lexicographer, fully aware of his peculiar situation, discriminates between lemmas worthy and not worthy of registration, he inevitably reverts to a prescriptivism difficult to reconcile with the principles of modern linguistics. In addition, the resulting truncated view of the lexical situation of the English Renaissance precludes any further studies as to which, or how many, of the new formations survived and for what reasons.²³⁸ (Quand un lexicographe diachronicien, pleinement conscient de sa situation particulière, choisit entre des mots dignes ou indignes d'entrer dans la nomenclature, il se tourne vers un prescriptivisme difficile à concilier avec les principes de la linguistique moderne. De plus, la vue tronquée de la situation lexicale à la Renaissance anglaise qui en résulte empêche toute étude plus approfondie quant au type ou au nombre de nouveaux mots créés qui ont survécu, et pour quelles raisons).

On constate donc une volonté de représentativité dans les périodes étudiées, tant par le déséquilibre entre les périodes que par des inclusions et des exclusions hasardeuses, parfois même dans les périodes les plus représentées.

²³⁷ Jürgen Schäfer, *Early Modern English Lexicography*, Clarendon Press, Oxford, 1989.

²³⁸ *Id.*, p. 53.

4. 4. 1. 2. *Nomenclature*

D'autres difficultés se font également jour, par exemple concernant l'établissement de la nomenclature. Il est certain que cette dernière est constituée avec un soin tout particulier et qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de poser de façon définitive les limites de la langue tant ses frontières sont mouvantes. Les méthodes employées pour effectuer le recensement des termes dans le *TLF* et dans l'*OED*, bien que relativement proches puisque l'un comme l'autre ont élaboré leur nomenclature sur corpus, n'ont pas tout à fait abouti au même résultat en raison des époques très différentes où ont été conçus les deux dictionnaires. De ce fait, au-delà des difficultés plus longuement évoquées précédemment, les accroc qui seront ici examinés sont plus spécifiques à l'*OED*.

En effet, les choix de lectures ainsi que les consignes proposés pour recenser les termes et établir peu à peu la nomenclature conduisent fatalement à certains dysfonctionnements. C'est le cas pour les innombrables mots fantômes traités comme s'ils avaient une existence réelle, et que l'on retrouve lorsque les dictionnaires s'inspirent les uns des autres. *Abacot*, « a spurious word found in many dictionaries, originating in a misprint of *bycoket* » (un mot faux que l'on trouve dans de nombreux dictionnaires, et qui provient d'une erreur d'impression de *bycoket*) en fournit un exemple probant. Si le terme n'existe pas, faut-il le définir ? Ou doit-on considérer que le dictionnaire sert le langage en attestant non de l'existence mais de l'inexistence d'un mot ? Et paradoxalement, ne contribue-t-il pas à lui donner vie en l'incluant dans sa nomenclature ?

A l'exact opposé de ces mots fantômes, les mots les plus ordinaires rencontrent eux aussi des difficultés de traitement, puisque les lecteurs — et ce, selon les préconisations de Murray — ont relevé de préférence les mots les plus compliqués, laissant en quelque sorte pour compte les termes les plus ordinaires pour lesquels étaient relevées des citations bien

moins nombreuses. On peut ajouter à cela l'utilisation quelque peu hasardeuse de sources poétiques pour justifier de tel ou tel sens, car les emplois poétiques sont, on le sait, très souvent imagés, et ne reflètent donc pas nécessairement l'usage standard.

Dans un autre ordre d'idée, les dérivés de noms propres sont à la frontière du territoire couvert par le *TLF* et par l'*OED* puisqu'ils n'ont en théorie pas vocation, ni l'un ni l'autre, à l'encyclopédisme. Ces mots en lisière de genre lexicographique peuvent donc difficilement recevoir un traitement vraiment complet, sans quoi les dictionnaires s'éloigneraient trop des principes qui ont guidé leur élaboration.

Enfin, et il s'agit là d'un embarras propre à l'*OED* car ce dernier a connu plusieurs versions, il est impossible de savoir, sauf en confrontant mot à mot les deux versions, ce qui vient du *NED* et ce qui émane de l'*OED*₂. Bien entendu, la plupart des entrées de l'*OED*₂ sont reprise au *NED*, mais les ajouts ou modifications n'apparaissent pas systématiquement en bas d'article. Par ailleurs, certains mots ne sont pas donnés avec leur sens moderne (*balloon* : « an air-tight envelope of paper, silk, or similar material » — une enveloppe hermétique faite de papier, de soie, ou d'un matériau similaire, *clerk* : « one employed to make fair copies of documents » — personne employée pour recopier les documents avec justesse), et il arrive que soient conservées d'anciennes orthographe en vedette (*beet-root*, *fire-work*). Enfin, alors qu'il existe plusieurs versions du dictionnaire, étendues qui plus est sur une durée très longue, l'interprétation de termes tels que *now* devient ardue : s'agit-il de 1989 ? de 1928 ? ou même d'avant ?

4. 4. 1. 3. Variation dans la rédaction

En plus de ces embûches, nombreux sont les écueils qui guettent les lexicographes dans leur entreprise dictionnaire, surtout lorsque l'ouvrage, réalisé sur un temps très long du lancement du projet à la publication du dernier volume, atteint les proportions du *TLF* ou

de l'*OED*. Des variations inévitables se font jour, non seulement dans la pratique rédactionnelle, lexicographique, mais aussi dans les choix dictionnaires, la cohérence de l'œuvre devant être respectée. Nous examinerons ces variations avant de détailler les difficultés rencontrées dans le traitement des emprunts.

La durée extrêmement longue sur laquelle s'est étendue la rédaction de l'*OED* constitue un premier aspect qui explique l'apparition de variations dans la rédaction. En effet, lorsque le dictionnaire fut enfin terminé, au printemps 1928, Murray était déjà mort depuis treize ans, et Bradley depuis cinq. Ce sont donc Craigie et Onions qui ont porté le projet jusqu'à son achèvement, non sans constater que le produit fini présentait de nombreuses lacunes, dues à une élaboration très longue alors que la langue continuait à évoluer. D'ailleurs, l'année même de la parution, Onions, comme Murray et Coleridge avant lui, lance un appel à des lecteurs volontaires pour rédiger le supplément devenu indispensable en raison des nombreux mots et sens nouveaux apparus dans l'intervalle.

Il s'agit là d'un écueil presque inévitable : un dictionnaire en plusieurs volumes ne peut évidemment voir le jour en une seule année. Publié de 1971 à 1994, le *TLF* a connu une rédaction à épisodes. La liste des mots définis par volume appelle déjà quelques commentaires, et il convient de commencer par rappeler l'extension de la nomenclature en fonction des années. Le tableau suivant permet de visualiser concrètement le déroulement des travaux :

VOLUME	NOMENCLATURE	ANNÉE
Volume 1	de <i>A</i> à <i>Affiner</i>	1971
Volume 2	de <i>Affinerie</i> à <i>Anfractuosit�</i>	1973
Volume 3	de <i>Ange</i> à <i>Badin</i>	1974
Volume 4	de <i>Badinage</i> à <i>Cage</i>	1975
Volume 5	de <i>Cageot</i> à <i>Constat</i>	1977
Volume 6	de <i>Constatation</i> à <i>D�sobliger</i>	1978
Volume 7	de <i>D�sobstruer</i> à <i>�picurisme</i>	1979
Volume 8	de <i>�picycle</i> à <i>Fuyard</i>	1980
Volume 9	de <i>G</i> à <i>Incarner</i>	1981
Volume 10	de <i>Incartade</i> à <i>Losangique</i>	1983
Volume 11	de <i>Lot</i> à <i>Nationalit�</i>	1985
Volume 12	de <i>Natation</i> à <i>P�n�tr�r</i>	1986
Volume 13	de <i>P�nible</i> à <i>Ptarmigan</i>	1988
Volume 14	de <i>-Pt�re</i> à <i>Salaud</i>	1990
Volume 15	de <i>Sale</i> à <i>Teindre</i>	1992
Volume 16	de <i>Teint</i> à <i>Zzz</i>	1994

On se rend bien compte de la tr s nette disproportion entre les premiers volumes aux d veloppements excessivement larges, et les derniers, beaucoup plus mesur s. L'«  cueil classique des dictionnaires   parution  chelonn e [est], selon Bernard Quemada, le volume

excessif des développements rédactionnels initiaux, fussent-ils de qualité.»²³⁹ S'il est inévitable que les premières lettres présentent des informations plus riches, elles connaissent dans le *TLF* des proportions tenant de la démesure, que Pierrette Marchaudon explique par la qualité et la quantité de la documentation disponible : « notre fonds est si abondant parfois qu'il est difficile de résister à la tentation d'abuser des citations : voyez les premiers volumes du *TLF*, ils montrent bien cette exultation de citer, d'"exemplariser" à l'infini.»²⁴⁰ Fort heureusement, à partir du moment où ont été rigoureusement fixées les limites à ne pas dépasser, le *TLF* a trouvé de plus justes proportions. M. Deneckere déclare d'ailleurs à ce sujet que « les deux premiers tomes ne couvrent même pas un vingtième du vocabulaire français [...] ; s'ils avaient persévéré dans cette voie, le *Trésor* serait devenu une œuvre aux dimensions insolites, quarante volumes ou plus.»²⁴¹ Ce déséquilibre doit être vu, pour reprendre le mot de Bernard Quemada, comme une « distorsion accidentelle »,²⁴² et l'on doit faire cas de la difficulté que représente la gestion de l'espace typographique, surtout pour une œuvre de cette importance.

Il faut aussi prendre en compte le fait que, comme ce fut le cas pour l'*OED* avec Murray, Bradley, Craigie et Onions (sans compter Coleridge et Furnivall), l'élaboration du *TLF* a été menée à bien par deux directeurs successifs, Paul Imbs d'abord, puis Bernard Quemada à partir de 1977, qui ne partageaient pas toujours les mêmes orientations lexicographiques et dictionnairiques. Cependant, la cohérence de l'ensemble demeurant un objectif incontournable, les choix du début ont toujours été respectés, même s'ils n'étaient pas

²³⁹ Bernard Quemada, Postface du *TLF* dans le livret d'accompagnement au *TLFi*, *op. cit.*, p. 154

²⁴⁰ Pierrette Marchaudon, « Dictionnairite » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, *op. cit.*, p. 3.

²⁴¹ M. Deneckere, *Linguistica Antverpiensa*, cité par Jean Pruvost dans *Les Dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*, *op. cit.*, p. 152.

²⁴² Bernard Quemada, postface du *TLF* dans le livret d'accompagnement au *TLFi*, *op. cit.*, p. 154.

partagés.²⁴³ Les procédures ont en conséquence été adaptées sans pour autant être entièrement revues.

Qui plus est, ces dictionnaires sont tous deux des œuvres collectives : le nombre très important de rédacteurs conduit nécessairement à des variations dans les pratiques rédactionnelles, qui sont apparues très nettement quand il a été question d'informatisation. En effet, suivant les époques mais aussi suivant les personnes, les abréviations, les variantes, les ajouts étaient susceptibles de différer, ce qui a obligé, au moment de l'informatisation en particulier, à porter un regard nouveau sur la métalangue afin de faire preuve d'un niveau de rigueur encore plus élevé. Une petite mésaventure lors de recherches dans le *TLFi* illustre ce propos : à la recherche de régionalismes angevins, nous avons lancé une recherche assistée sur les critères « langue empruntée » et « angevin ». Quelle ne fut pas notre surprise de constater que les résultats affichés en réponse étaient les mots *peeling* et *shaker*, pourtant d'origine anglaise. Cette sélection bien surprenante s'explique par une légère erreur d'abréviations : en effet, les anglicismes sont ordinairement annoncés par la mention « empr. à l'angl. », mais dans le cas de ces deux mots, on lit une formulation « empr. à l'ang. », que le *TLFi* a immédiatement associée à l'angevin stipulé dans la requête. Toutefois, comme le déclarait Paul Imbs, « une certaine disparate est [...] inévitable, sans qu'elle soit nécessairement fatale »²⁴⁴ : l'évolution des méthodes d'analyse, la disparité des termes employés ne gêne en rien l'excellence du travail fourni et la qualité du dictionnaire abouti.

Ces disparités se retrouvent, pour les mêmes raisons, dans l'*OED*, qui a fait l'objet de très nombreux articles, revues et ouvrages, peut-être plus qu'aucun autre dictionnaire, sans doute du fait de ses dimensions impressionnantes. Certaines parties apparaissent forcément comme étant meilleures que d'autres, et Murray a lui-même déclaré que le A et le E étaient

²⁴³ Voir à ce sujet Bernard Quemada, *id.*

²⁴⁴ Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. XLVI.

les deux lettres qui lui semblaient le plus déficientes. Parmi les commentaires et critiques, on peut relever ceux des premiers lecteurs, choqués de voir figurer des mots qui n'auraient pas « dû être autorisés ». Des erreurs et des incohérences, conséquences inévitables d'une rédaction échelonnée sur un temps très long et effectuée par de très nombreux rédacteurs, ont pu être soulevées. On a pu remarquer des erreurs et des omissions dans la sélection des mots et des sens : Bernadette Paton²⁴⁵ signale ainsi que le sens le plus usuel de *juggle*, « jongler » a été oublié aussi bien dans la première édition que dans le supplément. *Bondmaid*, pourtant attesté depuis 1526, n'était pas mentionné selon Anne Curzan,²⁴⁶ pour des raisons révélatrices des conditions de travail de l'époque. En effet, selon Simon Winchester,²⁴⁷ la fiche consacrée à ce mot avait malencontreusement glissé derrière une pile de livres sans que personne ne s'en aperçoive. Lynda Mugglestone²⁴⁸ recense également des termes oubliés, en particulier dans le domaine scientifique (*anaerobic*, *apendicitis*, *chromosome*, *radium*...) et l'on peut déceler la présence de mots inventés, souvent à cause de coquilles (*hugesum* pour *ugsome*, *cook-mate* pour *cock-mate featherly* pour *feathery*)... Était-il possible d'éviter les variations et les erreurs, susceptibles d'être relevées au cours d'une analyse pointue de chacun des dictionnaires ? Des facteurs tels que le temps et la multitude de rédacteurs en accroissent fatalement les risques.

4. 4. 2. Difficultés propres au traitement des emprunts

Les variations que l'on peut noter résultent du nombre considérable de rédacteurs sollicités pour composer les articles du *TLF* et de l'*OED* d'une part et de la longue période sur laquelle s'est étendue leur rédaction d'autre part. Dans le cas des emprunts, d'autres

²⁴⁵ Voir l'article de Bernadette Paton, « New-word lexicography and the *OED* » in *Dictionaries* 16, 1995, pp. 79-89.

²⁴⁶ Anne Curzan, « The Compass of the Vocabulary » in *Lexicography and the OED*, *op. cit.*, pp. 96-109.

²⁴⁷ Simon Winchester, *The Meaning of everything, The Story of the Oxford English Dictionary*, *op. cit.*, p. 103.

²⁴⁸ Lynda Mugglestone, *Lost for Words, The Hidden History of the Oxford English Dictionary*, *op. cit.*, p. 140.

difficultés surgissent, plus spécifiquement liées au traitement particulier que nécessitent les mots venus d'ailleurs. On peut en dégager quatre grands types, problèmes graphiques, de datation, hésitations et erreurs, que nous allons tenter d'explorer.

4. 4. 2. 1. Graphie et datation

La graphie des étymons représente un premier niveau de difficulté : on ne rencontre aucun problème lorsque l'emprunt est issu d'une langue à alphabet romain. C'est une toute autre affaire quand il s'agit d'adapter un mot dont la langue source utilise un autre alphabet. Dans le *TLF*, les étymons grecs, par exemple, ne sont pas toujours présentés sous leur forme originelle : si le mot résulte d'une composition, les éléments qui ont servi à le former sont présentés en caractères romains. La rubrique *étymologie et histoire* de l'article consacré à la *graphologie* indique ainsi que le mot est « composé des élém. *grapho-* et *-logie* » et c'est en se reportant aux articles traitant ces éléments formants que le lecteur les trouve sous leur forme originelle *γράφειν* et *-λογία*. On peut déceler, dans le fait de ne pas indiquer la graphie originelle dans les articles consacrés aux composés savants, une invitation à consulter les articles spécialement réservés aux éléments formants, qui éclairent plus particulièrement l'étymologie. Dans l'*OED* en revanche, le parti a été pris de présenter les étymons sous leur forme d'origine. Ainsi, la notice étymologique de *graphology* propose : « f. Gr. *γραφο-*, combining form of *γραφή* writing + *-λογία* discourse: see *-logy*. » Ceci étant, comme c'est le cas pour le *TLF*, un renvoi est proposé, pour complément d'information, à *-logy*, mais pas à *graph*, qui n'apparaît d'ailleurs que sous la forme *-graph*, c'est-à-dire en élément final.

Les autres alphabets sont translittérés et la translittération peut être source d'erreurs. Françoise Quinsat, dans son article « Le Traitement des arabismes dans le *TLF(i)* : quelques observations », signale ainsi au sujet de l'étymon *'Allāh* que « la notice actuelle [le] fait apparaître sans un trait sur le *a* de la deuxième syllabe, alors que celui-ci à cet emplacement

doit matérialiser une voyelle longue. »²⁴⁹ Il nous est difficile, ne connaissant que peu les langues dont les alphabets ne sont ni romains ni grecs, d'approfondir davantage les erreurs éventuelles de translittération. On peut toutefois se fonder sur cet exemple pour démontrer la difficulté représentée par le traitement de mots dont la graphie diffère notablement des normes des langues pour lesquelles on utilise un alphabet romain.

Par ailleurs, l'*OED*, respectant en cela sa vocation diachronique, retrace les variations graphiques au cours des siècles. Les différentes graphies sont donc systématiquement proposées, telles qu'elles sont apparues lors du dépouillement des textes. On peut ainsi découvrir qu'*organ* a connu de multiples avatars : « Forms: 1 organon, *pl.* -na, organe *weak fem.*; 4 orgne, orgoyn, 4- organ (4-5 orgene, -gyn, -gun, 4-6 orgon(e, -gen, 4-7 organe, 6-7 -gayne, -gaine) » (les chiffres représentent les siècles, « 1 » pour le XI^e siècle, « 4 » pour le XIV^e et ainsi de suite).

Si la datation graphique est bien représentée, celle de l'apparition du mot n'est pas sans présenter un certain nombre de difficultés. Tout lexicographe sait que la datation d'une première attestation est forcément imprécise, puisque le mot est toujours dit avant d'être écrit. Son apparition sous forme écrite suppose donc que les lecteurs le comprennent déjà et que sa diffusion était, de fait, bien avancée. Le *TLF* et l'*OED* s'efforcent toujours de donner la première attestation du mot, mais des obstacles se présentent parfois. Ainsi, lorsqu'une attestation plus ancienne a été donnée par des prédécesseurs mais que les références n'ont pas pu être identifiées, la date est donnée d'après la source et non d'après la référence. Il en va de même pour un auteur cité par une autre source mais dont l'extrait n'a pu être localisé. La présence d'un dérivé attesté avant le mot de base constitue un troisième cas de figure. Dans

²⁴⁹ Françoise Quinsat, « Le traitement des arabismes dans le *TLF(i)* : quelques observations », in Eva Buchi (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé »* (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005), Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique, 2006, p. 3.

ces conditions, une mention précise en fin de rubrique que ce dérivé laisse supposer une existence antérieure du mot malgré le manque d'attestations. Enfin, si l'attestation qui confirmerait les assertions d'un ouvrage scientifique n'a pu être trouvée, le lecteur est renvoyé à l'ouvrage en question.²⁵⁰

4. 4. 2. 2. Hypothèses multiples

Les hypothèses multiples constituent une autre difficulté : il arrive, en particulier pour les emprunts, qu'on ne soit pas sûr d'un étymon, ou encore que les étapes de son voyage soient mal connues. Le *TLF* s'abrite toujours derrière l'autorité de celui qui a le premier proposé l'étymon et mentionne d'abord l'hypothèse jugée préférable. Si deux hypothèses sont également probables, elles sont toutes deux présentées. Les hypothèses moins vraisemblables sont commentées avec une mention des éléments positifs ou négatifs qui tendraient à les corroborer ou à les infirmer. La notice étymologique de *barbacane* en fournit un bon exemple :

Empr. soit à l'ar. vulg. *b-al-baqāra*, altération du class. *bāb-al-bāquara*, proprement "porte pour les vaches" (parce que la barbacane protégeait une enceinte intermédiaire entre cette fortification et la muraille principale où les assiégés gardaient le bétail), transformé en *barbacana* sous l'infl. de *barrana* "extérieur" (COR. t. 1, s.v. *barbacana*), mais cette hypothèse n'a pu encore être confirmée par l'archéologie ; soit au persan *bālāhāna* "étage supérieur, terrasse sur un toit" (LOK., n° 197 ; FEW t. 19, s.v. *bālāhāna*) pour lequel il faut expliquer le passage de *-l-* à *-rb-* par l'infl. de *barbe*. On a également proposé l'ar. *barbah-kāneh* "rempart" (*REW*³, n° 941a ; *DEI*, s.v. *barbacane* 1 ; *EWFS*²), mais ce mot

²⁵⁰ Les difficultés de datation sont présentées par Ginette Dufour dans « Pour une meilleure lecture de la rubrique "étymologie et histoire" » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, op. cit., p. 146-148.

signifie en réalité "maison avec égout" (v. BL.-W.⁵ et *FEW*, *loc. cit.*). L'ancienneté du mot en fr. rend peu probable un intermédiaire esp. (RUPP., p. 284 ; BRUNOT t. 1, p. 287).

Les possibilités sont, on le voit, soigneusement examinées, et les références fournies, outre leur caution scientifique, permettent au lecteur désireux d'approfondir la question de s'y reporter.

L'*OED* montre les mêmes incertitudes et les mêmes hésitations dans sa présentation de *barbican* :

a. F. *barbacane*, in 12th c. *barbaquenne* (= Pr., Sp. *barbacana*, Pg. *barbacão*, It. *barbacane*), of uncertain origin, perh. from Arab. or Pers.: *barbār khānah* is a possible Pers. combination, meaning 'house on the wall,' but examples of its actual use are wanting. Devic suggests Arab. *barbakh* canal or channel through which water flows, whence the sense 'loop-hole' might come. Littré gives as one sense in F., 'ouverture longue et étroite pour l'écoulement des eaux,' but sense 1 seems to be the earliest in OF. also. Col. Yule suggests Arab.-Pers. *bāb-khānah* 'gate-house,' the regular name in the east for a towered gateway; but it is not easy to derive from this the Romanic forms in *bar-*. (du français *barbacane*, au XII^e siècle *barbaquenne* (= provençal, espagnol *barbacana*, portugais *barbacão*, italien *barbacane*), d'origine incertaine, peut-être de l'arabe ou du persan : *barbār khānah* est une combinaison possible en persan, signifiant « maison sur le rempart », mais les exemples de son emploi réel sont insuffisants. Devic suggère l'étymon arabe *barbakh*, « canal ou chenal par lequel s'écoule l'eau », d'où pourrait provenir le sens « meurtrière ». Littré propose, pour l'un des sens, « ouverture longue et étroite pour l'écoulement des eaux » mais le premier sens

paraît antérieur en ancien français. Le colonel Yule suggère aussi l'étymon arabo-persan *bāb-khānah*, « guérite », le terme usuel dans l'Est pour une porte surmontée d'une tourelle, mais il n'est pas facile d'en dériver les formes romanes en *bar-*).

Si, comme le *TLF*, l'*OED* rend compte des différentes hypothèses concernant l'étymologie du mot sans pour autant trancher (on s'en aperçoit avec l'usage des multiples modalisations — « perhaps », « might », « seems to be »), ce qui n'est de toute façon pas la vocation des lexicographes, on peut constater que les références proposées sont beaucoup moins scientifiques que celles données par le *TLF*. Sans doute faut-il y voir une répercussion de la facture très universitaire du *TLF*, moins revendiquée par l'*OED*.

4. 4. 2. 3. Erreurs

Enfin, malgré le sérieux et le soin apportés à la rédaction des notices, quelques erreurs ont pu s'y glisser, majoritairement dues à la méconnaissance d'ouvrages spécialisés ou au fait que des études plus pointues aient été effectuées postérieurement à la publication. Mises à part les approximations dans la translittération déjà évoquées auparavant, des incohérences peuvent apparaître dans la datation. Ainsi le *TLF* fait remonter la première attestation du mot *sucre* en français à 1176-81 dans une œuvre de Chrétien de Troyes, et précise par la suite que ce mot serait emprunté à l'italien, où il est « att. dep. le XIII^e siècle ». Comment le mot peut-il être apparu avant son étymon ? D'autre part, des étymologies se trouvent contestées sans véritable raison. Françoise Quinsat relève le cas du mot *aval* au sujet duquel le *TLF* conteste une étymologie arabe (« l'hyp. d'un empr. à l'ar. *hawāla* "mandat, change" [...] fait difficulté en raison de l'apparition tardive du mot fr. ») et s'interroge sur l'argument développé : « y aurait-il des dates au-delà desquelles un mot arabe ne peut plus être emprunté par la langue

française ? Et pourquoi ? »²⁵¹ Enfin, des liens entre dérivés d'une même origine ne sont parfois pas mentionnés, c'est le cas pour *émir* (« empr. à l'ar. 'amīr "chef, commandant, prince, émir" dér. de 'amara "ordonner, commander" ») et *amiral* (« empr. à l'ar. amīr al-'ālī "très grand chef" »).

L'*OED* présente aussi des failles, et dans les mêmes domaines. Ainsi le sens le plus courant du mot *clue* est illustré, pour sa première attestation, par une citation extraite du *Journal of a Voyage into the Mediterranean* publié en 1628-29 par sir Kenelm Digby. Mais la citation est en réalité extraite d'une préface de 1868, comme nous l'apprend l'article : « 1628 Digby *Voy. Medit.* (1868) Pref. 18 Seeking in the movements of the heavenly bodies for a clue to the accidents of life. » (nous soulignons). Dans un autre ordre d'idées, l'expression *to see the elephant* est définie, dans l'argot des Etats-Unis comme « to see life, the world, or the sights (as of a large city); to get experience of life, to gain knowledge by experience » (voir la vie, le monde, profiter de la vue (comme dans une grande ville), tirer experience de la vie, gagner en connaissance par l'expérience). Or la citation de George Wilkins Kendall donnée en exemple illustre bien davantage le sens d'être lassé voire excédé, ce qui ne correspond donc pas au sens défini. Enfin, on peut relever des cas d'imprécision : *maquis* est présenté dans l'*OED* comme un emprunt à l'italien de Corse (« corsican It. »), or, même si le corse et l'italien présentent un grand degré de proximité, on ne saurait affirmer que le corse est un dialecte de l'italien, car la parenté n'équivaut pas à la filiation.

Ces petites erreurs pourraient très facilement être révisées, c'est d'ailleurs ce que s'efforcent de faire les lexicographes qui œuvrent à l'*OED*₃, toujours en cours d'élaboration. Pour ce qui est du *TLF*, force est de constater que les travaux effectués depuis 1994, date de la

²⁵¹ Françoise Quinsat, « Le traitement des arabismes dans le *TLF(i)* : quelques observations », in Eva Buchi (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé »*, *op. cit.*, p. 4.

parution du dernier volume, ont fait avancer la recherche de manière à permettre, entre autres, d'améliorer la datation et de préciser aussi bien les étymons que le trajet parcouru par l'emprunt. Il convient donc de considérer avec recul ces notices parfois légèrement fautives : on ne peut que s'incliner devant l'ampleur du travail accompli, la précision des références et la rigueur générale de l'analyse.

« La procédure lexicographique, écrivait Paul Imbs, [est] largement fonction du moment historique de l'entreprise et des conditions techniques de sa réalisation, notamment de la nature de la documentation et de la manière dont elle est procurée. »²⁵² Le traitement des emprunts dans le *TLF* et dans l'*OED* révèle aussi bien une certaine vision de la langue que les moyens disponibles pour l'éclairer au moment de leur élaboration. Les emprunts dont le statut est instable par essence sont, pour ainsi dire, photographiés dans les deux dictionnaires qui en proposent un portrait complet tout en reflétant les préoccupations de la période contemporaine.

En effet, bien au-delà de la seule activité définitoire, c'est bien le fonctionnement du lexique et l'intégration de ces néologismes d'un genre particulier que détaillent le *TLF* et l'*OED*, en observant avec acuité les phénomènes phonétiques, graphiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques mis en œuvre à l'arrivée de ces mots venus d'ailleurs. Et ces phénomènes sont à même de révéler la dynamique langagière engagée sur la période, que vise à dégager l'analyse en synchronie telle qu'elle est pratiquée dans le *TLF*.

Ce dernier ne saurait cependant être réduit à une étude synchronique de la langue. La présence de la rubrique *étymologie et histoire* en fait, nous l'avons déjà signalé, le premier dictionnaire historique de la langue française, à l'image de l'*OED* qui relate, outre-Manche, la longue histoire des mots anglais ou, plus précisément, puisque ce sont les emprunts qui sont

²⁵² Paul Imbs, Préface du *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, op. cit., p. XVII.

ici évoqués, des mots de l'anglais. En plus d'un état de langue présent, le *TLF* comme l'*OED* offrent une perspective globale sur l'histoire des mots et retracent leurs aventures depuis leur toute première attestation. Et cette combinaison subtile de synchronie et de diachronie ouvre la voie à la contemplation de ce paysage bigarré qu'est le lexique de toute langue.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, on a pu mesurer combien les emprunts sont mouvants et volatils et combien est ardue la tâche des lexicographes lorsqu'ils enregistrent les mots et les sens venus d'ailleurs et qu'ils s'attellent à relater leur histoire. Le français et l'anglais ont en commun d'être tout à la fois des langues très diffusées, partagées par des millions de locuteurs, et fortement influencées par des emprunts qui ont contribué à les modeler.

Le français hexagonal comme un diamant, et multicontinental comme un diamant plus gros, le français joue de toutes ses facettes, étincelle de toutes ses ambiguïtés. Et, à y réfléchir, le français n'existe pas. Ou, s'il existe, ce serait à l'état de projet, de projet perpétuel. Je veux dire que cette langue, à la fois jeune et vieille, jeune par une latinité en elle impérissable, vieille comme une écorce d'arbre qui s'accroît année après année, anneau après anneau, que cette langue, donc, est simplement, est organiquement vivante. Comme tout ce qui est vivant, elle tâte, elle tâtonne, elle bricole, elle *se* bricole. Elle bricole au fil des temps et des jours, au jeu nuancé des espaces et des ethnies, des instruments ici de plus en plus perfectionnés, là mystérieusement rudimentaires encore, pour toucher la totalité du réel et le capter selon qu'il est captable.²⁵³

Cette considération de Salah Stétié reflète la mosaïque marquetée, chamarrée, multicolore qu'est le français enrichi de tous ses emprunts, et dont le *TLF* s'attache à rendre compte en en montrant les couleurs, en en précisant les nuances. On pourrait tout aussi bien l'appliquer à l'anglais, dont le rayonnement, la vitalité et la créativité ne sont plus à démontrer.

A la lumière du traitement des emprunts dans le *TLF* et dans l'*OED*, c'est la notion même de terme emprunté qui mérite d'être redéfinie. De multiples interrogations se font en

²⁵³ Salah Stétié, « La Preuve par le fruit » in *Cette Langue qu'on appelle le français : l'apport des écrivains francophones à la langue française*, op. cit., p. 195.

effet jour : peut-on vraiment affirmer que *budget* et *bougette* soient le même mot ? Peut-on encore parler d'emprunt lorsque le signifiant s'est métamorphosé au fil du temps ou lorsque le signifié est différent, comme c'est le cas pour les faux-amis ? Comment mesurer l'éloignement entre le mot dans la langue source et le mot dans la langue emprunteuse, et cet éloignement doit-il être considéré comme étant proportionnel au degré d'intégration ? Comment effectuer le marquage de l'intégration, alors qu'il est difficile de parler de prédictibilité ? Comment évoquer le lexique international, qui propose des équivalences tant dans le signifiant que dans le signifié ?

Les dictionnaires ne présentent pas la langue, mais des états de celle-ci, inscrits dans une diachronie dont on ne peut présager l'avenir. C'est en cela que les lexicographes peuvent être efficacement secondés par les linguistes. Toutes les branches de la linguistique peuvent apporter leur pierre à l'édifice, étymologie, phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique, dialectologie, sociolinguistique, pragmatique, linguistique de corpus... toutes sont à même d'apporter de la précision dans les entrées et d'améliorer la cohérence entre les différentes entrées. Traditionnellement, les lexicographes ont tendance à considérer que les linguistes travaillent sur des portions trop réduites du langage, et de façon trop complexe pour que ce soit utile dans un dictionnaire. A l'inverse, les linguistes jugent souvent le travail des lexicographes restreint et commercial, si ce n'est pauvre et inconsistant. Nul doute que les liens entre lexicographie, dictionnairique et linguistique pourraient encore être améliorés.

Il faut cependant reconnaître que le *TLF* et l'*OED* font exception : l'un comme l'autre font preuve d'une grande modernité dans leur appréhension de la linguistique, dans leur exhaustivité, dans leur usage systématique des citations, dans leur descriptivisme et dans leur approche scientifique de la lexicographie, et ils ont marqué, autant l'un que l'autre, un tournant dans l'approche de la pratique lexicographique. La naissance de l'*OED* marque ainsi

la fin de la période où les dictionnaires étaient écrits par un seul auteur, animé d'une fascination pour la langue qui pousse à vouloir la capturer pour la mettre en cage et l'observer. Résolument d'avant-garde, l'*OED* s'est façonné en fonction des découvertes scientifiques et des avancées technologiques, et poursuit encore aujourd'hui sa description d'une langue toujours en mouvement. Très influent au Royaume-Uni, il a servi de modèle à de nombreux dictionnaires y compris dans d'autres pays, et peut être considéré comme le père spirituel du *TLF*.

Né sous le signe de la modernité, bercé par les progrès informatiques, nourri des travaux les plus novateurs, ce dernier s'est inscrit, dès sa conception, dans une perspective d'avenir tant lexicographique que dictionnaire. La parution de son dernier volume, en 1994, ne pouvait pas signer la fin de l'aventure. Des bases étaient posées, qui devaient tracer un nouveau chemin dans la forêt dictionnaire, pour reprendre l'image de Franz-Josef Hausmann. L'informatisation de l'œuvre n'était qu'une première étape. Comment résister au plaisir de plonger dans le fonds extraordinaire réuni pour prolonger l'ouvrage ? À peine la version informatisée était-elle achevée que foisonnaient de nouveaux projets :

Nos recherches en lexicologie et lexicographie ne vont pas s'arrêter là. Si cette version informatisée correspond à un reflet fidèle de la version du *TLF* précédemment publiée, notre objectif est de la faire vivre et d'y intégrer, dans des versions ultérieures, des améliorations de contenu liées à l'évolution de nos connaissances sur la langue, son histoire et son usage, mais aussi des ajouts prenant en compte des changements de la langue au cours des périodes les plus récentes afin de permettre au *TLFi* de demeurer le dictionnaire de référence de la langue française.²⁵⁴

²⁵⁴ Jean-Marie Pierrel, Préface du *Trésor de la langue française informatisé*, *op. cit.*, p. 4-5.

Par ces mots, Jean-Marie Pierrel montre une volonté intacte de servir la langue, d'en suivre les mouvements, d'en étudier les évolutions, de faire en somme un travail inédit en traquant l'inouï. C'est ainsi que furent posées les fondations du supplément, un dix-septième volume qui n'a jamais été édité, et dont il est prévu à terme d'intégrer les articles dans une nouvelle version du *TLF*. Une version de travail est d'ailleurs accessible en ligne sur le site de l'ATILF.

Les diachroniciens qui ont œuvré pour le *TLF* ne sont pas en reste. En 1988, le projet d'un *Dictionnaire historique et étymologique du français* était déjà déposé par Evelyne Bourion, Monique Chauvet, Ginette Dufour et Marthe Paquant auprès du comité d'experts chargé par le CNRS de faire des propositions pour l'après-*TLF*. De cette idée devait éclore le *TLF-Etym*, qui s'était donné pour mission de remettre à jour la partie historique et étymologique des articles du *TLF*. Une autre équipe a entrepris de poursuivre le travail en s'intéressant à la langue médiévale, et plus particulièrement à la période du moyen français, avec pour bornes chronologiques 1330-1500. Le résultat de ce travail est lui aussi un dictionnaire électronique, librement accessible en ligne.

Enfin les articles du *TLF* sont illustrés par des exemples issus d'ouvrages numérisés à partir des années 1960. Ces textes peuvent eux aussi être librement consultés dans la base de données FRANTEXT, qui continue à s'enrichir et contient actuellement plus de 5 000 références du X^e au XXI^e siècle. Le « grand chêne » n'en a donc pas fini de déployer ses branches.

On peut évidemment chicaner, critiquer, relever de petites imperfections dans les versions achevées du *TLF* et de l'*OED*₂ : des sens ne sont pas enregistrés, des formes ne sont pas répertoriées, des régionalismes sont oubliés, des erreurs persistent et l'ensemble connaît bien des variations. La lecture des articles est parfois ardue et le lecteur peut se sentir démun

face à des informations quelquefois trop universitaires ou encore devant des abréviations parfois trop nombreuses ou quelque peu opaques. En ce qui concerne plus particulièrement les emprunts, on pourrait déplorer que les différences d'usage par rapport à la langue source ne soient pas davantage commentées, et dans le cas particulier du *TLF*, moins diachronique par vocation, que ses derniers volumes traitent plus succinctement leur histoire, que la rubrique diachronique ne donne qu'un minimum d'informations sur les attestations les plus anciennes et sur les grandes étapes de l'évolution sémantique et syntaxique. Ce serait oublier l'ampleur du travail accompli : reflets fidèles de la langue, le *TLF* et l'*OED* livrent les clefs d'une analyse pointue et rigoureuse que le lecteur peut, s'il le souhaite, approfondir à sa guise à l'aide de références d'une précision sans égal. En d'autres termes, « les petites misères du *TLF* ne doivent ni ne peuvent en offusquer la splendeur »²⁵⁵ une assertion qui s'applique aussi parfaitement à l'*OED*.

Dictionaries are an endless source of enjoyment, and [...] a fascinating domain. "I have never met a person who is not interested in language," writes Steven Pinker to begin *The Language Instinct* ; I have hardly ever met anyone who is not interested in dictionaries²⁵⁶ (les dictionnaires sont une source infinie de plaisir, et un domaine captivant. « Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui ne s'intéresse à la langue, » écrit Steven Pinker au début de son ouvrage *The Language Instinct* ; j'ai rarement rencontré quelqu'un qui ne soit intéressé par les dictionnaires), écrit Henri Béjoint.

De fait, langue et dictionnaires sont inextricablement liés et ce sont ces derniers qui témoignent au plus près de l'accroissement lexical ainsi que de sa vitalité. Issus des besoins

²⁵⁵ Jean-Pierre Chambon, *Trésor de la langue française*, conclusion du *compte rendu des tomes 9, 10, 11* in *Zeitschrift für romanisches Philologie*, n° 104, 1988 cité par Gérard Gorcy dans « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, *op. cit.*, p. 193.

²⁵⁶ Henri Béjoint, *The Lexicography of English*, *op. cit.*, p. 5.

changeants de la société contemporaine qui font du français et de l'anglais des langues qui se diversifient et se renouvellent, le *TLF* et l'*OED* accueillent et légitiment les emprunts, auxquels ils offrent une nouvelle terre où fructifier.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES

ESTIENNE, R., *Dictionnaire françois-latin*, Slatkine reprints, Genève, 1972 (première édition : 1549).

FLAUBERT, G., *Dictionnaire des idées reçues*, Le livre de Poche, Paris, 1991 (première édition : 1913).

HÖFLER, M., *Dictionnaire des anglicismes*, Larousse, Paris, 1982.

IMBS, P., QUÉMADA, B. (dir.), *Trésor de la Langue Française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 volumes, éditions du C.N.R.S./Gallimard, Paris, 1971-1994.

JOHNSON, S., *A Dictionary of the English Language*, Frederick Westley and A. H. Davis, Londres, 1834 (première édition : 1755).

MURRAY, J., BRADLEY, H., CRAIGIE, W., ONIONS, C. T. (dir.), *A New English Dictionary on Historical Principles*, Clarendon Press, Oxford, 1928.

ONIONS, C. T., CRAIGIE, W. (dir.), *The Oxford English Dictionary Supplement*, Clarendon Press, Oxford, 1933.

PHILLIPS, E., *The New World of Words*, Londres, 1658.

PIERREL, J.-M., Préface du *Trésor de la langue française informatisé*, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Nancy-2, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, CNRS éditions, Paris, 2004.

REY-DEBOVE, J., GAGNON, G., *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, coll. « les Usuels du Robert », Le Robert, Paris, 1980.

RICHELET, P. *Dictionnaire françois*, Jean Herman Widerhold, 1680.

SIMPSON, J. (dir.), *The Oxford English Dictionary*, Second edition, Clarendon Press, Oxford, 1989.

SIMPSON, J., WEINER, E. (dir.), *Oxford English Dictionary Additions Series*, Volume 1, Clarendon Press, Oxford, 1993.

SIMPSON, J., WEINER, E. (dir.), *Oxford English Dictionary Additions Series*, Volume 2, Clarendon Press, Oxford, 1993.

SIMPSON, J., WEINER, E. (dir.), *Oxford English Dictionary Additions Series*, Volume 3, Clarendon Press, Oxford, 1997.

WALTER, H. et G., *Dictionnaire des noms d'origine étrangère*, Larousse, Paris, 1991.

Grand Dictionnaire Linguistique et Sciences du langage, Larousse, Paris, 2007.

OUVRAGES

ALGEO, J., ACEVEDO BUTCHER, C., *The Origins and Development of the English Language*, 7th edition based on the original work of Thomas Pyles, Wadsworth, Stamford, 2013.

APOTHELOZ, D., *La Construction du lexique français*, coll. « L'Essentiel français », Ophrys, Paris, 2002.

AUTRET, P., *L'Anglais par le français*, « clés anglaises », Belin, 1993.

BACQUET, P., *L'Étymologie anglaise*, « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1976.

BACQUET, P., *Le Vocabulaire anglais*, « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1982.

BAUGH, A., CABLE, T., *A History of the English Language*, Routledge & Kegan Paul, 2nd édition, Londres, 1959 (première édition : 1935).

BEC, P., *La Langue occitane*, collection « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1963.

BÉJOINT, H., THOIRON, P., *Les Dictionnaires bilingues*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996.

BÉJOINT, H., *The Lexicography of English*, Oxford University Press, Oxford, 2010.

BERTRAND, O., *Histoire du vocabulaire français*, Éditions de l'École Polytechnique, Palaiseau, 2011.

BOURCIER, G., *Histoire de la langue anglaise du Moyen-Âge à nos jours*, Bordas, Paris, 1978.

BREWER, C., *Treasure-House of the Language*, Yale University Press, New Haven-Londres, 2007.

BROGLIE, G. de, *Le Français, pour qu'il vive*, Gallimard, Paris, 1986.

BRUNOT, F., *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Colin, Paris, 1905-1937, rééd. 1966-1967.

CANDEL, D., GAUDIN, F. (dir.), *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2006.

CAPUT, J.-P., *L'Académie française*, « Que sais-je ? » 2322, PUF, Paris, 1986.

CERQUIGLINI, B., *La Naissance du français*, « Que sais-je ? » n° 2576, PUF, Paris, 1991.

CHAURAND, J., *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Bordas, Paris, 1977.

- CHAURAND, J. (dir.)**, *Nouvelle Histoire de la langue française*, Le Seuil, Paris, 1999.
- CHEVILLET, F.**, *Histoire de la langue anglaise*, « Que sais-je ? » n° 1265, PUF, Paris, 1994.
- CONGLETON, J., GATES, J. E., HOBAR, D. (dir.)**, *Papers on Lexicography*, Indiana State U and Dictionary Society of North America, Terre Haute, 1979.
- CORRÊA DA COSTA, S.**, *Mots sans frontières*, éditions du Rocher, Paris, 1999.
- CRÉPIN, A.**, *Deux mille ans de langue anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.
- DENIS, D., SANCIER-CHÂTEAU, A.**, *Grammaire du français*, coll. « Les Usuels de poche », Le Livre de Poche, Paris, 1994.
- DO-HURINVILLE, D. T., FERNANDEZ-VEST, J. (dir.)**, *Plurilinguisme et traduction : des enjeux pour l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2009.
- DUBOIS, J. et C.**, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Larousse, Paris, 1971.
- DUPRIEZ, B.**, *Gradus : Les Procédés littéraires*, coll. « 10/18 », Christian Bourgois éditeur, Paris, 1984.
- ELYOT, T.**, *The Book named the governour*, John Hernaman and Ridgway & sons, Londres, 1834 (première édition : 1564).
- ETIEMBLE, R.**, *Parlez-vous franglais ?*, coll. « Folio actuel », éd. Flammarion, Paris, 1991.
- FIRTH, J. R.**, *Papers in Linguistics 1934-1951*, Oxford University Press, Londres, 1957.
- GREVISSE, M.**, *Le Bon Usage*, 12^e édition refondue par André Goosse, éditions Duculot, Paris-Gembloux, 1986.
- GRIEDER, J.**, *Anglomania in France, 1784-1789, Fact, Fiction and Political Discourse*, Droz, Genève-Paris, 1985.
- GUILBERT, L.**, *La Créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.
- GUIRAUD, P.**, *Les Mots étrangers*, « Que sais-je ? » n° 1166, PUF, Paris, 1965.
- GUIRAUD, P.**, *La Sémantique*, coll. « Que Sais-Je ? », Presses Universitaires de France, Paris, 1972.
- HAGÈGE, C.**, *Le Français et les siècles*, Odile Jacob, Paris, 1987.
- HAUSMANN, F. J., REICHMANN, O., WIEGAND, H. E., ZGUSTA, L. (dir.)**, *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires : Ein Internationales Handbuch zur Lexikographie / International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de Lexicographie*, volume 1, W. de Gruyter, Berlin et New York, 1989.

HAUSMANN, F. J., REICHMANN, O., WIEGAND, H. E., ZGUSTA, L. (dir.), *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires : Ein Internationales Handbuch zur Lexikographie / International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de Lexicographie*, volume 2, W. de Gruyter, Berlin et New York, 1990.

HAUSMANN, F. J., REICHMANN, O., WIEGAND, H. E., ZGUSTA, L. (dir.), *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires : Ein Internationales Handbuch zur Lexikographie / International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de Lexicographie*, volume 3, W. de Gruyter, Berlin et New York, 1991.

HUCHON, M., *Histoire de la langue française*, le Livre de Poche, Paris, 2002.

ILSON, R. F. (dir.), *Lexicography : An Emerging International Profession*, Manchester U Press, Manchester, 1986.

JACKSON, H., *Words and their Meaning*, Longman, Londres, 1988

JESPERSEN, O., *Growth and Structure of the English Language*, Blackwell, Oxford, 1967.

JOHNSON, K., *Shakespeare's English : A Practical Linguistic Guide*, Routledge, New York, 2013.

JOHNSON, S., *The Plan of a Dictionary of the English language*, Knapton, Longman, Shewell, Hitch, Millar & Dodsley, Londres, 1747.

JOINVILLE, Vie de Saint Louis, Classiques Garnier, Paris, 1995.

LANDAU, S., *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*, 2nd edition, CUP, Cambridge, 2001.

LEHRER, A., KITTAY, E. (dir), *Frame, Fields, and Contrasts : New Essays in Semantics and Lexical Organization*, NJ : Lawrence Erlbaum, Hillsdale, 1992.

LITTRÉ, É., *Histoire de la langue française*, Hachette, Paris, 1862.

McARTHUR, T., *Living Words : Language, Lexicography and the Knowledge Revolution*, Exeter U Press, Exeter, 1998.

McCRUM, R., CRAN, W., MACNEIL, R., *The Story of English*, Penguin Book, London, 1993.

MATORÉ, G., *Histoire des dictionnaires français*, Larousse, Paris, 1968.

MEIGRET, L., *Le Tretté de la grammere françoeeze*, Paris, 1550, Slaktine Reprints, Genève, 1970.

MELNIKIENE, D., *Le Dictionnaire bilingue, un miroir déformant ?*, Hermann éditeurs, Paris, 2013.

MUGGLESTONE, L. (dir), *Lexicography and the OED*, OUP, Oxford, 2000.

MUGGLESTONE, L., *Lost for Words, The Hidden History of the Oxford English Dictionary*, Yale U Press, Yale, 2005.

MURRAY, K. M. E., *Caught in the Web of Words, James Murray and the Oxford English Dictionary*, OUP, Oxford, 1979.

OSSELTON, N., *Chosen Words. Past and Present Problems for Dictionary Makers*, University of Exeter Press, Exeter, 1998.

PLATON, « Cratyle » in *Protagoras, Euthydème, Gorgias, Ménexène, Ménon, Cratyle*, GF-Flammarion, Paris, 1967.

PRUVOST, J., *Dictionnaires et nouvelles technologies, « écritures électroniques »*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

PRUVOST, J., *Les Dictionnaires de langue française, « Que sais-je ? »*, PUF, Paris, 2002.

PRUVOST, J., *Les Dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, Paris, 2006.

PRUVOST, J. (dir.), *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, Éragny, 2008.

QUÉMADA, B., *Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863 ; étude de leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier 1968.

QUÉMADA, B. (dir.), *Cahiers de lexicologie*, vol. XXVII, Jacques et Demontrond, Besançon, 1975 II.

QUÉMADA, B. (dir), *Cahiers de lexicologie*, vol. XXVIII, Jacques et Demontrond, Besançon, 1976 I.

QUÉMADA, B. (dir), *Les Préfaces du dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, Champion, Paris, 1997.

QUÉMADA, B. (dir.), *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990.

RADERMARCHER, R., *Le Trésor de la Langue Française : une analyse lexicographique*, thèse de doctorat, université de Strasbourg, 2004.

- REY, A., DUVAL, F., SIOUFFI, G.**, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Perrin, Paris, 2007.
- REY-DEBOVE, J.**, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Walter de Gruyter, La Hague, 1971.
- REY-DEBOVE, J.**, *La Linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*, Armand Colin, Paris, 1998.
- SABLAYROLLES, J.-F.**, *La Néologie en français contemporain*, Honoré Champion, Paris, 2000.
- SAINT-GÉRAND, J.-P.**, « L'Histoire de la langue française au XIX^e siècle : ambitions, contradictions, réalisations », *L'Information grammaticale*, 90, 2001, p. 5-18.
- SAUSSURE, F. de**, *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot, Paris, 1978.
- SCHÄFFER, J.**, *Early Modern English Lexicography*, Clarendon Press, Oxford, 1989.
- SEBEOK, T. A. (dir.)**, *Current Trends in Linguistics IX/1*, Mouton, La Hague, 1972.
- SERJEANTSON, M. S.**, *A History of Foreign Words in English*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1935, 2^{nde} impression, 1961.
- STARNES, D. T., NOYSE, G. E.**, *The English Dictionary from Cawdrey to Johnson (1604-1755)*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1946.
- TOURNIER, J.**, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, Paris, 1993.
- TOURNIER, J.**, *Les Mots anglais du français*, coll. « Le français retrouvé », Belin, Paris, 1998.
- WAGNER, R.-L.**, *Les Vocabulaires français I. Définitions. Les Dictionnaires*, Didier, Paris, 1967.
- WALTER, H.**, *Le Français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1988.
- WALTER, H.**, *L'Aventure des langues en Occident*, Robert Laffont, Paris, 1994.
- WALTER, H.**, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Robert Laffont, Paris, 1999.
- WALTER, H.**, *Honni soit qui mal y pense*, Robert Laffont, Paris, 2001.
- WIERZBICKA, A.**, *Lexicography and Conceptual Analysis*, Karoma Publishers Inc, Ann Arbor, 1985.
- WINCHESTER, S.**, *The Meaning of everything, The Story of the Oxford English Dictionary*, OUP, Oxford, 2003.

Cette Langue qu'on appelle le français : l'apport des écrivains francophones à la langue française, Internationale de l'imaginaire, nouvelle série n° 21, Babel, Paris, 2006.

ARTICLES

ANTOINE, F., « Des raccourcis qui en disent long : les mots tronqués en français et en anglais », in *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n°32, 2006, pp. 5-15.

ANTOINE, F., « Argot, métaphore et "effet de loupe" », in *Lexis, Revue de Lexicologie anglaise*, 2014 (<https://journals.openedition.org/lexis/311>).

ATKINS, B. T. S., « Theoretical lexicography and its relation to dictionary-making », *Dictionaries* 1992/93/14, 1993, pp. 4-43.

BÉJOINT, H., « Lexicographie anglaise et lexicographie française : un splendide isolement », in *Au bonheur des mots : hommage à Alain Rey*, Publications Universitaires de Rouen, Le Havre, 2014, pp. 27-50.

BOULANGER, J.-C., MALKOWSKA, A., « Itinéraires croisés des emprunts en alimentation : "Les années Petit Robert" » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, Éragny, 2008, pp. 103-136.

BREWER, C., « OED sources » in *Lexicography and the OED*, OUP, Oxford, 2000, pp. 40-58.

BURCHFIELD, R., « The Oxford English Dictionary », in *Lexicography : An Emerging International Profession*, Manchester U Press, Manchester, 1986, pp. 17-27.

CONSIDINE, J., « Why do large historical dictionaries give so much pleasure to their owners and users ? » in Fontenelle *et al.* (eds), *Actes EURALEX' 98*, Université de Liège, Liège, 1998, pp. 579-587.

CANDEL, D., « Aspects de la documentation scientifique et technique dans un grand dictionnaire de langue » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, pp. 29-52.

COTTEZ, H., « Sur quelques problèmes de dénomination » in *Cahiers de lexicologie* vol. L, Didier, Paris, 1987, pp. 71-78.

CURZAN, A., « The Compass of the Vocabulary » in *Lexicography and the OED*, Oxford University Press, Oxford, 2000, pp. 96-109.

DENDIEN, J., « Histoire de l'informatisation du TLF » dans le livret d'accompagnement au *TLFi*, CNRS éditions, Paris, 2004, pp. 7-26.

DUCHÁČEK, O., « Sur le problème de la structure du lexique et de son évolution » in *Cahiers de lexicologie* vol. XXVIII, 1976 I, pp. 89-98.

DUFOUR, G., « Pour une meilleure lecture de la rubrique "étymologie et histoire" » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, pp. 141-160.

FILLMORE, C., ATKINS, B. T. S., « Towards a frame-based lexicon : the semantics of RISK and its neighbors », in *Frame, Fields, and Contrasts : New Essays in Semantics and Lexical Organization*, NJ : Lawrence Erlbaum, Hillsdale, 1992, pp. 75-102.

FONTENELLE, T., « Lexical knowledge and natural language processing », in *Lexicography and Natural Language Processing, A Festschrift in Honour to B.T.S. Atkins*, EURALEX, Göteborg University, 2002, pp. 216-229.

GEBHARDT, K., « Mots d'emprunt et datation de mots » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXVIII, Jacques et Demontrond, Besançon, 1976 I, pp. 120-122.

GEERAERTS, D., « Principles of monolingual lexicography », in *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires : Ein Internationales Handbuch zur Lexikographie / International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de Lexicographie*, volume 1, W. de Gruyter, Berlin et New York, 1989, pp. 287-295.

GOLDIS, A., « "Calque linguistique" dans le cadre du contact entre deux langues apparentées : le français et le roumain », in *Cahiers de Lexicologie* vol. XXVIII, Didier Erudition, Paris, 1976, I, pp. 99-119.

GORCY, G., « Le Trésor de la Langue Française (TLF) : son originalité et les voies ouvertes par son informatisation » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, pp. 187-207.

HAIMAN, J., « Dictionaries and Encyclopedias » in *Lingua* 50, 1980 IV, pp. 329-357.

HAUSMANN, F.-J., « le T.L.F. prix d'excellence ? » in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XCVII/2, 1988, pp. 113-124.

HAUT COMITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La Loi relative à l'emploi de la langue française*, La Documentation française, Paris, 1975.

HOUBERT, F., « Les Emprunts dans les dictionnaires juridiques », in *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, Éragny, 2008, pp. 213-220.

HUMBLEY, J., « Vers une typologie de l'emprunt linguistique » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXV, Didier-Larousse, Paris, 1974 II, pp. 46-70.

HUMBLEY, J., « Emprunts, vrais et faux, dans le *Petit Robert 2007* » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, Éragny, 2008, pp. 221-238.

JACQUET-PFAU, C., « Les emprunts lexicaux dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* », in *Études de Linguistique Appliquée* n°163, Klincksieck, Paris, 2011/3, pp. 307-323.

JACQUET-PFAU, C., « Pour un nouveau dictionnaire informatisé », in *Études de Linguistique Appliquée* n°137, Klincksieck, Paris, 2005/1, pp. 51-71.

JURIN, C., « Établissement d'une nomenclature : principes méthodologiques » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, pp. 21-27.

KÜBLER, N., VOLANSCHI, A., « Semantic prosody and specialised translation, or how a lexico-grammatical theory of language can help with specialised translation ». in *Corpus-informed Research and Learning in ESP: Issues and Applications*, John Benjamins, Amsterdam and Philadelphia, 2012, pp. 105-135.

LANCASHIRE, I., « Johnson and the seventeenth-century English glossographers », in *International Journal of Lexicography* 18/2, 2005, pp. 157-171.

LERAT, P., « Le Traitement des emprunts en terminographie et en néographie » in *Cahiers de Lexicologie* vol. L, Didier Érudition, Paris, 1987 I, pp. 137-144.

McDAVID, R. I. Jr., « The social role of the dictionary », in *Papers on Lexicography*, Indiana State U and Dictionary Society of North America, Terre Haute, 1979, pp. 17-28.

MARCHAUDON, P., « Dictionnairite » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, pp. 1-11.

MARELLO, C., « Les différents types de dictionnaires bilingues », in *Les Dictionnaires bilingues*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, pp. 31-52.

MARTIN, E., « Sources et ressources du TLF » in *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Dictionnaire et lexicographie 1, publications de l'Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche scientifique, Didier Erudition, Paris, 1990, pp. 13-19.

MUGGLESTONE, L., « Pioneers in the Untrodden Forest : The *New English Dictionary* », in *Lexicography and the OED*, Oxford University Press, Oxford, 2000, pp. 1-21.

PATON, B., « New-word lexicography and the *OED* » in *Dictionaries* 16, 1995, pp. 79-89.

QUÉMADA, B., « Lexicology and Lexicography », in *Current Trends in Linguistics IX/1*, Mouton, La Hague, 1972, pp. 395-475.

QUÉMADA, B., « Notes sur *lexicographie* et *dictionnaire* » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. LI, Didier-Larousse, Paris, 1987 II, pp. 229-242.

QUINSAT, F., « Le Traitement des arabismes dans le TLF(i) : quelques observations », in : Buchi (Eva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la Langue Française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/événement/JourneeEtude/LHF2005/Quinsat.pdf>).

REY, A., « Typologie génétique des dictionnaires », in *Langages* 19, 1970, pp. 48-68.

REY, A., « Néologisme, un pseudo-concept » in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXVIII, 1976 I, pp. 3-17.

REY-DEBOVE, J., « La Sémiotique de l'emprunt lexical » in *Tralili* XI, 1973, pp. 107-123.

SAINT-GÉRAND, J.-P., « L'Histoire de la langue française au XIX^e siècle : ambitions, contradictions, réalisations », *L'Information grammaticale*, 90, 2001, p. 5-18.

SFAR, I., MASSOUSSI, T., « Analyse et traitement lexicographique des emprunts arabe < français / français < arabe » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, Éragny, 2008, pp. 79-102.

STEUCKARDT, A., « L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18^e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation », *Mots. Les langages du politique* n°82, ENS éditions, Lyon, 2006/3, pp. 9-22.

STEUCKARDT, A., « L'emprunt, lieu et modèle du dialogisme », *Cahiers de Praxématique* (57), 2011, pp. 101-114.

SILVA, P., « Time and Meaning : Sense and Definition in the OED », in *Lexicography and the OED*, OUP, Oxford, 2000, pp. 77-95.

WAGNER, R.-L., « Réflexions naïves à propos des dictionnaires », *Cahiers de lexicologie* XXVII, Jacques et Demontrond, Besançon, 1975 II, pp. 181-190.

WALTER, H., « Les Mots français émigrés » in *Dictionnaires et mots voyageurs*, coll. « Actes de Colloque », éditions des Silves, Éragny, 2008.

SITES INTERNET

<https://public.oed.com/history/>

<http://www.philsoc.org.uk/history.asp>

CÉDÉROMS

TLFi, Trésor de la Langue Française informatisé, CNRS/Université Nancy 2/ATILF, CNRS éditions, Paris, 2004.

(version Internet : <http://stella.atilf.fr/>)

Oxford English Dictionary, Second edition on CD-ROM Version 4.0, Oxford University Press, Oxford, 2009.

INDEX

Abréviation	p. 77, 80, 167, 210, 212, 222, 223, 228, 232, 238, 239, 250, 251, 275, 296, 320, 340, 355
Académie française	p. 19, 37, 39, 42, 43, 70, 87, 163, 165, 166, 168, 173, 187, 190, 199, 326
Accademia della Crusca	p. 37, 70
Accent tonique	p. 29, 57, 103, 144, 164
Acclimatation	p. 57, 71, 74, 101, 103, 106, 134, 135, 143, 217, 221, 260, 261, 269, 327
Acronyme	p. 46, 77, 80, 110, 117, 118, 133, 146, 280, 281
Adaptation	p. 20, 61, 80, 81, 92, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 106, 122, 126, 137, 141, 144, 147, 169, 222, 235, 239, 270, 271, 278, 297, 301, 302, 312, 313, 327, 328, 332
Affixe	p. 60, 132, 146, 219, 276, 280, 282
Alcuin	p. 30, 52
Analogie	p. 250, 251
Antoine, F.	p. 146, 293
Antonomase	p. 77, 79, 80, 132, 288
Aphérèse	p. 120, 133, 299, 316
Apocope	p. 133, 146
Archaïsme	p. 38, 57, 58, 115, 287, 288
Aristote	p. 15, 16
Assimilation	p. 18, 20, 60, 98, 99, 106, 107, 132, 134, 144, 301, 302, 303, 307, 327
Autret, J.	p. 31, 125
Bacquet, P.	p. 25, 49, 51, 58, 125

Bailey, N	p. 65, 153, 164, 165, 166, 174
Balzac, H. de	p. 102, 301
Baugh, A	p. 66, 125, 236
Beauvoir, S. de	p. 102, 301
Béjoint, H ;	p. 151, 242, 355
Bible	p. 98, 99, 113, 201, 291
Bibliographie	p. 228, 245
Blount, T	p. 162, 163, 173, 188
Boulangier J.-C.	p. 88, 104, 107
Bradley, H.	p. 175, 193, 198, 337, 339
Burchfield, R.	p. 176, 177, 198, 204, 224
Calepino, A	p. 116, 133, 159, 288
Calque	p. 27, 47, 99, 100, 104, 105, 112, 113, 114, 117, 121, 128, 130, 135, 143, 146, 147, 234, 269, 271, 281, 294, 295, 302, 308, 327, 329
Chaloner, T	p. 63, 160
Chambers, E.	p. 165, 166, 172, 190
Chaucer	p. 61, 164, 201
Cheke, J	p. 63, 331
Chronologie	p. 138, 167, 171, 178, 181, 204, 206, 208, 225, 226, 228, 230
Citation	p. 36, 38, 66, 150, 160, 162, 163, 164, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 176, 178, 180, 186, 187, 192, 198, 199, 204, 206, 207, 223, 226, 242, 248, 251, 271, 276, 291, 300, 310, 324, 325, 335, 339, 347, 352

Classification	p. 228, 230
Colonisation	p. 43, 75, 87
Comité d'étude des termes techniques français	p. 48, 192, 328, 329, 330
Commission générale de terminologie et de néologie	p. 48, 89, 329
Composition	p. 37, 43, 60, 64, 65, 76, 79, 80, 82, 93, 107, 109, 111, 112, 113, 118, 119, 120, 128, 129, 132, 146, 166, 182, 204, 219, 229, 237, 245, 276, 279, 280, 282, 286, 289, 296, 300, 308, 319, 342
Concurrence	p. 43, 99, 109, 130, 131, 134, 318, 330, 331
Connotation	p. 87, 313
Contributeurs	p. 196, 198, 205, 210, 272
Craigie, W.	p. 175, 176, 192, 193, 198, 204, 225, 309, 337, 339
Datation	p. 132, 137, 138, 139, 209, 299, 300, 342, 343, 346, 348
Définition	p. 61, 73, 77, 79, 150, 161, 165, 166, 167, 175, 177, 178, 185, 188, 206, 212, 223, 225, 227, 229, 233, 234, 238, 245, 247, 251, 267, 268, 270, 272, 274, 276, 277, 281, 283, 284, 289, 291, 293, 294, 298, 307, 309, 311, 314, 316, 318, 319, 322, 323, 324, 330, 331
Dendien, J.	p. 245, 249, 254
Dérivation	p. 16, 37, 40, 47, 60, 64, 76, 79, 82, 91, 99, 107, 110, 111, 112, 113, 120, 128, 129, 131, 132, 133, 146, 149, 150, 182, 188, 204, 217, 219, 227, 229, 255, 260, 270, 276, 277, 279, 280, 284, 287, 296, 307, 308, 316, 327, 336, 343, 344, 346, 347
Descriptivisme	p. 166, 184, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 222, 238, 279, 317, 325, 327, 352

Diachronie	p. 23, 101, 115, 122, 137, 141, 169, 181, 195, 205, 206, 207, 208, 219, 220, 223, 225, 230, 267, 276, 279, 280, 283, 284, 287, 288, 291, 293, 295, 297, 298, 311, 319, 333, 334, 343, 349, 352, 354, 355
Dictionnaire bilingue	p. 155, 159, 160, 161, 162, 183, 277, 317, 319, 320, 321, 322, 325
Dictionnaire électronique	p. 155, 177, 250, 251, 254, 256, 354
Dictionnaire monolingue	p. 36, 155, 156, 160, 161, 162, 163, 183, 184, 185, 186, 297, 317, 318, 321, 322
Dictionnaires de langue	p. 19, 122, 123, 126, 155, 156, 163, 165, 169, 180, 182, 183, 184, 187, 188, 189, 218, 222, 242, 276, 305, 317, 322, 323, 324, 332
Dictionnairique	p. 171, 211, 243, 244, 336, 337, 339, 352, 353
Didactique	p. 150, 152, 169, 195
Diderot, D.	p ; 153, 154, 165
Documentation	p. 196, 202, 204, 205, 237, 339, 348
Domaines	p. 20, 27, 31, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 54, 55, 56, 58, 247, 274, 275, 279, 282, 288, 308, 309, 313, 341
Doublet	p. 35, 52, 53, 58, 59, 63, 100, 108, 134, 220, 284, 285, 289, 295, 329, 331
Du Bellay, J.	p. 35, 67, 231
Duval, F.	p. 114, 124
Elyot, T	p. 63, 65
Emprunt direct	p. 18, 64, 67, 73, 94, 96, 97, 114, 127, 128, 139, 141, 252, 263, 272
Emprunt externe	p. 18, 100, 101, 273
Emprunt indirect	p. 18, 65, 94, 97, 128, 141, 263

Emprunts internes	p. 18, 96, 100, 274, 275
Encyclopédie	p. 154, 157, 158, 159, 165, 168, 174, 244
Encyclopédisme	p. 38, 39, 155, 157, 159, 162, 163, 170, 184, 187, 188, 189, 199, 221, 259, 281, 283, 286, 287, 289, 293, 299, 312, 317, 322, 323, 324, 325, 336
Equivalence	p. 278, 318, 319, 320, 328, 352
Estienne, R	p. 36, 157, 159, 189, 241
Ethnonyme (ethnique)	p. 260, 315
Etiemble, R.	p. 19, 47, 89, 125
Etymologie	p. 15, 18, 38, 42, 73, 105, 117, 118, 142, 143, 158, 162, 163, 165, 167, 168, 170, 172, 175, 181, 182, 184, 186, 206, 208, 209, 214, 220, 223, 224, 225, 227, 230, 231, 232, 233, 234, 237, 238, 245, 250, 252, 264, 265, 267, 268, 272, 273, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 289, 291, 293, 298, 299, 300, 307, 309, 311, 314, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 323, 342, 344, 346, 348, 352, 354
Etymon	p. 97, 103, 141, 143, 146, 181, 209, 230, 236, 265, 284, 299, 300, 312, 316, 330, 331, 342, 344, 345, 346, 348
Exemple	p. 38, 50, 71, 111, 160, 169, 172, 185, 205, 213, 223, 227, 231, 241, 245, 247, 279, 314, 315, 319, 324, 347, 354
Faux emprunts	p. 44, 91, 92, 110, 118, 119, 120, 121, 128, 134, 146, 235, 296, 297
Fénelon	p. 39, 87, 92, 263
Fillmore, C.	p. 243, 310
Flexion	p. 104, 254, 261, 306, 307
Florio, J	p. 68, 173
Fontenelle, T.	p. 153, 310

Formants	p. 79, 109, 110, 111, 117, 132, 182, 219, 276, 279, 280, 307, 342
FRANTEXT	p. 202, 243, 354
Fréquence	p. 189, 200, 207, 217, 222, 227, 254
Furetière, A.	p. 38, 163, 187, 326
Gagnon G.	p. 118, 126
Genre	p. 103, 136, 145, 146, 300, 307
Gloses	p. 58, 156, 158, 161
Gloses de Reichenau	p. 30, 158
Glossaire	p. 30, 156, 157, 158, 159, 334
Goldis, A.	p. 90, 294
Gorcy, G ;	p. 182, 197, 209, 237, 250, 255, 258, 260, 333, 355
Grammaire	p. 35, 36, 38, 42, 43, 70, 107, 154, 166, 171, 197, 210, 244, 282, 325
Graphème	p. 102, 103, 268, 301, 304
Graphie	p. 20, 36, 37, 41, 42, 90, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 113, 122, 128, 131, 136, 269, 270, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 318, 342, 343, 348
Grimm, J. et W.	p. 171, 173, 206
Guerre de Cent ans	p. 55, 56
Guilbert L.	p. 18, 107, 301
Guillaume le Conquérant	p. 31, 51, 53, 129, 140, 285
Guiraud, P	p. 83, 124
Hapax	p. 98, 201, 218, 221, 222, 331

Hoby, T.	p. 135, 331
Homographie	p. 128, 131, 132, 143, 203, 214
Homonymie	p. 203, 223, 224, 308, 309
Huchon, M.	p. 27, 47, 102, 116
Humbley, J.	p. 90, 98, 107, 117, 119, 270, 293, 294
Hybride	p. 36, 59, 112, 120, 146, 280, 294
Identification	p. 18, 61, 84, 90, 91, 93, 107, 109, 120, 288, 303, 310, 311
Imbs, P.	p. 180, 181, 182, 194, 196, 197, 200, 202, 207, 209, 210, 211, 212, 221, 232, 235, 259, 339, 340, 348
Imprimerie	p. 62, 138, 159
Informatique	p. 18, 46, 47, 96, 101, 110, 152, 177, 181, 201, 202, 204, 205, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 249, 250, 254, 256, 274, 353
Informatisation	p. 21, 177, 196, 227, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 249, 250, 251, 254, 255, 273, 283, 340, 353
Intégration	p. 20, 99, 101, 106, 107, 108, 109, 113, 126, 128, 132, 133, 134, 143, 146, 221, 256, 267, 268, 270, 271, 280, 327, 348, 352
Interface	p. 244, 248, 255
Interjections	p. 111, 146, 320
Internet	p. 127, 178, 179, 246, 255, 272
Johnson, S	p. 70, 153, 163, 166, 167, 168, 171, 172, 173, 174, 179, 189, 190, 191, 202, 206, 226, 326
Jurin, C.	p. 218, 221, 260
Kersey, J;	p. 163, 164

Lacune lexicale	p. 17, 85, 86, 131
Landau, S.	p. 172, 183
Langue commune	p. 96, 100, 101, 115, 123, 130, 140, 142, 212, 260, 274
Larousse, P.	p. 168, 169, 170, 171, 192, 195, 305
Lecteurs	p. 178, 198, 200, 201, 226, 337
Lectorat	p. 151, 153, 158, 194, 210, 211, 212, 213, 241, 246, 247, 248, 249, 250, 254, 261, 268, 269, 274, 284, 335, 341, 342, 343, 344, 345, 354, 355
Lemmatisation	p. 212, 248
Lerat, P.	p. 90, 298, 329
Lexie complexe	p. 109, 133, 283, 289, 290
Lexie simple	p. 109, 132, 133, 204, 282, 283, 285, 289
Liddel et Scott	p. 171, 209
Littré, E	p. 23, 80, 168, 169, 170, 171, 173, 180, 202, 207, 209, 221, 259, 265, 326, 345
Locution	p. 116, 133, 135, 229, 282, 283, 289, 291
Malkowska A.	p. 88, 104
Marques de jugement	p. 167, 193
Médias	p. 45, 126, 240
Métalangue	p. 232, 340
Métaphore	p. 37, 38, 113, 114, 117, 165, 185, 248, 291, 292, 293, 312
Métonymie	p. 96, 114, 312
Milton	p. 167, 188, 201

Morphologie	p. 20, 41, 61, 91, 94, 99, 101, 103, 104, 107, 108, 110, 112, 113, 122, 127, 137, 143, 145, 146, 182, 219, 224, 226, 269, 270, 277, 278, 283, 286, 287, 294, 296, 301, 306, 307, 318, 319, 320, 327, 348, 352
Mugglestone, L.	p. 173, 175, 226, 341
Mulcaster, R	p. 63, 65, 161
Murray, J.	p. 67, 173, 174, 175, 178, 186, 187, 188, 191, 193, 197, 198, 202, 203, 206, 213, 215, 221, 224, 225, 226, 261, 263, 309, 310, 335, 337, 339, 340
Nationalisme	p. 54, 55, 56, 62
Néologie	p. 23, 39, 48, 76, 89, 129, 203, 258, 259, 288, 329, 348
Neutre	p. 91, 92, 103, 269, 307
Nicot, J.	p. 36, 157, 161
Nomenclature	p. 39, 150, 156, 167, 182, 184, 187, 188, 190, 191, 194, 210, 213, 214, 217, 218, 219, 221, 232, 241, 255, 258, 259, 260, 264, 281, 287, 318, 333, 334, 335, 337
Noms propres	p. 15, 80, 95, 115, 116, 118, 155, 162, 163, 175, 188, 204, 213, 217, 260, 284, 288, 336
Norme	p. 39, 42, 69, 70, 189, 294, 325, 326, 343
Onions, C.	p. 175, 176, 193, 198, 204, 337, 339
Onomasiologique	p. 158, 184, 255
Onomatopées	p. 15, 77, 133, 146
Ordonnance de Villers-Cotterêt	p. 35, 36
Orthographe	p. 37, 38, 42, 49, 75, 102, 107, 128, 143, 149, 150, 179, 191, 203, 213, 222, 225, 227, 246, 247, 248, 269, 283, 286, 287, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 312, 325, 336
Palsgrave, J.	p. 35, 160

Pérégrinisme	p. 99, 112, 113, 121, 143, 263, 270, 271
Phillips, E.	p. 149, 162, 166, 173
Philological Society	p. 173, 175, 179, 190, 193, 198, 206
Philologie	p. 171, 173, 180, 194, 226
Phonème	p. 31, 90, 103, 106, 107, 145, 303, 304
Phonétique	p. 20, 29, 35, 37, 41, 99, 101, 102, 106, 107, 113, 122, 127, 128, 137, 143, 144, 145, 164, 222, 224, 227, 246, 247, 248, 268, 270, 277, 286, 287, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 318, 320, 348, 352
Phonologie	p. 18, 57, 58, 298, 301, 304, 305, 327
Pierrel, J.-M.	p. 181, 208, 246, 354
Platon	p. 15, 16
Polysémie	114, 142, 165, 166, 187, 223, 225, 231, 295, 308, 309, 310, 311
Préface	p. 16, 37, 154, 160, 166, 167, 168, 169, 171, 180, 181, 182, 190, 200, 202, 203, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 221, 222, 232, 246, 260, 263, 327, 340, 347, 348, 353
Préfixe	p. 60, 82, 99, 110, 112, 132, 229, 276, 287, 327
Prescriptivisme	p. 36, 38, 42, 70, 166, 168, 184, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 216, 279, 317, 326, 327, 334
Productivité	p. 43, 60, 79, 108, 110, 112, 120, 276, 277
Prononciation	p. 36, 37, 38, 42, 45, 78, 90, 102, 103, 126, 144, 145, 150, 155, 163, 165, 167, 179, 212, 223, 224, 227, 247, 251, 261, 268, 269, 283, 286, 298, 303, 304, 305
Pruvost, J.	p. 17, 154, 169, 170, 180, 184, 241, 244, 251, 254, 318, 339

Pureté	p. 19, 39, 47, 63, 70, 88, 166, 189, 190, 195, 326, 327, 330, 331
Puristes	p. 38, 64, 89, 92, 112, 234, 329
Quémada, B.	p. 37, 151, 194, 196, 210, 243
Quinsat, F.	p. 342, 346
Réception	p. 19, 27, 47, 83, 86, 87, 326
Recherche assistée	p. 50, 251, 273, 283, 340
Recherche complexe	p. 126, 251, 253
Recommandations officielles	p. 109, 135, 328, 330, 332
Rédacteurs	p. 61, 67, 127, 177, 182, 187, 194, 196, 197, 204, 205, 206, 223, 235, 238, 240, 256, 265, 272, 319, 320, 321, 322, 333, 340, 341
Réemprunt	p. 41, 44, 108, 121, 128, 130, 136, 141, 220, 273, 287, 322
Régionalisme	p. 38, 259, 274, 275, 340, 354
Règle de circularité	p. 223, 244
Règle de discrétion	p. 232
Règle de redondance	p. 232
Relatinisation formelle	p. 113, 284
Remplacement	p. 48, 63, 89, 109, 329, 330, 331, 332
Rétro-formation	p. 79, 146
Rey A.	p. 17, 47, 86, 98, 118, 124, 156, 288
Rey-Debove, J.	p. 82, 118, 126, 150, 152, 170
Richardson, Charles	p. 172, 202, 206, 226

Richelet, P.	p. 38, 149, 163, 199, 326
Richelieu	p. 37, 327
Robert, P	p. 168, 170, 171
Ronsard	p. 37, 115
Sand, G.	p. 102, 301
Saussure	p. 15, 92, 205, 213, 226, 333
Science	p. 38, 39, 40, 42, 43, 44, 46, 65, 72, 74, 79, 93, 94, 95, 97, 110, 142, 149, 218,
Scott, R.	p. 171, 209
Sémantique	p. 17, 18, 20, 35, 41, 57, 58, 66, 77, 99, 100, 101, 104, 105,
Sémasiologique	p. 180, 184, 211
Serjeantson, M.	p. 61, 125
Shakespeare	p. 66, 164, 167, 321
Sigle	p. 47, 118, 133, 281
Silva, P.	p. 225, 310
Simpson, J.	p. 177, 198
Siouffi, G.	p. 34, 39, 91, 115, 124
Société	p. 19, 20, 23, 40, 42, 54, 72, 85, 93, 95, 123, 128, 130, 142, 151, 152, 179, 259, 272, 314, 326, 356
Sociolinguistique	p. 298, 313, 352
Spécialisation	p. 58, 59, 131, 331
Stétié, S.	p. 16, 351
Steuckardt, A.	p. 40, 45

Structuralisme	p. 181, 205, 208
Subjectivité	p. 193, 233, 306, 315
Suffixe	p. 26, 43, 50, 52, 60, 82, 99, 109, 110, 112, 120, 132, 149, 182, 211, 276, 277, 278, 287, 316, 327, 329
Swift, J.	p. 70, 88
Sylvius	p. 16, 35
Synchronie	p. 115, 137, 169, 181, 195, 199, 205, 206, 207, 208, 219, 220, 223, 227, 233, 237, 238, 267, 274, 281, 283, 284, 288, 291, 295, 298, 300, 311, 314, 333, 348, 349
Synonymie	p. 58, 60, 66, 128, 131, 132, 134, 149, 150, 158, 161, 167, 172, 174, 185, 217, 226, 243, 250, 316, 322, 330, 331
Syntagme	p. 78, 110, 116, 117, 130, 133, 185, 204, 254, 276, 281, 282, 289, 290, 291, 308, 318, 319
Syntaxe	p. 18, 53, 99, 104, 106, 109, 110, 113, 116, 117, 127, 187, 212, 225, 245, 248, 256, 258, 276, 287, 290, 294, 301, 306, 308, 311, 320, 327, 348, 352, 355
Tautologie	p. 59, 146
Technique	p. 38, 42, 43, 44, 46, 48, 65, 79, 88, 93, 96, 101, 111, 123, 142, 164, 165, 166, 175, 176, 178, 180, 182, 192, 194, 202, 204, 217, 218, 232, 247, 274, 282, 286, 330
Terminologie	p. 44, 46, 90, 123, 215, 223, 228, 232, 235, 271, 272, 297
Toponymie	p. 25, 27, 31, 50, 52, 116, 132, 288
Traduction	p. 40, 41, 46, 47, 58, 85, 99, 113, 114, 128, 130, 135, 147, 185, 186, 192, 234, 239, 270, 271, 279, 281, 282, 285, 291, 294, 299, 300, 317, 318, 330
Trajet	p. 23, 92, 137, 264, 267, 322, 348
Translittération	p. 102, 144, 239, 342, 343, 346
Trench, R.	p. 172, 173, 179, 180, 190, 200, 216, 314, 326

Troncation	p. 146, 278
Typographie	p. 159, 189, 212, 223, 339
Variété de langue	p. 29, 32, 48, 115, 116, 140, 163, 176, 178, 183, 184, 194, 196, 204, 217, 224, 236, 282
Vedette	p. 159, 160, 161, 185, 186, 191, 204, 210, 213, 222, 224, 227, 318, 330, 336
Wagner, R.-L.	p. 156, 199
Walter, H.	p. 82, 83, 95, 108, 124, 126
Webster	p. 172, 195, 202
Weiner, E.	p. 177, 198
Winchester, S.	p. 193, 203, 341
Xénisme	p. 98, 112, 121, 131, 143, 232, 233, 234, 263, 267, 270, 271, 286, 287

TABLE DES ANNEXES

Annexe I	Corpus	p. 387
Annexe II	Syntagmes et métaphores	p. 411
Annexe III	Étymons	p. 414
	Antonomases et toponymes	p. 419
	Réemprunts	p. 419
	Termes proches du patois normand	p. 420
Annexe IV	Langues sources	p. 421
Annexe V	Datation	p. 423
Annexe VI	Domaines	p. 440
Annexe VII	Homographes synonymes	p. 442
Annexe VIII	Termes en concurrence	p. 457
Annexe IX	Aspect graphique	p. 460
Annexe X	Aspect phonétique	p. 462
Annexe XI	Aspect morphologique	p. 464
	Dérivés	p. 465
	Composés	p. 466
	Troncations	p. 467

	Mécoupures	p. 467
	Sigles et acronymes	p. 467
	Onomatopées et interjections	p. 467
Annexe XII	Aspect sémantique	p. 468

ANNEXE I

Corpus

(Fountain) pen	Abstention	Acolyte	Admirable	Aficionado	Alcohol	Alpenstock	Ample
(Tape) recorder	Abstinence	Aconite	Admiral	Afocal	Alcoholic	Alpha	Amplification
(Tea) spoon	Abstinent	Acoustic	Admiration	Afro	Alcoran	Alphabet	Amputate
A la carte	Abstract	Acquisition	Admonition	Again	Alcove	Alphabetically	Amputation
A. M.	Abstraction	Acquit	Adolescence	Agape	Alembic	Alter	Amputee
Abandon	Absurdity	Acquittal	Adolescent	Agar-agar	Alevin	Altercation	Amulet
Abattoir	Abuse	Acre	Adoption	Agaric	Alga	Alternative	Amusement
Abbé	Abysm	Acrobat	Adorable	Agate	Algebra	Altitude	Amylase
Abbess	Abysmal	Acrobatic	Adoration	Agave	Algorism	Alto	Ana
Abbey	Abyss	Acrostic	Adore	Age	Alias	Aluminium	Anabaptist
Abbot	Acacia	Act	Adroit	Agency	Alibi	Amalgamation	Anacephalize
Abbreviate	Academic	Actinium	Adulation	Agenda	Alienate	Amanuensis	Anachronism
Abbreviation	Academical	Action	Advantage	Agent	Alienist	Amaryllis	Anachronistic
Abdicate	Academy	Active	Advance	Agglutination	Aliment	Amass	Anaconda
Abdication	Acanthus	Activism	Advent	Aggression	Alimentary	Amateur	Anaemia
Abdomen	Accede	Actor	Adventure	Agile	Alkaline	Amber	Anaemic
Abdominal	Accelerate	Actress	Adventurer	Agio	Alkalinity	Ambergris	Anaesthesia
Abecedarian	Accelerator	Actual	Adverb	Agiotage	All	Ambition	Anaesthetist
Aberrant	Accent	Actuality	Adverbial	Agony	Allegation	Ambivalence	Anagram
Abject	Accentuation	Actualize	Adversary	Agrammatical	Allege	Ambivalent	Anal
Abjuration	Acceptance	Acumen	Adverse	Agreement	Allegory	Amble	Analogue
Abjure	Access	Acupuncture	Adversity	Agressif	Allergic	Ambulance	Analogy
Ablation	Accessible	Ad hoc	Advertisement	Agriculture	Allergy	Ambuscade	Analyse
Ablative	Accident	Ad lib(itum)	Advocate	Ai	Alley	Amen	Analysis
Able	Acclamation	Ad nauseam	Aeronaut	Aid	Alliance	Amend	Analyst
Ablution	Accolade	Adage	Aeroplane	Aide-de-camp	Alligator	Amendment	Ananas
Abolition	Accomodate	Adagio	Aerosol	Aide-mémoire	Alliteration	Amethyst	Anatomy
Abominable	Accompanist	Adapt	Affable	Aigrette	Allopathist	Amicable	Ancestor
Abomination	Accompany	Adaptable	Affair	Aiguille	Allopathy	Amid	Ancestor
Abracadabra	Accordion	Adaptation	Affectation	Air	Allophone	Ammonium	Ancestral
Abrasion	Account	Adapter, or	Affected	Air-borne	Allot	Ammunition	Anchor
Abridge	Accoutrement	Add	Affection	Airedale	Allow	Amnesia	Anchorage
Abrogate	Accumulation	Addendum/a	Affidavit	Airport	Allusion	Amnesiac	Anchovy
Abrogation	Accusation	Additive	Affiliation	Alabaster	Alluvial	Amnesty	Ancient
Absence	Accusative	Adieu	Affirmation	Alarm	Alluviated	Amok/amuck	Andante
Absent	Accuse	Adjacent	Affirmative	Alas	Alluvium	Amoral	Andiron
Absinthe	Achieve	Adjectival	Affirmative	Alb	Ally	Amorous	Anecdote
Absolution	Acid	Adjective	Affliction	Albatross	Almanac	Amortize	Anecdote
Absorb	Acidic	Adjourn	Affluence	Albino	Almond	Amortizement	Anemone
Absorption	Acidity	Adjournment	Affluent	Album	Alms	Amount	Angel
Abstain	Acme	Adminiculation	Afflux	Albumen	Alp	Amphibian	Angelus
Abstainer	Acne	Administrative	Affront	Alchemy	Alpaca	Amphitheatre	Anger

Angina	Anticoagulant	Appearance	Archives	Articulated	Asthenia	Audience	Ayatollah
Angioma	Anticorrosive	Appellation	Arctic	Articulation	Asthma	Audit	Azimuth
Angle	Anticyclone	Appendix	Area	Artifice	Astrakhan	Audition	Azure
Angler	Antidote	Appetize	Arena	Artillery	Astral	Auditor	Babel
Anglican	Anti-hero	Appetizer	Argil	Artist	Astringent	Auditorium	Baboon
Anglophile	Antimissile	Appetizing	Argon	Artisan	Astronomy	Augmentative	Baby
Anglophobe	Antipathy	Applaud	Argot	Artiste	Astrophysics	August	Baby-foot
Angora	Antipersonnel	Applause	Argue	Arum	Asylum	Aunt	Bachelor
Angst	Antipode	Applicable	Argument	Ascendant	Atelier	Aurochs	Bacillus
Aniline	Antique	Appoggiature	Argumentation	Ascension	Atheist	Auscultation	Bacon
Animal	Antiquity	Appointment	Argus	Asdic	Athlete	Auspices	Bacterium
Animate	Antisocial	Apposition	Aria	Ashram	Athletic	Author	Badge
Animation	Antithesis	Approach	Ark	Ask	Athmospheric	Authority	Badminton
Animus	Antitrust	Approbation	Armada	Asocial	Atlas	Authorship	Baffle
Anise	Antivivisection	Appropriation	Armament	Aspartame	Atmosphere	Autism	Baggage
Anisette	Antonym	Approximation	Armistice	Aspectable	Atoll	Auto	Bail
Annexe	Anus	Après-ski	Armoire	Asphyxia	Atom bomb	Autobiography	Bain-marie
Annihilation	Aorta	Apricot	Armorial	Asphyxiate	Atonal	Autodrome	Bait
Anniversary	Apartheid	April	Armour	Asphyxiation	Atrium	Automatic	Balance
Annotation	Apartment	Apron	Arms	Asphyxy	Atrophy	Automation	Balcony
Announcer	Apathetic	Aptitude	Army	Aspic	Attaché	Automobile	Ball
Annoy	Apathy	Aquaculture	Arnica	Aspiration	Attaché-case	Autonomy	Ballad
Annual	Apéritif	Aquamarine	Aroma	Aspirin	Attack	Autopsy	Ballast
Annuity	Aperture	Aquaplane	Arpeggio	Assail	Attempt	Autosuggestio n	Ballet
Annum (per)	Aphrodisiac	Aquaplaning	Arquebus	Assailant	Attemptate	Autumn	Ballon d'essai
Anode	Apiary	Aquarium	Arrangement	Assassin	Attend	Autumn	Balloon
Anoint	Aplomb	Arab	Arras	Assassinate	Attention	Avalanche	Ballot
Anonymous	Apocalypse	Arabesque	Arrear(s)	Assassination	Attentive	Avant-garde	Balm
Anorak	Apocope	Arable	Arrest	Assault	Attentiveness	Avarice	Balsa
Antagonism	Apogee	Arbitration	Arrival	Assemble	Attire	Avenue	Balustrade
Antedate	Apologue	Arboretum	Arrive	Assembly	Attitude	Average	Bamboo
Antediluvian	Apoplexy	Arbour	Arrogance	Assertion	Attorney	Aversion	Banal
Antelope	Apostle	Arcade	Arrogant	Assessor	Attraction	Aviation	Banana
Antenna	Apostolate	Arch	Arsenal	Assets	Attractive	Aviator	Bandage
Anthology	Apostrophe	Archaeology	Arsenic	Assimilation	Attribute	Avocado	Bandanna
Anthracite	Anthrax	Archaic	Arsenical	Assize	Attribution	Avocet	Bandeau
Anthrax	Apparatchik	Archangel	Art	Association	Au courant	Avoid	Banderole
Anthropology	Apparent	Archer	Artefact	Associative	Au fait	Avoirdupois	Bandit
Anti dumping	Apparition	Architect	Artery	Assonance	Au pair	Await	Bangle
Anti friction	Appartment	Architectural	Artichoke	Assumption	Aube	Awe	Banjo
Antichristian	Appeal	Architecture	Article	Assurance	Auburn	Axial	Bank
Anticipation	Appear	Architrave	Articulate	Aster	Audible	Ay	Bank

Bankrupt	Basis	Belladonna	Bilabial	Blitz	Botch	Brigandage	Burlesque
Bankruptcy	Basket	Belles-lettres	Bile	Blizzard	Both	Brigantine	Burnous
Banner	Bas-relief	Bellicose	Billet	Bloc	Boudoir	Broach	Bus
Banquet	Bass	Belly	Billiards	Block	Bouillon	Broad	Business
Banquette	Bassin(et)	Belt	Billion	Blockade	Boulder	Broccoli	Businessman
Banshee	Bassoon	Belvedere	Bin	Blockhouse	Bouledogue	Brochure	Bust
Banyan	Bastard	Benediction	Biodégradable	Blond	Boulevard	Brock	Bustier
Baobab	Bastille	Benefit	Biography	Bloom	Boulingrin	Broker	Butane
Baptism	Bastion	Benign	Biopsy	Blouse	Bound	Bronchiole	Butler
Baptismal	Bat	Benzine	Biosphere	Blouson	Bouquet	Bronze	Butte
Baptize	Bateau	Berceuse	Bipartite	Blow	Bourgeois	Brooch	Butter
Bar	Bathos	Beret	Birdie	Blues	Bourgeoisie	Brunch/es	Button
Bar	Bathyscaph	Bergamot	Biretta	Bluff	Bovine	Brunette	Buxom
Barbarism	Batiste	Beryl	Birth	Boa	Bowsprit	Brushing	Bye-bye
Barbecue	Baton	Besiege	Biscuit	Bock	Bow-window	Brusque	Byname
Barbican	Battalion	Bestial	Bisk	Bog	Box	Brutal	Bypass
Barcarolle	Batten	Best-seller	Bismuth	Boil	Boycott	Brute	Cabal
Bard	Battery	Bête noire	Bison	Bolero	Bra	Buccaneer	Cabaret (
Bargain	Battle	Betray	Bissextile	Bolide	Bracelet	Bucket	"taverne fçse")
Barge	Battle-dress	Beverage	Bistre	Bolshevik	Bracket	Budget	Cabbage
Barometer	Battue	Bey	Bistro	Bomb	Brain(s)-trust	Buffalo	Cabbala
Baron	Baud	Biannual	Bite	Bombardment	Brainstorming	Buffet	Cabin
Baroque	Bauxite	Bibelot	Bitter	Bonbon	Bran	Buffoon	Cabinet
Barque	Bawdy	Bible	Bivalent	Bone	Branch	Bug	Cable
Barrack	Bayonet	Bibliography	Bivalve	Bongo	Brandy	Bugle	Cable
Barracuda	Bayou	Bibliophile	Bivouac	Bonhomie	Brasserie	Building	Cabochon
Barrage	Bazaar	Bicarbonate	Bizarre	Bonnet	Brassière	Building	Cabotage
Barrel	Bazooka	Biceps	Black	Bonus	Bravado	Bulb	Cabriolet
Barren	Be she-sick	Bichromate	Black-guard	Boogie-woogie	Brave	Bulimia	Cacao
Barricade	Beast	Bicycle	Black-out	Boomerang	Bravo	Bulimy	Cachalot
Barter	Beat	Bidet	Blah (blah)	Booth	Break	Bull	Cache
Basal	Beatnik	Biennial	Blame	Booty	Breeze	Bulldozer	Cache-pot
Basalt	Beau (=dandy)	Bier	Blancmange	Borax	Brevet	Bulletin	Cachou
Basaltic	Beau geste	Bifocal	Blank (verse)	Bordeaux	Breviary	Bulwark	Cacique
(column)	Because	Bifteck	Blanket	Bordel	Bribe	Bungalow	Cacophony
Bas-bleu	Becquerel	Bifurcation	Blarney	Bordello	Bric-a-brac	Bunker	Cactus
Bascule	Bed	Big	Blasé	Boreal	Brick	Buoy	Caddie
Base	Bedlam	Bigot	Blaspheme	Bosquet	Bride	Bureau	Cadence
Base-ball	Beef	Bigotry	Blasphemy	Boss	Briefing	Bureaucracy	Cadet
Basement	Begin	Bijou	Blazer	Botanic	Brigade	Bureaucratic	Cadmium
Basil	Begonia	Bike	Blennorrhagia	Botanical	Brigadier	Burgler	Cadre
Basin	Beige	Bikini	Blister	Botany	Brigand	Burin	Caecum

Caesura	Camping	Cantonment	Carillon	Catastrophe	Censure	Chance	Cheese
Café	Camping	Cantor	Carmine	Catch	Census	Chancellor	Cheeseburger
Cafeteria	Camping-car	Canvass	Carnage	Cater	Cent	Chancre	Chef
Caftan	Campus	Canyon	Carnival	Caterpillar	Centenary	Chandelier	Chef-d'œuvre
Cage	Can	Canzone	Carnivore	Catharsis	Centigrade	Change	Chef-d'œuvre
Cairn	Canaille	Caoutchouc	Carol	Cathedral	Centigramme	Channel	Chemise
Caisson	Canal	Capable	Carouse (vb, subst)	Cathode	Centilitre	Chant	Chemist
Caitiff	Canapé	Caparison	Carousel	Catholic	Central	Chaos	Chenille
Cake	Canary-bird	Capital	Carrot	Cation	Centralism	Chapel	Cheque
Calamine	Canasta	Capitation	Carpet	Cattle	Centre	Chaperon	Cherry
Calash	Cancan	Capitulate	Carrot	Caudal	Centurion	Chaplain	Cherry-brandy
Calcification	Cancer	Capitulation	Carroty	Cauldron	Cephalic	Chaplet	Cherub(im)
Calcination	Candelabrum	Capon	Carry	Causal	Ceramic	Chapter	Cherubic
Calcium	Candid	Capot (jeu de cartes)	Carte blanche	Cause	Cereal	Char-a-banc	Chess
Calculable	Candidacy	Cappuccino	Cartel	Causerie	Cerebral	Character	Chest
Calculate	Candidate	Caprice	Cartilage	Caustic	Ceremonial	Characterize	Chester
Calculation	Candidature	Caprice	Cartoon	Caution	Ceremony	Charade	Chevalrye
Calculator	Cane	Captain	Cartouche	Cautionate	Cerise	Charet(te)	Chevaux-de- frise
Calculus	Cane (Sugar- cane)	Captivity	Cartridge	Cavalcade	Cerise sur le gâteau	Charge	Chevron
Calendar	Canine	Car	Cascade	Cavalier	Certain	Charger	Chiaroscuro
Calepin	Canine	Carabineer	Case	Cavalry	Certification	Chariot	Chibouk
Calibre	Canker	Carafe	Casemate	Cave	Certitude	Charitable	Chic
Calico	Cannabis	Caramel	Cash	Cavern	Cervical	Charlatan	Chiche
Californium	Cannibal	Carapace	Cashmere	Caviar	Cessation	Charleston	Chichi
Call	Cannon	Carat	Casino	Cavity	Cession	Charter	Chicory
Call-girl	Cannonade	Caravan	Casque	Cayman	Chaconne	Charter	Chieftain
Calligramme	Canoe	Caravanserai	Casserole	Ce n'est pas ma tasse de thé	Chain	Chasm	Chien-loup
Calm	Canoeing	Carbine	Cassette	Cease fire	Chair	Chassis	Chiffon
Calory/ie	Canon	Carbon	Cassock	Cedar	Chaise	Chaste	Chiffonier
Calotte	Cañon	Carbonate	Cassolet(te)	Cede	Chaise longue	Chasten	Chignon
Calypso	Canopée	Carburation	Cast	Celery	Chaises musicales	Chastity	Chimney
Camaieu	Canopy	Carburetter/or	Caste	Cell	Chalet	Chasuble	Chimpanzee
Camaraderie	Cantaloupe	Carcass	Castle	Cellar	Chalk	Chattel	Chinchilla
Cambric	Cantaloupe	Card	Castor	Cello	Chalk	Chauffeur	Chintz
Camel	Cantata	Cardigan	Castrate	Cellophane	Challenge	Chauvinism	Chipolata
Cameo	Canteen	Cardinal	Castration	Cellulite	Challenger	Chauvinistic	Chips
Camera	Cantharide	Cardiotonic	Cat	Cellulose	Chamber	Cheap	Chiropractor
Camomile	Cantilever	Cargo	Catalogue	Cement	Chamois	Check	Chloral
Camouflage	Canto	Caribou	Catamaran	Cemetary	Champagne	Checkmate	Chlorate
Camp	Canton	Caricature	Catapult	Censor	Champion	Check-up	Chlorine
Campaign	Cantonal		Cataract	Censorship	Championship	Cheer	
Campanile			Catarrh				

Chlorofluorocarbon	Clam	Coagulant	Collective	Commensurable	Complaisant	Concubinage	Congratulation
Chocolate	Clamp	Coagulation	College	Commerce	Complement	Concubine	Congress
Choral	Clan	Coalition	Collision	Commercial	Complex	Concupiscence	Congressman
Chorale	Clandestine	Coast	Collocation	Committee	Complication	Concupiscent	Congruent
Chord	Claque	Coaxial	Collusion	Commodore	Compliment	Concurrence	Conifer
Chorus	Claret	Cobalt	Cologne	Common	Composite	Condemn	Conjectural
Christiania	Clarification	Cobra	Colon	Commode	Composition	Condemnation	Conjecture
Chrome	Clarinet	Coca	Colon	Commodity	Compost	Condensation	Conjugal
Chromium	Class	Coccyx	Colonel	Commodore	Compote	Condense	Conjugate
Chromosome	Classic	Cock	Colonial	Common	Comprehensible	Condicioun	Conjugation
Chronology	Classical	Cocker	Colonnade	Communal	Comprehensive	Condiment	Conjunction
Chut	Classicism	Cockpit	Colony	Communicable	Compress	Condition	Connexion
Chute	Classification	Cocoa	Colorant	Communication	Compression	Conditional	Connoisseur
Chutney	Clause	Code	Coloration	Communicative	Compulsion	Condom	Connotation
Cicerone	Clavicle	Codeine	Coloriser	Communion	Compulsive	Condominium	Conquer
Cider	Claw	Codex	Colossal	Communitarian	Computation	Condor	Conqueror
Cierge	Clean	Coefficient	Colour	Communism	Comrade	Condottiere	Conscience
Cigar	Clef	Coexistence	Colt	Commutable	Concave	Conductance	Conscientious
Cigarette	Clergy	Coffee	Column	Commutation	Conceal	Conduction	objector
Cinema	Clergyman	Coffin	Colza	Commutative	Concentration	Conductor	Conscript
Cinematograph	Clerical	Cognition	Coma	Compact	Concept	Conductrice	Conscription
Cipher	Clerk	Cohabitation	Comatose	Company	Conception	Conduit	Consensus
Circuit	Cliché	Cohabit	Comb/Coombé	Companye	Concerning	Condyle	Consent
Circular	Client	Cohort	Combat	Comparable	Concert	Cone	Consequent
Circumcision	Clientele	Coif	Combative	Comparative	Concerto	Confer	Conservation
Circumnavigation	Climate	Coiffeur	Combustible	Compartment	Concession	Confess	Conservative
Circumstance	Climatic	Coiffeuse	Combustion	Compass	Concessionnaire	Confession	Conservatoire
Circus	Climatize	Coiffure	Come	Compassion	Concierge	Confessor	Conservatory
Cirque	Clinic	Coition	Comedian	Compatible	Conciliation	Confetti	Consist
Citadel	Clip	Coitus	Comedy	Compel	Concision	Configuration	Consolation
Citation	Clique	Cola	Comestible	Compendium	Conclave	Confinement	Console (table)
Cite	Clitoris	Cold	Comet	Compensation	Conclusion	Confirmation	Consolidate
Citron	Clock	Coleopter	Comfort	Compère	Concomittant	Confiscate	Consolidation
City	Cloister	Colibri	Comfortable	Competition	Concordance	Confiscation	Consommé
Civet	Clone	Colic	Comic	Competitive	Concordant	Conflagration	Consonant
Civic	Close	Collaboration	Comma	Competitiveness	Concordat	Conflict	Consortium
Civil	Closet	Collage	Commandant	Compilation	Concours	Conformation	Conspicuous
Clack	Clown	Collar	Commandeer	Complain	d'élégance	Confortable	Conspiracy
Clairvoyance (spiritisme)	Club	Collation	Commandment	Complaint	Concourse	Confrontation	Constable
	Club-house	Collect	Commencement	Complaisance	Concrete	Confusion	Constant
	Coach	Collection				Conger	Constellation
						Congestion	Consternation

Constipation	Contradict	Cool	Corpulence	Coup de force	Crawleuse	Crown	Curry
Constituent	Contradiction	Coolie	Corpulent	Coup de foudre	Crayon	Crucial	Cursive
Constitution	Contradictory	Coordination	Corpus	Coup de glotte	Cream	Crucified	Curtain
Constitutive	Contralto	Copeck	Corral	Coup de grâce	Crèche	Crucifix	Cushion
Construction	Contrary	Copper	Correct	Coup de maître	Crédible	Crucifixion	Custody
Constructive	Contrastive	Copra	Correction	Coup de poing	Credit	Cruel	Custom
Consul	Contravene	Copula	Corrective	Coup de soleil	Creditor	Cruelty	Cutlet
Consultant	Contravention	Copulation	Corridor	Coup de	Credo	Crusade	Cutter
Consultation	Contre la	Copulative	Corroboration	théâtre	Creed	Crusader	Cyanose
Consultative	montre	Copy	Corrosion	Coup d'éclat	Creole	Cry	Cybernetics
Consume	Contredanse	Copybook	Corrupt	Coup d'essai	Crêpe	Crypt	Cyclamen
Consumer	Contretemps	Copyright	Corruption	Coup d'état	Crêpe	Cube	Cycle
Consumption	Contribution	Coquette	Cors	Coup d'œil	Crescendo	Cubic	Cyclic
Contact	Contrite	Coral	Corsage	Coupon	Cress	Cubist	Cycling
Contagion	Contrition	Corbin	Corsair	Courage	Crest	Cuckoo	Cyclone
Contaminant	Contrôler	Cordage	Corset	Courage	Cretonne	Cucumber	Cyclorama
Contaminate	Contusion	Cordial	Cortège	Courageous	Crevasse	Cuesta	Cyclotron
Contamination	Conurbation	Cordite	Cortex	Courageous	Crevice	Cuirass	Cylinder
Contemplation	Convalesce	Cordon	Cortisone	Courgette	Crew	Cuirassier	Cymbal
Contemplative	Convalescence	Corduroy	Corvette	Courier	Crime	Cuisine	Cynic
Contemporary	Convalescent	Cornet	Coryza	Course	Criminal	Cul-de-sac	Cypress
Contempt	Convection	Cornice	Cosmos	Court	Crinoline	Culmination	Cyst
Content	Convenance(s)	Corniche	Cost	Courteous	Crisis	Cultivable	Czar
Contestant	Convène	Corolla	Costume	Courtesy	Criterion	Culture	D. Day
Contestation	Convenient	Coroner	Costumier	Court-martial	Critic	Cumin	Dacha
Context	Convent	Corporal	Cosy	Courtyard	Critical	Cummer	Dachsund
Continence	Convention	Corps	Coterie	Cousin	Criticism	Cumulative	Dacron
Continent	Convergence	Corps à corps	Cotillion	Couturier	Criticize	Cunnilingus	Dada
Continent	Convergent	Corps d'armée	Cottage	Covenant	Crochet	Cup	Dahlia
Continental	Conversation	Corps de ballet	Cotton	Cover	Crocodile	Cupola	Dainty
Contingent	Conversion	Corps de	Couch	Cover-girl	Crocus	Curable	Dais
Continuation	Convert	bataille	Couchette	Cow-boy	Cromlech	Curaçao	Damage
Continuity	Convertible	Corps de garde	Cougar	Cowl	Crook	Curare	Dame
Continuo	Convey	Corps de logis	Coulee	Coy	Crooked	Curative	Damnation
Continuum	Convict	Corps de	Culoir	Coyote	Croquembouch	Cure	Dan
Contour	Conviction	réserve	Council	Crab	e	Curie	Dance
Contraband	Convince	Corps d'élite	Counsel	Craft	Croquet	Curium	Dance
Contraception	Convivila	Corps	Count	Crag	Croquette	Curl	Dancer
Contraceptive	Convocation	diplomatique	Counterattack	Cramp	Cross	Curling	Dancing
Contract	Convulsion	Corps volant	Countess	Crampon	Crosse	Current	Dancing
Contractile	Convulsive	Corpse	Country	Crater	Croupier	Current	Dandelion
Contraction	Cookie	Corpulence	Coup	Cravat	Croûton	Curriculum	Dandy

Danger	Deduction	Denounce	Destructive	Dièdre	Directorial	Dissolution	Divorce
Dans un mouchoir	Defeat	Dense	Detail	Diesel	Disaccustom	Dissolve	Divorcee
Danseur	Defence	Dental	Detection	Diet	Disadorn	Dissonance	Divulge
Danseuse	Defend	Dentifrice	Detective	Difficult	Disaffect	Dissonant	Djinn
Dartre	Defendant	Dentine	Detector	Diffraction	Disagree	Dissuasion	Doberman
Data	Defensive	Dentist	Détente	Diffuse	Disagreement	Dissuasive	Docile
Date	Deficit	Dentition	Detonator	Diffusion	Disaster	Distance	Dock
Date	Definite	Denture	Détour	Dig	Disciple	Distant	Docker
Date	Definitely	Denunciate	Detritus	Digestible	Discipline	Distension	Doctor (médecin)
Dative	Defunct	Denuntiation	Deuterium	Digestion	Disc-Jockey (DJ)	Distich	Doctoral
De facto	Degree	Depart	Devise	Digit	Disclose	Distillation	Doctrinaire
Dealer	Delay	Department	Devote	Digital	Disco	Distinct	Doctrine
Dean	Deliberation	Departure	Devotee	Digital	Discongruity	Distinction	Document
Dear	Delicacy	Depolluter	Devotion	Digression	Discordant	Distinctive	Documentary
Débâcle	Delicatessen	Deportation	Devout	Dilapidate	Discrimination	Distinguished	Documentation
Debate	Delicious	Deposit	Dexterous	Dilapidation	Discursive	Distracted	Dodo
Debit	Delight	Deposition	Dextrose	Dilemma	Discussion	Distrait	Doge
Debonair	Delinquent	Depot	Diabetes	Dilettante	Disgrace	Distribution	Dogma
Débriefeur	Delinquency	Deputy	Diabetic	Diligence	Disguise	Distribution officer	Dollar
Débris	Delirious	Dervish	Diaberie	Diligent	Dish	Distributive	Dolman
Debt	Delirium	Descendeur	Diadem	Dilution	Dishabille	Distributor	Dolmen
Debtor	Deliver	Descent	Diagnose	Dime	Disjoint	District	Dolomite
Début	Delphinium	Describe	Diagnosis	Dimension	Disk Jockey	Disturb	Dolphin
Débutante	Delta	Description	Diagonal	Diminuendo	Dislocation	Dithyramb	Dome
Decade	Deluge	Descriptive	Dial	Diminution	Dismal	Dithyrambic	Domestication
Decapod	Demagogue	Desert	Dialect	Diminutive	Disobey	Ditto	Domicile
Decay	Demagogy	Desert	Dialectal	Diner	Disparate	Diurnal	Domiciliation
December	Demand	Deserter	Dialogist	Dinette	Dispersant	Diva	Dominance
Decibel	Démarche	Desideratum	Dialogue	Dinghy	Dispersion	Divan	Dominant
Decimal	Demeanour	Design	Diamanté	Dingo	Disposition	Divergence	Domination
Deck	Démenti	Design	Diamond	Dinner	Disproportion	Divergent	Domineer
Décoder	Demitasse	Designer	Diapason	Dinosaur	Dispute	Diverse	Dominion
Décolleté	Demobilize	Desire	Diaper	Diocese	Disqualificatio n	Diversification	Domino
Decor	Democracy	Desperado	Diaphragm	Diode	Dissection	Diversion	Don
Decorate	Democrat	Despite	Diastole	Dioptre	Dissension	Divide	Dona
Decoration	Democratic	Despoil	Diatribe	Diorama	Dissidence	Dividend	Donation
Decorator	Demoiselle	Despot	Dictator	Dioxide	Dissident	Divination	Donjon
Decorum	Demon	Dessert	Dictatorial	Diphthong	Dissimulation	Divine	Donner le feu vert
Decree	Demur	Destination	Dictatorship	Direct	Dissipation	Divinity	Donor
Decrepit	Denim	Destitution	Diction	Direction	Dissociation	Divisible	Dope
Deduct	Denizen	Destructible	Dictionary	Directive		Division	
Deductible	Dénouement	Destruction	Die	Director			

Dorado	Dun	Efflorescence	Embryo(n)	Enjoy	Epithet	Est-allemand	Exclusion
Dorsal	Dunce	Efflorescent	Emcee	Enlarge	Epitome	Estate	Exclusive
Dory	Dune	Effluence	Emerald	Enlargement	Epoch	Esteem	Excommunicat
Dosage	Duo	Effluent	Emetic	Enlarger	Equator	Estimable	ion
Dose	Dupe	Effort	Emigrant	Ennui	Equatorial	Estimate	Excursion
Dossier	Duplex	Effusion	Emigrate	Enormous	Equilibrium	Estimation	Excursus
Double	Duplication	Egg	Eminent	Ensign	Equinox	Estival	Excusable
Double	Durable	Ego	Emir	Entente	Equip	Estuary	Excuse
entendre	Duration	Eider	Emolument	Enter	Equipment	Et cetera	Execute
Doubt	Duty	Einsteinium	Emperor	Enthusiasm	Equity	Ether	Execution
Douceur	Dynamite	Eisteddfod	Emphasis	Entitle	Equivalent	Ethic	Executioner
Doyen	Dynasty	Ejaculate	Empire	Entracte	Era	Etiquette	Executive
Dragon	Eagle	Eject	Empire	Entrance	Eradicate	Etymology	Exegesis
Dragoon	Easel	Ejector	Employ	Entreaty	Erbium	Eucalyptus	Exempli gratia
Drain	East	Eland	Employable	Entrée	Erection	Eunuch	(e.g.)
Drainage	Easy	Elastic	Employé	Entrenchment	Erg	Euphemism	Exemption
Drama	Eat	Elect	Employer	Entrepôt	Ergonomie	Evaluate	Exercise
Dramatic	Ebb	Election	Employment	Entresol	Ermine	Evaluation	Exert
Dramatist	Ebony	Electric	Empressement	Entry	Erosion	Evangelist	Exfoliation
Dramatize	Ecarté	Electrician	En suite	Envelope	Errant	Evaporate	Exhaust
Drapery	Echelon	Elegy	Enceinte	Envelopment	Errata	Evidence	Exhaustive
Dream	Echo	Element	Encore	Envable	Erratum	Evil	Exhibit
Dress	Éclair	Elementary	Encourage	Environment	Error	Ex gratia	Exhibition
Dressage	Éclat	Elephant	Encouragement	Environmental	Erstaz	Exact	Exhibitionist
Drink	Ecology	Elevation	Encroach	st	Erupt	Exaction	Exhortation
Drive	Ecosphere	Elite	Encyclopaedia	Envoy	Eruption	Exactitude	Exhumation
Dromedary	Ecstasy	Elixir	Endive	Envy	Escalade	Exaggerate	Exigence
Droop	Eczema	Emacerate	Endoscope	Enzyme	Escalation	Exaltation	Exile
Drug	Edelweiss	Emaciate	Endurable	Epaulette	Escalator	Exam	Eximious
Druggist	Eden	Email	Endurance	Épée	Escalope	Example	Exist
Drugstore	Edict	Emanation	Enemy	Ephemera	Escape	Excavate	Existence
Druid	Edifice	Emancipate	Energy	Ephemeral	Escarment	Excavation	Existentialism
Dual	Edify	Embalm	Enervating	Epicentre	Eschew	Excellence	Exit
Dual carriage	Edit	Embargo	Enfant gâté	Epidemic	Escort	Excellent	Exocrine
Dub	Editor	Embark	Enfilade	Epidemical	Escritoire	Exception	Exodus
Ducat	Education	Emblem	Engaged	Epidemy	Escudo	Excessive	Exonerate
Duel	Effect	Embonpoint	Engagement	Epidermic	Espionage	Exchange	Exorbitant
Duenna	Effective	Embouchure	Engine	Epilogue	Esplanade	Excise	Exorcism
Duet	Effervescence	(fleuve)	Engrave	Episcopal	Espresso	Excision	Exorcize
Duffelcoat	Effervescent	Embrace	Engraver	Episode	Esprit public	Excitable	Exosphere
Duke	Efficient	Embrasure	Enigma	Epistle	Espy	Exciting	Expansion
Dum-dum	Effigy	Embrocation	Enjambement	Epitaph	Essay	Exclamation	Expansive

Expectation	Extradite	Fanatic	Fermium	Finale en -man	Flop	Form	Friable
Expectorant	Extradition	Fanaticism	Ferry (-boat)	Finale en -y, pl	Flora	Formality	Friar
Expeditionary	Extravagance	Fanaticize	Fertile	en -ies	Floral	Format	Fricative
Expensive	Extravagant	Fancy	Fervent	Finalize	Florin	Formative	Fricative
Expert	Extremist	Fandango	Fester	Finance	Flotilla	Formidable	Friction
Expertise	Extroversion	Fanfare	Festival	Financial	Flour	Formula	Fridge
Expiation	Extrusion	Fantastic	Fête	Finch	Flower	Formulation	Frigate
Expiration	Exultant	Fantasy	Fetishist	Find	Flucuation	Fornication	Frigid
Expletive	Exultation	Far	Fever	Fine	Flum	Fort	Fro
Explicable	Fable	Farad	Fez	Finesse	Fluorescence	Forte	Frock
Exploit	Fabliau	Farce	Fiacre	Firkin	Fluorescent	Fortification	Frolic
Exploitable	Fabric	Farm	Fiancé	Firm	Flute	Fortress	Fron
Exploitation	Façade	Farouche	Fiancée	Firmament	Fluvial	Fortune	Front
Exploration	Face	Farthing	Fiasco	Fisc	Flux	Forum	Frontal
Explore	Facial	Fascination	Fiasco	Fiscal	Focal	Fossil	Froth
Explorer	Faction	Fashion	Fibrillation	Fissile	Focus	Foundation	Frugal
Explosion	Factitive	Fastidious	Fichu	Fission	Fœtus	Fox-trot	Frugality
Explosive	Factotum	Fatal	Fiction	Fissure	Foliage	Foyer	Fruit
Export	Faculty	Fatigue	Fief	Fixation	Folio	Fraction	Frustrate
Exportable	Fagot	Fault	Field-Marshal	Fjord	Folio	Fracture	Frustration
Exportation	Faience	Fauna	Fierce	Flagellation	Folklore	Fragile	Fry
Exposition	Fainéant	Fauteuil	Fiesta	Flageolet	Folly	Fragment	Fuchsia
Exposure	Faint	Faux pas	Fig	Flagon	Fomentation	Fragrance	Fuel
Express	Fair	Fax	Figurant	Flair	Fondue	Fragrant	Fugitive
Expression	Fair	Feast	Figurative	Flamboyant	Fons et origo	Franc	Fugue
Expressive	Fair	Feature	Figure	Flamenco	Font	Franchise	Full
Expropriation	Fair-play	Feeble	Figurine	Flamingo	Fontanelle	Francium	Fulmination
Expulsion	Fairy	Feer	Filament	Flan	Football	Franc-maçon	Fumarolle
Exquisite	Fait accompli	Feint	File	Flank	Footeux	Franco	Function
Exsiccate	Faith	Fellah	Filial	Flannel	Footing	Francophile	Funerary
Extempore	faithful	Fellow (vieil	Filiation	Flashant	Footnote	Francophobe	Fungus
Extensible	Faithfully	anglais frōlaga)	Filibuster	Flasher	Forage	Frangipane	Funicular
Extenuating	Faithfulness	Felon	Fillet	Flatter	Force	Frangipani	Furnace
Extermination	Faithless	Felony	Film	Flatulence	Forceps	Fratricide	Furniture
Extinction	Fakir	Feminine	Filter	Flatulent	Foreign	Fraud	Furtive
Extinguish	Falcon	Femme fatale	Filtration	Flexible	Forest	Fraudulent	Fuselage
Extirpation	Fall	Femur	Final	Flipper	Forfeit	Free	Fusible
Extort	False	Fence	Finale	Flipper	Forfeiture	Freebooter	Fusilier
Extortion	Fame	Fenestration	Finale avec 2	Flirt	Forge	Free-jazz	Fusillade
Extra	Family	Fennec	consonnes	Flirtation	Forger	Freight	Fusion
Extra	Famine	Ferment	Finale en -er	Flirtatious	Forgery	Fresco	Futile
Extraction	Famous	Fermentation	Finale en -ing	Flit	Fork	Fresh	Future

Futuristic	Gas	Gentry	Glad	Gourmet	Gratitude	Guide	Handicap
Gabardine	(chauffage,	Gents	Gladiator	Gout	Gratte-ciel	Guide	Hangar
Gable	cuisine)	Geode	Glamour	Gouvernement	Gratuitous	Guilder	Hang-over
Gadget	Gastronome	Geographer	Glamoureux	al	Gratuity	Guile	Hanker
Gadget	Gate	Geography	Gland	Govern	Gravel	Guillemot	Hap-hazard
Gadolinium	Gateau	Georgette	Glans	Governor	Graver	Guillotine	Happen
Gaff	Gauche	(crêpe)	Glebe	Gown	Gravitation	Guinea	Happening
Gaffe	Gauche	Geriatrics	Glide	Grace	Great	Guise	Happy
Gag	Gauleiter	Germ	Glint	Grace	Greedy	Guitar	Hara-kiri
Gaga	Gaulliste	Germanium	Glissade	Gracious	Green	Gulf	Harangue
Gain	Gauss	Germanophile	Glissando	Gradation	Green	Guru	Harbinger
Gainful	Gauze	Germanophobe	Globe	Grade	Grenade	Gusto	Hardy
Gala	Gavotte	Germicide	Globetrotter	Gradient	Grenadier	Gutta-percha	Harem
Galantine	Gay	Germinal	Globule	Graduate	Grenadine	Guttural	Haricot
Galaxy	Gazelle	Germination	Glockenspiel	Graduation	Grief	Guy	Harlequin
Gallant	Gazette	Gerund	Glorification	Graffiti	Griffon	Gym	Harlot
Galleon	Gecko	Gerundive	Glorify	Grain	Grill	Gymkhana	Harmonica
Gallery	Gehenna	Gestalt	Glorious	Grain	Grille	Gyn(a)ecologis	Harmonium
Gallon	Geisha	Gestapo	Glory	Grammar	Grimace	t	Harmony
Gallop	Gel	Gestation	Glossary	Gramme	Grin	Gynaecology	Harp
Galore	Gem	Gesticulation	Glottal	Gramophone	Gringo	Gyroscope	Harpoon
Gambit	Gendarme	Gesture	Glucose	Grand	Grippe	Gyrostal	Harry/Harrow
Gambol	Gender	Get	Glue	Grand prix	Grisaille	H(a)emostatic	Hasch
Gamin	Genealogy	Geyser	Glycol	Grandee	Groat	Habeas corpus	Hashish
Gamine	General	Ghetto	Gneiss	Grandeur	Grocer	Habit	Haste
Gamma	Generally	Ghoul	Gnome	Grandiloquenc	Grog	Habit	Hasten
Gang	Generation	Giaour	Gnu	e	Groggy	Habitable	Hatchet
Ganglion	Genet	Gibbon	Go	Grandiloquent	Groove	Habitat	Hauberik
Gangrene	Genial	Gigolo	Goal	Grandiose	Groovy	Habitation	Haunch
Gangster	Genie	Gigot	Goblet	Grange	Gross	Habitué	Haunt
Gape	Genitive	Gigue	Goitre	Granite	Grotesque	Hacienda	Hautbois
Garage	Genius	Gimlet	Golf	Grant	Grotto	Haddock	Haute-fidélité
Garb	Genre	Gin	Gonad	Granule	Grotty	Hafnium	Haut-parleur
Garçon (de	Genteel	Ginseng	Gondola	Grape	Ground	Hail	Haven
café)	Gentian	Gipsy	Gondolier	Grapefruit	Group	Hair-stylist	Hawser
Gargoyle	Gentile	Giraffe	Good	Grapevine	Groupie	Hall	Hazard
Garment	Gentle	Girandole	Gorge	Graph	Grouse	Hallucinant	Hazardous
Garret	Gentleman	Giste	Gorgeous	Graphic	Gruel	Hallucination	Hear
Garrison	Gentlemanly	Give	Gouge	Graphite	Guano	Halo	Hectare
Garrotte	Gentleness	Glacial	Goulash	Gratification	Guard	Hamburger	Hectolitre
	Gentlewoman	Glaciation	Gourd	Gratin	Guerilla	Hamper	Hegemony
	Gently	Glacier	Gourmand	Gratis	Guest	Hamster	Heir

Helicopter	Hirsute	Hors d'œuvre	Hygrometer	Illusionist	Imperfection	In extremis	Inclusion
Hellebore	Historian	Hors-bord	Hymn	Illustrate	Impersonal	In octavo	Inclusive
Helmet	Historical	Hors-la-loi	Hyperactive	Illustration	Impertinence	In situ	Incognito
Help	History	Horticulture	Hyperbole	Illustrative	Impertinent	In vitro	Incombustible
Hemicycle	Histrio(n)	Hose	Hypercorrectio n	Illustrious	Imperturbable	Inaccessible	Incommensura ble
Henna	Hit	Hospice	Hyperinflation	Image	Impetigo	Inaction	Incommunicabl e
Heptathlon	Hobble	Hospital	Hypertension	Imaginable	Impetus	Inactive	Incomparable
Herb	Hobby	Hostage	Hyperventilatio n	Imaginary	Implacable	Inadmissible	Incompatible
Herbage	Hockey	Hostel	Hypnosis	Imagination	Implant	Inamorato	Incongruity
Herbarium	Hold up	Hostelrye	Hypotherapy	Imaginative	Implement	Inanition	Inconstant
Herbicide	Holding	Hostess	Hypocrite	Imagine	Implication	Inapplicable	Incontestable
Herbivore	Holy	Hostile	Hypothalamus	Imam	Implosion	Inaptitude	Incontinence
Hereditary	Homage	Hostility	Hysteria	Imbroglia	Implosive	Inattention	Incontinent
Heresy	Home	Hotel	Hysterical	Imitable	Import	Inattentive	Inconvertible
Heretic	Homicide	Hour	Ibis	Imitation	Importance	Inaudible	Incorporation
Heritage	Homily	Houri	Iceberg	Imitative	Important	Inaugural	Incorrect
Hermaphrodite	Homoeopath	Housekeep	Icon	Immanence	Importation	Inauguration	Incorrigible
Hermit	Homogeneous	Hue and cry	Ictus	Immanent	Importer	Incalculable	Incorruptible
Hernia	Homonym	Huge	id est (i.e.)	Immature	Impose	Incandescence	Increase
Hero	Homophone	Huguenot	Ide	Immature	Imposition	Incandescent	Incrimination
Heroine	Homosexual	Humble	Idea	Immense	Impossible	Incantation	Incrustation
Heroism	Honest	Humid	Idée fixe	Immersion	Impost	Incapable	Incubation
Heron	Honey	Humidity	Identifiable	Immigrant	Imposture	Incarcerate	Incunabula
Hertz	Honeymoon	Humility	Identification	Immigration	Impotence	Incarcate	Indefinite
Heteroclyte	Honour	Humorous	Idiom	Imminence	Impotent	Incarne	Independent
Heterodox	Honourable	Humour	Idiosyncrasy	Immobile	Impresario	Incarnation	Indestructible
Heterosexual	Hook	Humus	Idiot	Immoral	Impression	Incense	Index
Hexagonal	Hooker	Hungry	Idle	Immortality	Impressionism	Incertitude	Indexation
Hiatus	Hooligan	Hurdler	Idol	Immune	Imprimatur	Incessant	Indication
Hibernal	Hoover	Husband	Idolatry	Immunity	Imprison	Incessantly	Indicative
Hibernate	Hop	Hussar	Idolize	Immunology	Improbable	Incest	Indicator
Hibernation	Horde	Hustle	Idyll	Impact	Impromptu	Incestuous	Indifference
Hibiscus	Horizon	Hut	Ignorance	Impala	Improvisation	Inch	Indigestion
Hidalgo	Horizontal	Hyacinth	Ignorant	Impalpable	Imprudence	Inch	Indignation
Hierarchy	Hormonal	Hydrangea	Ill	Impartial	Imprudent	Incidence	
Hi-fi	Hormone	Hydrate	Illuminate	Impatient	Impudent	Incident	
High	Hornfish	Hydrogen	Illumination	Impatience	Impudent	Incidental	
Highlander	Horoscope	Hydrography	Illusion	Impatient	Impulsion	Incision	
Hip-hop	Horrible	Hydropath		Impeachment	Impulsive	Incisive	
Hippie	Horror	Hydrophathy		Impeccable	Impure	Inclination	
Hippodrome	Hors de	Hydrosphere		Imperative	Imputation	Incline	
Hippopotamus	combat	Hyena		Imperceptible	in	Include	

Indignity	Infirmary	Inquest	Intelligence	Intersection	Ionize	Jasmine	Jubilee
Indigo	Inflammable	Insane	Intelligent	Interstice	Ionosphere	Jaundice	Judge
Indirect	Inflammation	Insatiable	Intelligentsia	Interval	Iota	Javeline	Judgement
Indiscipline	Inflate	Inscription	Intelligible	Intervention	Ipso facto	Jay	Judicature
Indispensable	Inflation	Insect	Intense	Interview	Irascible	Jazz	Judiciary
Indisposition	Inflexible	Insecticide	Intensification	Interviewer	Ire	Jealous	Judo
Indissoluble	Inflexion	Insensible	Intensive	Inter-war	Iridescence	Jean	Juge de paix
Indistinct	Influence	Insertion	Intention	Intestinal	Iridescent	Jeep	Juggler
Indium	Influenza	Insignia	Inter	Intifada	Iridium	Jelly	Juice
Individual	Information	Insinuation	Interaction	Intimation	Iris	Jeopardy	Jujube
Indivisible	Informant	Insolation	Interactive	Intimidation	iron	Jerrican	Jukebox
Indolence	Infra	Insolence	Intercalation	Intoxicated	Irony	Jersey	July
Indubitable	Infraction	Insolent	Interception	Intoxicant	Irradiation	Jesuit	Junction
Induction	Infrastructure	Insoluble	Interchangeable	Intransitive	Irredentist	Jesus	June
Inductive	Infusion	Insolvency		Intrigue	Irregular	Jet	Jungle
Indulgence	Ingénue	Insolvent	Intercommunication	Introduction	Irregularity	Jeter le bébé avec l'eau du	Junta
Indulgent	Ingenuity	Insomnia		Introspection	Irrigable	bain	Jurisdiction
Ineffable	Ingestion	Inspection	Intercontinental	Introspective	Irrigation	Jetty	Jurisprudence
Inertia	Ingratitude	Inspector		Introversion	Irritable	Jeune premier	Jurist
Inestimable	Inguinal	Inspiration	Intercostal	Introspection	Irritant	Jewel	Juror
Inexact	Inhabit	Installation	Interdiction	Intuition	Irritate	Job	Jury
Inexactitude	Inhabitant	Instant	Interest	Intuitive	Irritation	Jockey	Justice
Inexcusable	Inhabited	Instigation	Interface	Invalid	Irruption	Jocular	Justifiable
Inexhaustible	Inhalation	Instinct	Interféron	Invariable	Islam	Jogging	Justification
Inexorable	Inhale	Instinctive	Interim	Invasion	Island	Joie de vivre	Jute
Inexplicable	Inhibition	Institution	Interject	Invective	Isolation	Join	Juxtaposition
Inexpressive	Inhumation	Instruction	Interjection	Inveigh	Isotherm(al)	Joint	Kaiser
Infancy	Inimitable	Instructive	Interlude	Inveigle	Isotope	Jolly	Kaleidoscope
Infante	Initial	Instrument	Interment	Invent	Issue	Jolly good	Kamikase
Infanticide	Initiation	Instrumentation	Intermezzo	Invention	Isthmus	show	Kanak
Infantile	Initiative		Interminable	Inventive	Item	Jonquil	Kangaroo
Infatuation	Injection	Insubordination	Intermission	Inverse	Itinerant	Jouer	(court)
Infection	Injure		Intermittent	Inversion	Izard	Jouet	Kaolin
Inferior	Injustice	Insular	Intern/e	Invest	Jabot	l'adversaire	Kapok
Infernal	Innate	Insupportable	International	Investigation	Jacinth	Joule	Karate
Infertile	Innocence	Insurance	Internet	Investiture	Jacket	Journal	Karma
Infestation	innocent	Insure	Interpolation	Invincible	Jade	Journey	Karting
Infidel	Innovation	Insurer	Interregnum	Inviolable	Jaguar	Joust	Kayak
Infiltration	Innuendo	insurrection	Interrogation	Invisible	Jalousie	Jovial	Kennel
Infinite	Inoculation	Intact	Interrogative	Invitation	Janissary	Joy	Kerchief
Infinitive	Inoffensive	Intangible	Interrupt	Invocation	Jardinière	Jubilant	Ketchup
Infinitude	Inopportune	Intellect	Interruption	Ion	Jargon	Jubilation	Khaki

Kickshaw	Lac	Latent	Lemonade	Lido	Lizard	Lot	Macadam
Kid	Lace	Latex	Lemur	Lied	Llama	Lotion	Macaque
Kidnapper	Lachrymator	Latifundia	Lens	Lieu	Loan	Lottery	Macaroni
Kidnapping	Lacrosse	Latin	Lentil	Lieutenant	Lob	Lotto	Macaroon
Kilo	Lactase	Latitude	Lentilles de	Lift	Lobby	Lotus	Mach
Kilogramme	Lactate	Latitudinal	contact	Ligament	Lobe	Louis	Machination
Kilt	Lactation	Latrines	Lentisk	Ligature	Lobotomy	Lovely	Machine
Kimono	Lactose	Laudanum	Leopard	Lignite	Lobule	Low	Machine à
Kindergarten	Lacuna	Lava	Leotard	Like	Local	Loyal	vapeur
Kindle	Lady	Lavabo	Leper	Lilac	Localism	Lucerné	Macho
Kiosk	Lager	Lavage	Leprosy	Limbo	Locate	Luck	Mackerel
Kir	Lagger	Lavatory	Leprous	Limit	Location	Lucrative	Mackintosh
Kirtle	Lagoon	Lavender	Lesbian	Limitation	Locative	Lucre	Macramé
Kiss	Laird	Lavish	Lese-majesty	Line	Loch	Lumbago	Macrocosm
Kit	Lake	Lawn	Lesson	Line	Lockout	Luminescence	Madam
Kitchen	Lambrequin	Laxative	Lethargy	Lingerie	Locomotion	Luminescent	Madame
Kitchenette	Lamé	Layette	Letter	Linguistics	Locomotive	Lunacy	Madonna
Kitsch	Lamentable	Lazaretto	Lettuce	Liniment	Locus	Lunar	Madrigal
Kitten	Lamentation	Lazy	Leuk(a)emia	Links	Locust	Lunatic	Maelstrom
Kiwi	Lamp	Lead	Levant	Lintype	Locution	Lunation	Maestro
Klaxon	Lamprey	Leader	Levee	Lintel	Lodge	Lune de miel	Mafia
Kleenex	Lance	leadership	Leviathan	Lion	Lodgement/lod	Lupin	Mafioso
Kleenex	Lancet	Leap	Lexicon	Liqueur	gment	Lurk	Magazine
Klystron	Landau	Leasing	Liaison	Liquidate	Lodger	Lustre	Magenta
Knapsack	Landscape	Lecher	Liana	Liquidation	Lodging	Lustre	Magic
Knave	Language	Lector	Libation	Liquor	Loft	Lute	Magician
Knife	Lansquenet	Lecture	Libel	Litany	Loge	Lutte pour la	Magistrate
Knout	Lantern	Leg	Liberal	Litchi	Loggia	vie	Magma
Know how	Lapidary	Legal	Liberté de la	Literal	Logic	Luxuriance	Magnesium
Koala	Lapis lazuli	Legate	presse	Literary	Logistic	Luxuriant	Magnet
Koran	Larceny	Legation	Libertinage	Literature	Logo	Luxurious	Magnetic
Kosher	Lard	Legend	Libertine	Lithium	Logomachy	Luxury	Magnificat
Kraal	Large	Legendary	Libido	Litigious	Loiter	Lymph	Magnificence
Krill	Largesse	Legion	Library	Litotes	Lollard	Lymphocyte	Magnify
Krypton	Largo	Legislation	Libre	Litre	Long	Lynch	Magnitude
Kummel	Larva	Legislature	penseur/ée	Little	Longevity	Lynching	Magnolia
Kvass	Larynx	Legist	Librettist	Littoral	Longitude	Lynx	Magnum
Labial	Lascar	Legume	Libretto	Liturgy	Longitudinal	Lyre	Maharajah
Labio-dental	Laser	Leisure	Licence	Live	Loot	Lyrical	Mahatma
Laboratory	Lassitude	Leitmotiv	Lichen	Livid	Lord	Lyricism	Mahjong
Labour	Lasso	Lemming	Licit	Living-room	Lorgnette	Lyrics	Maim
Labyrinth	Lastex	Lemon	Licour	Livre de poche	Lorgnon	Macabre	Maison

Maison(n)ette	Manganese	Marionette	Mastic	Medium	Messenger	Millet	Missal
Maître d'hôtel	Manger	Marital	Mastoid	Medley	Metal	Milliard	Missile
Maize	Mangetout	Maritime	Masturbate	Medusa	Metaphor	Millibar	Mission
Majestic	Mango	Mark	Masturbation	Meerschäum	Meteor	Milligramme	Missionary
Majesty	Mangrove	Market	Matador	Meet	Meteorite	Milliner	Missive
Major	Mania	Marketing	Match	Meeting	Meter	Million	Mite
Majorette	Manifestation	Marline	Match	Mêlée	Methane	Millionaire	Mitral
Majority	Manikin	Marmalade	Matériel	Melodrama	Method	Milord	Mitre
Majuscule	Manioc	Marmoset	Maths	Melody	Metre	Mime	Mixture
Make	Manipulation	Marmot	Matinée	Melon	Metric	Mimic	Mizen
Malachite	Mannequin	Maroon	Matins	Member	Metropolis	Mimicry	Moat
Maladroit	Manner	Marquee	Matriarch	Membrane	Mezzanine	Mimosa	Mobile
Malady	Manœuvre	Marrige	Matricide	Memoirs	Mezzo-soprano	Minaret	Mobility
Malaise	Manor	Marry	Matrimony	Memorial	Mica	Mince	Mobilization
Malapropos	Mansard	Mars	Matron	Memorize	Microbe	Mine	Mobilize
Malaria	Mansion	Marshal	Mattamore	Menace	Microcapsule	Mineral	Moccasin
Male	Mansion-house	Marsupial	Matter	Menagerie	Microfiche	Miniature	Modal
Malefactor	Mantle	Mart	Mattress	Menhir	Microfilm	Minibus	Mode
Malformation	Manufacture	Marten	Maturation	Menial	Microhabitat	Minima	Model
Malicious	Manuscript	Martial	Maudlin	Menstruation	Microminiature	Minimal	Modem
Malignant	Maquis	Martinet	Maugre	Mensuration	Micron	Minimum	Moderate
Malmsey	Maquisard	Martyr	Mausoleum	Mental	Microphone	Minion	Modern
Malnutrition	Marabou(t)	Marvel	Mauve	Menthol	Microscope	Minister	Modest
Malt	Marabout	Mascot	Maxima	Mention	Microstructural	Ministry	Modesty
Mam(m)a	Marathon	Masculine	Maximal	Mentor	Microwatt	Minium	Modifiable
Mameluke	Marble	Maser	Maximum	Menu	Middle East	Minor	Modification
Mammal	Marcel	Mash	Mayday	Mercantile	War	Minority	Modulation
Mammon	March	Mask	Mayonnaise	Mercenary	Migraine	Minster	Module
Mammoth	March	Mason	Mayor	Mercer	Migrant	Minstrel	Mohair
Manage	Mardi gras	Masonry	Mazurka	Mérchandise	Migrate	Mint	Moire
Management	Margarine	Masque	Mean	Merchandising	Migration	Minuet	Moiré
Management	Margin	Masquerade	Meander	Merchant	Migratory	Minuscule	Molar
Manager	Marginal	Mass	Measure	Mercury	Mikado	Minute	Mollusc
Manciple	Margrave	Massacre	Measurement	Mercy	Mild	Minutia (ae)	Moment
Mandarin	Marguerite	Massage	Mechanic	Meridian	Mile	Minx	Momentary
Mandarin	Marijuana	Masseur(se)	Mechanical	Meringue	Milieu	Miracle	Momentum
Mandat	Marina	Massicot	Medal	Merino	Militancy	Miraculous	Monarchy
Mandate	Marina	Massif	Medecine	Merit	Militant	Mirage	Monastery
Mandible	Marinade	Massive	Medic	Mesa	Militarism	Mirk	Monastic
Mandolin	Marinate	Mast	Medicine	Mescaline	Military police	Mirror	Money
Mandrill	Marine	Master	Meditate	Mess	Militia	Misanthrope	Monger
Manege	Mariner	Masterpiece	Meditation	Message	Mill	Miser	Mongol

Monitor	Mosaic	Multiple	Myrrh	Nectarine	Noble	Novel	Obsolescence
Monitoring	Mosque	Multiplex	Myrtle	Née 'Mrs X née Y"	Noces	November	Obsoléscent
Monk	Mosquito	Multipliable	Mystery	Negative	Nocturnal	Novice	Obsolete
Monochrome	Moss	Multiplication	Mystification	Négligé	Nodal	Nuance	Obstacle
Monocle	Motel	Multiplicative	Mystique	Négocié	Nodule	Nubile	Obstruction
Monocoque	Motet	Multiply	Myth	Négocié	Noel	Nucleus	Obtuse
Monoculture	Motif	Multiracial	Nabob	Negotiate	Noise	Nude	Ocarina
Monocyte	Motion	Multitude	Nacre	Negotiation	Noisome	Nuisance	Occasion
Monogamy	Motivation	Mundane	Nadir	Neologism	Nom de dieu	Number	Occident
Monograph(y)	Motocross	Municipal	Naevus	Nephew	Nom de guerre	Nun	Occidental
Monokini	Motor	Munificence	Nainsook	Neptune	Nom de plume	Nuncio	Occipital
Monolith	Motor-cycle	Munificent	Naive	Neptunium	Nom de théâtre	Nunnery	Occiput
Monologue	mots composés	Munitions	Naïveté	Nerve	Nom de vente	Nurse	Occlusion
Monopoly	Motto	Muraena	Naked	Nervous	Nomad	Nursery	Occlusive
Monorail	Mouette	Mural	Name	Nervousness	Nom-de-plume	Nutritive	Occlusive
Monoski	Mouflon	Murder	Napalm	Net	Nomenclature	Nylon	Occupant
Monotone	Moujik	Muscat	Napoleon	Neural	Nominal	Nymph	Occupation
Monotype	Mount	Muscatel	Narcissus	Neurologist	Nomination	Nymphomania	Occurrence
Monseigneur	Mount	Muscle	Narcotic	Neurology	Nominative	O. K.	Ocean
Monsignor	Mountain	Muscovy	Narration	Neuter	Nonchalance	Oasis	Oceanic
Monsoon	Mountebank	Musculature	Narrative	Neutral	Nonchalant	Obedience	Ocelot
Montage	Moussaka	Muse	Narthex	Neutrality	Nonpareil	Obedient	Ochre
Monticule	Mousse	Museum	Narwhal	Neutrino	Non-retour	Obelisk	Octane
Monument	Moustache	Mushroom	NASA	Neutron	Non-stop	Obey	Octave
Monumental	Move	Music	Nasal	Névé	Non-violence	Obfuscate	Oclet
Mood	Movement	Musical	Nation	New	Non-violence	Object	October
Moquette	Mucilage	Musket	National	Newsreel	Noon	Object	Octopod
Moraine	Mucus	Muslin	Nationalité	Newton	Nord-coréen	Objective	Oculist
Moral	Muesli	Mustachio	Native	Nice	Normal	Objurgation	Odalisque
Morale	Muezzin	Mustang	Nativity	Niche	Normative	Oblation	Ode
Morality	Muff	Mustard	NATO	Nickel	North	Obligation	Odeon
Moratorium	Muffin	Mutant	Naturalness	Nicotine	Notable	Oblique	Odor
Morbid	Mufti	Mutation	Nature	Niece	Notarial	Oblong	Odour
Mordant	Mug	Mutatis	Nausea	Nimbus	Notation	Oboe	Odyssey
Morgue	Mulatto	mutandis	Naval	Niobium	Note	Oboist	Off
Morose	Mule	Mutilation	Navigable	Nirvana	Notification	Obscure	Offence
Morphia	Mule	Mutineer	Navigation	Nitrate	Notion	Obsequies	Offend
Morphine	Mullet	Mutiny	Navigator	Nitration	Nougat	Observable	Offender
Morse	Multimedia	Mutton	Nay	Nitre	Noun	Observance	Offensive
Mortar	Multimillionna	Myope	Nazi	Nitrite	Nourish	Observation	Offer
Mortgage	ire	Myopia	Nebula	Nitrogen	Nourishment	Observatory	Offer
Mortification	Multinational	Myopic	Nectar	No man's land	Nouveau riche	Obsession	Office

Officer	Opossum	Oriel	Ovation	Palisgrave	Paranormal	Party	Pavilion
Official	Opponent	Orient	Overdose	Palladium	Parapet	Parvenu	Pawn
Offset	Opportune	Oriental	Overture	Palliative	Paraphernalia	Pasha	Pay
Ogival	Opposition	Orienteate	Ovine	Pall-mall	Paraphrase	Pass	Payable
Ogive	Oppression	OrIENTATION	Ovulation	Pallor	Parasite	Passable	Payment
Ogre	Oppressive	Orifice	Ovule	Palm	Parasol	Passage	Peace
Ohm	Optative	Origami	Own	Palm	Parchment	Passé	Peach
Oil	Optician	Origan	OXFAM	Palpable	Pardon	Passenger	Peacock
Ointment	Optimal	Original	Oxide	Palpitation	Pare	Passe-partout	Peak
Okapi	Optimum	Orion	Oxidize	Palsy	Parent	Passim	Pear
Old	Option	Orlon	Oxymoron	Pampa	Parental	Passing-shot	Pearl
Oligarchy	Optometry	Orlop	Oyez !	Pamphlet	Parenthesis	Passion	Pease
Olive	Opulence	Ornament	Oyster	Pan	Pariah	Passive	Peccadillo
Omelet(te)	Opulent	Orphan	Ozone	Panache	Parishioner	Passport	Pectoral
Omen	Opus	Orthodontist	P. M.	Panada	Park	Past	Pecuniary
Omission	Opuscule	Orthogonal	Pabulum	Panda	Park (voiture)	Pastel	Pedagogy
Omnibus	Oracle	Orthography	Pace	Pannier	Parking	Pastiche	Pedal
Omnipotence	Oral	Orthopaedy	Pacifist	Panoply	Parlement	Pastille	Pedant
Omnipotent	Orange	Ortolan	Pack	Panorama	Párliaiment	Pastor	Pedestal
Omniscience	Orangeade	Oryx	Packet	Pantaloan	Parlour	Pastoral	Pedestrian
Omniscient	Orang-outang	Oscar	Pact	Pantomime	Parmesan	Pastorate	Pediatrician
Omnivorous	Orator	Oscillation	Paddock	Pantry	Parole	Pastry	Pedigree
Onager	Oratorio	Osier	Padre	Pants	Parquet	Pasture	Peer
Onerous	Oratory	Osmium	Paederasty	Panty	Parricide	Pâté	Pekoe
One-step	Oratory	Ossification	Paella	Panzer	Parrot	Pater familias	Pelisse
Onion	Orbit	Ostensible	Page	Pap	Parsec	Pathetic	Pelota
Onomatopoeia	Orbital	Ostentation	Page	Papa	Parson	Pathos	Pelvis
Onslaught	Orchestra	Osteopathy	Pagination	Papal	Part	Patience	Pen
Onyx	Orchestral	Otary	Pagoda	Paparazzi	Partenaire	Patient	Penal
Oof	Orchid	Other	Pain	Papaya	Parterre	Patio	Penalize
Oospore	Orchis	Other routes	Paint	Papier	Partial	Patois	Penalty
Opal	Ordain	Ottoman	Painter	Papier mâché	Participant	Patriarch	Penance
Opalescence	Order	Oubliette	Painting	Paprika	Participation	Patrimony	Penchant
Opalescent	Order	Out	Palace	Papyrus	Participle	Patriot	Pencil
Opaque	Ordinal	Outlander	Paladin	Paquebot	Partisan	Patrol	Pendant
Open	Ordinance	Outlaw	Palatable	Partita	Partita	Patron	Pendulum
Opera	Ordination	Outré	Palatal	Parachute	Partition	Patronage	Penetrate
Operate	Ordinance	Outrigger	Palate	Parade	Partitive	Patronize	Penguin
Operation	Ordre du jour	Outsider	Pale	Paradise	Partner	Paulownia	Peninsula
Operator	Organ	Outsize shop	Palette	Paradox	Partnership	Pause	Penis
Opinion	Organdie	Ouzo	Palfrey	Paraffin	Partridge	Pavane	Penitence
Opium	Orgasm	Ovary	Palindrome	Paragraph	Parturition	Pavement	Pennon

Penny	Perspective	Phosphorescence	Pilgrim	Pivot	Pluck	Pollen	Porter
Pension	Persuasion	Phosphorescent	Pilgrimage	Pixel	Plum	Pollutant	Portfolio
Pensive	Persuasive	Phosphorus	Pill	Pizza	Plumage	Pollute	Portico
Pentacle	Pertinence	Photo	Pillage	Pizzeria	Plumb line	Pollution	Portion
Pentagonal	Pertinent	Photocomposit	Pillager	Place	Plumber	Polo	Portmanteau
Pentathlon	Perturbation	ion	Pillar	Placebo	Plumbing	Polonaise (robe & danse)	Portrait
Pentecost	Perverse	Photograph	Pillion	Placement	Plummet	Poltroon	Pose
Penultimate	Perversion	Photographer	Pillow	Placenta	Plunder	Polychrome	Position
Peon	Pervert	Photogravure	Pilot	Placer	Pluperfect	Polyglot	Positive
Peony	Peseta	Photomontage	Pimento	Plagal	Plural	Polygonal	Positron
People	Peso	Photon	Pin	Plague	Plurality	Polyp	Possession
Pepper	Pest	Photostat	Pince-nez	Plaid	Plus	Polyvalent	Possessive
Peps	Pesticide	Phototype	Ping-pong	Plain	Pluto	Pomp	Possible
Peptone	Pestilence	Phrase	Pinnacle	Plaintive	Plutocrat	Pompon	Post
Perceive	Petal	Phylloxera	Pin's	Plane	Pneumonia	Poncho	Post(-)office
Perceptible	Petit-four	Phylum	Pint	Planet	Poach	Pontiff	Postal
Perception	Petition	Physician	Pintado	Plant	Pocket	Pontifical	Poste restante
Perceptive	Petrel	Physics	Pipit	Plantain	Podium	Pontoon	Poster
Perch	Petrify	Physiology	Pin-up	Plantation	Poem	Pony	Posthumous
Perchusion	Petrol	Physique	Pioneer	Planter	Poet	Poor	Postiche
Perdition	Petticoat	Pianissimo	Piou-piou	Plaque	Poetry	Poorly	Postnatal
Perfect	Petty	Piano	Pious	Plasma	Pogrom	Popcorn	Postposition
Perfectible	Petulant	Pianoforte	Piousness	Plaster	Pogrom	Pope	Postulant
Perfection	Petunia	Pianola	Pipe	Plastered	Poignant	Popedom	Posture
Perforation	Pfennig	Picador	Pipe-line	Plastic	Point	Popery	Postwar
Perform	pH	Picaresque	Pipette	Platan	Point de non-retour	Poppy	Pot
Performance	Phagocyte	Piccolo	Pipit	Plate	Pointillisme	Populace	Potable
Perfume	Phallus	Pickles	Piquant	Plateau	Poison	Popular	Potage
Pergola	Pharmacist	Pickpocket	Pique	Platform	Pole	Population	Potassium
Peril	Pharynx	Picnic	Piracy	Platinum	Pole position	Porcelain	Potato
Perilous	Phase	Picture	Piranha	Platitude	Polemic	Porcine	Potion
Period	Pheasant	Picturesque	Pirouette	Platoon	Police	Pore	Pot-pourri (parfum)
Periscope	Phéromone	Pidgin	Pirouette	Plausible	Policeman	Pork	Pottage
Perish	Philodendron	Piece	Pis-aller	Plead	Policy	Porridge	Pouch
Peristyle	Philology	Pied à terre	Piss	Please	Polio(myelitis)	Port	Pound
Perjury	Philtre	Piety	Pistil	Plebe	Polite	Portable	Pour
Permanence	Phlegm	Pigeon	Pistol	Plebiscite	Political	Portage	Poverty
Permissive	Phlox	Pigment	Piston	Plenty	Politician	Portcullis	Prairie
Permutation	Phoneme	Pigmentation	Pit	Plenum	Polka	Porte-cochere	Praise
Persiflage	Phonetic	Pilaf(f)	Pitch	Pleonasm		Porte-container	Praline
Person	Phosphate	Pilaster	Piton	Plexus			Pray
Personality	Phosphine			Pliocene			

Prayer	Presto	Production	Propane	Provision	Pupil	Quantitative	Racine graph
Preach	Presumption	Productive	Proper	Provocation	Purchase	Quantity	Racine macro
Preach	Prêt à porter	Prof	Properly	Prude	Purdan	Quantum	Racine micro
Preacher	Pretext	Profanation	Prophecy	Prudence	Pure	Quarantine	Racine phone
Preamble	Prewar	Profane	Prophecy	Prudent	Purée	Quark	Racine vice-
Prebend	Prey	Profanity	Prophet	Prune (fruit)	Purée de pois	Quart	Racket
Preceptor	Priest	Profession	Proportion	Prussian blue	Purgation	Quartette	Racket
Précieuse	Priestess	Professional	Propose	Psalm	Purgative	Quarto	Racketeer
Precious	Priesthood	Professor	Proposition	Psalmody	Purgatory	Quartz	Raconteur
Précis	Prima donna	Profile	Propulsion	Psoriasis	Purge	Quartzite	Rad
Préf bi-	Primary	Profit	Propulsive	Psychiatrist	Purification	Quasar	Radar
Préf carb(o)-	Primate	Profitable	Prorata	Psycho	Purity	Quasi	Radar station
Préf de-	Prime	Profuse	Prorogation	Psychoanalyst	Purple	Quatorzain	Radial
Préf dis-	Primero	Profusion	Proscenium	Psychologist	Purpose	Quatrain	Radiance
Préf ex-	(cartes)	Programmable	Proscription	Pub	Pursue	Quay	Radiant
Préf extra-	Primitive	Programme	Prose	Pubescence	Purulence	Quenelle	Radiate
Préf inter-	Primordial	Progression	Prosecute	Pubescent	Purulent	Query	Radiation
Préf per-	Prince	Progressist	Proselyte	Pubis	Pus	Quest	Radiator
Préf pre-	Principal	Progressive	Prospective	Public	Push	Question	Radical
Préf pro-	Prior	Prohibition	Prospectus	Publication	Putstule	Question	Radio (set)
Préf semi-	Priory	Project	Prosperity	Publication	Putative	préalable	Radiology
Préf sub-	Prism	Projectile	Prostate	Publish	Putrescence	Questionnaire	Radish
Préf turbo-	Prison	Projection	Prostitution	Publisher	Putrescent	Queue	Radium
Preface	Prisoner	Projective	Prostration	Puce	Putsch	Qui vive	Radius
Préfix	Private	Projector	Protection	Pudding	Putt	Quiche	Radon
Pregnancy	Privation	Prologue	Protégé	Pueblo	Putty	Quiescence	Raffia
Pregnant	Privilege	Promenade	Protein	Pugilism	Puzzle	Quiescent	Rage
Prejudice	Prize	Promiscuity	Protestant	Pugilist	Pyjamas	Quiet	Raglan
Prelate	Pro	Promote	Protestation	Pugnacity	Pylon	Quinine	Ragout
Premature	Probable	Promotion	Protocol	Pull-over	Pyramid	Quintal	Raid
Première	Probe	Prompt	Proton	Pulpit	Pyramidal	Quintessence	Rail
Preposition	Problem	Promptitude	Prototype	Pulsar	Python	Quintette	Raise
Prescience	Process	Promulgate	Proud	Pulsation	Quadrant	Quintillion	Raisin
Prescient	Procession	Promulgation	Prove	Puma	Quadrature	Quintuple	Raison d'être
Prescription	Proclamation	Pronominal	Provenance	Pump	Quadrille	Quit	Rajah
Presence	Proclivity	Pronoun	Provençal	Punctual	Quadruple	Quittance	Rally
Present	Proconsul	Pronounce	Proverb	Punctuation	Quail	Quorum	Rallye-man
Presentation	Procurator	Pronunciament	Proverbial	Pundit	Quaint	Quota	Ramekin
Preside	Prodigal	o	Providence	Punish	Qualification	Rabbi	Ramification
President	Prodigious	Pronunciation	Province	Punishment	Qualificative	Rabies	Rampart
Pressure	Produce	Propaganda	Provincial	Punitive	Qualify	Race	Ranch
Prestige	Producer	Propagation	Provincialism	Punk	Quanta	Racial	Rani/ee

Rank	Recherché	Reflector	Remark	Resolution	Rhetorical	Rôle	Rule
Ransack	Recidivism	Reflexive	Remedy	Resource	Rheumatism	Roll	Rum
Ransom	Recidivist	Reflux	Remember	Resourceful	Rhinoceros	Romance	Rumba
Rant	Reciprocal	Reform	Remission	Respect	Rhizome	Romanesque	Ruminant
Rap	Recital	Refrain	Renaissance	Respectable	Rhodium	Romantic	Rumination
Rape	Recluse	Refreshment	Renegade	Respective	Rhododendron	Romanticism	Rune
Rapid	Recognition	Refrigerate	Renege	Respiration	Rhubarb	Rondeau	Rupee
Rapier	Recoil	Refuge	Rennet (fruit)	Respond	Rhythm	Room	Rupture
Rapine	Reconnaissance	Refugee	Renounce	Restaurant	Ria	Root	Rural
Rapprochement	Reconnoitre	Refuse	Rent	Restaurateur	Rich	Rosary	Ruse
Rare	Reconstitution	Regal	Rentable	Restitution	Riches	Rosbif	Rustic
Rat	Reconstruction	Regale	Repair	Restore	Rickshaw	Rose	Rutabaga
Ratification	Record	Regard	Repair	Restriction	Ricochet	Rosé	S. O. S.
Ratio	Recordman/wo man	Regatta	Reparation	Restrictive	Rictus	Rotation	Sabbath
Ratiocination	Recordman/wo man	Regeneration	Repartee	Result	Ride	Rotor	Sabbatical
Ration	Recreation	Regent	Repast	Résumé	Ridicule	Rotunda	Sable
Rational	Recreation	Reggae	Repeat	Reticule	Rifle	Rouble	Sabotage
Rattan	Recrudescence	Regime	Repent	Retina	Rime	Roué	Saboteur
Ratteen	Recrudescence	Regimen	Repentance	Retinue	Rime	("débauché")	Sabre
Ravage	Recruit	Regimentals	Repentant	Retire	Riposte	Rouge	Sachem
Ravel	Rectal	Regret	Repertoire	Retrace	Risk	Roulette	Sachet
Ravine	Rectangle	Regular	Repertory	Retreat	Risotto	Route	Sack
Ravioli	Rectifiable	Rehearse	Report	Retriever	Rissole	Routine	Sacral
Rayon	Rectification	Reign	(missing/sick)	Retrospect	Rite	Rover	Sacrament
Razzia	Rectitude	Rein	Reportage	Retroussé (nez)	Ritual	Royal	Sacrifice
Reach	Rector	Reject	Reporter	Return	Rival	Royalist	Sacrilege
Réaliser	Recuperate	Rejoinder	Reprehend	Reunion	Rivalry	Royalties	Sacristy
Realism	Recuperation	Relation	Represent	Reveal	River	Royalty	Sacrum
Realize	Recurrent	Relations	Reprimand	Reveille	Rivet	Rubato	Sadomasochism
Rear	Recyclable	Relations	Reprise	Revel	Road	Rubella	Safari
Reason	Red	publiques	Reproduction	Revenue	Roast	Rubicund	Safe
Rebeck	Redeem	Relative	Reproductive	Reverence	Robber	Rubidium	Saffron
Rebel	Redingote	Relaxation	Reptile	Reverend	Robe	Ruby	Saga
Rebellion	Reef	Relic	Republic	Reverie	Robin	Rucksack	Sage
Rebuke	Reek	Relief	Request	Reverse	Robot	Rude	Sainfoin
Rebus	Refection	Relief	Requiem	Revolt	Rock	Rudiment	Saint
Receipt	Refectory	Religion	Reserve	Revolver	Rock	Ruelle	Saké
Receive	Refer	Religious	Reservoir	Révolvriser	Rocket	Ruffian	Salad
Receiver	Reference	Relish	Residence	Revolving	Rocking-chair	Rug	Salami
Recent	Referendum	Relooker	Resign	Revue	Rococo	Rugby	Salary
Rechargeable	Refiler la patate chaude	Rem	Resignation	Reward	Rodeo	Rugbyman	Sale
		Remainder	Resist	Rhetoric	Rogation	Ruin	Salient

Salina	Satire	Schnorkel	Segment	Servile	Signature	Skating	Socialist
Saline	Satiric	Schooner	Seine	Servitude	Significative	Skeleton	Sod
Saliva	Satirical	Schrine	Seism	Session	Signor	Sketch	Soda
Salivate	Satisfaction	Schuss	Sélection	Setter	Silence	Ski	Sodium
Sally	Saturation	Science	naturelle	Severe	Silencer	Skiff	Sodomite
Salmagundi	Sauce	Science-fiction	Semantics	Sex	Silex	Skill	Sodomize
Salmon	Sauerkraut	Scientific	Semaphore	Sex-shop	Silhouette	Skin	Sofa
Salon	Sauna	Scientist	Semester	Sextant	Silica	Skipper	Soft
Saloon	Sauté	Scion	Seminar	Sexton	Silicate	Skulk	Software
Salt-cellar	Savage	Scooter	Semolina	Sexy	Silicone	Skull	Soi-disant
Salutation	Savannah	Score	Senate	Shabby	Silk	Sky	Soirée
Salute	Savant	Scorn	Senator	Shah	Silo	Slalom	Sojourn
Salvation	Savate	Scorpion	Senior	Shake	Silt	Slash	Solace
Samarium	Save	Scout	Seniority	Shake-hand	Similitude	Slaughter	Solar
Samba	Saviour	Scrabble	Senora	Shaker	Simony	Slavophile	Solarium
Samovar	Savoir-faire	Scrape	Sensation	Shako	Simple	Sled	Soldier
Sampan	Savour	Scribe	Sense	Shallot	Simplifiable	Sleep	Sole
Sample	Saxhorn	Script	Sensible	Sham	Simplification	Slim	Solecism
Samurai	Saxifrage	Scriptural	Sentence	Shampoo	Simulation	Sling	Solfa
Sanatorium	Scab	Scrotum	Sentiment	Shampooing	Simultaneous	Slip	Solidification
Sanct	Scalp	Scruple	Sentimental	Shantung	Sine qua non	Slogan	Soliloquy
Sanctification	Scalpel	Scud	Sentinel	Shanty	Sing	Sloop	Solitaire
Sanction	Scandium	Scuffle	Sepia	SHAPE	Single	Sluggard	(pierre & personne)
Sanctuary	Scanner	Scullery	Sepulchre	Shawl	Singleton	Sly	Solitary
Sandwich	Scansion	Sculp(t)	Sepulture	Sheikh	Singular	Smack	Solitude
Sang-froid	Scant	Sculptural	Sequel	Sherry	Sinus	Smash	Solo
Sangria	Scanty	Sculpture	Sequoia	Shibboleth	Sinusitis	Smog	Soloist
Sanguine	Scarab	Seal	Serenade	Shock	Sip	Smoking	Solstice
Sanhedrin	Scarce	Seance	Serf	Shocking	Siphon	Smuggle	Soluble
Sanskrit	Scare	SEATO	Serge	Shopping	Sire	Snack-bar	Solution
Sapper	Scarlet	Second	Sergeant	Shorts	Siren	Snap	Solvent
Sapphire	Scathe-	Secondary	Serial	Show	Sirloin	Snare	Soma
Saraband	Scenario	Secret	Series	Shrapnel	Sirocco	Snatch	Sombre
Sarcoma	Scenarist	Secrétaire	Serin	Shunt	Sisal	Sneak	Sombrero
Sardine	Scene	Secrétariat	Sermon	Sic	Sister	Snip	Somnolence
Sari	Scent	Secretary	Sermonize	Sick	Sit	Snob	Somnolent
Sarong	Sceptic	Sect	Serpent	Sickle	Site	Snowboot	Sonar
Satan	Sceptre	Sectarian	Serum	Side-car	Sit-in	Snuff	Sonata
Satanic	Scheme	Sector	Servant	Siege	Situation	Sobriquet	Sonde
Satellite	Scherzo	Secular	Serve	Sierra	Six	Sociable	Sonnet
Satin	Schism	See	Service	Sign	Skate	Social	Sophistication
Satinette	Schnapps	Seem	Serviette	Signal	Skateboard	Socialism	

Soprano	Speculate	Stable	Stimulation	Stumbling-	Suff -ange	Suff -uct	Supporter
Sorbet	Speed	Staccato	Stimulus	block	Suff -ant	Suff -uret	Supposition
Sortie	Sperm	Stack	Stingy	Sturdy	Suff -archy	Suff -y	Suppress
Soubrette	Spermicide	Stadium	Stipend	Sturgeon	Suff -ard	Suffer	Suppression
Souchong	Sphere	Stage	Stipulation	Styve	Suff -ary	Suffix	Suppuration
Soucoupe	Sphincter	Stagnant	Stock	Suave	Suff -ary	Suffocation	Supranational
volante	Sphinx	Stagnation	Stockade	Subalpine	Suff -ate	Suffrage	Suprasegmenta
Soufflé	Spice	Stalactite	Stock-car	Subculture	Suff -ate	Suffragette	l
Soup	Spinal	Stalag	Stockfish	Subdivision	Suff -ation	Sugar	Supreme
Soupçon ("un	Spine	Stalagmite	Stomach	Subject	Suff -ator	Suggestible	Surbooking
brin")	Spinet	Stamen	Stop	Subjective	Suff -burger	Suggestion	Surcharge
Source	Spinnaker	Stampede	Stoppage	Sublimation	Suff -by	Suggestive	Sure
Souris	Spiral	Stand	Story	Sublime	Suff -by	Suicide	Surf
Sousaphone	Spirit	Standard	Stout	Subliminal	(Derby)	Suit	Surface
Sous-	Spiritual	Stand-by	Strange	Sublingual	Suff -ed	Suite (d'l	Surfer
développé	Splash	Standing	Strangle	Submersible	Suff -ee	personne)	Surgeon
Soutane	Spleen	Stanza	Stratagem	Submersion	Suff -ence	Sulfate	Surname
Souvenir	Splendid	Star	Strategic	Submit	Suff -ent	Sulky	Surplice
Sovereign	Split	Starlet	Strategy	Subordinate	Suff -er	Sulphur	Surplus
Sovereignty	Sponge	Starting-block	Stratification	Subordination	Suff -ess	Sultan	Surprise
Soviet	Sponsor	Station	Stratum	Subsequent	Suff -ess	Sumac	Surrender
Soy(a)	Sponsoring	Station service	Straw	Substance	Suff -ess	Summary	Survey
Spa	Spook	Stator	Street	Substantive	Suff -ible	Summon	Susceptible
Space capsule	Spool	Statue	Strenuous	Substitution	Suff -ing	Sumo	Sushi
Spade	Spoor	Statuette	Stress	Substract	Suff -ious	Sup	Suspect
Spaghetti	Sport	Stature	Stress	Subterfuge	Suff -ism	Super	Suspend
Spahi	Spouse	Status	Strict	Subtropical	Suff -ist	Superfine	Suspense
Spasm	Sprat	Status quo	Strip-tease	Subvention	Suff -let	Superlative	Suspension
Spatial	Springbok	Stayer	Strive	Subversion	Suff -ment	Superman	Suspicion
Spatter	Sprint	Steak	Stroboscope	Subversive	Suff -oon	Supermarché	Suspicious
Speak	Sprinter	Steeple-chase	Strong	Succession	Suff -ory	Superphosphat	Suture
Speaker	Spurious	Stencil	Strontium	Successive	Suff -ose	e	Suzerain
Speaker/break	Spy	Steppe	Strophe	Succinct	Suff -ous	Superposition	Svelte
Specialist	Squad	Sterilize	Structural	Succulence	Suff -ric	Superstar	Swain
Species	Squadron	Sterling	Structure	Succulent	(bishopric)	Superstition	Swastika
Spectacle	Squalor	Sternum	Strychnine	Sud-Africain	Suff -sion	Superstructure	Sweeper
Spectacular	Square	Stet	Stubble	Sue	Suff -son	Supervision	Sweepstake
Spectator	Squash	Stew	Stucco	Suff -able	Suff -thorpe	Supper	Sweet
Spectral	Squatter	Steward	Student	Suff -act	Suff -thwaite	Supplicate	Swingant
Spectre	Squaw	Stewardess	Studio	Suff -age	Suff -tion	Supplication	Sybarite
Spectroscope	Squire	Stigma	Study	Suff -al	Suff -toft	Support	Syllable
Spectrum	Stable	Stimulant		Suff -ance	Suff -ty	Supporter	Sylviculture

Symbol	Tame	Temporize	Text	Tigress	Torsion	Transfer	Trekking
Symbolic	Tampon	Tempt	Textbook	Tilde	Torso	Transfiguration	Tremolo
Symbolize	Tandem	Temptation	Textile	Tile	Tortilla	Transformation	Trench (coat)
Sympathetic	Tangible	Temulent	Texture	Till	Tortoise	Transfusion	Trespass
Symposium	Tango	Tenable	Thalamus	Timbre (voix)	Torture	Transgression	Triangle
Symptom	Tank	Tenail	Thalidomide	Tincture	Tory	Transistor	Triangulation
Synagogue	Tanker	Tenant	Thallium	Tirade	Totem	Transit	Tribe
Synchronism	Tankette	Tender	Theatre	Tisane	Toucan	Transition	Tribulation
Syncope	Tapioca	Tendon	Their	Tissue	Touch	Transitive	Tribunal
Syndicate	Tapir	Tenet	Them	Titillation	Touché	Transitory	Tribune
Syndrome	Tar	Tennis	Theme	Title	Touchy	Transmigration	Tribune
Synonym	Tariff	Tennisman	Theocracy	TNT	Toupet	Transmissible	Tributary
Synopsis	Tarmac	Tenon	Theology	Toast	Tour	Transmission	Triceps
Synovial	Tarot	Tense	Theory	Tobacco	Tour opérateur	Transmutable	Trictrac
Syntax	Tarpon	Tension	Therapist	Toboggan	Tourist	Transmutation	Tricycle
Syphilis	Tart	Tent	Thermal	Toccata	Tournament	Transparent	Trident
Syringe	Tartan	Tentacle	Thermocouple	Tocsin	Tourniquet	Transplant	Triennial
Syrup	Tavern	Tentative	Thermometer	Toe	Towel	Transplantation	Trifocal
System	Tax	Tepee	Thermonuclear	Toilet(te)	Tower	Transport	Triforium
T. Shirt	Taxable	Terbium	Thermos	Tomato	Trace	Transportable	Trillion
Tabard	Taxation	Tercet	Thermosiphon	Tombac	Trachea	Transportation	Trimaran
Tabernacle	Taxi	Term	Thermostat	Tombola	Tract	Transposition	Trinity
Table	Tea	Terminal	They	Tome	Traction	Transsexual	Trio
Table d'hôte	Technicolor	Terminology	They	Ton	Tractor	Transsubstantiat ion	Triode
Table ronde	Technique	Terminus	Thief	Tonal	Tradition		Triplet
Tableau	Technostructur e	Termite	Thorax	Tone	Traffic	Transversal	Trip
Tablet		Terra Firma	Thorium	Tonic	Trafficker	Transverse	Trip
Tabulation	Tedious	Terrace	Thought	Tonnage	Tragedian	Transvestite	Tripartite
Tachometer	Tedium	Terrain	Thrall	Tonne	Tragedy	Trap	Tripe
Tack	Teenage	Terrible	Thrive	Tonneau	Tragic	Trauma	Triple
Tackle	Teenager	Terrific	Throne	Tonsure	Train	Traumatism	Tripod
Tact	Tee-shirt	Territorial	Throve	Tontine	Trait	Travail	Tritium
Tactics	Telefilm	Terylene	Thulium	Top secret	Traitor	Travel	Triton
Tactile	Telegraph	Test	Thyme	Topaz	Tram	Travelling	Trituration
Taffeta	Telephone	Testament	Thymus	Topic	Trampoline	Travesty	Trivial
Taffrail	Television	Testicle	Thyroid	Torch	Transaction	Treachery	Troglodyte
Take	Temperature	Testify	Tiara	Toreador	Transalpine	Treason	Troika
Talc	Tempest	Testimonial	Tibia	Torero	Transcontinent al	Treasure	Troll
Talent	Temple	Testimony	Tic	Tornado		Treasury	Trolley
Talented	Tempo	Tetanus	Tick	Torpedo	Transcription	Treatise	Trombone
Talisman	Temporal	Tetany	Ticket	Torpor	Transduction	Treaty	Troop
Tamarin	Temporel	Tête à tête	Tigre	Torrent	Transept	Trek	Trope

Trophy	Twist	Usage	Variola	Versification	Vinaigrette	Vocabulary	Walk
Tropic	Tycoon	Utensil	Vase	Verso	Vinegar	Vocal	Walkman
Tropical	Typewrite	Usual	Vaseline	Verst	Violate	Vocation	Walk-out
Trot	Typhoid	Usurer	Vassal	Versus	Violation	Vocative	Walkover
Troubadour	Typhoon	Usurpation	Vast	Vertebra	Violence	Vodka	Walkyrie
Trouble	Typhus	Usury	Vaudeville	Vertical	Violent	Vogue	Wall
Troupe	Tyrannicide	Utensils	Vaudevillist	Vertigo	Violet	Voice	Wallaby
Trousers	Ufologie	Vacation	Vault	Vertus sociales	Violin	Voile	Wallop
Trousseau	Ugly	Vaccinate	Veal	Verve	Violoncello	Voir voler des	Waltz
Trout	Ukase	Vaccination	Vedette	Very	VIP	éléphants roses	Wampee
Truant	Ulcer	Vaccine	Vegetable	Vessel	Viper	Vol-au-vent	Wand
Truculent	Ultimatum	Vade-mecum	Vegetation	Vest	Virago	Volcano	Want
Truffle	Ultimo	Vagabond	Vehicle	Vestibule	Viral	Volition	Wapentake
Tsar	Ultra	Vagary	Veil	Vestige	Virgin	Volley (ball)	War
Tsetse	Ultraviolet	Vagina	Vein	Vestment	Virginal	Volplane	Wardrobe
Tuba	Umbilic	Vaginal	Velcro	Vet	Virginity	Volt	Warrant
Tube	Umpire	Vain	Velours	Veteran	Virile	Voltage	Warren
Tuber	Uncle	Vale	Vend	Veto	Virtue	Volte face	Wasp
Tulip	Uneasiness	Valence	Vendetta	Via	Virtuoso	Volume	Waste
Tulle	Uneasy	Valentine	Vengeance	Viable	Virulent	Voluminous	Water closet
Tumescant	UNESCO	Valet	Venison	Viaduct	Virulent	Volunteer	Waterpolo
Tumour	Unguent	Valiant	Venom	Viand	Virus	Volute	Waterproof
Tumulus	UNICEF	Validation	Ventilation	Vibrant	Visa	Vortex	Watt
Tundra	Unicorn	Valise	Ventriloquist	Vibraphone	Visage	Vote	Wattman
Tunnel	Unification	Valley	Venus	Vibration	Vis-à-vis	Voter	Week
Turban	Uniform	Valour	Verandah	Vibrato	Viscera	Votive	Weekend
Turbine	Unique	Valse	Verb	Vicar	Viscose	Vouch	Weep/whimper
Turbot	Unison	Valuable	Verbal	Vice versa	Visible	Vowel	Welter
Turbulence	Unit	Value	Verbiage	Viceroy	Visible	Voyage	Wermacht
Turbulent	United Nations	Valve	Verdict	Vicissitude	Vision	Voyager	Whangee
Tureen	Official	Vamp	Verdigris	Victory	Visit	Voyeur	Whisky
Turf	Univalent	Vampire	Verdure	Victual	Visitation	Vulgarism	White
Turk	Univalve	Van	Verger	Videlicet (viz)	Vista	Vulture	White spirit
Turn-over	University	Vanadium	Vermicelli	Vigil	Vital	Vulva	Wicket
Turpitude	Up roar	Vanilla	Vermicide	Vigilance	Vitamin	WAAF	Wife
Turquoise	Uranium	Vanish	Vermifuge	Vigilant	Viticulture	Waddle	Wigwam
Turtle	Ureter	Vapour	Vermin	Vigilante	Vitrification	Waffle	Window
Tutor	Urethra	Varec	Vermouth	Vignette	Vitriol	Waggon	Wine
Tutu	Urgent	Variable	Vernacular	Vile	Vivarium	Wagon	Wing
TV (set)	Urinal	Variance	Vernal	Villa	Vivisection	Wainscot	Wink
Tweed	Urine	Variation	Versatile	Village	Vizier	Wait	Winter
Twin set	Urn	Variety	Verse	Villainy	Vocable	Welfare state	Wisacre

Wistiti	Zest
Wolfram	Zigzag
Wombat	Zinc
Wreck	Zinnia
Write	Zip (fastener)
Wrong	Zirconium
X ray	Zombie
Xylophone	Zone
Yacht	Zoo
Yacht-club	Zoom
Yachting	Zoophyte
Yak	Zygoma
Yang	Zygote
Yankee	
Yawl	
Yearling	
Yellow	
Yen	
Yéyé	
Yiddish	
Yin	
Yod	
Yoga	
Yoghourt	
Yogi	
Yogurt	
Young	
Yo-yo	
Yoyoter	
Yperite	
Ytterbium	
Yttrium	
Yuppie	
Zap	
Zealot	
Zebra	
Zebu	
Zeitgeist	
Zen	
Zenith	
Zeppelin	
Zero	

ANNEXE II

Syntagmes et métaphores

SYNTAGMES

A cappella	Corps de logis	Idée fixe
A fortiori	Corps de réserve	In extremis
A la carte	Corps diplomatique	In octavo
A posteriori	Corps volant	In situ
A priori	Coup d'éclat	In vitro
Ad hoc	Coup d'essai	Ipsa facto
Ad libitum	Coup d'état	Je ne sais quoi
Ad nauseam	Coup d'œil	Jeune premier
Aide-de-camp	Coup de force	Joie de vivre
Aide-mémoire	Coup de foudre	Juge de paix
Au courant	Coup de glotte	Liberté de la presse
Au pair	Coup de grâce	Libre penseur
Au fait	Coup de maître	Lune de miel
Ballon d'essai	Coup de poing	Machine à vapeur
Beau geste	Coup de soleil	Mardi gras
Bête noire	Coup de théâtre	Mutatis mutandis
Carte blanche	De facto	Nom de dieu
Cessez le feu	Double entendre	Nom de guerre
Chaise longue	Enfant gâté	Nom de plume
Chaises musicales	Et cetera	Nom de théâtre
Concours d'élégance	Ex gratia	Nom de vente
Contre la montre	Exempli gratia	Nouveau riche
Corps à corps	Fait accompli	Ordre du jour
Corps d'armée	Faux pas	Papier mâché
Corps d'élite	Haute fidélité	Pater familias
Corps de ballet	Hors d'œuvre	Point de non retour
Corps de bataille	Hors de combat	Raison d'être
Corps de garde	Id est	Sine qua non

MÉTAPHORES

Baptême du feu
Bon Samaritain
Ce n'est pas ma tasse de thé
Dans un mouchoir
Donner le feu vert
Jeter le bébé avec l'eau du bain
La cerise sur le gâteau
Mordre la poussière
N'avoir que la peau sur les os
Œil pour œil
Refiler la patate chaude
Voir voler des éléphants roses

ANNEXE III

Etymons

Antonomasies et toponymes

Réemprunts

Patois normand

ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT
ἀγάπη	Agape	Avance	Advance	Cachier > chacier	Catch
(H)arlot, herlot	Harlot	Avertissement	Advertisement	Cadet	Caddie
(tracking en ang)	Travelling	Avoider / esvuidier	Avoid	Caitif / chétif	Caitiff
(vin) claret	Claret	avoir-de-pois	Avoirdupois	Calicot	Calico
*Cucula	Cowl	Awaitier/aguaitier	Await	Calx	Chalk
*isern	iron	Baas	Boss	Canapé	Canopy
*loudhiā	Lead	Bachelor	Bachelor	Candidus/candide	Candid
> regiment	Regimentals	Bacon / báko, "jambon"	Bacon	Canevas	Canvass
a chief	Achieve	Balteus	Belt	Capt Boycott	Boycott
Abuser	Abuse	Bargaignier	Bargain	Carier	Carry
Adouber	Dub	Barrat	Barter	Carre	Car
Affluence	Affluence	Basket	Basket	Casaque	Cassock
Agreement	Agreement	Bâtard	Bastard	caseus	Cheese
Ahuacatl	Avocado	Baud	Bawdy	castel	Castle
Ahuge	Huge	bayuk	Bayou	Castra	Chester
Aisé	Uneasiness	Begon (Michel)	Begonia	Catepelose	Caterpillar

Aisé	Uneasy	Bethlehem (asile)	Bedlam	Cattus	Cat
Aisié	Easy	Bicycle	Bike	Caupo	Cheap
Alabastre	Alabaster	Bienfait	Benefit	Ceres	Cereal
Alimosima	Alms	Biosphäre	Biosphere	Cesta	Chest
Aloter	Allot	Blitzkrieg	Blitz	Chantier	Shanty
Altérer	Alter	Boche/bosse	Botch	chapon/capun	Capon
Amonter	Amount	Boudin	Pudding	Chatel	Chattel
Amorous	Amorous	Bouquette	Budget	Chaton	Kitten
Ancestre	Ancestor	Bowling green	Boulingrin	Chaudron	Cauldron
Andier	Andiron	Braguette	Bracket	Cheptel	Cattle
anuier, anoier	Annoy	Buket	Bucket	Chere, chiere < cara	Cheer
Anuye	Noisome	bull-dog	Bouledogue	Cherry on the cake	Cerise sur le gâteau
Apoinement	Appointment	Bureaucratie	Bureaucracy	Clann	Clan
Arras (ville)	Arras	Butyrum	Butter	Coccus	Cock
Asaut	Assault	Buxus	Box	Coi(te)	Coy
atir (vêtement)	Attire	Cabane	Cabin	Cointe	Quaint
atourné	Attorney	Caboche	Cabbage	Commodité	Commodity

Aunte (vx norm) ante	Aunt	caca-uatl	Cacao	Compeller	Compel
----------------------	------	-----------	-------	-----------	--------

ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT
Comprehensivus	Comprehensive	Demeure	Demur	Estudie	Study
Conceler (cacher)	Conceal	Dent-de-lion	Dandelion	Etable	Stable
Concernant	Concerning	Denture	Denture	Etincelle	Stencil
Content	Content	Dérober	Robber	Etiquette	Ticket
Contrée	Country	Désagréer	Disagreement	Exonerare	Exonerate
Convenant	Covenant	Dies mali	Dismal	Expertise	Expertise
Convenir	Convene	Diguer	Dig	Extenuare	Extenuating
Convoi	Convey	Discus	Dish	Fabrique	Fabric
Coquina	Kitchen	Distorber	Disturb	Fagot	Faggot
Coral / Corail	Coral	Distract-	Distracted	Faint/feint	Feint
Cortine	Curtain	Doyen	Dean	Faiture/facture	Feature
Cōrtinus	Kirtle	Dresser	Dress	Fastidiosus	Fastidious
Coste	Coast	Eidgenosz	Huguenot	Fed, feid, feit	Faith
Couchef / couvrechef	Kerchief	Encrochier	Encroach	Fed, feid, feit	faithful
Country dance	Contredanse	Enervare	Enervating	Fed, feid, feit	Faithfully

Couronne	Coroner	Enseigne	Ensign	Fed, feid, feit	Faithfulness
Credo	Creed	Escars	Scarce	Fed, feid, feit	Faithless
Creste	Crest	Eschiver (esquiver)	Eschew	Féerie	Fairy
Cros	Cross	Esclachier	Slash	Fégali (Vieux Norrois)	Fellow
Crue	Crew	Escorner (faire affront)	Scorn	Feint	Faint
Cunestable, conestable	Constable	Espine	Spine	Feire/foire	Fair
Cuppa	Cup	Esponge	Sponge	Festre	Fester
Cuprum	Copper	Esquasser	Squash	Fête	Feast
Cymbalum	Cymbal	Esquier > écuyer	Squire	Fier	Fierce
Dahl	Dahlia	Estage	Stage	Fleur	Flour
dancing hall	Dancing	Estoc	Stock	Foillage	Foliage
Danser	Dancing	Estocade	Stockade	Forain (étranger)	Foreign
De bonne aire	Debonair	Estordi	Sturdy	Formidable	Formidable
De Nîmes	Denim	Estout	Stout	Franc	Franchise
Decair/déchoir	Decay	Estrange	Strange	Free-mason	Franc-maçon
Délicatesse	Delicatessen	estriver	Strive	free-thinker	Libre penseur/ée
Demene	Demeanour	Estuble	Stubble	Fuchs (Leonhard)	Fuchsia

--	--	--	--	--	--

ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT
Furca	Fork	Helmet (heaume)	Helmet	Mammalia	Mammal
Gâchette	Gadget	Herbergere	Harbinger	Mango	Monger
Garaus trinken	Carouse (vb, subst)	High-fidelity	Hi-fi	Marchandise	Mérchandise
Garde-robe	Wardrobe	Honeymoon	Lune de miel	Marché	Market
Garenne	Warren	Honnête	Honest	Martyr	Martyr
Garniment	Garment	Housekeeping	Housekeep	Master	Mast
Genialis	Genial	Hu e cri	Hue and cry	Mèche	Match
gentil	Gentle	Idolum/ εἶδωλον	Idol	meister stück	Masterpiece
Gentil	Gentleman	Impost	Impost	Bouteille	Butler
Gentil	Gentlemanly	Injuria	Injure	Merci	Mercy
Gentil	Gentleness	It is not my cup of tea	Ce n'est pas ma tasse de thé	Mesnial	Menial
Gentil	Gentlewoman		Jeopardy	Mille	Mile
Gentil	Gently	Jeu parti	Jewel	Mincier	Mince
Gentlemen	Gents	Joel	Jolly	Ministerium	Minster

Gim	Gem	Jolif	Journey	Misaine	Mizen
Gone (longue cotte)	Gown	Jornee	Capot (jeu de cartes)	Missa	Mass
Gorgias	Gorgeous	Kaput	Kennel	Molina	Mill
granter	Grant	Kenil/chenil	Cobalt	Monachus	Monk
Gratification-em	Gratification	Kobold	Quiche	Mondain	Mundane
Grief (chagrin)	Grief	küchen	Lansquenet	Moneta	Mint
Grossier	Grocer	Landsknecht	Lawn	Motte	Moat
Grotesque	Grotty	Laon	Lavish	Moufle	Muff
Guêpe	Wasp	Lavasse	Jade	mouse	Souris
Guérite	Garret	le jade, l'ejade	Leisure	Mousseron	Mushroom
Guinbelet (gibelet)	Gimlet	Leisir/loisir	Line	Mouvoir	Move
guise cf ang wise	Guise	Linea	Locust	National Aeronautics and Space Administration	NASA
Guy Fawkes	Guy	Locuste/Locusta	Loyal	Nationality	
Hanapier	Hamper	Loial	Magnolia	Nice	Nationalité
handshake	Shake-hand	Magnol (Pierre)	Maim	Non pair	Nice
Hâte	Haste	Mahaignier	Mayday	Nona (hora)	Umpire
Hâter	Hasten	M'aider	Malicious		

Haussier	Hawser	Malicious			Noon
----------	--------	-----------	--	--	------

ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT
Nunna	Nun	Piper	Pepper	Radix	Radish
Obsequiae	Obsequies	Pira	Pear	Rancho	Ranch
Offerre	Offer	Pisum	Pease	Rebuker = rebuchier	Rebuke
Oile	Oil	Pix	Pitch	Record-holder	Recordman/woman
Onerous	Onerous	Plaie	Plague	Reculer	Recoil
Ouvrage	Average	Planta	Plant	Rédimer	Redeem
packet boat	Paquebot	Plastrer	Plastered	Refrigerator	Fridge
Palefrei, palefroi	Palfrey	Plummet	Plummet	Refuse	Refuse
Pantaloons	Pants	Pochier	Poach	Regard	Regard
Pāpa	Pope	Pondo	Pound	Reherser	Rehearse
Paradisus	Paradise	Porc	Pork	Reindeer	Rein
Parc	Parking	Porto	Port	Relais	Relish
Parer	Pare	Portus	Port	Remarquer	Remark
Parlemént	Párliaiment	Potée	Putty	Remember	Remember

Partition	Partition	Pouche	Pouch	Renter	Rentable
Partner	Partenaire	Preisier	Praise	Réparer	Repair
Pastisserie	Pastry	Préjudice	Prejudice	Repérer	Repair
Patina	Pan	Prêtre	Priest	Reward = regard	Reward
Pelegrin< lat peregrinus	Pilgrim	Primat	Primate	riding-coat	Redingote
Peloton	Platoon	Procès	Process	Rifler / Erafler	Rifle
Penance	Penance	Proie	Prey	rig	Suff -ric (bishopric)
Péniche	Pinnacle	Promiscuité	Promiscuity	Ruide	Rude
Penne	Pen	prud (preux)	Proud	Sacristain	Sexton
Peon	Pawn	Prunum	Plum	Saillie	Sally
Perrot	Parrot	Psalmus	Psalm	Sanctus	Sanct
Petulant	Petulant	Public spirit	Esprit public	Scrinium	Schrine
Petun	Petunia	Pulvinus	Pillow	Sensible	Sensible
Physicien	Physician	Purchacer / porchacier	Purchase	Sequoiah	Sequoia
Pied-de-grue	Pedigree	Puteus	Pit	Sericum	Silk
Pincel (pinceau)	Pencil	Quelque chose	Kickshaw	Serurgien/cirurgien	Surgeon
Pinna	Pin	Queste	Quest	Service station	Station service

Pione/pivoine	Peony	Radio detecting and ranging	Radar	Sicila	Sickle
---------------	-------	-----------------------------	-------	--------	--------

ETYMON	EMPRUNT	ETYMON	EMPRUNT
Sirloigne (surlonge)	Sirloin	Trophée	Trophy
Skyscraper	Gratte-ciel	Trouse	Trousers
Smoke + fog	Smog	Truculentus	Truculent
Smoking jacket	Smoking	Tur	Tower
Social virtues	Vertus sociales	Typewriting	Typewrite
Sojorn	Sojourn	Uncia	Inch
Sornom	Surname	Vagina	Vanilla
Soulace (réjouissance)	Solace	Vallum	Wall
Souper	Sup	Varech	Wreck
Stand	Standing	Versatile	Versatile
Steik	Steak	Ville de Brabant	Duffelcoat
Strata via	Street	Vinum	Wine
Struggle for life	Lutte pour la vie	Viquet/guichet	Wicket
Suff -ance	Suff -ance	Voile	Veil

Suff -oire	Suff -ory	Waitier, guaitier>guetter	Wait
Suivre	Sue	Walop/galop	Wallop
Surveier	Survey	Warrant (vieux normand)	Warrant
Sympatheticus	Sympathetic	Waste, guaste (= gâter)	Waste
Tabaganne	Toboggan	Werre, var	War
Tedieux	Tedious	Xeres = Jerez	Sherry
tegula	Tile	Yeah ! Yeah !	Yéyé
Tempête	Tempest		
peir	They		
Tir de barrage	Barrage		
Toster	Toast		
Touaille	Towel		
Travail	Travel		
Trivialis	Trivial		

Antonomasés et toponymes

Angora	Fiacre	Mansard
Badminton	Frangipane	Marcel
Bain-marie	Frangipani	Marionette
Batiste	Fuchsia	Maudlin
Bauxite	Gaulliste	Morse
Bedlam	Grog	Napoleon
Begonia	Guillotine	Odyssey
Bikini	Guy	Ohm
Boycott	Hertz	Oscar
Calepin	Hoover	Pamphlet
Calico	Jacket	Pantaloon
Champagne	Jean	Praline
Cologne	Lawn	Sado-masochism
Colt	Leotard	Sandwich
Condom	Lynch	Sherry
Cretonne	Lynching	Shrapnel
Dahlia	Mach	Silhouette
Denim	Mackintosh	Volt
Dolomite	Magenta	Watt
Dunce	Magnolia	Yperite

Réemprunts

Artiste	Mess
Auburn	Nuisance
Budget	Párliaement
Challenge	Pedigree
Check	Performance
Comfort	Pinnacle
Compost	Poster
Cottage	Pudding
Flirt	Rail
Fuel	Realize
Gadget	Reporter
Gentry	Scout
Humour	Tennis
Jury	Toast
Lob	Tourist
Medley	Tunnel
	Verdict

Termes proches du patois normand

	Drain	Ransack	Wallop
	Dress	Ravel	Water closet
		Reach	Weep/whimper
		Rear	Wicket
Acre	Ebb		Wink
Alas	Encroach		Wreck
Allot	Faint		Yellow
Allow	Fair	Rebuke	
Amicable	Farthing	Relish	
Amid	Feature	Remember	
Amount	Fester	Repair	
Andiron	Finch	Repair	
Apiary	Greedy	Retinue	
Appetize	Grin	Reward	
Assault	Harry/Harrow	Rifle	
Attorney	Hook	Rime	
Aunt	Hornfish	Road	
Await	Hue and cry	Room	
Bacon	Hungry	Scarce	
Bait	Jeopardy	Score	
Bargain	Jewel	Shake	
Barter	Kennel	Sing	
Basket	Kickshaw	Sip	
Bawdy	Lavish	Slash	
Bed	Lazy	Sling	
Belly	Lecher	Sluggard	
Botch	Leisure	Sneak	
Bride	Like	Solace	
Bucket	Maim	Speak	
Bull	Mince	Squash	
Buxom	Moat	Straw	
Byname	Mortgage	Stubble	
Cabbage	Move	Sue	
Can	Mug	Sup	
Canvass	Murder	Surgeon	
Carry	New	Sweeper	
Catch	Noisome	Tack	
Caterpillar	Pap	Tar	
Clack	Paraphernalia	Tedious	
Clamp	Pare	Tenant	
Claw	Pawn	Testimony	
Clip	Peacock	Towel	
Clock	Peony	Tower	
Clock	Pillion	Trespass	
Compel	Plenty	Trousers	
Coral	Plummet	Turf	
Court	Pocket	Valuable	
Curl	Poppy	Vault	
Curtain	Pouch	Victual	
Decay	Pour	Vouch	
Demeanour	Preacher	Waddle	
Demur			
Dig			
Disturb			

ANNEXE IV

Langues sources

Langue	Pays	Région	Variété	Diachronie
Africain du sud	Afrique du Sud	Amériques	Allemand littéraire (haut allemand)	Ancien anglais
Afrikaans	Angola	Antillais		Ancien français
Algonquin	Botswana, ancien Bechuanaland	Dialecte zone himalayenne de l'Ouest	Anglais d'Amérique	Anglo-French
Allemand	Brésil	Parlers d'Amérique latine	Anglais d'Inde	Anglo-Normand
Anglais	Inde		Australien	Moyen anglais
Arabe	Philippines	Langue d'Afrique centrale	Bas allemand	Moyen français
Néerlandais		Parlers d'Am. Du Nord	Flamand	Vieil anglais
Celte		Parlers d'Am. Du Sud	Breton d'Armorique	Vieux normand
Chinois		Parlers d'Am. Du Sud	Dialecte australien	
Congolais		Virginie	Ecossais	
Inuktituk		Yucatan	Espagnol (d'Am. Du Sud)	
Espagnol			Esquimau du Groënland	
Français			Gaélique (irlandais)	
Grec			Gallois	
Hébreu			Hollandais d'Afrique du Sud	
Hindi			Italien (vénitien)	
Marathi			Latin (légions romaines)	
Hindoustani			Latin ecclésiastique	
Hongrois			Latin profane	
Sanskrit			Normand	
Sioux			Suédois (dialecte)	
Dakota				
Islandais				
Italien				
Japonais				
Latin				
Malais				

Neerlandais				
Norvégien				
Ourdou				
Tupi Persan				
Polonais				
Portugais				
Quechua				
Russe				
Swahili				
Tamoul				
Tchèque				
Turc				

ANNEXE V

Datation

Classement des emprunts par siècles

V^e siècle

Bin
Brock
Comb
Dun

V^e-VII^e siècles

Cat
Chest
Cock
Cowl
Fork
Kirtle
Minster
Monk
Nun

VIII^e-XII^e siècles

Idol
Pope
Alms
Creed
Cymbal
Martyr
Mass
Noon
Offer
Paradise
Psalm
Sanct

XI^e siècle

Cure
Debonair
Remember
Synagogue

XI^e-XII^e siècles

Abbey	Escape	Peace
Abbot	Espy	Penitence
Absolution	Feast	Pilgrim
Admiral	Feeble	Place
Advent	Folly	Poor
Amend	Fresh	Poverty
Angel	Fruit	Primate
Archangel	Furnace	Prince
Arrive	Gentle	Prior
Astronomy	Grace	Prison
Attire	Grant	Procession
Bacon	Guile	Prophet
Baron	Guise	Proud
Basin	Hardy	Prove
Beast	Hermit	Reason
Cable	Honour	Religion
Capon	Hostage	Religious
Cardinal	Image	Rich
Castle	Juggler	Riches
Catch	Justice	Robber
Cell	Lamp	Roll
Chancellor	Legate	Rose
Change	Legion	Sacrament
Chapel	Letter	Saint
Chaplain	Lion	Savour
Charity	Mantle	Seal
Chasten	Market	Sepulchre
Cheer	Master	Sermon
Chieftain	Measure	Serve
Circumcision	Mercy	Service
Clerk	Minister	Sire
Company	Miracle	Spouse
Council	Mount	Strive
Countess	Mountain	Table
Country	Mule	Tower
Court	Multiply	Treasure
Crown	Nunnery	Verse
Cry	Obedience	Virgin
Custom	Oil	Wait
Dame	Olive	War
Delay	Palfrey	Warrant
Disciple	Palm	
Discipline	Park	
Dispute	Pass	
Doubt	Passion	
Dub	Patriarch	
Duke	Pay	

XII^e siècle

Drapery
Sacrilège
Gay
Tabernacle
Spiritual

XII^e siècle (2)

Again	Droop	Low
Anger	Egg	Mundane
Awe	Flit	Raise
Ay	Fro	Scare
Bait	Gape	Scathe-
Bloom	Guest	Skill
Booth	Hail	Swain
Both	Happen	Though
Bound	Happy	Thrive
Bull	Ill	Till
Cast	Kindle	Wand
Crook	Leg	Want
Dream	Loan	Week
	Loft	Wing

XIII^e siècle

Algorithm	Huge	Seem
Annoy	Impotence	Sister
Attempt	Kid	Skulk
Big	Lift	Skull
Birth	Lurk	Sky
Boulder	Mattress	Sly
Caution	Mirk	Stack
Cavity	Part	Tablet
Club	Prayer	Throve
Gate	Prejudice	Ugly
Get	Process	Visible
Glint	Ransack	Window
	Scab	

Avant la fin du XIII^e siècle

Alabaster	Cost	Quest
Ancestor	Crest	Spine
Bastard	Mast	Strange
Coast	Pastry	Study

Wasp

XIII^e-XIV^e siècles

Able	Blanket	Comedy	Disturb
Abstinence	Blasphemy	Comfort	Donjon
Abysm	Boil	Common	Dragon
Account	Branch	Communion	Dress
Adore	Broach	Conceal	Element
Advance	Brooch	Confess	Embrace
Adversity	Butler	Confession	Emperor
Advocate	Button	Confessor	Empire
Affair	Cage	Conquer	Enemy
Affection	Caitiff	Consent	Enjoy
Age	Calm	Constable	Ensign
Air	Camel	Contemplation	Entry
Alliance	Canker	Convent	Envy
Allow	Canon	Convert	Ermine
Ancester	Captain	Corbin	Error
Anniversary	Carry	Cors	Evangelist
Anoint	Cathedral	Courageous	Evidence
Apothecary	Cause	Cousin	Exile
Appear	Cave	Cover	Faint
Archer	Cedar	Cream	Faith
Argue	Cellar	Crucifix	Falcon
Arms	Certain	Cruel	False
Army	Chain	Cruelty	Fame
Arras	Chair	Curtain	Fashion
Art	Challenge	Cushion	Feer
Assail	Champion	Cypress	Felony
Assault	Channel	Damnation	Fierce
Assemble	Chapter	Dance	Fig
Assembly	Charter	Danger	Figure
Assize	Chastity	Debt	Fine
Assumption	Chattel	Defeat	Firmament
Aunt	Chemise	Defend	Flour
Authority	Cherry	Defendant	Flower
Avoid	Chess	Degree	Flum
Await	Chiche	Delight	Foreign
Bachelor	Cider	Deliver	Fortune
Banner	Cierge	Depart	Franchise
Baptism	Circumstance	Desert	Friar
Bargain	City	Despite	Front
Barren	Claret	Despoil	Fry
Basket	Clergy	Devise	Gallon
Battle	Cloister	Devotion	Genealogy
Beef	Close	Devout	Generally
Besiege	Closet	Diamond	Generation
Betray	Collar	Diet	Giste
Biscuit	Collect	Dinner	Glory
Blame	Colour	Distinction	Gout

Govern	Lemon	Noble	Petticoat
Gown	Lentil	Noces	Pheasant
Grace	Leopard	Noise	Physician
Gracious	Lesson	Nourish	Pillar
Grape	Lieutenant	Nurse	Plague
Gravel	Liquor	Obey	Plain
Grief	Litany	Ocean	Plate
Gruel	Lodge	Odour	Please
Habit	Lute	Offer	Plenty
Harlot	Mackerel	Office	Poet
Haste	Majesty	Official	Poetry
Hasten	Malady	Ointment	Poison
Hauberk	Male	Opinion	Pork
Haunch	Malmsey	Orange	Portcullis
Haunt	Manciple	Ordain	Porter
Heir	Manner	Order	Positive
Heritage	Mansion	Order	Praise
Homage	Marble	Ornament	Pray
Honest	Mariner	Oyster	Preach
Hour	Marriage	Page	Precious
Humility	Marry	Pain	Presence
Idiot	Marvel	Painting	Presumption
Idolatry	Matter	Palace	Priory
Ignorance	Maugre	Pale	Privilege
Immortality	Mayor	Palsy	Profit
Impatience	Mean	Pantry	Prologue
Impossible	Medecine	Parchment	Proper
Incense	Meditation	Pardon	Prophecy
Increase	Melody	Parishioner	Prose
Infection	Member	Párliaiment	Prosperity
Irregularity	Mercer	Parlour	Purchase
Jaundice	Mérchandise	Parson	Purgatory
Jealous	Merchant	Partridge	Purity
Jewel	Merit	Passage	Purpose
Join	Messenger	Pasture	Pursue
Jolly	Metal	Patience	Push
Journey	Mince	Pavilion	Quail
Joust	Minstrel	Payment	Quaint
Joy	Mirror	Pearl	Quit
Judge	Mitre	Peer	Rage
Judgement	Move	Pen	Ransom
Jurisdiction	Music	Penance	Rebel
Jury	Mustard	Pennon	Receive
Kerchief	Mutton	People	Recluse
Labour	Nation	Perceive	Recoil
Lace	Nativity	Perfection	Record
Lance	Nature	Peril	Reign
Large	Nephew	Perish	Remedy
Leisure	Nice	Person	Remission

Rent	Sculpture	Suffer	Tribulation
Repent	Sergeant	Sugar	Trinity
Respond	Servant	Suit	Trouble
Restore	Siege	Summon	Unicorn
Revel	Silence	Supper	Usual
Revenue	Simony	Sure	Valley
River	Single	Surgeon	Vanish
Roast	Sojourn	Surprise	Veal
Robe	Solace	Tavern	Vengeance
Rock	Soldier	Tempest	Venison
Romance	Sole	Tempt	Venom
Ruby	Solstice	Temptation	Verdict
Rule	Sovereign	Tender	Vessel
Sable	Spice	Throne	Vestment
Sacrifice	Sponge	Title	Viand
Safe	Spy	Toast	Victory
Salad	Squire	Torch	Villainy
Salmon	Stable	Touch	Vinegar
Salvation	Standard	Tournament	Virtue
Satin	Stature	Towel	Visit
Save	Stew	Tragedy	Volume
Saviour	Story	Travel	Wardrobe
Scarlet	Stout	Treachery	Warren
Scorn	Strangle	Treason	Waste
Scorpion	Sturdy	Treaty	
Scullery	Substance	Trespass	

XIV^e siècle

Actuality	Cipher	Horizon	Petition
Adversary	Climate	Impotent	Pomp
Agony	Compel	Incarnate	Project
Alchemy	Conspiracy	Infinite	Promote
Alcoran	Contempt	Intellect	Prune (fruit)
Alembic	Corsair	Jubilee	Publish
Allegory	Cotton	Lapidary	Pulpit
Alter	Cycle	Leviathan	Quiet
Amber	Diffusion	Limbo	Rabbi
Arsenic	Diocese	Logic	Rational
Artery	Disclose	Lunatic	Rector
Attention	Echo	Magic	Renounce
Azimuth	Ecstasy	Magnify	Reprehend
Azure	Elixir	Mania	Request
Basis	Encourage	Missal	Requiem
Captivity	Famous	Moderate	Resist
Centre	Fantasy	Mystery	Rhetoric
Character	Harmony	Nadir	Sabbath
Check	Hazard	Nervous	Satan
Checkmate	Hero	Pamphlet	Schism
Cherub(im)	Homicide	Pastor	Sect

Shibboleth
Solitary
Spasm
Submit
Suppress
Syrup
Taffeta
Temporal
Testify
Theatre
Theology
Tincture

XIV^e –XV^e siècles

Cake	Slaughter	Suff -ous
Denture	Suff -able	Suff -son
Froth	Suff -al	Suff -thorpe
Nay	Suff -ant	Suff -thwaite
Préf de-	Suff -ary	Suff -toft
Préf dis-	Suff -ate	Their
Préf ex-	Suff -by	Them
Préf inter-	Suff -ent	They
Préf per-	Suff -ible	Tributary
Préf pre-	Suff -ing	Ulcer
Préf pro-	Suff -ious	Uneasiness
Préf sub-	Suff -ment	Zenith
Scrape	Suff -ose	

XV^e siècle

Gentlemanly	History	Prosecute
Redeem	Include	Reject
Amulet	Individual	Subordinate
Formidable	Infancy	Supplicate
Immense	Inferior	Immune
Novel	Innate	Inveigh
Reveal	Interrupt	Invent
Adjacent	Malefactor	Mechanical
Custody	Mental	Solar
Frustrate	Picture	Summary
Gesture	Polite	Tract
	Popular	Testimony

Avant la Renaissance

Alarm	Florin
Brigand	Million
Ducat	Mizen

Pendant la Renaissance

Distinguished
Eminent
Illustrious

XVI^e siècle

Acme	Adventure	Algebra	Alligator
	Alcohol	Alienate	Anacephalize

Ananas	Chorus	Entreaty	Jasmine
Anchovy	Citadel	Epitome	Kiosk
Anemone	Climax	Eradicate	Labyrinth
Animate	Coach	Escalade	Lac
Anonymous	Coffee	Escort	Landscape
Antagonism	Colonel	Excavate	Larynx
Apricot	Comma	Excursion	Lascar
Armada	Comrade	Execution	Lazaretto
Arsenal	Concert	Exemption	Lexicon
Artichoke	Conflagration	Expectation	Lilac
Artisan	Consist	Extinguish	Llama
Audible	Consolidate	Filibuster	Lotus
Babel	Conspicuous	Flamingo	Macaroni
Balloon	Contraband	Freebooter	Madonna
Ballot	Contradict	Fresco	Madrigal
Banana	Contradiction	Frigate	Magazine
Bandit	Contradictory	Frolic	Maize
Bankrupt	Cordon	Fugue	Malignant
Battalion	Cornice	Galleon	Mameluke
Bazaar	Crisis	Gambol	Mammon
Belladonna	Criterion	Garb	Manage
Belvedere	Critical	Gauze	Mandarin
Biretta	Cupola	Gehenna	Manioc
Bourgeois	Curry	Genteel	Margrave
Bravado	Cylinder	Giaour	Meditate
Buffalo	Cynic	Gondola	Milliner
Buffoon	Demoiselle	Grandee	Miniature
Burgler	Dervish	Grenade	Minion
Cabbala	Despot	Grotesque	Minx
Cabochon	Dexterous	Halo	Modern
Cacique	Diatribes	Hashish	Monsoon
Calibre	Dilemma	Hautbois	Mosque
Calico	Disaster	Hereditary	Mosquito
Cambric	Disgrace	Heterodox	Motto
Cannibal	Dissimulation	Hidalgo	Mountebank
Canoe	Distant	Horde	Muezzin
Canto	Distich	Hussar	Muff
Canzone	Divulge	Hyacinth	Mulatto
Caravanserai	Doge	Idea	Muscovy
Carnival	Dogma	Idiosyncrasy	Musket
Cartridge	Dolman	Impression	Mustachio
Casemate	Domineer	Inamorato	Nectar
Cassock	Don	Infante	Nomad
Catastrophe	Drama	Ingenuity	Nuncio
Caustic	Druid	Insane	Ode
Cavalcade	Elegy	Intoxicated	Opera
Cavalier	Emanation	Irony	Opponent
Caviar	Enigma	Isthmus	Outlander
Chemist	Enormous	Janissary	Paladin

Palisgrave	Portmanteau	Savannah	Sultan
Pall-mall	Post	Scant	Tactics
Parapet	Potage	Scanty	Tarot
Parasite	Potato	Scene	Theory
Parenthesis	Primero (cartes)	Scheme	Tobacco
Pariah	Prism	Scud	Tome
Partisan	Proclivity	Scuffle	Topic
Pathos	Promulgate	Senora	Tornado
Patriot	Quatorzain	Serenade	Traffic
Peccadillo	Rampart	Shah	Tragic
Pedant	Rant	Sheikh	Trophy
Pedestal	Ravel	Signor	Tulip
Petrify	Realize	Skeleton	Turban
Philtre	Rebeck	Snip	Up roar
Phrase	Recent	Sonnet	Viceroy
Pilaster	Reef	Spade	Vizier
Pilot	Rein	Spahi	Vogue
Pioneer	Renegade	Spatter	Volley (ball)
Pistol	Rennet (fruit)	Split	Waggon
Polemic	Rug	Stanza	Wisecre
Populace	Sally	Stucco	Yacht
Porcelain	Sanhedrin	Sublime	Zebra

XVI^e siècle (1)

Abdomen	Circus	Miser
Acumen	Exit	Peninsula
Appendix	Fungus	Torpedo
Area	Genius	Vertigo
	Interim	

XVI^e siècle (2)

Caesura	Innuendo	Quarto
Decorum	Interregnum	Species
Delirium	Medium	Vagary
Hiatus	Militia	
In octavo	Omen	

XVII^e siècle

Accolade	Avocado	Booty	Bust
Acoustic	Balcony	Brandy	Cabal
Agio	Barbecue	Brigade	Caprice
Amok/amuck	Barrack	Brigantine	Caravan
Archives	Batten	Buccaneer	Cargo
Attack	Bergamot	Bulb	Cartoon

Cartouche	Fainéant	Moustache	Rune
Cascade	Fanfare	Museum	Sachem
Casque	Gambit	Nabob	Saké
Chaconne	Gazette	Nausea	Saraband
Chasm	Grotto	Odalisque	Sauerkraut
Chiaroscuro	Gusto	Onslaught	Smack
Chintz	Hamster	Oral	Smuggle
Chocolate	Hanker	Orang-outang	Solo
Clinic	Idyll	Orchestra	Sonata
Cobalt	Impersonal	Pagoda	Soprano
Coma	Impresario	Parade	Spa
Condor	Incognito	Parasol	Spinet
Coquette	Intrigue	Pasha	Squaw
Corridor	Jocular	Peon	Stockade
Crater	Jurisprudence	Pergola	Strophe
Creole	Knapsack	Pimento	Table d'hôte
Desperado	Largo	Pintado	Tea
Ditto	Loggia	Piquant	Tomato
Dona	Machine	Pique	Toreador
Dorado	Madame	Platoon	Tortilla
Dragoon	Manikin	Plunder	Troll
Duenna	Marabou(t)	Portico	Valise
Electric	Masterpiece	Presto	Vanilla
Emancipate	Matador	Profile	Vase
Erupt	Mattamore	Promenade	Vedette
Esplanade	Mercantile	Regatta	Vermicelli
Exert	Minaret	Relief	Virtuoso
Exist	Moccasin	Risk	Vista
Expensive	Monseigneur	Rocket	Volcano
Extra	Monsignor	Rotunda	Zinc

XVII^e siècle (1)

Affidavit	Forceps	Spectrum
Agenda	Formula	Squalor
Amanuensis	Impetus	Tenet
Census	Imprimatur	Torpor
Data	Query	Vade-mecum
Equilibrium	Rebus	Vertebra
Focus	Series	Veto

XVII^e siècle (2)

Addendum/a	Ballet	Brunette	Cabaret
Aide-de-camp	Beau	Bungalow	Calculus
Album	Belles-lettres	Bureau	Canaille
Antenna	Bouillon	Burlesque	Capot

Champagne	Duffelcoat	Muslin	Stamen
Chef-d'œuvre	Envoy	Naive	Status
Chevaux-de-frise	Façade	Nebula	Stimulus
Commandant	Faux pas	Nom-de-plume	Suite
Complex	Fiacre	Pabulum	Tableau
Compote	Group	Pallor	Tedium
Concierge	Lacuna	Penchant	Tête à tête
Contour	Larva	Pendulum	Tuber
Contretemps	Lens	Pis-aller	Varec
Copula	Liaison	Pundit	Viscera
Cortège	Lumbago	Rabies	Vortex
Cravat	Maharajah	Ragout	
Crayon	Malapropos	Rani/ee	
Démarche	Manganese	Repartee	
Desideratum	Memoirs	Reverie	
Dishabille	Minimum	Salmagundi	
Double entendre	Momentum	Soup	

Fin de la Renaissance

Emir
Fakir
Harem
Alcove
Gazelle
Zero
Assassin

XVIII^e siècle

Adagio	Corduroy	Gneiss	Pelisse
Alibi	Corps	Gnu	Persiflage
Alpaca	Coterie	Habitat	Pianoforte
Andante	Cotillion	Hacienda	Picador
Arpeggio	Coup	Herbarium	Picnic
Astrakhan	Croquette	Hors d'œuvre	Picturesque
Attitude	Cul-de-sac	Houri	Pirouette
Avalanche	Débris	Humus	Plaid
Bandanna	Début	Imbroglia	Plateau
Bandeau	Deficit	Inertia	Police
Bivouac	Dénouement	Influenza	Polonaise
Bolero	Depot	Insomnia	Pompon
Bonhomie	Détour	Jungle	Poncho
Bonus	Detritus	Jute	Portfolio
Boulevard	Diablerie	Kaolin	Poste restante
Bouquet	Dilettante	Ketchup	Pot-pourri
Brochure	Distrait	Kilt	Précieuse
Bronze	Douceur	Knout	Précis
Budget	Elite	Landau	Prima donna
Bulletin	Embonpoint	Lava	Propaganda
Cabriolet	Embouchure	Liqueur	Prospectus
Cantata	Empressement	Locus	Puma
Canteen	Enceinte	Malaria	Pyjamas
Caoutchouc	Encore	Mandolin	Quadrille
Carafe	Enfilade	Mancœuvre	Quartette
Caramel	Ennui	Mansard	Quartz
Caribou	Entrepôt	Maximum	Ramekin
Carillon	Entresol	Meerschaum	Recherché
Carte blanche	Envelope	Menagerie	Ricochet
Casino	Epaulette	Meringue	Rissole
Casserole	Escritoire	Merino	Rosbif
Chaise	Espionage	Mezzanine	Roué
Chaperon	Esprit public	Mikado	Rouge
Chignon	Etiquette	Minutia (ae)	Roulette
Chimpanzee	Faïence	Moquette	Route
Cicerone	Fandango	Moraine	Salon
Cigar	Farouche	Nickel	Saloon
Clique	Fauteuil	Nuance	Sang-froid
Cocoa	Fellah	Nucleus	Sari
Colibri	Fête	Opus	Session
Colonnade	Field-Marshal	Oratorio	Shawl
Colza	Firm	Outré	Soi-disant
Concerto	Gauche	Pampa	Solitaire
Condottiere	Genie	Paquebot	Soubrette
Connoisseur	Ghoul	Partenaire	Souchong
Conservatoire	Gigue	Passé	Soupçon
Contredanse	Glacier	Pekoe	Soutane

Souvenir	Totem	Valse	Vignette
Square	Trio	Vampire	Violoncello
Tandem	Trombone	Vaudeville	Vis-à-vis
Tapioca	Tureen	Velours	Vote
Tapir	Ukase	Verandah	Waltz
Toccata	Ultimatum	Via	Zigzag

XIX^e siècle

Abattoir	Convenance(s)	Hara-kiri	Picaresque
Acrobat	Costume	Hectare	Pied à terre
Aide-mémoire	Coupé	Idée fixe	Polo
Aiguille	Coyote	Igloo	Prestige
Animus	Crêpe	Incunabula	Pronunciamento
Aplomb	Crevasse	Intermezzo	Pueblo
Attaché	Crinoline	Irredentist	Purdan
Au courant	Crochet	Jabot	Purée
Bain-marie	Croûton	Jalousie	Quinine
Ballon d'essai	Curaçao	Jardinière	Rail
Bangle	Dachsund	Jeune premier	Raison d'être
Baroque	Dandy	Khaki	Rapprochement
Battue	Débâcle	Kindergarten	Ravine
Berceuse	Décolleté	Kosher	Razzia
Beret	Dinghy	Lager	Renaissance
Bijou	Dope	Lagger	Restaurant
Blasé	Dum-dum	Lasso	Résumé
Blouse	Duplex	Leitmotiv	Reticule
Bonbon	Ecarté	Lingerie	Retroussé (nez)
Boss	Ego	Litre	Risotto
Bric-a-brac	Enfant gâté	Loot	Rococo
Cabotage	Excursus	Lorgnette	Rodeo
Café	Fabliau	Lorgnon	Rucksack
Cancan	Fez	Mafia	Safari
Candelabrum	Fiasco	Matériel	Samovar
Cañon	Fichu	Mayonnaise	Samurai
Cashmere	Flair	Menu	Sanatorium
Causerie	Flamboyant	Mirage	Sauté
Char-a-banc	Footnote	Moiré	Scenari
Chef-d'œuvre	Format	Morgue	Seance
Chibouk	Gamin	Motif	Secrétaire
Chic	Garçon (de café)	Nainsook	Secrétariat
Chutney	Gaücho	Nouveau riche	Seminar
Cigarette	Genre	Ohm	Shampoo
Clairvoyance (spiritisme)	Glissade	Omnibus	Silo
Clergyman	Goulash	Oubliette	Ski
Cliché	Gourmet	Paprika	Soirée
Commando	Gratin	Parquet	Soufflé
Consommé	Grisaille	Parvenu	Spaghetti
	Guerilla	Patio	Spook
	Habitué	Physique	Spoor

Stampede
Stet
Studio
Svelte
Taffrail
Terrible

Timbre (voix)
Toboggan
Trek
Tremolo
Troika
Troupe

Trousseau
Tsetse
Tunnel
Tycoon
Vendetta
Vodka

Volte face
Waffle
Wagon
Zeitgeist

XX^e siècle

Air-borne
Bolshevik
Cafeteria
Okapi
Pogrom

Robot
Soviet
Tango
Thermonuclear

DONNÉES DATÉES

Avant 1066

Alabaster	Fellow (vieil anglais frōlaga)	Strange
Ancestor	Husband	Study
Bastard	Mast	Suff -by (Derby)
Call	Outlaw	Thrall
Coast	Pastry	Wapentake
Cost	Quest	Wasp
Crest	Spine	Wrong

Jusqu'à 1150

Crooked	Knife	Skin
Die	Root	Snare
Haven	Sale	Take
Hit	Score	They

Dates précises

1200	Easy	1797	Chrome	1890	Astrophysics
1230	Gentlewoman	1804	Shrapnel	1897	Fons et origo
1275	Gentleman	1810	Chlorine	1901	Joie de vivre
1290	Uneasy	1811	Lynch	1901	Pointillisme
1300	faithful	1814	Ad nauseam	1902	Garage
1300	Gentleness	1817	Kaleidoscope	1906	Allergy
1330	Gently	1817	Isotherm(al)	1907	Crêpe
1350	Petulant	1832	Socialism	1908	Détente
1360	Faithfully	1833	Status quo	1910	Bazooka
1390	Faithfulness	vers 1840	Entente	1915	Tank
1464	Videlicet	1841	Communism	1916	Barrage
1484	Salt-cellar	1841	Dinosaur	1916	Immunology
1533	Mansion-house	1847	Sequoia	1916	Technicolor
1539	Protestant	1850	Base-ball	1917	Yperite
1552	Courtyard	1850	Bête noire	1918	Démenti
1553	Extempore	1850	Protein	1919	Collage
1578	Hap-hazard	1850	Vermouth	1920	Ex gratia
1585	Harlequin	1850	Paraffin	1921	Putsch
1611	Satellite	1850	Schnapps	1921	Blues
1705	Ad lib(itum)	1852	Colt	1921	Cellophane
1714	Gin	1859	Cease fire	1922	Beau geste
1762	Sandwich	1866	Aeroplane	1924	Rayon
1791	Dahlia	1870	Blizzard	1927	Hoover

1792	Telegraph	1880	Boycott	1929	Gestalt
------	-----------	------	---------	------	---------

1930	Bulldozer	1944	Existentialism
1932	Ionosphere	1944	Maquisard
1933	Swastika	1945	United Nations Official
1934	Dressage	1945	Welfare state
1936	Jeep	1949	Apartheid
1937	Conurbation	1950	Pesticide
1938	Wermacht	1950	Bikini
1939	Panzer	1953	Cardiotonic
1939	Reportage	1953	Bathyscaph
1940	Blitz	1963	Disk Jockey
1940	Stalag	1970	T. Shirt
1940	Teenage		

Années 1960

Best-seller	Karting	Speed
Designer	Kitsch	Surf
Free-jazz	Kleenex	Suspense
Gadget	Laser	Transistor
Happening	Off	Trip
Hasch	Overdose	Twist
Hippie	Phéromone	Yéyé
Interféron	Poster	
	Pub	

Années 1970

Flipper
 Flipper
 Jogging
 Merchandising
 Reggae
 Scanner
 Sex-shop
 Sponsoring
 Ufologie

Années 1980

Rock

ANNEXE VI

Domaines

INDIVIDU	1882
Décoration	76
Divertissement	169
Gastronomie	244
Habillement et accessoires	164
Noms de personnes	324
Qualités physiques et morales	371
Sexualité	35
Sport	85
Vie quotidienne	25
SOCIÉTÉ	487
Domaine légal et social	172
Economie	162
Politique	153
URBANISME	333
Construction	142
Transport	80
Ville	34
MONDE	725
Couleurs	29
Faune	201
Flore	185
Géographie	141

Nature	84	
Temps	157	
		1709
SPÉCIALITÉS		
Arts	458	
Domaine militaire	265	
Ecole	53	
Marine	25	
Médecine	379	
Religion	267	
Sciences et techniques	262	

ANNEXE VII

Homographes synonymes

Abandon	Active	Affront	Amaryllis	Anode	Approximation	Asdic
Abattoir	Acupuncture	Aficionado	Amateur	Anorak	Après-ski	Ashram
Abdication	Adage	Afocal	Ambition	Anthracite	Aptitude	Asocial
Abdomen	Adaptable	Afro	Ambivalence	Anthrax	Aquaculture	Aspartame
Abdominal	Adaptation	Agar-agar	Ambivalent	Anti dumping	Aquaplane	Aspiration
Aberrant	Addendum/a	Agaric	Amble	Anti friction	Aquarium	Assassin
Abject	Additive	Agate	Ambulance	Anticipation	Arabesque	Assertion
Ablation	Adieu	Agave	Amen	Anticoagulant	Arable	Assimilation
Ablution	Adjacent	Agglutination	Ammonium	Anticorrosive	Arboretum	Association
Abolition	Adjectival	Agile	Amok/amuck	Anticyclone	Arcade	Associative
Abominable	Administrative	Agio	Amoral	Antimissile	Architectural	Assonance
Abomination	Admirable	Agiotage	Ample	Antipersonnel	Architecture	Assurance
Abracadabra	Admiration	Agrammatical	Amplification	Antipode	Architrave	Aster
Abrasion	Admonition	Agriculture	Amputation	Antique	Archives	Astral
Abrogation	Adolescence	Air	Amusement	Antisocial	Argon	Astringent
Absence	Adolescent	Airedale	Amylase	Antitrust	Argumentation	Atlas
Absent	Adoption	Album	Anachronistic	Antivivisection	Aria	Atoll
Absinthe	Adorable	Albumen	Anal	Anus	Armistice	Atonal
Absolution	Adoration	Alevin	Analogue	Apartheid	Armorial	Atrium
Abstention	Adroit	Alias	Ancestral	Aperture	Arnica	Attaché
Abstinence	Adulation	Alligator	Anecdote	Apocalypse	Arrogance	Attaché-case
Abstinent	Adverbial	Allophone	Angelus	Apocope	Arrogant	Attentive
Acacia	Adverse	Allusion	Angler	Apologue	Arsenal	Attitude
Accentuation	Affable	Alluvial	Anglican	Apostrophe	Arsenic	Attraction
Access	Affectation	Alpenstock	Anglophobe	Apparatchik	Arsenical	Attractive
Accessible	Affected	Alpha	Angora	Apparent	Art	Attribution
Accident	Affiliation	Alphabet	Aniline	Apparition	Artefact	Au fait
Acclamation	Affirmation	Altercation	Animal	Appellation	Article	Au pair
Accumulation	Affirmative	Alternative	Animation	Applicable	Articulation	Auburn
Accusation	Affirmative	Altitude	Anisette	Appoggiature	Artifice	Audible
Acolyte	Affliction	Alto	Annexe	Apposition	Artisan	Audit
Acquisition	Affluent	Aluminium	Annihilation	Approbation	Ascendant	Audition
Actinium	Afflux	Amalgamation	Annotation	Appropriation	Ascension	Auditorium

Augmentative	Barcarolle	Bile	Bovine	Bypass	Candidate	Cassette
Aurochs	Barge	Billion	Bow-window	Cabotage	Candidature	Caste
Auscultation	Baron	Bipartite	Boycott	Cabriolet	Canine	Castration
Auspices	Baroque	Biscuit	Bracelet	Cacao	Canine	Catalogue
Autodrome	Barracuda	Bismuth	Brain(s)-trust	Cache	Cannabis	Catamaran
Automation	Barrage	Bison	Brainstorming	Cache-pot	Cantaloup	Catastrophe
Automobile	Barricade	Bissextile	Bran	Cactus	Cantharide	Catharsis
Autosuggestion	Basal	Bistre	Brandy	Cadence	Cantilever	Cathode
Avalanche	Bascule	Bistro	Brasserie	Cadet	Canton	Cation
Avant-garde	Base	Bivalent	Bravo	Cadmium	Cantonal	Caudal
Avarice	Bas-relief	Bivalve	Brevet	Caecum	Capable	Causal
Avenue	Bastion	Bivouac	Bric-a-brac	Caftan	Capital	Cavalcade
Aversion	Batiste	Bizarre	Briefing	Cage	Capitation	Caviar
Aviation	Baud	Blazer	Brigade	Cairn	Capitulation	Cellulite
Axial	Bauxite	Blizzard	Brigand	Calamine	Cappuccino	Cellulose
Ayatollah	Bayou	Blond	Brigandage	Calcification	Caprice	Censure
Badge	Bazooka	Blouson	Brochure	Calcination	Capture	Centigrade
Badminton	Beatnik	Boa	Bronchiole	Calcium	Carafe	Centigramme
Baffle	Becquerel	Bock	Bronze	Calculable	Caramel	Centilitre
Bain-marie	Beige	Bolide	Brusque	Calibre	Carapace	Central
Ballast	Benzine	Bongo	Brutal	Californium	Carat	Centre
Ballet	Bestial	Bonhomie	Brute	Call-girl	Carbonate	Centurion
Balsa	Bey	Bonus	Budget	Calligramme	Carburation	Certain
Balustrade	Bible	Boogie-woogie	Bulldozer	Calory/ie	Cardigan	Certification
Banal	Bibliophile	Boomerang	Bungalow	Calypso	Cardinal	Certitude
Bandage	Bicarbonate	Borax	Burin	Camaraderie	Caribou	Cervical
Bandeau	Biceps	Bordeaux	Burlesque	Camouflage	Caricature	Cessation
Banderole	Bichromate	Bosquet	Burnous	Camp	Carillon	Cession
Bandit	Bifocal	Boudoir	Bus	Campanile	Carnage	Chaise longue
Banjo	Bifurcation	Boulevard	Businessman	Campus	Carnivore	Chalet
Banquet	Bigot	Bouquet	Bustier	Canal	Cartilage	Challenger
Baptismal	Bikini	Bourgeois	Butane	Canasta	Cascade	Chamois
Barbecue	Bilabial	Bourgeoisie	Bye-bye	Cancer	Cash	Chancre

Chaos	Clarification	Colorant	Complaisant	Condition	Consonant	Contractile
Chaperon	Classification	Coloration	Complication	Condom	Consortium	Contraction
Charade	Client	Colossal	Compliment	Condominium	Constant	Contradiction
Charitable	Clique	Coma	Composite	Condor	Constellation	Contralto
Charlatan	Clitoris	Combat	Composition	Conductance	Consternation	Contrastive
Charleston	Clone	Combative	Compost	Conduction	Constipation	Contravention
Chaste	Coagulant	Combustible	Compote	Condyle	Constitution	Contribution
Chasuble	Coagulation	Combustion	Compression	Confer	Constitutive	Contrite
Chauffeur	Coalition	Comestible	Compulsion	Confession	Construction	Contrition
Check-up	Coaxial	Commandant	Compulsive	Confetti	Constructive	Contusion
Chef-d'œuvre	Cobalt	Commando	Computation	Configuration	Consul	Convalescence
Cherry-brandy	Cobra	Commencement	Concave	Confinement	Consultant	Convalescent
Chevron	Coccyx	Commensurable	Concentration	Confirmation	Consultation	Convection
Chic	Cocker	Commerce	Concept	Confiscation	Consultative	Convergence
Chignon	Code	Commercial	Conception	Conformation	Contact	Convergent
Chinchilla	Codex	Commodore	Concert	Confrontation	Contagion	Conversation
Chintz	Coefficient	Communal	Concerto	Confusion	Contaminant	Conversion
Chipolata	Coexistence	Communicable	Concession	Congestion	Contamination	Convertible
Chloral	Cogitation	Communication	Concessionnaire	Congratulation	Contemplation	Convict
Chlorate	Cognition	Communicative	Conciliation	Congruent	Contemplative	Conviction
Choral	Cohabitation	Communion	Concision	Conjectural	Contestant	Convivila
Chorale	Cola	Commutable	Conclave	Conjecture	Contestation	Convocation
Chorus	Collaboration	Commutation	Conclusion	Conjugal	Contenance	Convulsion
Christiania	Collage	Commutative	Concomittant	Connexion	Continent	Convulsive
Chrome	Collation	Compact	Concordance	Connotation	Continent	Coolie
Chromosome	Collection	Comparable	Concordant	Conscience	Continental	Coordination
Cigarette	Collective	Comparative	Concordat	Conscription	Contingent	Copra
Circumnavigation	Collision	Compassion	Concubinage	Consensus	Continuation	Copulation
n	Collocation	Compatible	Concubine	Conservation	Continuo	Copulative
Civil	Collusion	Compendium	Concupiscence	Conservatoire	Continuum	Copyright
Clam	Colonel	Compensation	Concupiscent	Consolation	Contour	Coquette
Clan	Colonial	Compilation	Condensation	Console (table)	Contraception	Cordage
Clandestine	Colonnade	Complaisance	Condiment	Consolidation	Contraceptive	Cordial

Cordite	Coyote	Cursive	Destitution	Diminutive	Dissonance	Document
Cordon	Crampon	Cyanose	Destructible	Dinghy	Dissonant	Documentation
Cornet	Crèche	Cyclamen	Destruction	Dingo	Dissuasion	Doge
Corniche	Credo	Cycle	Destructive	Diode	Dissuasive	Dollar
Coroner	Crescendo	Cyclone	Deuterium	Dioptre	Distance	Dolman
Corpulence	Cretonne	Cyclorama	Dextrose	Diorama	Distant	Dolomite
Corpulence	Crevasse	Cyclotron	Diagonal	Direct	Distension	Domestication
Corpulent	Crime	Czar	Dialectal	Direction	Distillation	Domicile
Corpus	Crocodile	Dacha	Dialogue	Directive	Distinct	Domiciliation
Corral	Crocus	Dahlia	Diamanté	Directorial	Distinction	Dominance
Correct	Croquet	Dan	Diapason	Disciple	Distinctive	Dominant
Correction	Croquette	Dandy	Diastole	Discipline	Distribution	Domination
Corrective	Croupier	Danger	Diatribes	Disco	Distributive	Dominion
Corridor	Crucial	Dative	Dictatorial	Discordant	District	Domino
Corroboration	Crucifixion	De facto	Diction	Discrimination	Diva	Donation
Corrosion	Cruel	Dealer	Dièdre	Discursive	Divan	Donjon
Corruption	Cube	Débâcle	Diesel	Discussion	Divergence	Dorsal
Corset	Cuesta	Débutante	Diffraction	Disjoint	Divergent	Dosage
Cortex	Cul-de-sac	Décolleté	Diffuse	Dislocation	Diverse	Double
Cortisone	Culmination	Delphinium	Diffusion	Disparate	Diversification	Doyen
Cosmos	Cultivable	Delta	Digestible	Dispersant	Diversion	Dragon
Costume	Culture	Dense	Digestion	Dispersion	Divination	Drainage
Costumier	Cumin	Dental	Digit	Disposition	Divine	Dressage
Coterie	Cumulative	Dentifrice	Digital	Disproportion	Divisible	Drink
Cottage	Cunnilingus	Dentine	Digression	Disqualification	Division	Drive
Couchette	Curable	Dentition	Dilapidation	Dissection	Divorce	Dual
Couloir	Curare	Descendeur	Dilettante	Dissension	Djinn	Ducat
Coupon	Curative	Description	Diligence	Dissidence	Doberman	Duel
Courage	Curie	Descriptive	Diligent	Dissident	Docile	Duffelcoat
Courgette	Curium	Desideratum	Dilution	Dissimulation	Docker	Dum-dum
Couturier	Curling	Desperado	Dimension	Dissipation	Doctoral	Dune
Cover-girl	Curriculum	Dessert	Diminuendo	Dissociation	Doctrinaire	Duo
Cow-boy	Curry	Destination	Diminution	Dissolution	Doctrine	Dupe

Duplex	Erbium	Excuse	Extirpation	Fiancée	Flexible	Fragrance
Duplication	Erg	Exfoliation	Extraction	Fiasco	Floral	Fragrant
Durable	Errant	Exhaustive	Extradition	Fibre	Florin	Franc
Dynamite	Errata	Exhortation	Extravagance	Fibrillation	Flucuation	Francium
Edelweiss	Erratum	Exhumation	Extroversion	Fiction	Fluorescence	Franco
Effective	Erstaz	Exigence	Extrusion	Fief	Fluorescent	Francophile
Effervescence	Escalator	Existence	Exultant	Fiesta	Fluvial	Francophobe
Effervescent	Escalope	Exocrine	Exultation	Figurative	Flux	Frangipane
Efficient	Escudo	Exorbitant	Fable	Figurine	Focal	Fratricide
Efflorescence	Espresso	Expansion	Façade	Filament	Foliation	Friable
Efflorescent	Estimable	Expansive	Face	Filial	Folio	Fricative
Effluence	Estimation	Expectorant	Facial	Filiation	Folklore	Fricative
Effluent	Et cetera	Expert	Faction	Film	Fomentation	Friction
Effort	Eucalyptus	Expiation	Factitive	Filtration	Fondue	Frontal
Effusion	Exact	Expiration	Factotum	Final	Fontanelle	Frugal
Ego	Exaction	Explicable	Fakir	Finale	Football	Fruit
Eider	Exactitude	Exploit	Famine	Finance	Forage	Frustration
Einsteinium	Exaltation	Exploitable	Fandango	Finesse	Force	Fuchsia
Embargo	Excavation	Exploitation	Fanfare	Firmament	Forceps	Fugitive
Embrasure	Excellence	Exploration	Farad	Fiscal	Format	Fulmination
Embrocation	Excellent	Explosion	Farce	Fissile	Formative	Furtive
Empire	Exception	Explosive	Fascination	Fission	Formulation	Fuselage
Emplacement	Excessive	Export	Fatal	Fissure	Fornication	Fusible
Employable	Excise	Exportable	Fax	Fixation	Fort	Fusilier
En suite	Excision	Exportation	Fenestration	Fjord	Forte	Fusillade
Encouragement	Excitable	Exposition	Ferment	Flagellation	Fortification	Fusion
Endoscope	Exclamation	Expression	Fermentation	Flageolet	Fortune	Futile
Endurable	Exclusion	Expressive	Fermium	Flair	Forum	Future
Endurance	Exclusive	Expropriation	Ferry (-boat)	Flamboyant	Fox-trot	Gabardine
Engagement	Excommunicatio	Expulsion	Fertile	Flamenco	Fraction	Gable
Enjambement	n	Extensible	Fervent	Flatter	Fracture	Gadget
Enviable	Excursion	Extirpation	Festival	Flatulence	Fragile	Gadolinium
Enzyme	Excusable	Extinction	Fiancé	Flatulent	Fragment	Gaga

Gain	Gigolo	Grapefruit	Hallucination	Homophone	Ignorant	Imperfection
Gala	Gigot	Graphite	Halo	Hooligan	Illumination	Impertinence
Galantine	Ginseng	Gratis	Hamburger	Horde	Illusion	Impertinent
Gallon	Glacial	Gratitude	Hamster	Horizon	Illustration	Imperturbable
Gambit	Glaciation	Gravitation	Handicap	Horizontal	Illustrative	Implacable
Gamine	Glacier	Grenadine	Hangar	Hormonal	Image	Implant
Gamma	Glamour	Griffon	Hara-kiri	Hormone	Imaginable	Implication
Ganglion	Glissade	Grille	Harangue	Horoscope	Imagination	Implosion
Gangster	Glissando	Grimace	Harem	Horrible	Imaginative	Implosive
Garage	Globe	Gringo	Harmonica	Horticulture	Imam	Import
Gastronome	Globule	Grippe	Harmonium	Hospice	Imbroglia	Importance
Gauche	Glockenspiel	Grog	Hectare	Hostile	Imitable	Important
Gaucho	Glorification	Groggy	Hectolitre	Humble	Imitation	Importation
Gauss	Glottal	Grotesque	Heptathlon	Humus	Imitative	Imposition
Gavotte	Glucose	Grouse	Herbage	Hurdler	Immanence	Impossible
Gazelle	Glycol	Guano	Herbicide	Hydrangea	Immanent	Imposture
Gecko	Gneiss	Guide	Herbivore	Hydrate	Immature	Impresario
Geisha	Gnome	Guillemot	Hermaphrodite	Hyperactive	Immense	Impression
Gel	Golf	Guillotina	Hertz	Hyperbole	Immersion	Improbable
Gendarme	Gondolier	Gutta-percha	Hexagonal	Hypercorrection	Immigrant	Impromptu
Genre	Gouge	Guttural	Hiatus	Hyperinflation	Immigration	Improvisation
Gentleman	Gourmet	Gym	Hibernation	Hypertension	Imminence	Impudence
Georgette	Gradation	Gymkhana	Hibiscus	Hyperventilation	Imminent	Imprudent
(crêpe)	Gradient	Gyroscope	Hi-fi	Hypocrite	Immobilis	Impudence
Germanium	Graduation	Gyrostatis	Highlander	Hypothalamus	Immoral	Impudent
Germanophile	Graffiti	Habeas corpus	Hippie	Ibis	Impact	Impulsion
Germanophobe	Gramme	Habitable	Hippodrome	Iceberg	Impala	Impulsive
Germicide	Gramophone	Habitat	Hirsute	Ide	Impalpable	Impure
Germinal	Grandeur	Habitation	Hobby	Identifiable	Impartial	Imputation
Germination	Grandiloquence	Hacienda	Hockey	Identification	Impatience	In extremis
Gestation	Grandiloquent	Haddock	Hold up	Idiot	Impatient	In octavo
Gesticulation	Grandiose	Hafnium	Holding	Igloo	Impeccable	In situ
Ghetto	Granule	Hallucinant	Home	Ignorance	Imperceptible	In vitro

Inaccessible	Incompatible	Indolence	Infraction	Instigation	Interjection	Invention
Inaction	Inconsolable	Indubitable	Infrastructure	Instinct	Interlude	Inventive
Inactive	Inconstant	Induction	Infusion	Instinctive	Intermezzo	Inverse
Inadmissible	Incontestable	Inductive	Ingestion	Institution	Interminable	Inversion
Inanition	Incontinence	Indulgence	Ingratitude	Instruction	Intermission	Investigation
Inapplicable	Incontinent	Indulgent	Inguinal	Instructive	Intermittent	Investiture
Inaptitude	Inconvertible	Ineffable	Inhalation	Instrument	International	Invincible
Inattention	Incorporation	Inestimable	Inhibition	Instrumentation	Internet	Inviolable
Inattentive	Incorrect	Inexact	Inhumation	Insubordination	Interpolation	Invisible
Inaudible	Incorrigible	Inexactitude	Inimitable	Insupportable	Interrogation	Invitation
Inaugural	Incorruptible	Inexcusable	Initial	insurrection	Interrogative	Invocation
Inauguration	Incrimination	Inexhaustible	Initiation	Intact	Interruption	Ion
Incalculable	Incrustation	Inexorable	Initiative	Intangible	Intersection	Iota
Incandescence	Incubation	Inexplicable	Injection	Intellect	Interstice	Ipsa facto
Incandescent	Incurable	Inexpressive	Injustice	Intelligence	Intervention	Irascible
Incantation	Incursion	Infanticide	Innocence	Intelligent	Interviewer	Ire
Incapable	Indestructible	Infantile	innocent	Intelligentsia	Intestinal	Iridescence
Incarnation	Indexation	Infatuation	Innovation	Intelligible	Intifada	Iridescent
Incertitude	Indication	Infection	Inoculation	Intense	Intimation	Iridium
Incessant	Indicative	Infernal	Inoffensive	Intensification	Intimidation	Iris
Incidence	Indigence	Infertile	Inopportune	Intensive	Intoxication	Irradiation
Incident	Indigent	Infestation	Insatiable	Intention	Intransitive	Irrigable
Incision	Indigestion	Infiltration	Inscription	Interaction	Intrigue	Irrigation
Incisive	Indignation	Infinitive	Insecticide	Interactive	Introduction	Irritable
Inclination	Indigo	Infinitude	Insensible	Intercalation	Introspection	Irritant
Inclusion	Indirect	Inflammable	Insertion	Interception	Introspective	Irritation
Inclusive	Indiscipline	Inflammation	Insinuation	Interchangeable	Introversion	Irruption
Incognito	Indispensable	Inflation	Insolence	Intercommunicat	Intrusion	Isolation
Incombustible	Indisposition	Inflexible	Insolent	ion	Intuition	Isotope
Incommensurable	Indissoluble	Inflexion	Insoluble	Intercontinental	Intuitive	Jaguar
Incommunicable	Indistinct	Influence	Inspection	Intercostal	Invariable	Jargon
Incomparable	Indium	Influenza	Inspiration	Interdiction	Invasion	Jazz
	Indivisible	Information	Installation	Interface	Invective	Jerrican

Job	Klaxon	Latent	Lion	Luxuriant	Malformation	Mastic
Jockey	Kleenex	Latex	Liqueur	Lymphocyte	Malnutrition	Masturbation
Joule	Klystron	Latifundia	Liquidation	Lynx	Malt	Matador
Jovial	Knout	Latin	Litchi	Lyre	Management	Matricide
Jubilant	Know how	Latitude	Lithium	Macabre	Manager	Maturation
Jubilation	Koala	Latitudinal	Litre	Macadam	Mandrill	Mauve
Judicature	Kraal	Latrines	Littoral	Macaroni	Mangetout	Maxima
Judo	Krill	Laudanum	Lob	Machination	Mangrove	Maximal
Jujube	Krypton	Laxative	Lobe	Machine	Manifestation	Maximum
Jukebox	Kummel	Layette	Lobule	Macho	Manioc	Mayonnaise
Jungle	Kvass	Leader	Local	Mackintosh	Manipulation	Meeting
Jurisprudence	Labial	leadership	Locative	Macramé	Mannequin	Membrane
Jury	Labio-dental	Leasing	Loch	Madrigal	Manufacture	Menace
Justifiable	Lactase	Lemming	Lockout	Maelstrom	Marathon	Menhir
Justification	Lactate	Liaison	Locomotion	Maestro	Margarine	Menstruation
Jute	Lactation	Libation	Locomotive	Mafia	Marginal	Mensuration
Juxtaposition	Lactose	Libertinage	Locution	Mafioso	Marguerite	Mental
Kaiser	Lady	Libertine	Loggia	Magazine	Marijuana	Menthol
Kamikase	Laird	Libido	Logo	Magenta	Marina	Mention
Kanak	Lambrequin	Libretto	Long	Magma	Marinade	Mentor
Kaolin	Lamé	Licence	Longitudinal	Magnificat	Marital	Mercantile
Kapok	Lamentable	Lichen	Lord	Magnificence	Maritime	Meringue
Karma	Lamentation	Lido	Lorgnette	Magnitude	Marketing	Mesa
Kayak	Lance	Lied	Lotion	Magnolia	Marsupial	Mescaline
Ketchup	Landau	Lieutenant	Lotus	Magnum	Martial	Message
Kidnapping	Lapis lazuli	Ligament	Louis	Mahatma	Masculine	Mezzanine
Kilo	Largesse	Ligature	Lucrative	Mahjong	Maser	Mezzo-soprano
Kilogramme	Largo	Lignite	Lucre	Maison(n)ette	Massacre	Mica
Kilt	Larynx	Limitation	Lumbago	Maître d'hôtel	Massage	Microbe
Kimono	Laser	Lingerie	Luminescence	Majorette	Masseur(se)	Microcapsule
Kir	Lassitude	Liniment	Luminescent	Malachite	Massicot	Microfiche
Kitchenette	Lasso	Links	Lupin	Maladroit	Massif	Microfilm
Kiwi	Lastex	Linotype	Luxuriance	Malaria	Massive	Microhabitat

Microminiature	Missive	Morale	Munificent	Née 'Mrs X née	Notation	Occiput
Micron	Mitral	Mordant	Munitions	Y"	Note	Occlusion
Microphone	Mitre	Morgue	Mural	Neptunium	Notification	Occlusive
Microscope	Mixture	Morose	Muscle	Neural	Notion	Occlusive
Microstructural	Mobile	Morphine	Musculature	Neutrino	Nougat	Occupant
Microwatt	Modal	Mortification	Muse	Neutron	Novice	Occupation
Migraine	Mode	Motel	Musical	Newton	Nuance	Occurrence
Migrant	Modem	Motet	Mutant	Niche	Nubile	Octane
Migration	Modifiable	Motivation	Mutation	Nickel	Nutritive	Octave
Mikado	Modification	Motocross	Mutatis	Nicotine	Nylon	Octet
Militant	Modulation	Moussaka	mutandis	Nimbus	O. K.	Odalisque
Millet	Module	Moustache	Mutilation	Niobium	Objection	Ode
Milliard	Mohair	Mucilage	Mystification	Nirvana	Objective	Offset
Millibar	Moire	Mucus	Mystique	Nitrate	Objurgation	Ogival
Milligramme	Moiré	Muesli	Nacre	Nitration	Oblation	Ogive
Million	Monochrome	Muezzin	Nadir	Nitre	Obligation	Ogre
Milord	Monocle	Muffin	Naevus	Nitrite	Oblique	Ohm
Mime	Monocoque	Mufti	Naïveté	Noble	Oblong	Okapi
Mimosa	Monoculture	Mule	Napalm	Nodal	Obscure	Olive
Minaret	Monocyte	Mule	Narration	Nodule	Observable	Omelet(te)
Miniature	Monokini	Multimedia	Narrative	Nom de plume	Observance	Omission
Minibus	Monologue	Multimillionair	Nasal	Nomenclature	Observation	Omnibus
Minima	Monorail	e	Nation	Nominal	Obsession	Omnipotence
Minimal	Monoski	Multinational	National	Nominative	Obsolescence	Omnipotent
Minimum	Monotone	Multiple	Native	Nominative	Obsolescent	Omniscience
Minium	Monotype	Multiplex	Nature	Nonchalance	Obstacle	Omniscient
Minuscule	Monseigneur	Multipliable	Naval	Nonchalant	Obstruction	One-step
Minute	Montage	Multiplication	Navigable	Nonpareil	Obtuse	Onyx
Miracle	Monument	Multiplicative	Navigation	Non-stop	Ocarina	Oospore
Mirage	Monumental	Multiracial	Nazi	Normal	Occasion	Opalescence
Misanthrope	Moquette	Multitude	Nectar	Normative	Occident	Opalescent
Missile	Moraine	Municipal	Nectarine	Notable	Occidental	Opaque
Mission	Moral	Munificence		Notarial	Occipital	Opinion

Opium	Orthogonal	Pantomime	Passim	Perforation	Photocompositio	Pirouette
Opossum	Ortolan	Papa	Passing-shot	Pergola	n	Pistil
Opportune	Oryx	Papal	Passion	Permanence	Photogravure	Piton
Opposition	Oscillation	Paparazzi	Passive	Permissive	Photomontage	Pivot
Oppression	Osier	Papier mâché	Pastel	Permutation	Photon	Pixel
Oppressive	Osmium	Paprika	Pastiche	Persiflage	Photostat	Pizza
Optative	Ossification	Papyrus	Pastille	Perspective	Phototype	Pizzeria
Optimal	Ostensible	Parable	Pastoral	Persuasion	Phylloxera	Placebo
Optimum	Ostentation	Parachute	Pater familias	Persuasive	Phylum	Placement
Option	Ottoman	Parade	Patience	Pertinence	Physique	Placenta
Opulence	Outlaw	Paranormal	Patient	Pertinent	Pianissimo	Placer
Opulent	Outrigger	Parapet	Patio	Perturbation	Piano	Plagal
Opus	Outsider	Paraphrase	Patois	Perverse	Pianoforte	Plaid
Opuscle	Ouzo	Parasite	Paulownia	Perversion	Pianola	Plaintive
Oracle	Ovation	Parasol	Pause	Peseta	Picador	Plantain
Oral	Overdose	Pardon	Pavane	Peso	Picaresque	Plantation
Orange	Ovine	Parent	Payable	Pesticide	Piccolo	Plaque
Orangeade	Ovulation	Parental	Pectoral	Pestilence	Pickles	Plasma
Orang-outang	Oxymoron	Parmesan	Pedigree	Petit-four	Pickpocket	Plastic
Oratorio	Ozone	Parquet	Penchant	Pfennig	Pidgin	Platitude
Orbital	Paddock	Parricide	Penny	pH	Pied à terre	Plausible
Orchestral	Paella	Parsec	Pensive	Phagocyte	Pigeon	Plenum
Orchis	Pagination	Partial	Pentacle	Phallus	Pigment	Plexus
Ordinal	Paladin	Participant	Pentagonal	Pharynx	Pigmentation	Plumage
Ordination	Palatal	Participation	Pentathlon	Phase	Pillage	Plural
Oriel	Palindrome	Partisan	Peptone	Philodendron	Pince-nez	Plus
Orient	Palladium	Partita	Perceptible	Philtre	Pin-up	Podium
Oriental	Palliative	Partition	Perception	Phlox	Pipe-line	Pogrom
Orientation	Palpable	Partitive	Perceptive	Phosphate	Pipette	Pogrom
Orifice	Palpitation	Parturition	Percussion	Phosphine	Pipit	Poignant
Origami	Panache	Passable	Perdition	Phosphorescence	Piquant	Police
Origan	Panda	Passage	Perfectible	Phosphorescent	Piranha	Policeman
Original	Panorama	Passe-partout	Perfection	Photo	Pirate	Polio(myelitis)

Polka	Posture	Profitable	Protection	Purge	Quiche	Rapine
Pollen	Potable	Profuse	Protégé	Purification	Quiescence	Rapprochement
Pollution	Potassium	Profusion	Protestant	Purulence	Quiescent	Rat
Polychrome	Potion	Programmable	Protestation	Purulent	Quiet	Ratification
Polygonal	Prairie	Programme	Proton	Pus	Quinine	Ratio
Polyvalent	Précis	Progression	Prototype	Pustule	Quintal	Ratiocination
Pompon	Préf semi-	Progressive	Provenance	Putative	Quintessence	Ration
Poncho	Préf turbo-	Prohibition	Provençal	Putrescence	Quintette	Ravage
Pontifical	Prescience	Projectile	Proverbial	Putrescent	Quintillion	Ravine
Popcorn	Prescient	Projection	Providence	Putsch	Quintuple	Ravioli
Pope	Prescription	Projective	Province	Putt	Quittance	Rechargeable
Populace	Prestige	Prologue	Provincial	Pyramidal	Quorum	Recognition
Population	Presto	Promenade	Provision	Python	Quota	Reconstitution
Porcine	Prima donna	Promotion	Provocation	Quadrant	Racial	Reconstruction
Pore	Primate	Promptitude	Prude	Quadrature	Racine macro	Recrudescence
Porridge	Primitive	Promulgation	Prudence	Quadrille	Racine micro	Recrudescent
Portable	Primordial	Pronominal	Prudent	Quadruple	Racine vice-	Rectal
Portage	Prince	Propagation	Psoriasis	Qualification	Radar	Rectangle
Portion	Principal	Propane	Pubescence	Qualificative	Radial	Rectifiable
Portrait	Prison	Proportion	Pubescent	Quanta	Radiance	Rectification
Pose	Privation	Proposition	Pubis	Quantitative	Radiant	Rectitude
Position	Pro	Propulsion	Public	Quantum	Radiation	Recyclable
Positive	Probable	Propulsive	Publication	Quark	Radical	Referendum
Positron	Procession	Prorata	Pull-over	Quartette	Radio (set)	Reflux
Possession	Proclamation	Prorogation	Pulsar	Quarto	Radium	Refuge
Possessive	Proconsul	Proscenium	Pulsation	Quartz	Radius	Regret
Possible	Procurator	Proscription	Puma	Quartzite	Radon	Relaxation
Postal	Production	Prose	Punitive	Quasar	Raglan	Religion
Poste restante	Productive	Prospective	Punk	Quasi	Raid	Repentance
Postiche	Prof	Prospectus	Pure	Quatrain	Rajah	Repentant
Postnatal	Profanation	Prostate	Purée	Question	Ramification	Reportage
Postposition	Profession	Prostitution	Purgation	Questionnaire	Ranch	Reproduction
Postulant	Profit	Prostration	Purgative	Qui vive	Rani/ee	Reproductive

Reptile	Rose	Salami	Scanner	Sextant	Six	Sophistication
Respect	Rosé	Saline	Scansion	Sexy	Skateboard	Soprano
Respectable	Rotation	Salutation	Sceptre	Shaker	Skating	Sorbet
Respective	Rotor	Samarium	Scherzo	Shako	Sketch	Soufflé
Respiration	Rouble	Samba	Schnorkel	Shantung	Ski	Soupçon ("un brin")
Restaurant	Roué	Samovar	Schooner	Sherry	Skiff	Source
Restaurateur	("débauché")	Sampan	Schuss	Shocking	Slalom	Sousaphone
Restitution	Routine	Sanatorium	Science	Shopping	Slavophile	Soviet
Restriction	Royal	Sanctification	Scooter	Shrapnel	Slogan	Spaghetti
Restrictive	Royalties	Sanction	Scorpion	Shunt	Sloop	Spatial
Résumé	Rubato	Sandwich	Scrabble	Sic	Smog	Spectacle
Retriever	Rubidium	Sang-froid	Scribe	Side-car	Snack-bar	Spectral
Revolver	Rudiment	Sangria	Script	Sierra	Snowboot	Spectre
Rhizome	Ruffian	Sanguine	Scriptural	Signature	Sobriquet	Spectroscope
Rhodium	Rugby	Sanskrit	Scrotum	Silence	Sociable	Spermicide
Rhododendron	Rumba	Sardine	Sculptural	Silex	Social	Sphincter
Rickshaw	Ruminant	Sari	Sculpture	Silhouette	Sodium	Sphinx
Ricochet	Rumination	Sarong	Secret	Silicate	Sodomite	Spinal
Rictus	Rupture	Satellite	Segment	Silicone	Sofa	Spinnaker
Ridicule	Rural	Satin	Seine	Silo	Software	Spiral
Rifle	Ruse	Satinette	Senior	Similitude	Solidification	Sprat
Riposte	Rutabaga	Satire	Sensation	Simple	Solitude	Springbok
Risotto	S. O. S.	Satisfaction	Sentiment	Simplifiable	Solstice	Sprint
Rival	Sabotage	Saturation	Sentimental	Simplification	Soluble	Squatter
Rivet	Saboteur	Sauna	Serf	Simulation	Solution	Squaw
Robin	Sabre	Sauté	Serge	Sine qua non	Soma	Stable
Robot	Sacral	Savant	Sermon	Singleton	Sombre	Staccato
Rocket	Sacrifice	Savoir-faire	Serpent	Siphon	Sombrero	Stagnant
Rocking-chair	Sacrum	Saxhorn	Service	Sirocco	Somnolence	Stagnation
Rococo	Safari	Saxifrage	Servile	Sisal	Somnolent	Stalactite
Rogation	Saga	Scalp	Servitude	Site	Sonar	Stalagmite
Rôle	Sainfoin	Scalpel	Session	Sit-in	Sonde	Starting-block
Rondeau	Saint	Scandium	Setter	Situation	Sonnet	

Stator	Subjective	Superfine	Syndrome	Tennis	Tisane	Transfiguration
Statue	Sublimation	Superlative	Synopsis	Tenon	Titillation	Transformation
Statuette	Sublime	Superman	Synovial	Tension	Toast	Transfusion
Stature	Subliminal	Superphosphate	Syphilis	Tentative	Toboggan	Transgression
Stayer	Sublingual	Superposition	Tabard	Terbium	Toccata	Transistor
Steak	Submersible	Superstar	Tabernacle	Tercet	Tocsin	Transition
Steeple-chase	Submersion	Superstition	Tabulation	Terminal	Tombac	Transitive
Steppe	Subordination	Superstructure	Tact	Terminus	Tonal	Transmigration
Sterling	Substance	Supervision	Tactile	Termite	Tonnage	Transmissible
Sternum	Substantive	Supplication	Talc	Terrain	Tonne	Transmission
Steward	Substitution	Supposition	Talisman	Territorial	Tonneau	Transmutable
Stimulant	Subterfuge	Suppression	Tamarin	Test	Tonsure	Transmutation
Stimulation	Subtropical	Suppuration	Tandem	Testament	Tontine	Transparent
Stimulus	Subvention	Supranational	Tangible	Testimonial	Torero	Transplant
Stipulation	Subversion	Suprasegmental	Tango	Tête à tête	Torrent	Transplantation
Stock-car	Subversive	Surcharge	Tanker	Textile	Torsion	Transport
Stockfish	Succession	Surface	Tapioca	Texture	Tortilla	Transportable
Stop	Successive	Surplus	Tapir	Thalamus	Torture	Transposition
Stoppage	Succinct	Surprise	Tarmac	Thalidomide	Totem	Transubstantiation
Stratification	Succulence	Susceptible	Tarot	Thallium	Toucan	n
Stress	Succulent	Sushi	Tarpon	Thermal	Tourniquet	Transversal
Strict	Suffocation	Suspect	Tartan	Thermocouple	Trace	Transverse
Stroboscope	Suffrage	Suspense	Taxable	Thermos	Traction	Trauma
Strontium	Suffragette	Suspension	Taxation	Thermosiphon	Tradition	Trekking
Strophe	Suggestible	Suspicion	Taxi	Thermostat	Trait	Tremolo
Structural	Suggestion	Suture	Technique	Thorax	Tram	Trench (coat)
Structure	Suggestive	Suzerain	Technostructure	Thorium	Trampoline	Triangle
Strychnine	Suicide	Svelte	Teenager	Thulium	Transaction	Triangulation
Style	Sulfate	Sweepstake	Tee-shirt	Thymus	Transalpine	Tribunal
Suave	Sulky	Sybarite	Tempo	Tibia	Transcontinental	Tribune
Subalpine	Sultan	Sylviculture	Temporel	Tic	Transcription	Tribune
Subculture	Sumac	Symposium	Tenable	Tilde	Transduction	Triceps
Subdivision	Sumo	Synagogue	Tendon	Tirade	Transept	Trictrac

Tricycle	Turpitude	Variation	Vile	Volition	Yin
Trident	Turquoise	Vaseline	Villa	Volley (ball)	Yod
Trifocal	Tutu	Vassal	Village	Volt	Yoga
Triforium	Twin set	Vaudeville	Vinaigrette	Voltage	Yoghourt
Trillion	Typhus	Velcro	Violation	Volte face	Yogi
Trimaran	Tyrannicide	Vendetta	Violence	Volume	Yo-yo
Trio	Ultimatum	Ventilation	Violent	Volute	Ytterbium
Triode	Ultimo	Verbal	Virago	Vortex	Yttrium
Triolet	Ultra	Verbiage	Viral	Vote	Yuppie
Tripartite	Ultraviolet	Verdict	Virginal	Votive	Zen
Triple	Unification	Verdure	Virile	Voyeur	Zeppelin
Tritium	Unique	Vermicide	Virulence	Walkman	Zigzag
Triton	Univalent	Vermifuge	Virulent	Walkover	Zinc
Trituration	Univalve	Vermouth	Virus	Walkyrie	Zinnia
Troglodyte	Uranium	Vernal	Visa	Wallaby	Zirconium
Troll	Urgent	Versification	Visage	Water closet	Zombie
Trope	Urinal	Verso	Vis-à-vis	Waterpolo	Zone
Tropical	Urine	Versus	Viscose	Waterproof	Zoo
Trot	Usage	Vertical	Visible	Watt	Zoom
Troubadour	Usurpation	Verve	Vision	Weekend	Zoophyte
Troupe	Vaccination	Vestibule	Visitation	Welter	Zygote
Tsar	Vagabond	Vestige	Vital	Whisky	
Tuba	Vaginal	Veto	Viticulture	White spirit	
Tulle	Vain	Via	Vitrification	Wolfram	
Tumescant	Valence	Viable	Vitriol	Xylophone	
Tumulus	Validation	Vibrant	Vivarium	Yacht	
Tunnel	Valise	Vibraphone	Vivisection	Yacht-club	
Turban	Value	Vibration	Vocable	Yachting	
Turbine	Vamp	Vibrato	Vocal	Yang	
Turbot	Vampire	Vice versa	Vocation	Yankee	
Turbulence	Vanadium	Vicissitude	Vodka	Yearling	
Turbulent	Variable	Vigilance	Vogue	Yen	
Turn-over	Variance	Vigilant	Vol-au-vent	Yiddish	

ANNEXE VIII

Termes en concurrence

LEXIE	CONCURRENCE	LEXIE	CONCURRENCE	LEXIE	CONCURRENCE
Accede	Reach ou get	Chaplet	Rosary	Fragrance	Stench, smell
Accelerate	Speed up	Chauvinistic	Jingoistic	Gateau	Cake
Aigrette	Egret	Clientele	Practice	Girandole	Chandelier
Air	Tune	Club-house	Foyer	Goblet	Tumbler
Aliment	Food	Coiffeur	Hairdresser, hairstylist	Guard	Warder
Anacephalize	Recapitulate, sum up	Colibri	Humming bird	Hair-stylist	Hair dresser
Archer	Bowman	Commode	Chest of drawers	Hippopotamus	Hippo (apocope)
Argot	Slang	Conceal	Hide	Incarcerate	Imprison
Armoire	Wardrobe	Constituent	Component	Inquest	Inquiry, investigation
Aroma	Stench, smell	Contradict	Withspeak	Inter	Bury
Aspectable	Visible	Contravene	Infringe, break	Jalousie	Venetian blind
Asphyxia	Asphyxy	Cordial	Hearty	Jonquil	Daffodil
Aspic	Asp (apocope)	Cravat	Tie	Judgement	Doom
Asylum	Mental hospital	Cress	Watercress	Jury	Juryman, jurywoman
Attemptate	Attempt	Criticism	Review	Kit	Prêt à monter
Aube	Alb	Criticize	Review	Leasing	Crédit-bail
Banquette	Seat, window seat	Crucified	Crossed	Lotto	Bingo

Beast	Dēor	Cuisine	Cooking	Lunatic	Mooned
Bibelot	Curio	Decorator	Interior decorator	Majuscule	Upper-case, capital
Bombardment	Bombing	Deluge	Flood	Malady	Disease, illness
Bonbon	Sweet, candy	Demand	Ask	Marketing	Mercatique
Buffet	Sideboard	Dentist	Dental surgeon	Medic	Medico
Bug	Bogue	Deposition	Testimony, evidence, statement	Medley	Pot pourri
Bulimia	Bulimy		Stylisme	Microphone	Mike (abréviation)
Cachalot	Sperm whale	Design	Wish	Migraine	Headache
Cache-pot	Flower pot holder	Desire	Animateur	Milliard	A thousand million, billion
Calotte	Skill-cap	Disc-Jockey (DJ)	Postman	Minuscule	Lower-case
Caramel	Toffee	Distribution officer	File	Mosque	Masjid, mosged, muschid
Carcass	Corpse	Dossier	Duo	Narthex	Ferula
Cascade	Waterfall	Duet	Elk, moose	Obsequies	Funeral
Casserole	Stew	Eland	Courrier électronique	Odor	Stench , smell
Castor	Beaver	Email	Interval, intermission	Orthography	Spelling
Causerie	Talk ou chat	Entracte	Writing-desk, secrétaire	Otary	Sea-lion
Caution	Mind	Escritoire	Brass band	Papaya	Papaw
Cautionate	Caution	Fanfare	Fineness		Byword

Cede	Yield	Finesse	Flask	Paraphrase	Unfair, biased
Change	Exchange	Flagon		Partial	

LEXIE	CONCURRENCE	LEXIE	CONCURRENCE	LEXIE	CONCURRENCE
Perfume	Stench, smell	Regime	System of government	Siren	Mermaid
Platan	Plane tree	Regimen	Diet	Sternum	Breastbone
Poltroon	Coward	Renounce	Withsay	Surgeon	Dental surgeon
Portrait	Portray	Repast	Meal	Syncope	Faint, swoon, pass out
Prairie	Meadow	Resist	Withset	Tablet	Ex-voto
Principal	Main	Sanct	Seint	Temulent	Intoxicated, drunk
Prison	Jail, gaol	Scarab	Beetle	Terminal	Terminus
Projector	Searchlight	Scent	Stench , smell	Tibia	Shinbone, shin
Prophet	Foresayer	Second	Sec (abréviation)	Tissue	Material
Proselyte	Freshman	Sentinel	Sentry	Tribune	Platform
Publican	Toller	Serin	Canary	Tutu	Ballet skirt
Ragout	Casserole, stew	Serpent	Snake	Valise	Suitcase
Recidivism	Second offence	Serviette	Napkin	Variola	Small pox

Recidivist	Second offender	Shallot	Eschalot	Voyeur	Peeping tom
Regeneration	Gainbirth	Silhouette	Outline	Window	Fenster

ANNEXE IX

Aspect graphique

Actress	Blancmange	Cutlet	Honest	Potage	Soup
Actual	Bouledogue	Decor	Horror	Pottage	Spice
Actuality	Building	Despite	Humour	Priest	Spine
Adventure	Bureau	Détour	Jetty	Profane	Sponge
Alabaster	Cañon	Dishabille	June	Profile	Spy
Ancestor	Canvass	Dory	Kickshaw	Psychoanalyst	Squire
Anchor	Captivity	Doubt	Lymph	Pyramid	Strange
Ancient	Catarrh	Drama	Masque	Quay	Study
Appendix	Check	Drugstore	Mast	Quest	Tempest
April	Cheeseburger	Epitaph	Master	Rector	Testicle
Artery	Chibouk	Estival	Minuet	Refugee	Transsexual
Attention	Chord	Exorcize	Mizen	Regard	Trolley
Audience	Cinema	Fault	Négligé	Regime	Velours
Azure	Clinic	Feast	Oboe	Respond	Verdigris
Banquette	Cloister	Figurant	Organ	Reward	Waggon
Barque	Coast	Forest	Oyster	Riches	Wardrobe
Bass	Corps	Guerilla	Pagoda	Rime	Warrant
Bastard	Cost	Guide	Pain	Roast	Warren
Bastille	Crêpe	Gynaecology	Partner	Sadomasochism	Wasp
Baton	Crest	Haste	Pastor	Scarlet	Waste
Biannual	Cummer	Hasten	Pastry	Sceptic	X ray
Bier	Current	Hellebore	Pasture	Serviette	Yogurt
Bisk	Custom	Homoeopath	Pilaf(f)	Shock	

ANNEXE X

Aspect phonétique

Age	Champagne	Finale en -y, pl en -ies	Nouveau riche	Skin
Aide-mémoire	Charet(te)	Flair	Orange	Speaker/break
Ancient	Chevalrye	Friar	Ordain	Stigma
Angel	Chic	Garage	Paquebot	Suff -oon
Angina	Collage	Giaour	Párliaement	Syringe
Antique	Companye	Grant	Passenger	Terrible
Approach	Concourse	Harbinger	Peach	Tone
April	Condicioun	Hostelrye	Pied à terre	Tower
Au courant	Convey	Humour	Pilaf(f)	Tulip
Balcony	Cool	Idée fixe	Pilgrimage	Turquoise
Ballon d'essai	Corps	Impetigo	Plum	Veil
Barrage	Courage	iron	Pointillisme	Verdigris
Bass	Courtesy	Jazz	Premature	VIP
Beau geste	Croûton	Jeopardy	Prey	Warrant
Berceuse	Crown	Jeune premier	Proud	Yacht
Biscuit	Cul-de-sac	Joie de vivre	Pudding	
Blancmange	Dais	July	Purple	
Bouledogue	Debt	Kayak	Quay	
Boulingrin	Degree	Kickshaw	Raison d'être	
Brunch/es	Démenti	Larynx	Rayon	
Buffoon	Deputy	Leisure	Receive	
Bureau	Détente	Licour	Redingote	
Cage	Dishabille	Maquisard	Repertoire	
Campanile	Docker	Marine	Saint	
Capon	Edict	Market	Sceptic	
Carry	Enfant gâté	Mayday	Serum	
Cattle	Estival	Meeting	Sexton	
Cauldron	Fault	Melody	Shampooing	
Causerie	Fester	Mérchandise	Sherry	
Centenary	Finale avec 2	Minuet	Show	
Chaise	consonnes	Murder	Silk	

ANNEXE XI

Aspect morphologique

Dérivés

Composés

Troncations

Mécoupures

Sigles et acronymes

Onomatopées et interjections

DÉRIVÉS

Accelerator	Cycling	Exhibitionist	Incidental	Palatable	Reunion
Accompanist	Dancer	Explorer	Incorrectness	Parking	Révolvériser
Acrobatic	Dancing	Extremist	Informer	Parquet	Rivalry
Actualize	Débriefeur	faithful	Inhabited	Partnership	Romanticism
Adapter, or	Definitely	Faithfully	Inhale	Pedestrian	Royalist
Allergic	Delicacy	Faithfulness	Insolvency	Penalize	Sabbatical
Allopathist	Delinquency	Faithless	Interment	Performance	Satanic
Ambulance	Delirious	Fanaticism	Ionize	Personality	Satinette
Amnesiac	Devotee	Fanaticize	Iridescent	Pharmacist	Scenarist
Amputee	Dictatorship	Fetishist	Legislature	Piousness	Scientist
Anachronistic	Diner	Financial	Lesbian	Planter	Scooter
Anaemic	Dinette	Flashant	Librettist	Plumbing	Sectarian
Anaesthetist	Disagreement	Flirtation	Localism	Political	Sermonize
Anchorage	Distracted	Flirtatious	Lodger	Politician	Sexy
Angler	Distributor	Footex	Lodging	Pollutant	Silencer
Announcer	Docker	Footing	Lunacy	Popedom	Sinusitis
Articulated	Documentary	Gainful	Majestic	Popery	Sluggard
Asphyxiate	Dosage	Gangster	Manager	Poster	Smoking
Asphyxiation	Dramatic	Gentle	Measurement	Pregnancy	Sodomize
Athletic	Dramatist	Gentleman	Mechanical	Priestess	Soloist
Biennial	Dramatize	Gentlemanly	Memorize	Priesthood	Speaker
Bracelet	Druggist	Gentleness	Meteorite	Producer	Specialist
Building	Dynamite	Gentlewoman	Methane	Professional	Sprinter
Cabriolet	Easy	Gently	Mimicry	Properly	Standing
Camping	Ejector	Geographer	Missionary	Psychologist	Starlet
Canoeing	Electrician	Glamoureux	Momentary	Publisher	Sterilize
Carrotly	Encroach	Gonad	Myopic	Pugilism	Stewardess
Challenger	Enervating	Gyn(a)ecologist	Nectarine	Pugilist	Stress
Chiropractor	Engaged	Harpoon	Nervousness	Racketeer	Strip-tease
Codeine	Engagement	Hazardous	Nuisance	Recital	Supporter
Comatose	Environment	Hysterical	Oboist	Reflector	Swingant
Commercial	Environmentalist	Idolize	Obsolescence	Relish	Talented
Continuity	Ephemeral	Illuminate	Oculist	Relooker	Tanker
Crawleuse	Epidemical	Illusionist	Offender	Rentable	Tennisman
Criticism	Equatorial	Impartial	Optician	Repertory	Therapist
Criticize	Executioner	Incessantly	Oxidize	Resourceful	Tigress

Tourist
Trafficker
Transportation
Traumatism
Typhoid
Uneasiness
Uneasy
Valuable
Vaudevillist
Ventriloquist
Yachting
Yoyoter

COMPOSÉS

Aeronaut	Drugstore	Middle East War	Psychoanalyst
Airport	Ecosphere	Motel	Radar station
Antedate	Geography	Motor-cycle	Radiology
Antediluvian	Globetrotter	Neurologist	Sainfoin
Anthropology	Grapefruit	Neurology	T. Shirt
Baby-foot	Grapevine	Newsreel	Tachometer
Be she-sick	Gynaecology	Nymphomania	Teenage
Biannual	H(a)emostatic	Optometry	Telefilm
Bicycle	Heterosexual	Orthodontist	Television
Biography	Homosexual	Osteopathy	Textbook
Byname	Hydrography	Outsize shop	Top secret
Carburetter/or	Hypnotherapy	Pediatrician	Tour opérateur
Championship	Immunology	Penultimate	Transsexual
Chromosome	Jerrican	Physiology	Twin set
Contraception	Kaleidoscope	Platform	United Nations Official
Contraceptive	Lobotomy	Post(-)office	Vitamin
Dioxide	Logomachy	Psychiatrist	Welfare state

TRONCATIONS

(Fountain) pen	Dancing (hall)	Radio (set)
(Tape) recorder	Doc	Rear
(Tea) spoon	Exam	Sample
Ad. lib.	Extra	Saut
Auto	Fence	Shallot
Auto	Fridge	Sod
Bike	Gents	Sport
Bra	Gin	Strive
Bra	Gipsy	Taxi
Business	Gipsy	Ticket
Spital	Gym	Tram
Cater	Huge	TV (set)
Cello	Mayday	Vamp
Check	Noisome	Van
Chute	Pants	Vet
Chute	Photo	Zip (fastener)
Cinema	Première (représentation)	
Crew	Psycho	

MÉCOUPURES

Ananas
Apron
Aunt
Jade
Lacrosse
Umpire

SIGLES ET ACRONYMES

Hi-fi	PM	Ufologie
Jeep	Rad	UNESCO
Laser	Radar	UNICEF
NASA	Rem	WAAF
NATO	SEATO	
OXFAM	SHAPE	

ONOMATOPÉES ET INTERJECTIONS

Ai	Gag	Smash
Alas	Gecko	Splash
Blah (blah)	Lob	Weep/whimper
Blizzard	Ping-pong	Wistiti
Clack	Pump	Zap
Cuckoo	Racket	
Flop	Rap	

ANNEXE XII

Aspect sémantique

Access	Canapé	Dial	Gentle	Movement	Publish	Truant
Act	Canon	Digital	Grange	Mustard	Pump	Vacation
Actor	Carol	Dilapidate	Guerilla	Mystery	Purchase	Vast
Adversary	Cataract	Disclose	Habit	Négociier	Réaliser	Vein
Agenda	Catch	Dissolve	Harlot	Nice	Recent	Verger
Agressif	Cell	Distinguished	Heroine	Noel	Regal	Waggon
Amend	Channel	Divulge	Honour	Noise	Rejoinder	Wait
Animate	Character	Doctor	Huge	Novel	Relief	Waste
Antagonism	Charter	Douceur	Hyacinth	Operation	Remainder	Zebra
Aplomb	Cheer	Dream	Idol	Opponent	Request	
Applaud	Cinema	Easy	Illustrious	Orbit	Reveal	
Arbour	City	Éclat	Inveigh	Ordnance	Reverie	
Artiste	Claret	Edit	Invent	Papier	Rich	
Assets	Colon	Editor	Jolly	Park (voiture)	Rime	
Attack	Comet	Ejector	Journey	Parlour	Schrine	
August	Comfort	Eminent	Judge	Part	Sequel	
Aunt	Commandeer	Encourage	Judgement	Partner	Shabby	
Avoid	Compartment	Enemy	Large	Patron	Shock	
Bachelor	Conceal	Enjoy	Lavabo	Penalty	Sick	
Balance	Concrete	Enormous	Lector	Petition	Single	
Ballot	Conductor	Entreaty	Lecture	Physician	Solitaire	
Bank	Confess	Erection	Leisure	Piece	Speaker	
Bargain	Conspicuous	Ether	Location	Pipe	Stingy	
Barrack	Constable	Evidence	Lovely	Pitch	Stomach	
Barrage	Contrôler	Faint	Luxurious	Plant	Stout	
Bat	Convention	Famous	Luxury	Plaster	Strive	
Black-out	Corps	Flannel	Masque	Port	Sturdy	
Box	Corsage	Foyer	Mercy	Post	Suff -ess	
Brick	Cry	Franchise	Minor	Poster	Suff -ess	
Bride	Curtain	Fresh	Mint	Prayer	Suff -let	
Brigadier	Dais	Front	Moat	Prime	Swastika	
Building	Delicacy	Gaffe	Modern	Promulgate	Talent	
Cabinet	Demand	Gas	Monger	Prune (fruit)	Touchy	
Caitiff	Desire	Gauze	Mount	Pub	Travel	